

HISTOIRE

DE

FLORENCE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Jérôme Savonarole, sa vie, ses prédications, ses écrits. Ouvrage couronné par l'Académie française. 3e éd. 1 vol. in-12 (Hachette).

Deux ans de révolution en Italie. 1848-1849. 1 vol. in-12 (Hachette).

Étienne Marcel, prévôt des marchands. 2e éd. dans la collection municipale de la ville de Paris. 1 vol. in-4o (Champion).

Histoire de la littérature italienne depuis ses origines jusqu'à nos jours. 2e éd. 1 vol. in-12 (Delagrave).

Les mariages espagnols sous le règne d'Henri IV et la régence de Marie de Médicis. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. in-8o (Didier).

Étude historique sur Sully, couronnée par l'Académie française.

L'Église et l'État en France sous le règne d'Henri IV et la régence de Marie de Médicis. Ouvrage couronné par l'Académie française. 2 vol. in-8o (Pedone-Lauriel).

La démocratie en France au moyen âge. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. 2e éd. 2 vol. in-12 (Didier).

Histoire de Florence, depuis ses origines jusqu'à la domination des Médicis. Ouvrage qui a obtenu le grand prix Jean Reynaud, décerné en 1883 par l'Académie des sciences morales et politiques. 6 vol. in-8o (Hachette).

HISTOIRE

DE

FLORENCE

DEPUIS LA DOMINATION DES MÉDICIS

JUSQU'A LA CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE

(1434-1531)

PAR

F.-T. PERRENS

MEMBRE DE L'INSTITUT



TOME DEUXIÈME

PARIS

MAISON QUANTIN

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPRESSION ET D'ÉDITION

7, RUE SAINT-BENOIT

1889



5

HISTOIRE

DE

FLORENCE

LIVRE III

CHAPITRE PREMIER

PIERO DES MEDICI JUSQU'A L'EXPÉDITION FRANÇAISE

— 1492-1494 —

L'Europe à la mort de Lorenzo des Medici. — Les princes italiens. — Piero des Medici. — Ses conseillers. — Fautes de Piero à l'intérieur : envers les Soderini. — Envers Savonarola. — Envers Lorenzo et Giovanni des Medici. — Ses fautes à l'extérieur. — Mésintelligence entre Naples et Milan. — Piero se refuse à l'ambassade collective auprès d'Alexandre VI. — Il s'allie à Naples contre Milan et la France. — Appel fait par Lodovico Sforza à Charles VIII. — Dispositions de la cour de France. — Les émigrés napolitains. — L'ambassade milanaise (mars 1492). — Tergiversations de Sforza. — Ambassade française en Italie (juin 1493). — Elle est reçue à Florence. — Ambassade florentine en France (20 juillet). — Audience royale (29 septembre). — Conseils des orateurs florentins à Piero.— Excitations belliqueuses en France.— Charles VIII à Lyon (mars 1494). — Nouvelle ambassade florentine (30 mars). — Elle demande son rappel (mai-juin). — Les ambassadeurs français en Italie, à Florence (6 mai). — Réponses dilatoires de la seigneurie et de Piero. — Les agents des Medici à Lyon expulsés (18 juin). — Départ des orateurs florentins.

Habile dans la vie, Lorenzo des Medici avait été heureux dans la mort. Il disparaissait de la scène du monde fort à propos pour sa gloire. Eût-il continué d'y tenir son rôle, on peut douter qu'il eût détourné ou suspendu le cours des événements. Après des siècles d'une vie trop active et trop agitée, l'Italie, en proie à ses énervantes divisions et atteinte d'une vieillesse précoce, était trop corrompue et trop affaiblie pour qu'on lui pût

infuser une vie nouvelle. Ce n'est pas le seigneur, contesté encore, d'un petit État qui aurait pu exercer une sérieuse influence sur les monarchies voisines, où le pouvoir royal, partout en progrès, triomphait, ici, des libertés républicaines, là, de l'anarchie féodale. S'il n'avait rien pu sur Lodovico le More, dont la famille était depuis si longtemps alliée à la sienne, combien n'eût-il pas été plus impuissant auprès des princes plus éloignés et plus forts!

L'Espagne, victorieuse de ses traditions, avait su mettre, comme on dit, deux têtes sous un bonnet, réaliser par là, dans une certaine mesure, cette unité qui semblait pour elle la chimère, le château du rêve, vaincre ses redoutables Mores, et porter enfin ses regards au dehors. La France, pliée sous la main de fer d'un Louis XI, donnait au monde le surprenant spectacle de l'autorité royale s'étendant, de la Manche aux Alpes et aux Pyrénées, sur les plus turbulents vassaux, et déjà de la force, résultat de l'obéissance comme de l'union. L'Allemagne, épuisée en apparence, immense réservoir de forces vives en réalité, pouvait, d'un jour à l'autre, sur le caprice d'un maître, inonder les campagnes lombardes, se répandre de là sur toute la péninsule; et, dans le lointain, apparaissait le formidable Turc, qui, venant de mettre un pied en Europe, prétendait y en mettre deux.

Que pouvaient peser dans la balance ces peuples d'Italie, depuis si longtemps sans qualités militaires, et même leurs compagnies de mercenaires aventuriers, contre la solide infanterie des Suisses, non moins prête à se vendre et beaucoup plus prête à se battre? Ce ne sont pas ces rudes montagnards qui n'eussent laissé de morts sur le champ de bataille que ceux qu'aurait

étouffés la chaleur, écrasés le poids d'un cheval ou d'une armure. Dans cette arme tout ensemble royale et démocratique de l'artillerie, les subtils Italiens s'étaient laissé devancer par de grossiers barbares. Alors que la France des frères Bureau avait déjà une artillerie montée, mobile, avec boulets en fer, ils en étaient encore aux lourdes bombardes qui lâchaient au plus cinquante coups par jour et qu'on manœuvrait si lentement que ceux qu'elles menaçaient gardaient tout loisir de se mettre à l'abri. Au peuple chez qui la Renaissance avait donné ses premières fleurs, ses premiers fruits, l'imprimerie venait de faire perdre, en grande partie, son avance de l'ère des manuscrits. Le reste ne servait plus qu'à stimuler la curiosité, les convoitises de voisins remuants, prêts à recommencer l'ère des invasions. Enfin, pour ces lointains voyages dont, par les voies de terre, ils donnaient jadis l'exemple, mais conservaient le monopole et tiraient tant de profit, les voies de mer avaient récemment donné tout l'avantage aux puissances plus occidentales, dont les ports s'ouvraient les premiers aux navires revenant de l'Amérique ou des Indes. Le commerce du monde émigrait de la Méditerranée vers l'Atlantique.

Ainsi, l'heure avait sonné de la décadence. Aux prises avec des difficultés inextricables, les potentats de l'Italie, non inférieurs aux autres par le talent, l'étaient par le pouvoir, et ils sentaient vivement cette infériorité. De là l'orientation de leur politique, et ces procédés tortueux de la ruse, de la perfidie, suprême ressource des faibles, mais dont on finit par prendre l'habitude, et par user contre plus faible que soi. Lodovico le More, maître de fait à Milan, avant d'y avoir volé la couronne

ducale, n'est qu'un ambitieux insatiable, qu'un intrigant sans scrupules, « fort craintif, dit Comines, et bien souple quand il avoit paour, homme sans foy s'il veoit son prouffit[1] ». Alexandre VI, espoir des simples à l'heure de son exaltation[2], mais depuis longtemps jugé par les clairvoyants[3], est déclaré « vil, ayant conscience de son infamie[4] » : il ne songe, comme Sixte IV, qu'à créer un État à chacun de ses fils[5]; il viole traités, alliances, serments, mais réussit dans ses petits desseins par la perfidie, comme Grégoire VII dans ses grands par la violence. Le roi de Naples Ferrante, que nous avons vu à l'œuvre, tout ensemble traître et violent, universellement haï, aussi inférieur à son brillant et généreux père que supérieur à son abominable fils, allait céder la place à ce fils, à cet Alfonse, qui joint à l'incrédulité toutes les superstitions, qui tue, mais tremble pour lui-même devant la mort comme Louis XI, et qui pense, comme Charles-Quint, à s'ensevelir vivant sous la bure, dans un de ces monastères où l'on adore le Dieu qu'il blasphémait[6].

1. Ph. de Comines, *Mém.*, l. VII, c. 3, t. II, p. 311. Cf. Lettres de Niccolò Michelozzi, 10 mars 1492, et d'Agnolo Niccolini, 24 mai 1492, dans Desjardins, I, 547.

2. Voy. Alam. Rinuccini, *Ricordi*, p. 149, 150.

3. Dès 1460, Pie II lui reprochait les monstrueux excès de sa vie privée. Voy. une lettre de ce pape, datée de Petriolo, 11 juin 1460, dans *Ann. eccl.*, 1460, § 31, t. XXIX, p. 230. — En 1484, Guidantonio Vespucci, un Florentin, écrivait : « È tenuto sì superbo e di mala fede che non se ne ha paura ». (21 août 1484, dans Burchard, *Diarium*, éd. Thuasne, t. I, p. 507, app. nº 12.)

4. « La santità di N. S. di sua natura è vile et è conscius críminis sui. » (Guidantonio Vespucci et Pier Capponi à Piero des Medici, Lyon, 6 juin 1494, dans Desjardins, I, 399.)

5. Paolo Capello, orateur de Venise, 1500. Relation éditée par Tommaso Gar, sous ce titre : *le Relazioni della corte di Roma nel secolo* XVIº, t. I, dans les *Relazioni degli amb. veneti* d'Eug. Albèri.

6. Voy. Sismondi, t. VII, p. 368, 429, 431.

Piero des Medici, fils aîné de Lorenzo[1], n'était pas indigne de figurer dans cette compagnie princière. Mais, pour son malheur, les défauts et les vices par lesquels il y marquait sa place n'étaient point sans dangers à Florence. On n'y avait toléré, depuis un demi-siècle, la domination nullement légale de sa famille que grâce à la prudente réserve de Cosimo, de Piero le goutteux, de Lorenzo lui-même[2]. L'héritier de Lorenzo, on pouvait déjà le connaître, puisqu'il était âgé de vingt et un ans; mais on ne chercha qu'une chose : la facile transmission du pouvoir. Les principaux citoyens, avec les ambassadeurs étrangers, dont l'intervention peut paraître singulière[3], vinrent demander à la seigneurie que messer Piero tînt dans la République le même rang que son père, jouît des mêmes dignités, des mêmes privilèges[4]. Sagement conseillé par Bernardo Rucellai et Pagolantonio Soderini, ce jeune prétendant observait alors la modestie civile qui aurait pu être son salut : au nouveau roi de Naples qui lui offrait des terres dans le Royaume, il répondait qu'avec des ancêtres blanchis dans le trafic, il ne lui était pas permis d'être baron[5]. Mais l'heure de la prudence fut bien vite écoulée. Assuré du pouvoir, Piero en fut grisé.

1. Piero, né en 1471, avait 21 ans; son frère Giovanni le cardinal, né en 1474, 16; Giuliano, connu plus tard sous le nom de duc de Nemours, né en 1479, 12.

2. « La città, laqual Lorenzo... con istabil modestia civile avea retto. » (Vincenzo Acciajuoli, *Vita di Piero di Gino Capponi,* dans *Arch. stor.*, 1ª ser., t. IV, part. II, p. 27.)

3. Voy. dans Buser (*Doc.*, p. 536) une lettre de Charles VIII à Piero sur la mort de Lorenzo : « duquel il nous a despleu et desplaist autant que de personnaige qui pieça morut, tant pour l'amour que luy portions que pour le bien et utillité de la ville et cité de Florence (14 avril 1492). »

4. Ammirato, XXVI, 187.

5. Piero à Dionigi Pucci, orateur à Naples, 6 mai 1494, dans *Arch. stor.*, 1ª ser., t. II, p. 343-347.

C'est que aux conseillers des premiers jours avait succédé dans sa faveur, pour lui verser l'ivresse, ce Pietro Dovizzi de Bibbiena qui avait été le chancelier, le secrétaire intime de Lorenzo, l'instrument principal de ses tripotages financiers. Avec la pratique des affaires, Pietro de Bibbiena, comme on l'appelait, avait l'orgueil, disons mieux, la vanité de son crédit. Un jour, n'avait-il pas osé dire, en levant la main : — Ces deux doigts gouvernent toute l'Italie? — Gascon de Toscane, il exagérait sensiblement, ne faisait illusion à personne, mais s'attirait la haine de tous, en s'élevant au-dessus de ses pairs[1]. Pressé de se défaire d'un si insolent serviteur, le nouveau maître avait donné ordre au capitaine de l'envoyer à la potence; mais il s'était ravisé à temps[2], et le secrétaire, plus en faveur que jamais, rejetait les bons conseillers dans une bouderie grosse d'une opposition déclarée. Rucellai et Soderini s'y rencontrèrent avec les Strozzi, récemment revenus de l'exil, noyau d'autant plus redoutable que, bientôt, de nouveaux éléments s'y ajoutèrent : à l'aversion croissante, Piero fournissait en abondance aliments et griefs[3].

Ainsi livré à son mauvais génie, il ne dissimulait plus ses prétentions autocratiques et princières. On le voyait bien, car les affaires que traitaient naguère les divers offices passaient à sa chancellerie[4], et, ce qui est pis, on le disait sans s'en indigner[5], on l'y encourageait

1. Nardi, liv. I, t. I, p. 29, 30.
2. Cerretani, *Storia fiorentina*, inédite, dans Galli, *Arch. stor.*, 3a ser., t. XVI, p. 410, n. 3.
3. Voy. Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 10, dans *Op. ined.*, t. III, p. 95.
4. *Ibid.*, p. 96, 97.
5. « Piero discostandosi de' precetti paterni, pareva che aspirasse all' assoluto dominio della città. » (Vinc. Acciajuoli, *Vita di Pier Capponi*, dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. II, p. 26, 27.)

même par la flatterie. Si quelques camarades d'enfance, employés de sa diplomatie, le tutoient encore[1], les autres l'appellent maître, *padrone;* à lui plus souvent qu'à la seigneurie ou aux Dix de la guerre ils adressent leurs dépêches[2], pour qu'il les communique ensuite ou les dissimule à son gré[3]. Ces citoyens qui, fièrement plus tard, se vanteront d'avoir secoué le joug, y tendent le cou alors, sans regimber.

Quel était donc, du fait de la nature, cet homme que la bassesse humaine pervertissait comme à plaisir? Un grand et vigoureux adolescent, large d'épaules et de poitrine, plus ardent que personne à la paume, aux joutes, aux chevauchées, aux femmes, à tous les exercices du corps. Sa parole était facile, sa conversation agréable, au regard surtout de son père, si déplorablement nasillard. Son intelligence étroite avait du moins été cultivée par Angelo Poliziano. Il connaissait les lettres latines et les grecques; il savait composer en langue vulgaire, improviser des vers. Détourné des affaires par son goût des plaisirs, il ne s'en mêlait, par

1. Voy. dans Desjardins, t. I, les dépêches de Piero Alamanni, Dionigi Pucci, Angiolo Niccolini, Pierfilippo Pandolfini.

2. « Per mia fè, padrone, si vedeva... » (Francesco della Casa à Piero, Tours, 2 octobre 1493, dans Desjardins, I, 259.) — « Offeritemi al padrone, in corpo e anima in ogni suo bisogno. » (Le même à Pietro de Bibbiena, Lyon, 7 mai 1494, *ibid.*, p. 298.) Ce Fr. della Casa, d'une famille ralliée aux Medici, vers la mort de Lorenzo, était envoyé en France au mois de juin 1493 pour acheter à plus haut prix les serviteurs de Charles VIII qu'achetait Lodovico le More, notamment Vesc qui avait le sceau du roi à sa disposition et qui donnait à son gré toutes les lettres de créance pour l'Italie. (Voy. A. de Boislisle, *Notice biographique et historique sur Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire*, p. 61. Paris, 1884, et la notice de Desjardins, I, 221. Sur la vénalité et la puissance de Vesc, Fr. della Casa à Piero, Paris, 28 juin 1493, dans Desjardins, I, 227.)

3. « Per la lettera delli magn. Octo della Pratica, potete vedere... laquale lettera vi si manda aperta, acciò veggiate quello che in essa si contiene, e possiate farla presentare o nò, come vi pare. » (Guidant. Vespucci et Pier Capponi à Piero, Lyon, 5 mai 1594, dans Desjardins, I, 383).

aventure, qu'avec le caractère altier des Orsini, qu'il tenait de sa mère Clarice, de sa femme Alfonsina. Prompt à la colère, impuissant à la dissimulation, il ne se contenait pas dans les Conseils, fâcheuse disposition chez un jeune seigneur qui ne savait encore rien de la politique, qui ne l'étudiait point, qui n'écoutait que son secrétaire aussi borné qu'ambitieux, et qui entendait que ses ordres fussent aveuglément obéis[1]. Quelle différence avec son père! « Je dis que Piero n'est pas Lorenzo », écrivait à Piero lui-même le général des *Servi* de Bologne[2].

Nous verrons plus loin par quelles fautes dans la politique générale il consomma de ses propres mains sa ruine. Il faut montrer d'abord comment il la préparait par des imprudences de tous les jours, en se faisant des ennemis personnels de gens dont il voulait faire ses sujets. Ici l'ordre chronologique importe peu : il s'agit surtout de marquer une tendance.

S'il y avait une famille florentine à laquelle il eût des obligations, c'était assurément celle de ce Tommaso Soderini qui avait si vigoureusement, si opportunément soutenu Lorenzo et Giuliano, alors qu'il semblait incertain qu'on les laissât succéder à leur père. Or voici comment il témoignait sa reconnaissance. Pagolantonio de Tommaso, son sage conseiller des premiers jours, voulant marier son fils à la fille du richissime Filippo Strozzi,

1. Voy. le portrait de Piero, tracé par Pier Soderini dans son dialogue avec Bernardo del Nero, Pier Capponi et Pier Guicciardini (Guicciardini, *Del reggimento di Firenze, Op. ined.*, t, II, p. 45, 46). Ranke (*Zur Kritik neuerer Geschichtschreiber*, p. 8, Leipzig, 1824) ne veut pas considérer Guicciardini comme une source historique, mais c'est un ouvrage de sa jeunesse, et Ranke ne connaissait pas les *Opere inedite*.

2. Texte dans Buser, p. 533 et Tommasini, I, 122, n. 3.

il y fit opposition, sous le prétexte non dissimulé que son père n'eût pas permis l'alliance des écus avec la sagesse. N'ayant pu l'empêcher, il insultait le jeune époux, à ce point qu'il en reçut un soufflet. Dans son courroux, il eût tout fait pour assouvir sa vengeance; mais il y fallait du temps et l'on se gardait. La réflexion lui rappela les conseils de Lorenzo, la nécessité de conduire avec douceur « ce peuple ombrageux qui se cabrait contre le mors[1] ». Il se contenta donc d'envoyer orateur à Venise Pagolantonio Soderini, que suivit son fils[2]. Le châtiment était doux, mais le ressentiment implacable, et la rupture complète.

Dans la famille même des Medici, la branche cadette, celle de Lorenzo, frère de Cosimo, était jusqu'alors restée dans l'ombre, étrangère à la politique, uniquement attentive à s'enrichir et à jouir de ses richesses. Ni ce Lorenzo, ni son fils Pierfrancesco, n'avaient donné d'ombrage à celui de leurs parents qui régnait, et les fils de Pierfrancesco, Lorenzo et Giovanni, étaient pour leur cousin Piero des camarades d'enfance. Le plus jeune des deux, Giovanni, n'avait que quatre ans de plus que lui, et il passait pour le plus bel homme de son temps[3]. A la beauté, à la richesse s'ajoutaient encore d'autres sujets de jalousie. Tandis que Piero rompait, comme on le verra, avec la politique traditionnelle de sa patrie, en se rapprochant de la cour de Naples, ses deux cousins, restés fidèles à la cour de France, en étaient récompensés avec éclat par des charges honori-

1. Manfredi rapporte à Ercole ces paroles de Piero lui-même. (Dép. du 16 avril 1494. *Atti e mem.*, t. IV, p. 329, n° 16.)
2. Nardi, l. I, t. I, p. 31.
3. Ammirato, XXVI, 196.

fiques et lucratives[1]. Il n'était rien qui n'aigrît cette rivalité domestique : querelles de jeu, compétitions d'amour, une grosse tache d'encre faite à dessein par Piero sur la robe en toile d'argent de Giovanni, un masque arraché, un soufflet donné ou annoncé, et, en réponse, un poignard porté jusque sur la poitrine du *padrone*, tels sont les griefs d'accident qu'allèguent les auteurs[2], et qui dissimulent les causes profondes.

Le 26 avril 1494[3], Piero jetait en prison ses deux cousins, sans alléguer aucun motif. Ses motifs, il les communiqua ensuite, sans doute, aux nombreux Conseils appelés à délibérer sur l'affaire; il leur fit présenter, selon l'usage, des confessions extorquées aux accusés. Chacun y opina, sans phrases, que le « crime » méritait la mort, mais que, pour des Medici, l'on pouvait se borner à la prison perpétuelle et à la confiscation[4]. Piero leur avait dicté cette sentence, ayant été

1. Guidant. Vespucci et Pier Capponi à Piero, Lyon, 9 mai 1494; Instructions données à Jean Matharon, amb. de France à Florence, 11 juin 1494, dans Desjardins, I, 390, 415, 416.

2. Nardi, l. I, t. I, p. 32; Guicciardini, *Stor. d'Italia*, l. I, t. I, p. 137, éd. de Paris, 1832; Ammirato, XXVI, 196.

3. Luca Landucci, *Diario*, p. 67. Nardi (I, 31) dit 1493; mais il dit lui-même que ce fut sous le gonfalonier Tommaso Minerbetti, qui ne le fut qu'en avril 1494. Voy. d'ailleurs Luca Landucci, p. 67, Ammirato, XXVI, 194. La protestation du gouvernement de Charles VIII est des 7, 9, 21 mai 1494, dans Desjardins, I, 296, 303, 390.

4. Puccio Pucci à Piero, Rome, 16 juin 1494, dans Desjardins, I, 490. Cette lettre est le récit de l'affaire tel qu'il a été présenté au pape par Pucci. On a donc, dans ce document, la version même de Piero. Luca Landucci (p. 67) dit discrètement : « Dissesi che vi fu chi voleva che fussino morti, ma non si disse perchè. » Le pourquoi se voit dans Parenti (f° 33 v°, 34). L'évêque de Lodève, fils de Briçonnet, traversant la Toscane, les deux frères lui donnaient l'hospitalité dans leur villa, alors que des logements lui avaient été préparés d'office à l'auberge. Au nombre des confessions extorquées se trouvait celle-ci, que chacun des deux frères recevait de Charles VIII une pension de 2,000 écus. C'était probablement vrai, mais le cas était trop ordinaire pour que Piero eût lieu d'en être « outré », comme le dit M. Fr. Delaborde, *l'Expédition de Charles VIII en Italie*,

détourné de la sentence capitale par les objurgations de ses amis, par celles surtout du roi très chrétien[1]. Après tant d'arbitraire et de sévérité, il plut au jeune maître de se donner comme un vernis de clémence : il transforma l'arrêt en une relégation obligée sur le territoire de la République, avec interdiction de s'approcher de Florence à plus d'un mille[2]. Puis, il faisait élargir les condamnés (29 avril), il affectait de se promener familièrement en leur compagnie, « louable chose » aux yeux des simples et même de tel ambassadeur[3]. Mais en général on vit plus clair autour de lui : si l'on fait honneur à son humanité de sa clémence, on n'en pensa pas moins qu'elle lui fut imposée par la crainte de dangers imminents[4]. En effet, il n'alla point, malgré bien des prières[5], jusqu'à lever la condamnation. Dans leur maison de campagne où ils se retirèrent (14 mai) comme prisonniers, et en laissant en otage les enfants de Lorenzino, ses deux cousins furent accompagnés, visités par une foule de leurs compatriotes. Bien vus au dehors comme au dedans, quoi qu'en dise Puccio Pucci, orateur de la République à Rome[6], ils sont, par la

p. 362. Paris, Didot, 1888. Ce fut un prétexte public pour des vengeances privées.

1. Francesco della Casa à Pietro de Bibbiena, Lyon, 7 mai 1494; Guidant. Vespucci et Pier Capponi à Piero, Lyon, 9 mai 1494, dans Desjardins, I, 296, 390.

2. Puccio Pucci à Piero, *ibid.*, Desjardins, I, 490.

3. Manfredi à Ercole I de Ferrare, 4 mai 1494, dans *Atti e mem.*, t. IV, p. 329, n° 17.

4. Parenti, f° 34-35, dans Fr. Delaborde, *l'Expédition de Charles VIII*, p. 364.

5. « Marcello e uno frate Lauro Tristo che qui sollecitono per Lorenzo e Giovanni di Pierfrancesco, dicono che il re ha scritto di costà in loro favore e manda per loro. » (Fr. della Casa à Piero, Lyon, 21 mai 1494, dans Desjardins, I, 303, 304).

6. Puccio Pucci à Piero, Desjardins, I, 491.

force des choses, les chefs désignés de l'opposition, jusqu'au jour où, Charles VIII approchant, ils se réfugieront auprès de lui pour leur sûreté, peut-être aussi pour leur vengeance[1].

Même maladresse, même impétuosité étourdie de Piero avec son frère le cardinal, qu'il ne sut pas ménager; avec Fra Hieronimo Savonarola, ce prédicateur populaire, cet ennemi personnel, dont il ne sentit pas, comme son père Lorenzo, la force grandissante. Il supportait impatiemment qu'un misérable moine annonçât dans tous ses sermons les fléaux qui menaçaient l'Italie, car c'était condamner à la fois le passé et le présent, les mœurs privées, les progrès de l'immoralité comme du luxe, dont, à l'égal des siens, il donnait l'exemple. En 1492, il interdit la prédication de l'avent à Savonarola et à son rival de succès, le franciscain Domenico de Ponzo[2]. Savonarola fut mécontent, puisqu'il quitta Florence, pour prêcher à Bologne le carême de 1493[3]; mais les Florentins le furent bien plus encore, car on les privait de ce qui, pour certains, était le pain de vie, pour les autres une joute littéraire autant que religieuse, un vrai régal.

1. Nardi, l. I, t. I, p. 31-33; Nerli, III, 58; Luca Landucci, p. 67; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 3, t. I, p. 178. Le 21 octobre 1494, Fil. Valori, écrivant de Terracine à Piero, parle de l'évasion des deux frères comme d'une nouvelle qu'il vient de recevoir. Voy. le texte dans Desjardins, I, 479. On n'a jamais bien éclairci, dans les documents, les vrais motifs de cette affaire.

2. Les apologistes de Savonarola ne parlent que du franciscain pour cette défense; mais c'est un mensonge par omission, car on voit dans le recueil des sermons de cet Avent, qu'en 1492, il s'arrête au 13e, tandis que dans les autres années, les sermons de l'Avent sont plus nombreux. Cf. Sermons sur l'arche de Noé (1492) avec ceux de 1491 (sur le psaume *Quam bonus Israel Deus*, au nombre de 25), et de 1493 (sur le prophète Aggée, au nombre de 23). Voy. notre *Jér. Sav.*, t. I, p. 65, n. 1.

3. Voy. notre *Jér. Sav.*, t. I, p. 65 et n. 2; Villari, I, 144.

Ces fautes étaient graves; elles n'eussent pourtant point conduit l'imprudent à sa perte. Ce qui le perdit, c'est la mauvaise conduite des affaires extérieures[1]. Sa situation, à vrai dire, n'était point aisée entre Milan et Naples, dont la mésintelligence tenait à des causes trop sérieuses pour qu'on y pût mettre fin. Allié sans constance et sans foi, Lodovico le More[2] était un parent pire encore; il se maintenait régent, quoique Gian Galeaz eût atteint l'âge d'homme. Le disant, plus qu'il n'était, de faible intelligence[3], il le détenait à Pavie, accusé par Isabel d'Aragon, femme du captif, de l'empoisonner lentement[4]. Père d'Isabel, le duc de Calabre avait embrassé la querelle de son gendre avec plus d'ardeur que le vieux Ferrante, impartial dans une lutte qui devait, quel qu'en fût le vainqueur, placer la couronne ducale sur la tête d'un de ses arrière-petits-fils[5]. Ce roi du lendemain l'était déjà plus que celui dont un pied se posait sur la tombe entr'ouverte, et il regardait la Lombardie comme son bien héréditaire[6]. Enivré de ses succès contre les barons et contre les Turcs, il affectait de dédaigner l'adversaire milanais, l'appelait et le faisait

1. Voy. des fragments de lettres où le cardinal adresse à Piero des représentations, dans Buser, p. 533 sq., et Tommasini, p. 108.

2. Voy. sa paix particulière à Bagnolo, en août 1484, dans Cherrier, I, 323.

3. Carteggio mediceo, filza 53-82 dans Cherrier, I, 319; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, t. I, p. 73.

4. Voy. une des lettres d'Isabel dans Cherrier, I, 323, et P. Jove, *Historiæ sui temporis*, l. I, p. 5 v°, Paris, 1558.

5. Si en effet, la fille du duc de Calabre avait épousé Gian Galeaz, la femme du More était petite-fille de Ferrante, par sa mère la duchesse de Ferrare. Le fils de Galeaz et celui du More étaient donc les arrière-petits-fils du roi de Naples.

6. Filippo Visconti, mort sans héritier mâle, aurait laissé la Lombardie au roi Alfonse, aïeul de Calabre, pour qu'il la défendît contre les Vénitiens qui la convoitaient. Voy. Machiavel, *Frammenti storici*, p. 135 A.

appeler, dans les dépêches, « le duc de Bari », ou même « messer Lodovico[1] ».

Justement inquiet, car ses forces étaient très inférieures, Lodovico manœuvrait avec l'habileté d'un politique. Prenant son point d'appui sur les traités d'union entre les puissances italiennes, confirmés à Bagnolo en 1484 et à Rome en 1489, il tenait, par un acte public, à montrer cette union plus étroite que jamais; il proposait que les ambassadeurs de Naples, Milan, Florence, Ferrare, chargés de complimenter le nouveau pape, se donnassent rendez-vous devant Rome pour y entrer ensemble, et haranguer Alexandre VI, par l'organe de l'orateur de Naples, parlant au nom de tous[2].

Piero n'avait aucune bonne raison de s'y opposer. Son intérêt, comme celui du More, était même de montrer que l'Italie, grâce à la cohésion de ses provinces, pouvait encore passer pour une force. Mais il s'était mis en tête de conduire lui-même l'ambassade florentine. Il voulait, dans une grande pompe, étaler la magnificence de ses équipages, les trésors de pierres précieuses amassés par son père et son aïeul. De ces joyaux étaient ornés jusqu'aux habits de ses pages. On évaluait le collier d'un d'entre eux à deux cent mille florins. Dans une ambassade collective, tout ce luxe eût été moins remarqué. Perdrait-on tout le travail des tailleurs, brodeurs, décorateurs, qui avaient rempli, deux mois, le palais Medici? L'évêque d'Arezzo, l'an-

1. Ces dépêches, écrites pour la plupart par Pontano, sont aux archives de Naples. Voy. Villari, I, 207, 2e édition. Nous citerons désormais d'après cette seconde édition, datée de 1887, qui contient certaines choses qui ne sont pas dans la précédente.
2. Sismondi, VII, 345.

cien précepteur de Lorenzo, Gentile Becchi, aurait-il « fourbi » en vain la belle harangue qu'il devait débiter au pied du trône pontifical, et qui était peut-être le chant du cygne[1] ?

D'autres motifs moins frivoles, mais non moins personnels, pesaient encore sur les déterminations de Piero. Se sentant incapable de tenir à Rome le rôle prépondérant qu'y avait su prendre son père, il y voulait du moins tenir le premier, et n'entendait le céder à aucun de ses concitoyens. Exerçant le pouvoir d'un prince souverain, il en convoitait le titre ; il cherchait qui pût l'appuyer contre les résistances à prévoir. Or, la conciliation était impossible entre Milan et Naples ; il fallait donc choisir. Des raisons plausibles l'inclinaient vers Naples : la dynastie y était mieux assise que ne pouvait l'être un usurpateur contesté. Le pape, ayant pour ses fils des vues semblables, devait pencher du même côté, et Naples, Rome, Florence unies pouvaient constituer un groupe respectable, sans solution de continuité. Enfin, Virginio Orsini, parent de Piero comme Ferrante, poussait à la roue. Mais un vrai politique eût voulu voir ce qu'il y avait au bout.

Ce qu'il y avait, c'est que Lodovico, ennemi de Venise pour cause de voisinage, comme de Naples pour cause d'ambition, et abandonné du reste de l'Italie, ne pouvait que se jeter dans les bras de la France, que la provoquer à une diversion sur Naples, pour y faire valoir des titres contestés, mais nullement

1. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, t. I, c. 1, p. 80 ; *Stor. di Fir.*, c. 10 *Op. ined.*, III, 98 ; *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi, Delizie degli erud. tosc.*, XXIII, 280 ; Franc. Belcari, *Rer. gallic. Comment.*, l. V, p. 114, Lyon, 1625 ; Ammirato, XXVI, 188.

oubliés[1]. Dans quel embarras, dès lors, devait se trouver Piero, brouillé avec les Sforza, ces anciens amis de sa famille, avec la couronne de France, dont sa patrie, sauf sous les Albizzi[2], et dont son père même avaient toujours recherché l'alliance et l'amitié[3]! Vînt une invasion, ne se trouverait-il pas, bien avant Rome et Naples, exposé aux coups?

Mais le fils de Lorenzo n'avait rien d'un politique. L'atavisme était en défaut dans sa personne. Il suivit obstinément son vaniteux caprice. Il chargea son orateur, à Naples, de pousser le roi Ferrante à décliner, comme lui, la proposition du More[4]. Là est le germe d'une alliance peut-être provoquée par des protestations de dévouement[5], sans aucun doute accueillie

1. Sur la valeur de ces droits, M. Ph. Van der Haegen a publié dans la *Revue historique* (mai 1885, t. XXVIII, p. 89) un travail intéressant et nouveau intitulé *Examen des droits de Charles VIII sur le royaume de Naples*, où il montre la nullité de ces prétendus droits.

2. Les Albizzi, maîtres de Florence, s'étaient prononcés pour Charles de Durazzo contre la France représentée en Italie par Enguerrand de Coucy. Voy. notre t. VI, p. 23.

3. Que la politique de Lorenzo fût française, non napolitaine, c'est ce qui résulte de plusieurs documents. Voy. entre autres une dépêche de Guidant. Vespucci indiquant comme *papable* pour succéder à Innocent VIII, le cardinal de Naples, parce qu'il est mal avec le roi (14 août 1484, dans Burchard, *Diarium*, t. I, p. 497, append. n° 5, éd. Thuasne, Paris, 1883). — Charles VIII écrivait à Lorenzo pour qu'il empêchât Maximilien d'être reconnu roi des Romains par le pape (Voy. le texte dans *Arch. stor.*, 3a ser., XV, 289, note). Lorenzo écrivait à son orateur en cour de Rome, Giov. Lanfredini, que le roi très chrétien est « di tanta potentia e di tanto momento alle cose cristiane che non giudicherò mai se non bene che stando con lui accomodatamente e con ogni respecto et di compiacerlo, pure mi rimetterò sempre a l'indicto sapientissimo di sua santità. » (*ibid.*, p. 290).

4. Ammirato, XXVI, 188, 189. Sur l'initiative de ce refus les auteurs modernes ne s'accordent point : Sismondi prétend (VII, 346) que Ferrante avait déjà donné sa parole à Lodovico; Capponi (II, 205) au contraire que Piero fut poussé par les princes aragonais. Ni l'un ni l'autre ne donnant leurs sources, il est plus sûr de suivre Ammirato.

5. Cela dès la mort de Lorenzo. Voy. une dépêche de Piero Alamanni. 12-17 novembre 1492, dans Desjardins, I, 436.

avec joie par Ferrante[1], mais dont toujours s'étaient défiés les Florentins[2].

A ces mines, le More opposait ses contre-mines. Il tendait à couper Naples de Florence, en exhortant Alexandre VI à s'opposer aux agrandissements des Orsini. Il l'y trouvait disposé, depuis que ce pontife désespérait de marier à une bâtarde d'Alfonse le dernier de ses fils. Déjà, depuis deux ans, Ferrante avait pris à sa solde les gibelins Colonna[3], et maintenant il manœuvrait pour s'assurer les guelfes Orsini[4]! Que Virginio Orsini achetât de Franceschetto Cybo, sans point d'appui depuis la mort d'Innocent VIII son père, les deux châteaux-fiefs d'Anguillara et de Cervetri, situés non loin de Rome, il servirait de trait d'union au Napolitain et au Florentin pour tenir en échec la papauté[5]. Le pape accorderait-il son autorisation de suzerain à la vente consentie par un de ses feudataires? Il l'accorda, moyennant qu'on lui en comptât le prix, déjà payé au vendeur, et qu'Alfonse de Calabre, surmontant son dégoût, livrât sa bâtarde au dernier des bâtards Borgia[6]. Sforza joué l'était

1. Voy. les dépêches de Piero Alamanni, Naples, 14 décembre 1492, 2 janvier 1493, dans Desjardins, I, 441-444.

2. Déjà, en 1492, l'orateur florentin à Rome se déclarait hostile à Ferrante (*Ibid.*, p. 436, 437).

3. Dépêche de Pagolantonio Soderini à Lorenzo, 6 septembre 1490, Desjardins, I, 438, note.

4. Piero Alamanni à Piero, 12-17 novembre 1492, Desjardins, I, 438.

5. Allegretti, XXIII, 826; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 1, p. 82, 116; *Stor. di Fir.*, c. 10, *Op. in.*, III, 99. On prétend que sur les 44,000 ducats d'achat, Piero en fournit 40,000. Ce n'est guère croyable, ses finances étaient en trop mauvais état.

6. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 1, t. I, p. 92; Ammirato, XXVI, 192. — Giuffri Borgia ou Borja épousa Sancia, reçut la principauté de Squillace avec 10,000 ducats de revenu. (Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 2, t. I, p. 116.)

deux fois : Ferrante prétendait remplacer, à la cour pontificale, l'influence du cardinal Ascanio, renvoyé à son frère le More, par celle du cardinal Giuliano de la Rovere, le futur Jules II[1].

Ainsi menacé, doublement inquiet[2], n'ayant plus la couverture de Florence au sud, Lodovico ne voyait donc, pour le protéger, que celle de la France au nord, faute capitale sans doute, car les sires des fleurs de lis avaient sur Gênes et sur Milan, comme sur Naples, des prétentions à faire valoir; or qui ne sait que l'appétit vient en mangeant? Mais que des Italiens flétrissent le More pour crime de lèse-patrie, c'est la mauvaise querelle des Gracches se plaignant de la sédition. Il n'y avait pas, dans la péninsule, de tradition mieux établie que l'appel à l'étranger. Si Gian Galeaz Visconti reprochait jadis à ses adversaires d'attirer sur leur pays « des nations barbares et étranges[3] », il les eût, au besoin, attirées contre eux. Depuis que l'Allemagne était hors de cause, et qu'à l'exemple de Dante on n'appelait plus les empereurs, on avait vu les princes d'Anjou bien accueillis d'une moitié de l'Italie, et Charles VI sollicité par l'oligarchie florentine d'accéder à la ligue contre Gian Galeaz sur promesse de partager les conquêtes[4]. Puis étaient venues les expéditions des Armagnacs et la domination de Boucicaut[5]. Il avait fallu à Louis XI

1. Lettre de Ferrante au prince d'Altamura, Aversa, 29 juillet 1493, dans *Codice aragonese*, t. II, part. 2, n° 532, important recueil publié par Fr. Trinchera.

2. Dépêche de Piero Guicciardini, orateur florentin, 10 août 1493, dans *Arch. stor.*, 3ª ser., XVI, 392.

3. Voy. notre t. VI, p. 69.

4. En 1388. Voy. les sources indiquées dans notre t. VI, p. 57, note 4, et p. 58, note 1.

5. Voy. notre t. VI, p. 62-76, et 132-143.

toute sa prudence, toute sa résolution de ne réaliser qu'aux dépens de ses grands vassaux « le paradis de son imagination, la France arrondie », pour résister aux sollicitations dont il était à son tour l'objet, et que rendaient plus tentantes les droits qu'il avait trouvés dans l'héritage du duc Charles de Provence et du Maine[1]. Politique sensé, il avait favorisé la confédération des États de la péninsule, pour s'en aider contre « l'infini des Allemagnes », suivi dans cette voie vraiment française par sa fille, la régente Anne de Beaujeu[2].

Mais avec Charles VIII ce fut tout autre chose. Les Italiens eurent bientôt jugé ce prince de vingt-deux ans, difforme de corps comme un fœtus, infirme d'esprit et de parole, ignorant presque les caractères de l'écriture, et si passionné pour les exercices corporels, qu'il laissait à son Conseil tout le soin des affaires sérieuses[3]. De ce

1. Le 11 décembre 1481. Voy. sur les provocations de Sixte IV, Gelli, dans *Arch. stor.*, 3ª ser., XV, 295, et *Mémoire de ce qu'ont besongné, à Rome, les sieurs de Rochechouart et maître Jean Rabot selon la charge que le Roy leur en a donnée;* dans Godefroi, *Observ. sur l'hist. de Charles VIII*, p. 312.

2. Voy. sur les provocations des Vénitiens qui voulaient conquérir Ferrare, et des Génois qui voulaient conserver Sarzana, convoitée par les Florentins, en 1484, Romanin, IV, 417, et Gelli, *Arch. stor.*, 3ª ser., XV, 295, 296. Les notes de ce dernier travail sont curieuses pour les négociations de 1484 à 1490 : elles contiennent des fragments de dépêches. — On peut lire avec profit, sur cette question des rapports de la France avec l'Italie et sur les provocations faites aux rois très chrétiens de descendre dans la péninsule, comme sur le plus ou moins de désir qu'ils avaient de le faire, les 213 premières pages du volume de M. François Delaborde, *l'Expédition de Charles VIII en Italie*. Peut-être ne faudrait-il pas voir, avec M. Delaborde, dans les négociations constantes entre Louis XI et les Italiens, la preuve que ce prince pensait à faire l'expédition que fit son fils. Les arbres ici empêchent de voir la forêt. En réunissant tous ces petits faits de négociations, on en pourrait dire autant de presque tous les rois de France.

3. Dépêche des Vénitiens Contarini et Cappello dans Romanin, t. V, p. 13. — Le portrait physique de Charles VIII est partout. Voy. celui que trace Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 1, 3, t. I, p. 107, 163, et celui qu'Henri Martin (VII, 227, n. 1) emprunte au physionomiste italien Bar-

Conseil, composé d'hommes de bas étage, il n'écoutait que les avis aventureux. Son rêve était de marcher sur les traces d'Alexandre, de Charlemagne, des chevaliers de la Table-Ronde. Ses lectures lui avaient mis en tête Constantinople et Jérusalem.

C'est chose dangereuse pour un monarque de « n'être pas, comme dit Comines, accompagné de sages gens », surtout quand il est dépourvu de sens et « plein de son vouloir[1] ». Il ne faisait que « saillir du nid[2] », quand Lodovico le More « commença à faire sentir à ce jeune roy des fumées et gloires d'Italie[3] ». Ce fut, suivant un ambassadeur, « un coup plus italien que français[4] », car, lisons-nous encore dans Comines, « par toute Italie ne se désiroient qu'à se rebeller[5] ». Les « sages gens » qui, par aventure, vivaient auprès de Charles VIII, devaient se résigner à voir leurs conseils inutiles. Des deux plus prudents, l'un, Comines même, sire d'Argenton, l'était trop ; il passait pour naviguer selon le vent[6], et manquait d'autorité. L'autre, Anne de Beaujeu, madame la Grande, comme on l'appelait, avait usé la sienne aux jours difficiles de sa régence[7]. Sur les mar-

tolommeo Coclès. Cf. Fr. Delaborde, *l'Expédition de Charles VIII*, p. 154, 155, les textes qu'il cite et les sources qu'il indique. Nous verrons plus bas comment Charles VIII apparut aux Florentins.

1. Comines, l. VII, ch. 1, t. II, p. 292, et ch. 5, p. 328. Cf. Bernardo Rucellai (Oricellarii), *De bello italico commentarius*, p. 13. Londres, 1724.

2. Comines, l. VII, ch. 5, t. II, p. 329.

3. *Id.*, l. VII, ch. 3, t. II, p. 311.

4. Voy. Alph. Dantier, *l'Italie, études historiques*, II, 203.

5. Comines, l. VII, ch. 8, t. II, p. 346.

6. Fr. della Casa à Piero, Paris, 28 juin 1493 ; Desjardins, I, 227, 229, 233. Il faut bien reconnaître, d'ailleurs, que le dévouement de Comines était vénal : « Spesso mi ricorda e domanda se delle sue faccende mi avete risposto cosa alcuna. Vedete, potendo, compiacerli in qualche cosa ». (Du même, Paris, 17 juillet 1493 ; Desjardins, I, 238.)

7. Leo (II, 450) soutient, contrairement à tous les témoignages, qu'Anne de Beaujeu poussait à l'expédition pour reprendre le gouvernement.

ches du trône, le duc d'Orléans, héritier des Visconti, ne souhaitait que de pêcher Milan en eau trouble. De plats courtisans, des serviteurs cupides poussaient Charles VIII dans sa chère voie des aventures. Au premier rang, Guillaume Briçonnet, fils d'un marchand de Tours et naguère marchand lui-même, puis fermier de la généralité de Languedoc sous Louis XI, d'où le nom de général qu'on lui donnait[1]. Devenu riche et veuf, il s'était fait homme d'église pour protéger ses biens[2], évêque de Saint-Malo, surintendant des finances, en attendant qu'il devînt cardinal, archevêque de Reims et de Narbonne[3]. C'était un homme subtil, rusé, trompeur, « plein de confiance en sa cervelle[4] », constant ennemi des Florentins, et surtout de Piero[5]. Aussi hostile, mais plus entendu et plus ferme[6] était Étienne de Vesc[7], Lan-

1. Voy. *passim* les dépêches de Fr. della Casa, dans Desjardins, et notamment à la p. 257. Cf. Fr. Delaborde, *l'Expéd. de Ch. VIII*, p. 284, et les sources auxquelles il renvoie.

2. « Fattosi di chiesa per non diventare uno di spongia, che è ricchissimo ». (Gentile Becchi à Pietro de Bibbiena, Tours, 12 novembre 1493; Desjardins, I, 343.)

3. Né en 1445, évêque de Saint-Malo en 1493, cardinal en 1495, mort en 1514. Il était entré fort tard dans les ordres. Voy. sur Briçonnet, *Notice sur Étienne de Vesc*, par A. de Boislisle, p. 34-43.

4. G. Becchi à Piero de Bibbiena, 12 novembre 1493 (Desjardins, I, 343).

5. « Per quanto intendo, non bene amico della nazione nostra. » (Fr. della Casa à Piero, Paris, 28 juin 1493; Desjardins, I, 226. Cf. du même, 17 juillet 1493, p. 237). « È il più falso uomo, inimico di nostra nazione e massime di Piero ». (G. Becchi à P. de Bibbiena, Tours, 12 nov. 1493; Desjardins, I, 343.) « Mai amò la nazione nostra ». (Fr. della Casa à Piero, Moulins, 28 février 1494; Desjardins, I, 278.) C'est par ironie que Fr. della Casa, écrivant à G. Becchi, appelle Briçonnet *il paternostro*. (*Ibid.*, p. 281.) Cf. Comines, l. VII, c. 1, t. II, p. 291; P. Jove, l. I, f° 9 r°; Denys Godefroi, *Observations sur l'histoire du roi Charles VIII*, p. 638, à la suite de l'*Hist. de Charles VIII*, par Guill. de Jaligny. Paris, 1684.

6. Fr. della Casa à Piero, Moulins, 28 février 1494; Desjardins, I, 278.

7. Sur Étienne de Vesc, voy. l'ouvrage définitif de M. de Boislisle, cité plus haut, qui lève tous les doutes, notamment sur le nom qu'on

guedocien de naissance, longtemps valet de chambre du roi, devenu sénéchal de Beaucaire, président de la chambre des comptes, en attendant qu'il devînt duc de Nola, pour avoir porté l'épée de connétable à l'entrée du roi dans Naples. « Homme de petite lignée, jamais il n'avoit veu ni entendu nulle chose au faict de la guerre [1] ». Déjà enrichi avant l'expédition, il voulait s'enrichir encore [2]. A eux deux, quoique « de petit état et qui de nulle chose n'avoient eu expérience [3] », ils gouvernaient tout [4], ils étaient « les oreilles du roi [5] », et l'évêque de Lodève, fils de l'évêque de Saint-Malo, était « l'oreille de l'oreille de ce roi [6] », qui ne savait rien résoudre qu'on ne lui eût suggéré [7]. Ainsi les peignent leurs ennemis.

A leurs excitations intéressées se joignaient celles des Italiens. Les émigrés napolitains, les barons échappés à l'horrible massacre qui avait déshonoré Ferrante

écrivait Vèse et Vers aussi bien que Vesc. A la p. 1, n. 1, l'auteur donne la bibliographie de son sujet. Comines, dit-il, avait des raisons personnelles pour amoindrir Vesc, qu'appréciait fort Louis XI : Vesc avait été un des instruments de l'enquête qui détruisit la fortune du futur historien (p. 2, 6-8, 11). Il y a, du reste, des Vèse comme des Vesc. On peut voir dans Buser (doc. p. 581) une lettre à Lorenzo, du 28 mars 1492, signée Estyene de Vesc. Il mourut en 1501. Il était né vers 1447.

1. Comines, l. VII, c. 1, t. II, p. 291.

2. *Id.*, l. VII, c. 3, t. II, p. 312.

3. *Id.*, l. VII, c. 5, t. II, p. 329.

4. « Loro due governano tutto ». (Fr. della Casa à Piero, Moulins, 28 février 1494; Desjardins, I, 278.) Cf. Comines, l. VII, ch. 1, 2, 3, t. II, p. 294, 295, 301, 312.

5. « Tutti e due sono gli orecchi del Re ». (G. Becchi à Piero, Tours, 16 octobre 1493. Desjardins, I, 338.)

6. Du même, Tours, 3 novembre 1493; Desjardins, I, 341.

7. « S. M. non usa nè sa, in tutte cose che gli si è parlatò, rispondere più particularmente, se già non è qualche materia di che lui sia molto bene prima informato e instrutto, e la abbia molto a cuore ». (Fr. della Casa à Piero, Paris, 17 juillet 1493; Desjardins, I, 234.) M. de Boislisle, *loc. cit.* ann. 1879, p. 312, défend la mémoire de Vesc et Briçonnet contre les accusations de vénalité. Il loue chez eux l'esprit de suite, la ténacité, la prudence. Godefroi (*Preuves*, p. 638) l'a fait avant lui.

et son fils[1], juraient, foi d'émigré, depuis deux années, que la population du Royaume se porterait au-devant de l'envahisseur[2]. Déjà, en septembre 1489, Innocent VIII promettait au nouveau roi de France l'appui de l'Église pour s'emparer des États de Ferrante excommunié[3]. Alexandre VI de même, dans le temps qu'il n'espérait plus pour son benjamin la bâtarde de Calabre[4]. Un Italien a donc pu dire : « L'Italie appelait les Français et les Français hésitaient à venir[5]. » C'est que « les gens du Nord offraient le Sud et ceux du Sud le Nord »[6].

Le 26 mars[7] 1492 arrivait à la cour de France une ambassade milanaise, dont le chef était le comte de Cajazzo, fils de ce San Severino que ses talents militaires et ses intrigues avaient illustré en Lombardie. Les émigrés de la branche aînée, le prince de Salerne et les princes de Bisignano, firent bon accueil à ce fils d'un père « sailly d'une fille bastarde », non pas seulement, comme dit Comines, parce qu'ils « ne font point grant différence au païs d'Italie d'ung enfant bastard à ung légitime[8] », mais surtout parce qu'il entrait dans leur jeu. Il venait, en effet, sous couleur de féliciter le jeune

1. Cipolla, p. 679. Voy. dans l'*Arch. stor.*, 3ª ser., XVI, part. 2, p. 386, une lettre de Lanfredini à Lorenzo (23 octobre 1489) sur ces émigrés.

2. Comines, l. VII, c. 1, 2, 5, t. II, p. 299, 301, 327.

3. Infessura, t. III, part. 2, p. 1228; *Ann. eccl.*, 1489, § 8, 9, t. XXX, p. 164. — Il est vrai qu'en 1492, Innocent, menacé dans Rome par l'armée napolitaine et ne voyant rien venir de France, avait traité avec Ferrante, ce qui annulait ses propositions à Charles VIII. Voy. *Ann. eccl.*, 1492, § 11-13, t. XXX, p. 191-194.

4. Machiavel, *Framm. stor.*, p. 135 A. Cf. Boislisle, *loc. cit.* ann. 1879, p. 322, n. 2.

5. Villari, I, 212, 2ᵉ éd.

6. Buser, p. 237.

7. Sur les dates de cette ambassade, voy. Fr. Delaborde, *l'Expéd. de Ch. VIII*, p. 240, note 7.

8. Comines, l. VII, ch. 2, t. II, p. 306. Cf. Ammirato, *Famiglie nobili napoletane*, part. I, p. 30-32.

roi sur son mariage et l'annexion de la Bretagne, mettre à sa disposition les forces milanaises pour ses desseins[1]. Ces desseins, on ne les désignait pas plus clairement. Même les ambassadeurs avaient reçu secrètement l'ordre, s'il leur était demandé des secours, de répondre qu'ils n'avaient pas d'instructions[2]. Mais chacun entendait à demi-mot[3]. Verbalement, d'ailleurs, dans leurs entretiens, les envoyés dépassaient leurs instructions, poussaient à une prompte expédition sur Naples, « offroient grans services et aydes tant de gens que d'argent[4] ». Quand l'ambassade reprit la route des Alpes (15 mai), elle laissa à la cour un de ses membres, le comte de Belgiojoso, qui promettait à l'entourage royal fiefs et emplois au royaume de Naples, titres en cour de Rome, bénéfices ecclésiastiques partout[5]. Un an plus tard se démasquaient les batteries : l'expédition était ouvertement provoquée par Lodovico ; à l'entendre, le roi pouvait compter sur l'investiture du pape, sur son assistance, sur celle des Vénitiens et de toute la ligue[6].

1. « Direte che in le cose de Italia troverà esserli affirmato che de sito, de potentia et animo, nessuno porria essere più alli propositi suoi che noi. » (Instructions aux amb., 21 février 1492, archives de San-Fedele, à Milan, dans Cherrier, I, 236, note 1.) Les instructions secrètes de Cajazzo étaient encore plus énergiques dans le vague. Voy. *Instructio secretior*, dans Cherrier, I, 237, notes 1 et 2.

2. *Ibid.*, p. 237, 238.

3. Voy. Romanin, t. V, p. 15, 16, et doc., p. 50. M. Gelli a montré les tergiversations de Sforza et peut-être les a-t-il exagérées. Voy. *Arch. stor.*, 3a ser., XVI, part. 2, p. 386, et Reumont, mémoire sur *Codice aragonese*, ibid., t. XIV, p. 396. M. Fr. Delaborde (*l'Expédition de Charles VIII*, p. 236-238) peut être consulté au sujet de cette ambassade.

4. Comines, l. VII, c. 3, t. II, p. 314. D'autres auteurs disent même que les ambassadeurs ouvraient à Charles l'Italie par la Lombardie, et la mer par les ports de Gênes. Voy. dans Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 1, p. 99-104 le discours du comte de Belgiojoso; P. Jove, *Hist.*, l. I. f° 8 v°.

5. Comines, l. VII, c. 3, t. II, p. 312.

6. G. Becchi à P. de Bibbiena, Tours, 29 sept. 1493; Desjardins, I, 331.

Offre tentante pour un homme qui aimait la chasse aux bêtes, la chasse à l'homme, et, déjà, y avait réussi en Bretagne[1] ! Mais la Bretagne, c'était peu pour cette imagination sans loi : les lauriers cueillis à Grenade par son frère d'Espagne l'empêchaient de dormir. Anne de Beaujeu souhaitait de lui rendre le sommeil. « C'est, lui disait-elle, vouloir payer cher un long repentir. » D'autres la soutenaient dans cette entreprise : son mari, le duc de Bourbon; puis le duc d'Orléans, peu jaloux d'une guerre où l'alliance du More rendrait impossible la conquête de Milan; le maréchal d'Esquerdes, chef désigné pourtant de l'expédition[2]; Louis de Malet, dit l'amiral, quoi qu'il eût cédé sa charge à son gendre[3]; enfin le sire d'Argenton. Tous, ils représentaient les périls d'une aventure à quatre cents lieues, dans un pays d'astuce et de duplicité, où le perfide Sforza pouvait trahir l'armée, lui fermer les voies du retour. L'Italie, disaient-ils, est l'antre du lion; on voit les pas de ceux qui entrent et non de ceux qui sortent. C'est du côté des Pays-Bas qu'il faut regarder.

1. Voy. Cherrier, I, 239, qui renvoie à Marin Sanuto, *De adventu Regis in Italiam*, l. I, f° 4 v°. Bibl. nat. ms. fonds Gaignières, n° 688. L'ouvrage a été édité en Italie par M. Fulin.

2. Philippe Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, des Querdes ou des Cordes, ex-serviteur de Charles le Téméraire, puis, quand mourut ce prince, de Louis XI. Belleforest le disait « aussi bon moyenneur de bons accords que sage et vaillant en temps de guerre à conduire gendarmerie. » Il mourut pendant les préparatifs de l'expédition. Voy. H. Martin, VII, 60, Desjardins, I, 225, n. 2, et Fr. Delaborde, p. 331, qui l'accuse, d'après des dépêches du Milanais Belgiojoso, de s'être fort refroidi pour l'entreprise du jour que Charles VIII, en ayant pris la direction, lui ôtait tout espoir de l'obtenir.

3. Louis de Malet, seigneur de Graville et Marcoussy, avait, en 1490, passé sa charge à Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont. Il la reprit à la mort de ce gendre, en 1511. Voy. Desjardins I, 228, n. 1, et sur les sentiments de ces personnages, une lettre de Lorenzo Spinelli, agent des Medici à Lyon, 24 août 1493, dans Buser, doc., p. 540.

si l'on veut assurer le repos, la grandeur du royaume. Déjà, d'ailleurs, manque l'argent. Ira-t-on frapper de nouveaux impôts sur un peuple écrasé?

Ce dernier argument pouvait seul arrêter le roi, car sans argent pas de Suisses, et sans Suisses, alors, pas d'armée. Mais Briçonnet, qui passait pour « entendu aux finances[1] », lui promet de créer des ressources. La guerre, au surplus, ne nourrirait-elle pas la guerre? Milan, Florence, Rome, Naples en feraient les frais[2]. Vesc, tout dévoué au More[3], menait le chœur des belliqueux, car « il avoit en fantaisie ce fait de Naples[4] », et plus que personne il était en crédit sur cette affaire[5]. Ainsi tiré en tous sens et toujours de l'avis de qui lui parlait le dernier[6], sauf à reprendre le sien dans ses solitaires rêveries, Charles VIII comprenait si peu ces intrigues et menées, « qu'on a honte à le dire », écrivait Francesco della Casa, l'orateur florentin[7]. Mais dans cette « confusion[8] », les entreprenants avaient tout l'avantage[9]. Sforza n'avait pas fait encore d'ouvertures précises, qu'étaient conclus avec Henry VII d'Angle-

1. Comines, l. VII, c. 3. t. II, p. 313.

2. Fr. della Casa à Piero, sans date. Desjardins I, 294.

3. Fr. della Casa à Piero, Paris, 28 juin 1493. Desjardins, I, 227.

4. Comines, l. VII, c. 1, t. II, p. 294.

5. « Nelle materie d'Italia lui solo ne può più disporre che tutto il resto de' signori. » (*Ibid.*)

6. « Non bisogna far fondamento che lo acquistar lui proprio ci possa servire di molto, perchè da mille bande ogni giorno non si lascia tirare e menare da ogni uomo che lo richiegga. » (Fr. della Casa à Piero. Paris, 28 juin 1493. Desjardins, I, 227.)

7. « Non punto capace di queste pratiche, e sì poco ne intende e ne gusta che mi è vergogna a dirlo. » (*Ibid.*)

8. « Il governo oggi di qua è tale che persona non si può fondare in ragione alcuna, nè ci si vede altro che confusione. » (Fr. della Casa à Piero, Paris, 18 juin 1493. Desjardins, I, 222-223.)

9. « Mal volentieri intendono ragioni che siano contro a questo. » (Fr. della Casa à Piero, Tours, 18 sept. 1493. Desjardins, 1, 256.)

terre, avec Maximilien d'Autriche et Ferdinand d'Aragon, ces prodigieux traités par lesquels un roi « fol » lâchait la proie pour l'ombre [1].

L'ombre même, un moment, parut lui échapper. A l'heure des résolutions définitives, Sforza tâtonnait, négociait de droite et de gauche, se marchandait encore, se laissait espérer au plus offrant. Tandis qu'il se faisait promettre par Charles VIII la principauté de Tarente, on l'accusait de nouer une ligue italienne avec Venise et le Saint-Siège [2]. Tout Français aime à voir clair, même le plus chimérique des rois; une ambassade partira donc pour visiter toutes les cours d'Italie. A sa tête marche un certain Perone des Baschi, qu'on appelait en France Perron de Basche, Orviétan d'origine [3], écuyer d'écurie, puis maître d'hôtel du roi, « nourry en la maison d'Anjou,

1. Traité d'Étaples (3 nov. 1492): Henry VII recevait 745 m. écus d'or; Traité de Senlis (23 mai 1493): Maximilien recouvrait les comtés de Bourgogne, d'Artois, de Charolais, dot de la princesse à laquelle Charles préférait Anne de Bretagne; Traité de Barcelone (19 janv. 1493) : il rendait à Ferdinand la Cerdagne et le Roussillon, sans même exiger la restitution des 300 m. ducats prêtés par Louis XI. Voy. Godefroi, *Observations*, etc.; Sismondi, VII, 356; Cherrier, I, 239-251.

2. Voy. Navagero, XXIII, 1201; Allegretti, XXIII, 827; Sanuto, XXII, 1250; Guicciard. *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 2, t. I, p. 111-117. Le traité de la ligue est des 22-25 avril, et, le 29, le comte de Belgiojoso est envoyé à Charles VIII. (Dép. de Milan, 29 avril 1493. Arch. de san Fedele, dans Cherrier, I, 351.) Cf. Boislisle (*loc. cit.*, ann. 1880, p. 226), qui a des doutes sur le traité du More à ce moment-là, et, dans *Arch. stor.*, 3e ser., t. XVI, p. 395, des lettres de Pirovano et de Belgiojoso du 2 nov. 1493.

3. Les Italiens semblent avoir ignoré qu'il fût de leur pays. Dans une dépêche des Dix de la guerre (7 mai 1494), il est appelé Peron di Baccè, traduction évidente de son nom écrit à la française. Voy. cette dépêche dans Capponi, II, 531, append. 7. Ses descendants devinrent en France les marquis d'Aubois. Voy. Comines, t. II, p. 315, n. 1, Lachesnaye-Desbois, t. II, p. 38, Moreri, *Aubais*, p. 475. Il avait été déjà envoyé en ambassade à Florence au temps de Lorenzo. Voy. Boislisle, *loc. cit.*, ann. 1879, p. 324-326. Sur la généalogie, Paul Durrieu, *les Gascons en Italie*, p. 180, Auch, 1885.

affectionné à la dicte entreprinse [1] », réputé avide et facile à corrompre [2], mais si au courant des intérêts italiens en leur complexité, que ses trois collègues, le surintendant Briçonnet, Jean Matharon, président du parlement de Provence, et Robert Stuart, seigneur d'Aubigny, capitaine de la garde écossaise [3], trouvaient naturel de lui céder le pas (juillet 1493).

L'attitude équivoque de Sforza avait provoqué l'ambassade, et l'ambassade poussait Sforza à équivoquer de plus en plus. Sollicité par le roi de Naples de se reposer sur lui et sur Florence [4], il ruminait de nouveau son primitif projet d'unir à Maximilien, fils du vieux Frédéric III, la sœur de Gian Galeaz, Bianca-Maria, depuis longtemps promise à Jean, fils de Mathias Corvinus [5]. Sa récompense eût été l'investiture du duché de Milan et du comté de Pavie [6]. Il sollicitait Charles VIII de la demander pour lui à l'empereur, qui goûtait peu ce mariage, comme si Charles VIII pouvait risquer cette démarche contraire aux intérêts du duc d'Orléans [7], et, en même temps, il protestait en Allemagne de redouter autant que personne la venue des barbares, et de n'avoir négocié avec le roi très chrétien que pour le détourner de la conquête. Politique brouillonne au

1. Comines, l. VII, c. 3, t. II, p. 315.
2. Voy. *passim* les dépêches de Fr. della Casa.
3. Sismondi, VII, 358; Desjardins, I, 283, n. 3.
4. « Cognosca l'amicitia de' sign. fior. et nostra esserle stabile et sincera, quelle de altri fallace et incostante, et da non potersene con securità fidare. » (Ferrante à Antonio de Gennaro, Capoue, 8 juillet 1493, dans *Codice aragonese*, t. II, part. 2, p. 124, n° 483.)
5. Depuis le 25 nov. 1487. Voy. Du Mont, *Corps dipl.*, t. III, part. 2, p. 175.
6. Les instructions relatives à cette négociation sont dans Corio (Part. VII, c. 1, t. III, p. 486-489), où Lünig les a prises.
7. Voy. Fr. della Casa à Piero, 28 juin 1493, Paris; Desjardins, I, 230.

premier chef, et qui, pourtant, réussit. Le 30 novembre 1493, eut lieu ce mariage[1]. La dot, qui devait être de quatre cent mille écus, ne se trouva plus que de trois cent mille[2]; mais le besogneux Maximilien s'en contenta : c'était de l'argent.

Au comble de la joie, l'Italie se croyait, du coup, assurée contre toute invasion. Lodovico jeta un seau d'eau froide sur cet enthousiasme : il se déclarait, à Naples, impuissant à fermer les Alpes, exposé à soutenir le premier choc[3], non toutefois sans promettre « qu'il ferait ce qu'il pourrait[4] ». Devant l'ambassade française[5], il refuse de s'expliquer, de rien prendre sur lui[6]. Pour « connaître les humeurs peccantes, ce qui est nécessaire si l'on veut les guérir[7] », Perone des Baschi et ses collègues s'acheminent donc vers Venise, où ils trouvent même réserve[8], puis vers Florence, sous prétexte d'y porter les compliments de condo-

1. Senarega, R. I. S., XXIV, 534; Litta, *Fam. Sforza*, tav. V.

2. Voy. le doc., une lettre de Maximilien, 24 juin 1493, dans Corio, part. VII, c. 1, t. III, p. 492-94.

3. L'analyse de la lettre du More à son orateur en cour de Naples est dans Romanin, t. V, p. 35. — « Che la guerra si volterebbe contro di lui, e che il duca d'Orleans ne infestava il Re. » (Piero Guicciardini à la seign. flor., 14 déc. 1493, dans *Arch. stor.*, 3a ser., XVI, p. 396.)

4. « Et io quando vegga che voi altri vogliate (accennando, parmi, del Re e delle V. S.) farò sempre quel bene che potrò. » (Piero Guicciardini à la seign. flor., 27 juin 1493, dans *Arch. stor.*, 3a ser., XVI, 393, 394.)

5. Cherrier, I, 358. Allegretti (XXIII, 829) la montre par erreur dès le 9 mai à Sienne. Elle est reçue à Venise le 8 juillet. Voy. Romanin, V, 26, et Marin Sanuto, *la Spedizione di Carlo VIII*, éd. Fulin, p. 31.

6. « Che non essendo a lui solo a disporre delle cose d'Italia, che debbono intendere Veneziani e altri. » (Fr. della Casa à Piero, Melun, 30 juillet 1493. Desjardins, I, 243.)

7. « Ma che a sanare un infermo era necessario cognoscer li humori che peccano, et dipoi levarli. » (Piero Guicciardini à la seign. flor., 3 févr. 1494. *Arch. stor.* 3a ser. XVI, 399.)

8. Voy. Romanin, V, 26-27; Sanuto, *loc. cit.*, p. 32; Navagero, XXIII, 1201; Bembo, *Hist. ven.*, l. II, p. 47, Argentorati, 1611, p. 47. Bembo nomme Comines et non Perone.

léance, un peu tardifs, du roi sur la mort de Lorenzo[1]. Ils y étaient précédés par le conseil qu'adressait le pénétrant orateur de la République en France, de gagner leur chef à prix d'or, comme on avait fait à Milan[2].

Là aussi brilla l'équivoque, du côté des Florentins. A la demande formelle qui leur fut faite d'accorder à l'armée du roi le passage sur leur territoire et des vivres pour de l'argent, ils répondirent qu'ils ne voulaient ni abandonner l'alliance de Naples, ni compromettre en France la sûreté des marchands leurs compatriotes; mais que, sous ces réserves, ils feraient le possible pour le roi[3]. Chose curieuse! Ces paroles vagues parurent précises au prix de celles des Vénitiens[4], et favorables au prix de celles d'Alexandre VI, que l'ambassade visita en dernier lieu. Ce pontife n'admettait point qu'on pût retirer, sans jugement, l'investiture accordée à la dynastie d'Aragon, ni s'emparer de Naples, fief du Saint-Siège, sans s'attaquer au Saint-Siège lui-même[5]. Mais, d'autre part, il tirait trop d'argent de France pour se brouiller volontiers avec Charles VIII[6].

Alexandre VI et Piero des Medici se flattaient d'être à temps de se prononcer quand les Français seraient en

1. Fr. del'a Casa à Piero, Paris, 28 juin 1493; Desjardins, I, 224.

2. Senlis, 1er juin 1493, dans Buser, p. 539; Paris, 28 juin, dans Desjardins, I, 230.

3. Arch. Rif. cl. X, Dist. 3, n° 40, dans Cherrier, I, 361.

4. « Intendo che Peron de Basche è suto e parlato con voi, e che avete dato risposta a molto più satisfazione di questo Re che non hanno fatto Veneziani. » (Fr. della Casa à Piero, Orléans, août 1493; Desjardins, I, 246-247.)

5. *Ann. eccl.*, 1494, §§ 18, 19, t. XXX, p. 232. L'ambassade rentrait à Tours le 17 sept. 1493. Fr. della Casa a Piero. Tours, 18 sept. 1493; Desjardins, I, 258.

6. « Potrebbe esser che S. S. per non perdersi la obedientia et quelli emolumenti cava di Francia, malvolentieri si scoprirebbe contra quello Re. » (Dép. de Piero Guicciardini, dans *Arch. stor.*, 3a ser., XVI, 395.)

Italie. Ceux-ci, au contraire, voulaient sans plus de retard une position nette, menaçaient le More, s'ils en étaient abandonnés[1], pressaient l'orateur florentin de dire oui ou non[2]. Francesco della Casa n'avait point, pour ce faire, des instructions suffisantes. Plutôt que de lui en expédier par écrit, plutôt que de le remplacer, on le double, selon l'usage florentin, de deux autres ambassadeurs qui le relèguent au second plan[3] : Gentile Becchi, évêque d'Arezzo, qui avait servi le bisaïeul, l'aïeul, le père de Piero[4], et Pier Soderini qui devait tenir plus tard un rôle si considérable[5]. Mais c'était trop de dépositaires publics de la pensée dirigeante. « Ce qu'il aurait fallu, selon Lorenzo Spinelli, représentant des Medici à Lyon, c'était un agent secret[6]. »

Les nouvelles instructions, naturellement, étaient pacifiques, pleines de ces protestations dévouées qui

1. Carlo de Barbiano, comte de Belgiojoso, à Lodovico Sforza, 28 septembre 1493, dans Romanin, V, 36-39.

2. Fr. della Casa à Piero, 18 juin 1493; Desjardins, I. 222. A cette date, cet orateur n'avait pas encore vu le roi dont il eut sa première audience le 23; il lui fut présenté par Comines et le trouva le faucon au poing dans une petite chambre où il y avait soixante seigneurs. (Du même, Paris, 28 juin 1493. Desjardins, I, 223 sq.)

3. L'envoi de ces deux orateurs avait été annoncé quelque temps à l'avance, car dans sa dépêche du 28 juin, Francesco della Casa promettait de leur être « buono ministro e servidore. » (Desjardins, I, 233.)

4. « Vostro bisavolo, avolo e padre di me si servirono. » (G. Becchi à Piero. Tours, 16 oct. 1493. Desjardins, I, 338.)

5. Leurs instructions sont du 20 juillet 1493 (Desjardins, I, 321-324); leur première dépêche est datée de Moulins, le 27 août. Celles de Gentile sont aussi remarquables par l'expression originale que celle de Francesco par la précision.

6. « Al ghoverno che rengnia in questa corte bisongnia a volere condurre ongni chosa piutosto farlo per uno mandatario di pocha dimostratione che per imbasciadori, perchè in questa corte bisongnia fare la chosa con mezi segreti e che sieno prima falsi che altri che chiercano a ghuastare quello che altri fa, sappino nulla : quello che male si può fare per imbasciadori. » (Lorenzo Spinelli à Piero. Lyon, 24 août 1493, dans Buser, *Doc.*, p. 542.)

remontaient toujours au déluge, à Charlemagne, premier bienfaiteur de la République[1]. Mais chacun sentait bien ce qu'en pouvait valoir l'aune. Piero était avisé par ses orateurs que Sforza dénonçait sa politique aragonaise, son entente avec le roi de Naples[2]. Comines écrivait que les Florentins « avoient envoyé vers le Roy, avant qu'il partist de France, deux fois, pour dissimuler avec luy[3] », paroles graves sous la plume du seul membre bienveillant de cette commission des cinq, instituée par le roi pour étudier le fait de l'entreprise[4], et si bienveillant qu'il faisait conseiller à Piero, si l'expédition avait lieu, de se tailler une principauté pour lui-même[5]. Arrivés à Moulins, le 27 août[6], les nouveaux orateurs ne recevaient leur première audience que le 29 septembre; encore avaient-ils dû la faire solliciter par Francesco della Casa auprès de « M. le général, *a quo pendent leges et prophete*[7]. »

C'est que, dans l'intervalle, s'était répandu le bruit d'une alliance de Piero avec Ferrante, « contre tout roi et potentat ultramontain. » Fallait-il y croire? Le

1. « Siamo desiderosi di pace e tranquillità in Italia, secondo la natura nostra e ad imitazione massime della M. S. che in ogni luogo ha messo pace. » (*Instructions*, 20 juillet 1493. Desjardins, I, 324.)

2. Di tutta Italia soli i Fiorentini, che si chiamano i suoi, se intendono col Re di Napoli e sono Aragonesi. » (G. Becchi à Piero de Bibbiena, Tours, 29 septembre 1493. Desjardins, I, 333.)

3. Comines, l. VII, c. 6, t. II, p. 336.

4. Fr. della Casa à Piero, Paris 17 juillet 1493. Desjardins, I, 237, 238.

5. « M. d'Argenton mi dice che quando questa materia di Napoli vadia inanzi, che voi pensiate *d'una signoria per voi proprio.* » (Fr. della Casa à Piero, Paris, 28 juin 1493. Desjardins, I, 232.) Les mots du texte soulignés le sont dans la dépêche.

6. Voy. leur dépêche dans Desjardins, I, 324.

7. G. Becchi à Piero, 20 septembre 1493, Amboise. Desjardins, I, 326. La raison alléguée pour ce retard était que le roi voulait auparavant avoir vu Perron de Basche, qui, nous l'avons dit, ne rentra à Tours que le 17 septembre.

danger, en ce cas, serait grand pour ces marchands florentins de France, qui « mangeaient le royaume par l'usure[1] ». A grand peine Francesco della Casa obtenait-il qu'avant de prendre une décision, l'on attendît les deux nouveaux orateurs. « Il leur faudra, dit-il, trouver de bien bonnes raisons pour n'être pas traités en ennemis[2]. »

Ce retard n'avait pas été perdu pour eux : ils avaient pris langue. Ils savaient que le roi ne voulait plus entendre qu'aux actes, qu'à une formelle promesse de le seconder, et ils exhortaient Piero à obtenir du roi de Naples licence de la faire. « Cet engagement, écrivaient-ils, ne saurait lui nuire, car l'entreprise ne se fera pas : on en rit en France. Et puis, ce ne sont pas les dix *squadre* que Florence promettrait qui conquerraient son royaume, tandis que Piero, à ne les point refuser, trouverait le salut[3]. Les Florentins se peuvent faire le plus grand honneur du monde : qu'ils promettent largement, il n'en sera rien de plus. Ils fermeront la bouche à quiconque parle mal d'eux, et ils resteront les fils chéris[4]. » La quintessence de la politique italienne est dans ces mots du vieux renard d'évêque; mais devant une rude et brutale franchise sont souvent impuissantes la ruse et la duplicité.

1. Fr. della Casa à Piero, Orléans, 2 septembre 1493. Desjardins, I, 250.

2. Du même, Orléans, 4 et 5 septembre 1493. Desjardins, I, 252, 254.

3. G. Becchi à Piero. Amboise, 20 septembre 1493. Desjardins, I, 327.

4. « E Fior. si possono far el maggiore onore del mondo : dichiararsi e promettere largo, che non ne fia nulla; serrono la boccha a chi ha sparlato di loro, lasciano la somma che se la carica, e restano i figli cari. » (G. Becchi à Piero, Amboise-Tours, 28 septembre 1493. Desjardins I, 329.) Cf. du même une dépêche du lendemain 29 insistant encore sur les protestations de dévouement qu'il faut faire à Charles VIII. Desjardins, I, 332.

A l'audience royale, la harangue de Gentile Becchi, passé maître en ce genre, parut si admirable que le chancelier, en y répondant, déclara n'en avoir jamais entendu de pareille[1], et que le roi, jouant sur le nom de l'orateur, ajouta qu'il n'avait oncques ouï si bon bec[2], jeu de mots dont il était si content qu'il se plut à le répéter. D'humeur badine, il appelait volontiers ce prélat Fra Violetto, et Becchi, courtisan jusqu'au bout des ongles, signait parfois ses dépêches de ce sobriquet[3]. D'une saveur piquante dans la forme, elles sont, ces dépêches, sérieuses au fond. On y suit les fluctuations de la politique florentine dans les plus délicates conjonctures. Avec leur finesse native, ces trois orateurs ne comprenaient rien à une furie de taureau aveuglé. Tout leur paraît inintelligible dans cette cour de France. « Pour s'y démêler, disent-ils, la prudence ne suffit pas[4]. » Ils étaient loin de dissimuler à Piero les difficultés qu'il se créait à lui-même en s'alliant à Naples : ils lui représentaient les seigneuries entrantes prêtant, tous les deux mois, le serment traditionnel de ne jamais se prononcer contre la couronne de France; les sympathies françaises du peuple florentin et son impuissance à supporter le conflit de deux grandes armées; la faiblesse de la ligue italienne, si souvent rompue; l'impossibilité, pour le roi de Naples, de défendre effectivement Flo-

1. Fr. della Casa à Piero. Tours, 2 octobre 1493. Desjardins, I, 259. La harangue publiée par Desjardins (I, 335) est celle que G. Becchi devait prononcer, non celle qu'il prononça.

2. G. Becchi qui rapporte cette plaisanterie, la comprend mal : « Che mai udì il miglior becco, così chiamano la lingua. » (A Piero, Tours, 4 octobre 1493. Desjardins, I, 338.)

3. Voy. G. Becchi à Piero, Tours, 17 janvier 1494. Desjardins, I, 358.

4. Fr. della Casa à Piero, Tours, 18 septembre 1493. Desjardins, I, 256. et divers extraits des dépêches de Becchi en novembre, *ibid.*, p. 339.

rence sans dégarnir son royaume. Que faire donc, puisque messer Lodovico ne remplit pas son devoir? « S'entendre avec le Saint-Siège, laisser aller et venir qui voudra, répondre *uno ore :* que ceux qui se sont donné la gale se grattent[1]. »

Mais bientôt à eux-mêmes cette neutralité paraît impossible : « Entre les deux rois il faut choisir; autrement, les mouches se poseront sur votre nez[2]. » Alors, que choisir, que décider? « Si nous sommes battus par les Français, *actum est de omni Italia; tutta a bordello;* si nous les empêchons de passer, haine durable, grande dépense, et les premiers florins à dépenser, c'est sur vos biens qu'ils seront pris[3]. »

Là, au fond, est l'écueil : on sent la nécessité de corrompre autour de Charles VIII[4]; mais on connaît trop l'humeur liardeuse ou la pénurie de Piero, pour ne pas ajouter : il faudrait que le roi Ferrante voulût fournir quelque grosse somme[5].

Sentant, il est vrai, l'invraisemblance de l'hypothèse, les trois orateurs s'accrochaient à d'autres branches, à des branches pourries; ils revenaient aux illusions. « Ces artichauts de la cour ne sont pas tous du même goût; avec un peu de sel, on en pourra bien trouver quelques-uns de bons[6]. » Le maréchal d'Esquerdes avait déjà reçu l'ordre des derniers préparatifs, que Becchi se moquait de « ce vieillard qui voulait prendre un royaume. On commence, disait-il, à plaisanter sur

1. G. Becchi à Piero, Tours, 21 novembre 1493. Desjardins, I, 350.
2. Du même, Tours, 9 décembre 1493. Desjardins, I, 353.
3. G. Becchi à Piero, Tours, 17 janvier 1494. Desjardins, I, 358.
4. Du même, Tours, 29 novembre 1493. Desjardins, I, 351.
5. Fr. della Casa à Piero, Amboise, 3 décembre 1493. Desjardins, I, 267.
6. G. Becchi à Piero, Tours, 17 janvier 1494. Desjardins, I, 358.

l'entreprise à la cour, il n'y a plus que deux personnes pour n'en pas rire. Tout s'évanouira en paroles, car ils n'ont ni armée, ni flotte, ni bon capitaine, ni argent. De l'argent, ils en cherchent, mais ils n'en trouvent pas. Privés d'alliances, ils restent à l'ancre. Nous pourrions jurer que ceux de notre nation ne risquent rien en ce pays. Avant le mariage de Maximilien, le roi y allait à bride abattue, il n'y ira plus maintenant que si on le pousse [1] ».

L'excuse de ce langage, bien léger pour un vieillard, c'est que les Vénitiens parlaient de même, à la vivacité près [2]; Piero le tenait pour paroles d'évangile. Il s'en trouvait flatté dans sa passion obstinée, refusait de croire que Charles s'acheminât vers Lyon, tant qu'il ne le verrait pas en Italie, se disait semblable à saint Thomas, et priait l'orateur de Ferrare de ne lui point reparler de ces choses jusqu'à l'événement. Au surplus, ajoutait-il, on pourra refermer le filet sur les ambassadeurs et les prendre [3]. Son aveuglement était complet, et quand par hasard ses envoyés, passant de la confiance à la crainte, essayaient de lui dessiller les yeux, il les fermait résolument. On lui avait pourtant adressé des lettres d'un tiers, d'où il résultait que le roi, une fois en Italie, pourrait bien pousser jusqu'à Florence. Et Becchi, soulignant les mots, donnait cet avertissement expressif : « Pensez-y, car il ne suffira pas de répondre :

1. G. Becchi à Piero, 3 et 20 novembre 1493. Desjardins, I, 341-348. Fr. della Casa à Piero, 19 novembre 1493. Desjardins, I, 265.

2. « Questi apparati francesci pur cum effecto si vede non solum da mar non esser de la sorta et grandeza resonano, dei qual se debi per hora haver molta tema, ma da terra etiam vedemo del tuto questi alentarse e per non reussir quello se existimava. » (Fragment de la réponse faite le 27 mai 1494 par la seigneurie de Venise aux ambassadeurs napolitains, dans Buser. *Doc.*, p. 547, et Cipolla, p. 688 et n. 3.)

3. Manfredi à Ercole I, Flor., 5 janvier 1594. *Atti e mem.*, t. IV, p. 327, 328, n° 14.

Veniat pacificus cum familia ; sa famille se compose de douze mille chevaux. Pas d'illusions! Vos ennemis sont plus d'une pièce que vous : ils ont plus d'armées, plus d'argent, et, depuis longtemps, du côté de la force est la raison. Cette fois, *Piero mio,* il faut jouer son va-tout, vous serez la plus belle chose d'Italie ou la plus laide [1] ». Comment l'évêque d'Arezzo chantait-il une antienne si contraire aux précédentes? C'est qu'en dépit de ses prédictions, on avait trouvé de l'argent, réuni de l'artillerie, formé une armée, et que, au 2 février 1494 était fixé le départ pour Lyon [2].

On croyait bien savoir que si le roi «frétillait» de passer en Italie, c'était pour fondre de là sur les Turcs [3] ; mais si cette croyance permettait à Sforza de louvoyer encore [4], et au pape de jouer au plus fin [5], les orateurs florentins ne pouvaient ignorer le sort qui menaçait leur patrie.— Si Piero cherche à tromper le roi, leur disait l'évêque de Saint-Malo, nos forces se tourneront contre la Toscane, qui sera donnée ensuite à Lodovico le More [6]. — Et quand on sut que Charles VIII commanderait en per-

1. G. Becchi à Piero, sans lieu ni date; mais M. Desjardins (I, 346) met cette dépêche entre celles des 16 et 19 novembre 1493.

2. G. Becchi aux Huit de pratique, Tours, 20 décembre 1493. Desjardins, I, 357.

3. Fr. della Casa à G. Becchi et P. Soderini. Tours-Amboise, 24 janvier 1494. Desjardins, I, 273.

4. Voy. les preuves dans une dépêche de Fr. della Casa à Piero, Tours, 9 novembre 1493, Desjardins, I, 261 ; Machiavel, *Framm. storici,* p. 135 A; Guicciardini, *Stor. d'Ital.,* l. I, c. 2, t. I, p. 122 sq. ; Cherrier, I, 372; Sismondi, VII, 360.

5. Voy. Fr. della Casa à G. Becchi, Moulins, 28 février 1494 ; Desjardins, I, 280, et la lettre du pape en date du 1er février, dans Malipieri, *Arch. stor.,* 1a ser., t. VII, part. 1, p. 404; cf. Guicciardini, *Stor. d'Ital.,* l. I, c. 2, t. I, p. 129; Romanin, V, 40; Cipolla, p. 687; Sismondi, VII, 370; Cherrier, I, 384, 385.

6. Belgiojoso au More, Tours, 4 février 1494. Dispacci, Potenze estere, Francia, *Arch. de San Fedele,* dans Cherrier, I, 383, et Fr. Delaborde, p. 300-303.

sonne : — Jusqu'à Milan? demandait Becchi. — Non, répondit Briçonnet, jusqu'à Florence et à Rome[1]. — Sforza conseillait, en effet, d'occuper quelques châteaux forts en Toscane, pour forcer Piero à suivre la fortune de la France[2]. Cet *ultimatum*, on le posait avec toute la précision, toute l'impétuosité française. Les Florentins fourniront trois cents lances, cent hommes de pied, six galères, deux *puntoni* ou corps de cavalerie payés. Les ambassadeurs s'engageront immédiatement, sans même prendre le temps d'en référer à leur seigneur[3].

C'est qu'on leur supposait les pleins pouvoirs qu'ils n'avaient pas. De là, une bataille de six heures, comme l'appelle Becchi. — Vous voulez servir plusieurs autels! s'écrient, en s'éloignant, Briçonnet et Vesc indignés. — Et les ambassadeurs de les suivre, de leur crier : — Nous ne disons pas non, nous disons oui, *et clamabimus in cœlum, si non audiemur in terra*[4] ! — Mais après tant d'échappatoires et de faux-fuyants, on ne les croyait plus. Pierre d'Urfé, le grand écuyer, disait tout haut, à la table de Briçonnet, qu'avec cinq cents lances autour de leur ville, on soumettrait les Florentins[5].

Toutes les résistances, cependant, n'étaient pas vaincues encore à la cour[6], et l'on en devait rencontrer

1. G. Becchi à Piero, Tours, 30 janvier 1494. Desjardins, I, 361.

2. Cherrier, I, 384-385.

3. Les trois orateurs à Piero, Amboise, 2 février 1494. Desjardins, I, 362.

4. *Ibid.*, et Fr. della Casa à G. Becchi, Amboise, 12 février 1494. Desjardins, I, 276.

5. Fr. della Casa à G. Becchi, Moulins, 28 février 1494. Desjardins, I, 281.

6. Fr. della Casa à Piero, Moulins, 28 février 1494. Desjardins, I, 277. Voy. aussi sur les dispositions du duc d'Orléans la lettre à Becchi, citée dans la note précédente. Cf. sur ce dernier point une autre dépêche du même, remontant au 18 septembre 1493, *ibid.*, p. 256.

dans le royaume : les villes ne fournissaient pas, sans rechigner, l'argent qu'on exigeait d'elles ; il fallait emprisonner quelques bourgeois parisiens trop récalcitrants, prendre dix-huit mois pour faire les payements qui devaient être faits en un an, ce qu'on appellera plus tard « retrancher deux quartiers »; contraindre les officiers publics, les prêtres eux-mêmes à « vider d'or » le royaume de France[1]. Mais l'ardeur enthousiaste du roi finit par entraîner tout le monde[2]. Divers auteurs publient leurs pronostics[3], et parmi eux André de la Vigne, secrétaire d'Anne de Bretagne, le médecin Jean Michel, qui promettent au nom du Tout-Puissant que Charles VIII sera roi des rois, seigneur des seigneurs et des princes de la terre. Des poètes, peut-être payés, allument l'esprit public. Maître Guilloche, de Bordeaux, publie une prophétie en vers : il annonce tout ensemble l'expédition et le succès. Il montre le jeune prince subjuguant les Espagnols et les Irlandais, élu roi des Romains,

Oultre le vouloir des Germains,
C'est assavoir des Alemans,

mais surtout il annonce que :

Il fera de si grant batailles
Qu'il subjuguera les Ytailles.

Il menace tour à tour les Vénitiens, les Napolitains,

1. Voy. les dépêches de Fr. della Casa, dont quelques-unes sans date, dans Desjardins, I, 292-294, 304-312. Cf. une dépêche des deux nouveaux ambassadeurs, Vespucci et Capponi, Lyon, 27 mai 1494, dans Desjardins, I, 398. Sur les finances françaises, voy, en outre Cherrier, I, 423 sq.

2. « Nondimanco, la voglia e ostinazione del Re avanza tutti e ogni uomo cede. » (Fr. della Casa à Piero, Moulins, 28 février 1494. Desjardins, I, 277.)

3. Cherrier, I, 394. Sur ce point, voy. Fr. Delaborde, c. 7, p. 313 sq., qui donne de curieux détails.

les Florentins qui semblent avoir une part de prédilection dans son ire poétique :

Cy ne puis entendre laquelle
Ait tant de péchié ni d'offense
Si non la cité de Florence.

Il ne reproche pas seulement à Florence sa politique napolitaine [1]; il lui reproche de ruiner le royaume de France :

L'or et l'argent du pays
De France, certainement,
Ilz ont tiré, je le dis,
Par usure, bancquement.

Il reproche aux Florentins

Marraus, usuriers de Florence,

d'insulter, de mépriser les Français :

Jamais ne nous furent courtoys.
De nous se truffent à oultrance,
Disant, quand voyent un Françoys :
« Vien, ça, vien, mon amy de France,
Pille bouteille et laisse lance,
Et pisse vin soubto lo banc. »
Si leur montrez vostre puissance,
Et leur faictez pisser le sang.

Une fois lancé dans les menaces, le poète ne tarit plus :

Las, Fleurentins, confessez-vous
Et pencez bien à vostre cas,
Car je vous jure saint Lucas,
L'on vous assommera de coups...

1. Des Fleurentins m'esbays
Et de leur gouvernement.
Jusqu'ycy la fleur de lis
Ont servy révéremment;
Asteure cy vrayment
Servent de bel parler cault;
Maintenant le sens leur fault.

A ces caults Fleurentins ung emplastre
L'on leur garde par grant tirannité.
Ilz seront batus comme vieulx plastre,
Car sans faulte ilz l'ont bien mérité [1].

Piero des Medici savait donc, à n'en pouvoir douter, quand Charles VIII prenait, à Lyon, le titre de roi de Jérusalem et de Sicile *citra pharum;* quand on annonçait le prochain départ de Stuart d'Aubigny avec trois cents lances pour le Piémont, et du duc d'Orléans avec la flotte pour les ports de la mer tyrrhénienne [2], que Florence était menacée la première [3]. Nonobstant, il se laissait bercer aux belles promesses des Napolitains; il se liait, pour leur inspirer confiance, par un traité formel [4] qu'ignoraient les successives seigneuries; il ouvrait aux flottes de son allié le port de Livourne; il promettait de combattre les Français s'ils descendaient en Italie [5].

1. Nous sommes loin de citer tout dans cette *Prophécie du roy Charles VIII par maistre Guilloche, bourdelois.* Elle a été publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale par le marquis de La Grange, Paris, 1869. Cherrier (I, 488, append. n° 5) et Buser (p. 559-562) en ont reproduit des passages divers.

2. Fr. della Casa à Piero, Lyon, 17, 18 mars 1494. Desjardins, I, 282-288. Cf. Cherrier, I, 391-393, et une autre dépêche de Fr. della Casa, sans date, mais que Desjardins (I, 293) croit devoir placer entre celles des 17 et 27 avril.

3. Dans une lettre du Roi au More, Lyon, 7 mars 1494, le départ de divers envoyés est annoncé : M. du Bouchage pour Milan, Perron de Basche pour Rome, Morvillier pour Venise, Géraud d'Ancezune pour Florence. Tous devaient d'abord passer à Milan. Cette lettre a été publiée par M. Charavay, *Revue des documents historiques*, 2e année, p. 172-175. M. de Boislisle en a donné des passages, *loc. cit.*, ann. 1880, p. 240. On peut voir, en outre, d'après le Siennois Tizio (dans Fr. Delaborde, p. 317), que Sienne, qui ne devait être menacée qu'après Florence, craignait tout de tant de signes funestes, éclipses, conjonctions d'astres, dissensions parmi les cardinaux, litanies lugubres, oiseaux d'une espèce inconnue, pèlerin silencieux menaçant Sienne du geste, images de saints se couvrant de sueur, fantômes armés parcourant les airs sur des chevaux gigantesques, au fracas des tambours et des trompettes, etc.

4. Voy. une lettre du roi Ferrante à Marino Tomacello, son ambassadeur à Florence, Capoue, 14 octobre 1493, dans *Codice aragonese*, t. II, part. 2, p. 275, n° 605.

5. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 2, t. I, p. 136; Cherrier, I, 387.

Et tout cela, on le savait à Lyon. « Il ne se retourne pas un œuf à Florence, écrivait Francesco della Casa, qu'ils n'en soient parfaitement informés. » Or si le roi « tient comme le crucifié ses bras ouverts pour recevoir les repentants », il ne croit pas au repentir d'une ville dont l'attitude équivoque lui coûte déjà un million d'or. Mais elle n'y gagnera point : on la préférerait ennemie déclarée, et quand l'orateur florentin se plaint d'être traité comme les orateurs de Naples, on lui répond : — Vous ne valez pas mieux, vous valez même moins[1].

Dans ces circonstances graves et chaque jour aggravées, comment Piero put-il croire que tout le mal venait de ce que ses orateurs de confiance étaient usés, et qu'en les remplaçant il endormirait, il tromperait encore la cour de France ? Il le crut pourtant contre toute vraisemblance. Francesco della Casa restant toujours au second plan, comme résident ordinaire, il envoya, pour remplacer Becchi et Soderini au premier, Guidantonio Vespucci et Pier Capponi. Vespucci était un jurisconsulte rompu aux affaires, qui connaissait la France pour y être venu en ambassade (1480), et qui avait fait preuve d'habileté en rendant « supportables » les rapports si difficiles entre Lorenzo et Sixte IV (1483)[2]. Capponi, destiné au trafic par son père, détourné vers les ambassades par la confiance de Lorenzo, était plus enclin et plus apte à la guerre qu'au négoce de la boutique ou aux négociations de la diplomatie[3]. Porteurs des mêmes instructions pour Charles VIII que pour

1. « Che ci riputavano tali e peggio ». (Fr. della Casa à Piero. Lyon, 17 avril 1494. Desjardins, I, 288.)

2. Voy. Machiavel, *Stor. di Fir.*, VIII, 127 A; Desjardins, I, 366.

3. Voy. *Vita di Piero Capponi*, par Vincenzo Acciajuoli, dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. 2; Desjardins, I, 367.

Sforza, qu'ils avaient mission de saluer au passage, ils devaient, en outre, protester du dévouement d'une ville « où les murailles privées et publiques étaient couvertes de lis, où les lis étaient sculptés au cœur des habitans. Qu'il suffise au roi de tenir dans sa main nos cœurs, pour en user à son plaisir, et qu'il ne nous demande pas de nous déclarer contre le roi de Naples, qui pourrait frapper nos marchands dans son royaume, et qui, allié au Saint-Siège, entoure aux trois quarts l'État florentin[1]. » Ainsi Piero n'avait point fait un pas en avant, ni la moindre concession : il était de ces esprits bornés et têtus dont les volontés, comme disait Charles X en juillet 1830, sont immuables.

Arrivés à la cour sur la fin d'avril[2], les deux orateurs faillirent n'y être point reçus[3] : Charles VIII s'éloigne de Lyon et court à ses plaisirs; tout le monde se dérobe. Que faire donc? ouvrir les yeux et les oreilles; mais ce qu'on voit, ce qu'on entend n'est point fait pour rassurer. Les prévenances, les honneurs vont à l'envoyé de Sforza, à Galeaz de San-Severino[4], beau parleur, adroit à la chasse et aux exercices du corps, fin courtisan qui, n'hésitant pas à se déshabiller pour jouer à la balle avec le roi, recevait l'ordre de Saint-Michel, une pension de

1. Instructions à G. Vespucci et P. Capponi, 30 mars 1494. Desjardins, I, 370.

2. Leur première dépêche est datée de Vigevano, le 12 avril. Desjardins I, 372. Leur première en France, du 28. Voy. celle du 1er mai, Desjardins, I, 379.

3. Fr. della Casa à Piero. Lyon, 17 avril 1494. Desjardins, I, 289.

4. Galeaz de San Severino était gendre de Sforza, frère du comte de Cajazzo, le précédent ambassadeur de Milan. Son entrée à Lyon est du 16 avril. Voy. Cherrier, I, 397. Le 6 mai, il fait au roi de beaux présents. Voy. Fr. della Casa à Pietro de Bibbiena, Lyon, 7 mai 1494, Desjardins, I, 298. Becchi et Soderini quittent Lyon le 17 avril; Francesco della Casa, autorisé à revenir aussi, préfère rester, voir ce qui se passera. Voy. sa dépêche du 17 avril, Desjardins, I, 289-291.

six mille livres, une compagnie de cinq cents lances[1]. Les deux Florentins s'entendent accuser d'être les orateurs du roi de Naples[2]. C'est, dit-on, Piero seul, avec ses adhérents, qui empêche les Florentins de se prononcer pour la France[3]. Pier Capponi n'était pas loin de penser de même. Craignant la ruine de sa maison de banque à Lyon, il goûtait peu la politique aventureuse, téméraire du maître[4]. Comines va jusqu'à dire, et Francesco della Casa donne à entendre, que « soubz main il advertissoit ce que on debvoit faire pour tourner la cité de Florence contre le dict Pierre, et faisoit sa charge plus aigre qu'elle n'estoit, et aussy conseilloit qu'on bannist tous Florentins du royaulme[5]. » En réalité son mécontentement n'allait pas aussi loin, car il faisait savoir lui-même, par ses dépêches, qu'on le poussait à provoquer dans Florence une révolution[6], et il donnait, avec son collègue, de bons avis.

La ville, disait-il, n'est pas prête. Le fût-elle, il serait prudent d'accorder le passage et les vivres, d'autant plus qu'il est peu probable que l'armée passe par la Toscane : son chemin est par la Romagne et les Marches. Au besoin, on pourrait jouer le rôle du vent pour les y

1. Fr. della Casa à Piero, Lyon, 21 mai 1494; à Pietro de Bibbiena, Lyon, 27 mai. Desjardins, I, 302, 306.

2. « Acciò non si dica siamo oratori del Re di Napoli, come molti dissono. » (Vespucci et Capponi à Piero. Lyon, 1er mai 1494. Desjardins, I, 384.)

3. Des mêmes, 5 mai 1494. Desjardins, I, 384.

4. Voy. Desjardins, I, 377, note 2.

5. Comines, l. VII, ch. 6, t. II, p. 340. — « Ogni dì troviamo qualche riscontro che questi Capponi e loro giovani vi danno carico e secretamente aggravano il male nostro ; ma spero abbiamo mandato di qua Piero con si buona concia che non piglierà altra tintura. Nondimanco abbiate buona consideratione. » (Fr. della Casa à Piero. Lyon, 17 avril 1494. Desjardins, I, 291.)

6. Voy. deux dépêches en chiffres dans Desjardins, I, 393, 394.

pousser. On pourrait même acheter, si le détenteur n'en voulait un trop grand prix, certain document qui établit en termes exprès qu'un roi de France ne peut être en même temps roi de Naples[1]. Mais, sans instructions sur le minimum de vivres et de passage[2], ils déclarent que leur présence est inutile, dangereuse, qu'ils n'ont qu'à s'en retourner[3]. Six semaines plus tard, ils demanderont catégoriquement leur rappel : « Nous coûtons gros et nous ne servons à rien[4]. »

Ce qu'ils ont vu les épouvante. « L'artillerie montée n'a point sa pareille en Europe. Les pièces sont petites, mais si nombreuses et si mobiles qu'on en peut à une bombardière opposer quarante, perçant des murs de huit brasses, avec d'infinis petits trous qui désagrègent pierres et ciment. Les Français y ont tant de confiance qu'ils se vantent de prendre Livourne en un jour et Pise en deux. Ils sont vantards, soit ; mais contre cette artillerie on ne saurait faire le Fabius *cunctator.* » La conclusion, après ces paroles, est pauvre et misérable : *aut dolo aut corruptione,* il faut gagner le pape[5]. Mieux eût valu se pourvoir de canons, en bronze, s'entend.

1. Des mêmes, 1er mai 1494. Desjardins, I, 379-382. Il s'agit de la bulle d'investiture à Charles d'Anjou (1265). Les termes en étaient équivoques sur la succession en ligne directe ou collatérale. Voy. Fr. Delaborde, p. 355, et Ph. Van der Haegen, *Examen des droits de Charles VIII sur le royaume de Naples,* dans la *Revue historique,* t. XXVIII, p. 89 sq.

2. Fr. della Casa à Pietro de Bibbiena. Lyon, 7 mai 1494. Desjardins, I, 296.

3. G. Vespucci et P. Capponi, Lyon, 1er mai 1494. Desjardins, I, 382, 383.

4. Des mêmes. Lyon, 14 juin 1494. Desjardins, I, 406.

5. Des mêmes. Lyon, 8 juin 1494. Desjardins, I, 401-404. — Cf. une lettre de Sassetti à Piero, datée de Chambéry, dans Buser, p. 548, et Tommasini, I, 179 : « Se una volta possono mettere piede in terra et porre artiglieria a uno luogho, non vi fidate che nonllo mettino per terra. »

Les orateurs florentins ne font donc rien en France. Les orateurs français feront-ils plus en Italie? Ailleurs, oui; à Florence, non. Sforza a brûlé ses vaisseaux; ouvertement, cette fois, il s'est prononcé pour l'envahisseur[1]. Bentivoglio de Bologne promet son concours[2]. Ercole de Ferrare suit cet exemple. Venise serait moins réservée, si elle croyait au danger[3]. Quant à Florence, elle ne cherche toujours qu'à gagner du temps. Le 6 mai, la seigneurie répond verbalement aux ambassadeurs de Charles VIII que la République s'est alliée à Ferrante, de l'aveu et sur le conseil de Louis XI; qu'un changement de règne à Naples n'a point détruit ses engagements, mais qu'elle n'en est pas moins dévouée au roi très chrétien, puisque, tous les deux mois, le gonfalonier de justice, prenant possession de sa charge, renouvelle sous la foi du serment, au nom de la seigneurie entrante, les protestations de ce dévouement séculaire[4]; qu'au surplus, il faut consulter les Conseils, les soixante-dix, les anciens gonfaloniers. La décision de cette assemblée, rendue *unanimiter et concorditer*,

1. Le 22 mai 1494, Agostino Adorno, doge de Gênes, proteste de son dévouement dans une lettre à Charles VIII : « Ad quem me impellit majorum meorum antiqua reverentia, qui sacratissimam Franchorum regum coronam coluerunt, et jussa insuper precellentissimi principis Ludovici domini mei plurimum colendissimi, qui quotidianis prope litteris suis summam sapientiam ingentesque virtutes majestati vestre extollens assidue monet voluntati vestre obtemperare. » (Dans *Arch. stor.*, 3a ser., XVI, 403. Suivent d'autres lettres dans le même sens.) Cf. une lettre d'Agnolo Niccolini à Piero. Milan, 7 mai 1494. Desjardins, I, 533.

2. G. Vespucci et P. Capponi à Piero. Lyon, 5 mai 1494. Desjardins, I, 384. Une lettre d'Antonio de Bibbiena, 8 septembre 1494, prouve que Bentivoglio jouait jeu double. Voy. Carteggio mediceo avanti il principato, filza 16, et *Arch. stor.*, 3a ser., XVI, 40.

3. Voy. deux dépêches de l'orateur vénitien à Milan, 21 mars 1494, et du doge à l'ambassadeur de Naples, 24 juillet 1494, dans Romanin, V, 41, 42. Cf. Cherrier, I, 400, 401, Buser, p. 333.

4. Réponse verbale dans Desjardins, I, 412, 413.

nemine discrepante, avec toute la lenteur des corps délibérants, est qu'on répondra par écrit. Enfin, après bien du temps perdu encore, est remise cette réponse écrite, dilatoire comme toutes les autres, et trois des Français s'éloignent aussitôt[1].

Matharon seul restait par ordre à Florence, tandis que ses collègues allaient en vain solliciter Sienne, trop entourée d'ennemis puissants pour se prononcer, si une garnison de douze cents hommes, qu'elle réclamait d'ailleurs, ne venait occuper ses forts[2]. Il attendait une réponse précise[3] : Piero la lui fit attendre. Cet étrange politique se flattait encore de brouiller les cartes entre Milan et la France. Il cachait Matharon dans un cabinet, pour qu'il ne perdît rien d'une conférence secrète avec un émissaire de Sforza, où ne figura sans doute la vérité que pour une faible part[4]. C'est dans ce même moment qu'il cherchait à ses deux cousins cette folle querelle que nous avons rapportée[5] et qui le jetait plus que jamais aux bras du roi de Naples[6]. On n'avait emprisonné ces deux Medici,

1. Les Dix de la guerre à Vespucci et Capponi, 7 mai 1494. Texte dans G. Capponi, II, 531-533, app. n° 7. Cette dépêche, dit G. Capponi (II, 207 note), est la seule de celles que les Dix adressent à Pier Capponi qui ait une importance historique.

2. Arch. Rif., cl. X, dist. I, Reg. 44; Cherrier, I, 403. Desjardins, I, 411 note.

3. Instructions à Matharon. Lyon, 11 juin 1494. Desjardins, I, 414-416.

4. P. Jove, *Hist.*, l. I, f°s 12 r° et 13 r°.

5. Même chapitre, p. 13-16.

6. « Ringratiate la M. del S. Re di tante amorevoli et benignissime offerte factemi in queste cose di Lorenzo et Giovanni di Pier Francesco... Ho preso incredibile contento et allegrezza che in questo tempo et in tali occorrentie se sia degnata offerire la sua protectione... Et io come privato, se ancora non ho meritato quanto ha offerto la M. S. me ingegnerò almeno di rendergliene gratitudine con le opere d' una buona et fidele servitù. » (Piero à Dionigi Pucci, orateur à Naples. *Arch. stor.*, 1ª ser., t. I, p. 343, 344.)

disait-on hautement à la cour de France, que pour s'être découverts en faveur du roi[1], pour en avoir voulu honorer les ambassadeurs à leur passage[2]. Ayant ainsi jeté l'huile sur le feu, Piero se décidait enfin à la réponse qu'attendait Matharon. Le roi, lui fit-il dire par la seigneurie, est supplié d'avoir confiance, de ne pas exiger des engagements formels : les conditions n'ayant pas changé, la République ne peut changer ses réponses[3].

Est-ce assez d'incohérence dans la forme et d'imprudence dans le fond? Pas encore. Dans le moment même où il expédie à ses orateurs en France les lettres de rappel qu'ils lui demandaient si instamment[4], et où il sollicitait Alfonse d'une flotte à Gênes et à Savone pour y détruire les vaisseaux en armement[5], il le priait de tenir l'alliance secrète, afin que, neutre en apparence, il pût traiter avec Venise et Sforza, qu'il fallait absolument détacher de l'ennemi[6]. Ainsi l'autruche poursuivie, quand elle a trouvé un buisson où cacher sa tête, croit dérober aux regards tout son corps.

Charles VIII savait à quoi s'en tenir. Le temps des atermoiements était passé. Le 18 juin, furent renvoyés de Lyon les employés de la banque des Medici, avec

1. Fr. della Casa à Pietro de Bibbiena. Lyon, 7 mai 1494. Desjardins, I, 296.

2. G. Vespucci et P. Capponi à Piero. Lyon, 9 mai 1494. Desjardins, I, 390.

3. « Quia eedem manent conditiones rerum eademque instat necessitas, respondere eadem et nunc Respublica florentina cogitur. » (Réponse verbale de la seigneurie, 14 juillet 1494. Desjardins, I, 416.)

4. G. Vespucci et P. Capponi à Piero. Lyon, 19 juin 1494. Desjardins, I, 408. Ils annoncent leur départ pour le 23 juin. Leur dernière dépêche est du 22. Desjardins, I, 409.

5. G. Vespucci et P. Capponi à Piero. Lyon, 5 mai 1494. Cf. Dép., sans date à la suite de celle-là, et autre du 22 mai. Desjardins, I, 384, 389, 395.

6. Arch. Rif., cl. X, dist. I, reg. I, Cherrier, I, 402, 403.

ce Lorenzo Spinelli, leur chef, qui donnait à Piero de bons conseils[1]. Mais ils sont les seuls Florentins molestés. Peut-être eût-on craint qu'une expulsion générale ne nuisît aux foires et aux loyers, ne fît perdre à cette grande ville commerçante le tiers de ce qu'elle gagnait[2]. Plus probablement, on n'accusait que Piero d'être « alphonsiste ». En tout cas, il est si directement touché que Francesco della Casa ne pouvant obtenir le rappel des ordres donnés, n'a plus à s'enquérir que d'une chose, s'il doit rester ou s'en aller. La réponse est nette : les ambassadeurs doivent suivre les commis. Si Piero est dévoué, comme on le prétend, qu'il le montre par ses actes. « Le roi, écrit Francesco déjà en route vers Florence, sera en Piémont aux derniers jours de juillet. L'évêque de Saint-Malo et le sénéchal de Beaucaire ont tellement empoisonné son estomac, que la thériaque de la raison ne peut plus opérer[3]. » Du seul de ses orateurs qui avait vu clair, et qui, trois semaines auparavant, l'avertissait déjà que le comte de Belgiojoso donnait son âme au diable si le roi ne passait de sa personne en Italie[4], cet avis sans espoir était grave. Mais Piero continuait à nier résolument, à se dissimuler à lui-même les dangers de sa situation[5], quand toutes les puissances italiennes, prévoyant la

1. G. Vespucci et P. Capponi. Lyon, 19 juin 1494. Desjardins, I, 408. Sur Spinelli, voy. Comines, l. VII, c. 9, t. II, p. 350. M. Desjardins publie (I, 417) une lettre de Comines à ce Spinelli, datée de Vienne, 6 août 1494, donnant de bons conseils pour éviter une brouille complète.

2. G. Vespucci et P. Capponi à Piero. Lyon, 19 juin 1494. Desjardins, I, 408. On peut lire une liste des marchands florentins de Lyon dans Molini, *Doc. di storia ital.*, n° 48 *bis*, p. 102, et Tommasini, I, 123, n. 2.

3. Fr. della Casa à Piero. Lyon, 29 juin 1494. Desjardins, I, 314.

4. Du même. Lyon, 7 juin 1494. Desjardins, I, 312.

5. Alexandre VI ayant demandé à Puccio Pucci « come stavate della persona, dissi che eravate robusto e gagliardo, e quando bisognassi per la

descente prochaine d'une armée française, s'arrangeaient déjà pour tirer leur épingle du jeu. Le duc de Ferrare espérait la Polésine de Rovigo[1]; Venise, épargner quand les autres se ruineraient, voir le More renversé et la maison d'Aragon, seule à craindre, pour longtemps abaissée[2]; Gian Galeaz, sortir de prison; Alexandre VI, affaiblir l'une des deux couronnes par l'autre et devenir arbitre entre elles; les barons napolitains, exercer de trop légitimes vengeances; les opposants florentins, de jour en jour plus nombreux, secouer un joug abhorré.

Cette obstination de Piero des Medici serait vraiment trop monstrueuse si l'on ne pouvait lui trouver une excuse. Au fond, elle en avait une. Par sa situation géographique, et surtout dans une guerre entre Milan et Naples, Florence était comme le pivot de toutes les combinaisons politiques. Entrant en lutte contre des ennemis qui « estoient tenus très saiges et expérimentez au faict de la guerre, riches et pourveuz de saiges hommes et bons cappitaines et en possession du royaume[3] », les ministres de Charles VIII n'étaient

sua santità, vedrebbe esperienza della fortezza e gagliardia vostra, perchè ne faresti ogni pericolo per sua santità. Domandò come lo stato vostro era fermo e saldo. Risposi che era immobile e inconcusso, e che della fermezza e solidezza dello stato vostro non bisognava dubitare nè cercare. » (Puccio Pucci à Piero. Rome, 16 juin 1494. Desjardins, I, 490.)

1. G.-B. Ridolfi et P.-A. Soderini à Piero. Venise, 31 juillet 1494. Desjardins, I, 500. — Soderini fut rappelé seul le 9 novembre suivant. Voy. note à la p. 69 de Luca Landucci, *Diario fiorentino,* et Cipolla, p. 682, qui donne d'autres sources.

2. G.-B. Ridolfi, P.-A. Soderini à Piero. Venise, 5, 12, 16 août, 12 septembre 1494. Desjardins, I, 501, 504, 507, 512. Rien de curieux comme la dépêche de Soderini et de son collègue en date du 27 août (p. 508), où ils racontent comment le doge et son conseil repoussèrent les instances belliqueuses du pape.

3. Comines, l. VII, c. 5, t. II, p. 329.

pas sans appréhensions; ils souhaitaient de ne pas trouver dans les Florentins des ennemis. Par ordre, ou spontanément par sagesse, Comines conseillait à ce peuple de se rallier franchement au roi, ajoutant « que si le seigneur Pierre en feust moïen, qu'ils seroient receus plus en faveur et amytié avecques luy qu'ils ne feurent jamais avec le feu roy Loys[1] ».

Il en est ainsi dans toutes les grandes affaires humaines. A l'heure « d'entrer en danse », les plus résolus, les plus braves font un retour sur eux-mêmes, se demandent, non sans anxiété, s'ils ont bien supputé les bonnes et les mauvaises chances. Le plus souvent ils s'y trompent, faute de prévoir les résultats autres que celui qu'ils poursuivent. Ni Charles VIII ni ses conseillers ne voyaient, dans leur vaine entreprise de conquérir Naples, la Renaissance, la civilisation passant les Alpes avec leurs soldats en retraite; l'Orient tressaillant d'espoir et saluant la trompeuse aurore de délivrance; les montagnards d'Albanie, les pâtres de Bulgarie prenant les armes, et le Grand-Turc faisant tomber trente mille têtes. Mais on s'est engagé, compromis; on prend ses rêves pour des réalités; on craint, en reculant à la dernière heure, de prêter à rire, de perdre tout crédit, tout prestige. C'est ainsi, contre la raison et la sagesse, contre le vent et la marée, que des ennemis en présence s'écrient : *Alea jacta est!*

1. Comines à Lorenzo Spinelli. Vienne, 6 août 1494, dans Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Ph. de Commines*, t. II, p. 99-101. Bruxelles, 1867-1874.

CHAPITRE II

L'EXPÉDITION DE CHARLES VIII JUSQU'A SON DÉPART DE FLORENCE

— 1494 —

Les Napolitains en campagne (juin 1494). — Leurs échecs sur la côte ligurienne. — Charles VIII en Piémont. — Nouvel échec des Napolitains à Rapallo (8 septembre). — Obstination de Piero dans l'alliance napolitaine. — Derniers pourparlers entre Florence et les Français (octobre). — Entrevue de Charles VIII avec Gian Galeaz à Pavie. — Mort de Gian Galeaz (20 octobre). — Lodovico le More, duc de Milan (22 octobre). — Charles VIII en route vers la Toscane. — Piero affecte la neutralité. — Mécontentement des Florentins. — Piero Capponi, Savonarola, chefs des mécontents. — Piero se rend auprès de Charles VIII (26 octobre). — Conditions de Charles VIII et soumission de Piero. — Ambassade des Florentins au roi (2 novembre). — Conseil populaire (4 novembre). — Nouvelle ambassade (5 novembre). — Charles VIII à Pise (8 novembre). — Les Pisans recouvrent leur liberté. — Les ambassadeurs florentins et Savonarola. — Piero de retour à Florence (8 novembre). — Résistance de la seigneurie et du peuple à sa domination. — Les Medici chassés. — Leur palais pillé. — Leur exode. — Préparatifs pour recevoir les Français. — Ambassade à Signa. — Entrée de Charles VIII à Florence (17 novembre.) — Les Français et les Florentins en présence. — Altercations et rixes. — Négociations. — Traité entre le roi et la République. — Piero Capponi (25 novembre). — Crainte de troubles. — Nouvelle démarche de Savonarola. — Départ de Charles VIII (28 novembre). — Joie des Florentins.

L'invasion étant prévue, attendue de jour en jour, que devait faire Alfonse de Naples pour l'écarter de son royaume? Occuper fortement les voies de terre, c'est-à-dire le Bolonais et la Toscane; ne point laisser la mer libre à la flotte française, qui faisait ouvertement ses préparatifs à Gênes. Il espérait y réussir sans grand déploiement de forces : sur terre, les défilés des montagnes, les passages fortifiés des rivières pouvaient être défendus par un petit nombre d'hommes[1] ; sur mer, il tenait les grosses escadres pour un embarras[2].

1. P. Jove, *Hist. sui temporis*, l. I, p. 14; Ammirato, XXVI, 199.
2. « Perchè da cento in su non se ne suole tenere molto conto, che

Aux derniers jours de juin 1494, son armée et sa flotte se mettaient en mouvement, commandées l'une par son fils aîné, Ferdinand d'Aragon, duc de Calabre, à vingt-cinq ans réputé bon capitaine[1]; l'autre par son frère, don Federigo. Comme on ne croyait point que Charles VIII dût passer par la Toscane, Calabre s'avançait vers la Romagne, pour y donner la main à ses alliés, Annibale Bentivoglio et Astorre Manfredi, pour provoquer, s'il se pouvait, un soulèvement en Lombardie avant l'arrivée des Français[2]. Au passage, à Città di Castello, il avait une entrevue avec Piero des Medici, et en obtenait l'autorisation de traverser le val de Lamone, d'y faire des levées. Alexandre VI l'aurait voulu retenir dans le sud, pour écraser les Colonna, secrètement engagés à la solde de la France, et retranchés dans leurs fiefs[3]. Mais le sachant sans puissance, on ne tenait pas compte de ses volontés.

Instruit de cette marche en avant, Charles VIII n'en restait pas moins à Lyon, retenu par « les délices et plaisirs d'icelle ville, et aussi pour la bonne grâce d'aucunes dames lionnoises[4] ». Il fallut, pour le faire partir, les objurgations de Belgiojoso, ambassadeur du More, celles des poètes de la cour[5], et surtout la peste

spesso sogliono generare disordine. » (Fr. Valori à Piero. Naples, 4 oct. 1494. Desjardins, I, 455.)

1. P. Jove, *Hist.*, p. 14 r°.

2. Guicciardini, *Stor d'Ital.*, l. I, c. 2, t. I, p. 146.

3. Guicciardini, *ibid.*; Sismondi, VII, 373, 381.

4. Relation du voyage de Charles VIII par Pierre Desrey, dans Godefroi, p. 192. Pour plus de détails, voy. Fr. Delaborde, p. 382.

5. Cherrier, I, 430; Fr. Delaborde, p. 383, 391. Une ballade d'André de la Vigne (*Vergier d'honneur*) lui disait :

Laissez Vénus cropir à la fenestre,
Et pour vos yeulx d'autre gibier repaistre....
Marchez avant, roy qui portez le ceptre !

(22 juillet). Mais le duc d'Orléans l'avait précédé. D'Asti, où il était chez lui, ce prince courait à Gênes, pour faire face à la flotte ennemie. Plus rapide en ses mouvements, don Federigo aurait pu l'y devancer; mais il avait laissé un mois pour mettre en défense cette importante cité. Il ne peut rien contre la Spezzia ; il échoue par terre et par mer contre Porto-Venere[1], et il revient piteusement à Livourne, autorisé par Piero à y réparer ses avaries, à y remplir, dans ses équipages, les vides de la désertion. Quand il reprit la mer, l'armée française entrait en Piémont, la flotte française était prête à déployer ses voiles, et Gênes pouvait braver toute attaque des Napolitains[2].

Pour y entrer, plus d'autre espoir, dès lors, que de rallumer, sur la côte ligurienne, les querelles de parti. Des navires de Naples jettent au petit port de Rapallo trois mille hommes avec Obietto del Fiesco; la faction adverse, ralliée autour du duc d'Orléans, les coupe de Gênes et du rivage, les force à fuir dans les montagnes[3]; cent des leurs restent sur le terrain, perte considérable, dit Guicciardini, dans un temps où la guerre se faisait avec l'écritoire, où le siège d'une bicoque prenait tout l'été[4]. De Sestri, don Federigo avait entendu sans bouger la canonnade. Une seconde fois il regagna Livourne, d'où il repartait presque aussitôt pour couvrir Naples, livrant ainsi la mer aux Français[5], et en même temps la Toscane : ses rivages, ses

1. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 2, t. 1, p. 149.
2. Cherrier, I, 429-439.
3. 8 septembre. Luca Landucci, *Diario*, p. 70.
4. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 3, t. I, p. 164, 180; *Stor. di Fir.* c. 11, *Op. ined.*, t. III, p. 105.
5. Voy. la lettre de Charles VIII aux bonnes villes de son royaume,

ports n'étaient-ils pas exposés les premiers aux agressions d'un adversaire irrité, enhardi [1]?

Belle occasion pour le seigneur de Milan de faire la leçon à Piero, de l'amener à résipiscence. — Vos magnifiques seigneurs et le magnifique Piero, disait-il à l'orateur Ridolfi, peuvent encore éviter leur ruine : qu'ils séparent leur cause de celle du roi Alfonse, qu'ils accordent le passage et les vivres [2], sans quoi, avant huit jours, vous aurez chez vous, sur le dos, tout ce qui vient de troupes du côté de Gênes, par terre et par mer; avant quinze, le roi lui-même, et moi avec lui [3]. —

Mais il était bien tard [4], et la maladie de Charles VIII, la petite vérole, disait-on, encourageait Piero comme Alfonse : que le mal durât, et les Français impatients, courts d'argent [5], découragés, peu jaloux d'une cam-

dans Cherrier, I, 442, et le récit détaillé du combat par Fr. Delaborde, d'après Senarega et Parenti.

1. Voy. pour les détails Marin Sanuto, *La spedizione di Carlo VIII*, p. 83-85. Venise, 1873, ouvrage publié d'abord, la même année, dans l'*Archivio veneto*. P. Jove, *Hist.*, l. I, f° 15 r°, 16 r° v°; Belcari, *Comment. rer. gallic.*, l. V, p. 130; Nardi, l. I, t. I, p. 35; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 3, t. I, p. 165; Ammirato, XXVI, 199; Cherrier, I, 438-441; Sismondi, VII, 379; Cipolla, p. 702.

2. « Eust esté content le Roy du passaige, ou, à pis venir, d'avoir Ligorne entre ses mains et de faire toutes choses que Pierre eust sceu demander. » (Comines, l. VII, c. 15, t. II, p. 358-359.) Soderini prête ces paroles à Charles VIII : « Se Piero aiuta, come sono certo farà... queste cose dovranno pigliar forma ». (Soderini à Piero. Venise, 16 oct. 1494.)

3. Ridolfi à Piero. Alexandrie, 25 sept. 1494. Desjardins, I, 567, 568, 571.

4. Piero semble pourtant avoir voulu acheter Charles VIII. Dans le premier bulletin de l'expédition, retrouvé à Nantes par M. de la Pilorgerie et publié dans son ouvrage (*Campagnes et bulletins de la grande armée d'Italie commandée par Charles VIII*. Nantes-Paris, 1866), à la date de novembre 1494 (entre le 1er et le 9), on voit que Piero aurait envoyé au roi Lorenzo Spinelli, son facteur à Lyon, qui revenait de Naples, pour lui offrir de « bailler 150 m. ducats et autant payer de six mois en six mois, en quoi le roi n'a voulu entendre, pour ce qu'il lui sembla n'être chose raisonnable (p. 85). »

5. « Il re non ha un soldo e sono mezzo falliti, e sign. Lodovico non

pagne d'hiver, rebrousseraient chemin. Eût-on su, à Florence, que, dès le 21 septembre, le jeune roi était sorti de son lit, on eût espéré une rechute. On comptait sur Comines, dont on s'exagérait le crédit [1]; on spéculait sur les divisions de cette cour où les deux partis ensemble, selon le mot du More, ne faisaient pas la moitié d'un homme sage [2]; on n'y voyait plus que « le général et le sénéchal » qui fussent pour la guerre, encore Briçonnet paraissait-il bien refroidi [3].

Piero se croyait donc dans la bonne voie; d'autant plus qu'il en suivait deux fort différentes. Tandis qu'il envoyait à Calabre les douze *squadre* ou compagnies promises, dont Alfonse, se prétendant épuisé, le priait, en outre, de fournir la solde [4], l'idée lui vint, aux approches des Français en route vers Plaisance et Parme [5], de gagner le duc d'Orléans, ennemi-né du More, et, par son moyen, de rejeter l'invasion sur la Lombardie [6]. Orléans y avait trop intérêt pour ne pas s'y prêter;

ha dato loro altro che 75 m. ducati in due volte, e questi soldati loro sono creditori d'una quarteria. » (Ridolfi à Piero. Alexandrie, 3 oct. 1494. Desjardins, I, 574.)

1. « Pregate M. d'Argenson che degni operare bene... Io non so che dire più all' Ecc. Sua, se non che me ami come ha fatto sempre, e perseveri nella sua naturale bontà e in bene operare per questa città ». (Piero à Soderini. Flor. 11 oct. 1494. Desjardins, I, 522.)

2. Discours de Lodovico le More dans Romanin, t. V, p. 51.

3. « Io sono certo San Malò pagherebbe più di 40 m. scudi di questa impresa non si fussi mai fatta parola, e fussi certo conservarsi nello stato tiene al presente, non che di avere il cappello e delle altre cose. » (Paroles de Comines rapportées par Soderini à Piero. Venise, 16 oct. 1494. Desjardins, I, 527.)

4. Fil. Valori à Piero. Naples, 4 oct. 1494. Desjardins, I, 452, 454; Ammirato, XXVI, 201; Cherrier, I, 447, 448.

5. Ridolfi à Piero. Alexandrie, 25 sept.; Milan, 7 oct. 1494. Desjardins, I, 570, 579. Cf. Cherrier, I, 448.

6. Ridolfi à Piero. Milan, 1er oct. 1494. Desjardins, I, 573. La date de la négociation n'est pas dans la dépêche, mais il y est dit qu'Orléans était malade; or on voit dans Cherrier (I, 448) que le jour même où la guérison du roi était assurée, son beau-frère se mettait au lit.

mais alité de la fièvre quarte, il négociait par intermédiaires, sans discrétion ni secret. Persuadé d'ailleurs que le roi de Naples le préférait au More comme seigneur de Milan[1], il faisait demander qu'Alfonse jurât foi et hommage à la couronne de France, et que Piero comptât à Charles VIII une forte somme d'argent, s'obligeât même à une contribution annuelle[2]. Un double refus était inévitable, non toutefois sans inconvénient pour Piero, car il redoublait l'indignation du jeune roi « contre un homme, contre une ville qui, disait-il, lui ôtaient la victoire des mains[3] ».

Quoi qu'il en soit, ce monarque sans cervelle en avait fini avec ses irrésolutions, désespoir de Sforza[4]. Il savait où aller et par où. On marcherait contre Calabre, réduit à la défensive aux environs d'Imola[5]. L'ayant forcé à la retraite, on trouverait ouvert le chemin de la Toscane, plus court qu'aucun autre pour se diriger au midi; on comptait sur un soulèvement de Florence, promis par les deux Medici exilés, qui venaient d'arriver au camp, et nullement improbable, car les Florentins goûtaient peu cette alliance napolitaine; en effet, sans leur assurer la protection de Naples, elle les exposait aux premiers coups des Français[6].

Le départ étant fixé au 6 ou 7 octobre[7], Charles VIII

1. Ridolfi à Piero, sans lieu ni date et tout en chiffres. Desjardins, I, 579, 581.

2. Ridolfi à Piero. Alexandrie, 3 oct. 1494. Desjardins, I, 574.

3. Soderini à Piero. Venise, 16 oct. 1494. Desjardins, I, 526.

4. Ridolfi à Piero. Milan, 1er oct. 1494. Desjardins, I, 572.

5. Cherrier, I, 456.

6. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 3, t. I, p. 174; Cipolla, p. 703. — Une dépêche parle de ces espérances de soulèvement : « Facendo opinione che voi confidiate poco ne' cittadini, et è converso che non vi sieno affezionati. » (Ridolfi à Piero. Milan, 1er oct, 1494. Desjardins, I, 572.)

7. Lettre de Charles VIII, datée du 5 oct. à Asti, dans Cherrier, I, 457.

se fit précéder d'ambassadeurs chargés d'une dernière sommation pour Piero. Ils devaient quitter Florence dans les deux jours, si l'on ne s'expliquait clairement. Or la seigneurie ne fit qu'une réponse « vague et confuse [1] ». Piero alléguait que deux jours ne suffisaient pas pour réunir les Conseils, dont les principaux membres, en cette saison, étaient à la campagne, et il promettait d'envoyer plus tard sa réponse [2]. Les ambassadeurs repartirent donc le 9 octobre, sans même avoir obtenu pour l'armée le droit de traverser la ville, que le roi, prétendait-on, avait juré de mettre à sac. « Quel qu'ait été l'auteur de ce refus, écrit à part soi l'épicier Landucci, cela parut à tous une grande sottise et un grand danger [3]. »

Dans sa marche vers le sud, Charles VIII avait évité Milan, tant son allié lui inspirait peu de confiance. C'est en sa présence qu'il eut, à Pavie, avec Gian Galeaz, cette entrevue qui frappa tant les Français et que nos auteurs ont racontée [4]. Le More craignant leur pitié et les émouvantes supplications d'Isabel de Naples, en prévint la récidive : pourvu par lui d'argent et d'équipages, le roi poursuivit sa route. A Plaisance, où ils se trouvaient ensemble le 18 octobre [5], ils apprirent la mort du prisonnier [6]. On l'attribuait à ces poisons subtils que les Italiens, de leur aveu, connaissaient mieux que les

1. « Non ebbono ricisa riposta, ma confusa. » (Landucci, p. 70.)

2. Arch. Rif., cl. X, dist. 3, reg. 44, dans Cherrier, I, 458.

3. Luca Landucci, p. 70.

4. Comines, l. VII, c. 7, t. II, p. 344; P. Jove, *Hist.*, l. I, p. 18 v°; Ridolfi à Piero. Milan, 22 oct. 1494. Desjardins, I, 586.

5. Cherrier, I, 464.

6. Ridolfi l'annonçait à Piero dans sa dépêche du 22 octobre, déjà citée. Desjardins, I, 584.

Français[1], et l'on n'eut plus de doutes sur l'empoisonneur, quand on apprit que Lodovico, cédant aux instances des gentilshommes milanais, avait daigné ceindre la couronne ducale[2]. C'est donc pour accomplir ce meurtre et cette usurpation à l'ombre de nos piques, disaient les seigneurs français, qu'il nous a fait passer les monts! Et dans leur dégoût, par crainte pour la vie de leur maître, ils parlaient déjà de les repasser[3].

Propos en l'air peut-être, mais qui, tenus à haute voix, selon l'usage de notre nation, furent en partie cause que « de tous costez le peuple d'Italie commencea à prendre cueur pour les François et désirent nouvelleté, car il veoient chose qu'ilz n'avoient point vue de leur temps[4] ». Le 22 octobre, en effet, à peine connaissait-on la mort de Galeaz, que Caterina Sforza, veuve de Girolamo Riario, et son fils Ottaviano, proclamaient, à Imola, leur alliance avec l'envahisseur[5], fait dont l'importance n'échappait ni à Piero, ni aux Florentins[6]. Le duc de Ferrare accordait le passage et les vivres, comme il avait fait, du reste, aux Napolitains[7]. C'est à peine si la promesse du chapeau pour un de ses fils retenait Bentivoglio dans la Ligue, car « l'étrange nature du

1. « Essendo quasi incognita appresso agli oltramontani la sceleratezza d'usare contro agli uomini i veleni, frequente in molte parti d'Italia. » (Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 3, t. I, p. 177.)

2. Ridolfi à Piero, 22 oct. 1494. Desjardins, I, 584.

3. Comines, l. VII, c. 8, 9, t. II, p. 345, 347.

4. *Ibid.*, p. 346.

5. Sanuto, *la Spediz.*, p. 98; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 3, t. I, p. 186 sq.; Cipolla, p. 703. Dès le 7 octobre, G.-B. Ridolfi prévoyait cette défection. Desjardins, I, 577.

6. Puccio Pucci, écrivant à Piero, demandait qu'on gagnât Caterina à la cause de la ligue. Rome, 16 juin 1494. Desjardins, I, 492.

7. Soderini à Piero, Venise, 27 sept. 1494, Desjardins, I, 516.

pape » promettait sans donner, on le savait bien[1]. Si le marquis de Mantoue restait fidèle, c'est qu'il tenait de Venise sa solde[2]. Entourée d'ennemis, harcelée déjà d'escarmouches, l'armée de Calabre n'avait plus qu'à se replier, qu'à se dissoudre même, sans s'être honorée de quelque coup d'éclat[3].

Quant à Charles VIII, entre le duc d'Orléans qui voulait, par intérêt personnel, le ramener vers la Lombardie, et Lodovico qui, pour le pousser contre la Toscane, lui montrait dans les Florentins, perdus de vices et d'usure, la ruine du royaume de France[4], et dans l'entreprise de Sarzana bien plus de facilités que dans celle de Naples[5], il hésitait[6]. A la fin, il se laissa persuader que de Parme à Pontremoli, dépendance de Milan, négligée par les Napolitains[7], il s'avancerait en pays ami, toujours à portée de ses troupes et de ses vaisseaux, toujours assuré de l'appui de Lucques et même d'Ostie, où étaient les Colonna[8]. Les seigneurs de sa cour, puisqu'ils ne rentraient pas en France, ne seraient pas fâchés de passer l'hiver, avec toutes leurs aises, à Pise

1. Voy. les dépêches de Fil. Valori à Piero, Terracine, 9, 17, 20 oct., Naples, 4 oct. 1494. Desjardins, I, 453, 458, 459, 472, 477.

2. Ridolfi à Piero. Milan, 7 oct. 1494. Desjardins, I, 577.

3. Cipolla, p. 703.

4. Ridolfi à Piero, sans date, mais évidemment des premiers jours d'octobre. Desjardins, I, 579.

5. Discours de Lodovico dans Romanin, t. V, p. 52. Ce maître fourbe se vantait plus tard aux Vénitiens d'avoir détourné de Naples Charles VIII pour laisser aux ligués le temps de se mieux organiser. *Ibid.* p. 50.

6. Comines avait reçu des lettres de Briçonnet, lui disant que le roi déciderait, à Plaisance, s'il passerait par la Romagne ou la Toscane. (Soderini à Piero. Venise, 22 oct. 1494. Desjardins, I, 531.)

7. Fil. Valori à Piero, Terracine, 13 et 17 oct. 1494. Desjardins, I, 462, 473.

8. Ridolfi à Piero, sans lieu ni date, premiers jours d'oct. Desjardins, I, 580.

et Livourne, aussi faciles à prendre que Sarzana et Pietrasanta[1].

En voyant s'approcher l'orage, les Florentins, même amis de Piero, tremblèrent pour leur patrie. De Milan, Gian Battista Ridolfi écrivait à son maître : « Pour Dieu, soyez prudent, rapprochez-vous de vos concitoyens. Si l'on voit qu'ils vous aiment, cela vaudra pour nous autant qu'une bonne armée. Ne vous en mettez pas moins en état de défense[2]. » Conseils superflus ! Piero n'avait d'oreilles que pour qui flattait sa manie. Il se laissait persuader que les adversaires de l'expédition, nombreux au camp français, et d'inévitables difficultés avec le More, brouilleraient les cartes au jeu des envahisseurs[3]. C'est pourquoi, n'envoyant qu'à la dernière heure la réponse promise, il la faisait insignifiante, perdait son papier et son encre en protestations banales de dévouement, en justifications de sa conduite à l'égard de ses cousins; mais sur le point important, sur le passage et les vivres, il invoquait de nouveau les motifs de position, de faiblesse, de salut qui contraignaient Florence à ne point se prononcer[4].

Ainsi, pour jouer jusqu'au bout son rôle mensonger de neutre, Piero n'accordait pas le passage, mais il ne le refusait pas non plus. S'il crut par là imposer silence aux murmures d'un peuple qui inclinait à la France, il se trompait. Impatient de l'équivoque, du pouvoir d'un seul, d'une servitude qui conduisait aux

1. Ridolfi à Piero. Alexandrie, 3 oct. 1494. Desjardins, I, 576.
2. Ridolfi à Piero. Milan, 22 oct. 1494. Desjardins, I, 585.
3. Fil. Valori à Piero. Terracine, 9 oct. 1494. Desjardins, I, 460.
4. « Star sospesi. » Instructions à l'évêque d'Arezzo, 22 oct. 1494. Desjardins, I, 419-422. Par inadvertance ou erreur typographique, M. Desjardins met au 22 septembre cette réponse à une ambassade venue à Florence aux premiers jours d'octobre.

désastres, ce peuple commençait à parler haut. N'était-il pas manifeste que Pise allait secouer le joug, Lucques et Sienne, renonçant à leur réserve prudente[1], recevoir à bras ouverts le libérateur, Florence subir les outrages d'une soldatesque déchaînée? C'est par ambition, c'est pour devenir prince, que Piero s'était embarqué dans l'alliance napolitaine, qu'il s'y obstinait contre la raison, contre le désir de ses concitoyens, contre le conseil de ses orateurs. Quelle insigne folie que de se donner pour ennemi l'ami séculaire qui pouvait, dans son royaume, faire tant de mal au trafic florentin[2]!

Des mécontents de toute sorte tenaient ces amers propos, ceux qui regrettaient le régime aristocratique, confondu de si loin avec le démocratique, comme les ennemis personnels que ses maladresses faisaient à Piero. En tête, Pier Capponi, homme résolu, capable, éloquent, renommé, mais ambitieux et versatile, redouté naguères de Lorenzo, et point sans raison[3]. Partisan de l'alliance française[4], dont il regrettait l'abandon, nous l'avons vu « faire sa charge d'ambassadeur en France plus aigre qu'elle n'estoit[5] », et suspect, à tort ou à raison, de machiner le renversement du seigneur. Les deux Medici exilés, se flattant de remplacer leur inepte cou-

1. Lucques avait envoyé des ambassadeurs à Charles VIII, mais en leur enjoignant de ne pas conclure une alliance. Voy. Gir. Tommasi, *Stor. di Lucca*, l. III, c. 2, dans *Arch. stor.*, Iª ser., X, 342.

2. « Les Florentins mal voulentiers estoient contre la maison de France, de laquelle ilz ont esté de tous temps vrays serviteurs et partisans, tant pour les affaires qu'ilz ont en France pour la marchandise que pour estre de la part guelfe. » (Comines, l. VII, ch. 9, t. II, p. 349.)

3. Voy. son portrait dans Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 14. *Op. ined.*, III, 143.

4. Vincenzo Acciajuoli, *Vita di Pier Capponi*, dans *Arch. stor.*, 1ª ser., t. IV, part. 2, p. 29.

5. Comines, l. VII, c. 6, t. II, p. 340. Voy. chap. précéd., p. 48.

sin, poussaient naturellement à la roue, servaient de trait d'union à Capponi avec Vesc et Briçonnet[1].

Ils trouvaient dans Florence même un auxiliaire plus important chaque jour, Fra Hieronimo Savonarola. Comment la haine de ce moine contre Lorenzo ne se fût-elle pas étendue à Piero de Lorenzo qui gâtait tout? Deux des trois propositions qu'il soutenait en chaire, dès le 1er août 1490, étaient que Dieu frapperait Florence d'un grand fléau, et que ce fléau s'annonçait prochain[2]. Rien de plus vraisemblable avec des mœurs si corrompues, des discordes si invétérées et si profondes, la haine de l'usurpation, le gouvernement personnel d'un incapable qui se laissait conduire; mais à prédire si longtemps sans effet, et sous forme de prophétie, il courait risque du ridicule. Il saluait donc avec joie, il escomptait en hâte tout événement qui pouvait le sacrer prophète. C'est plus tard seulement qu'il se vanta d'avoir fixé une date et affirmé que la rénovation de l'État florentin aurait lieu quand le roi de France serait à Pise[3]. On le crut sur parole, car, pour employer l'expression florentine, on buvait alors ses paroles comme de l'eau.

Piero, d'ailleurs, comme pour lui donner raison, continuait l'incroyable série de ses fautes. Il ne savait pas défendre cette Lunigiane, coupée de marécages et de forêts, fiévreuse en automne, et si stérile, sauf en

1. Comines, l. VII, c. 6, t. II, p. 340.
2. Savonarola, *Compendium revelationum*. Voy. Quétif, *Vitæ Rev. patris fra Hier. Savon. authore D. Joan. Franc. Pico Mirandulæ*, etc., t. I, p. 226. Paris, 1674.
3. 3a predica sopra i salmi, 13 janvier 1495, fo 12 ro. Ven. 1517. Le texte se trouve dans notre *Jérôme Savonarole*, t. I, p. 48, note 3. — Voy. sur cette situation Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 11, *Op. ined.*, t. III, p. 105; Nerli, p. 58.

oliviers, qu'on y faisait venir de Lombardie les vivres à dos de mulet. La partie surtout où les Français se trouvaient engagés était resserrée entre les montagnes et la mer, large à peine de huit à dix kilomètres depuis la Magra jusqu'à Pise, avec les bonnes forteresses de Sarzana et de Pietrasanta[1], et une chaussée si étroite que, dit Comines, « une charrette gectée au travers et deux bonnes pièces d'artillerie nous eussent gardez d'y passer sans y trouver remède avec gens en bien petit nombre[2] ». Gilbert de Montpensier, chef de l'avant-garde, y put pénétrer sans obstacle, prendre les places, piller et brûler les maisons, massacrer ceux des habitants qui fermaient leurs portes, si bien qu'effrayés ou favorables, ils arboraient partout l'étendard royal[3].

Sans savoir ni vouloir faire la guerre, Piero en voulait du moins avoir le nerf, une grosse somme d'argent. La résistance fut universelle, même chez ceux qu'il croyait assez amis pour leur faire sa demande en particulier[4]. Ne sachant plus à quel saint se vouer, il résolut d'aller au-devant du roi très chrétien, de se jeter à ses pieds. Singeant son père, sans tenir compte de la différence des personnes, des circonstances, des temps, il s'allait mettre dans la gueule du loup, non pas après l'avoir amadoué, mais après l'avoir irrité. On lui prête ce mot égoïste : « Chacun pour soi[5]. » En fait, ce fut

1. Voy. Sismondi (VII, 389), qui, originaire de Pise, connaissait très bien ce pays.

2. Comines, l. VIII, c. 5, t. II, p. 445. — Comines parle ainsi à propos du retour, mais peu importe : les lieux n'avaient pas changé d'aspect.

3. P. Jove, *Hist.*, l. I, p. 18 r°; Senarega, R. I. S., XXIV, 544; Belcari, l. V, p. 137; Nardi, l. I, t. I, p. 35; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 3, t. I, p. 179-183; Cherrier, I, 476; Sismondi, VII, 389.

4. Nardi, l. I, t. I, p. 35.

5. « Ciascuno faccia per se. » (*Hist. inédite de Flor.* par Parenti, con-

un coup de désespoir, dont il ne s'était ouvert qu'à sa femme et à son chancelier[1].

Poussant jusqu'aux détails l'esprit d'imitation, il attend d'être à Empoli, le 26 octobre, pour informer la seigneurie de son dessein. Il va s'offrir, dit-il d'un ton humble et triste, à la colère du roi, afin, s'il ne l'apaise, de la détourner sur lui seul. Il acceptera volontiers la mort pour sauver ses concitoyens. Fils de la seigneurie non moins que de son propre père, il recommande sa personne aux prières des seigneurs, sa famille à leur bonté. Il se propose de partir le lendemain pour Plaisance[2]. Comprenait-il enfin ses erreurs? On le croirait, car son fils, dit-il dans une lettre intime, « n'est coupable de rien[3] ». En tout cas, écrit Landucci, « il avait agi en enfant, peut-être avec de bonnes intentions[4] ». La plupart n'en jugeaient pas avec tant d'indulgence.

A Pise, le lendemain, ce pauvre sire se plaint de la fatigue, de la pluie, de son mauvais lit. Il veut que Bibbiena, son chancelier, fasse savoir au roi de Naples qu'il va s'immoler pour lui, qu'il lui restera fidèle jusqu'en

servée à la Bibl. nationale de cette ville, et citée par Villari, *la Storia di Gir. Sav.*, I, 193, note 1.

1. Manfredo Manfredi à Erc. d'Este. Florence, 5 novembre 1494. *Atti e mem.*, t. IV, p. 330; Nardi, l. I, t. I, p. 35. — Ce dernier prétend, contrairement à Manfredi, que cette démarche avait été conseillée à Piero par ses amis; mais il peut se tromper; ne se trompe-t-il pas en le faisant partir à la tête de l'ambassade? Parenti, en tout cas, dit (f[os] 56 v°, 58 r°) que les Huit de pratique, terrifiés par une lettre de l'ambassadeur florentin à Milan, insistèrent pour que Piero cédât à Charles VIII. Voy. Fr. Delaborde, p. 434. Ce n'est pas à dire qu'ils eussent conseillé une démarche personnelle.

2. Voy. cette lettre dans Fabroni, *Vita Leonis X*, p. 261, et dans Desjardins, I, 587.

3. « Attendete a confortare la mia brigata tanto ch' io torno a voi; che se io torno, fia buona andata, e sopra tutto all' Alfonsina e al povero Lorenzino che non ci ha colpa ». (Piero à Pietro de Bibbiena. Empoli, 26 octobre 1494. Desjardins, I, 588.)

4. Luca Landucci, *Diario*, p. 71.

enfer, qu'il le servira plus utilement dans une basse condition, auprès du roi de France qu'au premier poste de l'État, si faible chez les Florentins. « *Traho ad immolandum,* dit-il. Je ne suis pas le premier malade qui reçoive l'extrême-onction sans se sentir mortel[1]. »

Le 28 au soir, étant à Pietrasanta, il apprend que les Français sont entre cette place et Sarzana, et qu'ils prennent, l'une après l'autre, toutes celles des environs. « Nous sommes, écrit-il encore, dans une triste situation. Si, à Florence, vous ne vous crachez dans les mains, je quitte la partie, et peut-être perdrai-je la vie à donner ce qui me serait pris de force. » Et, quelques lignes plus bas, dans son inconsistance native, il tient un tout autre langage, il parle de ses ressources, se prétend presque égal en force à l'ennemi, menace les Florentins, s'ils l'abandonnent[2]. » Le 30, Briçonnet l'est venu chercher, pour le conduire à Sarzana, où audience lui sera donnée[3]. Le voilà plein d'espoir, et pourtant il est averti que, dans quatre ou cinq jours, Charles VIII sera à Florence. « Recevez-l'y bien, écrit-il, comme il convient à un si grand roi[4]. » Il était prompt, on le voit, à chanter la palinodie. L'épicier-chroniqueur n'avait pas tort de voir en lui un enfant.

Devant l'envahisseur, il fut pitoyable. Il s'agenouilla, fit des excuses, s'abstint de toute contradiction, se dé-

1. Piero à Pietro de Bibbiena. Pise, 27 octobre 1494, dans Fabroni, *Vita Leonis X,* p. 262, et Desjardins, I, 589.

2. Du même au même. Pietrasanta, 29 octobre 1494. Desjardins, I, 591.

3. Riform., cl. X, dist. 5, Reg. 41, dans Desjardins, I, 593, note 1.

4. Piero à Pietro de Bibbiena. Pietrasanta, 30 octobre 1494, Desjardins, I, 592. Cf. Guicciardini, *Stor. d'Ital.,* l. I, c. 3, t. I, p. 184.

clara prêt aux satisfactions qu'exigerait Sa Majesté. Fort dures étaient les conditions qui lui furent faites : payement de deux cent mille florins comme indemnité pour le refus du passage et des vivres[1] ; en gage de l'argent promis, remise de Sarzana et de sa forteresse Sarzanella, réputée imprenable, de Pietrasanta, de Librafatta, de Pise, de Livourne. Par un simple écrit de sa main, le jeune monarque s'engageait à rendre ces places quand il serait maître de Naples, et il promettait sa protection[2]. Piero n'avait point qualité pour accepter ces conditions léonines[3]. Il les accepta, cependant, sans même attendre l'arrivée d'ambassadeurs florentins qui étaient annoncés, et Comines, quoique Français, s'en étonne : « Ceux qui traictoient avec le dict Pierre, écrit-il, le m'ont compté et à plusieurs autres l'ont dict en se raillant et en se mocquant de luy, qu'ils estoient esbahys comme si tost accorda si grant chose et à quoy ils ne s'attendoient point[4]. » Le traité définitif ne devait être signé qu'à Florence ; mais comme le roi insistait pour que les forteresses lui fussent ouvertes sur-le-champ, Piero donna les ordres nécessaires, et, le même jour, les

1. Les auteurs atténuent en disant que ce n'était qu'un prêt. Voici ce qu'on lit dans un contemporain : « Gli furono *pagati* fior. 200 m. per satisfazione de' danni ricevuti in essere soprastato qualche tempo l'esercito suo senza poter passare avanti per il passo negatogli e vettovaglia. » (Priorista d'Agnolo e Francesco Gaddi. *Arch. stor.*, 1ª ser., t. IV, part. 2, p. 42.) Manfredi parle aussi d'un prêt, mais ce doit être encore un euphémisme, car il parle d'un prêt d'argent et d'un *prêt* de soldats. (Flor., 5 novembre 1494. *Atti e mem.*, IV, 330-332.)

2. Gaddi, *loc. cit.;* Sanuto, *la Spedizione*, p. 107; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 3, t. I, p. 184; Machiavel, *Framm. stor.*, 1494, p. 136 A; Cherrier, II, 8; Cipolla, p. 704.

3. « Che lui ha facto senza licentia e participatione de alcun altro della città. » (Manfredi. Flor., 5 novembre 1494. *Atti e mem.*, IV, 330-332.) — « La qual cosa non havea in commissione di far da' Fiorentini. » (Sanuto, *la Spedizione*, p. 107.)

4. Comines, l. VIII, c. 9, t. II, p. 351.

troupes françaises prirent possession de Sarzana et de Sarzanella. Il ne se hâta pourtant point de revenir dans sa ville, fort inquiet de l'accueil qu'il y recevrait[1].

Il avait sujet de l'être. D'autant plus mécontents de son escapade qu'ils le savaient faible et personnel, les Florentins étaient dans une grande effervescence. La seigneurie, impuissante à les calmer, recourut au *frate*, qui avait l'oreille du populaire. Fra Hieronimo accepta la mission : le 1er novembre, il reparut dans la chaire de Santa-Maria del Fiore. « Ce jour-là et les deux jours suivants, lit-on dans un de ses traités, je n'épargnai ni ma voix ni mes flancs ; je déclamai tant du haut de la chaire, que j'en fus presque malade[2]. » En invitant ses auditeurs à un retour sur eux-mêmes et à la pénitence, il détourna généreusement de Piero leur pensée et leur courroux ; mais il ne sut pas se tenir de triompher sur la réalisation de sa prophétie : « Quand je disais *Hæc dicit Dominus*, vous ne le croyiez pas. Maintenant vous êtes bien forcés de le croire, puisque vous le voyez[3]. »

Le peuple ramené au calme, la seigneurie pouvait aviser. Le 2 novembre, elle décidait d'envoyer au roi huit des principaux citoyens. Piero était du nombre. On comptait ainsi détruire l'effet princier de sa démarche isolée, limiter ses pouvoirs, surveiller ses actes. Des sept autres, trois étaient des vétérans de la diplomatie : Piero Soderini, Piero Alamanni, Manno Niccolini. On leur avait adjoint deux amis de Savonarola, Domenico Bonsi,

1. P. Jove, *Hist.*, l. I, p. 18 v°; Nardi, l. I, t. I, p. 36; Machiavel, *Framm. stor.*, p. 136 A; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 3, t. I, p. 185; Ammirato, XXVI, 203; Cherrier, II, 8, 9.

2. *Compend. Revel.*, dans Quétif, I, 236.

3. Pred. sop. Aggæo, 1er novembre 1494. f° 6 r°. Ven. 1544. Voy. notre *Jér. Savon.*, I, 101.

savant jurisconsulte, et Francesco Valori, que ses compatriotes surnommaient Caton. Guglielmo Salviati et Braccio Martelli, petit-fils du *condottiere* Fortebracci, complétaient cette importante ambassade[1]. Ils devaient conférer avec Piero avant d'aller vers le roi ; puis, selon le résultat de la conférence, y aller avec ou sans lui. C'est pourquoi ils étaient munis de deux lettres de créance, l'une portant à l'extérieur *cum Petro*, l'autre sans ces deux mots. Ils avaient mission de dire à Sa Majesté très chrétienne qu'ils se réjouissaient de sa prochaine venue dans leur ville, de la remercier du bon accueil fait à Piero des Medici leur concitoyen, comme s'adressant en sa personne à sa patrie, de le suivre désormais dans sa marche, et de veiller à ce qu'il fût partout bien reçu[2].

L'intention était manifeste d'amoindrir Piero, et l'on vient de voir comment Piero avait paré le coup, en n'attendant pas qu'on nommât une ambassade, en traitant seul pour faire acte de prince. Inutile était dès lors la démarche des ambassadeurs : Charles VIII ne prit pas la peine de les interroger. Ils revinrent donc blessés, ravivant les colères, montrant la bassesse du seigneur devant le roi et sa hauteur devant eux, assurant qu'il eût été facile d'obtenir des conditions honorables, insistant enfin sur l'abandon de places qui étaient la clef du territoire et qui avaient coûté : Sarzana cinquante

1. Priorista des Gaddi, *Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. 2, p. 44. Il y a divergence sur quelques-uns des prénoms. Ainsi, M. Cesare Guasti, dans un travail sur le recueil de M. Desjardins (voy. *Arch. stor.* nuova serie, t. XIV), dit Agnolo Niccolini et Giuliano Salviati. Il compte dans cette affaire quatre ambassades. On pourrait en compter cinq et même six.

2. Instructions aux ambassadeurs, 2 novembre 1494, dans Desjardins, I, 597.

mille florins, Pietrasanta cent cinquante mille, plus un siège de deux mois[1]. Ces bons marchands n'oubliaient jamais le chapitre de la dépense.

Dans leur émoi provoqué, mais réel, les habitants de Florence commencèrent à s'assembler sur les places et par les rues. Ils étaient tous d'accord pour secouer un joug abhorré. Piero, dès son retour, allait évidemment lever des impôts, « épuiser le sang de ce malheureux peuple[2] ». Valori et d'autres, parmi les principaux, conseillaient sans détour la résistance[3]. Le 4 novembre, la seigneurie convoquait un de ces Conseils nombreux, en usage, de tout temps, pour éparpiller et amoindrir la responsabilité. D'ordinaire, dans ces réunions, l'on ne prenait la parole que sur l'invitation de la seigneurie, et pour opiner du bonnet. Mais, dans ces circonstances si graves, tous auraient voulu parler, et personne n'osait. Savait-on ce que réservait le lendemain? Luca Corsini osa cependant. Il se leva sans y être provoqué, mais ne sut dire que les banalités qui abondent, dans les registres, au résumé des séances de ce genre : les choses allaient mal; la ville, par le désordre, courait à sa ruine; il fallait prendre quelque remède efficace. Les auditeurs, inquiets qu'on eût ainsi attaché le grelot, faisaient du bruit, toussaient, empêchaient l'orateur de poursuivre[4]. Tanai des Nerli voulut pourtant prendre la parole, et, quoiqu'il fût bien jeune[5], son intervention

1. Alamanno Rinuccini, p. 141, 142.

2. *Id.*, p. 152. — « Per acconzare el M^co^ Piero el facto suo et cum cosa che sii de gravezza et danno alla città ». (Manfredi, Flor., 5 nov. 1494. *Atti e mem.*, IV, 330.)

3. Rinuccini, p. 152.

4. Cerretani, Hist. inédite de Florence, conservée à la Bibl. nat. de cette ville, et citée par Villari, *la Stor. di Gir. Sav.*, I, 229, 2e éd.

5. M. Desjardins (I, 598) dit à tort qu'il avait été prieur et gonfalonier. Il

dans le débat commanda un moment le silence : on le savait apparenté aux Medici[1]. Il n'en parla pas moins dans le même sens que Corsini; mais, lui aussi, il perdit contenance. Sa voix fut prise d'un fort tremblement, si bien que son père confus dut l'excuser sur son âge, sur son peu de tête, et prier qu'on n'écoutât point ce qu'il disait[2].

Alors se leva Pier Capponi. Par sa belle prestance et ses cheveux blancs, par son grand rôle politique et son opposition connue aux Medici, il imposait l'attention et le respect. Il n'était pas éloquent, mais on le savait homme de résolution et d'action[3]. « Il est temps, dit-il tout net, de sortir d'un gouvernement d'enfants et de recouvrer la liberté[4]. Il faut envoyer au roi de nouveaux ambassadeurs, qui ne salueront point Piero s'ils le rencontrent; qui feront comprendre que tout le mal est venu de lui, et que la ville est amie du nom français. Il faut désigner des citoyens qui seront chargés d'honorer le roi et de lui faire fête, mais en même temps rappeler du *contado* les *condottieri* et leurs soldats, les cacher dans les cloîtres et autres lieux fermés, se tenir prêts à tout événement. Surtout, dit-il en terminant, que parmi les ambassadeurs on envoie Fra Hieronimo, qui a l'amour du peuple[5]. »

n'y a d'autre Tanai des Nerli gonfalonier que vingt-deux ans auparavant, en 1472. C'était probablement son aïeul, l'usage étant d'en donner le nom au petit-fils.

1. La mère de Tanai était une Tornabuoni, comme Lucrezia, la mère de Lorenzo.

2. Cerretani, dans Villari, I, 229, 2e éd.

3. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 1, t. I, p. 242.

4. Cerretani, qui rapporte ces paroles, les met dans la bouche du jeune Nerli; mais Acciajuoli les attribue à Capponi, au caractère de qui elles conviennent bien mieux, comme l'a très justement remarqué M. Villari (I, 229, 230, note 2, 2e éd.).

5. Vincenzo Acciajuoli, *Vita di P. Capponi*, dans *Arch. stor.*, 1a ser.,

Ainsi fut fait dès le lendemain, 5 novembre, au milieu d'une agitation que Luca Corsini avait accrue en montant à la tour du palais pour sonner *a martello*. On l'arrêta bien vite; mais quatre ou cinq coups du sinistre tocsin avaient suffi pour mettre toutes les cervelles à l'envers[1].

Avec Savonarola, le conseil désigna comme ambassadeurs Pier Capponi et le jeune Tanai des Nerli, les deux orateurs de la veille; puis, Giovanni Cavalcanti, un lettré, élève de Ficino et membre de l'Académie platonicienne; enfin, Pandolfo Rucellai. Ce dernier était si grand ami du *frate*, qu'il ne devait pas tarder beaucoup à se faire dominicain; mais Tanai des Nerli était de sentiments tout opposés, très hostile au faiseur de prophéties. On n'avait donc point cherché l'homogénéité dans cette ambassade, soit que Savonarola n'eût pas encore toute l'importance qu'il allait bientôt prendre, soit que, dans un tel moment de désarroi, on agît un peu au hasard[2]. On avait pourtant consulté *ad longum*, le matin même, Niccolò Ridolfi, et, le soir, Bernardo del Nero, deux des premiers dans l'État, qui blâmaient tout haut le gouvernement de Piero; mais un seul point paraissait important alors : n'envoyer personne qu'on pût soupçonner d'avoir avec lui des liens d'amitié[3]. Les instructions portaient d'empêcher entre lui et le roi les

t. IV, part. 2, p. 30; Cerretani, dans Villari, I, 230; *Arch. stor.*, 3ª ser., XVI, 413.

1. Landucci, p. 73; G. Capponi, II, 211, qui ne cite pas d'autorités, mais qui n'a pas connu le *Diario* de Landucci.

2. Priorista des Gaddi, *Arch. stor.*, 1ª ser., t. IV, part. 2, p. 44; Manfredi, Flor., 5 novembre 1494, *Atti e mem.*, IV, 330; Guasti, *Arch. stor.*, n. ser., XIV; Landucci, p. 72.

3. Manfredi, Flor., 5 novembre 1494. *Atti e mem.*, IV, 330-332.

accords définitifs, ou, s'ils étaient déjà conclus, d'y demander des modifications [1].

L'ambassade partait dès le lendemain, et ce n'était pas trop tôt : déjà arrivaient des lettres faisant savoir que tout était réglé, et des fourriers de Charles qui venaient à Florence préparer des logements, marquer à la craie, et par milliers, les maisons à leur gré [2]. Pour faire diligence, en ces jours où les minutes valaient des années, les ambassadeurs étaient montés à cheval; Savonarola, seul, par convenance d'habit ou par humilité monastique, voulut obstinément faire à pied la route, suivi de deux d'entre ses moines [3]. L'avance qu'ils avaient prise permit à ses collègues de joindre le roi à Lucques, mais au moment où il partait pour Pise, en sorte qu'ils ne purent que le suivre après l'avoir salué, sans lui parler d'affaires. Le hasard rendait ainsi sans conséquences la faute du principal d'entre eux.

Bien accueillis, quoique en passant et à la hâte, ils étaient pleins d'espoir [4]. Mais dans le trajet de Lucques à Pise, Piero, traité presque comme un prince, put approcher et circonvenir Charles VIII. Ils auraient dû s'en douter, et comprendre surtout que Pise, si impatiente d'un joug odieux, achèverait l'œuvre, irriterait de plus en plus le roi contre Florence, sans qu'ils pussent se flatter de faire contrepoids. Ils ne montraient

1. Instructions aux ambassadeurs, 5 novembre 1494. Texte dans Desjardins, I, 600.

2. Manfredi, Flor., 5 novembre 1494. *Atti e mem.*, IV, 332; Landucci, p. 72, 73.

3. Parenti, *Stor. ined. di Fir.*, dans Villari, *la Stor. di Gir. Sav.*, I, 231. M. Villari dit que Savonarola, avant de partir, voulut prononcer un discours; mais il cite la 3ª predica sopra Aggæo, et le passage qu'il en rapporte ne s'y trouve pas. Quant à la 4ª, elle est postérieure au retour, puisqu'il y est question de la révolution accomplie.

4. Nardi, l. I, t. I, p. 37.

guère plus de clairvoyance et de prévoyance que ce triste chef d'État, qui n'avait su ni renforcer la garnison de Pise, ni retenir en otages quelques-uns de ses principaux citoyens, ni enfin arracher au roi la promessè de ne pas encourager ou permettre la révolte des Pisans [1].

Quand Charles VIII, vêtu de velours noir, fit son entrée dans Pise (8 novembre), flanqué de monseigneur de Bresse, son oncle, et de monseigneur de Ligny, son cousin [2], avec une escorte de trois mille hommes, les maisons disparaissaient sous les fleurs, un tapis de verdure couvrait les dalles des rues; la population criait en l'acclamant : — *Libertate, libertate,* chier sire [3]! — Le clergé, les ordres monastiques, portant croix, bannières, châsses des saints, le recevaient sous un dais de soie bleue parsemée de fleurs de lis d'or, chantaient cantiques et actions de grâces, appelaient sur sa tête et sur son royaume les bénédictions célestes. Dans l'espoir d'être bientôt affranchi et vengé, tout ce peuple supportait les exigences des soudards, des Suisses mêmes, qui entraient dans les maisons, s'y emparaient des chambres, des lits, de tout ce qui leur faisait envie. Le modeste corroyeur qui nous rapporte ces détails logeait, pour son compte, six hommes de la garde et six chevaux [4]. Ne fallait-il pas payer d'avance le bienfait espéré?

1. Cherrier, II, 20.

2. Bresse était frère du duc de Savoie; Ligny était âgé de vingt-quatre ans. Sanuto dit : « Sempre dormiva con S. M. » (*La Spedizione*, l. I, p. 111.)

3. *Vergier d'honneur*, par Saint-Gelais et André de la Vigne. Paris, in-f°, sans date, dans Cherrier, II, 19, note 1.

4. *Memoriale di Giovanni di Porto Veneri,* dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. VI, part. 2, p. 287.

Un des Pisans les plus hostiles aux Florentins, Simone Orlandi, qui parlait le français, fut chargé de demander officiellement au roi la délivrance de Pise. La teneur de sa harangue se devine : il ne pouvait qu'y rappeler la main mise violemment sur une cité indépendante et quatre-vingt-sept ans de servitude, la suppression des privilèges, les exactions publiques et privées, les forteresses bâties aux frais de ceux qu'elles menaçaient, le sol laissé en friche et bientôt transformé en marécages, tout le trafic aux mains des maîtres, et la marine transférée à Livourne [1]. Ceux des Pisans qui entendaient l'orateur ne comprenaient de son discours que le mot de liberté : ils le répétaient avec ardeur, et à cette brève prière les gentilshommes français en ajoutaient de plus explicites [2]. Le roi, « qui n'entendoit pas bien ce que ce mot de liberté valloit, et qui commençoit de nouveau à congnoistre les pitiez d'Italie et du traitement que les princes et les communautez faisoient à leurs subjectz, respondit qu'il estoit content [3] ». Engagement irréfléchi, téméraire, car si Florence avait acquis Pise contre toute justice, longue possession vaut presque titre, et, en tout cas, Charles VIII n'avait pas qualité pour donner ce qui ne lui appartenait point.

Il n'en confirmait pas moins, le soir même, ses paroles du matin : Pise serait libre sous la bannière royale. Les citoyens s'empressaient de lui jurer fidélité, d'occuper la forteresse ancienne, tandis que des soldats

1. P. Jove, *Hist.*, l. I, p. 20 r°; Belcari, l. V, p. 139; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 4, t. I, p. 191; Comines, l. VII, c. 9, t. II, p. 347-355.

2. P. Jove, *Hist.*, l. I, p. 20 r°; Arn. Ferron, de Bordeaux, *De rebus gallicis*, l. I, p. 21. Paris, 1600.

3. Comines, l. VII, c. 9, t. II, p. 355.

français s'établissaient dans la nouvelle. Le peuple en liesse criait dans les rues : — Vive la France! Vive la liberté! — Il poursuivait les mercenaires florentins, les douaniers, les percepteurs des contributions, et les chassait hors de la ville. Il jetait dans l'Arno les lions en marbre ou *marzocchi*, si nombreux sur les édifices et les portes qu'il y en avait, prétendait-on, plus que de citoyens. Sur une des colonnes ainsi dégarnies au faîte on plaça, l'épée en main, le *marzocco* sous les pieds, la statue de Charles VIII, qui devait plus tard faire place à celle du roi des Romains[1]. « C'est, dit Comines, la nature de ce peuple d'Italie de ainsi complaire aux plus fors; mais ceux-là estoient et sont si mal traictez que on les doibt excuser[2]. » Dix notables furent provisoirement chargés de l'administration, en attendant que le jeune roi eût décidé ce qu'il ferait de Pise. Lodovico le More, en effet, lui livrait maint assaut pour obtenir qu'il lui cédât cette ancienne possession des Visconti, et c'est sur le refus essuyé qu'il finit par se refroidir, par se détacher de la France, par chercher d'un autre côté les agrandissements qu'il convoitait[3].

L'ambassade florentine se heurtait donc à des faits accomplis[4]. Quand elle put enfin dire à Charles VIII

1. Landucci, p. 78; *Ricordi di Ser Perizolo*, dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. 2, p. 391.

2. Comines, l. VII, c. 9, t. II, p. 355.

3. Giorgio Floro, *De expeditione Caroli VIII in Neapolitanum regnum*, dans Godefroi, Preuves, p. 228; Nardi, I, 38, 39; P. Jove, *Hist.*, l. I, p. 20 v°; *Memoriale di Giov. di Porto Veneri*, dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. VI, part. 2, p. 287; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 4, t. I, p. 190-193; Comines, l. VII, c. 9, t. II, p. 352.

4. Presque tous les auteurs parlent de cette ambassade avant les événements de Pise qui en expliquent seuls, cependant, la complète impuissance. Il est bien clair que Charles VIII dut recevoir les Pisans, chez qui il arrivait, avant les Florentins, qu'il avait déjà entrevus. Au reste, Sanuto

que Florence, toujours dévouée, s'apprêtait à le recevoir avec de grands honneurs ; quand elle put le prier d'agir en ami, de conclure des accords qui permissent une joie sans mélange à son arrivée, elle n'obtint que des réponses évasives : « Tout s'arrangerait dans la grande ville[1]. »

La partie était perdue, mais elle pouvait se regagner : Savonarola, en retard, arrivait à la rescousse. Son froc de frère prêcheur, son renom de prophète, son crédit à Florence faisaient de lui un ambassadeur exceptionnel. Il ne pouvait, d'ailleurs, être mal vu du roi, lui qui avait prédit sa venue et le succès de ses armes. Il n'en fut pas moins ému, interloqué. — Quand je me suis vu là, au milieu de tout ce monde, disait-il en chaire un mois plus tard, il m'a semblé être en enfer[2]. — Mais il se remit bientôt et prononça une de ces harangues creuses, alors en honneur, où la rhétorique tenait lieu d'éloquence, où l'abondance seule rappelait Cicéron. L'unique point digne de remarque, c'est que l'appel à l'étranger y était avoué hautement. Depuis quatre ans déjà, Dieu avait chargé son serviteur inutile d'annoncer le fléau qui préparait la réforme de l'Église, prédiction que beaucoup tournaient en ridicule. — Le serviteur inutile n'a jamais nommé ta couronne, car ce n'était pas la volonté de Dieu qu'elle fût encore nommée. Mais tu es venu, ministre du Dieu de justice, nous

(*la Spedizione*, l. I, p. 112) dit que l'ambassade fut reçue le 12 novembre.

1. « Alla gran villa. » (Nardi, l. I, t. I, p. 47.) Nardi, il est vrai, cite ce mot en parlant d'une ambassade postérieure, que le roi, en route vers Florence, reçut à Signa ; mais à la même demande, faite précédemment, il avait dû faire la même réponse.

2. Pred. sop. i salmi, 11 janv. 1495, f° 7 r° ; Ven., 1517. Voy. notre *Jér. Sav.*, I, 113, note.

te recevons le cœur content et le visage joyeux. Viens en toute sécurité, viens triomphant dans sa ville de Florence, et sois miséricordieux à son exemple. Tu trouveras des bons qui prieront pour toi et t'aideront dans ton entreprise. Mais le serviteur inutile te recommande au nom de Dieu de protéger l'innocence, les veuves, les orphelins, les misérables, la pudeur, surtout, dans les couvents des épouses du Christ[1]. —

On voit bien, dans ce discours, le prophète tirer vanité de sa prophétie réalisée; mais quelle était la pensée de l'homme d'État, si tant est qu'il y eût un homme d'État dans ce visionnaire? Regardait-il Charles VIII comme l'instrument de ses desseins ou croyait-il vain tout effort pour obtenir des conditions favorables? Dans cet enfer où il s'effrayait d'être, comprenait-il que, les résolutions étant prises, il valait mieux s'adresser au cœur qu'à l'esprit, à la clémence qu'à la justice? L'historien inédit Parenti assure qu'au nombre des conditions royales était une satisfaction à donner aux Medici et à leurs amis, tandis que Savonarola aurait reçu mission de faire comprendre tous les maux qui résulteraient de leur restauration au pouvoir[2]. Voilà peut-être ce qui explique un discours sans portée politique, dans des circonstances où la politique dominait tout.

Plus surpris que touché de ce langage insolite, Charles VIII répondit qu'il n'était point venu en Italie pour faire tort aux Florentins; mais il exigeait qu'on tînt les promesses faites, promettant à son tour de signer dans Florence un traité définitif qui arrangerait toutes

1. Voy. ce discours dans le *Compendium revelationum* (Quétif, I, 237-243) et dans Burlamacchi, *la Vita di Fra Gir. Savon.*, p. 199-204, Ven., 1829.
2. Parenti dans Gelli, *Arch. stor.*, 3ª ser., XVI, p. 415 et n. 1.

choses. N'obtenant rien de plus, les ambassadeurs n'avaient qu'à se retirer[1]. Il quitta Pise derrière eux. En route vers la capitale, il allait apprendre que la révolution s'y était accomplie le jour même où il affranchissait Pise, et avant que les Florentins fussent instruits de ce coup cruel porté à leur domination.

C'est Piero qui, dans son désir de conjurer une catastrophe personnelle, venait d'en avancer l'heure. Voyant qu'à la cour du roi les ambassadeurs de la République ne lui rendaient aucun honneur, il avait senti le danger, assuré ses derrières, promis de nouveau à Charles VIII les deux cent mille ducats si nécessaires, recommandé à son beau-frère Paolo Orsini, mercenaire des Florentins, et qui se trouvait du côté de Sarzana, de courir sans retard avec cinq cents chevaux occuper la porte San-Gallo[2]; lui-même, faisant diligence, il arrivait le 8 novembre, dans la soirée[3]. Aussitôt, des fenêtres de sa maison, il jetait au peuple des friandises; dans la rue, il lui faisait verser du vin en abondance. Il se montrait tout joyeux des accords qu'il disait avoir conclus avec le roi[4]. Joie calculée et tout extérieure, au moment où, sur un coup de main, il allait jouer ses destinées. Il devait, en effet, s'emparer du palais, con-

1. Sanuto, *la Spedizione*, l. I, p. 110. Cet auteur ne mentionne pas même Savonarola. Cf. Cherrier, II, 11.

2. Tout ce qu'on vient de lire, et qui est la version commune, ne permet pas d'ajouter foi au témoignage contraire, mais unique, de Parenti, selon qui (f° 66 r°) les dispositions de Charles VIII « étaient telles qu'on n'en pourrait désirer de meilleures ». Nous pensons que M. Fr. Delaborde (p. 448) a eu tort de préférer cette assertion à tout un ensemble de faits qui la rendent invraisemblable ; si des ambassadeurs français revinrent à Florence avec les orateurs de la seigneurie, c'était peut-être pour les surveiller, pour contrôler leur dire, et, en tout cas, cela prouverait simplement qu'il n'y avait pas de rupture absolue, ce qui est bien certain.

3. Nardi, l. I, t. I, 42 ; Rinuccini, p. 152.

4. Landucci, p. 73.

traindre la seigneurie de convoquer l'assemblée à parlement, qui lui rendrait le pouvoir; l'exercer désormais en prince absolu, comme l'y conviait sa femme avec les Orsini; enfin, pour assurer au succès la durée, faire mourir ou envoyer en exil quiconque avait machiné contre lui[1].

Le lendemain, dimanche, la seigneurie inquiète le fit sommer de se rendre au palais dans le délai d'une heure[2]. Sous couleur d'obéir, il vint au moment des vêpres, mais à cheval et suivi d'une escorte nombreuse qui cachait des armes sous les manteaux. Il pensait l'introduire après lui dans le palais, dont il se trouverait ainsi le maître. Le *proposto* de ce jour, qui, en cette qualité, présidait aux délibérations de la seigneurie, Antonio Lorini, lui étant dévoué, refusait de rien mettre aux voix sur l'état des Medici, et gardait dans sa poche les clefs de la tour, afin qu'on ne pût sonner *a martello* contre son client, et qu'il le pût lui-même en sa faveur, au moment opportun. Mais les autres prieurs étaient sur leurs gardes, et Tanai des Nerli, gonfalonier de compagnie, occupait avec ses hommes les portes en dedans. Un de ses parents, membre de la seigneurie, Luca Corsini, dont on a vu plus haut l'opposition[3], était descendu avec plusieurs de ses collègues, et signifiait à Piero que, s'il entrait, il entrerait seul, par la porte basse. Plutôt que de subir cette condition, Piero se retira[4].

1. « Parlasi di sua M^zia con charicho et gravezza senza alchun rispecto, che judicio meo, parme segno molto cattivo per lui. Ogni homo scaricha la soma sopra lui. » (Manfredi, Flor., 5 nov. 1494. *Atti e mem.*, IV, 330-332.)

2. Deliberazioni dei signori e collegi; Landucci, p. 74, n. 1.

3. Voy. plus haut, même ch., p. 76.

4. Rinuccini, p. 152, qui déclare qu'il était présent; Landucci, p. 74; Nardi, l. I, t. I, 42; Ammirato, XXVI, 204.

Durant ces pourparlers, les boutiques s'étaient fermées et la place s'était remplie. On y voyait déboucher le gonfalon du Bœuf, et, successivement, tous les autres. Des fenêtres comme de la rue, on criait : *Popolo e libertà!* Francesco Valori arrivait de son ambassade à Pise, tout poudreux, monté sur une mule, ralliant sur son passage bon nombre d'hommes à cheval. Impétueux et hardi, de faible tête et de grand cœur, toujours excessif et nageant dans le tumulte comme le poisson dans l'eau, il avait quelques-unes des qualités, quelques-uns des défauts d'un chef populaire. Son heure semblait venue de commander[1]. Autour des Medici et de leur maison, peu de monde, sauf les Tornabuoni et leur clientèle, qui criaient : *Palle!* sauf les fourriers de Charles VIII, qui, les armes aux mains, suivaient Piero et criaient *France!* Mais ceux-ci, invités à ne pas se mêler d'une querelle entre citoyens, eurent le bon sens d'écouter cet avis, rentrèrent au gîte pour déposer leurs armes, et purent dès lors circuler librement en curieux.

Réduit ainsi aux forces des *Palleschi*, le *proposto* Lorini envoyait, nonobstant, un de ses massiers pour ramener Piero au palais, et Piero y revenait, toujours à cheval, toujours escorté de ses fidèles. Mais sur la place la multitude houleuse l'avertit de ne pas lutter contre les seigneurs et de s'en aller « avec Dieu[2] » ; il voit les portes plus que jamais fermées, et il rebrousse chemin, non sans péril, son frère le cardinal, pour qu'on leur livrât passage, criant à tue-tête : *Popolo e*

1. Priorista des Gaddi, *Arch. stor.*, 1ª ser., t. IV, part. 2, p. 45.
2. « Au diable », comme nous dirions.

libertà[1] ! Les enfants les poursuivaient de pierres, les hommes faits de grimaces et d'injures, du geste et de la voix. Piero, tenant son épée à la main, ne savait ni s'en servir, ni la remettre au fourreau.

Cependant, les clefs de la tour, enfin arrachées à Antonio Lorini, permettaient de sonner pour l'assemblée à parlement, et de retourner contre les Medici cette arme connue, qui devait, croyaient-ils, leur rendre le pouvoir perdu. Au son de la cloche communale, le peuple accourt, porteur des mille instruments qu'il brandit aux heures de sa colère, épées rouillées des vieux temps, de forme presque ridicule, poignards qui se vantaient d'avoir servi dans la conjuration des Pazzi, outils d'atelier, aunes de boutique. Quelques-uns rencontrent le *Bargello*, fauteur des Medici, le désarment avec ses hommes, le ramènent à son palais, le forcent à délivrer ses prisonniers, pillent son arsenal. Il ne restait plus à Piero que de gagner au plus vite la porte San-Gallo, où, derrière les soldats d'Orsini, il serait en sûreté[2].

Le cardinal, moins menacé, s'attardait au palais de la famille, pour y recueillir leurs objets les plus précieux et les remettre en dépôt au couvent tout voisin de San-Marco : les dominicains, quoique hostiles, lui inspiraient pour la probité toute confiance. Bientôt, il entend crier *Abbasso le palle !* C'est Valori qui conduit le peuple à l'assaut de leur demeure[3]. On le vit alors s'agenouiller au balcon, se recommander à Dieu. Oint

1. Landucci, p. 74-76. Le cardinal, c'est le futur Léon X.

2. Landucci, p. 74-75 ; Nardi, l. I, t. I, 44 ; Rinuccini, p. 152-153 ; Priorista des Gaddi, dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. 2, p. 44-45 ; Parenti, Cerretani, dans Villari, *la Stor. di Gir. Sav.*, I, 233-235.

3. Priorista des Gaddi, p. 45 ; Parenti, Cerretani, dans Villari, I, 233-235.

du Seigneur, il ne reçoit pourtant du ciel aucun secours, et prenant le sage parti de s'aider lui-même, il revêt un froc de franciscain, il s'échappe pour rejoindre ses frères[1]. Dans ce quartier de San-Gallo, où, la veille encore, les Medici n'avaient que des créatures, il dut, pour désarmer la foule hostile, crier *Libertà! libertà!* et jeter de l'argent. Il craignait sans doute d'avoir été reconnu.

Pendant que les trois frères voyaient les portes de la ville se fermer derrière eux, le peuple et la poignée de Français qui se trouvaient pour lors à Florence pillaient à l'envi leur palais[2]. Le temps avait manqué pour y mettre tout à l'abri. La seigneurie, ne dédaignant point sa part du butin, eut de riches bagues, des vases précieux, trois mille médailles d'or et d'argent d'un poids de quarante livres, vingt mille ducats, enfin, qu'on trouva dans les coffres[3]. Le sire de Ballassat, chef des Français, couvrit ses déprédations de ce prétexte que la banque des Medici, à Lyon, lui devait une grosse somme d'argent[4]. Les appartements qu'on pré-

1. Landucci, p. 75. — Giuliano, troisième frère, gardait, en dedans, la porte San-Gallo, qu'Orsini gardait en dehors. Il fut plus tard duc de Nemours.

2. Rucellai dit : « Pars a Gallis, pars a paucis e nostris. » (*Oricellarii de bello italico commentarius*, p. 48. Londres, 1733.) Il faudrait renverser la proposition, déplacer le mot *paucis*, puisqu'il n'y avait alors de Français à Florence que les fourriers, les maréchaux des logis du roi.

3. Comines, l. VII, c. 11, t. II, p. 362.

4. Au rapport de Comines (l. VII, c. 11, t. II, p. 361), ce Ballassat aurait pris une licorne de six ou sept mille ducats, qui servait à s'assurer que les mets et boissons n'étaient pas empoisonnés, deux grandes pièces d'une autre et plusieurs autres biens. M. A. Portioli (*Arch. stor. lombardo*, I, 229) accuse Charles VIII d'avoir pillé les trésors du palais Medici. « M. Villari, écrit M. Fr. Delaborde (p. 445, n. 1), a lu si légèrement Comines, qu'il met sur le compte du roi le méfait de Ballassat. Sanuto dit même (*la Spedizione*, p. 136) que Charles VIII alla jusqu'à refuser le logement qu'on lui offrait au palais Medici.

parait pour le roi purent être préservés, mais non les caves. Le vin coula à flots[1].

Mis en appétit et de plus en plus nombreux, le peuple courut à d'autres maisons[2]. Il saccage par vengeance celles du cardinal à Sant' Antonio[3] et des officiers qui avaient imaginé des taxes nouvelles, par exemple Giovanni Guidi, notaire et chancelier des *Riformagioni*[4], Antonio de Miniato, préposé au *monte* à perpétuité par la grâce de Lorenzo, et chez qui l'on trouva, sous le foyer, quarante mille florins[5]. Il saccage aussi par cupidité pure, et même pour le plaisir de détruire : qu'avaient fait les cénobites de San-Marco pour qu'une foule stupide dévastât leurs jardins[6] ?

Ce jour-là, dit Comines, il fut perdu au moins pour cent mille écus[7]. Les seigneurs durent mettre un terme à cette orgie, en menaçant de la potence quiconque pillerait plus longtemps, en ordonnant que les gonfalons, c'est-à-dire les compagnies, gardassent la ville, toute la nuit, avec des torches allumées. De mal contre les personnes, il n'y eut guère que la mort d'un familier du Bargello, qui criait *Palle !* et les blessures d'un Tornabuoni, de quelques autres qu'on ne crut pas sincères quand ils criaient *Libertà*[8] ! Il faudrait ajouter, pourtant, que tandis qu'on vendait, par autorité de jus-

1. Sanuto, *la Spedizione*, p. 107-109.
2. « Sempre multiplicando la giente e'l popolo per andare a rubare. » (Landucci, p. 75.)
3. Landucci, p. 77.
4. Villari, I, 238.
5. Sanuto, *la Spedizione*, p. 144.
6. Landucci, p. 77; — « Populus omnis aliquanto prædæ quam libertatis erat avidior. » (P. Jove, *Hist.*, l. I, p. 19 r°.)
7. Comines, l. VII, c. 11, t. II, p. 362.
8. Landucci, p. 76.

tice, les biens pillés dont personne ne voulait, Antonio de Miniato portait sa tête sur le billot, et plusieurs de ses parents étaient exilés comme complices de ses méfaits vrais ou supposés[1].

Au dehors, en toute hâte, sous la protection des hommes d'armes d'Orsini, les Medici fugitifs s'éloignaient de Florence. Mais Orsini, maltraité au passage par les *contadini*, les abandonna sur la frontière, et Piero dut poursuivre presque seul son triste exode. A Bologne, Bentivoglio l'accueillit avec ces disgracieuses paroles : — Si vous entendez jamais dire que j'aie été chassé, il ne faudra pas le croire. Croyez plutôt que je me serai fait tailler en pièces[2]. — Mais le marquis de Mantoue fit à Piero meilleur accueil : toujours fidèle à la ligue[3], il savait gré à son hôte du dessein qu'on lui prêtait d'avoir voulu tuer traîtreusement Charles VIII, quand il entrerait dans Florence[4]. A Venise, où le rejoignit son frère le cardinal, Piero trouva, comme son bisaïeul exilé, réception courtoise, sécurité, honneurs même. Il y eut seulement le crève-cœur d'apprendre que déjà l'orateur florentin Soderini s'était prononcé pour le gouvernement nouveau[5]. Il aurait dû s'y attendre. Pagolantonio Soderini n'était-il pas un ennemi,

1. Sanuto, *la Spedizione*, p. 144.

2. C'était de la part de Bentivoglio pure grossièreté et forfanterie, car en 1506 il devait s'enfuir à son tour de Bologne sans avoir tenté la moindre résistance et mourir à Milan.

3. Voy. plus haut, même ch., p. 64.

4. Angelo Ghivizzato au marquis de Mantoue, 17 nov. 1494, dans *Nuovi documenti su Gir. Savonarola*, publiés par A. Portioli, *Arch. stor. lombardo*, t. I, p. 330-333, 336, Milan, 1874. Cipolla, p. 705, n. 3.

5. Nardi, l. I, t. I, 45-46; G. Cambi, *Del.*, XXI, 78; Allegretti, XXIII. 833; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 4, t. I, p. 189; Cherrier, II, 15-16; Villari, *la Stor. di Gir. Sav.*, I, 235, 236; Cipolla, p. 705 et n. 2.

et, dans sa haute charge, presque un exilé [1]? Et Piero lui-même n'avait-il pas manqué à sa cause? Avec plus d'esprit politique, il eût pu détourner l'orage; avec plus d'énergie, lui tenir tête : tous les historiens en tombent d'accord. Ce roi de France à qui il avait tout livré n'était plus qu'à quelques heures de marche, et l'eût soutenu, ne fût-ce que par intérêt. S'il aima mieux fuir, ce ne fut point par patriotisme, pour détourner le joug de l'étranger, ce qui n'était plus en son pouvoir et ne lui était pas même demandé. Il dut perdre la tramontane aux cris menaçants des Florentins [2].

Sa lâcheté laissait libre carrière pour le punir de son obstination et réparer ses injustices. Florence n'était pas désarmée contre les fugitifs. Elle déclara rebelles lui et ses proches, confisqua leurs biens, promit de mille à cinq mille ducats pour qui livrerait vivants Piero des Medici et le cardinal, son frère, Pietro de Bibbiena et le sien, ou qui apporterait leur tête [3]. Les familles exilées, ou privées des honneurs publics depuis que régnaient ces parvenus, furent rétablies dans leurs droits : ainsi les Pazzi, Nerone Dietisalvi, Lorenzo et Giovanni des Medici. Ceux-ci, pour marquer qu'ils n'avaient plus rien de commun avec le cousin qui les avait proscrits, firent effacer de leur écusson les six *palle*, pour y substituer la croix rouge sur champ blanc, armes du peuple guelfe, et changèrent leur nom en celui de *Popolani* [4]. Cette vile flatterie à l'adresse d'une multitude méprisée n'avait

1. Voy. ch. précéd., p. 13.
2. C'est ainsi que l'entendait Savonarola. Voy. dans Villari (I, 236, n. 1) un passage de son sermon du troisième dimanche du carême de 1496.
3. Documents indiqués dans Landucci, p. 76, note.
4. Nardi, l. I, t. I, 46, 47; G. Cambi, *Del.*, XXI, 79; Ammirato, XXVI, 204; Villari, *la Stor. di Gir. Sav.*, I, 237, 238; Sismondi, VII, 395, 396.

pas même le mérite d'être nouvelle : les vieux Tornaquinci n'étaient-ils pas devenus, dans le même dessein, les Tornabuoni? Un duc d'Orléans, chez nous, devait plus tard s'appeler Philippe Égalité. La lâcheté, la bassesse ne sont pas variées en leurs moyens.

Proscriptions et rappels étaient la partie facile de la tâche pour Florence affranchie. Piero avait bouleversé tout le système des alliances; pourrait-on le rétablir? Charles VIII allait entrer en ennemi, si l'on revenait sur les conditions exorbitantes qu'avait subies le seigneur expulsé. Le roi de Naples était l'objet de la haine générale. Bentivoglio, malgré ses rudes paroles, n'était pas, lui tyran, un ami de la liberté; son fils, d'ailleurs, qui voulait être cardinal, promettait de le faire trembler, s'il ne se déclarait contre les Français[1]. Peut-être le More serait-il plus accessible : on prévoyait sa prochaine brouille avec l'envahisseur qu'il avait appelé[2]. Il venait d'écrire à la seigneurie, pour la féliciter du changement survenu, et se déclarer prêt, avec toutes ses forces, à lui venir en aide contre quiconque prétendrait diminuer la liberté florentine[3]. Si le roi se montrait trop exigeant, trop « déshonnête[4] », là était le point d'appui.

Mais, d'autre part, comment se brouiller avec Charles VIII, sans compromettre les marchands floren-

1. Antonio de Bibbiena, dans Gelli, *Arch. stor.*, 3a ser., XVI, 409.

2. « Portavano al re di Napoli odio e col sig. Lodovico accostarsi confortavano capitale nemico dell'uno e dell'altro. » (Parenti, *Stor. ms. di Fir.*, dans Gelli, *Arch. stor.*, 3a ser., t. XVI, p. 408.)

3. « Lettere etiam del duca di Milano vennano come lietissimo era di tal nostra mutazione, et per la libertà di questo popolo parato era con tutte la sue forze a darci aiuto contro a chi quelle diminuire intendessi. » (*Ibid.*)

4. « La qual cosa causa fu d' assicurarsi alquanto contro alle domande del re, se disoneste state fussino, come alcuni suoi governatori di volere accennavano. » (*Ibid.*, p. 409.)

tins établis dans son royaume et les grands intérêts de leur trafic? C'est pourquoi, dès le 4 novembre, on avait pris des précautions, renouvelées le 11, pour que les maisons s'ouvrissent devant les Français[1]. On envoyait à Signa une nouvelle ambassade[2]. Le roi s'y était arrêté pour rallier ses troupes et ne se présenter qu'en force devant Florence : il savait Calabre en armes autour de la Toscane, et il craignait l'accueil d'un peuple qui chassait Piero pour avoir traité. A ces nouveaux ambassadeurs, comme aux précédents, il fit son invariable réponse qu'on s'arrangerait dans la grande ville. Mais s'arrangerait-on? Lui-même il n'était pas fixé encore sur ce qu'il voulait faire de cet orgueilleux nid de marchands, sans forces pour résister, et qui pourtant, seuls en Italie, lui résistaient : s'il garderait pour lui cette cité mal fortifiée où « les trois parts et demy sont bons François[3] » ; s'il y rétablirait Piero qui, après tout, lui avait ouvert la Toscane. A cette dernière résolution l'invitaient Vesc et le comte de Bresse, l'expulsion du Medici étant un outrage direct à la majesté royale, qu'il fallait venger à tout prix, tandis que Briçonnet faisait effort pour l'en détourner comme d'une dangereuse cause de troubles[4]. On ne pouvait pas plus se fier à l'un qu'aux autres, mais on pouvait les tenir les uns par les

1. « Quod nullus audeat resistere, aperire et reserrare domum suam quin gentes regis Francorum possint capere lodiamenta et habere receptum, significando cuilibet persone quod nulli erit facta aliqua injuria. » (Deliberazioni de' signori e collegi, dans Landucci, p. 71, note.)

2. Guasti, *Arch. stor.*, nuova serie, t. XIV. Voy. plus haut, même chap. p. 73, n. 1.

3. 1er bulletin publié par M. de la Pilorgerie, p. 88.

4. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. I, c. 4, t. I, p. 195; Bretonneau, *Histoire des Briçonnets*, p. 74-75; A. de Boislisle, *Notice sur Et. de Vesc*, p. 96.

autres en échec. Il eût fallu seulement que Piero revînt au camp, et il préféra rester à Venise, sur le conseil peut-être des Vénitiens, qui, intéressés à ce que tout allât de mal en pis à Florence[1], ne saisissaient pas, cette fois, le meilleur moyen de tout brouiller. Charles VIII ne fût jamais parvenu à réconcilier avec le seigneur banni ces Florentins, si heureux d'échapper à la servitude qu'ils le criaient sur les toits[2].

De son côté, la seigneurie florentine n'était pas sans inquiétudes sur l'entrée d'un prince porteur du dur traité que Piero avait souscrit. Le langage de Savonarola reflète par son insignifiance cet état d'esprit. Le prophète ne prophétise plus que le passé. Il s'abstient soigneusement, alors que déjà le roi est aux portes, de dire s'il entrera ou s'il n'entrera pas. Des métaphores, des allégories bibliques, que chacun peut interpréter à son gré, voilà tous ses sermons à cette heure critique. — Crois-moi, Florence, il devait couler beaucoup de sang dans ta révolution; mais Dieu s'est apaisé en partie; il t'a donné cette première salade, il te l'a fait manger doucement assaisonnée de raisiné. Tu verras s'il en a été, s'il en sera ainsi des autres villes d'Italie. Comme remède aux maux imminents, il faut chanter une messe solennelle dans tous les endroits où il y a des religieux; il faut prier, rendre grâces à Dieu, matin et soir, faire maigre, aux repas, avec toutes les rigueurs du carême, jeûner trois jours par semaine, au pain et à l'eau le

1. Nardi, l. I, t. I, 47; Guicciardini, *Stor. d'Ital*, ibid., p. 198.
2. Beaucoup de citoyens venaient le dire à Manfredo-Manfredi, et la seigneurie le priait, le 12 novembre, de notifier au duc de Ferrare l'événement, la joie publique. (Manfredi, 12 nov. 1494. *Atti e mem.*, IV, 332.)

vendredi, se confesser, communier. C'est ainsi qu'on apaisera l'ire divine[1]. — S'il revient aux choses qui occupent seules les esprits, à ce qu'il appelle « le vent et la commotion », c'est-à-dire la renommée qui vole et les armées qui viennent, il ne pense qu'à se glorifier d'avoir si bien prédit, qu'à se défendre de prédire davantage, qu'à apitoyer sur ses fatigues, qu'à faire admirer son abnégation personnelle[2]. Pour le gouvernement il n'est pas d'un grand secours, et l'on peut croire qu'il n'avait pas causé à fond avec le roi[3]. L'inquiétude et la peur, écrit Parenti, étaient merveilleuses. Une lettre réconfortante du More encouragea quelque peu les esprits « pour résister aux demandes du roi, dans le cas où elles eussent été aussi déshonnêtes qu'on pouvait le conclure de l'attitude de plusieurs des ministres royaux[4] ».

Enfin l'heure était venue, pour les Français, de l'entrée solennelle. Le gonfalonier et les huit prieurs ses collègues avaient devancé Charles à Monticelli, village situé à un demi-mille de Florence, pour lui présenter les clefs de la ville. Avec les ordres religieux, venus processionnellement, trois cents jeunes gens à cheval, richement vêtus d'habits de soie, à la mode d'outremonts, l'attendaient pour lui faire cortège, commandés par Lorenzo des Medici, l'ancienne victime de Piero[5]; ils faisaient des évolutions militaires aux yeux des

1. 4a predica sopra Aggæo, f° 30-34. Dans la 5e, f° 38 v°, l'orateur revient sur ces mêmes recommandations.

2. Voy. la 5a pred., f° 38-39.

3. M. Fr. Delaborde (p. 454) parle en détail de cette ambassade, qui n'a pas, à nos yeux, grande importance.

4. Parenti, fos 67, 68, dans Fr. Delaborde, p. 454, 456.

5. Lorenzo et son frère étaient revenus de l'exil le 14 novembre.

contadini ébahis[1]. Dans la ville même, les citoyens avaient été invités à se rendre vers la porte San-Frediano dans leurs plus beaux atours[2]. Les battants de cette porte avaient été enlevés, un pan de muraille abattu, le fossé rempli, les rues jonchées d'herbes odoriférantes, les maisons tendues de tapisseries et de riches étoffes; aux fenêtres, des bannières où se voyaient des fleurs de lis, et des écussons où se lisaient en lettres d'or et d'azur de joyeux dictons à l'honneur du roi[3]; sur les portes des églises cette inscription : *Rex, pax et restauratio libertatis;* sur de grandes estrades des histrions et des jongleurs représentaient des mystères de la Bible et aussi de plaisantes histoires[4].

L'entrée eut lieu le 17 novembre, sur le soir[5], au son des cloches. Luca Corsini avait été désigné pour haranguer Charles VIII au nom de la seigneurie; mais au moment où il allait prendre la parole, il plut quelque peu. Les chevaux s'entre-heurtaient. Les clercs, craignant de gâter leurs belles chapes, qu'on ne mettait au jour, d'ordinaire, que pour la fête patronale de la Saint-Jean, se hâtèrent de les retourner à l'envers, et, au milieu des chevaux, de s'enfuir, pour chercher un abri, sous les portes, dans les rues voisines[6].

1. *Memoriale di Giov. di Porto-Veneri, Arch. stor.*, 1a ser., t. VI, part. 2, p. 289.

2. Note à la p. 79 de Landucci, d'après les documents.

3. A. de la Vigne, *Extrait de l'histoire du voyage de Naples,* dans Godefroi, p. 119.

4. Burchard, *Diarium*, p. 392; Landucci, p. 79; Cherrier, II, 29.

5. Cherrier (II, 28) dit le 15, mais ce ne peut être qu'une inadvertance ou une erreur typographique; tous les auteurs concordent. Voy. notamment Landucci, p. 80, qui donne les faits jour par jour, et Sanuto, *la Spedizione*, p. 133.

6. *Priorista* de A. et F. Gaddi, *Arch. stor.*, t. IV, part. 2, p. 47 sq.; Fr. Delaborde, p. 457.

Les profanes montrèrent plus de fermeté devant quelques gouttes d'eau. Gaddi, l'auteur d'un *Priorista* que nous citons quelquefois, et qui était alors ministre du palais, prit sur lui de suppléer Corsini : il adressa en français quelques mots de bienvenue au jeune prince, qui reprit ensuite sa marche sous le baldaquin amené pour lui faire honneur[1]. En tête s'avançaient Lorenzo Popolani et ses jeunes gens, les corps de la ville, laïques et ecclésiastiques[2], puis les troupes suisses, les lansquenets allemands, les arbalétriers gascons, en tout dix mille hommes d'infanterie[3], avec leurs musiques, clairons, trompettes, cornets et tambours ; puis cinquante-quatre pièces d'artillerie portées sur affûts mobiles, tirées par de forts chevaux, si différentes de ces primitifs canons d'Italie que transportaient des charrettes attelées de bœufs. Les Florentins n'en paraissaient pas moins étonnés que la fleur de la noblesse française, qui venait ensuite, ne l'était de ces hauts et sombres palais, si peu semblables aux siens. Ces huit cents hommes d'armes à l'air conquérant, aux armures brillantes, aux beaux colliers, « tous habillés comme roys, princes ou empereurs », tous montés sur de grands chevaux à crins et oreilles coupés, pour leur donner un aspect plus terrible[4], étaient suivis de la cavalerie légère, des arbalétriers à cheval, des archers de la garde, par quatre de rang, vêtus d'un

1. Gaddi, *Priorista*, dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. 2, p. 42; Villari, *la Stor. di Gir. Sav.*, I, 245.

2. A. de la Vigne, dans Godefroi, p. 118.

3. Sanuto, *la Spedizione*, p. 134. Gaddi, le priorista (*Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. 2), dit 12,000; Landucci (p. 78) 6,000 avant le roi, 6,000 avec lui, 6,000 après lui : c'est trop symétrique pour être vrai. Rinuccini (p. 153) 6,000; mais avec tout ce qu'il ajoute lui-même, cela peut bien aller à 10,000.

4. *Vergier d'honneur*, dans Cherrier, II, 31.

hoqueton brodé d'or fin, mais qui paraissaient, dit un citoyen de Florence, des brutes, *uomini bestiali*[1]. Enfin les cent gardes du corps, qui précédaient immédiatement le roi[2].

Tous les regards se portaient sur ce jeune prince. Il chevauchait entouré du grand écuyer tenant en main l'épée de justice, du grand prévôt de l'hôtel, qui, avec ses gens, écartait la foule, du cardinal de la Rovere, — le futur Jules II, — de l'évêque de Saint-Malo, Briçonnet, et de quelques maréchaux. Ce qui importe ici, ce n'est pas comment le peignent les Français, mais comment le virent les Florentins. Sous le baldaquin de drap d'or que portaient quatre de leurs docteurs, sur un beau cheval noir, on ne voyait d'un peu loin qu'une tête, tant était grand le chapeau blanc qui la recouvrait. De plus près, on apercevait, vêtu d'un justaucorps de brocart d'or et d'un manteau azur, la lance sur la cuisse, comme s'il fût entré vainqueur, un petit homme, le plus petit du monde, de physionomie gaie, de visage long, de nez aquilin et énorme, d'yeux bleus saillants, de carnation blanche, de barbe et de cheveux rares, tirant entre le blanc et le roux, chaussé d'escarpins ou pantoufles de velours noir, si rondes par le bout qu'on aurait dit le pied d'un bœuf ou d'un cheval : ayant, disait-on, six doigts aux pieds, il avait adopté cette forme disgracieuse que la courtisanerie mettait à la mode[3]. Le sachant d'humeur légère et de douteuse amitié, l'on craignait tout de ses caprices, comme des

1. Cerretani, *Stor. ms.*, dans Villari, *la Stor. di Gir. Sav.*, II, 246.
2. A. de la Vigne, dans Godefroi, p. 118.
3. Sanuto, *la Spedizione*, p. 133, 134; *Memoriale di Giov. Porto Veneri. Arch. stor.*, 1a ser., t. VI, part. 2, p. 288, 289; Mantegna à Fr. Gonzaga, marquis de Mantoue, 12 oct. 1494, dans Gaye, I, 326, et *Arch. stor.*, ibid.,

violences de sa soldatesque; mais on ne l'en acclamait pas moins, par politesse et par politique. Lui, peu éloquent et peu parleur [1], il ne savait que sourire et estropier quelques mots d'italien [2]. Fermaient ce long cortège la cour, le grand Conseil, les trésoriers, quelques escadrons de cavalerie, et enfin les serviteurs, les vivandiers avec les bagages.

Après avoir traversé le quartier d'Oltrarno et le *ponte vecchio*, les porteurs du baldaquin firent halte devant le palais, où se trouvait un immense char triomphal, portant une grande fleur de lis qu'entouraient des rameaux d'olivier, que surmontait une couronne de palmes d'argent. Une bande de musiciens chantaient les louanges du monarque « bien venu » qu'ils appelaient le restaurateur de la liberté [3]. Du palais, on conduisit le roi à la cathédrale. La seigneurie, prenant par les petites rues moins encombrées, l'y avait précédé pour l'y recevoir avec l'archevêque. Charles alla baiser l'autel, au milieu d'une forêt de cierges allumés en si grand nombre qu'à peine avait-on laissé un passage suffisant pour lui et sa suite. Peu à peu, l'enthousiasme, intéressé ou moutonnier, avait pris feu, comme la traînée de poudre. « On criait tant

p. 288 note; Cerretani dans Nardi, l. I, t. I, 54, note, et Nardi lui-même, p. 47, 48, 54; Allegretti, XXIII, 834. Cf. Guicciardini, *Stor d'Ital.*, l. I, c. 4, t. I, p. 196; Ammirato, XXVI, 204; Albèri, *Rel. degli amb. veneti*, IV, 15-16, et Fr. Delaborde, *l'Expéd. de Ch. VIII*, p. 243-246, qui donne d'après Albèri le portrait de Charles VIII, tracé par le Vénitien Zaccaria Contarini.

1. « Di poche parole. » (*Memoriale di Porto Veneri*, loc. cit., p. 288.)

2. Villari, *la Stor. di Gir. Sav.*, II, 247. — M. Villari dit que ce sourire était stupide. Nous n'avons aucun désir de défendre Charles VIII: mais il nous est bien permis de dire que Giov. Porto Veneri (*loc. cit.*) l'appelle « homo spirituale e d'anima », et ajoute : « tanto che e suoi lo tengano come santo ».

3. A. de la Vigne, dans Godefroi, p. 118. Cf. Cherrier, II, 32; Sismondi, VII, 405.

Viva Francia! que jamais on n'avait ouï bruit pareil. Tous criaient, petits et grands, vieux et jeunes, sincèrement, sans adulation. Quoique, descendu de cheval, le roi eût un peu déçu l'attente, tant il était petit, on l'aimait de bon cœur et vraiment, on eût voulu lui pouvoir faire comprendre que chacun avait le corps plein de lis[1]. » — « Ce fut, dit un auteur, la plus belle entrée en armes qui jamais fut faite aux Italiens[2]. » Quand Charles VIII, après une prière, sortit de l'église pour se rendre au palais Medici, dont on avait orné l'entrée de deux majestueuses colonnes[3], il était nuit close ; mais toutes les maisons brillaient, illuminées de lanternes, et il en fut ainsi tous les soirs, durant son séjour, par ordre de la seigneurie[4]. Celle-ci, avant d'aller « dormir », comme on dit en Italie, crut devoir rendre compte de cette entrée à Gian Battista Ridolfi, orateur de la République à Milan. Sa dépêche sans détails respirait la confiance : « On va, disait-elle, réformer le gouvernement et tout se passera très bien, à la satisfaction de tous[5]. »

C'était vendre la peau de l'ours : tout ne se passa pas si bien qu'elle l'annonçait. Français et Florentins se redoutaient les uns les autres. Partagés entre leur

1. Landucci, p. 80. Cet auteur, si précieux dans ses témoignages, inconnus jusqu'ici, ne souffle mot de ce qui se passa avant la venue du roi à la cathédrale. On peut en conclure que c'est du côté de S. M. del Fiore qu'il s'était porté pour voir.

2. Guillaume de Villeneufve, *Historia belli italici sub Carolo VIII rege*, dans Martène et Durand, *Thes. novus anecdot.*, III, 1505, et Tommasini, I, 127, n. 1. On peut voir cette entrée longuement décrite et avec de curieux détails dans Fr. Delaborde, p. 457-459, d'après le *Priorista* de A. et F. Gaddi (*Arch. stor.*, t. IV, part. 2, p. 47).

3. Landucci, p. 79; Cambi, *Del.*, XXI, 80; A. de la Vigne, dans Godefroi, p. 118.

4. Note à la p. 80 de Landucci, d'après les doc.

5. Texte dans Guasti, *Arch. stor.*, nuova ser., XIV, part. 2, p. 61.

pétulance et leurs craintes, les Français évitaient les luttes qu'ils avaient provoquées : ces rues étroites et tortueuses, garnies de palais aux tours élevées, véritables forteresses, ne leur disaient rien qui vaille. « Tout le jour ils demandaient combien d'hommes Florence pouvait mettre sur pied. Et quand on leur dit que la ville et le territoire en mettraient bien cent mille, — ce qui était exagérer de moitié, — ils renoncèrent, n'étant eux-mêmes que vingt mille, à leur espoir de faire le sac, comme le roi le leur avait promis[1]. » Ainsi parle un Florentin, mais avec peu de vraisemblance : on ne fait pas le sac d'une ville à tête reposée. Charles VIII ne pouvait ignorer qu'on avait bondé d'hommes en armes celle qu'il occupait. Si ces hommes étaient entrés par petites bandes, si on les avait cachés dans les cloîtres, dans les maisons, leur présence n'y pouvait être longtemps dissimulée, car les envahisseurs « se répandaient partout, se faisaient ouvrir les portes des pauvres comme des riches ». De là des rixes, un peu partout. Ils contenaient mal leur naturel. « Ils promettaient de payer ; mais peu tenaient leur promesse, ou, s'ils payaient quelque chose, c'étaient les cornes du bœuf, quand ils avaient mangé le bœuf[2]. » On avait recommandé aux vicaires du territoire de les loger le mieux possible, sans éviter par là les scandales. A Volterre, il fallut leur faire rendre gorge et prendre leurs noms, le roi ayant promis de les punir, ou permis même que des commissaires fussent envoyés pour les chasser[3], ce qui

1. Luca Landucci, p. 72.
2. Landucci, p. 72; Nardi, l. I, t. I, p. 48.
3. La seigneurie à Lorenzo Carducci, capitaine à Volterre, en réponse à une lettre de celui-ci. Les deux missives, datées du 19 novembre, sont dans *Arch. stor.*, nuova ser., XIV, part. 2, p. 61, 62.

prouve au moins le bon vouloir de Charles VIII. Le mauvais vouloir des Florentins est, au contraire, manifeste : que quelques Français emmènent un prisonnier lié de cordes, quelque Florentin coupe toujours les cordes. Vainement crient et courent ceux des Français à qui est commise la garde du prisonnier : ils ne le rattrapent point : leurs chaussures rondes, imitées de celles du roi, sont peu propres à la course [1].

Tout devenait sujet de mécontentement ou d'alarmes. On supporte impatiemment que les armes soient peu à peu retirées aux citoyens. Le bruit répandu d'un coup de couteau ou de bâton retient les gens chez eux après l'Angélus du soir [2]. Pier Capponi vantait donc un peu trop ses compatriotes quand il prétendait qu'ils reprendraient courage, dès qu'ils se seraient trouvés « nez à nez » avec les Français [3]. Ceux-ci, pourtant, par ordre ou par instinctive prudence, s'observaient, et, en général, n'enlevaient rien dans les maisons . c'est l'épicier Landucci qui le déclare. Si l'on avait envoyé les jeunes filles dans les couvents, ajoute-t-il, les femmes restaient au logis, ne fût-ce que pour servir les garnisaires : « Ils furent très honnêtes ; il n'y en eut pas un qui leur tînt des propos inconvenants [4]. » De la

1. Nardi, l. I, t. I, p. 54.

2. 22 novembre. Landucci, p. 83.

3. « Essendosi annasati e' nostri Italiani qualche volta con questi Francesi, pigliarono animo. » (Lettre de P. Capponi, Volterre, 7 juillet, 1495, en append. à sa vie par V. Acciajuoli, *Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. 2, p. 55.

4. Landucci, p. 72, 79. A noter encore un témoignage italien, celui du Siennois Tizio, sur ce point ; de son aveu, les Français méritèrent tous les éloges, « ce qui n'aurait certes pas été le cas des Italiens en France. S'il parut pénible de recevoir les Français chez soi, c'est que nous n'en avions pas l'habitude et que nous n'aimons pas à obéir à ceux qui commandent durement et avec arrogance. Cependant, plusieurs contrées d'Italie subirent

part d'un Florentin, l'aveu est bon à enregistrer, car « les ennemis preschoient le peuple en tous quartiers, nous chargeans de prendre femmes à force et l'argent et autres biens où nous les pouvions trouver[1] ».

Il n'en est pas moins vrai que de petites difficultés, sans cesse renouvelées dans des relations quotidiennes, étaient un embarras et un danger pour les négociations. Aux impatients Français les séances paraissaient longues; ils auraient voulu pénétrer dans le palais et jusque dans le Conseil. Le 21 novembre, comme on leur refusait l'entrée, l'un d'eux frappe la porte de son poignard. A cette violence répond aussitôt le tocsin. Voilà bientôt la ville en armes, et quinze mille hommes sur la place. Belle occasion pour les haines et les vengeances! Les Français feront-ils le sac ou les Florentins de nouvelles vêpres siciliennes? Ni ceux-ci, ni ceux-là n'oseront. Le Roi craint ce qu'il appelle *furor populorum;* la population craint la furie française, et la seigneurie vient avec Savonarola excuser cette émotion sur l'usage traditionnel de courir aux armes dès que la cloche de la tour est mise en branle[2]. « Ce fut une permission divine, écrit Landucci, si le soupçon s'accrut à ce point de chaque côté, qu'il rendit mauvaises leurs dispositions envers nous qui les avions bonnes[3] ». On a vu plus haut ce qui en était; mais du mal sortait le remède.

Le mal, aux premiers jours, c'est que, dans l'infa-

de bien autres maux de la part des Espagnols et même des Italiens. » (Sigismondo Tizio, *Historia Senensium,* ms. Chigi, 6, II, 36, t. VI, f° 227 v°. Trad. de Fr. Delaborde, p. 441.)

1. Comines, l. VII, c. 8, t. II, p. 347. « Quant aux femmes, ajoute-t-il, ils mentoient; mais du demeurant, désordre et pillerie, il en estoit quelque chose. »

2. Sanuto, *la Spedizione,* p. 138.

3. Landucci, p. 85.

tuation de son entrée triomphale, Charles VIII tenait la dragée haute. Il se regardait comme le seigneur de Florence. Il prétendait y laisser un lieutenant qui la gouvernerait en son nom. Auprès de lui et de ses conseillers se tenaient la mère et la femme de Piero, dont l'usage tolérait la présence, malgré la proscription du chef de la famille. Elles promettaient, si l'on procurait son retour, qu'il ne serait que ce lieutenant[1]. Briçonnet était d'avis de leur donner satisfaction, tout ensemble dans l'intérêt de la couronne et parce qu'il semblait juste d'accorder réparation au seigneur expulsé pour s'être livré[2]. Le roi, toujours mobile, passait d'un avis à l'autre[3], et ainsi laissait prendre avantage sur lui par les syndics florentins[4], désignés pour négocier, qui savaient ce qu'ils voulaient et se sentaient soutenus[5]. Ils prenaient, du reste, leurs mesures en prévision d'une crise : tandis que les boutiques se fermaient, que chacun mettait en sûreté ce qu'il avait de précieux, ils remplissaient le palais de vivres, d'armes, d'artillerie, ils y réunissaient cinq cents hommes. Les seigneurs, les officiers publics s'embrassaient en Conseil, juraient de perdre eux, leurs fils, leurs biens, plutôt que d'obéir de nouveau à un maître. « Les Florentins, on l'a justement remarqué, se trouvaient dans un état d'esprit qui n'est que trop fréquent au lendemain d'une révolution : une exaspération sans bornes contre le régime déchu, une

1. Parenti, *Stor. ms.*, dans Villari, I, 250.
2. Nardi, l. I, t. I, 49; Sanuto, *la Spedizione*, p. 137.
3. Landucci, p. 81. Cf. pour plus de détails Fr. Delaborde, p. 464-466.
4. C'étaient les jurisconsultes Guidantonio Vespucci et Domenico Bonsi, Francesco Valori, le Caton florentin, et Pier Capponi, l'homme de résolution par excellence.
5. Manfredi, 24 nov. 1494. *Atti e mem.*, IV, 332; Luca Landucci, p. 82, 86.

méfiance folle contre qui ne partage pas cette exaspération[1]. » Charles VIII n'aurait trouvé ni injuste ni scandaleux que Piero vînt se disculper et vivre dans sa patrie en bon citoyen. S'il avait voulu se mal conduire, disait-il, j'y aurais mis bon ordre. — « Cette conclusion, écrit Parenti, nous causa une grande satisfaction. Néanmoins, nous découvrîmes les mauvaises intentions du roi et de ses ministres[2]. »

Ces dispositions méfiantes n'interrompaient pas les pourparlers, mais plus d'une fois elles les troublèrent, on peut le croire. Défendant les intérêts de Piero, Charles VIII n'était aux yeux des ennemis de Piero qu'une pauvre cervelle, dominée par des ministres aux gages des vaincus[3]. Il avait marqué le dessein de dîner au palais dans la matinée du 24, et, quoiqu'il y prétendît venir armé, il exigeait qu'on en fît disparaître les armes qui en faisaient comme une forteresse. Pour obéir, on les retire ostensiblement, de jour, par la porte; mais elles rentrent subrepticement, de nuit, par les fenêtres. Dans le même moment, pour un motif ou pour un autre[4], des artisans et des soldats se prennent de querelle : aussitôt les maisons se garnissent de pain, de pierres, d'armes; on se fortifie, on ne parle de rien moins que de vêpres siciliennes. Les Français, pour assurer leur retraite, occupent le pont *alla Carraja* et la porte San Frediano. Les Suisses, logés en dedans et en dehors de la porte *al prato*, veulent forcer le Borgo Ognissanti, pour secourir le roi, qu'ils croient menacé; mais ils rétrogradent sous les

1. Fr. Delaborde, p. 467.
2. Parenti, f° 72 v°, dans Delaborde, p. 467.
3. Parenti, f° 72 v°, dans Fr. Delaborde, p. 468-469.
4. « E dimandando che cosa fusse, niuno el sapeva. » (Landucci, p. 85.)

pierres qui pleuvent des fenêtres. Il fallut plus d'une heure aux capitaines royaux et aux principaux citoyens pour apaiser ce tumulte. Charles VIII en avait perdu l'appétit : il renonça à son dîner[1]. Accusé de connivence avec les Medici, qu'on accusait eux-mêmes de provoquer des rixes afin d'amener un conflit entre Français et Florentins[2], il se montra plus coulant dans les négociations[3].

Les bases suivantes furent posées : le roi aurait le titre de protecteur de la liberté florentine; il pourrait retenir deux ans les forteresses, mais il les rendrait à la fin de la guerre. Pise obtiendrait son pardon. Florence recevrait des délégués royaux, sans l'intervention desquels la seigneurie ne pourrait rien conclure où le roi très chrétien aurait intérêt. Les Medici resteraient confinés à cent milles[4]; Piero pourrait se retirer près de Sa Majesté, sauf, s'il entrait à sa suite sur les terres de la République, à y être flanqué d'un surveillant. Quant au décret qui déclarait ces bannis rebelles, et, par conséquent, confisquait leurs biens, il devait être rapporté[5].

Un moment, la question d'argent faillit tout perdre. On était bien d'accord sur le principe d'une indemnité pécuniaire; mais Charles VIII, les oreilles pleines des promesses de Piero, de sa mère, de sa femme, exigeait beaucoup plus que ne voulaient donner les parcimo-

1. Nardi, l. 1, t. I, 49-50; Landucci, p. 85; Cerretani, Parenti, dans G. Capponi, II, 213, note, et Villari, I, 251.

2. Parenti, f° 74 r° et v°, dans Fr. Delaborde, p. 471-472.

3. La seigneurie aux orateurs à Milan, dans *Arch. stor.*, nuova ser., t. XIV, part. 2, p. 63.

4. Art. 18 de la convention.

5. Voy. le traité dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. I, p. 362-375. Il se compose de 27 articles; les 12 derniers se rapportent aux intérêts des Medici. Cf. Landucci, p. 86; Sanuto, *la Spedizione*, p. 137; Nardi, l. I, t. I, 52; Manfredi, 24 nov. 1494. *Atti e mem.*, IV, 333.

nieux Florentins. C'est alors, le jour même de l'affaire du dîner et des Suisses, dans l'après-midi, qu'eut lieu la scène célèbre, rapportée par tous les historiens. Le roi, ne pouvant vaincre les commissaires, s'était écrié : — Eh bien! nous sonnerons nos trompettes! — Et nous, nos cloches! — répondit Pier Capponi, arrachant au secrétaire royal et déchirant le papier des capitulations. Déjà, dans son courroux, il se retirait et descendait l'escalier du palais Medici, quand Charles VIII, le rappelant, lui dit avec un bon sourire et un méchant jeu de mots : — Ah ! Chappon, Chappon, vous êtes un mauvais chapon[1] !

Ce prince avait, en riant, désarmé la partie adverse. L'accord se fit sur les conditions pécuniaires comme sur les autres. Pour coopérer en alliée fidèle à l'expédition de Naples, Florence devait payer au roi cent vingt mille ducats ou florins d'or en trois termes : quarante mille dans les quinze jours, cinquante mille au 31 mars, trente mille à la Saint-Jean[2]. Les *capitoli*, comme on

1. N'oublions pas que les Toscans prononçaient et prononcent encore le *c* comme *ch* très aspiré. Le jeu de mots de Machiavel est plus fin, quand il dit que le bruit des armes et des chevaux n'empêcha pas d'entendre

La voce d'un cappon fra cento galli.

(*Decennale primo*, v. 34.)—Sur cette scène célèbre, voy. Nardi, l. I, t. I, 50; Acciajuoli, *Vita del Capponi*, *Arch. stor.*, 1a ser., IV, part. 2, p. 31; Cerretani, Parenti, dans Villari, I, 221. — Landucci ne la rapporte pas; il se borne à reproduire ce propos que si le roi avait 20,000 hommes, Florence en aurait 50,000 (p. 82). Cherrier (II, 34) s'attache à amoindrir le mot fameux de Capponi, et Gelli (*Arch. stor.*, 1a ser., XVI, 416) à l'exalter, à répéter après Rucellai que le départ des Français fut comme une fuite (*ibid.*, p. 415). Il oublie que depuis des siècles, les Florentins ne se battaient plus, ne savaient plus se battre. Dans leurs rues mêmes, ils ne se sentaient pas rassurés devant des étrangers belliqueux. C'est seulement après coup qu'ils se sont donnés pour certains de la victoire. Leur plan, qu'expose Parenti (fo 76 vo, dans Fr. Delaborde, p. 475), est enfantin. M. Delaborde (*ibid.*) le montre très bien.

2. Art. 15 de la convention, dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. I, p. 362 sq.

dit en Italie, furent donc arrêtés le 24, les signatures échangées le 25, au palais Medici[1], et l'exécution jurée, le 26, à la cathédrale, après une messe solennelle d'actions de grâces où avaient assisté le roi et la seigneurie[2].

Le départ des Français était fixé au lendemain : ils avaient hâte de marcher sur Naples[3]. Mais, ce jour-là même, arrivait avec ses troupes Stuart d'Aubigny, capitaine général en Romagne, qui venait conférer avec son maître, et amenait des renforts, inutiles en Lombardie. Ces renforts avaient été logés au loin, à Dicomano, dans le val de Sieve et le val d'Arno supérieur. Les Florentins en prirent pourtant ombrage, et, dans leur inquiétude, suspendirent tout travail. Le roi, disaient-ils, ne partira plus, et nous continuerons d'avoir sur les bras cette soldatesque dont un caprice ou une colère peut mettre notre ville à sac[4]. Confident de ces craintes populaires, Savonarola prit sur lui d'aller vers Charles VIII[5].

Cf. Manfredi, 24 nov. 1494, *Atti e mem.*, IV, 333, qui avait été, à l'instant même, bien informé, et Landucci, p. 86 ; Nardi, l. I, t. I, p. 50 ; Parenti (f°s 70 v° - 74 r°) dans Fr. Delaborde, p. 470.

1. Voy. le traité, *loc. cit.*

2. Landucci, p. 86. M. Desjardins (I, 601) renvoie à l'Arch. delle Riformagioni, cl. X, dist. I, Reg. 91. Manfredi (27 nov. *Atti e mem.*, IV, 335) mentionne le fait, mais se trompe sur les dates. Il met les signatures au 26, ce qui est démontré inexact par le traité, et la messe au 27. Il écrivait pourtant ce dernier jour. Ce ne peut être, de sa part, qu'une inadvertance.

3. Landucci, p. 87.

4. Landucci, p. 87-88 ; Nardi, l. I, t. I, 54-55.

5. Nardi, l. I, t. I, 54. Dès 1853, nous avons, sur ce premier point, suivi dans notre *Jér. Sav.* l'autorité de Nardi, et M. Villari l'a fait après nous. Il y a lieu d'être surpris que M. Cipolla (p. 706, n. 6), sans preuves ni vraisemblance, ait dit que Savonarola fut prié de faire cette démarche avant le traité, et pour l'obtenir ; que G. Capponi (II, 214) l'ait passée sous silence, ainsi qu'Ammirato (XXVI, 205) ; que Cherrier (II, 38) la mette au mercredi 26 en invoquant Ammirato et Guicciardini, qui n'en disent rien. Nous ne croyons nous être trompé, en 1853, que sur un point, en disant qu'il s'agissait d'obtenir la signature du roi. La vérité nous paraît

Deux ans plus tard, le *frate* a raconté lui-même et peut-être embelli cette entrevue : « Arrivé à la porte, je fus repoussé, et l'on me dit : — Ils ne veulent pas que tu entres, parce qu'ils craignent que tu ne les empêches de faire le sac de la ville. — Je ne sais comment les choses allèrent, c'est Dieu qui fit tout. Je fus pris par la main et conduit en un instant devant le roi. Il était dans sa chambre avec ses barons. Aucun Florentin n'était présent. Il me répondit avec beaucoup de bienveillance, et tout fut conclu. Et pour empêcher ses courtisans de rien dénaturer, il me fit redire les *capitoli* par trois fois, en latin, en italien, et moitié italien, moitié français, pour ceux qui n'entendent pas bien notre langue. Tout étant ainsi arrêté, le roi partit, et l'on déposa les armes[1]. »

Tout n'est pas exact dans ce récit. Les articles, les *capitoli* dont il fut question dans l'entrevue entre le roi et le *frate*, étaient déjà signés et jurés. Savonarola n'en parla alors que parce que le peuple florentin ne les connaissait pas, ou qu'il doutait de leur exécution. Le fougueux dominicain n'avait donc rien à obtenir que l'exécution du pacte conclu. Ce qu'il dut dire, c'est dans Nardi que nous le voyons : « Le roi perdait son temps, devait se tenir en garde contre son Conseil et ses serviteurs, dont la conduite le rendrait indigne d'accomplir un si grand mystère. A défaut de lui, Dieu ne manquerait pas d'instruments pour accomplir son œuvre[2]. »

claire aujourd'hui par le rapprochement des dates de l'accord (24 nov.), de la signature (25), de la proclamation (26), du départ projeté (27). La démarche de Savonarola ne doit avoir eu aucune solennité, sans quoi d'autres auteurs que Nardi en eussent parlé.

1. 26e pred. sop. Michea, 28 octobre 1496, f° 173 v°, Ven., 1520. Voy. notre *Jér. Sav.*, I, 112.

2. Nardi, l. I, t. I, 55. Cf. un passage de Savonarola dans Burlamacchi

Enfin, le vendredi 28 novembre, onzième jour depuis son arrivée, Charles VIII quitta Florence par la voie de Poggibonsi et de Sienne. Ses troupes mirent plusieurs jours à évacuer la ville ou à la traverser[1]. En réponse au commandement par lui fait aux siens de payer tout ce qu'ils auraient reçu par réquisition, la seigneurie avait prudemment donné l'ordre aux particuliers de se montrer coulants dans le règlement des comptes, sauf recours à elle, s'ils se croyaient lésés. Elle avait menacé de couper la main à quiconque offenserait les Français; le 28, elle édictait la peine de six coups du supplice de la corde contre qui les molesterait ou les frapperait[2]. Divers personnages furent chargés de suivre le roi et de veiller, sur son passage, aux intérêts de la République[3].

Affranchie de ses hôtes incommodes et inquiétants, Florence s'abandonna aux transports d'une joie puérile autant qu'étourdie. Ses citoyens, dans les églises, rendirent de publiques actions de grâces. Le chroniqueur Parenti rapporte pieusement tout l'honneur de cette délivrance aux jeûnes imposés par Fra Hieronimo au peuple florentin[4].

Heureusement, au palais, on vaquait à des soins

(p. 79) et Barsanti (l. II, p. 77) qui dit l'avoir tiré d'un autre ms. de S. Marco; M. Villari donne un autre passage (I, 255).

1. Landucci, p. 87-88. A. de la Vigne (dans Godefroi, p. 120) parle du voyage vers Sienne, mais sans aucun détail intéressant.

2. Note à la p. 87 de Landucci, d'après les documents.

3. Les noms de ces personnages ne sont pas les mêmes dans l'éditeur de Landucci (p. 88, n. 2) et dans Cherrier (II, 43). Ce dernier renvoie à A. de la Vigne, qui ne les nomme pas. Cf. Ammirato, XXVI, 206.

4. Parenti, dans Fr. Delaborde, p. 484. M. Delaborde a justement vengé Charles VIII et les Français des accusations haineuses que font peser sur eux les Italiens, ceux d'autrefois. Peut-être cependant a-t-il, de son côté, exagéré quelque peu en sens contraire.

plus urgents, on s'occupait de réorganiser l'État. Il était temps. Les Medici chassés, on n'avait plus trouvé que des ruines. Les anciennes institutions, que les révolutions jusqu'à eux avaient respectées, ils les avaient dénaturées ou supprimées, en sorte qu'après leur départ rien ne restait debout. C'est un des dangers, et non le moindre, du pouvoir personnel, qu'au premier accident qui rend défaillantes ou qui supprime les mains chargées des rênes, et la tête où tout se concentre, d'où partent tous les ordres, on ne trouve plus que table rase; il faut alors avec des ruines et sans expérience reconstruire un édifice nouveau.

CHAPITRE III

LA RÉFORME DU GOUVERNEMENT ET DES MŒURS

— 1494-1495 —

Situation critique à Florence. — Les partis en présence. — Assemblée à parlement pour la réforme des statuts (2 décembre). — Balie des vingt *accoppiatori.* — Effort pour modeler les institutions florentines sur celles de Venise. — Soderini et Vespucci. — Intervention de Savonarola dans les questions sociales et politiques. — Les bases d'une nouvelle constitution arrêtées (21 décembre). — Provisions de réforme votées (22, 23 décembre). — Le grand Conseil. — Le Conseil des Quatre-vingts. — Réformes financières : la *decima* (4, 5 février 1495). — Réformes judiciaires : l'appel des six fèves (16 mars). — Restauration de la *mercanzia* (21 mai). — Procédure nouvelle pour l'élection de la seigneurie (8 juin). — La *balie* des *accoppiatori* dissoute. — Part de Savonarola dans ces réformes. — Il fait abolir l'assemblée à parlement (13 août).— Jésus-Christ roi de Florence. — Le prophète, organe du Christ. — Réforme des mœurs. — Création d'un mont-de-piété. — La Judith de Donatello (21 décembre). — Enthousiasme populaire pour la réforme. — Fra Domenico de Ponzo opposé à Savonarola. — Prises d'habit à San-Marco. — Les *piagnoni* et les *arrabbiati.*

A la joie de s'être enfin libérée des Medici succédait bientôt pour Florence la douleur de reporter ses regards sur elle-même. Cinquante ans d'une monarchie hypocrite et bâtarde avaient suffi pour fausser ou détruire les institutions, pour dégrader ou avilir les caractères. L'éducation politique manquant aux générations nouvelles, élevées dans la servitude, elles avaient laissé mettre à bas tout ce qui ne s'était pas effondré de soi-même. L'ancienne organisation des arts n'existait plus que de nom. L'habitude prise dans les agitations de la place publique, non supprimées par la domination d'un seul, de fermer les boutiques et de cesser le travail, avait tari les sources de la richesse, et il aurait fallu les trouver abondantes pour payer à

Charles VIII les fortes sommes qu'il exigeait. Les classes nécessiteuses, ne faisant pas d'épargnes, sont portées au mal quand les bras restent inoccupés. Si le sang n'avait pas coulé, c'est uniquement parce que, dans le désarroi général, les plus compromis avaient eu le temps de s'enfuir. Sur le territoire, sur les sujets, soufflait un vent de révolte parti de Pise, et, au delà des frontières, les voisins indépendants, comme Sienne et Lucques, reprenaient toute la hardiesse de l'insolence. Plus loin encore, parmi les princes et seigneurs italiens, l'irritation croissait contre la ville alliée des envahisseurs, et le pis était que cette ville infortunée ne pouvait compter sur eux pour la défendre, car, à peine assez nombreux pour se défendre eux-mêmes, et pourtant tout entiers à l'attaque, ils n'avaient que très vaguement promis leur protection[1].

Pour réformer l'État, parmi tant de difficultés, l'union eût été nécessaire; or jamais les Florentins n'avaient paru à ce point désunis. Divisés autrefois en deux grands partis, ils le sont en trois maintenant, et ces partis se subdivisent.

Les amis de la liberté, de la vieille démocratie, de ce qu'on appelait le gouvernement civil ou large, se flattaient de le rétablir. De plus en plus nombreux, grâce à la haine du passé et des usurpateurs, ils avaient les plus grandes chances de succès; mais ayant perdu, depuis plus d'un siècle, toutes les traditions communales de leur liberté, ils ne pouvaient guère tenter qu'une restauration archaïque, comme celle de

1. Voy. Pietro Delfino, *Epistolæ*, l. IV, n. 4. Lettre du 4 fév. 1495, dans *Ann. eccl.*, XXX, 236.

Rienzi à Rome, et l'on ne vivifie pas la mort. Savonarola, leur chef d'occasion, était trop bon disciple de saint Thomas d'Aquin pour ne pas préférer, en théorie, le gouvernement monarchique à l'aristocratique, et surtout au populaire[1]; mais, en pratique, il reconnaissait que l'aristocratie étant tumultueuse et la monarchie tyrannique, elles se trouvaient, pour le moment, impossibles à Florence[2]. Le populaire donc était seul opportun. Il le concevait à sa manière, désavouait la Renaissance. voulait remonter jusqu'au moyen âge, et constituer, si l'on peut dire, cette démocratie cléricale dont la Ligue, au temps de Henri IV, nous a pour toujours dégoûtés. Les chefs laïques du parti, Francesco Valori et Pagolantonio Soderini, n'étaient que les lieutenants du *frate*, et cela est si vrai qu'au nom de *Bianchi*, qu'on donnait à la faction populaire, ne tarda pas à se substituer celui de *Frateschi*[3]. Ce nom, au reste, manquait d'exactitude, car, parmi les fauteurs de la liberté, se trouvaient des hommes qui n'aimaient ni le *frate* ni les *frati*. Au début, leurs votes et leurs actes se confondent avec ceux des autres dans un commun dessein; mais que Savonarola abuse de sa puissance dans ses vues religieuses, et il finira par les trouver contre lui. C'est grâce à ces demi-mécréants que la minorité de 1494 deviendra la majorité de 1498.

1. Voy. son *Trattato circa il reggimento della città di Firenze*. Trattato 1°, cap. 2, éd. Audin de Rians, p. 9. On en peut lire l'analyse dans notre *Jér. Sav.*, t. II (p. 260-263, 275), ainsi que celle de son *Compendium philosophiæ moralis*.

2. *Trattato*, etc. Tratt. 1°, c. 3, p. 12. Le portrait du tyran est au Tratt. 2°, c. 2, p. 22-31. Voy. notre *Jér. Sav.*, II, 286-291. Le Tratt. 3° contient l'apologie du gouvernement populaire. Cf. les sermons, dont un texte dans notre *Jér. Sav.*, II, 291, note.

3. Nardi, l. II, t. I, p. 120.

Avec les *Bianchi* ou *Frateschi* marchaient aussi, alors, les *Bigi* ou Gris, ainsi nommés parce qu'ils n'osaient pas arborer leurs vraies couleurs. C'étaient les anciens *Palleschi*, qui auraient risqué gros à s'avouer partisans des Medici. Parce qu'on les soupçonnait de l'être, on leur reprochait amèrement des vices non plus abominables chez eux que chez d'autres à qui on les pardonnait[1]. Voter avec les vainqueurs est un moyen de se faire oublier, et de ne pas revenir au régime des Albizzi, duquel ils ont tant à craindre, tandis que le parti populaire, déjà vaincu quand les Medici avaient pris le pouvoir, n'a contre eux aucun sujet personnel de ressentiment[2]. Plus tard, rassurés, ils se livreront aux intrigues, aux complots qui sont dans leur goût; ils machineront le retour de Piero; ils reprendront ouvertement leur nom de *Palleschi*. Savonarola se défiait de ces alliés d'un jour, redoutables par leurs richesses, détachés, dans leur esprit païen, des questions religieuses, et peu disposés à le seconder dans ses projets de réforme morale. Il n'aimait point, d'ailleurs, ces dénominations qui divisaient, au lieu d'unir, qui rappelaient les haines profondes des guelfes et des gibelins, et qui pouvaient les ramener. Ce qu'il appelait la paix universelle, c'était la paix des partis; et Florence en était loin[3].

1. C'est ainsi qu'on n'a tant flétri les vices de Poliziano que parce qu'on poursuivait en lui l'intime des Medici. Voy. Parenti, dans Villari, *la Stor.*, etc., I, 257.

2. Nardi, l. II, t. I, 66, 120; Nerli, l. IV, p. 69. Cf. le résumé des Journées de Vivoli, dans Razzi, cod. Riccard., n° 2012. Simondi (VII, 454) prend sur ce point le contrepied de la vérité : il invoque Nerli, qui dit le contraire de ce qu'il lui fait dire, et Guicciardini, qui n'autorise pas davantage son erreur.

3. 23e pred. sop. Aggæo, dernier de l'avent 1494, f° 185 v°.

Contre la faction populaire se dressait, en effet, la faction oligarchique, qui voulait le gouvernement étroit, c'est-à-dire concentré aux mains « des hommes les plus sages, les plus pratiques, les plus graves[1] ». Elle puisait sa force dans sa pratique des affaires, dans ses accointances avec Rome, où l'on commençait à goûter fort peu les prédications du *frate*, et avec Milan où Lodovico Sforza exécrait également les partisans des Medici et le gouvernement populaire[2]. Le théoricien de la secte, c'était Guidantonio Vespucci, jurisconsulte renommé, et l'homme d'action Pier Capponi[3]. Hostile aux lois et aux impôts démocratiques, dont elle prévoyait l'établissement[4], jalouse de l'ascendant de Francesco Valori, inquiète de la coalition des *Bigi* avec les *Bianchi*, il fallait à cette secte, trop faible pour régner, rompre cette coalition, s'attacher aux uns pour combattre les autres. Or, de deux adversaires, le pire est celui qui détient le pouvoir; l'adversaire de la veille est l'allié naturel, puisqu'il est vaincu lui aussi, puisqu'il ne peut rien. Les oligarques, au surplus, s'étaient pliés au régime monarchique, sous ces Medici qui ne les écartaient point des emplois, et ils eussent volontiers substitué à Piero banni ses cousins, les protégés du roi de France. L'important, pour eux, était de se rapprocher le plus possible du régime vénitien, gou-

1. Paroles tirées du discours que Guicciardini met dans la bouche du jurisconsulte Guidantonio Vespucci, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 1, t. I, p. 237. Cf. du même, *Stor. fior.*, c. 13, *Op. ined.*, III, 140.

2. Nardi, l. II, t. I, 64, 66.

3. Que Pier Capponi appartînt à ce parti, c'est ce que prouve le mot que lui prête Guicciardini, qu'il ne regrettait pas d'avoir coopéré à l'expulsion de Piero, « se bene lo stato nuovo è venuto più largo che io non avevo creduto o desiderato ». (*Del reggimento di Fir.*, Dialogo 2°, *Op. ined.*, II, 115.)

4. Nerli, l. IV, p. 68; Nardi, l. II, t. I, p. 64.

vernement étroit comme le leur. Ils porteront donc les *Bigi* aux offices, les enhardissant ainsi, sans le vouloir, à conjurer pour le retour de Piero[1].

Avec ces politiques à courtes vues marchaient de jeunes hommes prêts à laisser en paix tout pouvoir qui n'eût pas gêné leurs plaisirs, mais résolument hostiles à Savonarola, qu'ils savaient peu indulgent, et par conséquent à la faction populaire, qu'il entraînait dans ses voies réformatrices. Ils s'étaient enrôlés en compagnies, d'où leur nom assez injurieux de *Compagnacci*[2]. Ils avaient pour chef Ridolfo, Dolfo ou Doffo Spini, jeune et violent écervelé de bonne famille, à qui manquaient tout ensemble le caractère et le talent. Leur heure devait venir quand la lutte politique ferait place à la lutte morale et religieuse.

Il y avait enfin le parti de la plaine, comme on disait en 1793, des *Tiepidi* ou tièdes, comme Savonarola les appelait, gens en qui il voyait le principal obstacle, parce que son prosélytisme s'usait contre eux, comme les dents du serpent sur la lime[3]. Comment les eût-il convertis ou gagnés? Prêts à subir tout joug qui permît au trafic de les enrichir, ils n'aimaient point un régime qui troublait les esprits, inquiétait les intérêts, fermait les boutiques, jetait dans la rue les artisans, les *braccianti* affamés et sans travail. Tout excès du parti dominant les devait porter de l'autre côté, et s'ils n'étaient une force pour personne à l'heure de la bataille, ils en devenaient une pour le vainqueur, dès le lendemain de la victoire.

1. Voy. Cipolla, p. 708.
2. Nardi, l. II, t. I, 120; Nerli, l, IV, p. 69. En langue italienne, la désinence *acci* est péjorative.
3. Burlamacchi, p. 88.

Nul ne pouvait prévoir encore ce nouveau et juste retour des choses d'ici-bas. Les Florentins émancipés ne faisaient que d'entrer dans cette période fortunée, mais courte, où tout réussit, même les fautes. Avant la seconde moitié de novembre, la seigneurie en exercice annulait tous les offices et décidait que trente-six citoyens feraient avec elle la réforme du gouvernement[1]. Elle ne crut pourtant pas qu'on y pût procéder sans avoir, au préalable, réuni l'assemblée à parlement. Non pas qu'elle eût des illusions sur la sincérité de ces sortes de plébiscites, car ce proverbe avait cours dans la ville : *chi dice parlamento dice guastamento*[2] ; mais en l'absence de toute autorité bien établie, — chez ces Florentins dégénérés la vieille seigneurie n'en était plus une, — l'assentiment même fictif du grand nombre était une force, surtout dans un moment où plus rien ne tenait debout. Cette force, tous les partis se flattaient peut-être de la tirer à soi.

Le 2 décembre, à l'appel de la cloche communale, les gonfaloniers arrivent sans armes sur la place. Étaient seuls armés les *fanti* de la seigneurie, chargés de maintenir l'ordre et d'empêcher l'invasion d'un trop grand nombre de « plébéiens[3] ». Il ne s'agit donc pas d'organiser la liberté dans ses limites connues[4]. Les formalités d'usage remplies, et quand on a affirmé, sans compter, que les deux tiers des citoyens sont présents,

1. Manfredi, 12 nov. 1494. *Atti e mem.*, IV, 333.
2. Villari, *la Stor.*, etc., I, 228.
3. Parenti, dans Villari, I, 259 ; Ammirato, XXVI, 206.
4. « Unito e posato, sanza inghanno alchuno, e di fare di vivere in libertà e non tirannicamente chome s'era fatto *dal anno* 1434 che chominciò a governare la terra Choximo de' Medici. » (G. Cambi, *Del.*, XXI, 82.)

le chancelier de la seigneurie lit un projet de provision pour annuler toutes les lois édictées depuis 1434; supprimer le conseil des Cent, le « Sénat » des soixante-dix, les douze procurateurs, les Huit de pratique, et nommer vingt *accoppiatori*, âgés de quarante ans, cinq par quartier, avec balie pour un an de pourvoir aux offices. Un des vingt, dit la provision, pourra avoir moins de quarante ans, clause qui surprendrait, si l'on ne voyait dans le nombre Lorenzo Popolano (des Medici), non encore quadragénaire[1]. Ainsi, la liste des gens à nommer avait été arrêtée d'avance, et l'assemblée à parlement ne faisait que la ratifier. A côté de ce membre de l'ancienne famille régnante, figure dans la balie Pier Capponi, du parti aristocratique, tandis que Pagolantonio Soderini, du parti populaire, en est exclu, quoiqu'il eût été, durant son ambassade dans les Lagunes, à la meilleure école de politique[2]. Il est donc clair que ceux qui, en ce moment, tiennent la corde, ce sont les fauteurs de l'oligarchie, les imitateurs des Albizzi. C'est bien dans leurs vues qu'est instituée cette commission importante, car, au lieu de la limiter à deux mois, comme on faisait jadis en haine des longues dictatures, on lui donne une année, ce qui est, pour tout ce temps, livrer à ces vingt *accoppiatori* la République[3].

1. Landucci, p. 89 et note; G. Cambi, *Del.*, XXI, 83; Nardi, l. I, t. I, 58; Rinuccini, p. 155. M. Villari (I, 260) publie un passage de la *Lex parlamenti* de ce jour-là; malheureusement on n'en a pas le texte complet. Les noms des *accoppiatori* sont donnés par Sanuto, *la Spedizione*, etc., p. 142-144, ainsi que ceux des Dix conservateurs de la liberté et des Huit de garde et balie. Cf. Nerli, l. III, p. 69.

2. Voy. sur les Soderini, Passerini, *I Soderini di Firenze*, suite à Litta, Milan, 1861, et un article de M. Gelli sur ce travail, dans *Arch. stor.*, nuova serie, XVI, disp. 2, p. 115-120; sur l'assemblée à parlement, Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 12. *Op. ined.*, III, 120; Ammirato, XXVI, 107.

3. Voy. Guicciardini, *Discorsi intorno alle mutazioni e riforme del*

Rien de plus contraire à l'esprit de la démocratie et au génie florentin[1].

Mais le parti oligarchique, accidentellement maître de la situation, ne comptait dans son sein ni un Cosimo, ni un Lorenzo pour diriger ces comparses, mis, faute de mieux, au premier plan. Le régime déchu n'avait point créé d'hommes supérieurs, ou qui seulement eussent la pratique des institutions libres. Ni Valori ni Capponi n'avaient appris, dans leur jeunesse, à se soumettre aux exigences, aux lenteurs, aux contradictions des Conseils publics. Ainsi, quand ces *accoppiatori* nommés un peu au hasard, sans souci d'assembler des gens qui eussent des idées communes, voulurent pour la première fois pourvoir aux offices, ils ne purent jamais réunir la pluralité légale des deux tiers. Et comme Florence n'avait pas imaginé l'expédient si simple de ballotter, dans un dernier tour de scrutin, les candidats seulement qui avaient obtenu le plus de suffrages aux précédents, on dut se contenter d'une pluralité relative et dérisoire, tenir pour élus ceux qui auraient obtenu le plus de voix, quel qu'en fût le nombre[2].

Tandis que la réforme du gouvernement s'agitait dans les Conseils officiels, accrus, selon l'usage, de

governo fiorentino. Disc. III, *Op. ined.*, II, 282 sq.; Giannotti, *la Rep. fior. e la veneziana*, l. III, c. 3, sq. Venise, 1840. Cet ouvrage est fort curieux. Au livre II, les chapitres 4-7 montrent que l'autorité de la seigneurie des Dix, des Huit, des collèges était tyrannique; le ch. 8, que celle du gonfalonier était exclusive. Le livre III roule sur les divers offices.

1. Ici nous nous séparons complètement de M. Villari qui croit (I, 263) que cette balie fut créée dans l'intérêt du gouvernement large et populaire. Aussi semble-t-il admettre (I, 270) que Soderini était un des *accoppiatori*, quoiqu'il ne figure point sur la liste, comme on le voit dans Sanuto et dans Nerli.

2. On verra plus bas (p. 131) à quel nombre dérisoire se réduisirent ces majorités et le total même des votants.

citoyens considérables qui, pour le moment, en étaient hors, Pagolantonio Soderini conduisait le chœur des impatients. On avait dû réparer l'erreur commise d'exclure de la balie « ce citoyen sage et très estimé[1] », non moins bon jurisconsulte que Vespucci, en lui faisant une place dans l'office de ces « Dix de liberté et de paix » qui, sous leur nom changé, n'étaient autres que les anciens Dix de la guerre[2]. Mêlé ainsi aux débats sur les questions pendantes[3], et d'autant plus libre d'en dire son avis qu'il était moins appelé à les décider, il croyait possible d'enter les aristocratiques institutions de Venise sur la démocratie, qu'on voulait restaurer sous le nom, imaginé par Savonarola, de gouvernement du bien commun[4]. Il proposait de renverser ce qui restait des plus vieux fondements de la République, les Conseils du peuple et de la commune; de les remplacer par un Grand Conseil (*consiglio maggiore*), imité de celui de Venise, où le peuple aurait accès pour élire les officiers publics et voter les lois; puis de créer un Conseil plus étroit, composé de citoyens choisis parmi les plus notables et les plus expérimentés, pour discuter, comme les *pregadi* vénitiens, les sujets qui ne se peuvent débattre en public[5]. Cette réforme accomplie, laquelle, malgré le maintien des principaux offices, présentait les mêmes difficultés qu'en France l'imitation de l'Angleterre, Soderini proposait de supprimer aus-

1. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 1, t. I, p. 237.
2. Voy. la liste de ces Dix, dans Ammirato, XXVI, 207.
3. Guicciardini, *loc. cit.*, p. 237-247, publie deux discours de Vespucci et de Soderini sur les questions à l'ordre du jour.
4. Voy. 10a et 16a pred. sop. Aggæo, fos 73 vo, 120 ro.
5. Que ce soit Soderini qui ait fait ces propositions, c'est ce qui semble résulter de ce que dit Jacopo Pitti, *Stor. di Fir.*, dans *Arch. stor.*, 1a ser., I, 35.

sitôt les *accoppiatori*, quoiqu'ils fussent nommés pour un an.

Il eût été sage de ne pas démasquer cette dernière batterie, car en disant aux *accoppiatori* qu'il leur faudrait bientôt mourir, on les mettait immédiatement contre soi. En leur nom, Vespucci combattait les institutions proposées. A Venise, disait-il, la multitude a beau être sérieuse et calme, le Grand Conseil n'est composé que de gentilshommes; à Florence, où elle a si souvent voix au chapitre par la sédition, le composera-t-on de *popolani?* — Un citoyen de Florence, répondait Soderini, vaut un gentilhomme de Venise, puisque la plèbe florentine n'a pas les droits civiques; et, d'autre part, comme il n'y a pas, chez nous, de classe aristocratique, le gouvernement étroit y devient la tyrannie d'une poignée d'hommes[1].

Dans cette lutte des deux grandes opinions qui se partagent les sociétés humaines, Soderini faisait au parti aristocratique une concession bien grande, en modelant les institutions d'une démocratie sur celles de Venise. Vespucci, au contraire, n'en faisait aucune, puisqu'il refusait au peuple qui venait de chasser les Medici, ce semblant de satisfaction de voir au Grand Conseil les citoyens reconnus, qui formaient déjà une aristocratie marchande. C'est que, détenant le pouvoir par les *accoppiatori*, la queue attardée des Albizzi ne pensait qu'à l'assurer entre ses mains[2].

1. Voy. dans Guicciardini les deux discours, déjà indiqués, de Vespucci et de Soderini. — En 1496, le 23 mars, Savonarola disait : « A Venise, il y a des gentilshommes; mais à Florence, il n'y a que des citoyens. » (Pred. 33ª sop. Amos, fº 151 vº. Venise, 1519.)

2. Sur la philosophie du gouvernement et des révolutions de Florence,

Elle comptait sans son hôte. Le peuple, au lendemain de sa victoire, ne pouvait être négligé. Pour faire pencher la balance en équilibre, il n'y avait qu'à le jeter dans un des plateaux. Mais qui l'y jetterait, sinon le *frate,* son prédicateur favori, illuminé d'en haut selon les uns, et, selon les autres plus sceptiques, doué de lumières naturelles fort remarquables[1]? Soderini obtint qu'il prît part à la mêlée. Jusque-là, il ne s'occupait que des questions d'humanité, de charité, et, comme on dirait aujourd'hui, de la question sociale. Croyant les *Palleschi* menacés de grands périls, il prêchait la paix et la concorde[2]. Il voulait porter remède aux souffrances du chômage, de la disette, de la misère, par la charité privée et aussi par la charité publique, en d'autres termes par le socialisme d'État. Il trouvait des grains et de l'argent, jusqu'à six mille ducats. Aussi était-il « adoré, révéré comme un saint[3] ». Il proposait de vendre le superflu, de recueillir des aumônes, de distribuer les fonds du *Studio* de Pise, restés sans emploi depuis que Pise avait échappé aux serres florentines[4], et, si c'était insuffisant, d'exiger que les boutiques fussent ouvertes, pour donner du travail à ce peuple oisif, errant par les rues; bien plus, il recommandait sans hésitation, lui moine, de mettre la main

voy. Guicciardini, *Del Reggimento di Fir.* et *Stor. di Fir.*, t. II et III des *Opere inedite.*

1. Voy. Lorenzo Vivoli, *Giornata* XI, dans Barsanti, p. 86.

2. Sur ces dangers, voy. *Epistola di Fra Hieronimo ad un amico assente,* dans Quétif, II, 197, et Vivoli, *Giornata* III, résumé de Razzi, dans notre *Jér. Sav.*, I, 132.

3. Manfredi, 10 déc. 1494. *Atti e mem.*, IV, 337.

4. Florence avait rappelé ses professeurs et transféré à Prato le *Studio* pisan; au commencement de 1496, on essaya de le réinstaller à Florence; mais il finit par rester à Pise. Voy. Fabroni, *Hist. Acad. Pis.*, t. I, p. 93; Prezziner, I, 182.

sur les vases et ornements d'église[1]. Une quête qu'on fit, d'après son conseil, le dimanche 7 décembre, rapporta « des sommes inestimables d'or et d'argent, de draps de laine et de lin, des perles et autres objets précieux ». Il ordonna une procession pour en remercier le ciel, et plus d'une fois il eut recours à ce moyen de remédier à la détresse générale[2].

Souvent déjà on l'avait consulté sur les affaires publiques; mais il s'en tenait à de vagues paroles. — Assurez, disait-il, l'essentiel, qui est la crainte de Dieu, l'amour du bien commun, la paix universelle. Quant aux détails, vous vous y entendez mieux que moi[3]. — Convaincu, d'ailleurs, que les choses devaient se faire peu à peu, il invitait le peuple à une patience bien difficile devant des réformateurs impuissants[4]. Le 7 décembre, il dit en chaire un mot des affaires d'État. S'il ne s'en mêle pas encore, ou plutôt s'il ne veut pas avouer qu'il s'en mêle, il revendique le droit de s'en mêler. — Il n'est pas vrai, comme le disent les fous et les méchants, que l'État ne se gouverne pas avec des patenôtres : propos de tyran[5]. Allez aux sermons, et vous saurez mieux vous gouverner, et Dieu vous fera la grâce de trouver une bonne forme pour votre gouvernement, où personne ne pourra lever la tête, la forme des Vénitiens ou telle autre meilleure qu'il vous inspirera[6]. Et pour qu'il vous inspire, priez, confessez-vous, récitez en

1. Pred. 7a sop. Aggæo, fos 52-54, 1er dim. de l'Avent, 30 novembre. Cf. 10a pred. sop. Aggæo, fo 74 vo, dans la semaine entre le deuxième et le troisième dimanche de l'Avent.
2. Landucci, *Diario*, p. 90.
3. Pred. 16a sop. Aggæo, fo 120 ro.
4. Voy. Pred. 18a sop. Aggæo, fo 133 vo, 135 vo, 136 ro.
5. C'était un propos de Cosimo. Voy. Villari, I, 277, note.
6. Pred. 8a sop. Aggæo, fo 59 vo. Cf. pred. 13a, fo 94 vo.

famille les litanies, les psaumes de la pénitence[1]. — En même temps, il enivre Florence de flatteries outrées et de vains espoirs : elle est l'ombilic de l'Italie, dont ses conseils feront la réforme; elle aura des richesses innombrables, un empire étendu, tant de puissance temporelle et spirituelle qu'elle dira : nous n'en voulons plus[2]. —

Le 14 décembre, il fait un pas notable en avant. Il n'a admis que des hommes autour de sa chaire, et il fera de même, dans ces premiers temps, chaque fois qu'il voudra toucher aux graves questions qui s'agitent[3]; mais il a tenu à compter parmi ses auditeurs la seigneurie et tous les officiers publics[4]. Après s'être posé en prophète qui ne peut dire tout ce qu'il sait, parce qu'on ne le croirait pas, quoiqu'on lui reconnaisse le don de prophétie[5]; après s'être comparé à un vase neuf fermé, plein de moût en ébullition qui ne peut

1. Pred. 10a sop. Aggæo, f° 82 v°.

2. *Ibid.*, f° 73 r°. Cf. pred. 11a, f° 82 r°.

3. C'est dans Landucci (p. 92) qu'on voit que les femmes furent exclues de ce sermon du 14 décembre. Il fit de même les dimanches 21 et 28 décembre. Voy. Landucci, p. 93, 94, bon pour l'indication de ces dates, non pour l'analyse du sermon, qui est peu exacte, ni pour le nombre des auditeurs, qu'il porte à 13,000 ou 14,000!

4. Savonarola le dit formellement dans son *Compendium Revelationum* (Quétif, I, 251), et Nardi le confirme (l. I, c. 1, p. 58). Ni l'un ni l'autre ne disent le jour, mais c'est incontestablement le 14 décembre. Il n'y a qu'à lire la predica 13a sop. Aggæo, en ayant sous les yeux le résumé que donnent Nardi et Savonarola du sermon prononcé devant les magistrats, en l'absence des femmes (aux endroits indiqués dans cette même note), pour voir se dissiper tous les doutes. Les quatre points indiqués par Nardi y sont traités, et dans le même ordre. M. Villari (I, 279, note 2) n'en dit pas moins que ce sermon n'a pas été imprimé.

5. « Stimavasi per molti che fussi profeta e lo diceva. » (Landucci, *Diario*, p. 108.) Voy. le passage très connu de Comines (l. VII, c. 3, t. II. p. 437-439), et aussi ces mots d'une dépêche florentine : « Lo ammiraglio confortaci assai e così Saint-Malò, fino a dire che ancora fra Ieronimo sarà reputato vero propheta. » (Les trois orateurs florentins aux Dix de Liberté. Amboise, 22 février 1496, dans Desjardins, I, 656.)

sortir, il reconnaît que le gouvernement d'un seul est, en théorie, le meilleur de tous, et même en pratique dans les pays froids; mais qu'en Italie où le sang bout, où l'intelligence est vive, on ne le peut supporter, parce que tous voudraient commander et personne obéir. Cela est surtout vrai de Florence : il lui faut un gouvernement bien réglé, tel que celui de Venise, moins quelques rouages, comme par exemple la magistrature du doge. Les principaux offices devront être nommés à l'élection; les autres, par le tirage au sort. Voilà qui est bien précis; il va pourtant plus loin encore dans la voie des détails : il indique la procédure à suivre. — Que les citoyens de chaque gonfalon se réunissent, qu'ils décident quelle forme de gouvernement ils préfèrent, qu'ils donnent mission à leurs gonfaloniers de la préconiser dans les réunions à tenir pour cet objet. Des seize formes de gouvernement qui auront été ainsi présentées, — il supposait donc que chacun des seize gonfaloniers présenterait la sienne, — ils porteront à la seigneurie les quatre meilleures. Celle-ci, après avoir fait chanter dans sa salle la messe du Saint-Esprit, choisira entre elles. Ce sera le choix de Dieu. Je vous répète que la forme vénitienne est très bonne, car elle a supprimé les dissensions. —

Ce gouvernement universel qui comprendrait tous les citoyens, selon les traditions de la ville, n'était que le quatrième point de ce sermon; mais il en faisait toute l'importance. Les trois autres n'étaient, plus ou moins, que des généralités : la crainte de Dieu et la réforme des mœurs; l'amour de la chose publique, en y subordonnant les utilités privées; la paix universelle, l'oubli des injures, — on dirait aujourd'hui l'amnistie, — sauf en-

vers les débiteurs de l'État, qui, même exonérés des peines par eux encourues, seraient tenus de payer[1].

L'orateur sacré renonçait donc à sa réserve première. — Dieu, dit-il les jours suivants, ne fait rien de grand dans son Église sans le faire prédire par ses prophètes, et c'est ce qu'il fait maintenant. Tu le sais, depuis tant d'années que je prêche, je ne me suis jamais occupé des affaires d'État. Tu dois donc reconnaître que ce que je t'en dis aujourd'hui, c'est pour ton bien, pour ton salut, pour ton honneur, non pour le mien[2]. —

Ses conseils furent suivis. Le chef du peuple paraissait enfin sous la bure, quoique déjà contesté[3]. Le vendredi 19 décembre, les gonfaloniers de compagnies portaient au palais leurs « ébauches » de gouvernement[4], si différentes les unes des autres que l'accord semblait impossible. Le palais était en état de défense, les citoyens restaient en armes dans leurs maisons. Le 20, la réunion des offices dura toute la journée. Ils ne s'entendaient, disait-on, ni sur les impôts, ni sur le châtiment ou l'absolution de ceux qui étaient naguère au gouvernail. « L'un voulait le bouilli, l'autre le rôti. » Chacun prétendait pour soi-même la suprématie, et le peuple se montrait fort mécontent. Si aucune résolution n'était prise, on s'attendait à des troubles; on croyait déjà ouïr la cloche communale sonnant à parlement. Sans le

1. Pred. 13a sop. Aggæo, 14 décembre 1494, f°s 92-100. Cf. Nardi, I, 59, et Manfredi qui, le lendemain 15, indique les points politiques de ce sermon qu'il signale comme fort important. *Atti e mem.*, IV, 337.

2. Pred. 14a et 15a sop. Aggæo, f°s 101 v°, 102 r°, 110 v°.

3. « Non tanto quanto bisognaria universalmente da omni homo. » (Manfredi, 20 décembre 1494. *Atti e mem.*, IV, 337.) — « Chi andava secondo el frate e chi gli era contro. » (Landucci, p. 93.)

4. Landucci, *Diario*, p. 93.

frate, le 21, le sang eût coulé[1]. C'est grâce à lui que, ce jour-là, on finit par s'entendre sur les bases suivantes : Tous les biens, tant spirituels que temporels, seront imposés avec licence du pape[2]. Les partisans des Medici obtiendront leur pardon, conserveront même leur place aux offices; mais ceux qui ont volé la commune seront forcés à restitution. « Toutes ces choses, dit l'ambassadeur de Ferrare Manfredi, se sont accomplies par les soins de notre Fra Hieronimo. Je crois que cette ville se gouvernera à la vénitienne, en maintenant l'égalité entre les citoyens[3]. » Les partisans du gouvernement large inauguraient donc un régime mixte duquel pouvaient s'accommoder les partisans du gouvernement étroit.

Les 22 et 23 décembre, étaient votées dans les Conseils du peuple et de la commune les provisions qui reconstituaient l'État[4]. Des citoyens devaient être élus pour réduire en un seul volume ce chaos de lois où l'on ne savait plus se reconnaître, car, à la mode anglaise, jamais on n'en abrogeait aucune[5]; dix autres, pour fixer ce qui serait exigible des taxes non payées et des peines pécuniaires antérieurement encourues, et aussi pour réduire tous les impôts à un seul, en leur donnant

1. Manfredi, *loc. cit.*, et 23 décembre, p. 338; Landucci, p. 93.

2. C'est l'origine de cette *decima*, dont il sera tant question aux derniers jours de la domination morale de Savonarola.

3. Manfredi, 21 décembre 1494. *Atti e mem.*, IV, 337, 338. C'est l'opinion de Guicciardini (*Stor. d'Ital.*, l. II, c. 1, t. I, p. 247) que, sans Savonarola, le gouvernement purement aristocratique, tel que le voulait Vespucci, aurait prévalu.

4. Manfredi, 23 décembre, p. 338. Voy. à la suite du *Del reggim. di Fir.*, de Guicciardini (*Op. ined.*, II, 228), la provision sur la « Riformazione della città e dello stato ». Il y est question de « la giusta distribuzione degli onori e dei pesi ».

5. M. Villari (I, 289) accuse à tort les Medici de ce désordre des lois qui était bien antérieur à eux.

pour base la propriété foncière, à raison de dix pour cent sur le revenu [1].

La provision capitale était celle qui instituait le Grand Conseil. Les Conseils du peuple et de la commune, qu'elle supprimait, n'osèrent point la rejeter. Armé du droit de créer les principaux offices, d'y nommer ceux qui devaient les occuper, d'approuver toutes les lois, le Grand Conseil devenait le véritable souverain. Telle était bien l'intention de Savonarola : il n'aimait que les grandes assemblées; il devait bientôt battre en brèche les petits cénacles, les six fèves de la seigneurie et celles des Huit de garde, majorité légale des deux tiers, qui pouvait, dans ces deux offices, tenir en échec la jeune autorité du Grand Conseil [2].

La composition de ce corps souverain devait donner au gouvernement nouveau son caractère. Elle est donc d'une importance extrême. Devaient être emboursés tous les Florentins qui, au 1er janvier suivant, auraient vingt-neuf ans révolus, et dont le père, l'aïeul ou le bisaïeul aurait fait partie d'un des trois grands offices, seigneurie, *buonuomini*, gonfaloniers de compagnies [3]. Ce moyen de désigner les membres du futur Grand Conseil n'était point une innovation. Au contraire, on

1. Arch. delle Riform., dans Villari, I, 289, 290. Cf. Nardi, l. II, t. I, p. 64, Rinuccini, p. 156, et notre *Jér. Savon.*, I, 137.

2. « Bisogna temperare un poco l'autorità delle sei fave della signoria. — Togliere l'autorità delle sei fave. » (Pred. 1a e 4a sopra i salmi, 6 et 17 janvier 1495, fos 3 ro, 15 vo.) Cf. Parenti, dans Al. Gherardi, *Nuovi documenti e studi intorno a Girolamo Savonarola*, 2e éd. Flor., 1887, p. 112. M. Gherardi publie un long fragment de ce chroniqueur, resté jusqu'à présent inédit.

3. Cette définition se trouve aux notes marginales autographes des *Istorie* de Jacopo Pitti. Voy. *Arch. stor.*, 1a ser., t. I, p. 205, et Tommasini, I, 134, note 1.

se conformait à une provision déjà ancienne qui avait donné aux Medici une autorité abusive. Chaque citoyen, en effet, recourait à eux pour entrer dans les trois grandes charges, soit effectivement, ce qu'on appelait *esser seduto*, soit nominalement, ce qu'on appelait *esser veduto*. *Seduti* et *veduti* — ces derniers étaient quelquefois des enfants à la mamelle — formaient la classe des *beneficiati*[1]. Leur nombre, le nombre, par conséquent, des membres du Grand Conseil, n'atteignit jamais, dans une ville de près de cent mille âmes, le chiffre de deux mille quatre cents[2]. On ne savait pas, dans le principe, s'il serait même de quinze cents, et l'on redoutait tant — Savonarola excepté — les grandes assemblées, que, dans le cas où ce chiffre serait dépassé, on décidait de diviser les membres du Conseil en trois groupes, dont chacun, à tour de rôle, le composerait seul pendant six mois[3]. La préoccupation éclate donc de ne pas rendre trop démocratique le gouvernement qu'une postérité mal instruite accuse de l'être à l'excès. Tout ce qu'on peut dire à cet égard, c'est que les contemporains de Savonarola et lui-même n'avaient pas des idées bien nettes. Selon l'impression du moment ou le besoin de leur cause, ils insistaient sur le caractère soit démocratique, soit aristocratique de leur gouvernement[4].

1. Voy. un texte de Giannotti (l. II, c. 7) dans Villari, I, 286, note. Cf. Cipolla, p. 709, et surtout Tommasini, I, 134, note 2. — Selon Pagnini (l. I, c. 5), on appelait aussi *beneficiati* ceux qui retiraient un bénéfice des sommes versées au *monte*.

2. 2,300 selon Rinuccini, p. 156, et J. Pitti, *Stor. di Fir.*, *Arch. stor.*, 1a ser., I, 35; 2,346 selon Sanuto, *Diarii*, I, 121.

3. Cipolla, p. 709; Villari, I, 286.

4. Selon Manfredi, l'égalité est établie avec le gouvernement populaire, qui paraît nécessaire en ce temps-ci. (23 décembre 1494. *Atti e mem.*, IV, 338.) — Quelques personnes, dit Savonarola, prétendent que ce gouvernement est remis aux mains de la plus infime populace : cela est faux, car il est politique et démocratique, les nobles y sont en majorité (*Epistola*

Mais d'incontestables efforts avaient été faits pour l'incliner dans une certaine mesure à la démocratie. « Afin de donner du cœur aux jeunes gens et pousser les hommes à la vertu », disait la provision, tous les ans on devra élire soixante citoyens non *bénéficiés*, et vingt-quatre jeunes gens d'au moins vingt-quatre ans, c'est-à-dire n'ayant pas encore l'âge légal, qui feront partie du Grand Conseil et y infuseront un sang frais, populaire[1]. Pour que les décisions prises soient valables, mille membres, au moins, devront être présents, et tout absent sera, selon le vœu de Savonarola, condamné à une amende d'un demi-ducat d'or[2]. Dans les offices auxquels nommait le Grand Conseil, le quart était réservé aux arts mineurs[3]. Le 27 janvier, furent élus, pour compléter par quelque chose de plus stable la fameuse et trop commode institution des *richiesti*, quatre-vingts citoyens, âgés de quarante ans au moins, formant un Conseil qui serait renouvelé tous les six mois, sans *divieto* de réélection. La mission en était d'assister la seigneurie, tenue de le consulter au moins une fois la semaine[4]. Ils devaient, avec elle, avec les collèges, les

ad uno amico assente, dans Quétif, II, 197); le peuple légal est, après Dieu, le seul souverain de Florence (Pred. sop. i salmi, 18 octobre 1495, f° 103 v°. Venise, 1517). L'égalité règne, il n'y a que des citoyens; on ne prononce point ce mot de gentilshommes, usité à Venise (Pred. 33a sop. Amos, 23 mars 1496, f° 151 v°. Venise, 1519. Voy. ces passages et d'autres indications dans notre *Jér. Savon.*, I, 138, 139). Plus tard, Nardi comparera les *beneficiati* aux gentilshommes de Venise (discours lu par Nardi à Venise et publié par Villari, append., t. I, p. 75 des doc. n° 18). Nerli (l. III, p. 66) et Guicciardini (*Stor. d'Ital.*, l. II, c. 1, t. I, p. 249) ont justifié ce gouvernement du reproche de démagogie.

1. Villari, I, 287; Cipolla, p. 709. Voy. les provisions dans Guicciardini, *Op. ined.*, II, 228-230. Les 24 jeunes gens de 24 ans sont désignés par 24 membres du Grand Conseil.

2. Nerli, l. IV, p. 66.

3. *Id.*, ibid.

4. « Acciochè e' magistrati di loro auctorità non chiamino uno più ch'un

Dix de liberté, les Huit de garde, les *accoppiatori* et les capitaines de la *parte guelfa*, vieux revenants, lire toutes les lettres, prendre part à la nomination des ambassadeurs, des capitaines, des vicaires, c'est-à-dire des officiers isolés qui ne formaient point collège, faire les *condotte* ou engagements de *condottieri*, arrêter en outre d'autres résolutions importantes, non de nature à être connues du public[1]. Si les Florentins n'aimaient pas les réunions nombreuses, celle-ci l'était trop pour un vrai et sérieux Conseil de gouvernement : les réunions nombreuses ne sont pas le tombeau des secrets d'État.

Du moins peut-on dire que l'essentiel était fait. Le gouvernement nouveau avait ses principaux rouages. Il ne restait qu'à lui donner un fort point d'appui dans la population armée. C'est ce qu'on fit le 28 décembre, en supprimant pour un certain temps toute taxe sur les armes. Cette mesure, naturellement très populaire, ne rencontrait au Conseil du peuple que 2 opposants sur 203 votants, et, au Conseil de la commune, que 9 sur 166[2]. C'était, pour ces deux séculaires assemblées, comme le chant du cygne. Dès le 1er janvier 1495, le Grand Conseil devait seul donner son approbation aux lois proposées. On ne supprima point, toutefois, ces deux éléments de l'ancienne démocratie, on les consulta même quelquefois encore[3]; mais l'habitude ne tarda

altro. » (Provision du 23 décembre 1494, dans Landucci, p. 99, note 1, et dans Guicciardini, *Op. ined.*, II, 231.)

1. Voy. la provision dans Guicciardini, *Op. ined.*, II, 232. Cf. Landucci, p. 99; Nerli, l. IV, p. 67; Nardi, l. II, t. I, 63; Villari, I, 287, et notre *Jér. Savon.*, I, 136.

2. Arch. delle Riform., dans Villari, I, 258, et note 1.

3. Les Conseils du peuple et de la commune fonctionnent encore les 12 et 13 janvier 1495. Voy. note à Landucci, p. 97.

pas à s'en perdre : ce n'eût été qu'une inutile et inexplicable complication.

Dans la seigneurie, appelée avant tous autres à mettre en pratique la Constitution populaire, le gonfalonier de justice était Filippo Corbizzi, qui n'avait pu réunir que trois voix, pas même trois, dit Nardi, tant était grande la division parmi les *accoppiatori*[1]. Quoiqu'un biographe de Savonarola mette ce Filippo au nombre des plus sages[2], il se montrait hostile au *frate*, « auteur de la réforme[3] ». Tanai des Nerli, qui partageait ses sentiments, n'eut donc pas de peine à le pousser en avant, sinon contre la réforme, au moins contre son auteur. Pour aviser à ce qu'on pourrait faire contre lui, Filippo réunit tous les abbés et prieurs des couvents, des maîtres en théologie, des docteurs et autres citoyens[4]. C'était trop tôt pour réussir, non pour exciter les esprits. On ne répand jamais trop tôt la semence de scandale, et déjà elle commençait à lever.

Mais elle n'était point assez forte encore pour opposer de sérieux obstacles à la marche de ce gouvernement populaire, sans autre exemple, à bien des égards, dans l'histoire. Il faut suivre un instant cette marche, ne fût-ce que pour montrer les institutions nouvelles passant du papier, qui souffre tout, dans la vie réelle, qui dévoile si promptement les faiblesses, les incohérences, les dangers.

Régler la question financière, c'était courir au plus

1. Nardi, l. II, c. I, 82; Ammirato, XXVI, 207.

2. Burlamacchi, p. 83, ce qui n'empêche pas M. Villari (I, 312) de le déclarer incapable pour le gouvernement et peu ami du peuple, sans doute parce qu'il était hostile au *frate*.

3. « E tutto era ordine del frate. » Landucci, *Diario*, p. 95.

4. Burlamacchi, p. 83, 84, 86; Barsanti, l. II, c. 24.

pressé. Le *catasto,* établi en 1427, avait remédié à un des plus anciens maux de la République en taxant les Florentins non plus d'une façon arbitraire, mais d'après l'évaluation de leurs biens. Seulement on avait évalué jusqu'aux biens meubles de l'industrie et du trafic, frappés par là d'un coup funeste, car on manquait d'un moyen sûr pour les connaître; on en jugeait au hasard ou, pis encore, selon qu'on voulait favoriser ou écraser les gens, et tel avait été pour les Medici un de leurs principaux instruments de règne. Le 4 février, dans le Conseil des Quatre-Vingts, le 5, dans le Grand Conseil, fut votée, selon les avis de modération et de justice donnés par Savonarola [1], une provision qui établissait pour la première fois l'impôt foncier, qui supprimait les évaluations arbitraires et les emprunts, qui obligeait tous les citoyens à payer 10 pour 100 sur les revenus de ses biens immeubles, sans droit à aucune restitution. Cet impôt, qu'on appela *decima,* ne devait être frappé qu'une fois l'an [2], grande nouveauté à Florence, et fort rassurante pour les intérêts.

Un mois plus tard Savonarola s'attaquait aux six fèves. Il y voyait la tyrannie. Dans la confusion, en effet, où les pouvoirs avaient toujours été, les seigneurs et les Huit de garde s'attribuaient concurremment le droit de condamner aux peines les plus sévères, exil, confiscation, mort, pour les crimes d'ordre commun et même pour les crimes politiques, réputés alors les plus grands de tous. Grâce à cette rivalité d'attributions

1. Voy., par exemple, Pred. 13a sop. Aggæo, f° 98 r°.
2. Nardi, l. II, t. I, 64; Landucci, p. 99; Villari, I, 290-291. C'est sur cette *decima* que Pagnini a écrit son gros et bon livre, si utile pour étudier les questions financières de cette histoire.

entre les deux offices, on n'échappait souvent à l'un que pour encourir les rigueurs de l'autre. La seigneurie entrée en charge le 1er janvier 1495 se montrait disposée, comme l'est généralement tout office, tout corps constitué, à défendre ses prérogatives, et « le peuple, dit un chroniqueur contemporain, rugissait, quoique secrètement; il demandait assistance à Fra Hieronimo[1] ». Le *frate* se prononçait, en effet, contre la seigneurie, en disant que les six fèves ne pouvaient de leur autorité privée et sans appel infliger la peine grave de la confination[2]. De quatre-vingts ou cent membres du Grand Conseil, choisis parmi les jurisconsultes les plus sages et les plus éclairés, il voulait constituer un « Conseil de l'appel », qui serait « le bâton des six fèves[3] ». — La seigneurie, disait-il, ne se plaindra pas d'être guidée, soutenue, si elle ne veut que le bien[4]. — Elle se plaignait pourtant, un peu sans doute par hostilité contre le réformateur, mais surtout par jalousie de sa prérogative contestée, et sa cause trouvait d'énergiques champions, des champions sans scrupules qui, à son instigation et pour mieux abattre l'adversaire, l'accusaient sournoisement de vol[5]. Mais la calomnie

1. Parenti, Stor. ms., dans Al. Gherardi, *Nuovi docum.*, etc., p. 112, 2e éd.

2. Parenti, *ibid.*

3. Parenti (p. 114) emprunte à Savonarola ce mot de bâton.

4. Savonarola touche cette question surtout dans ses *Prediche sopra i salmi,* qu'il commença le 6 janvier 1495. Voy. des fragments de textes dans Villari, I, 262, et dans notre *Jér. Sav.*, I, 135, notes.

5. « E per torre a frate Ieronimo reputazione col popolo, ordinorono che ser Giovanni di ser Bartolomeo confessassi, o vero diceano che lui confessato avea come appresso di frate Ieronimo erano sue gioie e denari e oro in verghe ec. : le quali cose non però capaci agli uomini di cervello erano. » (Parenti, *ibid.*, p. 112.) En bon français, on accusait Savonarola de s'être approprié un dépôt d'objets précieux que des citoyens avaient mis à l'abri au couvent de San-Marco, lors de l'expulsion de Piero et de

était encore prématurée, on refusa d'y croire[1]. Un autre moine, Fra Domenico de Ponzo, fut alors mis en avant pour opposer chaire à chaire, « car ordinairement, dit le contemporain Parenti, les prédicateurs sont rivaux l'un de l'autre[2] ». Une entrevue au palais est ménagée entre eux et avec un troisième, Tommaso de Rieti, régent de Santa Maria Novella, pour les départager. Domenico et Tommaso s'entendent comme larrons en foire pour rabattre le caquet à Hieronimo[3], qui se retire la tête basse, mais pour retrouver en chaire toute son assurance et soutenir à grand renfort d'exemples qu'un clerc, qu'un moine avait le droit de se mêler des affaires d'État. La seigneurie faiblit devant tant d'assurance : elle laissa couler l'eau, non sans maintenir le droit des six fèves. Tout le profit de ce désaccord était pour les *Bigi*, c'est-à-dire pour les *Palleschi* honteux[4].

Avec la seigneurie de mars, plus vivement que jamais recommença la lutte. Savonarola avait dans son camp les principaux citoyens, toujours jaloux de faire échec aux pouvoirs établis dont ils n'étaient pas, et la querelle intérieure se compliquait de questions extérieures. Le *frate* et les siens inclinaient à s'accorder au roi de France, tandis que Domenico de Ponzo et les nouveaux seigneurs se prononçaient pour le duc de Milan[5]. Mais attaqués par en haut et par en bas, par

la venue de Charles VIII. Voy. sur ce dépôt, dont ne parle aucun auteur, les textes dans notre *Jér. Sav.*, I, 106. On peut voir dans le même ouvrage (I, 182-184) comment se défendit plus tard Savonarola contre ces accusations : les détournements avaient eu lieu tandis qu'il était allé au-devant du roi de France.

1. « Il dargli carico di avarizia non valse. » (Parenti, *ibid.*, p. 113.)
2. Parenti, *ibid.*, p. 113.
3. « Fattoli dare sulla voce. » (Parenti, *ibid.*, p. 114.)
4. Parenti, *ibid.*, p. 114.
5. Id., *ibid.*, p. 118.

l'aristocratie mécontente et par le populaire entraîné, le gonfalonier de justice, ses collègues et leurs collèges cédaient, le 16 mars[1], sur un point important : ils admettaient que tout condamné à une peine corporelle quelconque ou à une peine pécuniaire supérieure à trois cents florins pût en appeler de la sentence des six fèves. La provision, acceptée d'abord par les Quatre-Vingts, portée ensuite au Grand Conseil, y obtint 543 fèves noires contre 163 blanches, quoique la minorité criât à pleins poumons que la liberté était perdue si l'on diminuait les pouvoirs de la seigneurie[2].

Battue sur ce point, la seigneurie prenait aussitôt une périlleuse revanche, malgré le sentiment de jour en jour plus fort qu'il était urgent de montrer au roi de France l'union régnant parmi les Florentins. Sur l'avis perfide de Guidantonio Vespucci, elle faisait substituer, pour l'appel, aux délégués compétents du Grand Conseil, le Grand Conseil lui-même, qui devrait être saisi six fois en deux jours et voter aux deux tiers des voix. C'était, en haine d'une réforme démocratique, en faire une qui l'était plus encore, qui l'était à l'excès[3], et pratiquer une fois de plus cette politique de Gribouille où l'aveugle passion, parfois, entraîne et plonge ceux qu'on répute les plus éclairés. C'était remettre le jugement des plus graves affaires privées aux préventions ou

1. Parenti (p. 119) dit le 18 mars. C'est le vote des conseils qui est de cette date et du lendemain.

2. Id., *ibid.*, p. 119-120.

3. Cette provision, appelée « Lex pacis et appelationis sex fabarum Provisio », fut votée par les Quatre-vingts le 18 mars, et par le Grand Conseil le 19. Voy. Landucci, p. 102-103, et note 2 de la p. 102, où on en peut lire un fragment. M. Villari (I, 297 sq.) donne une analyse de la discussion, d'après un document qui contient le résumé des discours prononcés. Cf. Parenti, *loc. cit.*, p. 118-120.

aux entraînements du grand nombre, c'est-à-dire des ignares, et l'initiative venait d'un jurisconsulte, flambeau de la faction oligarchique! D'autant plus difficile à parer était le coup qu'à une telle proposition, quand elle est faite, la sagesse et le bon sens ne peuvent s'opposer sans se rendre impopulaires. Ainsi, au lendemain même d'un succès, Savonarola essuyait un échec, le premier de son orageuse existence; mais comme il obtenait satisfaction à moitié, il dut se taire, ronger son frein, ce qu'il ne fit pas, du reste, sans une irritation qui perça dans ses discours [1].

Le 21 mai, était rétablie dans son ancien lustre la vieille *mercanzia*, qui cumulait les fonctions de nos tribunaux et chambres de commerce. Les marchands appelèrent « statut de 96 » son code remanié [2]. Le 8 juin, fut rendue la provision qui réglait la procédure pour élire en Grand Conseil la seigneurie. On dut tirer au sort vingt-quatre noms par quartier, en tout quatre-vingt-seize citoyens, dont chacun en désignait un de son quartier. On avait ainsi quatre-vingt-seize candidats, parmi lesquels le Grand Conseil choisissait les seigneurs, non plus aux deux tiers des voix, mais à la moitié plus un seulement: manifeste preuve de divisions croissantes, qui ne permettaient plus d'atteindre sans peine la pluralité légale. Comme il y avait toujours plus de huit candidats obtenant ce que nous appelons aujourd'hui la majorité absolue, un second vote choisissait parmi eux les huit prieurs. De seize autres noms, parmi ceux qu'avait écartés ce second vote, on faisait ensuite une

1. Voy. Villari, I, 302.
2. Villari, I, 304-305.

bourse de prieurs en expectative, ou *veduti*, et le nom du plus âgé se mettait dans une petite bourse ou *borsellino*, pour être le premier *proposto*, ou chef nominal de la seigneurie. Quant au gonfalonier de justice, qui en était le chef effectif, on tirait au sort vingt électeurs. Chacun des dix premiers désignait deux noms, l'un pour entrer immédiatement en charge, l'autre réservé pour l'avenir; chacun des dix derniers en désignait aussi deux, mais l'un comme gonfalonier, l'autre comme notaire. Sur les vingt noms ainsi indiqués pour être gonfaloniers, on votait: parmi les candidats qui avaient réuni la moitié plus un des suffrages, celui qui en obtenait le plus devenait gonfalonier; les deux qui le suivaient de plus près étaient emboursés comme *veduti*, ou gonfaloniers des prochaines seigneuries[1]. Ces complications sans motifs recevraient aujourd'hui, dans le langage de la politique courante, la qualification de « chinoiseries ».

Sur la proposition du chroniqueur Parenti, la même provision autorisait les *accoppiatori* à se démettre de leur office avant la fin de l'année[2]. Ridicules pour ne s'être pas mis d'accord, inutiles dès que le mode d'action du Grand Conseil était déterminé, précédés dans la retraite par deux ou trois d'entre eux plus dociles aux « persuasions du *frate* », ils disparurent sans bruit. Le gouvernement populaire était enfin constitué de toutes pièces: il avait, dirions-nous maintenant, sa « Constitution » et ses « lois organiques[3] ».

1. Provision à l'archivio delle Riformagioni, analysée par Villari, I, 273, n. 4.

2. « In particolare grandemente commendato ne fui, per il primo essere stato che tali persuasioni in pubblico movessi. » (Parenti, 31 mai 1495, dans Tommasini, I, n. 3.)

3. Nardi, l. II, t. I, 82; Landucci, p. 107. M. Cipolla (p. 709) prétend

Les Florentins étaient satisfaits. Ils se tenaient pour assurés que « le Grand Conseil voulait vivre bien et sans passion », et que c'était « le plus digne gouvernement qu'eût jamais eu Florence[1] ». Tel est aussi le sentiment des historiens, des politiques du XVI[e] siècle, de Giannotti, de Machiavel, de Guicciardin[2]. Et non sans raison. Bien préférable à ces deux Conseils du peuple et de la commune trop peu différents l'un de l'autre, trop enchevêtrés l'un dans l'autre, était le mécanisme des deux nouveaux Conseils, celui qu'on appelait « grand », donnant une base populaire aux propositions délibérées en secret par celui qui était dit « des quatre-vingts », sous l'impulsion et la direction de la seigneurie. Celle-ci conservait son droit d'initiative; elle restait, comme par le passé, le vrai pouvoir exécutif. On lui reconnaissait, en outre, pour vaincre les résistances possibles du Grand Conseil, le privilège de lui renvoyer vingt-huit fois la même provision, et jusqu'à six fois dans un même jour[3]. Malgré cet accroissement de pouvoir, il n'y avait point danger qu'elle s'arrogeât la terrible prépondérance du Conseil des Dix à Venise. On avait imité les institutions vénitiennes avec une intelligente liberté, et selon le génie plus démocratique du peuple florentin.

Que les contemporains aient fait très large la part de Savonarola dans ces importantes réformes, on n'en

que dès le mois de mai tous les *accoppiatori* avaient disparu. S'il en était ainsi, on n'eût pas rendu une provision, le mois suivant, pour les faire disparaître.

1. Landucci, p. 107.

2. Cipolla, p. 709; Villari, I, 281. Voy. à la fin du ch. 5 de Villari (I, 319-322) une note sur les jugements portés par ces trois écrivains.

3. Voy. Villari, I, 289, qui renvoie aux documents de l'Archivio delle Riformagioni, Registro di Provvisioni.

saurait être surpris, puisqu'il était le porte-voix des idées nouvelles auprès du peuple, et qu'il contribuait plus que personne à les lui faire accepter. Mais en avait-il été le théoricien, l'inspirateur? Le doute est permis à cet égard. S'il a beaucoup parlé de ces choses, il ne s'est guère inquiété de se contredire. Tantôt il renvoie tout l'honneur à la seigneurie sortante du 31 décembre[1], et répète son mot fameux : — Je ne me mêle pas des affaires d'État[2] ; — tantôt il avoue s'en être mêlé « parce qu'il voyait le vaisseau donner contre l'écueil[3] », et il entre dans les moindres détails des innovations à introduire[4]. D'ailleurs, quand il dit que » c'est Dieu et non le *frate* qui a donné ce gouvernement[5] », comme il prétend être le prophète de Dieu, on ne saurait nier que, dans sa pensée, Dieu parle au peuple par sa bouche. C'est la théocratie qui, au moyen de cette affirmation audacieuse, entreprend d'établir son pouvoir.

Dans tous les cas, instigateur ou instrument, il avait rendu un signalé service, et il allait en rendre un non moins considérable, en prémunissant le peuple contre les votes de complicité ou de surprise qu'une seigneurie hostile pourrait provoquer, pour tout remettre en question, pour tout renverser. Le 28 juillet, il avertissait en chaire son nombreux auditoire, que l'assemblée à parlement était pour les citoyens la perte de leurs droits. Il leur recommandait, s'ils entendaient sonner à parlement,

1. Pred. 23a sop. Aggæo, déc. 1494, f° 85 r°. Voy. notre *Jér. Sav.*, I, 152.

2. Voy. notre *Jér. Sav.*, I, 145-147. Cf. Pred. 17a sop. Michea, 3 juillet 1496, f° 144 r°. Ven. 1520.

3. Pred, 5a sop. i salmi, f° 18 v°. Voy. notre *Jér. Sav.*, I, 147.

4. Voy. les textes, *ibid.*, p. 147-148.

5. Pred. 8a sop. Amos, 24 fév. 1496, p. 80, Ven. [illegible], dans notre *Jér. Sav.*, I, 152.
1539

de tirer l'épée. Il voulait que toute seigneurie, à son entrée en charge, jurât formellement de ne point mettre la cloche en branle dans ce dessein liberticide; que le parjure, sur ce point, fût puni : chez un seigneur, de la vie et de trois mille ducats; chez un membre des collèges, de deux mille; chez un simple particulier, de mille, et, au besoin, de la confiscation, dont étaient frappés les rebelles; que les gonfaloniers de compagnies fissent serment, de leur côté, s'ils entendaient sonner à parlement, de mettre au pillage les maisons des seigneurs coupables, le quart du butin devant être pour lesdits gonfaloniers et le reste pour leurs compagnons; que les seigneurs qui paraîtraient sur la *ringhiera* pour la maudite assemblée fussent déchus par ce seul fait, et que chacun eût le droit de les mettre en pièces. Et par une dernière proposition qui semblait indiquer une réelle intelligence de l'âme des multitudes, l'orateur proposait que la cloche qui sonnait naguère pour le parlement sonnât désormais pour le Grand Conseil, afin de changer les habitudes des oreilles comme des esprits[1]. Le politique avisé paraît ici plus que le ministre d'un Dieu de miséricorde; mais la miséricorde n'est pas plus le propre de la théocratie qu'elle ne le fut jamais de Florence, et l'on ne peut qu'approuver Savonarola d'avoir répudié ces plébiscites trompeurs qui pouvaient encore, d'un jour à l'autre, donner une apparence légale aux plus perfides escamotages du génie de domination.

Quinze jours plus tard, le 13 août, était rendue la provision que réclamait ce sermon énergique. L'assem-

1. Pred. 26a sop. i salmi, fº 92 vº, 93 rº, 28 juillet 1495. Une partie du texte est dans Villari, I, 307-308, et on le trouve traduit, aussi en partie, dans notre *Jér. Sav.*, I, 214-216.

blée à parlement, y était-il dit, n'est propre qu'à entraver le bon gouvernement de la liberté, et elle devient inutile dès que la puissance est aux mains du peuple, vrai et légitime seigneur de la ville. Contre quiconque voudra la convoquer, la mort; pour le dénonciateur, trois cents florins[1]. Bientôt, dans la salle du Grand Conseil, on devait inscrire huit vers, dont les deux derniers rappellent nettement la pensée qu'il s'agissait de graver dans toutes les mémoires :

E sappi che chi vuol far parlamento,
Vuol torti delle mani il reggimento[2].

L'orateur ferrarais Manfredi rapporte tout l'honneur de cette grande victoire « au crédit merveilleux, inouï de notre *frate*, à qui chacun recourt pour le consulter dans les cas privés et publics[3] ». Propos d'ami peut-être, mais aussi d'homme clairvoyant : l'épicier Landucci, qui l'est moins, mentionne la suppression de l'assemblée à parlement comme une chose toute simple, dont il ne paraît pas soupçonner l'importance[4].

Restait une dernière pièce de ce gouvernement, dont nous n'avons point parlé jusqu'ici, parce qu'elle n'avait rien d'officiel ni de pratique, mais sur laquelle il faut insister, car elle lui donnait sa physionomie théocratique, vraiment originale. De bonne heure, Savonarola avait conçu, préparé cette étrange innovation. En 1494, dans son dernier sermon de l'avent, pour mieux combattre ceux qui voulaient un chef unique, et tout

1. Voy. le texte dans Guicciardini, *Op. ined.*, II, 234, et dans Villari, I, 309.
2. Les huit vers sont dans Villari, I, 309, n. 1.
3. Manfredi, 13 août 1495. *Atti e mem.*, IV, 362.
4. Landucci, p. 114.

ensemble pour assurer le pouvoir de l'Église, il avait imaginé de dire que le meilleur gouvernement étant celui d'un seul, pourvu que ce seul soit parfait, il n'y avait qu'à proclamer Christ roi de Florence. Le psaume ne dit-il pas : *Ego autem constitutus sum rex*[1] ? Cette nouveauté ayant plu, il y revint souvent. — Voulez-vous, demandait-il au peuple, Jésus pour votre roi ? — Oui, oui, répondait-on, comme dans l'assemblée à parlement. Et l'on se séparait en criant : Vive Jésus-Christ notre roi[2] !

Ce cri devint même celui du ralliement pour le parti populaire, et l'abus en devint tel que le *frate* dut recommander aux enfants de ne le pousser que dans leur cœur, pour n'en pas fatiguer leurs concitoyens[3]. Mais il était heureux et fier de modeler le gouvernement de Florence sur celui de l'univers, dont le Père éternel est le roi. Poursuivant l'allégorie, il montrait dans les huit seigneurs les bons anges du ciel qui font le bien, et dans les Huit de garde, ceux qui empêchent le mal[4]. Tirant les conséquences, il concluait en déclarant le Grand Conseil infaillible, puisque Christ lui-même dictait leur vote à ses membres[5]. Ce gouvernement était donc divin, à l'abri de la critique jusqu'en ses moindres gestes. — Qui lui fait de l'opposition, répétait-il, se déclare contre Christ. Que les Huit donnent sur les oreilles à quiconque parle mal de ce gouvernement[6]. —

Mais comment agit le Christ ? Directement par sa

1. Pred. 23a sop. Aggæo, déc. 1494, fº 184.
2. Pred. 40a sop. Amos, 30 mars 1496, fº 176 vº.
3. Pred. 42a sop. Amos, 1er avril 1496, fº 183 vº.
4. Pred. 1a sop. i salmi, 6 janv. 1495, fº 1 rº.
5. Pred. 3a sop. Amos, 19 févr. 1496, fº 31.
6. Pred. 28a sop. i salmi, 11 oct. 1495, fº 98 vº.

grâce, et indirectement par son ministre, chargé de transmettre ses ordres aux magistrats et au peuple. Dieu gouverne par la voix de son prophète[1]. Voilà qui est clair. C'est la théocratie dans toute sa crudité. Inspiré de Dieu, le prophète n'admet personne, pas même ses frères de San-Marco, au partage de son autorité. Il gouverne à la manière des Medici, sans se mêler des détails de la politique quotidienne. Il est si populaire, que les conseils partis du fond de sa cellule équivalent à des ordres[2]. Il se regarde comme le mentor et le tuteur de l'État, pour mettre la machine en branle et la défendre contre ceux qui l'attaquent[3]. Plus tard même, une de ses excuses pour désobéir au pape qui le mandait à Rome sera que le gouvernement est faible, qu'il ne se soutient et se perfectionne que par ses conseils[4], suivis, exécutés par l'aristocratie des bons citoyens, qui sont comme les barons du roi[5].

Il tenait donc à gouverner; mais ce n'était point pour savourer les orgueilleuses joies du pouvoir; c'était pour accomplir la réforme morale dont il sentait l'impérieuse nécessité. Qui l'aurait pu contester? Le pape Clément VIII, un Florentin, un Aldobrandini, a flétri plus tard ses compatriotes par ces mots brefs qui résument leur histoire: *Superbe vivunt, crudeliter imperant, turpiter serviunt*[6].

1. Pred. 4a sop. Michea, 18 mai 1496, fº 23 vº, 24 rº.
2. Pred. 8a sop. Exodo, 4 mars 1498, fº 199 vº. Venise, 1540.
3. Voy. divers passages des sermons de Savonarola à ce sujet dans notre *Jér. Sav.*, I, 149-152.
4. Lettre au pape, 29 oct. 1497, dans Quétif, II, 143. Voy. notre *Jér. Sav.*, I, 143, n. 2.
5. Pred. 2a sop. Amos, 18 févr. 1496, fº 23. Cf. Pred. 4a sop. Michea, 18 mai 1496, fº 23 vº, 24 rº.
6. *Osservatore fiorentino*, III, 54. Clément VIII mourut en 1605.

En admettant que Michele Bruto, dont la haine est suspecte, pousse ses tableaux trop au noir[1], des contemporains qui vivaient, non à Lyon, mais à Florence, n'emploient guère de plus riantes couleurs. Un dominicain de San-Marco, Fra Benedetto, qui subissait, à vrai dire, l'influence de Savonarola, dénonce l'oppression, la simonie, l'usure, la sodomie, l'inceste, tout le monde suivant les exemples d'Alexandre VI et ceux des Medici, « qui avaient mis le beau lis dans la fange[2] ». Savonarola lui-même est plus dur encore, parce qu'il est plus précis : — Votre vie, disait-il, se passe toute au lit, sur les promenades, dans les commérages, les orgies et la débauche ; votre vie est une vie de porcs[3]. Beaucoup se sont plongés, comme les ânes et les mulets, dans l'impureté de leur propre sang, même au degré le plus prochain de parenté[4]. Florence, comme l'Italie entière, est souillée de la sodomie dont vous parlez et plaisantez, ce qui fait paraître le mal plus grand encore qu'il n'est. Il faut lapider, brûler ceux qui s'en rendent coupables[5]. —

Impitoyable aux grands vices, il ne l'était guère moins aux petits. Rien n'est petit pour certaines imaginations exaltées, et qui fut jamais plus exalté que lui ? Il reprochait aux jeunes gens de tenir, jusque dans les églises, des propos déshonnêtes aux femmes[6], et à

1. Michele Bruto, l. V. Voy. le résumé dans notre *Jér. Sav.*, I, 59.
2. *Cedrus Libani*, poème de Fra Benedetto de Florence, dans *Arch. stor.*, append., XXIII, 53 sq. Le passage topique est dans notre *Jér. Sav.*, Introd. I, 51, note.
3. Pred. 10a sop. Michea, 5 juin 1496, f° 65, 66.
4. *Della vita viduale*, par Savonarola, l. II, c. 1. Texte dans notre *Jér. Sav.*, I, 157, n. 2.
5. Pred. 13a sop. Aggæo, 14 déc. 1494, f° 96 v°.
6. Pred. 18a sop. Amos, 6 mars 1496, f° 89 r°; Pred. 11a sop. Michea, 12 juin 1496, f° 71 v°.

celles-ci de fournir, en sortant très décolletées, une excuse aux plus audacieuses libertés [1]. Les toilettes, les cartes, les dés, ne trouvaient pas grâce devant lui [2], non plus que les livres licencieux, les nudités des dessins, des tableaux, des images. Pour attaquer le mal à sa source, il remontait jusqu'à la Renaissance, il voulait supprimer les livres des anciens, et surtout des poètes [3], ces livres du diable, pleins de choses obscènes et laides que Christ venait brûler [4]. Il voulait mettre les joueurs à la torture [5], percer la langue aux blasphémateurs, comme au temps de saint Louis ; il proposait que les courtisanes fussent conduites à la seigneurie au son des trompettes, et quand on lui disait qu'il y en avait tant que ce serait bouleverser la ville, il répondait : — Commencez par une, vous irez ensuite aux autres [6]. — Dès le mois de décembre 1494, il recommandait de veiller aux vêtements et aux allures des femmes, de fermer les tavernes à six heures, de supprimer les danses, même à la campagne [7], et « ces fêtes continuelles, licencieuses, qui convenaient à la tyrannie, non à une cité libre [8] ». Quant aux jours de fêtes chômées, alors si nombreux, il exigeait un redoublement de rigueur dans l'observance des pratiques religieuses, et la fermeture de toutes les

1. Pred. 20a sop. i salmi, 9 juin 1495, f° 66 v°.
2. Voy. entre autres, Pred. 13a sop. Aggæo, 14 déc. 1494, f° 96 v°.
3. Voy. dans notre *Jér. Sav.*, t. II, p. 328-340, l'analyse de l'ouvrage de Savonarola intitulé *Opus perutile in poeticen apologeticus*. Cf. notre t. I, p. 158-159; Janitschek, *Die Gesellschaft der Renaissance in Italien, und die Kunst*, p. 21 sq., et Eug. Muntz, *les Précurseurs de la Renaissance*, p. 233. Paris, 1882.
4. Pred. 5a sop. Aggæo, déc. 1494, f° 38 r°.
5. Pred. 2a sop. Michea, 12 mai 1496, f° 15 r°.
6. Pred. 26a sop i salmi, 28 juillet 1495, f° 91 v°.
7. Pred. 5a sop. Aggæo, f° 38 r°.
8. Pred. 8a sop. Aggæo, f° 60 v°.

boutiques, même celles des apothicaires, « sauf une ou deux pour les médecines[1] ».

Gênant ainsi les Florentins dans leur amour héréditaire pour le lucre et les plaisirs, les succès qu'il obtenait contre leurs vices étaient sans lendemain. Le 22 décembre 1494, il avait obtenu une loi contre la sodomie[2], et pourtant, quelques mois plus tard, il en était réduit à demander encore qu'on brûlât vifs dans un beau feu les sodomites, hommes et femmes[3]. Ainsi s'amassaient déjà contre lui de lointains orages qui ne troublaient point sa sécurité.

C'est que, pour le moment, le souvenir de services si récemment rendus faisait oublier tout le reste. Il continuait, d'ailleurs, d'en rendre tous les jours. Quelle famille n'eût applaudi, quand il proposait de réduire les dots, devenues ruineuses, de les ramener à un maximum de cinq cents ducats pour les patrons, de trois cents pour les artisans[4] ? On admira également beaucoup qu'il eût réussi à créer un mont-de-piété sur le modèle de celui de Pérouse. Tant d'autres y avaient échoué ! Fra Bernardino de Feltre s'était même fait chasser de Florence pour l'avoir proposé sous Lorenzo[5]. Les mineurs de son ordre étaient revenus à la charge sous Piero, en ameutant le peuple contre les juifs, mais

1. Pred. 26a sop. i salmi, 28 juillet 1495, f° 92 r°. Voy. ce passage dans notre *Jér. Sav.*, I, 161.

2. Landucci, *Diario*, p 94.

3. Pred. 24a sop. i salmi, 5 juillet 1495, f° 83 v°. Texte dans notre *Jér. Sav.*, I, 158, n. 2.

4. Pred. 13a sop. Aggæo, 14 déc. 1494, f° 98 v°.

5. Une provision avait été rendue à cet égard, le 24 mars 1493; mais on rapporte qu'un juif corrompit les magistrats et Lorenzo lui-même au prix de 100 m. fl. (Parenti, dans Villari, I, 310). Ferd. Del Migliore (*Fir. illustr.*, l. I, p. 3) réduit ce chiffre à 20 m. Il est d'autant plus vraisemblable qu'il est plus gros.

sans plus de succès [1]. Si Savonarola réussit mieux, c'est qu'il avait plus d'autorité, c'est que le produit abondant des aumônes que recueillaient ses quêteurs lui permettait de rétablir, sur cette question, la paix dans les esprits. S'il mêla à cette institution pratique l'utopie cléricale ; s'il prétendit, ce *monte* institué [2], que la commune pourvût aux frais et payât le salaire des employés, afin que le prêt fût entièrement gratuit [3], la seigneurie se retint sur la pente, et, par plus de mesure, rendit viable l'utile création [4]. Le succès en fut même si grand que les offrandes se multiplièrent et qu'il fallut ouvrir deux succursales. Seuls, quelques usuriers juifs essayèrent de lutter encore : on porta contre eux un décret d'expulsion [5].

Ainsi, en un an, on avait supprimé l'usure, relevé le crédit, rétabli la liberté, réformé le gouvernement et les institutions, donné des armes au peuple pour les défendre, rendu impossible l'assemblée à parlement, créé, organisé ce Grand Conseil dont le souvenir devait rester cher aux Florentins. Voulant fixer le souvenir de cette heureuse rénovation, le 9 octobre 1495, la seigneurie faisait retirer du palais Medici et remettre aux artisans la statue de David et celle de Judith tuant Holopherne, pour les mettre en telle place qui serait jugée

1. Parenti, dans Villari, I, 311.
2. Par provision du 25 décembre 1495.
3. Pred. 21a sop. Amos, 9 mars 1496, f° 96 r°.
4. Les dépenses d'administration ne devaient pas dépasser 600 fl., et l'intérêt des sommes prêtées 6 p. 100. Statut du 15 avril 1496. Les provisions sur le *Monte* ont été publiées par Passerini (*Stabilimenti di beneficenza in Firenze*), qui a cru, faute d'avoir assez lu les sermons de Savonarola, qu'il avait été, comme ennemi des mineurs, hostile à cette institution. Voy. Villari, I, 279, et n. 1.
5. Reumont, *Tav. Cronol.*, ann. 1496.

convenable. La Judith, chef-d'œuvre de Donatello, fut placée, le 21 décembre suivant, sur la *ringhiera* du palais public, avec cette inscription : *Exemplum salutis publicæ cives posuere MCCCCXCV*[1]. Consacrer la défaite d'un pouvoir à tendances tyranniques au moyen d'une œuvre immortelle du génie, c'était une heureuse inspiration.

Mais ce témoignage officiel du contentement général n'était rien au prix des marques d'adhésion que prodiguaient alors les deux tiers du peuple florentin[2], ceux surtout « qui vivaient bien, sans passion d'État ou de parti[3] ». On venait, la nuit, des campagnes, des montagnes, pour s'assurer, de grand matin, une place à la cathédrale. Ceux des partisans du *frate* qui étaient riches allaient au-devant de ces « étrangers », en hébergeaient chacun jusqu'à trente ou quarante. Durant le sermon, l'enthousiasme ne connaissait pas de bornes. Le clerc qui notait à la volée les paroles du prédicateur s'arrêtait d'écrire parce que les larmes le suffoquaient[4]. Au sortir de l'église, les femmes allaient déposer leurs parures; les hommes, porter leurs épargnes pour le mont-

1. Le *David* avait été placé, le 9 décembre, dans la cour du palais public. Sur ces faits et les vicissitudes de ces deux statues, voy. Landucci (p. 119 et n. 2, p. 121 n. 2), qui rectifie Filippo Moisè (*Illustrazione del palazzo dei signori*, p. 74). Cf. Villari, I, 280. La *Judith* fut placée en 1560 sous l'arcade de la Loggia qui fait face à la Via della Ninna; elle y est encore.

2. Évaluation de Paolo Somenzi, de Crémone, agent du More à Florence et ennemi de la liberté conquise. Ses importantes dépêches ont été publiées dans *Arch. stor.*, nuova serie, t. XVIII, part. 2. Voy. à la p. 7 la dépêche du 18 mars 1495. M. Cipolla (p. 707) prétend donc à tort que le parti oligarchique était le plus nombreux.

3. « La maggiore parte del popolo gli credeva massime chi andava bene, sanza passione di stato o di parte. » (Landucci, p. 103.)

4. Voy. par exemple Pred. 23a et 43a sop. Job, 25 mars et 18 avril 1495, et une foule d'autres. Cf. notre *Jér. Sav.*, I, 163.

de-piété. Par esprit de pénitence, on s'abstenait de viandes, si bien qu'il fallut réduire la taxe imposée aux bouchers. Dans les rues, on n'entendait plus que le chant des laudes et des cantiques spirituels. Nul n'eût risqué un chant obscène, ou même profane. Nul marchand n'eût tenu sa boutique ouverte pendant le sermon, et plus d'un restituait le bien mal acquis. Y avait-il quelque réjouissance publique, Savonarola prêchait à cette heure-là, et, pour l'entendre, on désertait les plaisirs. On voyait les femmes lire l'office divin en marchant, les artisans, aux heures de repos, tenir en mains la Bible ou les sermons déjà imprimés de leur oracle. Si des amis se réunissaient, à la ville ou à la campagne, c'était pour chanter des psaumes, communier ensemble, prendre dans leur compagnie l'enfant Jésus, promener processionnellement l'image de la Madone, débiter des sermons à l'exemple du prophète, ou des prières arrosées de larmes qui leur vaudront des malveillants le surnom de *piagnoni*, pleurards [1]. « Que le *frate* leur eût dit : Entrez dans le feu, ils l'auraient fait [2]. »

Se défie-t-on des panégyristes, des admirateurs qui nous rapportent ces effets surprenants d'une éloquence dont la meilleure part nous échappe ? Écoutons alors un ennemi : « Vous auriez vu, cet avent, écrit Piero Delfino, tout le monde s'abstenir de manger de la viande, et les marchés rester fermés, malgré l'édit qui permettait de les ouvrir. Les églises étaient, plus que de coutume, remplies de confesseurs et de pénitents. Le jour

1. Burlamacchi, p. 95; Pico, Barsanti, Fra Benedetto, Nardi, Guicciardini (*Stor. di Fir.*) et la correspondance des Dix avec la cour de Rome, dans *Arch. stor.*, App., t. VIII.
2. Landucci, *Diario*, p. 108.

de Noël, un si grand nombre de fidèles ont reçu la communion, qu'on se serait cru à la solennité de Pâques[1]. » Au surplus, qui pourrait s'en étonner? Dans les rangs de la multitude reparaissaient comme d'elles-mêmes les aspirations démocratiques, et s'étaient conservés les sentiments religieux, sujet de raillerie, de dédain pour les raffinés de la Renaissance.

Ces raffinés, ces délicats résistaient, pour leur compte, au mouvement; ils n'avaient même point renoncé à la lutte. Faibles par le nombre, ils se sentent forts par leurs richesses. A Soderini, dans les Conseils, ils opposent Vespucci; à Savonarola, dans la chaire, le mineur Fra Domenico de Ponzo, partisan tout d'abord de la réformation florentine et qui refusait de l'abandonner quelques jours pour prêcher à Milan où on l'appelait[2], mais que sa rivalité de couvent avec les dominicains finissait par jeter dans le parti oligarchique. Lui aussi, il réunissait un grand concours d'auditeurs, jusque dans le palais public, où l'appelait le gonfalonier Corbizzi, toujours hostile au *frate* rival.

Pour les adversaires du gouvernement nouveau, qui n'osaient l'attaquer encore, cette querelle de prédicateurs était une excellente aubaine : elle permettait de s'en prendre, sans trop se découvrir, à celui qui était l'âme ou le plus ferme appui de la cause populaire. — Il n'appartient pas à un moine, disait-on, de se mêler des affaires d'État. Ce mauvais *frate* nous perd[3] ! Énor-

1. Pietro Delfino, *Epist.*, l. IV, ep. 24, du 4 février 1495, dans *Ann. eccl.*, XXX, 236.

2. « Per non manchare ad questa Rep. nel principio di questa sua reformatione. » Dép. de Giov. Stef. Castiglione, orateur du More, Flor., 24 janv. 1495. *Atti e mem.*, IV, 339. Cf. Manfredi, 25 mars 1495, *ibid.*, p. 344.

3. 17 janv. 1495. Landucci, p. 97.

mes, scandaleuses sont ses accusations contre la cour de Rome [1]. — Déjà donc Savonarola pouvait reprocher aux Florentins ce qu'il appelait leur ingratitude. Il se plaignait des haines séculières et cléricales auxquelles il était en butte [2] et qu'il prétendait dirigées moins contre lui que contre le gouvernement populaire; des diables qui fabriquaient de fausses lettres de lui pour faire croire qu'il promettait à Piero un prompt retour [3]; de l'ordre, enfin, que le cardinal Ascanio Sforza, frère du More, lui faisait envoyer par le pape d'aller prêcher à Lucques [4].

Cet ordre imprévu était toute une affaire. Fra Hieronimo commença par le braver. Il ne bougeait de Florence; il insistait plus que jamais, en chaire, sur ses menaces d'un terrible fléau, sur la nécessité de la paix et de l'union, quoique l'ouragan de Charles VIII eût passé [5]. Mais on commençait à murmurer si haut qu'il dut faire mine de se soumettre. Le 20, le 25 janvier, il annonçait son départ prochain [6], et cette satisfaction donnée à ses ennemis portait au comble l'émotion de ses amis [7]. Le peuple, soutenu des Dix, ne parlait de rien moins que de s'opposer à ce départ, démonstration suffi-

1. Nardi, l. II, t. I, 64,88; Nerli, l. IV, p. 68.

2. Pred. 2a sop. i salmi, dimanche 11 janv. 1495, dans Villari, I, 316.

3. 11 janv. 1495. Landucci, *Diario*, p. 97.

4. Il est question de cet ordre dans une lettre des Dix en date du 8 janv. 1495, publiée par Meier, *Girolamo Savonarola aus grossen Theils handschriftlichen Quellen dargestellt*, Berlin, 1836, p. 80, n. 2, et par Villari, I, 354, n. de la p. 353.

5. Pred. 3a sop. i salmi, 13 janv. 1495. Ce sermon a été aussi publié à part, à cause de son importance. On en peut voir un long résumé dans Villari, I, 350-353. Landucci, qui a parlé du sermon du 11, ne parle pas de celui du 13. — Pred. 5a sop. i salmi, 17 janv. 1495; Landucci, p. 97.

6. Pred. 7a sop. i salmi, 25 janv. 1495, dans Villari, I, 354. Cf. Landucci, p. 99; Nardi, l. II, t. I, p. 65.

7. « Molto dispiacque al popolo. » (Landucci, p. 99.)

sante pour retenir qui ne demandait qu'à être retenu. La campagne adverse était manquée, et l'orateur de Milan, Paolo Somenzi, le sentait bien, sans toutefois désespérer de l'avenir : « Je fais effort, écrivait-il au More, pour rendre le *frate* odieux à ce peuple; je compte, avant très peu de jours, leur avoir fait comprendre qu'il est leur ennemi et qu'il les trompe [1]. »

Savonarola put donc rester à Florence et y prêcher tout ce carême, y transformer les mœurs. Il menait de front les réformes politiques, la réforme morale et sa lutte avec Fra Domenico de Ponzo. Comme ils « se mordaient et se déchiraient souvent », on pensait qu'ils finiraient par « se donner sur la tête les uns aux autres », et qu'il faudrait que l'un des deux disparût, s'ils s'obstinaient à parler des affaires publiques; mais la victoire devait être pour celui des deux adversaires qui ralliait les deux tiers des Florentins et qui passait « pour gouverner cet État à sa manière, pour faire la seigneurie et les autres offices, comme il lui plaisait [2] ». Si grande, à cette heure, est son action sur les âmes, que San-Marco, peuplé jusque-là de cinquante cénobites, en compte bientôt deux cent trente-huit : il faut agrandir les bâtiments, en annexer de nouveaux. Parmi ces recrues, combien de membres des meilleures familles! les six frères Strozzi, des Gondi, des Salviati, des Acciajuoli. Puis des hommes d'âge mûr, renommés dans les lettres et la politique : Pandolfo Rucellai, Giorgio Vespucci, oncle de ce fameux Amerigo qui donnait son nom aux

1. P. Somenzi au More, 27 janv. 1495. *Arch. stor.*, nuova ser., XVIII, part. 2, p. 6, 7.

2. P. Somenzi, 18 mars 1495, *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 7; Manfredi, 25 mars 1495, *Atti e mem.*, IV, 344.

pays découverts par Christophe Colomb, Zanobi Acciajuoli, Pietro Paolo Urbino, professeur de médecine, le juif Blemmet, maître de Pico de la Mirandola [1]. Un simple prieur de couvent entretient avec le duc de Ferrare une correspondance très amicale [2], et Ercole d'Este reste bienveillant, alors même qu'il a ouï dire que le *frate* attaque les princes d'Italie [3].

Pâques venues, toute raison disparaissait d'aller à Lucques, puisque c'était sous prétexte d'y prêcher le carême que la curie l'y envoyait. Il venait d'apprendre qu'on peut avec succès tenir tête au Saint-Siège, et ce fut son malheur, car il crut qu'il le pourrait toujours.

De ce moment datent les appellations définitives des deux partis en présence, celles qui ont fait fortune dans l'histoire, et qui semblent les y caractériser. Au nom de *piagnoni* que méritaient aux *frateschi* leurs allures attendries et larmoyantes, ceux-ci répondirent par le nom d'*arrabbiati* ou enragés, qu'on aurait pu leur renvoyer [4]. Enragés, ils l'étaient, en fait, plus que leurs adversaires. Ce n'est pas montrer qu'on le soit beaucoup que de s'en tenir à l'arme du ridicule. L'appellation de *piagnoni* n'était point fort méchante, non plus que celles de *colli torti* ou cous tors, *stropiccioni* ou flagellants, ni même de *masticopaternostri* qu'y ajoutèrent assez plaisamment les

1. Landucci, p. 106; Marchese, *Storia del convento di San-Marco;* Villari, I, 364.

2. 25 et 26 mai 1495, *Atti e mem.*, IV, 350, 351, n° 59, 60.

3. Ercole I à Manfredi, 13 et 18 mai 1495. *Atti e mem.*, IV, 345, 347, n[os] 51, 55.

4. Après la mort de Savonarola, le mot d'*arrabbiati* changera de destination. Ceux de ses ennemis qui se prononçaient pour l'oligarchie et contre les Medici s'uniront à ses amis, et tous ensemble ils recevront au temps du siège (1527-1530) le nom d'*arrabbiati*, qui désignera ainsi les plus chauds partisans du gouvernement républicain. Voy. notre *Jér. Sav.*, I, 182, note, et Villari, I, 345, note.

prétendus *arrabbiati* [1]. On verra plus loin si, à l'heure même de la grande crise, ils justifièrent mieux ce nom, dont les zélateurs de Savonarola prétendaient les flétrir.

Cette histoire de la réforme et de l'organisation du gouvernement dans Florence libérée devait être exposée d'ensemble, pour qu'on la pût bien saisir. Mais l'activité florentine n'y était point exclusivement concentrée. Ayant mis jadis tant d'inique ardeur à s'emparer de Pise, elle ne pouvait se résigner à la perdre, sans efforts pour la recouvrer. C'est, dans cette période si remplie, une autre face de l'existence de ce peuple, qui doit être présentée à part.

1. Villari, I, 363.

CHAPITRE IV

LES NÉGOCIATIONS ET LA GUERRE AU SUJET DE PISE

— 1494-1498 —

Les hostilités des Pisans tolérées par Charles VIII. — Succès de Pier Capponi dans le *contado* de Pise. - Ambassade de Briçonnet à Florence (5 février 1495). — Charles VIII à Naples. — Rébellion de Montepulciano (26 mars). — Ligue contre les Français (31 mars). — Retour de Charles vers le nord. — Ambassade des Florentins auprès de lui (5 juin). — Démonstrations religieuses à Florence : la Madone de l'Impruneta (5 juin). — Préparatifs militaires. — Pourparlers entre le roi et les ambassadeurs (13 juin). — Le roi part de Sienne (17 juin). — Ambassade de Savonarola. — Il rend compte de sa mission (21 juin). — Charles VIII à Pise (20 juin). — Supplications des Pisans. — Fidélité des Florentins déçus au roi. — Les négociations reprises à Asti (15 juillet). — Traité de Turin entre le roi et les Florentins (26 août). — Les forteresses non restituées par les Français. — Attaques des Florentins contre Pise. — Accords entre eux et Balzac d'Entragues. — Entragues refuse de livrer Pise (30 octobre). — Retraite des Florentins (10 octobre). — Les Génois quittent Pise (14 décembre). — La citadelle de Pise évacuée par les Français (1er janvier 1496). — Indignation des Florentins. — Ambassades des Pisans et des Florentins au roi pour la ratification. — Audience des Florentins à Lyon. - Les forteresses florentines vendues aux Génois et aux Lucquois par Entragues. — Les Pisans soutenus par les puissances. — Divisions et illusions des Florentins. — Maximilien appelé en Italie par Lodovico le More. — Maximilien en Italie (1er septembre). — A Pise (24 octobre). — Blocus de Livourne. — Embarras des Florentins. — Savonarola attaqué. — Nouvelle procession de la Madone (30 octobre). — Le blocus forcé. — La flotte de la ligue à la côte (17 novembre). — Départ de Maximilien (21 novembre). — Secours à Livourne (30 novembre). — Trêve de six mois (mars 1497). — Négociations à Rome. — La guerre reprise. — Expédients financiers (janvier 1498). — Espérance d'une nouvelle expédition française. — Mort de Charles VIII (7 avril).

Dans certaines tragédies le protagoniste fait oublier tous les autres personnages, dépouille de tout intérêt les scènes où il ne figure point. Ainsi en est-il de Savonarola. Mais le théâtre a ses licences que doit se refuser l'histoire. Ce serait donner une idée fausse des choses et des hommes que de rejeter à l'arrière-plan toute une partie des actes d'un peuple, sous prétexte que d'autres ont plus d'éclat. Le drame de la place publique n'ab-

sorbe point alors l'activité florentine. Recouvrer Pise aurait pour elle autant et plus de prix que le triomphe des dominicains sur les franciscains leurs rivaux.

Au moment même où Florence était le plus occupée de sa réformation intérieure, elle réclamait par lettres Pise à Charles VIII[1]; elle menaçait de ne plus payer aux professeurs du *Studio* pisan la subvention habituelle[2], que ce prince réclamait pour eux[3]. Mais elle n'osait aller au delà dans les témoignages de son mécontentement, ni surtout accéder à la ligue des ennemis de la France, car son territoire était sur le passage de l'armée française, quand elle reviendrait de Naples[4]. Le jeune roi, d'ailleurs, s'il continuait à détenir la Lunigiane, s'il permettait aux Pisans d'occuper tout leur *contado*, de faire main basse sur les propriétés, sur les richesses des Florentins[5], n'avait garde d'ôter à ceux-ci toute espérance. Il exhortait même à se soumettre cette ville dont il avait favorisé l'affranchissement, et pour que cette démarche ne pût être contestée, il autorisait deux commissaires à suivre son ambassadeur[6]. Sa sincérité semblait certaine, puisque la République lui devait quarante mille florins; on en douta pourtant, quand on vit son entourage, plus que jamais passionné pour la liberté pisane, pousser à la persis-

1. La seigneurie à Charles VIII, 3 déc. 1494, dans *Arch. stor.*, nuova serie, XIV, part. 2, p. 65.
2. La seigneurie aux conseillers royaux Jean Robert et Jean Flard. *Ibid.*, p. 65.
3. Charles VIII à la seigneurie, 6 déc. 1494. Analyse dans Desjardins, I, 612.
4. Voy. Ammirato, XXVI, 210.
5. La seigneurie à Charles VIII, 8 et 18 déc. 1494, dépêches indiquées dans Desjardins, I, 612. Cf. Ammirato, XXVI, 208.
6. 24 déc. 1494, dans *Arch. stor.*, nuova ser., XIV, part. 2, p. 66.

tance dans la rébellion[1], et on lui fit savoir que, jusqu'à restitution de Pise, serait ajourné le payement de l'annuité[2]. En un mois, Pier Capponi reprenait aux Pisans mal armés presque tout leur *contado*[3]; mais quant à leur ville, n'espérant point la ravoir de vive force, on ne cessait de la réclamer par d'incessantes missives[4] et par orateurs qui suivaient le roi dans sa marche vers Naples, concurremment avec ceux de Pise[5].

Également pressé des deux parts, Charles VIII souhaitait un accommodement; mais les Pisans s'y refusaient. Il ne lui restait donc plus qu'à peser sur les Florentins. Briçonnet, récemment nommé cardinal[6], en reçut la mission. Arrivé à Florence le 5 février[7], il fut abouché avec six des principaux citoyens, pris indifféremment dans les deux partis : il n'y avait point de partis devant cette question. Guidantonio Vespucci et Francesco Valori, Tanai des Nerli et Guglielmino des Pazzi, Pagolantonio Soderini et Lorenzo Popolano[8] menèrent si secrètement ces négociations que les diplomates résidant à Florence n'en connurent rien; mais leur dextérité méridionale pâlit devant celle de l'homme

1. 27 déc. 1494. Analyse dans Desjardins, I, 612.
2. La seigneurie au roi, 1er janv. 1495. *Ibid.*
3. Nardi, l. II, t. I, 66-67; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 1, t. I, p. 229; Ammirato, XXVI, 208.
4. On a les missives de la République à Neri Capponi, frère de Piero, qui, avec Francesco Soderini, évêque de Volterre, suivait le roi à Naples. Voy. G. Capponi, II, 230.
5. Nardi, Ammirato, *loc. cit.;* Guicciardini, *ibid.*, p. 232.
6. 25 janv. 1495. Analysé dans Desjardins, I, 612.
7. Landucci, p. 100. Une dépêche du 7 février annonce son arrivée. Voy. Desjardins, I, 613.
8. Voy. Manfredi, 2 fév. 1495. *Atti e mem.*, IV, 341. Une dépêche du 7 février en nomme cinq seulement (Desjardins, I, 613), et Ammirato aussi, les mêmes. Celui qu'ajoute Manfredi, c'est Soderini. Landucci (p. 100) dit huit, mais il ne les nomme pas.

du Nord. Le cardinal français établit la bonne foi de son maître en produisant des lettres qu'il écrivait aux villes de Gênes, de Lucques, de Sienne, de Bologne, pour leur enjoindre de ne prêter aucun secours aux Pisans contre les Florentins[1]. Il promit que ses compatriotes évacueraient les deux forteresses de Pise par eux occupées, moyennant quoi seraient immédiatement comptés les quarante mille florins non échus encore[2]. Le 17 février, en compagnie de Valori et de Soderini, « il alla à Pise pour nous rendre Pise », écrit Landucci[3]. Mais il en revint le 24, déclarant que les Pisans n'avaient pas voulu lui obéir et qu'il ne pouvait les contraindre, étant homme d'Église, responsable devant Dieu du sang qu'il aurait fait verser.

Sa position dans Florence était donc assez équivoque, quand y parvint la triomphante nouvelle de la prise de Naples, qui réduisait les Florentins à dissimuler un mécontentement peu légitime, puisque l'article 3 du traité portait que Livourne et Pise seraient restituées après l'expédition de Naples terminée[4]. Ils célébrèrent donc la victoire de leur allié par des illuminations, des fêtes, trois jours de processions et de chômage, en faisant chanter une messe solennelle par le cardinal de

1. Arch. delle Riform. Atti publici. Cartapecore, t. VI, Francia, n°s 22-28. Desjardins, I, 613.

2. Doc. du 12 févr. 1495, analysé dans Desjardins, I, 613. Cf. Ammirato, XXVI, 208.

3. Landucci, p. 101.

4. Voy. le texte de cet article dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. I, p. 364-365. Il y avait là un sujet assez naturel de récriminations réciproques. Aucune date n'était fixée pour la restitution de Pise, et l'on pourrait toujours dire que l'expédition de Naples n'était pas terminée, qu'elle n'était, même en cas de retraite, que suspendue. D'autre part, Charles VIII n'entendait pas que le payement des termes de son indemnité fût subordonné à la restitution.

Saint-Malo[1], surtout en lui comptant vingt-deux mille florins sur les quarante dus encore, mais non échus[2]. Lui, l'argent en poche, prodigue de belles promesses, il décampait aussitôt (27 février)[3]. Le suivaient quelques jours plus tard quatre ambassadeurs chargés de complimenter le roi, de solliciter des privilèges au royaume de Naples pour les marchands florentins, d'offrir, en retour, au frère de « l'Excellence de maestro Teodoro », un Italien, médecin de Charles VIII, la charge lucrative de podestat, pour le 2 décembre, quand elle viendrait à vaquer[4].

De la part des Florentins, ce n'était point excès de crédulité, de confiance; mais Piero des Medici ne démarrait de la cour du roi; les Orsini insistaient pour qu'il fût rétabli : qui pouvait dire qu'enhardi par ses succès, par la fuite d'Alfonse en Sicile, Charles VIII ne se déciderait pas à cette restauration si ardemment sollicitée[5]? En outre, ne prêterait-il pas aux Pisans une oreille de plus en plus complaisante, alors surtout que les Pisans, non sans fierté, lui faisaient entendre qu'à défaut de ses secours ils en trouveraient d'autres, très claire allusion à ceux de Milan et de Venise qui s'offraient[6]?

En attendant qu'il eût pris un parti, continuait

1. Nardi, l. II, t. I, p. 68; Landucci, p. 101 et note.

2. Landucci, p. 101; Parenti, f°s 96-99 dans Fr. Delaborde, p. 588. Une dépêche du 25 février 1495, analysée dans Desjardins, p. 613, dit qu'il emporta les 40,000 florins, ou au moins la moitié.

3. Manfredi, 28 févr. 1495. *Atti e mem.*, IV, 343.

4. Instructions à ces ambassadeurs, 14 mars 1495; texte dans Desjardins, I, 609. Ce sont G.-A. Vespucci, Lorenzo de P. F. des Medici, Bernardo Rucellai, Lorenzo Morelli. Ce dernier, malade, fut remplacé par P.-A. Soderini. *Ibid.*, et note 1 à la p. 102 de Landucci.

5. Ammirato, XXVI, 209.

6. 5 mars 1495. Indication dans Desjardins, I, 613.

contre ces rebelles la guerre misérable de sièges, de marches, de contremarches, où, selon sa séculaire habitude, ce peuple de marchands était toujours battu[1]. Il perdait châteaux sur châteaux. « Leur condition, écrivait un Vénitien, est semblable à celle d'un pape mort, dont on met les biens au pillage. De même pour ceux-ci : qui en veut en prend[2]. » Le 26 mars, l'importante place de Montepulciano secouait le joug dans des circonstances qui jettent un jour singulier sur la domination florentine au dehors.

Dans les villes de son domaine, la République se contentait d'occuper une citadelle où elle pouvait, par une porte extérieure, introduire des renforts, alors même que celles de la cité restaient closes et gardées par les habitants révoltés. Quatre ou cinq soldats composaient la garnison, assurés de tenir quarante-huit heures sans danger sérieux. Mais il fallait être vigilant, et l'on se relâchait. Les quatre hommes qui tenaient Montepulciano négligeaient de renouveler leurs provisions, sortaient trois ensemble, un d'eux restant seul pour fermer sur eux la porte et la leur ouvrir au retour[3]. Les sujets profitèrent d'un de ces moments d'imprudence. Déjà mécontents pour les impôts et pour les *capitoli* violés de leur soumission[4], enhardis par le succès de Pise, en une heure ils forcent à se rendre l'unique gardien de la citadelle[5]. La forteresse est aussitôt rasée et la ville

1. Voy. les détails dans Landucci, p. 99 sq., et Ammirato, XXVI, 209-212.
2. Josepho de Gadia à son frère Zuan Piero, médecin (fisico), Lucques, 10 juillet 1496, dans Sanuto, *Diarii*, I, 238.
3. Sismondi, VII, 467.
4. Manfredi, 22 mai 1495. *Atti e mem.*, IV, 349.
5. Machiavel (*Frammenti storici*, p. 136 B), qui met à tort ce fait en 1494.

mise sous la protection de Sienne, non moins disposée à profiter des embarras florentins pour s'émanciper[1].

Impuissante contre des bicoques, que pouvait la République contre cette forte place? Elle envoie une ambassade à Naples pour prier Charles VIII de mettre les rebelles à la raison. Animé d'un juste dédain pour un peuple sans énergie : — Que puis-je faire pour vous, répondit le jeune roi, si vous traitez si mal vos sujets qu'ils se révoltent[2]? — Et loin, en effet, d'agir pour les Florentins, c'est contre eux qu'il agit. Il accorde aux sollicitations pisanes six cents Suisses et Gascons qui, transportés par mer et faisant flotter leurs bannières sur les murs de Pise, décident l'armée florentine à évacuer Pontedera, puis tout le territoire pisan[3].

L'allié de la veille devenait donc un adversaire? En tout cas, l'heure avait sonné où il serait moins à craindre. La conquête de Naples marquait le terme de ses foudroyants succès. Derrière lui se formait la ligue des Italiens jaloux, ombrageux, inquiets. Lodovico le More était l'âme du complot[4]. Menacé sur son flanc par le duc d'Orléans toujours à Asti, il voyait l'armée française pleine d'émigrés tant lombards que génois, et son ennemi personnel, Gian Giacomo Trivulzio, au nombre des généraux les plus écoutés de Charles VIII. Il s'était vu refuser d'abord Pise, qu'il convoitait, puis Tarente, que lui promettaient les conventions. Aussi, dans la ligue conclue le 31 mars sous couleur de com-

1. Allegretti, R. I. S., XXIII, 842; Ammirato, XXVI, 210.

2. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 2, t. I, p. 261.

3. *Memoriale* de Giov. Portoveneri (*Arch. stor.*, 1a ser., t. VI, p. 298 sq.); *Ricordi* de ser Perizolo (*ibid.*, p. 392). Tous deux sont Pisans. Cf. Nardi, l. II, t. I, p. 71; P. Jove, l. II.

4. Voy. ses paroles aux Vénitiens dans Romanin, t. V, p. 66.

battre le Turc, voulait-il faire entrer les Florentins, les leurrant, au nom de l'empereur, d'une prochaine restitution de Pise[1]. Pris entre deux feux, les Florentins s'étaient défiés : ils soupçonnaient le but réel[2] ; ils redoutaient les Français, à leur passage imminent par la Toscane, pour les motifs qui les avaient rendus odieux à Naples et que Comines a résumés d'un mot énergique : « Il ne sembloit point aux nostres que les Italiens fussent hommes[3]. »

« Si les gens d'ici, écrit à son maître de Ferrare le fin observateur Manfredi, voyaient jour à résister au roi, on les trouveraient bons Italiens[4]. » Mais ils ne voyaient pas jour. A son approche, tremblant qu'il ne mette leur ville à sac, ils ne savent que l'injurier à huis clos, sous triple serrure. « Homme de peu d'intelligence, lit-on dans le *Diario* de Luca Landucci, qui ne voulut jamais connaître ses amis, et en l'amitié de qui personne n'avait confiance[5]! » — Plus violent est Alamanno Rinuccini en ses *Ricordi* : « Homme sans honneur, homme sans vergogne, de nulle prudence, assassin, fourbe, voleur, sans foi, qui met autant d'attention à observer ses promesses et serments qu'à

1. Arch. delle Riform., cl. X, dist. 4, Reg. 41, dans Desjardins, I, 620, note 1. Sur tous ces faits voir Nardi, Guicciardini, Comines, Leo, Sismondi, Cherrier, Villari.

2. Le traité est dans Lünig, *Cod. dipl. ital.*, t. I, part. 1, sect. 1, n° 34, col. 115. Cf. Comines, l. VII, c. 20, t. II, p. 421 ; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 2, t. I, p. 260. Cherrier (II, 161) cite d'autres autorités; et M. Fr. Delaborde (p. 592) conteste, d'après Ulmann (*Kaiser Maximilian*, I, 286 sq.), le prétendu résumé qu'a donné Guicciardini des articles secrets de la ligue de Venise.

3. Comines, l. VII, c. 17, t. II, p. 397. Voy. ces motifs dans Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 2, t. I, p. 263 ; Sanuto, *la Spedizione*, etc., p. 269 sq., et Cherrier, II, 155-159.

4. Manfredi, 14 mai 1495. *Atti e mem.*, IV, 346.

5. Landucci, p. 104, 105, 112.

écouter un âne qui brait, enclin à tous les vices, sans aucune moralité ni trace de vertu morale ou théologique, qui avait pour ministres les plus vicieux, les plus scélérats, les plus cupides, les plus perfides hommes qu'on pût imaginer[1] ! »

Ce monstre d'imaginations rancunières et alarmées, il fallait cependant l'héberger pour la seconde fois, quand les souvenirs tout frais de la première légitimaient les plus sinistres appréhensions. On croyait voir de loin Piero dans ses bagages et les *Palleschi* se soulevant à son approche. Ne savait-on pas que le cardinal Giovanni, frère du prétendant, avait eu avec Charles VIII, à Viterbe, une longue conférence [2]? La ruche est en ébullition. Le 31 mai, le Conseil s'assemble et décide de demander au roi la liberté de lui signifier que la ville ne veut pas de Piero. Le 3 juin, les gonfalons se réunissent dans les églises, et à ces demandes en ajoutent deux autres : qu'il rende à Florence ce qui lui appartient, et qu'il dise nettement s'il vient en ami ou en ennemi [3]. Le 5, sont envoyés à sa rencontre, quoiqu'il ait encore auprès de lui les orateurs

1. Rinuccini, p. 158. — On peut rapprocher de ces injures florentines les injures romaines. Les enfants à Rome chantaient dans les rues une chanson satirique où Charles VIII est appelé

> Quegli che ha fastidito tutta gente,
> Piede storto..., imbriacone...e sia squartato.
> Il rè di Franza che ha brutta persona,
> Tiene uno naso come un cerbellone...
> E mora il rè di Franza e chi l'aspetta.

(Bibl. roy. de Münich, cod. lat., nº 716.) Cette chanson se trouve dans la *Notice sur Et. de Vesc*, par M. de Boislisle, p. 270. Selon une lettre du 8 nov. 1494, conservée aux archives du parlement de Grenoble, les Lombards « ne cuydoient point que le Roy allast jusques à Ferrare que les François ne feussent tuez ». (*Ibid.*, p. 97.)

2. Arch. delle Riform., cl. X, dist. 3, Reg. 46, dans Desjardins, I, 619, note.

3. Landucci, p. 105-106.

de la République, trois nouveaux commissaires, chargés de l'avertir, « avec tous les ménagements possibles[1] », qu'il est temps de restaurer Florence dans sa dignité, dans ses possessions, conformément aux promesses royales, et qu'il est désirable qu'elle obtienne cette satisfaction avant que le roi soit à Sienne, en échange d'un engagement formel de ne pas accéder à la ligue. — Si l'on vous parle, disaient les Instructions, de nos préparatifs militaires, vous répondrez qu'ils sont purement défensifs; que Piero, à Rome et ailleurs, s'est publiquement vanté de rentrer plus puissant que jamais, grâce aux Orsini, ses parents, grâce aux gens qui approchent le roi et qui ont promis *maria et montes*.

Sur ce point, pour décourager toute initiative conciliante, il a été résolu de ne pardonner ni au rebelle qui a rompu son ban, ni aux siens[2], et Florence fait preuve d'une inébranlable fermeté. A aucun prix elle ne veut retomber sous le joug. Charles VIII, peu jaloux de la trouver debout contre lui, à son passage, mais ne pouvant oublier qu'il devait à Piero Sarzana et Pietrasanta, se fût contenté d'une cote mal taillée. De Viterbe, dans son retour vers le nord, il se bornait à demander pour les Medici le droit de vivre en simples citoyens dans leur patrie. Cela même, la ville était résolue à ne point l'admettre. « Si le roi persiste, écrit Manfredi, elle se déclarera nettement contre lui[3]. » Il en

1. « Con quella destrezza e caute e amorevoli parole che vi occorreranno. » (Instructions aux commissaires, 5 juin 1495, dans Desjardins, I, 616.)

2. Instructions aux commissaires, 5 juin 1495, dans Desjardins, I, 614-620. Cette ambassade était déjà résolue depuis plusieurs jours; Manfredi nomme les ambassadeurs dès le 2 juin, Domenico Bonsi, Giuliano Salviati, Andrea des Pazzi. (*Atti e mem.*, IV, 352.)

3. Manfredi, 8 juin 1495. *Atti e mem.*, IV, 354.

prit son parti sans doute, car Piero, presque aussitôt, s'en retournait à Bracciano, ce qui calmait l'émotion de ses concitoyens[1].

Cet écueil évité, l'on pouvait se heurter à bien d'autres : ne connaissait-on pas le mobile esprit d'un monarque si jeune et si français? Savonarola avait beau le dire envoyé de Dieu, et promettre, au nom de la sainte Vierge, toutes les prospérités désirables[2], ses fidèles comptaient principalement, pour éviter tout mal, sur les pénitences, les jeûnes, les processions qu'il ordonnait. « Il était obéi de ceux-là mêmes qui ne croyaient pas en lui[3]. Sans les encouragements de sa prédication, les affaires de cette ville eussent été en fort mauvais état[4]. » Ce qu'il encourageait avant tout, c'étaient les démonstrations religieuses. A son instigation, et par ordre de la seigneurie, le 5 juin[5], on allait quérir, dans un village des environs, certain tableau représentant sainte Marie, dite Impruneta, du lieu où cette image était conservée. Œuvre de saint Luc, le premier en date de tous les peintres, depuis l'ère chrétienne, elle ne voulait pas rester dans la ville, d'où elle s'était déjà mystérieusement échappée. On l'y ramena malgré elle en grande pompe[6].

Heureusement, le prophète conseilla aussi des précautions d'ordre plus humain et plus efficace[7]. On se

1. Manfredi, 10 juin 1495. *Atti e mem.*, IV, 355.
2. Sanuto, *la Spedizione*, etc. p. 387; Landucci, p. 103.
3. 5 juin 1495. Land., p. 107; Manfr., 2 juin 1495, *Atti e mem.*, IV, 352.
4. Manfredi, 29 mai 1495, p. 352. Cf. du même, 4 et 5 juin 1495, p. 353, 355.
5. La décision avait été prise par la seigneurie le 28 mai. Voy. Landucci, p. 106 et note de la p. 107.
6. Landucci, p. 106; Nardi, l. II, t. I, 75.
7. 7 juin 1495. Landucci, p. 107. Voy. un passage de la pred. 18ª sop. i salmi, dans Villari, I, 343.

fournissait d'hommes, d'armes, de vivres. Dans les bourgs, on levait onze mille *fanti*, et on les armait de cuirasses. Tous les citoyens entraient dans les cadres de la milice : on enrôlait jusqu'aux enfants. Deux cents hommes étaient de garde chaque nuit, et l'on espérait en mettre sur pied trente mille, car le Grand Conseil avait voté un premier impôt de cinquante mille ducats, puis un second de cent mille. Les tours étaient munies de pierres, les portes de ferrures; on accumulait des poutres énormes pour barricader les rues. La nuit, les gonfaloniers parcouraient la ville; on n'y laissait entrer aucun étranger, aucun suspect[1].

Il était temps, car, le 13 juin, Charles se trouvait à Sienne. Les commissaires, qui l'avaient rejoint un peu au delà, eurent avec lui, dans cette ville, leur entrevue[2], et lui firent entendre quelques paroles, selon Nardi, « plus vigoureuses que sages ». Il paraît les avoir payés de la même monnaie. Comme ils lui demandaient quel chemin il devait prendre, afin qu'on pût le fournir de vivres, il répondit brusquement : — Fournissez-en tout votre domaine[3]. — Ces préparatifs hostiles l'avaient irrité. A la réflexion, toutefois, il se

1. Landucci, p. 108; Nardi, l. II, t. I, 75-77; Manfredi, 21 mai 1495, p. 348; Sanuto, *la Spedizione*, etc., p. 387; Pietro Delfino à Agostino Barbadigo, doge de Venise, 7 juin 1495, dans *Ann. eccl.*, XXX, p. 252, § 24 de 1495; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 3, t. I, p. 281; Ammirato, XXVI, 211.

2. C'est ce que dit formellement Ammirato (XXVI, 213). Cf. Nardi, l. II, t. I, p. 78. Cet auteur est confus et contradictoire sur ce point. Il met l'entrevue à Rome, ce qui est impossible, puisque Charles, arrivé dans cette ville le 1er juin, n'y resta que trois jours (voy. Sismondi, VIII, 9), et l'on a vu que les instructions aux commissaires ne sont que du 5. Nardi confond évidemment avec les commissaires les ambassadeurs précédents, qui suivaient le roi, et qu'il met au nombre de trois (celui des commissaires), tandis qu'ils étaient cinq.

3. Nardi, l. II, t. I, 77, 78.

radoucit. Il invita Piero, qui, de nouveau, l'avait rejoint, à se diriger sur Lucques sans passer par le territoire florentin. Il encouragea même Gherardo Corsini et Niccolò des Pazzi à s'attacher aux pas de l'exilé, pour s'assurer qu'il obéirait[1]. Quant à Pise et à Livourne, après avoir consulté son Conseil et ses barons, il répondit que, pour rendre ces deux places, il attendrait d'être à Asti, parce qu'elles étaient nécessaires à sa sûreté[2]. Partant de ce point de vue personnel, il n'avait pas tort : des ports de la Toscane dépendaient ses communications avec le corps d'armée de Naples et ses approvisionnements.

L'inquiétude fut grande à Florence quand on y apprit qu'il s'était mis en route (17 juin). Il ne disait toujours point par où il passerait. Il semblait singulièrement tenir à conserver la disposition de toutes ses forces, car il abandonnait presque Sienne et ce Montepulciano qui, s'étant donné à Sienne[3], venait de brûler jusqu'au dernier de ses vaisseaux, en conduisant à la potence sept rôdeurs de l'armée florentine, un Florentin, leur hôte, faisant par ordre office de bourreau[4]. Ce n'était pas, en effet, une protection, dans la grave crise qui s'annonçait, que les trois cents hommes qu'avait

1. Ammirato, XXVI, 213.

2. « Allegando che vuol invece dicta terra per sua securezza... per haver dove potersi securamente retirare. » (Manfredi, 16 juin 1495. *Atti e mem.*, IV, 356.)

3. Comines, l. VII, c. 2, t. I, p. 136; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 3, t. I, p. 276.

4. Manfredi, 14 mai 1495, *Atti e mem.*, IV, 346. Landucci ne parle pas de ce fait. En revanche, il dit (p. 110) que Montepulciano se rendit sous conditions le 27 juin, tandis qu'on lit dans le traité du 26 août que « le roi veut que les Siennois restituent Montepulciano ». (Voy. Desjardins, I, 631.) Peut-être ne s'agit-il que des droits que Sienne prétendait sur cette place, depuis qu'elle s'était donnée.

laissés le comte de Ligny, institué, au risque de complications, gouverneur de Sienne, terre d'empire. Mais Ligny, en quête d'une principauté, avait acheté par la promesse de vingt mille ducats, faite à Charles VIII, le droit de faire à Sienne la pluie et le beau temps[1].

Les Florentins « rongeaient donc leur chaîne », car ils ne savaient au juste ce qui les menaçait, et ils n'osaient faire volte-face, car les troupes de la ligue étaient trop loin pour les soutenir. Quand le mouvement du roi se fut dessiné vers Poggibonsi, ils étaient si furieux qu'ils eussent taillé en pièces, pour peu qu'ils les trouvassent éparpillés[2], ces Français, ces Gascons, qui avalaient leur or, s'ils étaient prisonniers, et le cherchaient, s'ils étaient vainqueurs, dans le ventre des vaincus[3].

Mais la colère conseille mal; il fallait la dompter. Savonarola voulait que la République restât neutre : — Ne me reproche pas, disait-il, de t'avoir mise avec le roi de France; tu n'es avec personne, sinon avec Christ[4]. — Convaincu, comme Machiavel, que la mauvaise fortune des Français serait aussi funeste que l'avait été la bonne[5], il reçut mission de se rendre auprès du roi[6]. Non seulement il l'avait vu naguère, mais

1. Manfredi, 20 juin 1495, *Atti e mem.*, IV, 356; Comines, l. VIII, c. 2, t. II, p. 436; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 3, t. I, p. 276.

2. Manfredi, *loc. cit.*

3. Ammirato, XXVI, 216.

4. Pred. 22ª sop. Ezechiel, 22 fév. 1497, f° 60. Venise, 1520. Dans ce sermon et dans d'autres d'une date postérieure aux faits que nous rapportons, Savonarola en fait rétrospectivement le récit.

5. Machiavel, note aux *Frammenti storici*.

6. Son départ est annoncé par les Dix aux orateurs auprès de Charles VIII dans une lettre du 16 juin, que publie Villari, t. I, p. 101 des doc., n° 22, 1. Le soir même, Savonarola devait être aux frontières, à Poggibonsi, où est le rendez-vous avec les orateurs. Voy. la lettre des Dix, du même jour, au *frate*, le priant de se rendre à Sienne. *Ibid.*, p. 103.

encore il lui avait écrit plusieurs fois, pour l'exhorter à agir selon les vœux de Florence. Une de ses lettres, même, datée du 26 mai, interceptée par les Français, et publiée par eux pour brouiller la ville avec la ligue, n'avait fait qu'augmenter sa popularité[1]. Le prétexte de sa démarche était de réclamer contre quelques excès des troupes; le motif, de traiter à nouveau la question de Pise, importante à résoudre avant que le roi y reparût[2]. Il parla de ce ton prophétique qui avait tant frappé Comines[3], non sans menacer du ciel son royal interlocuteur[4]. Celui-ci fut sans doute aussi surpris de ce langage que son historien; mais il céda surtout à la raison politique. Florence lui devait encore des milliers de florins et lui pouvait fournir d'utiles renforts contre les ennemis qui l'attendaient en Lombardie. Il fit donc la grâce à ses anciens hôtes de n'entrer point dans leurs murs une seconde fois. Pour pousser jusqu'au bout la sagesse, il aurait dû, sans plus tarder, se dessaisir de leurs places. Non seulement, il ne les remit point, mais encore, stimulé par Ligny, chef de la coterie antiflorentine à sa cour, il prétendit, contre de vagues promesses, au payement immédiat et intégral des ducats[5]. A vrai dire, il se rabattit bientôt de trente mille à dix mille, pourvu qu'on y joignît deux cents mulets pour les bagages et le *condottiere* Francesco Secco avec cent

1. Voy. cette longue lettre dans Villari, append. nº 21, t. I, p. 96 des doc. Elle y est suivie de trois autres du même au même, sans date, nº 25, p. 108 des doc. Cf. Processo, dans notre *Jér. Savon.*, I, 211.

2. Arch. delle Riform., cl. X, dist. 3, Reg. 47, dans Desjardins, I, 629, note.

3. Voy. Comines, t. II, p. 437-439, 448, 466, 473, 483, 489.

4. Pred. 26ª sop. Michea, 28 oct. 1496, fº 173 vº.

5. Manfredi, 20 juin 1495, *Atti e mem.*, IV, 357; Nardi, l. II, t. I, 79; Landucci, p. 108; Comines, l. VIII, c. 4, t. II, p. 439; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 3, t. I, p. 281; Ammirato, XXVI, 214.

hommes d'armes. On lui cède volontiers Secco, s'il veut le prendre à sa solde; quant à l'argent et aux mulets, on n'en a point à son service. A demande indiscrète, refus impolitique : il eût fallu tout céder contre les places, exigibles seulement à la fin de la guerre, selon les conventions [1].

La bourse vide, et sans espoir de la remplir à Florence, Charles VIII reprit sa route, tandis que Savonarola, refusant de le suivre au delà de Castel-Fiorentino [2], revenait vers ses ouailles. Le 21 juin, en chaire, devant une affluence énorme, « le *frate* rendit compte de sa mission, n'ayant garde de dire toute la vérité. Il garantit de nouveau au peuple toutes les bonnes fortunes qu'il lui avait promises les jours précédents. Il prétendit avoir trouvé le roi très bien disposé, malgré cette cour qu'il avait comparée à l'enfer. — Je lui ai prédit, ajouta-t-il, tout ce qui lui arrivera ; mais il ne serait pas convenable de le répéter ici. Il m'a fait des promesses formelles, et je vous dis encore que de gré ou de force il les tiendra [3]. — La réserve, le vague, voilà l'alpha et l'oméga de la sagesse chez un prophète. Mais tout le monde n'est pas dupe : « Fra Hieronimo, écrit Parenti, perdit plutôt qu'il ne gagna à son voyage auprès du roi [4]. »

Depuis la veille, Charles VIII était à Pise [5]. Les

1. Sanuto, *la Spedizione*, etc., p. 422.
2. Nardi, l. II, t. I, 79.
3. Manfredi, 22 juin 1495, *Atti e mem.*, IV, 358. Pred. 22a sop. i salmi f° 76. Ce sermon, porté dans le recueil comme étant du 22 juin, est probablement du 21, car Manfredi, écrivant le 22, dit que Savonarola a prêché la veille, et Landucci (p. 109) dit que, revenu le 20, il prêcha le 21. Voy. une grande page de ce sermon dans notre *Jér. Sav.*, I, 207.
4. Parenti, f° 131 r°, dans Fr. Delaborde, p. 620.
5. La date du 20 est dans Portoveneri (*Arch. stor.*, 1a ser., t. VI, p. 313). Landucci (p. 109) dit qu'il alla vers Pise le 22; mais il n'est pas sûr des

esprits s'y montraient fort exaltés; Fra Hieronimo avait bien fait de n'y point venir. Avec force démonstrations, les Pisans apportaient leurs joyaux, leurs richesses : grand contraste avec la parcimonie florentine. Au sortir de là messe, le jeune prince voit venir au-devant de lui les plus belles femmes de Pise, en habit de deuil, nu-pieds, la corde au col, les cheveux épars, le suppliant de faire ce qu'il voudra de leur ville pourvu qu'il ne la livre pas à ses oppresseurs [1]. Le peuple entier fait chorus. Dans les maisons où ils avaient pris gîte, les officiers de l'armée étaient circonvenus. On leur décrivait les souffrances de la servitude, avec ces expressions sans mesure, avec ces gestes, ces larmes, ces sanglots dont les méridionaux sont prodigues. Déjà Pise avait gagné tous les Français envoyés ou laissés dans ses murs; maintenant, elle gagne l'armée entière. Soldats et archers menacent de mort Briçonnet, le président de Gannay, le maréchal de Gié, connus pour avoir conseillé la restitution de Pise, suspects de s'être laissé gagner à l'or des Florentins. Cinquante gentilshommes de sa maison viennent trouver le roi dans sa chambre, leur hache pendue au col. Un d'eux, nommé Sallazart, porte la parole, accuse ces trois seigneurs de haute trahison, et, si c'est le besoin d'argent qui pousse Sa Majesté à rendre Pise, offre, au nom de l'armée, l'abandon des arrérages de la solde, les colliers même et les chaînes d'argent dont se parent

dates pour ce qui se passe hors de Florence. Ainsi il fait entrer le roi à Lucques le 24, et on a des lettres de lui datées de cette ville le 23. Savonarola étant rentré à Florence le 20, il ne fallait pas plus de temps à Charles VIII pour ariver à Pise quand ils se furent séparés.

1. Nardi, l. II, t. I, 80; Portoveneri, *Arch. stor.*, 1a ser., t. VI, p. 313.

les officiers. Notre race française est sujette à ces élans irréfléchis du cœur.

Charles avait grande envie de céder; mais ses promesses le gênaient. En ayant fait de contradictoires, il ne savait que résoudre; il se montra pitoyable politique. Comment ne comprit-il pas que, détenteur des forteresses, il pouvait imposer un arrangement équitable, la restitution de Pise aux Florentins, sous condition, pour ceux-ci, de respecter la liberté pisane, dont il se serait porté garant? Il ne rendit ni aux uns leur liberté, ni aux autres leurs forteresses. Il se refusa à prendre en aucun sens aucun nouvel engagement[1]. Il invita les commissaires florentins à le suivre jusqu'à Lucques, pour y reprendre la négociation; mais, arrivé dans cette ville, il écrivit, le 23, à la seigneurie pour renvoyer tout à Asti, non sans protester qu'il aimait la République « autant ou plus que Potente d'Ytalie[2] ». Le 27, de Pietrasanta, nouvelle lettre, cette fois pour recommander de ne faire contre les Pisans aucun acte de guerre[3]. Comme l'accord, sur ce terrain, était facile avec Florence! On n'y parlait que de reprendre Pise par la force, et les ennemis de Savonarola disaient triomphants : — Eh bien, fiez-vous donc au *frate*, qui disait avoir Pise dans la main[4]!

1. Manfredi, 24 juin 1495, *Atti e mem.*, IV, 358; Portoveneri, *Arch. stor.*, 1ª ser., t. VI, p. 313; Perizolo, *ibid.*, p. 392; Nardi, I, 80; A. de la Vigne, *Journal de Charles VIII*, p. 154; Comines, l. VIII, c. 4, t. II, p. 442-444; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 3, t. I, p. 284; Ammirato, XXVI, 214. Voy. dans Sismondi (VIII, 14) l'indication de quelques autres sources. — Il est à noter que les manifestations si sincères, si honorables des Français sont passées sous silence au XVe siècle par Nardi, et au XIXe par M. Villari, qui a pourtant Comines sous les yeux.

2. Charles VIII à la seigneurie, Lucques, 14 juin 1495, dans Desjardins, I, 621.

3. Dans Desjardins, I, 622.

4 Landucci p. 110

L'occasion est bonne pour le More d'attirer les Florentins dans la ligue; mais à ses incitations l'unique réponse est pourtant que « cela demande réflexion [1] ». Et le 29 juin, les élections pour la seigneurie de juillet étant déjà faites selon les formes récemment établies [2], quand Manfredi, « pour observer, dit-il, les cérémonies », va visiter Lorenzo Lenzi, le nouveau gonfalonier de justice, il ne retire de lui que cette déclaration : « Pour rien au monde ce peuple ne se détachera de la volonté du roi très chrétien. Les ligués perdent leur temps, tout est réglé avec lui [3]. » C'était peut-être beaucoup dire; mais l'exagération est significative. Il est certain du moins que, le 4 juillet, « Guydo Antoine (Vespucci) et Nery de Caponi », comme les appellent des lettres royaux [4], recevaient leurs instructions pour suivre Charles VIII, selon que ce prince en avait marqué le désir [5].

Florence restait donc aussi ferme dans l'alliance française que Piero naguère dans l'alliance napolitaine. C'est le *frate*, écrit encore Manfredi, « qui les tient dans cette opinion : ce peuple ne fera que ce qu'il lui conseille. Qu'une si grande république se laisse mener par un moine, c'est ce qu'elle ne peut faire sans danger et sans honte. L'orateur du pape a bien habillé les Florentins en cour de Rome, exhortant Sa Sainteté à appeler Fra Girolamo auprès d'elle [6]. » C'est un ami, notons-le, un ami

1. Manfredi, 24 juin 1495, *Atti e mem.*, IV, 358.
2. Landucci, p. 110.
3. Manfredi, 30 juin 1495, *Atti e mem.*, IV, 359.
4. Dans Desjardins, I, 629.
5. Instructions à Vespucci et Neri Capponi, 4 juillet 1495, dans Desjardins, I, 628.
6. Manfredi, 13 juillet 1495, p. 359-360.

sincère qui condamne comme abusive l'immixtion d'un religieux dans les affaires d'État, et les motifs politiques ne sont pas étrangers à la sommation faite à celui-ci de se rendre à Rome, quoiqu'il plût au pape de les laisser dans l'ombre, et de ne produire au grand jour que le reproche de se donner pour un prophète inspiré[1].

Vainqueur le 8 juillet à Fornovo[2], Charles VIII arrivait le 15 à Asti[3], où, selon sa promesse, les négociations furent reprises. Il reçut froidement les commissaires florentins et les renvoya à MM. de la Trémouille et de Piennes. Les choses traînèrent donc en longueur, grâce surtout à un incident imprévu, au massacre de cinquante-trois Gascons qui venaient renforcer la garnison de Pise (31 juillet). L'orateur pisan exploitait habilement cette boucherie[4] qu'on blâmait à Florence même, n'en alléguant qu'une seule excuse, à savoir que les Italiens avaient appris des Français la cruauté[5]. Mais la pénurie croissante du trésor royal faisait loi; la nécessité de secourir Naples triompha des plus justes ressentiments. Le 15 août, Charles VIII écrivait à la seigneurie que, ce même jour, il avait conclu l'accord

1. Manfredi, 26 juillet 1495. *Atti e mem.*, IV, 361.

2. Les Italiens dissimulent autant qu'ils le peuvent que ce fut une victoire. Landucci (p. 111) parle de trois mille morts de part et d'autre, de la perte des bagages et de l'artillerie du côté des Français, sans indiquer qu'ils eussent remporté le moindre avantage. Une lettre de Pier Vettori au duc d'Urbino, *condottiere* à la solde de Florence (Flor., 14 juillet 1495, dans Desj., I, 624-626) fait un récit sec, incolore, sans l'ombre d'une réflexion. Cf. une lettre de Charles VIII à Fabrizio Colonna, Turin, 29 août 1495, dans Desjardins, I, 626, et un rapport dans Malipiero (*Arch. stor.*, 1a ser., t. VII, part. I, p. 359). Voir sur les récits, évaluations, appréciations des historiens, Cherrier, II, 253.

3. Desjardins, I, 629, note, et Cherrier, II, 293.

4. Nardi, l. II, t. I, 85; Portoveneri (*Arch. stor.*, 1a ser., t. VII, part. I, p. 320); Landucci, p. 113; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 4, t, I, p. 331.

5. Landucci, p. 113.

avec les deux commissaires florentins, sur les bases d'une avance de soixante-dix mille ducats moyennant un intérêt de douze pour cent, « à la raison de l'an[1] ».

Signé à Turin le 26 août[2], ce traité était ratifié à Florence le 8 septembre. C'est dans l'acte de ratification que se trouvent les choses importantes aux yeux des Florentins. Le roi rendra les forteresses quand il aura repris Naples, sous réserve de restituer à Gênes, si, dans les deux ans, il a fait sa paix avec elle, Sarzana, Sarzanella, Pietrasanta, auquel cas Florence recevra, à titre de compensation, « d'autres terres plus voisines ». Les Pisans ne seront ni inquiétés pour le passé, ni chargés de nouveaux impôts. Avec la liberté de trafic, de navigation, de construction, « ils auront les offices publics, comme les autres sujets ». La République fournira deux cent cinquante hommes d'armes pour reconquérir Naples, et elle ne créera point un capitaine général sans demander conseil au roi. Elle payera dans les vingt-quatre jours les trente mille ducats restant dus sur les cent vingt mille promis par les *capitoli* de novembre précédent, et le roi donnera des joyaux en garantie de cette somme jusqu'à la restitution des forteresses. Elle lui prêtera en outre soixante-dix mille ducats pour le payement de ses mercenaires, somme remboursable en un an. Avec le montant de ce prêt, on devait maintenir les barons romains, Colonna, Savelli, Vitelli, au service de la France, et subvenir aux dépenses de quatre mille hommes qu'on envoyait au secours de Naples, en attendant des renforts plus sérieux[3].

1. Le roi à la seigneurie, Turin, 15 août 1495, dans Desjardins, I, 629.
2. Desjardins, I, 626, note, et 629, note.
3. Acte de ratification Flor., 8 sept. 1495, dans Desjardins .I, 630-632 ;

Tout n'était point fini, cependant. La seigneurie se refusait à financer, si, au préalable, les forteresses et surtout Pise n'étaient rendues[1]. Or, si le roi avait, à cet égard, envoyé ses ordres[2], à distance on s'abstenait de lui obéir, on trouvait mille raisons de ne pas évacuer. Livourne seule, à la date du 18 septembre, était restituée[3]; encore ne fut-ce que « contre la volonté du capitaine français qui commandait à Pise ». Ce capitaine, c'était Robert de Balzac, baron d'Entragues, que Comines appelle « homme bien mal conditionné », qui recevait des deux mains, de Florence comme de Pise[4], et qui faisait entrer le roman dans l'histoire[5]. Placé par Ligny à Pise, où il commandait la citadelle, il s'était rendu amoureux de la fille d'un noble Pisan, Luca del Lante. Il disait vouloir vivre et mourir dans cette cité. On le conçoit : il y avait reçu en présent une maison, et en outre des biens ruraux, le tout valant dix mille ducats qui provenaient de confiscations sur les Florentins. A retourner en France, si l'on en croit Sanuto, il aurait

Lettre de Charles VIII à Fabrizio Colonna. Turin, 29 août 1495, *ibid.* p. 626. Cf. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. II, c. 5, t. I, p. 332; Rinuccini, p. 158.

1. La seigneurie aux commissaires du roi, 5 nov. 1495, dans Desjardins, I, 633.

2. Cherrier (II, 332) a bien établi la bonne foi de Charles VIII. Le 7 septembre, arrivaient à Florence, par la voie de Livourne, des ordres formels. Voy. Landucci, p. 115; Nardi, l. II, t. I, 86; Ammirato, XXVI, 219.

3. Voy. Desjardins, I, 633, note, qui donne les détails et indique les documents, et Cherrier, II, 295.

4. Nardi, l. II, t. I, 91; Ammirato, XXVI, 218.

5. Portoveneri, *Arch. stor.*, 1a ser., t. VI, part. 2, p. 324. Robert ou Rosbec de Balzac, ancien favori de Louis XI, conseiller et chambellan du roi, sénéchal d'Agénois et de Gascogne, baron d'Entragues et de Saint-Amand. Voy. Desjardins, I, 641, n. 2; Landucci, p. 115 note; Sismondi, VIII, 14. Ammirato (XXVI, 218) dit que cette restitution eut lieu « non senza l'aiuto di nuova moneta ». Cf. Guicciardini, *Stor. d'Ital.* l. III, c. 1, t. I, p. 361.

craint les outrages du roi[1]. Il prétendait avoir reçu de lui des ordres non révoqués et refusait en conséquence de rendre Pise. Il assumait toute la responsabilité de la désobéissance, et les gouverneurs français de Pietrasanta, Mutrone, Sarzana, Sarzanella, déclaraient ne recevoir d'ordres que de lui[2]. La corruption, alors si ordinaire, est la plus plausible explication de cette étrange attitude. L'amour ne devait être qu'un manteau[3].

Pise sentait bien, toutefois, que la résistance ne durerait pas toujours; aussi était-elle au désespoir de l'accord intervenu entre le Roi et la République. Elle ne vit plus de salut qu'au secours de Milan et de Venise. Elle laissait sommeiller ses souvenirs classiques, qui auraient dû lui rappeler la vieille histoire de Charybde et de Scylla : le More convoitait, avec les villes de Lunigiane, dépendance naturelle de la Ligurie, Pise même, se promettant de rappeler, un jour ou l'autre, d'anciens droits. Venise, qui n'en pouvait alléguer, tenait à s'assurer un port sur la mer de Toscane et à fermer au trafic florentin son principal débouché maritime[4].

Ainsi, les fers étaient au feu et le moment semblait venu d'opérer dans le vif. Le 14 septembre, des Florentins déguisés en Français se présentent devant Pise. Ils eussent trompé les Pisans et se fussent rendus maîtres de la ville; mais la garnison française de la citadelle éventa la ruse, reconnut de faux frères, se jeta sur eux et les mit en déroute[5]. Le surlendemain, nouvelle ten-

1. Sanuto, *la Spedizione*, etc., p. 647.
2. Portoveneri, *Arch. stor.*, 1ª ser., t. VI, p. 322; Ammirato, XXVI, 219.
3. Ammirato, XXVI, 218; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 1, t. I, p. 361.
4. Portoveneri, *ibid.*, p. 321.
5. Sanuto, *la Spedizione*, etc., p. 598.

tative, pacifique cette fois. Jean Dumas, sieur de l'Isle, parent de Briçonnet et commissaire royal pour l'exécution du traité, se faisait, quoique mourant, porter à Pise en litière, pour obtenir de la garnison qu'elle évacuât la citadelle. Le camp florentin, tout proche et grossi des frères Vitelli, déserteurs de Pise, gagnés à prix d'argent avec leurs quatre cents chevaux, soutenait cette démarche[1]. Bientôt même il faisait mieux en surprenant le faubourg de San-Marco, en ramenant ceux qui l'occupaient jusqu'à la porte de ce nom. Poursuivis et poursuivants fussent entrés pêle-mêle, si Entragues, du haut de la citadelle, avec les pierres de ses bombardes et les boulets de ses canons, n'eût forcé les Florentins à la retraite[2].

Dans le même moment, et par une autre porte, entrait Gaspard de San Severino, surnommé le capitan Fracassa, confident du More, à la tête d'un corps d'arbalétriers génois, sous prétexte de porter secours aux Pisans, en réalité pour être prêt à mettre la main sur la ville au bon moment[3]. Mais les Vénitiens, ne voulant pas qu'il y fût seul, envoyaient aussitôt un commissaire pourvu d'argent, avec l'ordre secret d'empêcher que Pise ne tombât sous cette domination rivale[4]. Ainsi en présence de trois adversaires, Entragues capitulait à moitié : il s'engageait à remettre la citadelle neuve aux Pisans, si, dans les trois mois, le roi son maître n'était entré en

1. Landucci, p. 116 et n. 2; Ammirato, XXVI, 218.

2. Nardi, l. II, t. I, 86; Portoveneri, *Arch. stor.*, 1a ser., VI, part. 2, p. 323; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 1, t. I, p. 363; Ammirato, XXVI, 218.

3. Selon Sanuto (*la Spedizione*, p. 598), l'entrée de Fracassa eut lieu le 15. Landucci (p. 116) dit qu'on l'apprit, le 18, à Florence « con poca giente, che si stimava era mandato dalla lega ».

4. P. Jove, l. III; Sismondi, VII, 67; Cherrier, II, 333.

Toscane. Jusque-là deux mille ducats mensuels lui devaient être comptés pour la solde de la garnison, sans préjudice d'une somme plus forte lors de la reddition de la forteresse. Des otages remis de part et d'autre garantissaient la fidèle exécution de cet accord[1].

Charles VIII n'avait aucune raison de s'y tenir ou même de le connaître. Sur son commandement, le 3 octobre, se présentait aux portes de Pise, muni d'un ordre royal de restitution, le sieur de l'Isle toujours moribond. Entragues refusa net de déguerpir, tant qu'il n'en aurait pas reçu de Ligny l'autorisation expresse[2]. Le roi, saisi de cette impertinente fin de non-recevoir, ne paraît pas s'en être indigné. En vrai Géronte, tout jeune qu'il fût, il se contenta d'ordonner qu'un personnage considérable partirait de sa cour pour Pise, muni de lettres de Ligny à son serviteur, et même du duc d'Orléans, de qui Ligny dépendait. Mais une fois ses commandements donnés, le léger Charles VIII négligeait d'en surveiller l'exécution, et, dans cette interminable affaire, tout son entourage conspirait à lui désobéir : le personnage considérable ne fut qu'un simple gentilhomme, tardivement désigné, lent à se mettre en route, peu pressé d'arriver, et n'obtenant pas même, à son arrivée, d'être reçu par Entragues. Pareil accueil était fait par cet insubordonné capitaine à deux autres envoyés, dont son propre beau-frère[3], quoique le sieur de l'Isle, avant de mourir, l'eût déclaré rebelle du roi[4].

1. Portoveneri, *Arch. stor.*, 1ª ser., t. VI, part. 2, p. 324; P. Jove, l. III.
2. P. Jove, l. III; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. III, c. I, t. I, p. 360; Ammirato, XXVI, 219.
3. Manfredi, 12 oct. 1495, *Atti e mem.*, IV, 364; Cherrier, II, 335.
4. Le sieur de l'Isle mourait le 12 octobre. Voy. Landucci, p. 117.

Résistance vraiment incroyable, si deux nouvelles parvenues à Pise ne contribuaient à l'expliquer : la signature du traité de Vercelli (10 octobre) qui permettait à Charles VIII de rentrer en France[1], et l'arrivée de Piero à Sienne où Ligny était le maître, ses intrigues pour surprendre Cortone, l'approche des Orsini menaçants. Les alarmes de Florence croissant à proportion de la hardiesse d'Entragues, l'armée évacuait, dès le 10 octobre, le faubourg de Pise, pour couvrir de plus loin la frontière et prendre ses quartiers d'hiver en trois corps différents[2]. Grande était la stupéfaction de voir que le roi, rentrant en France, se contentait d'adresser à Ligny un blâme platonique, et réclamait pour les Orsini, comme s'ils eussent mérité une récompense, douze mille ducats[3].

Ce départ avait pourtant un avantage : il donnait la certitude que, dans les trois mois, Charles VIII n'aurait pas reparu en Toscane, et qu'Entragues, par conséquent, serait au pied du mur pour la restitution, fixée au 1er janvier. De plus, le 14 décembre, à la suite d'une rixe entre Génois et Français, où le peuple pisan avait pris parti pour ces derniers, le capitan Fracassa, dépité, retournait avec son monde en Lombardie[4]. Enfin, le 21, quoique moins gêné dans ses mouvements par la disparition de cet adversaire, Entragues se déclarait prêt à tenir sa promesse, pourvu qu'on lui comptât vingt mille ducats, plus quatre mille encore, prix de l'artil-

1. Voy. le traité de Vercelli avec le More, dans Godefroi, *Observ. sur l'hist. de Ch. VIII*, p. 722.
2. Sanuto, *Diarii*, t. I, col. 8; P. Jove, l. III; Ammirato, XXVI, 220.
3. Manfredi, 28 oct. 1495, *Atti e mem.*, IV, 365.
4. Portoveneri, *Arch. stor.*, 1a ser., t. VI, part. 2, p. 331; P. Jove, l. III; Cherrier, II, 335.

lerie qu'il laissait dans la place[1]. Les Pisans firent flèche de tout bois : ils levèrent sur les habitants de leur ville douze mille ducats, ils contractèrent des emprunts auprès des banquiers de Lucques, ils donnèrent en nantissement les bijoux de leurs femmes, moyennant quoi l'accord fut exécuté, « à la honte du Roy et de ses subjects et dommaige et consommation de la perte du royaulme de Naples[2] ». Le 1er janvier 1496, les Français évacuèrent la citadelle qu'ils occupaient depuis quatorze mois. Cette construction des oppresseurs florentins fut démolie jusqu'en ses fondements, et des salves d'artillerie leur apprirent, dans le val d'Arno où ils campaient, que Pise avait recouvré sa liberté[3].

Leur indignation, bien naturelle puisque Comines l'éprouvait, quoique étranger, s'exhale en paroles amères. « Ce fut, écrit Cambi, une grande trahison, car le roi de France avait juré, à Santa-Maria del Fiore, sur le grand autel, sur l'hostie consacrée. Dieu le punit par la mort du Dauphin son fils aîné qui le laisse sans héritier, et il recevra encore d'autres châtiments[4]. » Rinuccini, coutumier des gros mots, appelle Charles VIII barbare, traître, assassin, indignement roi de France, pire que Judas et Ganelon de Mayence, qui, du moins, n'étaient point rois. Lui aussi, il rappelle le serment violé, ajoutant, en vrai Florentin, que ce monarque parjure, que ces ministres assassins avaient extorqué plus de trois mille florins à Florence[5]. Et ce n'est pas seulement sur

1. Portoveneri, *Arch. stor.*, 1a ser., t. VI, part. 2, p. 331.
2. Comines, l. VIII, c. 21, t. II, p. 545.
3. P. Jove, l. III; Portoveneri, *Arch. stor.*, 1a ser., VI, part. 2, p. 332; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 2, t. I, p. 377, et *Stor. di Fir.*, t. III, p. 136; Ammirato, XXVII, 224.
4. Cambi, *Del.*, XXI, 93.
5. Rinuccini, p. 159.

le parchemin des *Ricordi* secrets que se répand la colère. Bien des gens rendaient responsable de la déconvenue publique ce Savonarola qui avait prophétisé la restitution de Pise. Des « ignorants » allaient, la nuit, à San-Marco, pour mettre le feu aux portes : — il faut brûler dans sa maison, criaient-ils, ce vilain cochon de *frate*[1] !

L'espoir pourtant s'accrochait encore à une dernière branche : peut-être le roi ne ratifierait-il pas ce qui avait été fait. Les Pisans en avaient grand peur. Pour l'engager, fût-ce malgré lui, ils faisaient savoir par ambassadeurs aux diverses cours qu'ils étaient en possession de toutes leurs forteresses[2]. A Charles VIII ils envoyaient un des leurs, Piero Grifi[3], menaçant de se donner soit au duc de Milan, soit aux Vénitiens[4], et ce prince lui-même tenait ce résultat pour probable[5]. Ils se fussent décidés pour Milan, qui les avait tout d'abord incités à secouer le joug ; mais Venise jalouse leur faisait déclarer que, voulant protéger l'indépendance des autres comme la sienne propre, elle ne laisserait point succomber leur patrie[6], ce qui les rejetait dans la situation momentanément embarrassante de l'âne célèbre de Buridan.

Florence, de son côté, jouait le même jeu. Elle as-

1. « Questo porco di questo frataccio si vuole arderlo in casa » (Landucci, p. 122.)

2. Lettre des *anziani* de Pise dans Landucci, p. 122, n. 1.

3. Dans leur dépêche du 7 février, les orateurs florentins à Lyon disent : « Questo Grifo che è qui. » (Voy. Desjardins, I, 651.)

4. Arch., delle Riform., cl. X, dist. 3, reg. 47, dans Desjardins, I, 650, n. 2.

5. « È da dubitarne che non si dieno in mano di qualche potentato. » (Paroles de Charles VIII, rapportées par les orateurs florentins, 7 févr. 1496, Lyon, aux Dix de Liberté, dans Desjardins, I, 650.

6. Portoveneri, *Arch. stor.*, 1ª ser., t. VI, part. 2, p. 334 ; Ammirato, XXVII, 225.

siégeait aussi d'orateurs tous les princes, pour se les concilier en s'excusant sur la trahison de Piero d'avoir subi l'alliance française[1], et, avant même la reddition de Pise, elle concentrait sur le roi de France ses principaux efforts. Francesco Soderini, évêque de Volterre, futur cardinal et qui faillit être pape, portait la parole, flanqué de Giovacchino Guasconi, un de ces hommes médiocres qui peuvent aspirer à tout, et de Neri Capponi, frère de Piero, riche banquier qui, ayant une maison de commerce à Lyon et étant attaché à la personne du roi depuis qu'il avait quitté Florence, se trouvait déjà avec lui dans son royaume. Ils devaient lui rappeler les sommes énormes versées dans ses mains[2] ou dépensées à solder huit cents hommes d'armes et cinq mille fantassins pour la guerre, funeste conséquence de son manque de parole. Les ennemis ont dû supposer qu'il ne voulait pas la restitution de Pise, bien plutôt qu'une invraisemblable désobéissance. Ils en ont été tout enhardis, portés à prendre au sérieux « les vaines et bestiales espérances de Piero ». Les orateurs devront réclamer l'exécution des engagements pris, dans toute leur étendue, et demander en outre des conseils dans un si grand danger[3].

1. Arch. delle Riform., cl. X, dist. 1, n° 75. Desjardins, I, 645, n. 2. Voy. les noms de trois de ces ambassadeurs dans les instructions aux ambassadeurs de France, 24 déc. 1495, dans Desjardins, I, 646.

2. Dans ces sommes Florence en faisait entrer sans doute qu'elle aurait pu économiser, par exemple quand elle donnait 100 ducats à un *fante* qui lui apportait la fausse nouvelle que le roi envoyait un seigneur pour ordonner la restitution de Pise. (27 oct. 1495. Landucci, p. 117.)

3. Instructions aux amb., 24 déc. 1495, dans Desjardins, I, 640-648. Neri Capponi avait été chargé de réclamer au roi les 30,000 fl., payés selon le traité de Turin, ou de se procurer une somme équivalente sur les joyaux donnés par lui en gage. (Arch. delle Riform., cl. X, dist. 3, reg. 54, dans Desjardins, I, 649, n. 2.)

Grâce à Ligny, ils obtinrent, à Lyon même, une audience d'une heure. Le jeune roi se montra fort courroucé contre Entragues. — S'il pouvait, dit-il, s'emparer de lui, il n'attendrait pas le bourreau et lui couperait de ses mains la tête. — Les Florentins prirent ces propos bon jeu, bon argent, et, dans un étonnant accès de naïveté, ils en vinrent à prier Charles, si Entragues restituait Pise et ses forteresses, de lui accorder son pardon. — Quant à moi, reprenait-il, je ne lui pardonnerai jamais. Votre ville peut négocier avec lui, mais qu'elle se tienne sur ses gardes, car c'est un triste homme. Du reste, il appartient non à moi, mais au duc d'Orléans. J'en écrirai aux Dix, et c'est à leurs instances seules que je pourrai accorder le pardon[1]. — L'évêque et ses collègues n'eurent garde de relever la contradiction choquante : ils poussaient le roi à agir, très coulants sur les paroles. Mais lui, il se dérobait : il manquait d'argent pour envoyer des troupes; il pourvoirait au salut de Florence quand il pourrait.

Les trois ambassadeurs ne craignirent pas, alors, de lui conseiller une insigne perfidie. Il n'avait, dirent-ils, qu'à mettre tant de monde dans Pise qu'il en fût effectivement seigneur, pour la leur rendre ensuite[2]. Charles VIII repoussa bien loin cette proposition. — Je ne veux, dit-il, tromper ni les Pisans, ni vous, ni personne. Je ne ferai rien qui puisse donner à croire que j'aie trempé les mains dans ce qui s'est fait. — Il proposait que Florence « réunît avec lui une grande armée contre Gênes »,

1. Cette lettre fut, en effet, écrite le 7 févr. 1496. Elle se trouve au t. VI des Atti pubblici, cartapecore, n° 29. Voy. Desjardins, I, 651, note 1.

2. G. Capponi (II, 230) reconnaît que ce conseil est peu honnête.

ce qui affaiblirait Milan, l'empêcherait de secourir Pise et rendrait possible la prise de cette ville. Mais ce n'était pas le compte des Florentins. — Gênes, répondaient-ils, avec ses ressources maritimes et l'appui de Milan, était difficilement expugnable. Il fallait commencer par rétablir Florence dans toute sa force et réputation; elle l'aiderait alors, du côté de la terre, dans son entreprise contre Gênes. — C'est ce qu'on appelle, en langage familier, tirer chacun la couverture à soi. Dans l'impossibilité de poursuivre les pourparlers sur ce terrain, les orateurs se placèrent sur un autre plus favorable : ils conjurèrent le roi de revenir personnellement en Italie. Ils n'obtinrent d'autre réponse, d'autre promesse que d'envoyer Orléans; mais ils avaient touché la corde sensible : « Son visage s'enflamma, ce qui parut une preuve de son désir de venir en personne[1]. »

Qu'en tous ces débats il fût sincère, cela saute aux yeux[2]. Malheureusement, ses volontés n'étaient que des velléités. Tous le savaient, et nul ne regardait jamais la partie comme perdue, nul ne craignait de lui désobéir. Quand Entragues, exilé de France, s'éloigne de Pise, c'est pour se fixer à Pietrasanta, pour vendre aux Génois Sarzana et Sarzanella avec l'artillerie florentine[3], aux Lucquois Motrone et Pietrasanta[4], ces forteresses

1. Les orateurs aux Dix de Liberté. Lyon, 7 févr. 1496, dans Desjardins, I, 649-652. Cf. Ammirato, XXVII, 229.

2. C'est l'impression de Cherrier (II, 38), et elle est confirmée par une dépêche des orateurs (Amboise, 22 févr. 1496, dans Desjardins, I, 653-657) qui montre leurs rapports avec le roi beaucoup meilleurs que par le passé.

3. 26 févr. 1496. L'intermédiaire pour la vente fut le bâtard de Saint-Paul, lieutenant de Ligny. Voy. Sanuto, *Diarii*, t. I, col. 52; Portoveneri, *Arch. stor.*, 1ª ser., t. VI, part. 2, p. 335; Allegretti, XXIII, 855.

4. 30 mars 1496, par l'intermédiaire du bâtard de Roussy, son lieu-

que Charles VIII avait promis de restituer à la République, et qu'il lui avait fait racheter à si haut prix. Et nonobstant, bientôt Ligny redevient son familier intime; de cette affaire il n'est plus question à sa cour[1]. Les orateurs florentins n'osent la remettre sur le tapis. Ils se tournent d'un autre côté et finissent par obtenir « pour la seule nation florentine » le droit d'introduire dans le royaume des marchandises de toute sorte, les Vénitiens, les Génois, les Milanais, tenus pour ennemis, étant, en effet, exclus de cette faveur[2].

Peut-être y faut-il voir le dessein d'arracher encore quelque argent à la République. Trois semaines après cette concession fort appréciée, arrivait à Florence l'archevêque d'Aix, Philippe Hébert d'Aussonvilliers[3], chargé de demander quarante mille florins pour le duc d'Orléans, moyennant quoi Entragues rendrait Ripafratta et livrerait même l'ancienne citadelle de Pise. Mais les seigneurs, instruits par le passé, n'ayant point confiance dans Entragues, s'excusent sur le trésor vide, sur l'urgente nécessité de le remplir[4]. Or le travail est suspendu par les agitations de l'intérieur et l'on se ruine à cette stérile guerre d'escarmouches, de surprises, de sièges[5], où les *contadini*, furieux de leurs champs

tenant. Voy. Portoveneri, p. 335; Allegretti, XXIII, 855; Senarega, XXIV, 558; Ammirato, XXVII, 229; Comines, l. VIII, c. 21, t. II, p. 546.

1. Sismondi, VIII, 69; Cherrier, II, 339.

2. Manfredi, 2 mai 1496. *Atti e mem.*, IV, 370.

3. Landucci (p. 132) met la venue de ce prélat au 22 mai 1496.

4. Les orateurs aux Dix, Lyon, 4 juin 1496; les Dix aux orateurs, 10 juin, dans Desjardins, I, 678,691.

5. Voy. les détails dans Landucci, p. 119-150, et aussi dans Sanuto, *Diarii*, I, 260, 321-339. Machiavel, *Framm. stor.*, 141-142; Ammirato, XXVII, 227, 234. C'est dans cette guerre, en voulant reprendre Soriana, château pisan du côté de Volterra, que mourut, âgé de cinquante ans à peine, Pier Capponi, atteint à la tête d'un fauconneau. (25 sept. 1496, Ac-

dévastés, attaquent le camp par derrière[1] ; où les Florentins, qui saccagent les campagnes, se plaignent qu'on saccage leurs places, qu'on tue femmes et enfants dans les églises, qu'on laisse les cadavres sans sépulture[2] ; où Pise est soutenue par les Vénitiens qui fournissent leur marine[3] ; par Maximilien dont un privilège impérial a reconnu les droits des Pisans ; par le pape dont un bref les exhorte à se défendre ; par l'Espagne, charmée de relever une république rivale de Florence pour fermer aux Français les ports de la Toscane[4] ; par le More qui nie tout ensemble que les Florentins aient acheté Pise ou fait du moins le premier versement, et qu'il eût lui-même des vues sur cette ville[5], quand il lui voulait imposer comme seigneurs les frères San Severino ses créatures ; par le duc de Savoie, enfin, qui insistait pour la liberté pisane et menaçait Florence de Piero, si elle n'adhérait à la ligue[6].

Mieux qu'aucun autre le duc de Savoie posait la question vitale, celle qui, alors, divisait les Florentins. Les *Arrabbiati* inclinaient à la ligue ; les *Piagnoni* au roi de France, qui préparait à Marseille une nouvelle expédition. Ceux-ci croyaient que Charles VIII seul

ciajuoli, *Vita del Capponi*, dans *Arch. stor.*, 1ª ser., t. IV, part. 2, p. 38 ; Sanuto, *Diarii*, I, 339 ; Landucci, p. 138 ; Cambi, *Del.*, XXI, 97.

1. Nardi, l. II, t. I, 99-100.

2. Instructions à Ranieri Tosinghi, envoyé extraordinaire en France, 9 nov. 1496, dans Desjardins, I, 699.

3. Voy. Sanuto, *Diarii*, I, 227-234, 321-339 ; Manfredi, 1er juin 1496, *Atti e mem.*, IV, 371. Dès le mois de mars 1496, la seigneurie pisane publiait des lettres du doge Barberigo déclarant que la Rép. de Venise prenait celle de Pise sous sa protection. (Ammirato, XXVII, 227.)

4. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 3, t. I, p. 378-381 ; Sismondi, VIII, 93.

5. Dép. de Foscari, datée de Vigevano, où était le More, 5 sept. 1496. *Arch. stor.*, 1ª ser., t. VII, part. 2, p. 841.

6. Foscari, *ibid.*, p. 838.

n'en voulait pas à leur gouvernement populaire, que les Pisans préféraient la France à Milan ou Venise, et que, par l'intermédiaire de la France, Pise leur reviendrait[1]. Pauvres politiques, pleins encore d'illusions après tant de mécomptes; gens à courtes vues, qui ne soupçonnent un ennemi dans Sforza qu'un mois après que ses troupes sont dans Pise[2] ! Landucci, un d'eux, semble pourtant avoir senti qu'ils faisaient fausse route : « Florence, écrit-il avec mélancolie, Florence s'est toujours laissé berner comme les ignorants[3]. »

Pour vaincre tant d'indécision, qui jettera dans la balance le poids décisif? Toujours le More, inquiet des desseins de Venise sur Livourne[4] autant que de l'attitude douteuse des Florentins. Il a appelé Charles VIII, il appellera Maximilien, mari de sa nièce, pour ceindre à Milan la couronne de Lombardie, à Rome celle des Césars, pour remettre l'Italie entière sous le joug des empereurs. *Omnia serviliter pro dominatione*. Qui sait? Des aventures nouvelles donneront peut-être à « Maximilien sans argent » l'argent qu'il n'a pas trouvé dans les anciennes. Et le voilà qui, avant de partir, vend la peau de l'ours : il décide en congrès que toutes les terres d'empire qui ne sont pas aux confédérés seront partagées entre Milan et Venise, le territoire de Bologne servant de démarcation ; que Naples fera retour à la maison d'Aragon ; que le roi de France payera les frais

1. Dép. de Giovacchino Guasconi et Neri Capponi, orateurs en France, 8 mai 1496. Desjardins, I, 661.

2. Le 4 avril était arrivé à Pise un corps milanais, comme nous l'apprend Portoveneri, et c'est le 20 mai que Landucci (p. 132) commence à soupçonner que le More pourrait bien être un ennemi.

3. Landucci, p. 132.

4. Dép. de Foscari. Vigevano, 5 sept. 1496. *Arch. stor.*, 1a ser., t. VII, part. 2, p. 838.

de la guerre[1], et il envoie aux Florentins deux ambassadeurs pour leur enjoindre de ne pas molester les Pisans[2].

L'Allemagne ne le suit point dans ce voyage; mais que lui importe? Il le fait avec une poignée d'hommes (1er septembre); il ne part pas en guerre : Lodovico, le légat pontifical enivrent sa vanité, l'assurent que de lui dépend le salut de l'Italie[3]. Mais bientôt éclate la divergence des vues. Il veut Pise libre. Légat, ambassadeurs d'Espagne et de Naples la préféreront aux mains des Florentins[4]. Il devient donc l'idole des Pisans : c'est alors qu'ils remplacent par sa statue celle du roi de France jetée de dessus le pont (24 octobre)[5]. De Pise il se rend à Livourne qu'il bloque par terre et par mer[6], argument plus fort pour pousser Florence vers la ligue que toutes les exhortations dont on l'obsédait[7].

Quel autre moyen, en effet, de défendre Livourne? Maximilien et Venise disposaient de cinq cents hommes d'armes, mille chevau-légers, quatre mille *fanti*, commandés par le comte de Cajazzo, le meilleur *condottiere* du temps[8]. Florence n'avait ni hommes, ni argent pour

1. Voy. Desjardins, I, 695, qui cite les documents.

2. Instructions, sans date, dans Sanuto, *Diarii*, I, 249-251. C'est en juillet 1496. Sanuto et Landucci (p. 137) disent un ambassadeur, mais l'éditeur de Landucci donne les noms des deux (p. 137, n. 1). Ces ambassadeurs arrivèrent à Florence le 19 août, et, le 30, les Florentins en envoyaient, à leur tour, deux à l'empereur (*ibid.*).

3. Foscari, dép. des 5 et 6 sept. 1496, Vigevano. *Arch. stor.*, 1a ser., t. VII, part. 2, p. 838-842.

4. Foscari, dép. du 9 sept. 1496, *ibid.*, p. 857.

5. Nardi, l. II, t. I, 103; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 4, t. I, p. 439; P. Jove, l. IV; Lettre des *Anziani* de Pise, dans Landucci, p. 139, note.

6. Foscari, dép. du 25 oct. 1496. *Ibid.*, p. 929.

7. Voy., sur ces exhortations, les documents indiqués dans Desjardins, I, 696, note.

8. Instructions à Ranieri Tosinghi, envoyé extraordinaire en France. 9 nov. 1496, dans Desjardins, I, 697.

en enrôler. A des impôts nouveaux, Savonarola, qui tranchait du maître, mettait pour condition qu'on subirait ses exigences, dont quelques-unes répugnaient [1]. Force était donc de recourir aux expédients, de demander vingt mille ducats aux *Monti*, sept mille aux Juifs, chassés par la volonté du *frate* et qu'il faut rappeler [2], cinquante mille aux prêtres (23 juillet), sans compter que, pour un an, l'on réduit de moitié le salaire des offices urbains et d'un tiers celui des offices du dehors [3].

En toute hâte Ranieri Tosinghi part pour la France. « Livourne, disent ses Instructions, est, en ce moment, beaucoup plus importante que Pise. Elle est l'œil de notre tête. Nos villes étant portées à la révolte, si l'ennemi peut venir par derrière pour les secourir, pour piller jusqu'à nos portes, comment nous ravitailler, comment triompher [4] ? » On aurait pu ajouter qu'il y avait, à Livourne, pour deux cent mille ducats de marchandises. Pourra-t-on les sauver ? Tous les yeux guettaient le moindre navire ami cinglant vers le port [5]. Mais la flotte de Marseille avait dû rebrousser chemin avec le corps d'armée que les marchands florentins fixés en France y venaient d'embarquer à grands frais. C'est à peine si les Dix purent introduire dans la place assiégée de maigres renforts, que la famine, la peste, sévis-

1. P. Somenzi au More, Florence, 22 juillet 1496. *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 11. — Ce qui répugne, c'est surtout la tyrannie des enfants, dont il sera question plus loin.

2. Tranchedino au More, Bologne, 20 juillet 1496. *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 11. Le *monte della Piatà*, récemment créé, n'était ouvert, dans la maison de Francesco Nori, que le 2 août (Landucci, p. 135). Il ne pouvait donc encore fournir de ressources.

3. Landucci, p. 134, 135.

4. Instructions à R. Tosinghi, *ibid.*, p. 697.

5. Tranchedino au More, Bologne, 13 nov. 1496. *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2. p. 17.

sant comme à Florence, allaient mettre à merci. Pour comble de disgrâce, la mort venait d'enlever aux soldats Piero Canigiani, leur capitaine, dont le successeur, Bettino Ricasoli, ne connaissait pas encore son terrain[1].

Comme toutes les oppositions, celle des *Arrabbiati* se faisait une arme de l'excès de ces maux. — Est-il clair à cette heure, disaient-ils à tout venant, que le *frate* nous a trompés[2]? — Et ils parlaient de céder à l'orage, de changer le gouvernement. « Fra Hieronimo, écrivait un Vénitien, tient le peuple en suspens, lui promet une bonne nouvelle; mais la bonne nouvelle ne vient pas[3]. » Ce n'en est pas moins toujours à lui que la seigneurie s'adresse pour relever le moral du peuple; c'est lui qui suggère, pour sauver Livourne, d'amener une fois de plus en ville la madone de l'Impruneta et de la promener dans une solennelle procession[4]. Avant même que la Vierge protectrice eût fait son entrée, le 28 octobre, Savonarola annonçait en chaire l'emploi de ce remède souverain et ajoutait : — Vous dites que vous êtes trompés? Vous n'en savez rien. Ce que je vous ai dit s'accomplira. Ce qui est clair pour moi, c'est que j'ai eu de bonnes nouvelles du ciel et que j'ai sujet de rire. J'ai mon secret, mais je le garde... Je veux perdre la tête, si nous ne repoussons les ennemis à Pise et au delà[5]. —

1. Nardi, l. II, t. I, p. 104, 105; P. Jove, l. IV.

2. « Ora siamo chiari che il frate ci ha ingannati. » (Pico, Burlamarchi, Razzi, Barsanti, l. III, c. 21, p. 206.)

3. Josepho de Gadio à son frère Zuan Piero, fisico, Lucques, 1er juillet 1496, dans Sanuto, *Diarii*, I, 237.

4. Délibération des seigneurs et collèges, 26 oct. Voy. Landucci, p. 140, note.

5. Pred. 26a sop. Michea, 28 oct. 1496, fº 173 vº. M. Villari (I, 484-486) donne une longue analyse et des extraits de ce sermon. Cf. notre *Jér. Savon.*, I, 241.

Deux jours plus tard, pendant que la procession se déroulait à travers les rues, arrive un messager à cheval qui, une branche d'olivier à la main et criant *ulivo!* se rend au palais des seigneurs. La foule saisit son cheval par la bride et lui demande des nouvelles de Livourne. Il dut, ce qui était peu correct, les communiquer au public avant d'arriver au palais. Des douze navires de la flotte française partis de Marseille le 3 octobre, cinq, plus deux galions, étaient entrés au port, grâce à un coup de vent qui avait momentanément dispersé ceux de la croisière impériale et de la ligue[1]. Les Florentins de Livourne en reprenaient force et courage, détruisaient dans une sortie le camp ennemi, tuaient quarante hommes, s'emparaient de l'artillerie[2]. — Les Florentins de Florence achevèrent dans la joie leur procession, au son des cloches, avec arrêt dans les églises, pour y rendre des actions de grâces. Beaucoup voyaient dans l'événement un miracle de la sainte Vierge[3]; les *Piagnoni* saluaient le triomphe de leur prophète, dont personne ne pouvait plus nier la divine inspiration. Les *Palleschi* eux-mêmes reconnaissaient l'importance du fait : si les navires français, disaient-ils, n'étaient pas entrés dans Livourne, nous n'avions plus qu'à entrer dans la ligue[4].

1. Nardi, l. II, t. I, 105; Landucci, p. 139. On voit dans Nardi (p. 107) que les autres navires, pour gagner davantage, avaient eu l'idée de porter ailleurs les grains et vivres dont ils étaient chargés, et que la tempête les coula au retour.

2. Landucci, p. 139; Nardi, l. II, t. I, 105-107; Machiavel, *Framm. stor.*, p. 144 B; Guicc., *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 4, t. I, p. 439; Amm., XXVII, 235.

3. « Effu una grandissima gratia fecie nostra Donna, che se non veniva tale armata, si perdeva Livorno. » (Cambi, *Del.*, XXI, 98.) — « Fu opera di Dio per la gran divozione che fu di nostra Donna. » (Landucci, p. 139.)

4. Francesco Tranchedino au More, Bologne, 13 nov. 1496. *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, 17.

La sainte Vierge n'était pas au bout de ses faveurs. Un autre miracle survint, « non moindre que ceux de l'Ancien Testament[1] ». Ces vents de *libeccio* qui, à la fin d'octobre, avaient favorisé l'entrée des navires de Marseille, soufflèrent de nouveau vers la mi-novembre, pour jeter à la côte les vaisseaux de Venise et de Gênes. Les équipages, la cargaison devinrent en partie la proie des Florentins. L'empereur y perdit sa garde-robe, son argenterie, heureux encore de n'avoir pas été à bord, car il aurait pu y perdre la vie. Las de combattre, comme il disait, « Dieu et les hommes », il abandonna son entreprise, si légèrement conçue et menée ; il partit, le 21 novembre, exhalant des plaintes amères contre ses alliés. Dans sa honteuse retraite, il ne trouva que mépris : comme il passait par Lucques et demandait des vivres, cette ville, quoique hostile aux Florentins, défendit de lui rien donner, sous peine de la tête. Les soldats qu'il abandonnait trouvaient la défaite et la mort devant le château de Lari, tandis que des galères de Bretagne jetaient leurs Bretons sur le littoral de Livourne, au grand dam des Pisans[2].

Mais la fortune, pas plus que le ciel, n'aide longtemps ceux qui ne s'aident pas eux-mêmes. Par économie, Florence accepte une trêve funeste, qui ne lui laisse que trop de loisirs pour ses discordes intestines. Conclue pour six mois en mars 1497, entre la France et les coalisés, à la suite d'un échec de Charles VIII contre Gênes, puis renouvelée pour six mois encore, cette trêve comprenait les Pisans, comme adhérents à

1. Landucci, p. 140.
2. Landucci, p. 140, 141 ; Sanuto, *Diarii*, I, 396 ; Nardi, l. II, t. I, 108, 109 ; P. Jove, l. IV ; Ammirato, XXVII, 236.

l'Espagne[1]. Impossible donc de les combattre ; Florence n'a plus qu'à négocier contre eux. Ser Alessandro Bracci, secrétaire de la seigneurie, puis membre de la balie des Dix[2], partit en secret pour Rome[3]. Il s'agissait d'obtenir du pape qu'il procurât la restitution de Pise, décevante chimère, car le Saint-Siège n'en avait pas les moyens ; il ne pouvait rien obtenir de Milan et de Venise, où l'on caressait des ambitions personnelles, et il mettait à ses stériles efforts des conditions gênantes : — Soyez bons Italiens, disait-il ; laissez les Français en France. Nous voulons de vous des sûretés, des engagements autres que des paroles[4]. — Cette situation, cette impuissance, vivement exposée par Bracci, disposait mal les Florentins à céder aux désirs d'Alexandre VI soit sur la France, soit sur le *frate*[5]. Se tournant aussitôt d'un autre côté, ils ne comptaient plus que sur les jalousies des deux puissances qui se disputaient sournoisement Pise, et sur une nouvelle expédition de Charles VIII.

A en juger par les dépêches diplomatiques et les chroniques du temps, Sforza et Alexandre VI n'auraient pas été loin de lâcher Pise pour gagner Florence à la ligue[6] ; mais Venise, plus résolue, plus obstinée, ne

1. Voy. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 5, t. I, p. 459 ; H. Martin, VII, 284. A la date du 12 novembre, c'est-à-dire après l'expiration de la trêve, les *Anziani* de Pise écrivaient : « Li inimici si stanno et noi alsi. » Voy. Landucci, p. 158, n. 1.

2. Voy. les documents publiés par M. Al. Gherardi sur Savonarola, p. 78 et 79, n. 2.

3. Voy. les documents publiés par le P. Marchese dans *Arch. stor.*, append., t. VIII, p. 153, note 2. Bracci pensa être assassiné par Piero, dont il épiait les démarches. Il mourut à Rome, dans l'année même.

4. Al. Bracci aux Dix, 14 mars 1497, dans Gherardi, p. 81.

5. Voy. les dép. d'Al. Bracci, 15 et 19 mars 1497, dans Gherardi, p. 83, 84.

6. Manfredi, 22 déc. 1497. *Atti e mem.*, IV, 396 ; Sanuto, *Diarii*, I, 785, sept. 1497.

cessait d'envoyer à Pise des hommes, de l'argent, des grains, toujours sous couleur de défendre la liberté pisane. En apprenant que les Florentins, pour être plus libres de leurs mouvements, venaient de conclure la paix avec Sienne au prix de Montepulciano, son conseil des *Pregadi* décidait solennellement de persévérer jusqu'au bout dans cette politique [1]. Que fera Florence? Rien ou peu de chose. En novembre 1497, elle essayera vainement d'une négociation directe avec Pise [2], puis d'une reprise des hostilités [3]. En décembre, elle acceptera la médiation d'Ercole d'Este, car elle apprend que les barons de France, que Briçonnet, le financier du royaume, s'opposent à une expédition nouvelle, faute d'argent [4], et elle entend les *Arrabbiati* parler ouvertement contre le roi très chrétien [5]. En janvier 1498, elle se reprendra un moment à l'espérance : on lui annonce alors la prochaine arrivée de M. de Gemel, ambassadeur et messager d'une campagne concertée avec l'empereur qui se chargera des Vénitiens, tandis que Charles VIII désarmera le roi d'Espagne, par la promesse de la Calabre en échange du Roussillon. Ce qu'on demande à Florence, c'est de fournir cinquante lances à Stuart d'Aubigny, et de payer cent mille florins pour la solde des hommes qui, sous les Orsini et les Vitelli, devront aider à la soumission de Pise [6]. Et la seigneurie, aussitôt,

1. Arch. pisano. Lettres des *Anziani*, 1497, p. 218 v°, dans Landucci, p. 158, n. 2; Sanuto, *Diarii*, I, 785, 839, 850, 854.
2. 6 nov. 1497. Landucci, p. 159.
3. 26 nov., 14 déc. 1497. Voy. Landucci, p. 160; Sanuto, *Diarii*, I, 850.
4. Manfredi, 18, 28 déc. 1497, p. 395, 397.
5. Id., 29 nov. 1497, p. 395.
6. Exposé des demandes faites par Corrado de Città di Castello, 8 janv. 1498. Desjardins, I, 700-703.

de battre monnaie : elle dresse une liste de cent notables, taxe chacun à cinq cents ducats d'impôt forcé, pour en avoir cinquante mille dans un délai de quatre mois. Beaucoup, parmi les *Arrabbiati*, refusent de payer : ils craignent qu'on ne se serve de cet argent contre les adversaires du *frate ;* ils croient à une perfidie, parce que ceux qui figurent en tête de la liste, et qui se sont empressés de verser leur quote-part, sont des *Piagnoni* avoués[1]. Aux citoyens qui n'ont pas d'argent disponible, des marchands en prêtent à raison de 15 pour 100, le capital étant remboursable dans les dix mois. Bientôt, soit que la répartition n'ait pas donné tout ce qu'on en attendait, soit que les besoins augmentent, le système de taxation est modifié. Les dix plus riches donneront chacun cinq mille ducats ; deux cents autres chacun deux cents ducats. On en obtient ainsi quatre-vingt-dix mille, qui viennent s'ajouter aux cent vingt-cinq mille perçus : le tout remboursable, après la guerre, sur les revenus publics[2].

Et quand Florence aura fait ce grand effort pécuniaire; quand, au mois de mars suivant, elle se sera abouchée avec le roi d'Espagne son futur allié, en lui écrivant que sa fidélité au roi de France montre qu'elle sait rester fidèle[3] ; alors que tout le monde croit à une imminente invasion de Charles VIII[4], Charles VIII meurt dans la nuit du 7 avril. Tous ces beaux projets s'en vont à vau-l'eau. A la guerre espérée, vont de

1. P. Somenzi au More, 16 janv. 1498. *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 22, 23 ; Sanuto, *Diarii*, I, 858.

2. Sanuto, *Diarii*, 850, 858.

3. Instructions à Fr. del Nero, et, en son absence, à Andrea Quaratesi, orateur en Espagne, 20 mars 1498. Desjardins, I, 703.

4. Lodovico le More en écrivait au pape. Voy. Manfredi, 9 sept. 1498, IV, 392.

nouveau succéder les négociations, seul moyen entrevu de ravoir Pise. Pénélope ne recommençait pas plus souvent sa trame. Domenico Bonsi part pour Rome, Francesco Pepi pour Milan, Francesco del Nero pour l'Espagne. Tous les membres de la ligue sont favorables à la restitution, pour en finir avec cette éternelle affaire, sauf les Vénitiens, qui ne veulent pas avoir dépensé en vain trois cent mille ducats pour la « liberté » de Pise[1]. Mais la question, déjà si compliquée, l'est plus encore que par le passé, car elle se lie à celle de Savonarola, pierre d'achoppement pour les relations entre Florence et le Saint-Siège.

Nous avons dû suivre à part cette histoire pour éviter un morcellement qui l'eût rendue inintelligible; mais il ne faut pas oublier que la grave question de Pise était traitée par des seigneuries successives auxquelles les querelles passionnées des *Piagnoni* et des *Arrabbiati* ôtaient en grande partie leur liberté de penser et d'agir. Il a fallu, pour ne pas y revenir de si tôt, un peu anticiper sur la marche du temps; nous devons reprendre maintenant le récit de ces discordes intestines qui tournèrent au tragique, sans laisser aux Florentins ni le pouvoir, ni même le désir de se mêler aux grandes affaires qui ne les regardaient qu'indirectement.

1. Sanuto, *Diarii*, I, 899. A la page 900, Sanuto donne une liste des *condottieri* de Florence, et le nombre de leurs hommes, soit 725 chevaux et 175 chevau-légers.

CHAPITRE V

LA DOMINATION DE SAVONAROLA ET LA LUTTE CONTRE LE PARTI DES MEDICI

— 1495-1497 —

Situation critique. — Intrigues de Piero (mai-juin 1495). — Savonarola cité à Rome (21 juillet). — Résistance de Savonarola. — Nouveau bref (16 octobre). — Les fêtes du carnaval transformées (1496). — La police des enfants. — Savonarola prêche le carême (17 février). — Les enfants au sermon.— Opposition croissante. — Immixtion de Savonarola dans le gouvernement. — Ses attaques contre le Saint-Siège. — Procession des enfants (30 mars). — Négociations à Rome. — Réunion des deux provinces des frères prêcheurs (7 novembre).— Prédication de l'avent.— Réforme du grand conseil (20 janvier 1497). — L'impôt de la *decima*. — L'autodafé des vanités. — Domination tyrannique de Savonarola sur les mœurs. — La famine et la peste. — Seigneurie hostile (mars). — Piero à Rome. — Son coup de main sur Florence (27 avril). — Rapprochement entre les *piagnoni* et les *arrabbiati*. — Le sermon de l'ascension (4 mai). — Scandale et tumulte dans l'église. — La prédication suspendue. — Savonarola excommunié (13 mai). — Déclin de Savonarola. — Ses attaques contre le Saint-Siège. — Seigneurie *piagnone* (1er juillet). — Délibérations sur le fait de Savonarola (5, 9 juillet). — Procès des principaux *palleschi* (4 août). — Leur condamnation (17 août). — Débats sur l'appel. — L'exécution (21 août).— Rigueurs persistantes. — Part de Savonarola dans cette affaire.

Les déceptions des Florentins au sujet de Pise ne pouvaient qu'aggraver leurs difficultés intérieures. Tous les partis se sentaient blessés de la perte d'une place si précieuse, irrités de tant d'inutiles sacrifices d'argent, quand les sources du Trésor étaient taries. On avait perdu les douanes de Pise et de la mer; le trafic et l'industrie chômaient; le crédit public était si bas que qui avait un *luogo* ou action de cent florins sur le *monte* ne pouvait le vendre plus de dix. Depuis deux ans les seigneuries ne cessaient de proposer et le Conseil de voter des impôts. Quoiqu'une provision récente interdît

de faire payer plus d'un décime par an, les livres des provisions, de 1494 à 1498, sont pleins de décimes à tout moment imposés. La disette était en permanence. On attendait avec anxiété les arrivages de vivres, souvent contrariés par la guerre ou l'état de la mer. La famine succédait à la disette, surtout dans les campagnes, moins attentives que les villes à se pourvoir et plus négligées par les offices compétents. Les *contadini* affluaient donc à Florence, repoussés jadis par les lois comme étrangers, mais accueillis maintenant, malgré les *Arrabbiati* et les dangers de l'encombrement, par les *Piagnoni*, dociles aux principes de charité que leur donnait Savonarola en ses sermons [1].

C'étaient autant de recrues pour la faction populaire, et le malaise politique s'en augmentait. Impatients de voir les affaires publiques aux mains d'hommes que personne ne connaissait [2], les principaux citoyens en accusaient le Grand Conseil, œuvre du *frate*, et par conséquent le *frate* lui-même. Si vive était leur colère et si profonde leur haine que les observateurs étrangers, même les plus favorables à Savonarola, doutaient « que les choses pussent aller longtemps ainsi [3] ». Le *statu quo* semblait, en effet, d'autant plus précaire que le départ de Charles VIII exposait la République aux entreprises de la ligue. Les coalisés la voulaient punir dans son gouvernement de ses bons rapports avec l'en-

1. Nardi, l. II, t. I, 100; Lettres de Florence, 5 févr. 1496, dans *Atti e mem.*, IV, 367.

2. « Vedendo de molti animi gonfiati li quali con difficultà suportano tal cosa. » (Manfredi, 16 mai 1495. *Atti e mem.*, IV, 346.)

3. « Dubito che alla fine non potranno stare queste cose nelli termini de hora. » (Manfredi, 1er nov. 1495, p. 366.) — Voy. toute cette lettre.

vahisseur que d'autres Italiens, en ce moment même, appelaient de nouveau [1].

C'eût été promptement chose faite si ces ennemis se fussent entendus. Mais Sforza voulait s'entendre avec les *Arrabbiati* et trouver jour, sous leur domination oligarchique, à mettre la main sur Florence, tandis qu'Alexandre VI et les Vénitiens, ne pouvant former ces plans ambitieux, préféraient remettre Piero « dans son état » et préparaient tout pour le pousser en avant. Incapable et vil, Piero n'était pas homme à tirer profit de ce bon vouloir. Ne l'avait-on pas vu, à peine chassé, supplier humblement qu'on lui rouvrît les portes et courber la tête sous l'outrage de la réponse [2]? S'il se décide, l'éperon dans le flanc, à s'aider un peu lui-même; s'il trouve, quoique ruiné, dix mille ducats, il les confie à Virginio Orsini, ce lâche qui avait fui du camp français à Fornovo; il ne conduit avec lui qu'à petites journées ses partisans rassemblés près de Cortone; il attend les secours promis et se lasse bien vite de compter des soldes inutiles [3]. Il paraît si peu à craindre que les Huit infligent à quelques-uns de ses amis, pour propos hostiles, le supplice de la corde [4].

1. En 1496, des seigneurs, des cardinaux italiens sont à Lyon pour solliciter le roi, non seulement Trivulzi, qui lui est depuis longtemps dévoué, mais encore Anton Maria de San Severino, Don Ferrante, fils du duc de Ferrare, Camillo Vitelli, Carlo Orsini, fils du fameux Virginio, et enfin le cardinal de S. Pierre *in vincula*. Voy. Sanuto, *Diarii*, I, 118.

2. Lettres inédites de la seigneurie, 15 et 26 déc. 1494, mentionnées par Desjardins, p. 619, n. 1. Cf. Guasti, *Arch. stor.*, n. ser., XIV, part. 2, p. 66.

3. Nardi, l. II, t. I, 92; P. Jove, l. IV; Allegretti, XXIII, 854; Belcari, l. VII, p. 192; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 1, t. I, p. 370; Ricotti, III, 309.

4. Ainsi un citoyen de l'Antella, de fort bonne maison. Un autre n'échappa au châtiment que parce qu'il était ecclésiastique. Voy. Manfredi, 18 mai 1495 (*Atti e mem.*, IV, 347).

Une lettre de lui à Pier Corsini est surprise, qui annonce son prochain retour avec l'aide du roi : on n'y veut voir qu'un artifice pour compromettre Corsini et ceux qui y sont nommés avec lui [1].

Pour s'occuper davantage de Piero, il eût fallu s'occuper moins de Savonarola. Or il n'était question à Florence que de l'attaquer et de le défendre. N'osait-il pas prétendre qu'il revenait du ciel? Ses adversaires obtenaient du More qu'il sollicitât le pape de lui imposer silence [2], et de Fra Mariano de Ghinazzano, ce franciscain qui appelait son ancien rival « instrument du diable [3] », qu'il appuyât ces démarches. On pouvait sans peine exciter le pape en lui mettant sous les yeux tel passage des plus récents sermons, où le prédicateur gémissait sur les conditions de l'Église et disait craindre que Dieu ne transportât à Jérusalem la papauté [4]. Cette menace d'exil piquait au vif Alexandre VI et lui arrachait un bref (21 juillet) sommant Fra Hieronimo de venir à Rome rendre compte de ses discours [5].

L'intraitable *frate*, qui recommandait à tout religieux l'obéissance aveugle, n'obéissait pour son compte qu'à moitié : le 28 juillet, il prenait congé de ses auditeurs, leur annonçant que jusqu'à ce qu'il reparût dans sa chaire, ce qui ne tarderait pas, Fra Domenico Buonvicini de Pescia y tiendrait sa place [6]. Mais s'il cessait

1. Manfredi, 12 juin 1495. (*Atti e mem.*, IV, 355.)
2. Milieu de 1495. J. Pitti. (*Arch. stor.*, 1a ser., t. I, p. 50.)
3. Villari, I, 393.
4. Pred. 24a sop. Job, carême de 1495, dans Cipolla, p. 736 et n. 1.
5. Sermon de mai 1495. — « Predicò il frate in questo tempo la predica d'esser ito al cielo. » (Mach., notes sur Sav. dans Tommasini, I, 161.) L'assertion causa scandale. Savonarola se plaint des doutes à cet égard dans une lettre *ad amicum deficientem*, que donne Quétif (II, 209).
6. Voy. l'analyse de ce sermon dans Villari, I, 398-401.

momentanément de prêcher, il ne partait point pour Rome : il s'en excusait sur sa maladie d'entrailles dont il relevait à peine, sur les dangers de la route, sur le besoin qu'on avait de lui à Florence[1]. Plus tard, il prétendit qu'Alexandre VI avait fort bien accepté son excuse[2], sans doute parce qu'une nouvelle sommation ne lui fut pas immédiatement envoyée; mais il eût sagement fait de ne la point provoquer, et il la provoqua en continuant de mal parler des prélats et de leur chef, en publiant sa lettre à Charles VIII, où il se posait en prophète, méritant ainsi, écrivait un agent milanais, « qu'on lui lavât la tête avec force savon[3] ».

La provocation fut relevée. Le 8 septembre un nouveau bref part pour Florence, adressé cette fois aux Mineurs de Santa Croce, ennemis des Prêcheurs de San-Marco. Le prieur de San-Marco y est dédaigneusement appelé *quemdam Hieronymum Savonarolam*, et c'est par cette voie détournée qu'il est sommé de nouveau de se rendre à Rome[4]. Sans hésiter, il relève le gant, d'abord par une seconde lettre, respectueuse dans la forme, absolue au fond[5], puis en reparaissant dans la chaire, après deux mois et demi d'interruption à peine, sous prétexte qu'il devait exhorter les citoyens à

1. Voy. cette réponse du 31 juillet dans notre *Jér. Savon.*, append., IV, 4, t. I, p. 464, et dans Villari, t. I, p. 105 des doc., n° 24.

2. « Accettò la escusazione molto bene. » (Pred. 2ª sop. Esodo, 18 févr. 1498, f° 20-22, citée par Villari, I, 402, n. 1, et Cipolla, p. 735, n. 6.)

3. « Ha dato ad altri materia cum la temerità sua che li sia ricantata la epistola et lavato il capo de sapone da extergerli la materia de testa. » (Fr. Tranchedino au More, Bol., 7 août 1495, *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 8.) — Voy. ses quatre lettres à Charles VIII dans Villari, t. I, p. 96 et 108 des doc., n°s 21, 25. La première est du 26 mai 1495, les trois autres sont sans date.

4. Ce bref est dans Quétif, II, 130.

5. Voy. cette lettre dans Quétif, II, 136.

se mettre en défense contre les préparatifs connus de Piero [1].

Tant d'audace plaisait à quelques-uns : Pandolfo Collenuccio, de Ferrare, l'appelait « homme vraiment divin, plus remarquable encore par la parole que par la plume » ; il prenait au sérieux et cette assertion téméraire que « toutes les prédictions faites s'accompliraient jusqu'au moindre iota », et les détails qu'en confidence le prophète donnait sur l'accomplissement [2]. Mais quiconque n'était pas sous le charme s'indignait, appelait de ses vœux un nouveau bref. Savonarola l'attendait lui-même et n'en continuait pas moins de prêcher, tout en sollicitant l'appui du duc de Ferrare [3]. Le bref venu, qui portait la date du 16 octobre [4], s'il suspend encore une fois le cours de sa fougueuse éloquence, il pousse la seigneurie à demander la levée de l'interdiction, afin qu'il puisse du moins prêcher l'Avent [5], l'insuffisance étant manifeste de ce Fra Domenico, en qui les zélés voyaient pourtant « un autre Hieronimo [6] ».

1. Le 17 nov. 1495 une lettre de Piero, datée « Ex castro plebis », donnait ordre à Don Antonio Spanochii, orateur de Sienne à Montepulciano, de se tenir prêt pour les vivres, l'artillerie, et tout ce qui pourrait lui être demandé. Piero se tenait alors, avec Virginio Orsini, aux Tavernelle. Voy. Sanuto, *la Spedizione*, etc., p. 648.

2. Pandolfo Collenuccio au duc de Ferrare. Flor. 4 oct. 1495. *Atti e mem.*, IV, 406. Cf. du même, Ferrare, 12 oct., p. 406.

3. Manfredi, 26 oct. 1495 (*Atti e mem.*, IV, 364). A une autre dépêche du même, en date du 28, était jointe une lettre de Savonarola, aujourd'hui perdue. *Ibid.*, p. 365.

4. Voy. le texte de ce bref dans Gherardi (p. 259) qui le donne avec des corrections. Savonarola en parle dans son sermon du 18 fév. 1498, dont Villari (I, 402, n.) donne un passage. Cf. notre *Jér. Savon.*, I, 195.

5. La seigneurie au pape, 13 nov. 1495, texte dans Villari, append., t. I, p. 114 des doc., et au card. de Naples, Olivier Carafa, grand ami de Savonarola, texte dans Gherardi, p. 63. Cf. lettre du 17 nov., *ibid.*, p. 64. Sur ce Carafa et sa famille, voy. Georges Duruy, *le Cardinal Carlo Carafa*, p. 3. Paris, 1882.

6. « Quem eumdem Hieronymum existimant. » (Pier Delfino, 7 jan-

L'Avent se passe sans nouvelles de Rome et par conséquent sans prédication de Savonarola. Que du moins il n'en soit pas ainsi du Carême, c'est le vœu public, et les Dix s'y emploient avec ardeur[1]. Pour leur rendre la tâche plus facile, le fougueux prophète se fait un moment petit, se borne à des allocutions privées dans son couvent, d'où il exclut les femmes[2]. Mais quand tout espoir de succès est perdu, il se retourne vers la seigneurie, lui demande l'autorisation de prêcher et l'arrache, à l'unanimité des neuf fèves[3], par cette assertion mensongère qu'il avait reçu l'autorisation pontificale[4]. Il aurait dû montrer le bref probant : il ne le fit point. Il se vanta même plus tard d'avoir « prêché librement », c'est-à-dire bravé le Saint-Siège[5]. Aujourd'hui que les documents sont connus, l'apologie sur ce point n'est plus possible : Alexandre VI décla-

vier 1496, lib. IV, ep. 78, dans *Ann. eccl.*, 1496, § 41, t. XXX, p. 279.) On peut juger de la ressemblance par un sermon de Domenico (29 sept.) imprimé à la fin des Prediche sopra i salmi. (Indication de Villari, I, 364, n. 1.)

1. Les Dix de liberté à Ricciardo Becchi, 5 déc. 1495; au card. de Naples, 28 janv. et 5 févr. 1496, dans Gherardi, p. 64, 65. Une autre lettre des Dix à Becchi, 25 janv., a été publiée dans notre *Jér. Savon.*, I, 466.

2. Burlamacchi, p. 109.

3. « Per eorum novem fabas nigras. » Voy. le texte dans Gherardi, *Nuovi documenti*, p. 65.

4. « Ha pubblicato volere predicare tutta questa quadragesima, perchè dice havere havuto licentia del sommo pontefice. » (P. Somenzi au More, 16 fév. 1496. *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, 9.) Le P. Bayonne (p. 88) invoque ce texte et une lettre de Nic. Pandolfini aux Dix (24 mars 1496, dans *Arch. stor.*, App. VIII, 151) pour prouver que l'autorisation avait été donnée; mais le texte de Somenzi ne prouve rien, et celui de Pandolfini montre que le pape, occupé d'autre chose, renvoie à un autre moment l'affaire de Savonarola et des rebelles florentins. D'ailleurs, M. Gherardi a publié, depuis, une douzaine de lettres de Becchi à cette date, qui prouvent combien Alexandre VI était loin de vouloir donner l'autorisation. Voy. au reste sur ce point l'excellente discussion d'Antonio Cosci, dans *Arch. stor.*, 4a ser., IV, 429. Cf. Gherardi, p. 61, 62.

5. « Predicai liberamente. » (Sermon de la Sexagésime 1498.) Voy. notre *Jér. Savon.*, I, 197.

rait que les Florentins n'obtiendraient rien de lui s'ils n'entraient dans la ligue [1], et la seigneurie, en louant le zèle de Ricciardo Becchi, son envoyé à Rome, reconnaissait pourtant qu'il n'avait rien obtenu [2]. Bien plus, le pape se plaignait que Savonarola prêchât, et le menaçait de ses foudres, ainsi que Florence [3]. On put bien discuter encore, ergoter sur ce que la prédication avait lieu *privatim* et non *publice* [4], mais il fallut finalement reconnaître le fait, c'est-à-dire le scandale, et pour toute défense se retrancher sur le bon motif, sur une autorisation équivoque d'Olivier Carafa, cardinal de Naples, dont les termes, du reste, n'ont jamais pu être cités [5].

Si donc Savonarola prêcha ce Carême, ce fut contre vent et marée, par l'effort triomphant de sa volonté, de sa passion. — Je ne puis vivre quand je ne prêche pas, — disait-il un peu plus tard [6]. C'était son unique

1. « Que' signori non haranno nulla da noi se non entrano nella lega. » (Becchi aux Dix, 3 mars 1496 dans Gherardi, p. 66.)

2. « Benchè non abbia ancora avuto quello effecto desideravamo. » (La seign. à Becchi, 9 mars 1496, dans Recueil Marchese, nº 2, *Arch. stor.*, Append., VIII, 147-149.) Selon Villari (2e éd., II, 35 et n. 3), Becchi était faible et crédule ; on voit par ses lettres qu'il avait cru les Medici favorables à Savonarola.

3. « El papa se duole che fra Ieronimo predichi e monstra volerne fare demostrazione et contra a lui et contra a voi. » (Becchi aux Dix, 3 mars 1496. Gherardi, p. 67.) — « Dolendosi di voi gli concediate predichi contro alla voglia di S. B. » (Becchi aux Dix, 11 mars 1496, dans Gherardi, p. 69.)

4. Cette distinction se trouve dans Quétif. Voy. notre *Jér. Savon.*, I, 197.

5. « S'egli à predicato, è per la gran fede che hà nella sanctità sua et maxime per le lettere del card. neapolitano. » (Consulte du 10 mars 1496, dans Gherardi, p. 68.) — « Vo scusando la cosa, et dixi al card. di Perugia (Juan Lopez de Valencia), predichava per la relazione del card. di Napoli et mia, havamo facto costì della promissione del papa, et che havendo cominciato sarebbe grande disturbo et admiratione al popolo havessi a lasciare. » (Becchi aux Dix, 3 mars 1496, dans Gherardi, p. 67.)

6. Pred. 1a sop. Michea, 8 mai 1496, fº 2.

manière de soutenir, sinon de diriger le gouvernement. Il ne pouvait, en outre, que du haut de la chaire, en y montant tous les jours, mener à bonne fin la réforme des mœurs, son entreprise propre, à ses yeux seul fondement solide de toutes les autres.

Son premier assaut, il le donnait aux fêtes des jours de carnaval, que nous appelons les jours gras. Ces fêtes bruyantes aboutissaient invariablement à des désordres, à des orgies, à des débauches. Les enfants eux-mêmes s'en mêlaient. Avec de longs bâtons ils arrêtaient les gens dans les rues et ne laissaient passer qu'après avoir reçu quelque argent, qui servait aux folles ripailles du soir. Ils allumaient de grands feux sur les places, dansaient et chantaient tout autour, combattaient à coups de pierres, d'où chaque année des blessés, quelques morts. Ce jeu absurde avait été plus d'une fois et sévèrement défendu; mais les habitudes étaient les plus fortes. Le soir, dans les fumées du vin, enfants et adolescents ne se rappelaient plus, ne respectaient plus aucun règlement [1].

Depuis quelque temps déjà, Savonarola pensait à supprimer le mal et croyait avoir trouvé le remède. — Ayez des espions, osait-il dire, et punissez quiconque sera trouvé en faute [2]. — Le carême approchant, il avait obtenu du Grand Conseil de soumettre les enfants à certaines règles [3]. Ils devaient se couper les cheveux courts sur les oreilles, se vêtir simplement, communier, s'abste-

1. Voy. Villari, I, 414, 415.
2. Pred. 26ª sop. i salmi, 28 juillet 1495, f° 91 v°.
3. 25 janv. 1496. Arch. delle Riform. dans Villari, I, 504, n. 2. Selon Somenzi, ce fut vingt jours avant le carême. (16 févr. 1496. *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, 8.)

nir des spectacles et des fêtes[1]. Les pères et les mères étaient invités à exiger d'eux, en ces jours de carnaval, qu'ils fissent des autels dans les rues, et que, porteurs du crucifix, ils demandassent l'aumône pour les pauvres honteux. Ce n'était pas supprimer l'abus, c'était le transformer. La sainteté du but le rendit-il plus tolérable? Loin de là : ces enfants, dont les plus âgés avaient quatorze ans à peine, n'en étaient que plus exigeants, depuis qu'ils parlaient au nom de la charité ; dans leurs mains le crucifix, s'il avait remplacé le bâton, servait au même office. Nul ne pouvait passer sans leur donner, et ils insistaient surtout auprès des femmes, surtout auprès des jeunes, dit un témoin oculaire, à vrai dire malveillant[2]. Ils recueillirent ainsi, dans leurs bassins, trois cents ducats, des cuillers d'argent, des voiles, des mouchoirs[3]. Pour porter tout ce butin aux *buonuomini* de San-Martino, chargés de répartir les aumônes, ils firent, le dernier jour du carnaval ou mardi gras, une procession qui remplaça les mascarades. Réunis dans leurs quartiers sous leurs bannières, à l'exemple de leurs pères sous les gonfalons, accompagnés des trompettes, des fifres, des massiers de la seigneurie, portant chacun une branche d'olivier à la main, et si nombreux qu'on les comptait mal[4], ils chantaient des laudes, ils criaient : Vive Christ et la Vierge Marie, notre reine! Sur leur passage, la foule versait des larmes d'attendrissement ; dans cette transformation elle voyait l'œuvre de Dieu[5]. Les sceptiques eux-mêmes goûtaient assez la

1. Burlamacchi, p. 115.
2. P. Somenzi au More, 16 févr. 1496 (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, 8, 9).
3. P. Somenzi, *ibid.;* Landucci, p. 125.
4. Nardi dit 1,300; Landucci, 6,000; Somenzi, 10,000.
5. P. Somenzi, *ibid.;* Landucci, p. 124, 125; Nardi, l. II, t. I, 111.

suppression des feux, des orgies, des batailles à coups de pierres[1]. De cet applaudissement universel Savonarola se glorifiait[2], plus qu'il n'aurait dû peut-être, car il s'en autorisait pour franchir les limites du raisonnable. Dans leurs quartiers, il donnait à ses enfants un chef et quatre conseillers; des *pacieri* pour maintenir l'ordre dans les églises et dans les rues; des ordonnateurs pour assigner à chacun sa place dans les processions et y faire régner le silence; des correcteurs, pour châtier les délinquants; des *lustratori,* pour tenir en état de propreté les croix et autres objets de la vénération publique; des inquisiteurs enfin, pièce principale de cette organisation quelque peu simiesque, véritable revers de la médaille[3].

Ce revers, d'abord négligé, frappa bientôt les yeux. La tyrannie infantile, ne se bornant plus à quelques jours de carnaval, s'étendait de proche en proche à toute l'année. Ces instruments aveugles et irresponsables pénétraient partout, dans les tavernes et jusque dans les maisons. On les craignait, dit Landucci, admirateur de cette « nouveauté »; chacun s'abstenait des choses déshonnêtes, et notamment du vice qu'on n'ose nommer. Qui se fût tourné contre eux eût couru risque de la vie[4]. Mais cette crainte ne dura pas, l'exaspération des opposants prit le dessus. On rudoya, on battit ces inquisiteurs minuscules, si bien qu'il fallut leur donner des gardes dans leurs quartiers. Peine inutile! pouvait-on les protéger contre leurs propres familles? Tel père

1. Nardi, l. II, t. I, 196.
2. Pred. 1a sop. Amos, 17 févr. 1496, p. 13. Texte dans notre *Jér. Savon.*, I, 220, note.
3. Burlamacchi, p. 115; Barsanti, l. II, p. 120.
4. Landucci, p. 124, 127.

arrabbiato ne parlait de rien moins que de dépayser son fils *piagnone*, de l'expédier en France[1]. Savonarola en était réduit à plaider en chaire la cause perdue d'une intempérante jeunesse, et il le faisait par un argument singulier, à l'usage de toutes les tyrannies : — Qu'on ne fît pas, disait-il, ce qu'ils étaient chargés d'empêcher, et l'on n'aurait pas à se plaindre d'eux[2]. — Obstiné d'ailleurs comme il était, il les encourageait à persister, « pour gagner une couronne en paradis[3] ».

Hors de Florence, on avait commencé par rire[4]. On riait en cour de Rome. Les Florentins, y disait-on couramment, ont perdu la cervelle. Mais on sentit bientôt les périls de cette folie : la liberté du jugement et des délibérations ôtée aux hommes raisonnables, aux officiers publics; le gouvernement de la ville aux mains d'un moine exalté, que servaient des bambins. C'était une honte, une infamie, le déshonneur de Florence[5].

A Florence même, le petit nombre partageait seul encore cette indignation. La ville était toujours *fratesque*. Le 17 février, Savonarola avait commencé de prêcher le carême, avec une telle affluence que, pour faire place aux enfants, il fallut élever des gradins, deux en face de la chaire, un en haut derrière les hommes, un en bas devant les femmes; encore fallut-il limiter de dix à vingt ans l'âge où l'on y serait admis. Si chargés étaient ces

1. Pred. 48a sop. Amos, 13 avril 1496, f° 217 v°.
2. Pred. 26a sop. Amos, 14 mars 1496, f° 118 r°.
3. Pred. 22a sop. Amos, 10 mars 1496, f° 98 r°.
4. Tranchedino au More, Bol. 20 fév. 1496 (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, 9). Le 20 avril 1496, le duc de Milan répondait avec une douce ironie à Savonarola qui l'exhortait à faire pénitence, quels pouvaient être ses péchés, quelle pénitence lui était indiquée. (Lettre publiée par Villari, t. I, p. 137 des doc., n° 31.)
5. R. Becchi aux Dix, 26 mars 1496 (Gherardi, p. 72).

bancs qu'un d'eux s'écroula, et comme personne ne fut blessé, chacun de crier au miracle[1]. Les enfants prenaient au sermon tant de plaisir qu'on ne pouvait, le matin, les tenir au lit; ils arrivaient bien avant leurs mères. En attendant le sermon, ils chantaient « de douces laudes », puis ils faisaient les « répons » aux litanies que psalmodiait le clergé[2]. Quand apparaissait le *frate*, ils entonnaient en son honneur ce verset sacré : *Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis Israël*[3]. « Les auditeurs en étaient édifiés. Vraiment l'église était pleine d'anges[4]. »

L'opposition, dans le principe, ne maugréait qu'en particulier. Peu à peu, cependant, elle s'enhardissait à quelques écrits parfois violents et surtout absurdes, celui notamment où Francesco Altoviti, non content d'accuser le *frate* de dictature, allait jusqu'à dire que « où est Fra Girolamo est aussi Piero des Medici, et que qui veut Fra Girolamo veut Piero[5] ». Quand elle osa faire un pas de plus, et prendre la parole en public, dans le Conseil, c'est que les plaintes affluaient de Rome et appelaient une apologie difficile, sans cesse à renouveler[6]; c'est que le « scandale » croissait chaque jour. Les ar-

1. Pred. 4ª sop. Amos, 20 févr. 1496, p. 40; Landucci, p. 126, 136; Nardi, l. II, t. I, p. 95.

2. Landucci, p. 126.

3. Exposition préliminaire au procès, dans Baluze, *Miscellanées*, t. IV, p. 532, éd. Mansi, Lucques.

4. Landucci, p. 137.

5. *Defensione contro all' Arca di Fra Girolamo*, par Fr. Altoviti; il en existe une édition du XVe siècle sans millésime à la Bibl. nat. de Flor. Voy. Villari, t. I, p. 447, 448. Ce chapitre très curieux contient des citations d'écrits pour et contre Savonarola. Les *piagnoni*, en général, ne sont pas lettrés. Un d'eux, Domenico Cecchi, vrai fanatique, ignore les premiers éléments de l'art d'écrire; un autre, qui écrit en vers, signe : « Io Giovanni non sere nè messere, ma sarto fiorentino. » Voy. Villari, *Ibid.*, p. 451, 453. Il publie le poème du tailleur, t. I, p. 115 des doc., nº 29.

6. Doc. nºs 12-16 dans Gherardi, p. 70, 71.

dents *Compagnacci* se répandaient dans l'auditoire, mettaient des ordures dans la chaire, faisaient du bruit pendant le sermon, ne parlaient de rien moins que de tuer le prédicateur[1]. Les *Piagnoni* s'armaient donc, allaient le prendre à son couvent, l'y ramenaient, ne le laissaient jamais seul, véritable escorte que la seigneurie toléra d'abord, puis, finalement, autorisa[2]. Pier Capponi, qui n'était ni *Piagnone* ni *Arrabbiato*, prit la parole dans le Grand Conseil. Il regrettait sans doute l'interdiction de prêcher; mais puisque le Saint-Siège l'avait voulu, il n'y avait plus qu'à réunir avec le *frate* quelques docteurs et légistes pour aviser à ce qu'on pourrait faire en vue de se soumettre à la volonté du pape[3].

C'était le langage modéré d'un politique dans une situation qui n'avait rien de normal, de régulier. Ce carême justifiait les colères, comme l'enthousiasme. On y sentait un maître du pouvoir civil et un rebelle à l'Église. En même temps qu'il exhorte ses chers enfants à la charité, à l'étude, celle tout au moins des principes de la grammaire, et aussi à ne pas revêtir trop tôt l'habit ecclésiastique[4], Savonarola pousse à l'alliance de Charles VIII, abrite ses conseils sous le couvert de la Vierge Marie, avec qui il affirme avoir eu des entretiens. Ses amis crient : Miséricorde! France! France! Ses ennemis s'indignent qu'il ouvre l'Italie aux barbares, qu'il ameute ainsi contre la ville toutes les puissances

1. Burlamacchi, p. 106, 107. Pour les projets de meurtre, voy. les indications dans notre *Jér. Savon.* (I, 229, n. 2, 3). Ce sont des assertions de Savonarola lui-même dans ses sermons de ce carême.

2. La date de cette escorte est fixée par un texte de Savonarola. Voy. notre *Jér. Savon.*, I, 225 et note.

3. Consulte du 10 mars 1496. Voyez-la dans Gherardi, p. 67, 68.

4. Sermons des 1er et 10 mars dans Villari (1, 436, 437, n. 1) qui ne les désigne pas par leurs dates; mais Pâques tombait, en 1496, le 6 avril.

coalisées[1]. Et s'il touche d'une main téméraire aux affaires du dehors, combien plus aux affaires du dedans, aux détails de la vie de tous les jours! Giovanni Benizzi et Filippo Corbizzi, l'hostile gonfalonier de l'année précédente, ont proposé de ne donner des fèves noires qu'à ceux qui partageraient l'opinion dominante, car ils espèrent que la leur dominera bientôt : le prédicateur, par deux fois en chaire, dit comment il faut procéder aux élections, sans esprit de parti[2], et sa doctrine s'impose, car, le 28 avril, les deux promoteurs de la doctrine contraire sont, avec un troisième, Giovanni de Tignano, conduits au *bargello*, condamnés aux *Stinche* pour la vie, et vingt-cinq complices sont *ammoniti* pour un an. Ces condamnés en appellent au Grand Conseil; mais le Grand Conseil, dévoué à Savonarola, confirme la sentence[3]. S'il l'avait suggérée, c'était dur, venant d'un ministre du Dieu de miséricorde; s'il ne l'avait pas suggérée, quelle n'était donc pas son action sur la seigneurie et les pouvoirs publics, qu'ils punissent si fort ceux qui s'écartaient publiquement de ses opinions, de ses volontés!

Et, en effet, cette action est prépondérante. Les dépêches diplomatiques récemment publiées nous montrent les orateurs étrangers, accrédités à Florence,

1. Sanuto, *Diarii*, I, 79; Antonio Costabili, amb. de Ferrare à Milan au duc de Ferrare, 11 sept. 1496, dans Villari, t. I, p. 141 des doc. n° 32.

2. Sermons des 25 févr. et 2 mars. Voy. l'analyse dans Villari, I, 389-392. Voy. aussi une lettre de Somenzi au duc de Milan, 7 nov. 1496, où l'orateur milanais raconte une entrevue qu'il a eue avec le *frate*, auquel il a parlé comme à un chef de gouvernement, quoique Savonarola fît le modeste, dans Villari, t. I, p. 139 des doc., n° 31.

3. Sanuto, *Diarii*, I, 121; Rinuccini, p. 160; Landucci, p. 130; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 14. *Op. ined.*, III, 142. L'appel fut rejeté le 8 mai. Le recours et le rejet sont au livre des *Deliberazioni dei signori e collegi*, à l'année 1496.

s'adressant au *frate* plus volontiers qu'aux Dix ou à la seigneurie. Manfredi le consultait sur la prochaine venue du roi de France, que Savonarola annonçait toujours comme prochaine, quoiqu'il assurât n'avoir point écrit à ce prince « depuis un an ». Une lettre du prieur de San-Marco au duc Ercole était jointe par le Ferrarais à sa dépêche[1]. De toutes parts on venait prendre les avis de ce moine sur les affaires publiques, et lui alors : — Je demanderai à Dieu, répondait-il, des inspirations; s'il m'en vient, je vous en ferai part. — Il écrivait aux princes, les priant de garder le secret, comme sous le sceau de la confession. — Mes communications, ajoutait-il, viennent de Dieu; mais elles ne doivent pas empêcher de prendre les provisions humaines qui conviennent[2]. — Théocratie et démocratie mêlées : beaucoup de visions et quelques lueurs de bon sens; une domination alors évidente, incontestée, quoique peu favorablement jugée au dehors. Selon le Vénitien Sanuto, « ce *frate* gouverne Florence : la seigneurie et le Conseil sont esclaves de sa volonté. Florence est *in extremis*, puisque, après avoir été aux mains des Medici, elle est aux mains des moines[3]. » Un autre Vénitien, plus obscur, en juge de même : « Toute cette terre se gouverne par ce *frate*. Les choses vont mal ici : il y règne la peste, la famine, la discorde entre le peuple et les gentilshommes[4]. » L'orateur milanais Tranchedino déclare que ce gouvernement

1. Manfredi, 28 avril 1496 (*Atti e mem.*, IV, 369).
2. Id. 7 mars 1497, p. 374.
3. Sanuto, *Diarii*, I, 79. Cf. Somenzi : « Li populari di questa ciptà non se governeno se non secondo el conscilio suo. » (Sans date, dans Villari, t. I, p. 138 des doc., nº 31, 3.)
4. Josepho de Gadio à son frère Zuan Piero, fisico, Lucques, 10 juillet 1496 (Sanuto, *Diarii*, I, 237).

inepte mène Florence aux abîmes[1], tandis que les débauchés *Compagnacci* en attaquent, sous ses yeux, les instruments et donnent ce curieux spectacle, eux mécréants, de contester la foi, l'orthodoxie de l'évêque de Volterre, Francesco Soderini, orateur en France[2].

Propos et actes d'ennemis, dira-t-on. Soit; mais il fallait compter avec ces ennemis, discuter avec eux, se défendre, en un mot, au lieu d'attaquer, mauvais signe pour un gouvernement[3]. Paolo Somenzi, autre orateur du More, a mis la main sur des lettres de Savonarola au roi de France. Heureux de sa trouvaille, qui confirme ses accusations journalières, il met les pièces sous les yeux des seigneurs, pour leur montrer « à quel terme ils en sont réduits sous la domination d'un *frate* ». — Si réellement ces lettres sont de lui, répondaient les seigneurs (et il ne le contestait que mollement[4]), elles ne contiennent que l'exhortation au roi de venir en aide à la République, ce qui est conforme à notre désir. —

1. « Pensi l'E V. in quanta estremità si pò trovar questa ciptà per lo inepto governo de' quelli in mano de' quali la si retrova. » (Tranchedino au More, Bologne, 20 juillet 1496, dans *Arch. stor.*, 1a ser., XVIII, part. 2, p. 11.)

2. « Inter vinum et lascivias linguæ contaminatæ omnibus probris. » (Fr. Soderini, év. de Volterre aux Dix, Lyon, 21 août 1495, dans Desjardins, I, 689.)

3. Voy. Guicciardini (*Stor. di Fir.*, c. 15, *Op. ined.*, III, 152), qui approuve la nomination, comme gonfaloniers de justice, de Fr. Valori et de Bernardo del Nero, comme membres de la balie des Dix, de Vespucci, Pandolfini, Soderini, Rucellai *e simili*. De même pour les capitaineries du dehors.

4. Savonarola disait à Somenzi que ces lettres devaient être fausses, car il y avait fort longtemps qu'il n'avait écrit au roi, et forgées, pour lui nuire auprès du duc. (Somenzi au More, 28 août 1496, dans *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 11-12.) — La vraie lettre authentique de Savonarola à Charles VIII est du 26 mai 1495. Les trois autres n'ont point de date et ne contiennent rien d'assez précis pour qu'on puisse contrôler l'assertion du *frate*. Voy.-les toutes les quatre dans Villari, t. I, p. 96 et 108 des doc., nos 21 et 25.

« Mais, écrivait Somenzi en rapportant ces paroles, les magnifiques seigneurs ne peuvent être assez ignorants, assez faibles de jugement pour croire que les Français puissent venir sans nuire au duc de Milan et à l'Italie; il faut donc penser que leurs seigneuries pèchent par malice plus que par ignorance[1]. »

D'autres papiers encore avaient été saisis, notamment une lettre où Savonarola attaquait l'archevêque d'Aix, ambassadeur de Charles VIII à Florence[2], et ce prélat, furieux, « jurait de lui faire affront, de faire toucher du doigt ses coquineries, son hypocrisie, fallût-il monter en chaire et prêcher contre lui ». Il portait même formellement plainte aux seigneurs et leur disait tout net que « ce *frate* gâtait leur ville[3] ». Comme ceux-ci n'en voulaient pas convenir, il en prit prétexte pour mettre fin à son ambassade, où il manquait d'argent[4]. « Le pauvre *frate*, écrit à cette occasion Landucci, avait tant d'ennemis[5] ! »

Ce qu'on aurait peine à comprendre, s'il ne fallait tout comprendre, c'est que ce chef inavoué, mais certain, d'un gouvernement civil qu'il fait démocratique, ébranle lui-même sa base si vigoureusement assaillie, en poursuivant de ses audacieuses attaques le Saint-Siège. Il ne se borne pas à soutenir, en thèse générale, la doctrine de saint Thomas d'Aquin, qui, pour justifier, s'il y a lieu, la rébellion, nie l'infaillibilité; il des-

1. Somenzi au Moro, 28 août 1496, *Arch. stor.*, n. ser., XVIII. part. 2, p. 12.
2. Il a été question de ce prélat au chap. précédent, p. 187.
3. Somenzi, 2 et 3 sept. 1496 (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 13); Landucci, p. 137. Le témoignage de Landucci, qui est d'un ami, est conforme à celui de Somenzi, qui est d'un ennemi. L'envoyé milanais, malgré sa malveillance, n'altérait donc pas la vérité des faits.
4. Somenzi au Moro, 8 sept. 1496, *ibid.*, p. 14.
5. Landucci, p. 138.

cend à la situation particulière, il flétrit les scandales de Rome comme il a flétri ceux de Florence[1]. — Si le pape, dit-il, m'ordonnait de ne pas prêcher, c'est qu'il serait persuadé faussement par les pharisiens, et alors il ne faudrait pas lui obéir[2]. — En conséquence, il se moque ouvertement de l'excommunication[3].

Le miracle, s'il y en a un dans cette étrange période où l'on en parle si souvent, c'est qu'une ville païenne et mondaine, sceptique et frivole, se soumît à ce joug clérical et dévot, bien plus, le portât avec une sorte d'enthousiasme et de fanatisme; c'est que, désireuse, tout comme en d'autres temps, de ne pas tomber sous l'interdit qui lui supprimait sacrements et fêtes religieuses, elle s'exposât à cette privation en applaudissant à tant d'outrages au Saint-Siège. Mais il n'y a pas de miracle en histoire : tout s'y explique. Florence alors haïssait en Alexandre VI bien moins le prêtre immoral que le politique gênant qui lui voulait imposer Piero des Medici. Le fanatisme religieux était une forme de cette opposition, et, tout ensemble, une réaction contre le régime, profane à l'excès, des années précédentes, réaction qui avait, comme toutes, son heure de succès. Ceux qui en mènent le chœur sont justement ceux qui ont renversé Piero pour avoir opprimé la République, pour l'avoir amoindrie, mise en péril, par sa politique capricieuse et têtue, à l'approche de l'étranger. A leurs

1. Voy. dans notre *Jér. Sav.*, I, 471, aux doc., le texte d'un passage de la Pred. 12ª sop. Amos, supprimé dans toutes les éditions de ce carême sauf la première.

2. Pred. 27ª sop. Amos, 15 mars 1496, fº 121 vº, 122 rº. Un long passage de ce sermon est traduit dans notre *Jér. Sav.*, I, 227-229.

3. « Ti so dire che Fra Girolamo dice di cose molto alte, e tra l'altre cose ha avuto una scomunica che se ne fa beffe, come tu sai. » (Roberto Giugni à Lorenzo Strozzi, 18 mars 1496, dans Villari, I, 442, n. 2.)

yeux, la réaction religieuse est inséparable de la liberté politique. Et cela est si vrai que le jour où Savonarola, au lieu de mettre la religion au service de la liberté, mettra la liberté au service de la religion, on ne le suivra plus, car on ne le comprendra plus. Il s'usera à lutter contre cette séculaire indifférence en matière de foi qui doit tant aux Medici, mais que nous avons montrée si antérieure à eux, au temps des Patarins et de la démocratie guelfe, bras droit de la papauté[1].

Savonarola voulut terminer cet important carême par un coup d'éclat, comme il l'avait commencé. Sous prétexte d'ouvrir le mont-de-piété, il ordonna une nouvelle procession des enfants[2]. Le 30 mars, dimanche des Rameaux, il leur fit, et en même temps à tout le peuple, un beau sermon, où, le crucifix en main, il proposait pour la seconde fois de proclamer roi de Florence le fils de cette Vierge qui avait été l'inspiratrice de la Constitution populaire. L'assentiment fut ou parut être unanime. Huit mille enfants, garçons et filles, vêtus de blanc, ayant tous reçu à San-Marco une croix rouge d'un empan, des rameaux d'olivier sur la tête et aux mains, promenèrent un tabernacle où était peint Jésus sur son âne, abrité sous un large parasol, dans son entrée à Jérusalem. Tous criaient : Vive Christ, notre roi! Suivaient les membres des offices, les citoyens, les femmes : jamais on n'avait vu si grande procession[3].

Le cortège fit des stations aux églises et envahit la place pour entonner une *canzone* sur la félicité de Flo-

1. Voy. dans notre t. I, le chapitre sur l'hérésie des Patarins, et dans notre t. III, le chapitre sur les idées et les mœurs.
2. Sermon du 26 mars 1496. Texte dans Villari, I, 437, n. 1.
3. Landucci, p. 128; Burlamacchi, p. 122.

rence, œuvre de Girolamo Benivieni, le meilleur poète de ce temps-là, ce qui n'est pas beaucoup dire[1]. Des hommes d'âge, vêtus de blanc comme la jeunesse, dansant et chantant comme elle devant le tabernacle, vinrent avec elle à la cathédrale « offrir » les aumônes recueillies en abondance. On en fit quatre *monti* pour les quatre quartiers, puis on revint à San-Marco, et là, sur la place du couvent, les dominicains qui l'habitaient, la tête ornée de guirlandes, prirent part aux danses des laïques, exécutèrent une ronde en chantant des hymnes et des laudes[2]. Ces trop nombreux David durent trouver, ne fût-ce que parmi les *Arrabbiati*, bien des Michol; mais leur chef même semble avoir pensé qu'ils étaient allés un peu loin. Faisant, le lendemain, l'apologie de la dévote bacchanale, en réponse sans doute aux attaques dont elle était l'objet, il l'appelait « vos folies d'hier », et il avertissait de ne pas recommencer souvent[3]. Peu après, pour calmer encore l'effervescence du zèle, il priait qu'on laissât les confesseurs en repos au moins quinze jours[4]. En quel temps n'a-t-on pas trouvé plus royalistes que le roi?

Tout est bien qui finit bien; mais l'aventure allait-elle bien finir? On en doutait fort à Florence. On y sentait combien le pape devait être blessé qu'un prédicateur déclarât son élection nulle[5], et qu'une seigneurie eût donné au téméraire l'autorisation de prêcher. Son entou-

1. Cette *canzone* se trouve imprimée parmi les poésies de Savonarola publiées à Florence en 1847 par Audin de Rians, p. 17-20. Elle l'avait été déjà dans celles de Benivieni, Flor. 1600, in-f°.

2. Landucci, p. 128; Burlamacchi, p. 122.

3. Pred. 41ª sop. Amos, 31 mars 1496, f° 179 v°, 180 r°. Voy. dans notre *Jér. Sav.*, I, 233, la traduction de ce curieux passage.

4. Pred. 48ª sop. Amos, 13 avril 1496, f° 217 v°.

5. Voy. l'analyse d'un sermon en ce sens dans Villari, I, 394-396.

rage l'excitait, lui faisait remarquer que tout le mal de Piero venait de Savonarola[1]. C'est pourquoi, peu après la consulte du 10 mars, dont il a été question plus haut[2], les « gouverneurs » florentins envoyaient à Rome un ecclésiastique, l'archevêque de Pistoia, Niccolò Pandolfini. Quoique ce prélat pût être, comme on dit, *persona grata*, il trouva, en arrivant, le terrain peu solide sous ses pas : les Florentins, disait Alexandre VI, ne donnent que des paroles; ils tiennent le pied à deux étriers; du *frate* on parlera plus tard[3]. S'il différait ainsi sur l'affaire urgente, c'est que déjà il avait résolu de la soumettre à deux cardinaux et à deux évêques, puis de charger le général des dominicains et plusieurs maîtres en théologie de procéder juridiquement[4]. Le dimanche des Rameaux, il avait même tenu une congrégation de quatorze théologiens, où un seul moine, un jouvenceau, avait osé prendre la défense du séditieux prédicateur[5]. Mais ce qu'on aperçoit de ses résolutions n'est point violent : il se borne à demander que Fra Hieronimo parle avec plus de modestie du Saint-Siège et ne se mêle plus des affaires d'État. L'orateur Becchi, qui était venu doubler l'archevêque, n'espérait guère tant de modération. « En vérité, écrivait-il, ce n'est pas peu de chose que Sa Béatitude ait supporté tout cela jusqu'ici[6]. »

Le secret de cette attitude du pontife, c'est que,

1. R. Becchi aux Dix, 5 avril 1496, dans *Arch. stor.*, Append., VIII, 152, et dans notre *Jér. Sav.*, Append., I, 473.

2. Voy. sur cette consulte, même chap., p. 211-212.

3. Nic. Pandolfini aux Dix, 24 mars 1496. (*Arch. stor.*, App. VIII, 149-151.)

4. R. Becchi aux Dix, 30 mars 1496 (Gherardi, p. 73).

5. Du même aux mêmes, 5 avril 1496 (dans *Arch. stor.*, App. VIII, 152, et notre *Jér. Sav.*, App. I, 472).

6. *Ibid.*

pour attirer Florence dans la ligue[1], il évitait de l'irriter sur Savonarola, en même temps qu'il la leurrait d'un vain espoir sur Pise. Dans cette vue, il se contentait d la moindre satisfaction. Le *frate* s'absente-t-il vingt jours pour aller à Prato et à Pistoia, aux portes de Florence, Alexandre VI, informé par Becchi[2], en témoigne son contentement, comme d'une marque de soumission[3]. Mais, à peine de retour, Savonarola reprend en main le timon. Les Dix ont beau nier effrontément : « Nous rions de ce dont vous écrivez qu'on parle là-bas, que le gouvernement de la ville dépend de lui. Jamais il ne l'a recherché, jamais aucun citoyen ne l'entretient des moindres choses[4]. » Personne ne les croit sur parole et contre l'évidence. Le 7 novembre, les ennemis du prophète, si nombreux dans la curie, arrachent au pape un bref qui réunit en une seule les deux provinces romaine et toscane de l'ordre des frères prêcheurs. C'était, sans avoir l'air d'y toucher, atteindre Savonarola, le faire déchoir de sa dignité de vicaire général, le subordonner au provincial de Rome, instrument de la cour de Rome, qui l'avait sous la main[5].

1. Quelques Italiens de nos jours prennent bon jeu bon argent le paroles très « italiennes » que prononçait à cette occasion Alexandre VI. (Voy. Dép. de Bracci, 14 mars 1497, dans doc. Gherardi, p. 80.) Ils lui prêtent contre la France les sentiments de leurs pères, au XIXe siècle, contre l'Autriche.

2. 16 avril 1496, dans *Arch. stor.*, App. VIII, 172, n. 2, et Villari, I, 417, n. 2.

3. « Il papa resta assai bene satisfacto circha alle cose di Fra Jeronimo.... benchè molti cercharano guastare tutto. » (Becchi aux Dix, 23 avril 1496, dans Gherardi, p. 74.)

4. Les Dix à Becchi, 16 avril 1496, dans *Arch. stor.*, Append. VIII, 172, n. 2, et Villari, I, 417, n. 2. M. Villari donne en outre un passage d'une autre lettre du 30 mars dans le même sens.

5. Ce bref a été publié par M. Villari, t. I, p. 142 des doc., n° 32. Il se trouve mentionné avec sa date dans un autre bref du 12 mai 1497, publié dans notre *Jér. Sav.*, I, 494. Il est bien clair, d'après les textes, que la

Obéir, c'était abdiquer; désobéir, c'était s'exposer à l'excommunication annoncée. Savonarola n'hésita point. Il désobéit, la soumission, prétendait-il, ne dépendant pas de lui, mais de ses deux cent cinquante *frati*[1]. Il reparut dans la chaire le 1er et le 2 novembre. Puis, par une tardive prudence, il s'abstint, pendant tout le mois, d'y reparaître; mais, bientôt enivré par la nouvelle des succès remportés à Livourne et du départ de l'empereur[2], il n'y tint plus, il voulut triompher publiquement de la réalisation de sa prophétie, et il prêcha tout l'avent de 1496, tout le carême de 1497[3]. Le 27 novembre, en reparaissant dans la chaire, il disait: — Toi, Florence, tu t'es gouvernée à rebours du jugement de la sagesse humaine, et cela n'a point mal tourné[4]. — Il tâchait d'éviter la politique, de rester dans le vague; cependant, lorsqu'il recommandait d'avoir la foi, lorsqu'il annonçait la ruine de toute l'Italie, sauf Florence, si elle restait ferme en cette foi, tout le monde comprenait bien qu'il s'agissait de la foi en lui, en ses prédictions, en ses exhortations à persister dans l'alliance française[5], nécessité de sa situation, car s'il l'eût abandonnée, écrit un Milanais, on l'eût proclamé « une bête publique[6] ». En

réunion des deux provinces toscane et romaine est une vexation ou une punition.

1. *Apologeticum fratrum congregationis S. Marci de Florentia*, réimprimé par Quétif. Savonarola raconte toute l'histoire de ses relations avec le Saint-Siège dans son sermon de la sexagésime ou 18 février 1498, dont la partie y relative a été publiée dans notre *Jér. Sav.*, t. I, p. 461-463. On en trouve un court passage dans Villari, I, 448, n. 2. M. Gherardi, p. 75, a publié deux documents relatifs à cette affaire.

2. Voy. chap. précédent, p. 194.

3. Ce sont les Prediche sopra Ezechiello, Venise, 1517. Les huit premiers sermons sont seuls de l'avent.

4. Pred. 1a sop. Ezech., 27 nov. 1496, dans Cipolla, p. 742.

5. Somenzi au More, 28 oct. 1496. (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 15.)

6. Tranchedino au More, Bol., 9 nov. 1496 (*ibid.*, p. 16).

persistant dans cette politique si anciennement florentine, il était sûr de trouver dans la population un fort point d'appui; malheureusement sa rébellion, le courroux de la curie en donnaient un non moins fort à ses ennemis. Il ne put les braver encore que parce qu'ils ne savaient se mettre d'accord : les *Palleschi* ne voulaient s'entendre avec le More qu'après la restauration de Piero, et les *Arrabbiati* repoussaient Piero, c'est-à-dire une nouvelle sujétion[1].

Quand on a en face de soi des ennemis domestiques, on se sent comme porté, pour les réduire, pour les exclure, à remanier les institutions : on se flatte follement, si l'on touche à ce délicat mécanisme, de mettre un frein aux passions humaines. Depuis quelque temps déjà, ces projets étaient dans l'air, on en parlait[2]. Il était question de diminuer le nombre des membres du Grand Conseil et d'assurer l'exactitude de ceux qui seraient maintenus, en augmentant la quotité de l'amende qui frappait les absents. Savonarola voulait même qu'aucun vote ne fût valable, si l'on n'était au complet. Propositions de théoricien, bien plus que d'homme pratique: s'il faut être au complet, il dépend de la minorité, par son absence, de tout empêcher; si le vote est obligatoire, on force à émettre un avis des gens qui n'en ont point. Mieux vaut encore tolérer l'abstention, l'absence, malgré les majorités flottantes qui en résultent et les résolutions contradictoires qui en peuvent résulter. Un point, d'ailleurs, restait douteux : Savonarola avait jus-

1. Du même, Bol., 13 nov. 1496, 2 avril 1497 (*ibid.*, p. 17-18); Somenzi, 4 mai 1497 (*ibid.*, p. 19).

2. « Ognuno qui stima che Fiorenza hora habi ad fare novità et sia necessario che quella Rep. prenda altra forma del suo governo. » (Tranchedino au More, Bol. 28 oct. 1496, *ibid.*, p. 15.)

qu'alors soutenu, fait triompher la doctrine du pouvoir élargi sur les bases démocratiques. S'il chantait maintenant la palinodie, ses amis le suivraient-ils dans cette choquante évolution ?

Il sembla en droit de l'espérer quand les heureux succès de Livourne eurent amené, au 1er janvier 1497, une seigneurie de zélés. Francesco Valori y tenait le gonfalon de justice, pour la quatrième fois en sa vie. Déjà âgé, il frappait encore les regards et l'imagination par sa haute stature, son visage long et coloré, sa gravité hautaine, ses habitudes taciturnes, la simplicité de son costume. On connaissait sa sobriété à table, l'ardeur et la fermeté de ses convictions, qui le plaçaient au premier rang des *Piagnoni*[1]. Esprit logique plus que politique, il voulait marcher dans le sens de ses principes, sans s'inquiéter de ce qui pouvait être opportun. S'il eût vécu de notre temps, on l'eût appelé radical. Il voulait profiter d'une majorité momentanément certaine pour servir la cause populaire, la cause du *frate*, mais autrement, sur plus d'un point, que le *frate* n'eût souhaité. D'accord avec lui pour chasser des franciscains, des prêtres, des courtisans qui allaient à Rome monter les esprits et attiser le feu[2], puis pour défendre de les fréquenter au dehors, et enfin pour les rappeler, sous peine de confiscation, comme moins dangereux dans la ville[3], il ne partageait pas ses vues au sujet du Grand Conseil dont il inclinait à augmenter l'effectif, loin de le diminuer. Persuadé que les assemblées nombreuses

1. Ammirato, XXVII, 238; G. Capponi, II, 233.
2. Landucci, p. 144; Fragment de la chronique du P. Dionisio Pulinari, mineur, publié dans *Arch. stor.*, 3e ser., XIII, 369. Cette chronique est naturellement hostile à Savonarola, mais point violente.
3. G. Capponi, II, 234.

offrent moins de prise à l'intrigue, et voulant qu'il fût facile de réunir mille membres à chaque séance, il calcula qu'on en devrait inscrire deux mille deux cents, et que le seul moyen d'atteindre ce chiffre, défalcation faite des infirmes, des vieillards, des enfants, était d'avancer l'âge de la capacité civique et de le fixer à vingt-quatre ans au lieu de trente[1].

Comment Savonarola eût-il ouvertement combattu un dessein si conforme aux principes qui lui étaient communs avec Valori? Il comprenait pourtant qu'abaisser l'âge, qu'élargir les cadres, ce serait y faire entrer et plus d'*Arrabbiati*, et ces jeunes, ces turbulents *Compagnacci* qui, ne lui pardonnant point d'avoir supprimé les plaisirs et rendu la vie ennuyeuse à Florence, pouvaient modifier la majorité[2]. Chose digne de remarque, les opposants d'âge mûr, qui auraient dû, eux aussi, prévoir cette conséquence probable et s'en réjouir, combattaient la réforme proposée, uniquement sans doute parce qu'un adversaire la proposait. Il était absurde, disaient-ils, de mêler aux affaires des étourdis, presque des enfants[3]. Telle est souvent la clairvoyance des oppositions. Le 20 janvier, fut adoptée la réforme que proposait Valori[4].

On s'entendit mieux sur les réformes financières, parce que peu de personnes s'y entendaient. La précédente seigneurie avait cru devoir rétablir la *decima* essayée en 1480[5] et restreinte aux biens immeubles,

1. Nardi, l. II, t. I, 119; Ammirato, XXVII, 238.
2. Les *compagnacci* furent bientôt dans le Grand Conseil au nombre de 150, et selon Pitti (I, 51) « vi davano gran tracollo ai partiti ».
3. Nardi, l. II, t. I, 120-121; Ammirato, XXVII, 238.
4. Landucci, p. 143.
5. Voy. Canestrini, *la Scienza di Stato*, p. 228.

tandis qu'auparavant elle frappait aussi la richesse mobilière [1]. Mais comme il fallait du temps pour dresser les listes et les livres, si bien qu'ils ne furent prêts qu'en 1498, il avait fallu provisoirement revenir aux anciennes formes d'impôt. De là une vive polémique sur la *decima scalata* attaquée, défendue par les mêmes arguments qu'on allègue aujourd'hui pour et contre l'impôt progressif. Il s'agissait d'imposer d'une décime — d'un dixième — quiconque avait cinq florins de revenu; pour chaque fois qu'on avait cinq florins de plus, un quart de décime encore, sans qu'on pût, toutefois, payer plus de trois dixièmes. Cet impôt étant fort impopulaire, on y dut renoncer alors [2], et il ne réussit pas davantage en 1499 [3]. Comme il fallait de l'argent, on imagina un système que loue le Vénitien Sanuto, si peu favorable au gouvernement populaire, à la République florentine : afin d'avoir deux cent mille ducats, vingt citoyens furent élus pour fixer sa part à chacun des seize gonfalons, pour recevoir les réclamations et excuses, pour écrire sur un bulletin, après les avoir recueillies, ce que tout habitant devrait payer. Les chanceliers dépouillèrent ensuite ces fiches et prirent la moyenne, qui devint le chiffre de la taxe [4]. Ce que louait un Vénitien, les Florentins durent aussi l'approuver : la justice distributive leur était peu connue, et l'on aurait pu trouver plus mal que les combinaisons de ces démocrates financiers.

Ni les finances, au surplus, ni même la réforme si

1. Provision de févr. 1495. Voy. plus haut, c. 3, p. 133.
2. Guicciardini, *la Decima scalata, Op. ined.*, X, 353; Canestrini, p. 261.
3. Canestrini, p. 259.
4. Déc. 1496. Sanuto, *Diarii*, I, 396. Landucci ne fait pas mention de ce fait, plus important que beaucoup d'autres qu'il rapporte.

prématurée du Grand Conseil ne touchaient fortement Savonarola. Sa pensée, alors, était ailleurs. Le carême approchait, et la question était de savoir si, aux derniers jours du carnaval, seraient ou non rétablies les fêtes profanes qu'il avait fait supprimer l'année précédente. Sur ce point il prévoyait une lutte acharnée, et il s'y préparait depuis longtemps. Non content d'avoir, comme on l'a vu, conseillé, ordonné l'espionnage[1], il avait réclamé une immorale provision accordant leur liberté aux servantes esclaves et des prix aux serviteurs libres qui révéleraient qu'on jouait chez leurs maîtres[2]. Son lieutenant, Fra Domenico Buonvicini, excitait chaque jour les enfants à poursuivre leur œuvre inquisitoriale[3]. On les voyait donc traquer et dénoncer les blasphémateurs; avertir doucereusement les femmes parées, — de la part de Jésus-Christ notre roi, disaient-ils, et de la Vierge Marie notre reine, — de déposer leurs parures, si elles ne voulaient être frappées de maladie; faire main-basse, dans les maisons, sur ce qu'ils appelaient « les vanités, les anathèmes » : cartes, dés, argent des joueurs, harpes, luths, parfums, miroirs, masques, livres de poésie et autres instruments de perdition[4].

Mais ce butin admirable, les propriétaires ne pourraient-ils, un jour ou l'autre, le recouvrer? De là l'idée, déjà ancienne chez Savonarola, d'un *autodafé*[5]. N'o-

1. Voy. plus haut, même chap., p. 207, 208.
2. Pred. 11a sop. Michea, 12 mai 1496, f° 73 r°. Le texte est dans notre *Jér. Savon.*, I, 160, n. 2.
3. Villari, I, 460.
4. Burlamacchi, p. 118.
5. Le 1er nov. 1494, il avait mis en avant cette idée. Voy. Pred. 1a sop. Aggæo, f° 9 v°.

sant en prendre l'initiative, il avait mis en avant l'archevêque[1]. Avec le temps, la hardiesse lui était venue, et, en 1497, le mardi de carnaval, hommes, femmes, enfants ayant assisté à sa messe, communié de ses mains, fait un repas frugal, s'organisaient en procession. Ils portaient au milieu d'eux l'enfant Jésus de Donatello, soutenu par quatre anges, montrant de la main gauche la couronne d'épines et bénissant de la droite. Dans la foule qui lui faisait cortège, quelques-uns étaient vêtus de blanc; beaucoup portaient des crucifix rouges et des rameaux d'olivier; tous chantaient des hymnes et des laudes. Les offrandes pleuvaient dans les vases d'argent que présentait à tous la jeunesse enrôlée. Jusqu'ici la cérémonie diffère peu des précédentes; mais voici la grande nouveauté. Au milieu de la place s'élevait une vaste pyramide de trente brasses en hauteur et cent vingt à la base. Sur les quinze gradins de cette pyramide on déposait les « vanités » confisquées. Quand le peuple eut envahi tout l'espace resté libre, on mit le feu, au son des trompettes de la seigneurie et des cloches du palais, que couvraient les cris bruyants de la joie publique, comme si l'on eût exterminé l'ennemi du genre humain[2]. Des trésors qui brûlaient un marchand vénitien avait offert à la seigneurie vingt mille écus. Pour toute réponse on bâclait un portrait de lui, qui fut jeté aux flammes avec tous les autres[3].

De tant d'objets précieux, ce qu'on regrette le plus,

1. Pred. 5a sop. Aggæo, nov. 1494, f° 38 v°.

2. Burlamacchi, p. 128-132; Nardi, l. II, t. I, 112. Landucci ne souffle mot encore de ce fait cent fois plus important qu'une foule d'autres qu'il rapporte. Est-ce une marque de sa désapprobation?

3. Razzi, *Vita ms. del Savon.*, Cod. Magliab., 894, cl. 37, p. 105, dans notre *Jér. Savon.*, I, 251.

ce sont les objets d'art. Non pas précisément les livres, ceux de Boccace et de Pulci, par exemple : on peut en regretter telle édition qu'on payerait aujourd'hui au poids de l'or[1], sans s'affliger outre mesure, l'imprimerie ayant permis dès lors de sauver les œuvres du génie ; mais les tableaux, les portraits dont la plus belle copie ne saurait remplacer l'original, quelle perte et quelle faute ! Des apologistes ont voulu contester[2]: rien n'est moins contestable. Nardi, Vasari affirment que les peintures et les sculptures représentant des nudités ne trouvèrent pas plus grâce devant ces vandales dévots que les livres licencieux. Qu'importe qu'on puisse dire que le prophète daignait, à un certain âge, quand on avait reçu une forte éducation catholique, laisser dans l'enseignement une petite place à Homère, à Virgile, derrière saint Jérôme et saint Augustin ? En est-il moins vrai que, du haut de la chaire, il avait maintes fois envoyé tous les poètes, anciens ou modernes, et jusqu'à Platon, « brûler dans la maison du Diable[3] » ? Il avait l'horreur du nu, sans se douter que le nu peut être chaste, et même de l'esprit scientifique qui remplaçait

1. Nardi, l. II, t. I, 111, 112; Vasari, Vie de Bart. della Porta, éd. Lem., VII, 153, in-12°. L'éditeur de Nardi parle du fameux *Boccace* de Valdarfer, dont on ne connaît aujourd'hui que trois exemplaires, et dont un fut vendu en 1812, à Paris, 52,000 fr. (p. 140, note).

2. Villari (I, 502-511) et G. Capponi (II, 229), par exemple. Il ne sert à rien de montrer que Savonarola aimait les livres, qu'il en acquit pour son couvent, ne fût-ce que ceux des Medici, qu'il y créa une école de dessin, qu'il eut de nombreux amis parmi les maîtres de l'art. C'est même comme une contradiction, après avoir disculpé le *frate* par ces arguments, de plaider les circonstances atténuantes, en rappelant les premiers chrétiens de Rome, les iconoclastes d'Orient, ceux de Hollande et d'Allemagne au XVI[e] siècle. Les temps ont marché, la Renaissance a éclairé le monde, et la fureur piétiste n'est pas plus excusable protestante que catholique. Si Calvin fut aussi rigoureux que Savonarola, c'est par leurs beaux côtés qu'il faut ressembler aux gens.

3. Nardi, l. II, t. I, p. 114.

la peinture hiératique et mystique du moyen âge par le réalisme de la Renaissance. Il fit ou laissa brûler bien des chefs-d'œuvre sans autre défaut que d'être profanes, et qui n'avaient rien d'indécent[1]. S'il avait voulu distinguer, pour le feu, dans l'œuvre d'Ovide entre les *Tristes* et *l'Art d'aimer*, dans celle de Botticelli entre une Madeleine repentante et la naissance de Vénus, il n'en eût pas confié à des enfants le soin délicat. Malgré les plaintes de ses adversaires, heureux d'en pouvoir élever de si fondées, il eut si peu de regrets qu'il continua d'encourager la chasse aux « vanités[2] », et qu'au carnaval de l'année suivante (1498) eut lieu, de son plein gré, une nouvelle exécution, où les auteurs signalent encore des pertes sensibles pour l'art, celle notamment de nombreux portraits historiques[3]. Son excuse — mais ce n'est qu'une excuse — est dans les réclamations antérieures des prêtres et des moines sur ce sujet, dans la complicité des hommes de lettres et d'art qu'il aurait dû rencontrer comme adversaires, enfin dans les entraînements de la lutte qui faisaient oublier aux plus éclairés ce qui était pour eux l'accessoire, afin d'assurer le triomphe du principal, la réformation des mœurs[4].

Et cette complicité est si réelle, si active, qu'elle ne

1. Voy. Eug. Müntz, *les Précurseurs de la Renaissance,* p. 226-234. Paris, 1882.

2. Voy., par exemple, pred. 10ª sop. Ezech., *ad finem.*

3. Burlamacchi, p. 134; Nardi, l. II, t. I, 140, note; Razzi, *Vita ms. del Sav.*, loc. cit.

4. Déjà Coluccio Salutati réfutait les attaques dirigées contre les humanités par Fra Giovanni de San Miniato, Camaldule, par Giovanni Dominici, autre religieux, dans sa *Lucula noctis*, par le pape Pic II, si éclairé pourtant, et si tolérant. Voy. Janitschek, *Die Gesellschaft der Renaissance in Italien*, p. 21 sq.; Eug. Müntz, *les Précurseurs de la Renaissance,* p 223, 226, et Gust. Gruyer, *les Paroles de Savonarola sur l'art,* Paris, 1879.

permet pas toujours aux contemporains de reconnaître à Savonarola, dans l'histoire de son temps, une place qui est de beaucoup la première, et que lui accorde la postérité. Hors de Florence, surtout, rien de plus sensible : les dépêches des orateurs florentins à l'étranger parlent bien moins de Savonarola que celles des orateurs étrangers qui résident à Florence. Même Ricciardo Becchi, accrédité auprès du Saint-Siège et mêlé par conséquent à toutes ces affaires, s'en occupe beaucoup moins qu'on ne pourrait croire, et Antonio des Pazzi, marchand à Rome, chargé par les Dix de les tenir au courant de toutes choses, n'en souffle mot[1]. Mais c'est bien du *frate*, et du *frate* seul, que part cette tyrannie odieuse, la pire des tyrannies, celle qui ne respecte pas même la vie privée. Il ose fixer en public les moments où les femmes doivent tenir leurs maris à distance, savoir : l'avent, le carême, et toutes les fois qu'elles vont à l'église[2]. Il les pousse à solliciter l'autorisation de déserter le foyer conjugal pour entrer en religion, et, si elles ne l'obtiennent pas, à prendre la résolution de vivre le reste de leurs jours dans la chasteté[3]. Et ces insanités trouvaient dociles jusqu'à de jeunes époux qui, après des noces où le sermon, la communion, avaient remplacé les joies mondaines, se condamnaient à l'abstinence pour un temps ou pour toujours[4].

1. Voy. Gherardi, p. 79, n. 2.

2. Pred. 20a sop. Ezech., 20 févr. 1497, f° 53 v°. Texte dans notre *Jér. Savon.*, I, 167, n. 2.

3. Pred. 29a sop. Ezech., 1er mars 1497, f° 84. Ainsi la femme de Ridolfo Rucellai allait fonder, sur la place même de San-Marco, le couvent de Sainte-Catherine de Sienne.

4. Nardi, l. II, t. I, p. 111, 112; Burlamacchi, p. 92; Razzi, c. 35; Procès de Savon., dans Baluze, *Miscell.*, IV, 532-545. Pour le fait des nouveaux mariés, nous n'avons que le témoignage de Burlamacchi et de Razzi

Mais quel thème de railleries, d'invectives, de plaintes, d'accusations pour ceux qui ne vivaient pas sous ce charme étrange! Grâce à eux l'orage grondait de plus en plus à Rome. Le général des augustins, Fra Mariano de Ghinazzano, cet ancien rival de chaire, ressassait alors devant le souverain pontife ces paroles haineuses : *Abscinde hoc monstrum ab Ecclesia Dei, beatissime Pater*[1]! A Florence, les franciscains suscitaient jusqu'à cinq prédicateurs contre le dominicain de San-Marco[2]. On amenait du *contado*, pour tonner contre lui, une nonne en odeur de sainteté, la sœur Maddalena. — Retournez, lui faisait-il dire, à votre quenouille, aux exercices de votre couvent[3]! — Plus que jamais il attaquait le clergé et bravait les foudres de l'Église. — Je te prie, ô Seigneur, qu'elles viennent bientôt. — Oh! tu n'as pas peur? — Non, car on veut m'excommunier parce que je ne fais pas mal. Élevez-la sur une lance, cette excommunication, et ouvrez-lui les portes. Je veux lui répondre. Je ferai pâlir nombre de visages là et ici, et je ferai entendre une parole qui remuera, qui fera trembler le monde[4]. —

C'est, si l'on veut, l'exagération méridionale; mais Florence était terriblement remuée. L'autodafé, les rigueurs du carême, la lutte imminente contre l'Église, achevaient de troubler une ville où les princes accouraient du dehors par curiosité de la prédication orageuse,

deux apologistes; mais rien n'est invraisemblable aux heures d'exaltation et de fanatisme.

1. Nardi, l. II, t. I, 114; G. Capponi, II, 235.

2. Fragm. de chron. du P. Dionisio Pulinari, dans *Arch. stor.*, 3a ser., XIII, 369. Ce mineur nomme les prédicateurs dont il s'agit.

3. Burlamacchi, Parenti, Landucci, p. 46 et note 1.

4. Pred. 28a sop. Ezech., dans Villari, II, 5.

mais sous un déguisement, par convenance et peut-être par prudence [1]; où régnaient la famine et une maladie que l'on appelait si volontiers la peste. Le véridique Nardi porte à des milliers le nombre des malheureux exténués qui moururent de faim à la porte des boutiques en s'appuyant aux murs [2]. Le sincère Landucci, dans ses notes au jour le jour, ne prend guère plus la plume que pour noter les variations du prix des grains, les gens qui mouraient étouffés pour avoir un peu de ce mauvais pain que vendait la commune, et tel pauvre *contadino*, qui, étant venu en ville pour en acheter, trouvait, au retour, ses trois enfants morts, et se pendait de désespoir [3]. Les *Palleschi*, profitant de la détresse publique, propageaient le bruit que leur Piero se préparait à entrer dans Florence, pour donner du grain et de la farine au peuple, et lui faire crier *Palle!* Comme réponse à ces menées, on chassait la belle-mère de Piero, comtesse Caterina de San Severino [4], et surtout on faisait, à l'étranger, bon visage. Les agents de la République y soutenaient que si la disette régnait à Florence, elle ne désolait pas moins beaucoup d'autres villes d'Italie, et n'était pas telle, après tout, qu'il n'y eût à manger pour tout le monde. Jamais, à les entendre, les Florentins n'avaient été aussi unis [5]; les bruits de

1. « Qua giunse hiersera messer Hercule, figliolo del signor Sigismondo de Est, el quale è venuto solum con 6 cavalli, travestito... Esso mi disse essere venuto per udire predicare questo frate Hieronymo de Ferrara. » (Somenzi au More, 5 mars 1497, dans Villari, t. II, p. 6, note 3. Cette lettre est une de celles que n'a pas publiées M. Isid. del Lungo.)
2. Nardi, l. II, t. I, 115.
3. Landucci, p. 144, 145.
4. 20, 21 mars 1497. Landucci, p. 145 et n. 1; Sanuto, *Diarii*, I, 613.
5. Alessandro Bracci aux Dix, Rome, 14 mars 1497. (Gherardi, p. 82. 83.) Bracci est un envoyé secret, selon l'usage florentin de doubler les

discorde, c'est Piero qui les répandait[1]. Voilà la vérité officielle dans son lustre bien connu.

En fait, les partis hostiles n'avaient besoin que d'être enhardis : la réaction est naturelle aux temps de crise, et de cruelles souffrances la rendaient plus vive. Le parti populaire, dominant dans la seigneurie, s'était endormi dans son éternité de deux mois, et livrait ainsi une prochaine victoire aux vaincus de la veille toujours en éveil. Seul, Valori sentait le péril et avait voulu le conjurer. Il souhaitait d'assurer sa succession à Antonio Canigiani; mais, pour réussir, il fallait alors l'appui de San-Marco. Valori sollicita celui de Fra Silvestro Marufli, un des deux lieutenants de Savonarola, un idiot visionnaire qui passait pour inspiré. Son inspiration lui fit repousser Canigiani et préférer Bernardo del Nero, septuagénaire ennemi du gouvernement, que les partisans de l'oligarchie tenaient pour un des leurs[2], tandis que les partisans des Medici annonçaient à Piero cette élection comme un heureux événement[3]. C'est à partir

missions diplomatiques. Ses instructions sont du 4 mars 1497. Voy. Gherardi, p. 79, n. 1.

1. Les Dix à R. Becchi, 1er avril 1497 (Gherardi, p. 86).

2. Guicciardini (*Stor. di Fir.*, c. 15, *Op. ined.*, III, 153) prétend même qu'à la tête du gouvernement étroit Bernardo del Nero voulait mettre Lorenzo ou Giovanni de Pier Francesco des Medici. C'eût été alors un *pallesco* de la branche cadette.

3. Lamberto dell'Antella à Francesco Gualterotti, dans Villari, Append., t. II, p. 141 et 145 des doc. Dans son interrogatoire, ce Lamberto dit formellement : « In questo tempo che in casa il cardinale era tanta allegrezza di questa lezione di Bernardo del Nero. » (Voy. Villari, t. II, p. 13 des doc , n° I, 3.) Ce Lamberto est un ancien ami de Piero, exilé avec lui, mais que ses mauvais traitements finirent par rendre ennemi. — Andrea Cambini, chargé de la négociation auprès de Fra Silvestro, voit en Bernardo un ancien partisan des Medici. (Voy. sa deuxième déposition au procès, dans notre *Jér. Savon.*, Append , I, 500.) — Somenzi est plus net encore : « In questa matina si sono publicati li signori novi... El confalonero non poteria esser più al proposito de li amici quanto è. » (Somenzi au More, 26 févr. 1497, publiée par Villari, t. II, p. 25 des doc., n° II, 1.)

de ce jour (1er mars 1497), que les *Palleschi* annoncent à qui veut les entendre le prochain retour de leur chef, cessent de voter avec les *Piagnoni*, se portent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, obtiennent les voix des *Arrabbiati*, de ceux du moins qui subordonnent tout au désir de mettre le *frate* en échec, et enfin font ainsi triompher qui ils veulent, surtout l'anarchie[1]. C'est eux qui font prévaloir le principe des élections valides à la moitié plus un des suffrages, au lieu de l'ancienne majorité légale des deux tiers. Leur instinct haineux n'éclaire pas toujours leur marche politique et les pousse parfois à des pas de clerc, par exemple, quand leur défiance préférait au choix d'un petit nombre le tirage au sort pour les élections aux offices, car les élus du sort étant tirés de ces bourses formées par le Grand Conseil, on augmentait l'importance du Grand Conseil par l'innovation même qui prétendait l'amoindrir[2]. Mais *Arrabbiati* et *Palleschi* étaient fiers de leur faute comme d'une victoire féconde : « ils levaient la crête et tenaient des propos si licencieux qu'on ne saurait imaginer pis. Le *frate* n'en parle pas moins courageusement contre ceux qui vivent mal ou veulent gâter le Conseil, qu'il dit, dans ses sermons, être l'œuvre de Dieu. Autour de sa chaire, il y a une affluence énorme, un merveilleux concours[3]. » Par malheur, dans les églises comme au Conseil, se déchaînait le vent de la discorde : cinq

1. Nerli, l. III, p. 69; Ammirato, XXVII, 239.
2. Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 15, *Op. ined.*, t. III, p. 154-156.
3. Manfredi, 7 mars 1497. (*Atti e mem.*, IV, 375.) Cette affluence était, selon Landucci (p. 145), de 15,000 personnes les jours ouvrables. On a peine à ne pas croire ce chiffre très exagéré. La vaste cathédrale elle-même eût-elle contenu tant de monde? L'exagération, nous le voyons à chaque pas, est le langage du temps.

mineurs observants élevaient chaire contre chaire, autel contre autel.

De solution, nul n'en voyait. La curie ne savait trop s'il fallait s'indigner ou rire. « A vous dire le vrai, écrivait Ricciardo Becchi, et vous pouvez penser qu'aujourd'hui jeudi saint je ne voudrais pas dire un mensonge, chacun rit des Florentins qui se laissent gouverner par un *frate;* chacun dit que, sans le *frate,* vous auriez mille fois pris un parti[1]. » Le gouvernement théocratique condamné, ridiculisé en cour de Rome, c'est un spectacle rare, qu'explique seule la complexité des sentiments et des intérêts. Alessandro Bracci vient doubler Ricciardo Becchi qui a confessé son impuissance[2]. Il a pour mission d'avancer les affaires de Pise, sans engager Florence dans la ligue, en d'autres termes de résoudre la quadrature du cercle. — Vous pouvez vous en retourner, lui répond Alexandre VI : ce que votre patrie ne veut pas faire de bonne grâce, elle finira par le faire de force, car le Saint-Siège a les moyens d'accomplir dans ses murs une grande révolution. Tout le mal vient de la foi que vous ajoutez aux prophéties de votre faiseur de paraboles; il faudrait tirer le peuple florentin de l'erreur aveugle où l'a induit ce *frate* à qui les seigneurs permettent de vilipender le Saint-Siège[3], et qui se permet de soutenir obstinément l'alliance française[4]. — Du premier coup, Bracci se sentait aussi impuissant que Becchi l'avait été.

1. R. Becchi aux Dix, 22 mars 1497 (Gherardi, p. 86).
2. Voy. plus haut, p. 233, n. 5.
3. Al. Bracci aux Dix, 14, 15, 19 mars 1497 (Gherardi, p. 79-85).
4. En effet, le 7 mars 1497, Savonarola écrivait au duc de Ferrare : « Non è riprobbato l'amico (le roi de France), ma è ingannato dalli soi, et se vorrà, farà anchora gran cose, et spacierà ogniuno, et però è cosi pericolosa lassarlo. » (Dans *Atti e mem.*, IV, 375.)

L'instrument de la révolution dont le pape menaçait Florence, c'était Piero, toujours prêt aux coups de main. Ayant rompu son ban au risque de sa vie, il pouvait tout risquer[1]. Il nouait de toutes parts les plus aventureuses pratiques[2], sondant Savonarola lui-même[3], ce qui prouve aussi peu de sens que de suite dans ses idées sur le choix des moyens. Faisant le métier de prétendant, il ne savait pas bien traiter ceux qui le servaient. Au moindre mécontentement, il les persécutait, il machinait même leur mort. Loin d'économiser pour agir, il avait de tels besoins d'argent qu'il dépensait, à lui seul, plus que tous les membres de sa famille ensemble. Comme il les trouve tous à sec, sauf son frère le cardinal, qu'il querelle sans cesse et traite en domestique[4], il est à la merci de tout prêteur. Il ne dépense pas un florin qui ne lui coûte huit *lire*, alors que le florin en vaut au plus cinq ou six[5]. Joyaux, argenterie, tapisseries, il met tout en gage. Veut-il aller de Sienne à Rome? Il chemine à pied, mendiant un carlin de ci, un carlin de là. Il se lève à midi pour dîner, s'enquiert

1. Manfredi, 28 déc. 1494 (*Atti e mem.*, IV, 338).

2. Voy. dans Villari (t. II, p. 3-11 des doc., nº 1) une lettre de Lamberto dell' Antella, et le commentaire verbal qu'il en fit devant les Huit.

3. Voy. le procès dans Quétif, II, 449. Le passage topique est dans notre *Jér. Savon.*, I, 254, n. 2.

4. La querelle était ancienne entre les deux frères. On peut lire dans Buser (doc., p. 533) une lettre du cardinal à Piero (21 août 1492) où l'on voit déjà les prétentions dominatrices de ce dernier : « Io ti sono fratello et sono pure cardinale, che tu habbia qualche rispecto nel farmi comandare le cose almanco a la dignità, perchè basterà el ricordare et non pigliare exemplo dal sig. Lodovico con Ascanio... le cose beneficiali vorrei le lasciassi a me... come a te le temporali le quali ti ho lasciato molto volentieri... Quando io habbi a fare a tuo modo in ogni cosa et tu non a mio in nessuna, la cosa non potrà stare benê. Forse che tu dirai quando io fussi in discordia teco che ne sarebbe peno. Rispondo non altro se non una tua infamia... »

5. Villari, II, 11 et n. 2.

du menu, et si le menu ne lui plaît pas, va s'asseoir à la table de San Severino, où l'on fait bonne chère. Grand buveur, grand mangeur, il engloutit un chapon entier et bien d'autres choses avec. Puis, il va s'enfermer dans une chambre, chez son amphitryon, avec quelque belle courtisane ou quelque bel adolescent. A-t-il de l'argent, il joue, soupe, court chez les débauchés des deux sexes, et ses occupations de la nuit ne sont autres que celles de la journée.

Ce retour à Florence, qu'il désirait, il le compromettait par son aversion pour les affaires, pour la société des gens de bien, des hommes sensés. Il le voulait, d'ailleurs, devoir aux princes, non à ses concitoyens, pour n'avoir point à ménager ceux-ci plus tard, à prendre conseil d'eux, comme avaient dû faire ses devanciers. Il poussait même l'imprudence jusqu'à dire que les exils de 1434 et les exécutions de 1478 n'étaient rien au prix de ce qu'on verrait, qu'il ôterait ses armes au menu peuple et châtierait tous ceux chez qui l'on en trouverait[1]. On comprend la répugnance des Florentins à se remettre sous un tel joug. Veut-on que Lamberto de l'Antella, un ancien ami qui, dans le feu de sa haine récente, le peint sous ces couleurs, les ait à l'excès noircies? Il citait pourtant assez de noms propres pour que l'on pût aisément contrôler ses dires. C'est moins par amour de la liberté que par mépris et crainte de Piero qu'on trouvait tant de Florentins résolus contre lui[2]. « Ce peuple, écrivait Somenzi, ne veut pas de chef[3]. »

1. Voy. les trois documents de Lamberto dell' Antella déjà cités, dans Villari, t. II, p. 3-25 des doc., n° I, 1, 2, 3.

2. Guicciardini dit que les partisans des Medici à Florence « erano pochi e quasi tutti di poca qualità ».(*Stor. di Fir.*, c. 15, *Op. ined.*, III, 159.)

3. Somenzi au More, 29 juin, Villari, t. II, p. 31 des doc., n° II, 4. Cet

On a vu plus haut que ses amis lui signalaient l'élection de Bernardo del Nero, devenu gonfalonier de justice, comme un événement favorable à sa cause. Ayant reçu au flanc le coup d'éperon, il se voyait encore poussé par Venise, malgré ses vues sur Pise[1], par le duc de Milan, malgré ses rancunes, par le pape sans réserve, mais si secrètement qu'on ne croyait point, à Florence, aux bruits intermittents qui en venaient de Rome[2]. En fait, pourtant, Piero avait rassemblé treize cents hommes[3] et reçu de Venise, pour les commander, une créature des Orsini, Bartolommeo d'Alviano, jeune alors et de grande espérance[4]. Mais il s'était hâté si lentement qu'avant qu'il se fût ébranlé, la seigneurie de Bernardo del Nero touchait à sa fin, et que ce gonfalonier, craignant d'être mal remplacé, conseillait de surseoir. On venait en effet d'élire onze *paciarii* pris dans les trois fractions en présence, qui, sous prétexte de procurer un accord, allaient avoir la puissance en main, si leurs divisions ne les empêchaient pas d'en user. Les *Palleschi* virent bientôt qu'il n'y avait rien à espérer pour eux et leur chef; les *Piagnoni* semblaient disposés à se laisser

orateur dit à cette occasion que, trois mois avant la date de sa lettre, c'est-à-dire en fin mars ou au commencement d'avril, Lorenzino de Pierfrancesco des Medici avait entrepris de déménager ses grandes richesses mobilières et était allé avec les siens habiter le Mugello : « Molti dicono che epso cercava de volersi fare grande, cioè capo della ciptà, como era Piero, et che la cosa se è scoperta, per il che il ne portava periculo. »

1. Venise venait d'envoyer à Pise 60 barques de grains, soutenues par 5 galères montées de 1,500 fantassins pour tenir garnison, et ces troupes avaient engagé non sans succès la lutte avec le commissaire de Livourne. Voy. Manfredi, 7 avril 1497. (*Atti e mem.*, IV, 376.)

2. Le 7 avril, Manfredi parle des projets prêtés à Piero, et, le 11, il dit que tout paraît s'en être allé en fumée. (*Atti e mem.*, IV, 377.)

3. Ce nombre est celui que donne Lamberto dell' Antella. On peut voir dans Villari (t. II, p. 15, n. 3) les chiffres très différents des auteurs.

4. Sur l'Alviano, voy. Ricotti, III, 312, 368, 401.

gouverner par les hommes prudents qui avaient la pratique des affaires, c'est-à-dire par le parti aristocratique, et Somenzi y voyait la meilleure solution possible des difficultés pendantes[1]. Tel n'était malheureusement pas l'avis de Piero. Il était lancé, les plus téméraires parmi ses affidés l'encourageaient : il passa outre.

Le rendez-vous était à Sienne, amie née de tout ennemi des Florentins. La petite troupe en partit le 27 avril. Le lendemain, avant l'aube, elle était au monastère de San Gaggio, attendant que s'ouvrît la porte de San Pier Gattolini, que la ville vînt acclamer son maître, ou que, du moins, à la faveur d'une résistance simulée, les assaillants pussent entrer en se mêlant à de faux adversaires. Mais un incident de la nuit avait ruiné par avance cette belle combinaison. Une averse de deux heures retenant l'expédition aux Tavernelle, dans le val d'Elsa, à seize milles de Florence, il se trouva qu'un humble paysan, plus brave contre la pluie, pour ses intérêts minuscules, que Piero pour reconquérir sa patrie, et suivant le même chemin, rencontra des cavaliers armés, devina qui ils pouvaient être, car depuis quelque temps on parlait de l'aventure comme probable et prochaine, fit un grand détour, parvint aux portes, communiqua à ceux qui en avaient la garde ses vagues soupçons et fut conduit à la seigneurie. Il n'est pas encore au palais

1. « Questi sarano quelli che haverano a manegiare tucte le cose de importantia.... Hano ellecto de li principali citadini et de ogni sorte, cioè cossì de li amici di Piero de Medici et del *frate*, como de li nimici, per modo che ognuno restarà satisfacto... Si crede che tucti li amici de Piero hora cercharano de rasetarsi con questi che governano al meglio poterano, per non havere più speranza in la ritornata sua. Simelmente questi populari et seguazi del frate et parte francesa sarano constrecti lasarsi governare da li homeni prudenti che sono solliti governare. » (Somenzi au More, 2 avril 1497, dans Villari, 2e éd., t. II, p. 26, 27 des doc., nº II, 2.)

que déjà, la nouvelle s'étant répandue, tout le monde est debout. On tient les portes fermées; la seigneurie, quoique favorable à Piero, garnit d'artillerie les murailles, et le gonfalonier Bernardo, par prudence, se montre plus zélé que pas un. Les plus chauds amis de la liberté reçoivent seuls des armes sérieuses, et, pour ôter aux *Palleschi* tout prétexte d'en prendre, on évite d'appeler les gonfalons[1].

Dans la matinée, quand il parut aux portes, Piero fut bien surpris : elles ne s'ouvraient point, et les rares *spingarde* qui s'étalaient sur les remparts lui crachaient de la mitraille. Il se dissimula derrière un mur, dans l'attente du soulèvement qu'il espérait. Personne ne bougeant, il n'ose attaquer, il subit les insultes du faubourg, témoin de sa frayeur et de son inaction. Tout à coup il rebrousse chemin : qui sait si l'armée florentine du territoire pisan, promptement avertie, n'est pas en marche pour lui couper la retraite? Vite il fallait se mettre en sûreté, et ce fut une fuite : parti le soir, il avait, avant le jour, regagné la frontière siennoise. Il était presque seul, son monde, qu'il ne pouvait plus payer, l'ayant abandonné en route[2]. Désormais, il cessait d'être à craindre, il succombait sous le ridicule. « Son entreprise, écrivaient les *anziani* de Pise, s'en est allée en eau et en fumée[3]. » A Rome, il ne se laissait plus voir[4]. Alexandre VI, à la fausse nouvelle d'un succès, se

1. Nardi, l. II, t. I, 115, 117; Nerli, l. IV, p. 71; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 6, t. I, p. 465; Ammirato, XXVII, 240.

2. Landucci, p. 147; Sanuto, *Diarii*, I, 613; Machiavel, *Framm. stor.*, p. 146 B; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 6, t. I, p. 465; Ammirato, XXVII, 240; Barsanti, l. III, c. 19, p. 198.

3. Les *Anziani* de Pise, 10 mai 1497, dans Landucci, p. 147, n. 1.

4. Manfredi, 12, 16 mai 1497 (*Atti e mem.*, IV, 379).

réjouissait déjà avec le cardinal Medici ; dès qu'arrive la nouvelle vraie de l'échec, il déclare bien haut que le fait a eu lieu sans son consentement, à son insu[1] ; il marque à l'orateur florentin sa satisfaction : — Je m'y attendais, dit-il. Je connais Piero : il a été tel en cette circonstance qu'en toutes les autres de sa vie[2]. — Belle oraison funèbre, bien digne du triste héros, comme de la girouette pontificale qui tournait si vite au vent du succès !

Le triomphe des *Piagnoni* était complet. Leur gouvernement se trouvait affermi et leur *frate* glorifié : n'avait-il pas prédit que Piero viendrait aux portes de Florence, mais qu'il n'y pénétrerait pas [3] ? Les *Arrabbiati* se rapprochaient d'eux en haine du prétendant, s'attachaient à rendre ridicules les amis de celui-ci, opinaient pour qu'on les mît en prison, pour qu'on leur coupât la tête[4], et, le voyant lui-même encore soutenu des puissances italiennes, se tournaient comme leurs adversaires de la veille vers le roi de France. Savonarola groupa donc alors autour de soi Valori et Soderini, les deux frères Popolani (Medici), Bernardo Rucellai, tous les marchands enfin qui trafiquaient en France : combien plus fort, par conséquent, pour tenir tête aux *Palleschi*, pour rompre, définitivement cette fois, avec leur faction humiliée, découragée[5] ! Cette alliance temporaire des deux

1. Lettre adressée à Lorenzo Strozzi par Antonio, son serviteur, 20 mai 1497, dans Villari, II, 17, note.

2. Manfredi, 6 mai 1497 (*Atti e mem.*, IV, 378).

3. Nardi, l. II, t. I, 118, qui dit avoir entendu publiquement ces paroles.

4. Somenzi au More, 29 juin, dans Villari, t. II, p. 30 des doc., n° II, 4.

5. Somenzi au More, 8 août 1497 ; Fr. Tranchedino au More, Bol. 19 août 1497. (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 20, 22.)

partis adverses parut dans la formation des offices[1]. La nouvelle seigneurie notamment comprenait avec le *piagnone* Valori, l'*arrabbiato* Piero des Alberti, gonfalonier de justice (1er mai)[2].

Coalition n'est pas union. L'entente était possible pour agir contre les Medici, supprimer au cardinal les riches revenus dont vivait la famille[3], doubler la somme de deux mille ducats promise à qui amènerait Piero mort ou vif[4]; mais par là on ne supprimait pas plus la discorde que la guerre, la famine ou la peste[5]. Comment se fût-on entendu au sujet de la pomme de discorde, de ce *frate* dont la fougue enflammée ne laissait personne froid? Alors que ses amis appellent calomnies d'*arrabbiati* les accusations portées contre lui[6], il les montre véritables par ses coups de tête. Alors que la prédication lui est interdite, il annonce qu'il prêchera le 4 mai, jour de l'Ascension, et voilà la seigneurie réduite, pour le couvrir, à le lui permettre, ainsi qu'à tous autres religieux, pour ce jour-là seulement[7]. Dès le lendemain, les bancs devront être enlevés des églises, afin qu'on ne puisse plus prêcher sans expresse licence[8].

Mais les turbulents *Compagnacci* permettront-ils même cet unique sermon? Ils n'ont point transigé, eux, et ils ne parlent de rien moins que de briser les portes

1. Manfredi, 4 mai 1497 (*Atti e mem.*, IV, 378).
2. Nardi, l. II, t. I, 125; Burlamacchi, p. 65.
3. Manfredi, 16 mai 1497 (*Atti e mem.*, IV, 379).
4. Sanuto, *Diarii*, I, 613.
5. Id., *ibid.*
6. Al. Bracci aux Dix, Ier mai 1497 (Gherardi, p. 87, 88).
7. « In quacumque ecclesia, unicuique religioso et aliis ad quos pertinet, liceat predicare, et hoc solum et dumtaxat per totam diem crastinam. » (Prov. du 3 mai 1497 dans Villari, II, 162, 163 des doc.)
8. *Ibid.*, p. 162.

de la cathédrale, la veille, pour jeter la chaire bas[1], ou de la faire sauter par des feux d'artifice quand le prédicateur l'occupera[2]. Propos en l'air peut-être, propos d'étourdis : aux *Piagnoni* alarmés la seigneurie répond qu'il n'y a rien à craindre[3]. La veille, pourtant, introduits par quelques prêtres *scorretti*, dissolus, comme les appelle Nardi[4], les *Compagnacci* remplirent la chaire d'immondices, placèrent sur le rebord une peau d'âne qui recouvrait des clous plantés la pointe en l'air, afin que, dans le feu de l'action oratoire, le *frate* se blessât aux mains. Mais on s'en aperçut de bonne heure, et, le matin même, tout fut remis en état[5].

Incidents, toutefois, de bien mauvais augure : amis et ennemis doutaient encore que Savonarola osât monter en chaire. Il y monta sur le coup de midi. Sa présence, dit-il, était une réponse à ceux qui avaient assuré qu'il ne viendrait pas. Il touchait presque à la fin de son discours, lorsqu'il annonça qu'après s'être adressé aux bons, il allait s'adresser aux méchants. A ces mots, pris pour une provocation, Francesco Cei, un des *Compagnacci*, s'empare de la caisse aux aumônes, la laisse bruyamment tomber par terre; le frère d'un confiné bat le tambour; d'autres frappent sur les bancs, ouvrent les portes à grand bruit. Deux des Huit courent à la chaire

1. Lettre de Jo. de Boromeo, Flor., 4 mai 1497, dans Villari, t. II, p. 37 des doc., n° IV.

2. Vivoli, Giorn. III. Texte dans Barsanti, l. IV, c. 6, p. 253.

3. Deuxième déposition d'Andrea Cambini, *piagnone*, dans notre *Jér. Savon.*, I, 258.

4. Nardi, l. II, t. I, p. 122.

5. *De conspurcata ab adversariis exedra*, tiré de la vie de Savon., par Fra Timoteo Bottonio de Pérouse, dans Quétif, II, 153; lettre de Jo. de Boromeo, 4 mai 1497, dans Villari, II, 165 des doc., et de Somenzi, 4 mai, *ibid.*, p. 27-29 des doc., n° II, 3; Nardi, l. II, t. I, p. 122; Vivoli, Giorn. III dans Barsanti, p. 253; Burlamacchi, p. 105; Landucci, p. 147.

pour en précipiter le *frate*, mais ses amis lui font un rempart de leur corps, et l'un de ces Huit reçoit « un solennel soufflet », affront inouï que l'audacieux faillit payer de sa vie, et qui le fit citer au tribunal des Huit. « On croyait qu'il ne comparaîtrait point, et il comparut : ce fut un grand scandale[1]. »

Cependant, les femmes, d'une voix perçante, criaient : Jésus! miséricorde! et prenaient la fuite, tandis que les hommes couraient aux armes. Savonarola, cause de tout ce désordre, élevait en l'air un crucifix rouge qu'il avait sous ses habits, et proférait d'une voix tonnante ces paroles : Vive Christ *et Crux Christi et Christus crucis!* Beaucoup de *Piagnoni*, qui n'entendaient rien, imitèrent son geste et brandirent le petit crucifix rouge, leur signe de ralliement. Le bruit couvrant de plus en plus sa voix, il s'agenouilla pour prier, puis descendit. Une soixantaine d'amis, flamberge au vent, l'entourent, le protègent contre les furieux qui veulent l'écharper, et, au cri de : Vive Christ, notre Roi! le ramènent à San-Marco, non sans l'abriter quelques instants en route dans une maison, tant, quoique la distance fût courte, le danger paraissait grand. Au jardin du couvent, quand ils le virent en sûreté, ils poussèrent une acclamation étrange : — Vive *frate* Girolamo, notre seigneur[2]! — Offrir à un moine la seigneurie, qu'on n'avait offerte jusqu'alors, et encore par grimace, qu'à de rares têtes couronnées, dans des moments d'extrême détresse, quel signe de la folie religieuse, du mépris de la liberté! Cet

1. Landucci, p. 148.

2. Le témoin qui rapporte ce fait curieux est unique; mais il était présent. Voy. lettre de Jo. de Boromeo, Flor. 4 mai 1497, dans Villari, II, p. 37 des doc., n° IV. — M. Villari, nous ne voyons pas pourquoi, juge ce détail indigne de figurer dans son récit.

élan vers la servitude cléricale eut beau n'avoir point de suite, il montrait le chemin parcouru, en si peu de temps, par l'imagination populaire. Savonarola n'entendit point ou feignit de ne pas entendre. Il harangua en quelques mots ses gardes du corps, ses sauveurs : — Les méchants, dit-il, tomberont dans la fosse qu'ils ont creusée; ils déchaussent les fondements d'un mur qui s'abattra sur eux. Alors je chanterai gloire au Seigneur, et je sortirai joyeux de cette vie[1] ! —

Dès le lendemain, selon la défense faite, personne ne prêcha plus dans aucune église[2], et ce fut heureux avec une population à ce point surexcitée. Somenzi se fait l'écho d'une partie de la population : « S'il avait été, écrit-il, homme de bien et catholique, apprenant que sa prédication causerait du désordre, il n'aurait pas prêché ce matin ; mais il a voulu se montrer, comme il est, un coquin fieffé[3]. » Les Dix, plus anciens de nomination que la seigneurie et par conséquent non mêlés d'*Arrabbiati*, envoyaient à Rome une version atténuée du scandale : « Il commençait à faire chaud, la ville était encombrée de *contadini* venus pour avoir du pain ; quelques jeunes gens dissolus qui ne supportent pas qu'on les blâme de

1. Somenzi au More, 4 mai 1497 (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, 18); Landucci, p. 147; Sanuto, *Diarii*, I, 629; Nardi, l. II, t. I, 112; Burlamacchi, p. 107; Ammirato, XXVII, 241; Barsanti, l. IV, c. 7, 8, p. 252-256. M. Villari a ici la valeur d'une autorité, parce qu'il a composé son récit en partie d'après diverses lettres du temps. Mais si la seconde édition le montre connaissant Somenzi et Landucci, publiés depuis la première, il ne paraît pas avoir fait usage des *Diarii* de Sanuto. La fin du sermon, prononcée au couvent, est dans Quétif (II, 168). Elle n'est curieuse que par son insignifiance. Voy. aussi *Predica del venerando P. F. Hieronymo da Ferrara facta la mattina dell' Ascensione 1497*, publiée par Gir. Cinozzi. M. Villari (II, 21, n. 1) dit s'en être beaucoup servi.

2. Landucci, p. 148, 151. Il en était encore ainsi le 11 juin (*Ibid.*, p. 152). Cf. Sanuto, *Diarii*, I, 130.

3. Somenzi au More, 4 mai, dans Villari, t. II, p. 29 des doc., n° II, 3.

leurs vices ont empêché le sermon; cela a déplu à un grand nombre qui veulent bien vivre; il y a eu quelque peu de bruit, mais la seigneurie y a pourvu aussitôt [1].» Plus sévères, divers membres de la seigneurie voulaient que Savonarola s'éloignât, au moins pour plusieurs mois[2], afin de faire oublier ces mots de *frate et non frate* qui troublaient et déshonoraient la ville[3]. Mais leurs collègues, d'accord avec les Dix, étant d'avis opposé, on se contenta d'exiger de Savonarola cette promesse qu'il ne remonterait plus dans la chaire jusqu'à nouvel ordre[4]. Il promit, fermement persuadé que le nouvel ordre ne se ferait pas longtemps attendre[5], et, en attendant, il imprimait son discours de l'Ascension, il écrivait « aux fidèles chrétiens, aux élus de Dieu[6] ». En fait, il ne devait jamais reprendre sa prédication d'une manière suivie. Les événements marchaient vite, et l'éclatante défaite était grosse de conséquences. « Jamais, disait-on autour du duc de Milan, on n'a vu si sotte chose[7] ! »

Avoir prêché, ne fût-ce qu'une fois, c'était une bravade au Saint-Siège. Publier le sermon prononcé en était une autre, et ce sermon contenait assez de propositions malsonnantes pour attirer les foudres de l'Église. Mariano de Ghinazzano pour servir sa vieille haine, les

1. Les Dix à Al. Bracci, 6 mai 1497 (Gherardi, p. 88).
2. Manfredi, 16 mai 1497 (*Atti e mem.*, IV, 380).
3. Lettre écrite à Lorenzo Strozzi par Antonio, son serviteur, 20 mai 1497. On en peut lire un passage dans Villari, II, 25, note.
4. Manfredi, 6 mai 1497 (*Atti e mem.*, IV, 378, 379).
5. Sanuto, *Diarii*, I, 634.
6. Lettre du 8 mai 1497, adressée *A tutti gli eletti di Dio e fedeli cristiani*, dans Quétif, II, 170.
7. Antonio Costabili, orateur de Ferrare à Milan, au duc de Ferrare, 25 juin, dans Villari, t. II, p. 41 des doc., nº VI.

cardinaux de Naples et de Pérouse pour plaire à leur collègue Giovanni des Medici et procurer le retour de Piero, mettaient l'épée aux reins du souverain pontife[1]. Le 13 mai, sans plus tarder, est fulminé le bref d'excommunication[2]. La curie l'envoie aux franciscains de la Santissima Annunziata, pour qu'ils le publient en chaire, pour qu'ils déclarent Savonarola excommunié avec ses adhérents, ses auditeurs et quiconque lui parlait[3]. Les motifs allégués sont le refus de se rendre à Rome, le refus de réunir San-Marco à la province toscano-romaine, non moins que les doctrines perverses, hérétiques, dont les paroles du *frate* persistaient à faire étalage. Notons, en passant, que le Saint-Siège s'obstine à l'appeler *quemdam fratrem Hieronymum Savonarolam*, malgré la notoriété bruyante qui depuis si longtemps occupe la curie[4].

Le 20 mai, nonobstant, les pouvoirs publics n'avaient nul avis officiel de cette sentence[5], et les Dix plaidaient toujours la cause du condamné, tandis que le pape attendait avec flegme la réponse de la seigneurie

1. R. Becchi aux Dix, 19, 30 mai 1497 (Gherardi, p. 91, 94).

2. On peut le lire dans les *Miscell.* de Baluze, IV, 154. Il y porte la date du 12, comme la lettre d'envoi aux religieux de l'Annunziata qui est dans notre *Jér. Savon.*, I, 474. M. Isidoro del Lungo dit (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 19, note) l'avoir copié sur l'original, où il porte la date du 13. Il dit aussi (p. 17) que ce bref fut envoyé au couvent de la Badia. Il a vu la copie de la Badia, ce n'est pas une raison pour contester celle des Servi, qu'a vue M. Villari. On en dut envoyer plusieurs, et toutes sont bonnes (voy. n. 1, à la p. 150 de Landucci). M. Del Lungo ne devait pas connaître la chronique du P. Dionisio. Les copies du bref paraissent avoir été envoyées au couvent un jour avant que fût copié le texte officiel pour la seigneurie.

3. Fragm. de chron. du P. Dionisio Pulinari (*Arch. stor.*, 3a ser., XIII, 370). Cette chronique peut être rapportée à l'an 1578.

4. Dans le bref et dans la lettre d'envoi, *loc. cit.*

5. Les Dix à Al. Bracci, 20 mai 1497 (Gherardi, p. 92).

à son bref[1]. Ce qu'il attendait, au fond, c'était les progrès de cette discorde, qui, écrivait l'orateur Becchi, déshonore Florence à la cour pontificale, éveille ceux qui dorment et sont malades, c'est-à-dire Piero, qui compte que la seigneurie de juillet lui sera favorable[2]. En effet, les plus violents des *Arrabbiati* avaient pris le dessus. Repoussant toute conciliation, ils en venaient au sacrilège. Un d'eux, le 25 mai, dans une procession où « les enfants de Savonarola » figuraient avec leurs petites croix rouges, osa s'emparer d'une, la briser, la jeter dans l'Arno[3]. Pour la cour de Rome, ces impies étaient des alliés.

Le retard du bref avait une cause singulière. On l'avait confié à un théologien, Giovanni Vittorio de Camerino, qui, pour avoir déclaré hérétique la doctrine du *frate*, s'était vu appréhendé au corps par les Florentins, puis relâché, mais déclaré rebelle. Arrivé à Sienne le 16 juin, — on voit qu'il ne s'était pas pressé, — il n'osait pousser plus loin[4], sans un sauf-conduit qu'il espérait peut-être ne pas obtenir. Aussi, sans attendre davantage, prit-il le parti d'envoyer le bref, qui put ainsi, le 18 juin, être publié[5]. Les *Arrabbiati* le firent afficher dans les églises de leur faction, de beaucoup les plus nombreuses[6]. Landucci l'entendit lire

1. Al. Bracci aux Dix, 27 mai 1497 (Gherardi, p. 93).
2. R. Becchi aux Dix, 22 juin 1497 (Gherardi, p. 97 et n. 2).
3. Landucci, p. 151.
4. Nardi, t. II, l. I, 125; les Dix à Bracci, 5 juin 1497 (Gherardi, p. 95), et lettre de Giovanvittorio lui-même à la seigneurie, 16 juin, dans Gherardi, p. 96.
5. M. Del Lungo (p. 16) avait prétendu qu'à cette date il fallait substituer celle du 22; mais Parenti, Landucci (p. 152) disent le 18, et M. Gherardi a prouvé (p. 89-97, 261, 262) qu'il faut s'en tenir à cette date.
6. Landucci (p. 153) cite S. Spirito, S. M. Novella, S. Croce, la Badia, les Servi.

à San-Spirito, par les augustins, dans la chaire du chœur, entre deux cierges allumés, qu'on éteignit après la lecture [1]. On le refusa, au contraire, dans les églises *fratesche*, sous prétexte que le commissaire pontifical, *Papæ familiaris et commissarius*, comme il signait, ne l'avait pas apporté lui-même [2]. Savonarola et les siens y répondirent aussitôt par écrit. Ils se disculpèrent assez pauvrement, fondant le droit de révolte sur l'autorité de Gerson ; disant « qu'il faudrait avoir la patience de l'âne et la peur du lièvre pour supporter pareille chose, et que, quand on n'a pas réussi auprès du pape par l'humilité et la mansuétude, il faut prendre une virile et courageuse liberté [3] ».

Fondé ou non, ce bref jetait un poids énorme, décisif, dans la balance des partis. Le désaccord empêchait les seigneurs d'agir et favorisait l'anarchie [4]. Franciscains et augustins signifient que si les dominicains de San-Marco et de Fiesole paraissent à la grande procession de la Saint-Jean, eux, ils s'abstiendront, et la seigneurie envoie à ces réprouvés l'ordre de s'abstenir. Dans les conversations, il n'était sorte de méchants propos qu'on ne tînt sur le *frate*. On récitait, on publiait contre lui des chansons anonymes, ou même à nom découvert ; on venait les chanter, la nuit, sous ses fenêtres, alors que l'étouffante chaleur de l'été forçait

1. Landucci, p. 153.

2. Nardi, l. II, t. I, p. 125.

3. *Epistola Fr. Hier. Savon. contra sententiam excommunicationis contra se nuper injuste latam*, p. 193, 195 (dans Quétif, II, 191-196). Landucci (p. 153) donne la date de cette lettre, 20 juin. Cf. Sanuto, *Diarii*, I, 634.

4. « Non essendo i magistrati uniti e non facendo giustizia alcuna. » (Nardi, l. II, t. I, 126). — « Non havendo noi da potere monstrare per lectere publiche qual sia la voglia di cotesta excelsa signoria. » (R. Becchi aux Dix, 22 juin 1497, dans Gherardi, p. 97.)

tous les cénobites de les tenir ouvertes ; leurs oraisons, leur sommeil étaient troublés par les chants, les cris, les injures, les pierres.

Ce grand mouvement religieux provoqué par Savonarola se trouvait arrêté définitivement. S'il conservait des fidèles, le nombre en diminuait chaque jour, et il ne faisait plus de prosélytes [1]. Les églises restaient vides et les tavernes de nouveau se remplissaient, notamment cet antique et renommé Frascato, lupanar où l'on jouait gros jeu [2]. On revenait au plaisir, au luxe : Florence se retrouvait.

Restait-il pour le *frate* une planche de salut ? Toujours dévoués, les Dix le crurent et tentèrent de la poser. La sentence d'excommunication ayant été publiée non par le mandataire du pape, mais par des particuliers, ils en demandèrent la révocation. Ils le pouvaient : Alexandre VI avait blâmé cette procédure [3]. Malheureusement, Savonarola était loin d'aider ses amis : il continuait de célébrer la messe, et la nouvelle aussitôt en parvenait à Rome [4]. Ses lettres apologétiques irritaient chaque jour davantage [5], surtout celle où, sous prétexte de condoléances pour la mort du duc de

1. « Ha molti che lo seguita in la sua opinione, ma non predicha, nè non è tanto adorato, ut ita dicam, come era prima. » (Sanuto, *Diarii*, I, 712.)

2. Nardi, l. II, t. I, 126, 127 ; Landucci, p. 149. La taverne du Frascato, située près du Mercato vecchio, est aujourd'hui incorporée au quartier de l'ancien Ghetto. Il en est parlé dans Sacchetti, nov. 187. (Note 1 à la p. 149 de Landucci.)

3. « Che tale publicatione hoc tempore facta li dispiaceva et era omnino preter mentem suam. » (R. Becchi aux Dix, 27 juin 1497, dans Gherardi, p. 99.)

4. Id., *ibid.*

5. *Epistola contra excommunicationem contra se latam*, 19 juin 1497 ; *Epistola Fr. Hier. Sav. contra sententiam*, etc., dans Quétif, II, 185-190, 191-196.

Candie, fils du pape, poignardé et jeté au Tibre [1], cet excommunié prétendait remettre son juge dans la bonne voie, le rappelait à la pénitence, et le priait, non sans maintenir la vérité de ses prophéties, de ne pas prêter l'oreille à d'impies propos [2].

Si Alexandre VI fut courroucé contre un moine qui n'observait pas même le respect officiel, il ne perdit point son sang-froid. Il ne dessaisit point la commission de six cardinaux, instituée *pro reformatione rerum ecclesiasticarum* [3], à laquelle il avait renvoyé l'affaire. Il se borne à demander que le *frate* vienne se disculper devant lui, promettant toutes sûretés à sa personne [4]. Qu'il cède sur la réunion des deux congrégations, et tout pourra encore s'arranger [5]. Or Savonarola s'y refuse. Il se tient pour infaillible : les châtiments de Dieu prouvent contre les autres, non contre lui. « Si Dieu, écrit-il, châtie ainsi ceux qui le servent bien, comment châtiera-t-il ceux qui le servent mal [6] ? » Une partie des Florentins le soutiennent toujours : qu'on le laisse prêcher, prétendent-ils, et la « peste » cessera [7]. Notons qu'elle cessa au plus fort de la canicule, sans qu'il eût

1. Nardi, l. II, t. I, 127. Voy. Ch. Yriarte, *l'Épée de César Borgia*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1885.

2. 25 juin 1497. Voy. le texte de cette lettre dans notre *Jér. Savon.*, I, 476.

3. Becchi parle de cette commission le 22 juin. Voy. sa dépêche dans Gherardi, p. 98.

4. R. Becchi aux Dix, 27 juin 1497. (Gherardi, p. 99.)

5. Le card. de Naples, protecteur de Florence, « va molto freddo et ha usato dire che se fra Ieronimo non acconsente a quella unione, non è ignun modo per essere absoluto ». (R. Becchi aux Dix, 19 juillet 1497, dans Gherardi, p. 100.)

6. Savonarola à Lodovico Pittorio, chancelier du duc de Ferrare. Flor., 3 août 1497, dans *Atti e mem.*, IV, 381.

7. Sanuto, *Diarii*, I, 689. Cet auteur dit que la peste avait commencé à San-Marco.

repris la parole[1], et qu'elle laissait, outre ce démenti aux sectaires, le souvenir fâcheux de la pusillanimité des dominicains. Ces religieux, il faut bien le dire, tenaient fort à leur vie en ce bas monde. Ils « avaient plus peur que les séculiers ». Ils s'en allaient au loin, avec la permission de leur chef, respirer un air plus pur[2]. Soixante-dix au moins sont partis; les autres ne sortent pas du couvent[3], pas même Savonarola, de qui l'on eût attendu des secours spirituels et temporels[4]. Ses ennemis s'en indignèrent, quoique cette faiblesse fût, de tout temps, endémique à Florence; quant aux amis, aux fanatiques, ils ne se dégrisaient pas pour si peu. Ayant appris qu'une pétition contre leur idole venait d'être expédiée à Rome, ils en voulurent expédier une contraire: tout le mois de juin, elle resta déposée à San-Marco, appelant les signatures. On n'en recueillit que trois cent soixante-dix[5], résultat misérable et qui

1. En juin, la peste enlevait de cinquante à soixante personnes par jour. (Sanuto, *Diarii,* I, 648, 652, 689, 710; Landucci, p. 154, 155.) Le 24 juillet, Savonarola écrit à son frère Alberto qu'elle disparaît au moment où on la croyait à ses commencements. (*Arch. stor.*, App., VIII, p. 128. Texte dans notre *Jér. Savon.*, I, 272, n. 3.)

2. Voy. Lettre à son frère Alberto, *ibid.;* Landucci, p. 154, et notre *Jér. Savon.*, I, 273, 274, où sont indiqués les documents.

3. Autre lettre de Savonarola à son frère Alberto, 14 août 1497. (*Arch. stor.*, App., VIII, p. 131.)

4. M. Villari (II, 40, n. 1) nous a reproché d'avoir porté, dans notre *Jér. Savon.*, cette accusation, peu fondée à son avis, parce que Savonarola, excommunié, ne pouvait administrer les sacrements. Nous répondons : 1° que l'excommunication ne l'empêchait pas de dire la messe; 2° que tout au moins les *piagnoni* auraient accepté de sa main les sacrements; 3° que les *arrabbiati* mêmes et les *compagnacci* eussent accepté de lui et de ses moines des secours temporels. M. Villari cite lui-même (t. II, p. 109, n. 2) un passage d'un sermon où Savonarola dit que le caractère sacerdotal est indélébile : « Il papa non può toglierlo; si porta anche in inferno; la scomunica non rende inefficace l'amministrazione dei sacramenti; tale è anche l'opinione di San Tommaso. » M. Villari renvoie aux Prediche XII et XIII sopra l'Esodo.

5. Portioli, dans *Arch. stor. lombardo,* I, 339-345, cité par A. Cosci (*Arch. stor.*, 4a ser., IV, 444, 445 et note).

montre le terrain perdu. De cette affaire, il ne resta qu'une arme dangereuse qu'on sut brandir plus tard dans le procès, et même auparavant, comme on va le voir.

Une dernière fois, néanmoins, la fortune sembla sourire au prophète. Le 1er juillet, contrairement aux espérances et prévisions de Piero, comme à celles des *Arrabbiati* retournés à leur vomissement, entrait en charge une seigneurie de *Piagnoni*, libre par la trêve de Pise de vaquer à l'épineuse affaire du *frate*. Elle en réclame aussitôt l'instruction par la congrégation nommée [1], et elle réunit, dès le 5 juillet, une consulte dont les procès-verbaux montrent, ainsi que ceux des suivantes, l'extrême perplexité des esprits. L'usage était alors que chacun des offices qui faisaient partie de l'assemblée, et chacun des bancs de *richiesti*, fît connaître son avis par la voix d'un seul orateur. De tous ceux qui prenaient ainsi la parole, non pour prononcer un discours, mais pour énoncer l'avis motivé de leur banc ou de leur office, les uns veulent qu'on implore le pape, et que, s'il reste inexorable, du moins il n'étende pas sa vengeance jusqu'à une ville qui lui est dévouée. D'autres préfèrent qu'on s'arrange entre Florentins. — Le pape, dit au nom des Dix Francesco Gualterotti, ne doit pas être mêlé à nos folies. — Quelques-uns demandent qu'on fasse tout au monde pour tirer Savonarola de cette malédiction. Sur un même banc on n'est pas toujours d'accord, et le porte-parole doit, en ce cas, faire connaître les deux avis énoncés, qui sont d'écrire au pape ou de s'en remettre à la seigneurie [2].

1. La seigneurie à Al. Bracci, 2 et 8 juillet 1497 (*Arch. stor.*, App., VIII, 153). Cf. Somenzi au More, 20 juin, dans Villari, t. II, p. 30, n° II, 4.

2. Voy. le procès-verbal dans *Arch. stor.*, 3a ser., III, 25-27.

Le 9 juillet, autre consulte, cette fois sur les pétitions. On les tient pour une chose mauvaise, interdite par les lois. Il faut, dit-on, rechercher l'instigateur et le punir pour l'exemple. Mais, au nom des *buonuomini*, le vieux Bernardo Ridolfi distingue : il y a des pétitions défendues, celles qu'on fait « contre le pacifique état de Florence », celles qu'il a refusé de faire au temps de sa jeunesse et des luttes entre Cosimo des Medici et Luca Pitti ; il y en a de permises, celles qui ont pour objet d'attester la bonne renommée de tel ou tel, et qu'on présente tous les jours aux tribunaux. L'opinion contraire est soutenue, au nom du dixième banc, par Guidantonio Vespucci, chef des *Arrabbiati*. On ne croit pas que le but poursuivi ait été d'attester la bonne renommée d'un homme. Il y faut regarder de près, et, en tout cas, ne pas laisser courir des pétitions, fâcheux témoignage de désaccord [1].

Combien n'est-il pas regrettable que ces précieux procès-verbaux ne fassent point connaître la solution donnée aux affaires ! Mais on peut quelquefois la deviner. Il est bien probable que les *consulte* durent opiner conformément aux vœux de la seigneurie, puisqu'on voit celle-ci s'enhardir, tenir en suspicion un membre du Conseil qui a osé dire que Florence était misérable depuis qu'elle avait chassé Piero [2], faire appréhender un prêtre qui avait accusé Savonarola et ses *frati* de sodomie, c'est-à-dire du vice justement contre lequel ils avaient tant tonné. Ce prêtre, on le contraignit à monter dans une chaire adossée au *campanile* de Giotto, pour y

1. Procès-verbal dans *Arch. stor.*, 3a ser., III, 28-30.
2. Sanuto *Diarii*, p. 714.

confesser publiquement qu'il avait menti ; après quoi, conduit aux *Stinche*, il fut « mis en cage[1] ».

C'est en voulant servir la cause qu'elle avait tant à cœur que la seigneurie se mit sur les bras une redoutable affaire, dont le bruit, pour quelque temps, couvrit tous les autres. Francesco Valori et Tommaso Tosinghi, chargés d'instruire sur le complot récemment déjoué de Piero, avaient mis la main sur un exilé, Lamberto de l'Antella, qui s'était risqué à venir dans sa maison de campagne (4 août)[2]. Grand ami des Medici, prisonnier en 1494, évadé, puis déclaré rebelle en juin 1495, il était revenu avec Piero sous les murs de Florence. Mais « traité par lui comme chien », emprisonné même comme suspect, il s'était détaché de ce patron ingrat et maladroit[3]. On le trouva porteur d'une lettre pour son parent Francesco Gualterotti, un des Dix, à qui il promettait des révélations importantes. Plutôt que d'admettre son imprudence, l'histoire a cru qu'en effet il voulait être pris par les Florentins[4], et dès lors les ennemis du gouvernement accusèrent les *frateschi* de l'avoir fait venir « pour éteindre le parti de Piero en cette ville[5] ». Accusation peu vraisemblable, au reste, car cet homme qui ne demandait qu'à parler subit quatre fois le supplice de la corde, et d'autres contem-

1. 23 juillet 1497. Landucci, p. 115.

2. Manfredi, 5 août 1497 (*Atti e mem.*, IV, 382). Landucci (p. 155) met l'arrestation au 5.

3. Villari, II, 44, d'après les documents qu'il publie dans son appendice.

4. Pignotti (*Stor. di Tosc.*, t. VII, l. 5, c. 2) avait émis cette hypothèse, qui se trouve confirmée par les documents qu'a publiés M. Villari.

5. Somenzi au More, 8 août 1497 (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 20). Cf. une lettre du même en date du 6 août, dans Villari, t. II, p. 32 des doc., n° II, 6.

porains voient très sincèrement en lui un agent de Piero [1].

Quoi qu'il en soit, les révélations de ce Lamberto compromirent beaucoup de citoyens considérables, qui furent aussitôt arrêtés : Niccolò Ridolfi, dont le fils avait épousé une sœur de Piero; Lorenzo Tornabuoni, jeune et riche, réputé galant homme, mais allié aux Medici; Giovanni Cambi, riche marchand, agent commercial de la famille à Pise [2]; Giannozzo Pucci, renommé pour ses talents, pour son opulence, et dont l'arrestation étonna, car, pour mieux tromper, il était assidu aux sermons de Savonarola et passait pour un de ses plus fervents sectateurs; Bernardo del Nero, enfin, l'ancien gonfalonier, plus que septuagénaire, mais tenu pour le plus coupable, parce que, en raison de sa charge, il aurait dû révéler ce qu'il savait. Les détenus étaient au nombre de quatorze, et trois autres inculpés avaient pris la fuite [3], sans compter ceux qui, se sentant suspects, étaient partis avant l'éclat. Tant d'arrestations sont, aux yeux des modernes, un fait injustifiable; les contemporains, il faut le dire, en jugeaient autrement : ils les trouvaient motivées [4].

Par les interrogatoires on apprit qu'un nouveau

1. Manfredi notamment (5 août 1495, *Atti e mem.*, IV, 382). Il dit, dans une autre lettre (9 août, p. 383), qu'on fit garder la place par *trois* fanti, ce qui ferait croire qu'on ne craignait guère. Mais M. Villari donne le détail des précautions militaires qui furent prises : elles sont plus sérieuses (II, 42).

2. Ne pas confondre ce G. Cambi avec le chroniqueur. Voy. Villari, II, 48, n. 1.

3. Somenzi donne les noms (11 août, p. 21).

4. Manfredi, Fiesole, 9 août (*Atti e mem.*, IV, 384); Somenzi au More, 8 et 11 août (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 20, 21); Sanuto, *Diarii*, I, 711, 712, 724; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 6, t. I, p. 468; Ammirato, XXVII, 242.

coup de main était convenu pour la nuit du 15 août. Piero devait profiter du moment où la chaleur et la « peste » tenaient au dehors un grand nombre de Florentins, pour gagner les affamés en leur donnant du pain et de l'argent, en leur promettant le pillage des maisons riches. Avec leur aide on aurait repris le palais, ressaisi le gouvernement [1]. Mais, à part l'avantage d'éventer ce dessein, quel embarras que ces prisonniers considérables et puissants, « gens, écrivait la seigneurie, à ne point poursuivre [2] », alors surtout qu'on manquait d'argent pour payer les gens d'armes et qu'on n'avait pas la moitié de l'effectif nécessaire [3]! D'autre part, les relâcher, les absoudre, ce serait le désaveu de la révolution. Que faire donc? Amoindrir le fait, soutenir que les pouvoirs publics et les citoyens vivaient en parfait accord, et, tout ensemble, ce qui n'en était guère une preuve, se rejeter les uns aux autres la balle, la responsabilité de la sentence à intervenir. Ainsi les Huit interrogent Lamberto; mais quant à la suite, trop grave pour eux, ils s'en déchargent sur la seigneurie, et la seigneurie la leur renvoie, attendu qu'aux termes des statuts ils ont seuls qualité [4]. Ils persistent, cependant, invincibles dans leur résistance? On tournera la difficulté, on leur adjoindra sept des Dix et cinq *arruoti* [5], puis quatre encore, tous *frateschi*, et assez

1. Nardi, l, II, t. I, 128-130.
2. « Da non poter perseguire. » (La seigneurie à l'orateur à Rome, 10 août 1497, dans Villari, II, 46, n. 1.) Cf. Sanuto, *Diarii*, I, 712.
3. Somenzi au More, 29 juin, 3 août, dans Villari, t. II, p. 30, 31 des doc., n° II, 4, 5.
4. J. Pitti, *Arch. stor.*, 1ª ser., I, 42, 43.
5. Les noms sont dans Manfredi (9 août, p. 384). Les nombres et les attributions ne sont pas les mêmes dans Manfredi et Somenzi (11 août, p. 21).

nombreux pour déplacer la majorité ou la constituer [1].

C'est devant ce tribunal que comparurent de nouveaux suspects, « tous bons citoyens et de bonne famille », et, en outre, Lucrezia, sœur de Piero, mariée à Jacopo Salviati [2]. Lucrezia avoua franchement qu'elle souhaitait le retour de ses frères, qui n'avaient point démérité; qu'elle leur avait envoyé, à l'insu de son mari, trois mille ducats, espérant que la prospérité reviendrait avec eux. Un des *Piagnoni* qui l'écoutaient lui ayant dit qu'elle serait punie, quoique femme, un autre, un Canigiani, plus délicat , releva cette parole brutale : — Madonna, dit-il, je ne saurais vous donner tort. — Il entraîna ses collègues, et Lucrezia put retourner à sa villa [3]. Ces égards, beaucoup eussent voulu les étendre aux hommes : pour le seul Niccolò Ridolfi, quarante de ses parents ou alliés étaient venus demander son élargissement. Mais le peuple entendait que justice fût faite. Les détenus furent donc soumis au supplice de la corde, seulement, il est vrai, pour la forme : la base du procès, c'était la déposition de Lamberto [4].

L'instruction terminée, il ne restait plus qu'à prononcer la sentence, puisqu'on ne connaissait point alors les débats contradictoires et publics. Or, cette fois en-

1. Manfredi, 9, 12 août, p. 384, 385; Somenzi, 11 août, p. 21.
2. Manfredi, 12 août, p. 385.
3. Somenzi, 11 août; Tranchedino, 19 août, p. 21, 22; Manfredi, 12 août, p. 384; Sanuto, *Diarii*, I, 715. Dans une autre lettre du 11 août (que donne Villari, t. II, p. 33-35 des doc., n° II, 7), Somenzi nous apprend que les détenus, par son intermédiaire, imploraient l'intervention du duc de Milan.
4. Manfredi, Tranchedino, *loc. cit.* Voy. la déposition de Lamberto dans Villari, t. II, p. 3-25 des doc.

core, les Huit, la seigneurie se dérobent, déclinent toute compétence, affirment celle les uns des autres. Pour sortir d'embarras, le gonfalonier de justice, Domenico Bartoli, « homme mansuet[1] », eut une idée : il proposa de porter la cause devant le Grand Conseil, juge en dernier ressort, d'après les articles de son statut. Malheureusement, dans cet office de neuf membres, il dépendait des quatre prieurs amis des accusés d'empêcher la majorité légale des six fèves de se former, et ils combattent la proposition, afin, disent-ils, de ne pas accroître la publicité de faits si regrettables[2]. Leur tactique n'en est pas moins, au risque d'une contradiction manifeste, de crier fort, de dire partout qu'on avait inventé le complot pour extorquer de l'argent aux riches, aux amis et parents des Medici, dont on portait le nombre à quatre mille[3], de lanterner, surtout, pour gagner la prochaine seigneurie, qui serait peut-être plus favorable, et donner le temps aux ligués d'écrire des lettres menaçantes, à Piero de grossir l'armée qu'il formait en Romagne. Mais pour ne rien faire, il fallait avoir l'air de faire quelque chose : ils ne s'opposèrent donc pas à la réunion du Conseil des Quatre-Vingts, ni même à celle d'une Consulte dont les collèges, portés à la sévérité, demandaient la convocation[4].

Cette Consulte, destinée à tout remettre en question, réunissait les offices principaux et un certain nombre d'*arruoti;* elle comptait près de deux cents membres[5].

1. Nardi, l. II, t. I, 129.
2. Ces quatre prieurs sont Pietro Guicciardini, Niccolò Zati, Piero Taddei, Michele Dati, ce dernier, parent de Bernardo del Nero. Voy. J. Pitti, *Arch. stor.*, 1a ser., I, 44.
3. Sanuto, *Diarii*, I, 723.
4. J. Pitti, p. 44; Nardi, l. II, t. I, p. 132.
5. Landucci (p. 156) dit plus de 180.

Le 17 août, on y lut le procès et les confessions. La lecture en ayant duré neuf heures consécutives, et personne ne devant sortir, puisque tous s'étaient obligés au silence, il fallut par deux fois transformer l'assemblée en réfectoire[1]. Dans la délibération, Antonio Strozzi conclut à la mort, même pour les accusés uniquement coupables de non-révélation, et Bernardo Ridolfi l'appuie. Guidantonio Vespucci, au contraire, insiste sur l'inégalité des fautes, qui ne permettait pas l'égalité de punition, et sur le prix de la vie humaine, qui en aurait eu moins, à ses yeux, s'il s'était agi d'adversaires. Au vote, le « ban de rebelle », c'est-à-dire la confiscation et la mort, réunit tous les suffrages moins cinq, contre Bernardo del Nero, Niccolò Ridolfi, Lorenzo Tornabuoni, Giannozzo Pucci, Giovanni Cambi[2].

La condamnation était légale, car au moment de l'expulsion des Medici, Tanai des Nerli, étant des seigneurs, avait fait édicter que quiconque parlerait de ramener Piero serait déclaré rebelle, et ces sentences étaient d'autant moins rares qu'on n'y voyait d'ordinaire qu'un sûr moyen d'atteindre dans leurs biens des condamnés souvent fugitifs. Ce résultat atteint, on tenait moins à faire tomber des têtes; mais, cette fois, les passions étant fort surexcitées, on pouvait craindre plus de rigueur[3], eût-on même encaissé les deux cent mille florins que devait donner la confiscation[4]. Pour conjurer le péril, les opposants réclamèrent, au lieu du vote

1. Manfredi, 17 août 1497 (*Atti e mem.*, IV, 386).

2. Manfredi, 19 août, p. 388 ; J. Pitti, p. 45; Sanuto, *Diarii*, I, 725; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 15, *Op. ined.*, III, 160.

3. Le bulletin pour l'exécution est daté du 17 août, jour où la consulte s'était réunie. On peut le lire dans Villari, t. II, p. 46-48 des doc., n° 10.

4. Sanuto, *Diarii*, I, 725, 737.

par banc, le vote par tête, sous prétexte qu'on ne pouvait, par la voix d'un petit nombre de chefs de bancs, connaître les sentiments vrais de la Consulte. En obligeant chacun à motiver son vote, ils spéculaient sur la lâcheté humaine, et ils espéraient obtenir un ajournement. Mais Francesco Valori déjoua leur tactique : il énonça son avis avec tant de force que les moutons de Panurge suivirent et qu'on n'enregistra pas même le vote des rares dissidents. La seigneurie n'avait plus qu'à requérir les Huit de prononcer la sentence. Ils la prononcèrent, leur responsabilité n'étant plus en jeu, à la pluralité de six voix [1].

Les amis des condamnés furent heureux alors de se rabattre sur l'appel au Grand Conseil, qu'ils avaient repoussé naguère. Légal en principe, d'après la loi nouvelle, on doutait que cet appel le fût dans l'espèce; car si la loi l'autorisait contre toute décision des six fèves, c'est-à-dire de la seigneurie ou des Huit dans leur majorité légale, pouvait-on dire, après le vote de la Consulte, que la condamnation émanât des Huit? Qu'on parvînt à le faire croire, et l'appel devenait légitime; il pouvait même être favorable : dans le Grand Conseil, ignorant des détails, les *Palleschi* et les *Arrabbiati* réunis balanceraient peut-être les *Piagnoni;* une majorité de surprise, un acte de faiblesse, grave échec pour la République. Au pis-aller, on mettait les *Piagnoni,* qui avaient fait passer la loi sur l'appel des six fèves, dans le cas fâcheux de s'opposer à la première application qu'on en voulait faire [2].

1. J. Pitti, *Arch. stor.*, 1a ser., I, 44. Cf. Villari, II, 45; Cipolla, p. 50, 51.
2. Voy. Nerli, l. IV, p. 72, 73.

On vota sur ce point, et tout ce qu'obtinrent les amis des condamnés, ce fut le renvoi à une nouvelle pratique, qui fut tenue le 21[1]. Ayant échoué sur l'appel au Grand Conseil, ils se rabattirent sur l'appel au peuple, seul maître de l'État, puéril et malhonnête recours, alors comme en d'autres temps, des causes perdues. Le sentiment public est bien connu, répondait-on ; l'appel au peuple n'est donc qu'un moyen dilatoire. Les collèges protestèrent avec énergie. Les gonfaloniers menacèrent de conduire le peuple contre les maisons de ceux qui faisaient obstacle à la volonté populaire. Au plus fort du tumulte, on entendait Francesco des Albizzi crier d'une voix tonnante : — Qu'on fasse justice ! qu'on fasse justice[2] !

Les magistrats céderaient-ils à cette pression? L'on en pouvait douter. Par comparaison avec les autres peuples d'Italie, les Florentins ne paraissaient pas sanguinaires. Ils se contentent, écrivait le Vénitien Sanuto, de se bannir les uns les autres[3]. Mais des lettres de leurs ambassadeurs au dehors venaient d'arriver, qui furent lues et qui dévoilèrent mille manèges contre l'État. L'indiscrète immixtion des ambassadeurs étrangers, sauf celui de Ferrare[4], acheva de tout gâter. Paolo Somenzi, pour ne parler que de lui, se présenta porteur d'une lettre du duc de Milan, laquelle blessa fort les « gouverneurs ». Voulait-il donc, ce duc, donner des lois aux Florentins, comme s'ils étaient ses sujets ou ses recommandés? La seigneurie remercia froidement Somenzi de

1. Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 15, *Op. ined.*, III, 160.
2. J. Pitti, *Arch. stor.*, 1ª ser., I, 47, 48; Nardi, l. II, t. I, 132.
3. Sanuto, *Diarii*, I, 725.
4. Manfredi louait la sagesse du peuple et blâmait la pression du duc de Milan (29 août, p. 389-390).

son avis, et lui promit réponse pour le lendemain; mais elle se promit à elle-même de précipiter ses résolutions[1].

Chose peu facile, car, à l'heure décisive, ceux qui ont voix au chapitre sont irrésolus. On relit le procès, pour le confronter aux lettres, et l'on vote de nouveau. Les premiers bancs, où siègent les offices, sont loin d'être unanimes. Francesco Altoviti reconnaît que sur le sien, — celui de ces gonfaloniers tout à l'heure si terribles, — plusieurs veulent l'appel. Francesco Gualterotti, au nom des Dix, n'est d'avis de l'exécution qu'à cause de l'opinion populaire; mais il recommande de faire vite, pour éviter scandales et périls. Selon le banc des docteurs, les périls justifient le refus de l'appel; si on l'accorde, que ce soit pour le lendemain : tout retard serait la ruine. Ce sont les douze bancs des *richiesti* qui font le vote : l'exécution, disent-ils, et vite! Cependant, ils approuveront toute décision de la seigneurie[2]. Ils reculent donc, eux aussi, sur leur part de responsabilité. Les seigneurs ne seront pas plus hardis, eux qui en auront la plus grande. Ils voudraient bien lever la séance sans conclure, et quatre sur neuf ont déposé seuls des fèves noires, pour ordonner l'exécution en conformité du vote précédent. Alors Valori furieux s'écrie qu'il mourra ou que les seigneurs mourront, et tandis que Carlo Strozzi, saisissant Piero Guicciardini par la robe, menace de le jeter par la fenêtre, il s'empare de la boîte au scrutin, la frappe avec force sur son banc et s'écrie : — Justice, ou il y aura scandale! — Inti-

1. Manfredi, 29 août, p. 389-390; J. Pitti, p. 48; Nardi, l. II, t. I, 132; Sanuto, *Diarii*, I, 726.
2. Villari, II, 55, d'après les fragments de *pratiche* auxquels il renvoie.

midé, le *proposto* Luca Martini, qui préside, remet la question aux voix, et c'est le redoutable Valori qui présente la boîte aux seigneurs. Cette fois, sur quatre amis que les condamnés comptaient parmi eux, deux faiblissent, et ainsi s'obtient la majorité légale des six fèves. Les Huit reçoivent enfin, pour la nuit même, l'ordre d'exécuter la sentence. C'était la réponse populaire aux imprudentes menaces des princes[1]. Pareil fait s'est renouvelé dans l'histoire. Il faut souvent se garder de ses amis.

Conduits nu-pieds et enchaînés au palais du capitaine, au milieu d'une foule rugissante qui remplissait la cour, « semblable à une caverne d'enfer », les cinq condamnés posèrent leur tête sur le billot, le 21 août dans la soirée. On n'eut égard ni à la vieillesse de Bernardo del Nero, âgé de soixante-treize ans, ni à la jeunesse de Lorenzo Tornabuoni, qui n'en comptait que vingt-neuf[2]. Des bêtes fauves respirèrent avec délices les vapeurs de ce sang; mais plus d'un, parmi les *Piagnoni*, trouva des larmes pour ces grandes infortunes et conçut de sérieuses appréhensions pour la cause qui lui était chère. Un d'eux dit même avec exagération que ce sentiment fut universel[3]. Il serait plus vrai de dire qu'en général ceux qui blâmaient se turent, comme il arrive aux jours de terreur[4]. On pourrait même ajouter

1. J. Pitti, *Arch. stor.*, 1ª ser., I, 48, 49; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 15, *Op. ined.*, III, 161.

2. Nardi, l. II, t. I, 133; Sanuto, *Diarii*, I, 723.

3. « Dei quali ne n'crebbe a tutto el popolo. Ogniuno si maravigliò che fussi fatto tal cosa, nè a fatica si poteva credere... non fu sanza lacrime di me. » (Landucci, p. 156.)

4. « Niun si mosse, per esser il populo di Fior. molto ville. » (Sanuto, *Diarii*, I, 725.) On peut lire une lettre des Vénitiens, en date du 4 avril 1498, où ils refusent d'aider Piero des Medici, tout en protestant

que les *Piagnoni*, sur le moment, parurent avoir affermi leur domination. C'est du moins ce qu'écrit Somenzi : « Ces supplices semblent indiquer la future ruine de cette ville. Maintenant on peut dire que les *frateschi* ont le libre gouvernement de l'État dans les mains, sans contradiction aucune, parce que les opposants n'osent plus parler et que leurs chefs sont morts[1]. » Quant à la seigneurie, le Rubicon passé, une heure à peine après l'exécution, elle affirme à l'orateur Bracci, en lui annonçant le dénouement de la tragédie, que les Florentins sont unanimes à y applaudir. Elle recommande à Dieu l'âme de ces perfides et parricides citoyens, qui « en ont bien besoin » ; elle exprime l'espoir qu'ayant « purgé une semblable humeur, Florence restera longtemps en bonne santé » ; elle affirme la résolution de tous d'extirper toute pousse nouvelle de ces mauvaises herbes, et elle ajoute, non sans une secrète ironie, que « la sainteté de notre seigneur, comme ami et père très clément de cette République, prendra plaisir à apprendre ce succès[2] ».

Ainsi, nul regret, nul repentir d'avoir refusé le bénéfice des institutions nouvelles aux malheureux qui le réclamaient, pas plus que d'avoir restauré l'antique et dangereuse maxime du salut public devenant la suprême loi. Plus tard même, comme à la première heure, d'autres seigneuries ne désavoueront pas leurs

de leur bon vouloir. La résolution a été prise par 134 voix contre 36 et 7 abstentions. Voy. cette lettre dans Villari, t. II, p. 45, 46 des doc., n° X.

1. Somenzi au More, 10 septembre, dans Villari, t. II, p. 35 des doc., n° II, 8. Il n'a été conservé que le sommaire de cette lettre.

2. La seigneurie à Al. Bracci, 21 août 1497, dans Villari, II, p. 49 des doc. n° XI, 2. Sur toute cette affaire, voy. outre les auteurs cités, Cambi, *Del.*, XXI, 111; Nerli, l. IV, p. 72, 73; Ammirato, XXVII, 242.

devanciers. En octobre, elles confinent encore de nombreux suspects. En novembre, elles font tomber trois têtes[1], et quand le fils du supplicié Ridolfi vient en personne solliciter la levée de la confiscation qui le ruine, sa demande, trois fois mise aux voix, est trois fois repoussée[2]. Même attitude des deux seigneuries suivantes, visiblement inquiètes des dangers que Piero et ses amis pouvaient faire courir à l'État. Mais dans toute l'Italie la désapprobation est générale, et jusque dans Florence les mécontents osent enfin élever la voix. Au palais même se voyait affiché un sonnet où l'on affirmait ce blâme du dehors, où l'on se prenait, en voyant la ville entrer dans la voie du sang, à douter de son avenir[3].

Inspirateur habituel du gouvernement, Savonarola était-il resté étranger à cette grave et sinistre affaire? On a peine à le croire, quoiqu'on n'y surprenne nulle part sa main. Ses apologistes profitent de l'impossibilité de prouver contre lui pour soutenir qu'il ne fut pour rien dans ces supplices, et un des plus récents parmi eux s'est flatté d'en trouver la preuve dans le legs fait à San-Marco par Giannozzo Pucci, un des condamnés, au moment de sa mort. Mais ce legs, si les frères de Giannozzo, devenus ses héritiers, le servirent, ils ne l'avaient connu que par le témoignage d'un chanoine de la cathédrale[4], et les victimes, d'ailleurs, avaient dû mourir

1. Landucci, p. 157-162, et note 1 de la p. 161; Sanuto, *Diarii*, I, 850.
2. Pitti, *Arch. stor.*, 1ª ser., I, 50; Sanuto, *Diarii*, I, 783.

3. Meschinella, non vedi, over non sai
Quel ch'è intrare in sanguinosa pista.
Italia tutta di te si ratrista...
... Del stato tuo or più mi sfido.

Voy. tout le sonnet dans Sanuto, *Diarii*, I, 759.
4. « Richordo come Giannozo d'Antonio Pucci, sendo nello extremo della vita sua, come referì M. Nicholo Tosinghi, canonico di Sca Reparata,

sans savoir ce qui s'était pu dire au secret d'une cellule. En supposant l'immixtion du *frate* réelle, ils auraient été les derniers à la connaître. Or cette immixtion, la plupart des auteurs l'affirment[1], et il est tout au moins positif, comme l'a remarqué Guicciardini, que Savonarola n'avait point détourné ses partisans de violer une loi par lui proposée[2] ou soutenue en chaire. Ses aveux dans son procès ne prouvent rien, puisqu'ils étaient arrachés par la torture[3]; mais on peut aisément se rendre compte de la nécessité impérieuse pour lui de ne pas agir dans le sens de la clémence : lui qui avait si souvent recommandé à ses auditeurs et aux offices de punir ceux qui entravaient le gouvernement nouveau, comment aurait-il pu se désavouer lui-même en sollicitant la grâce de coupables avérés? Le politique, dans cette circonstance, primait en lui le chrétien. Enfin, l'acharnement de ses amis rendait son intervention impuissante pour la grâce, inutile pour le châtiment. A s'effacer, il dut voir cet avantage de ne pas user vainement son influence, principal ressort de l'État, dans un moment surtout où la mort enlevait l'un après l'autre les principaux citoyens[4]. Mais qu'on ne s'y trompe pas,

lascò che Ruberto et Piero sua fratelli fussino tenuti ogni anno in perpetuo, d'agosto, pagare al convento nostro xxx piccioli per celebrare uno anniversario ongni anno per l' anima sua, etc. » 28 sept. 1498, *Ricordanze B del convento di S. Marco,* p. 8 v°, aujourd'hui à la Bibl. Laurenziana. Voir là, avec le P. Bayonne (p. 125), une preuve que Savonarola était resté étranger au procès, nous paraît absolument impossible.

1. Voy. les indications des auteurs dans notre *Jér. Savon.*, I, 284, note.

2. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 6, t. I, p. 469.

3. Voy. ces paroles au procès dans Baluze, *Miscell.*, IV, 556. Le texte s'en trouve aussi dans notre *Jér. Savon.*, I, 285, note; M. Villari les rapporte avec des variantes plus précises dans le « premier faux procès » fait par les commissaires du pape, t. II, p. 164 des doc., n° XXVI, 1. Cf. « troisième faux procès », p. 189 des doc., n° XXVI, 3.

4. Sanuto, *Diarii*, I, 781.

plus qu'il ne s'y put tromper lui-même : dans ce cas solennel, dans cette décision farouche qui engageait la République et en pouvait compromettre l'avenir, se taire, c'était approuver. *Quum tacent, clamant,* a dit Cicéron.

Il semble, du reste, que les amis de Savonarola aient voulu associer sa responsabilité à la leur : ils firent frapper son portrait sur des médailles de bronze portant au revers le mot *Rome*, et par-dessus un poignard dans une main, avec ces mots qu'il avait si souvent prononcés : *Gladius Domini super terram cito et velociter*[1]. Le glaive dont il s'agit là menaçait évidemment les coupables de Rome; mais on ne peut oublier que la médaille était coulée en bronze, juste au moment où Florence venait d'immoler cinq de ses principaux citoyens, et que l'intimidation pouvait être une arme efficace contre leurs imitateurs, contre leurs vengeurs.

1. J. Pitti, *Arch. stor.*, 1a ser., I, 50.

CHAPITRE VI

DÉCLIN DU GOUVERNEMENT THÉOCRATIQUE
L'ÉPREUVE DU FEU

— 1497-1498 —

Déclin du gouvernement populaire (1er septembre 1497). — Persistante immixtion de Savonarola dans les affaires publiques. — Domenico Bonsi, orateur à Rome (9 janvier 1498). — Savonarola et la seigneurie bravent le Saint-Siège. — Savonarola reprend sa prédication (11 février). — Nouvel autodafé du carnaval. — Brefs nouveaux contre Savonarola (26 février). — Seigneurie arrabbiata (1er mars). — La prédication interdite. — Intervention de la seigneurie à Rome en faveur de Savonarola. — Exigences des *piagnoni*. — Consulte (14 mars). — Réponse de la seigneurie et des Dix au pape (18 mars). — Lettres de Savonarola aux princes chrétiens. — Progrès de l'opposition. — Fermeté des adhérents. — L'épreuve du feu proposée (27 mars). — Pourparlers et faux-fuyants. — Le défi (29 mars). — Consulte sur l'épreuve (30 mars).— L'épreuve autorisée.— Préparatifs (6, 7 avril). — Franciscains et Dominicains en présence. — Difficultés qu'ils soulèvent. — L'orage empêche l'épreuve. — Retour des Dominicains à San-Marco. — Mécontentement populaire.

L'inutile effusion du sang venait d'ouvrir pour le gouvernement populaire et théocratique la période du déclin. Par un manque de logique honorable, le peuple, qui avait trouvé bon que la démocratie maniât jadis la hache, lui en contestait presque l'usage sous le règne de Jésus-Christ. Moins qu'aucun autre alors, les Florentins avaient le goût du sang. Du coup, les *tiepidi* ont passé au camp des *Arrabbiati*, et bien des *Piagnoni* mêmes se sont refroidis : Gianbattista Ridolfi, par exemple, qui pleure son frère, et Piero Guicciardini, qui ne pardonne point qu'on l'ait voulu jeter par la fenêtre[1]. Soderini lui-même, pour se concilier les *Palleschi*, s'éloigne de

1. Sur ce fait, voy. au chap. précéd., p. 264.

ce Valori en qui les violents du parti populaire saluent un nouveau Caton, vainqueur de Catilina [1].

Valori n'en est pas moins, sous des seigneuries invariablement composées de *Piagnoni*, le chef de la ville [2]. Aidé de ses acolytes, Francesco Gualterotti, Bernardo et Alessandro Nasi, Pierfrancesco et Tommaso Tosinghi, Antonio Canigiani, Alessandro Acciajuoli, il montre sa force, et tout ensemble sa secrète faiblesse, en faisant occuper la place par une garde d'hommes de pied, qui devait y rester en permanence jusqu'à la tragique fin de Savonarola [3]. Avec les successives seigneuries, il soutient le *frate* qui naguère les soutenait : c'est la seule différence sensible dans l'état des choses, mais elle est grande. Pour le reste, si le prieur de San-Marco ne prêche plus en public, du moins derrière les murs de son couvent, dit le Vénitien Sanuto, « il lit et explique Ezéchiel. On y va de compagnie ; c'est comme s'il prêchait [4]. » Il prétend bien qu'il ne se mêle pas des affaires d'État, mais il l'a toujours prétendu, uniquement par crainte que les gens qui lui en viennent parler ne soient envoyés pour le prendre en faute [5] ; et quand ses interlocuteurs lui inspirent confiance, il leur parle en politique, par exemple à l'orateur de Ferrare, qui se rend plus volontiers à la cellule du *frate* qu'au palais des seigneurs [6].

1. J. Pitti, *Arch. stor.*, 1a ser., I, 50.
2. Voy. Manfredi, 1er sept., 13 nov., 30 déc. 1497, *Atti e mem.*, IV, 390, 393, 397, et Sanuto, *Diarii*, I, 783.
3. Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 15, *Op. ined.*, III, 165.
4. Sanuto, *Diarii*, I, 802.
5. Ainsi, le 18 novembre, Savonarola reçoit la visite suspecte d'un Florentin, Niccolò de Cesare, qui vient, soi-disant au nom de l'empereur, pour l'exhorter à se défier des Français et à pousser Florence dans la ligue. (Manfredi, 19 nov. 1497, *Atti e mem.*, IV, 394.)
6. Manfredi, *ibid.*

Il est donc encore l'oracle, l'inspirateur du gouvernement, quoiqu'il ne se fasse point d'illusions sur le terrain perdu. Ce terrain, quels moyens de le regagner? On en entrevoit deux : la levée de l'excommunication et la restitution de Pise[1]. C'est à Rome qu'on peut négocier, obtenir l'une et l'autre : aux deux envoyés Becchi et Bracci on adjoint donc un véritable ambassadeur[2], qui fut reçu, dit encore Sanuto, plus honorablement qu'aucun autre sous ce pontificat, parce que, depuis deux ans, on n'avait pas vu d'ambassadeur florentin à Rome. La maison des cardinaux, celle même du pape, allèrent au-devant de ce personnage, jurisconsulte de grand renom, trois fois prieur, employé aux grandes ambassades, et qui s'appelait Domenico Bonsi[3]. Sa mission n'était point facile : au discours qu'il prononça dans sa première audience, l'orateur vénitien Hieronimo Donato, qui était présent, se permit de répondre que les Florentins étant Français jusqu'aux moelles, leur restituer Pise, ce serait les rendre plus Français encore[4]. Quant au pape, il ne se prononça point, ni sur la restitution de Pise, ni sur « l'entière et libre absolution pour le vénérable prédicateur *frate* Hieronimo[5] ». Il n'y avait donc qu'à laisser agir la diplomatie[6]. Son action pouvait

1. Voy. là-dessus les doc. publiés par le P. Marchese dans *Arch. stor.*, Append., VIII, 153-164. Cf. J. Pitti, *Arch. stor.*, 1ª ser., I, 49-50.

2. A partir de ce moment, on n'a plus de dépêches de Becchi ; mais Bracci tout au moins reste à Rome.

3. Sanuto, *Diarii*, I, 864. Les instructions de Bonsi (né en 1430, mort en 1502) sont du 9 janv. 1498. M. Gherardi (p. 102) en donne un passage. Cf. *Arch. stor.*, append., VIII, 164, n. 1.

4. Sanuto, *Diarii*, I, 865.

5. Ce sont les termes mêmes des instructions données à Bonsi. Voy. Gherardi, p. 102.

6. M. Villari (II, 82) cède trop à son imagination en prétendant que le pape exigeait dès lors qu'on lui livrât Savonarola, et surtout qu'il subor

être efficace, les arrangements étaient possibles avec cet étrange représentant du ciel, et la preuve en est qu'on voulut les contrarier en essayant, contre le diplomate florentin, de l'assassinat[1].

Bonsi ayant échappé au poignard, sa cause en eût profité, si Savonarola, comme à plaisir, n'eût gâté ses propres affaires. Convaincu qu'elles s'arrangeraient[2], trop fougueux pour être patient, non content, quoique excommunié, de dire la messe pour lui seul, il chante, le jour de Noël, les trois messes d'usage, il donne la communion à ses moines, à deux cents jeunes hommes qui s'étaient rendus solennellement et en ordre à San-Marco, pour l'y recevoir de ses mains. Une procession fut ensuite organisée et promenée sous les cloîtres et autour de la place voisine[3] : double acte d'audace et de rébellion que de braver les foudres de l'Église et de produire la bravade hors du couvent.

On pouvait aller plus loin encore, et Savonarola n'y manqua point. Les quatre mois relativement calmes qui venaient de s'écouler depuis le 1er septembre avaient rassuré, enhardi ses partisans. La seigneurie du 1er janvier 1498, composée d'ardents *Piagnoni*, voulut, dès son entrée en charge, donner au *frate* une publique marque d'adhésion. Le jour de l'Épiphanie, anniversaire de celui où l'on avait consacré l'église de San-Marco,

donnait tout à cela. Non seulement rien ne le prouve, mais la suite prouvera même le contraire.

1. Bonsi rapporte une tentative de vol et probablement de meurtre dont il pensa être victime. Ceux qui tentaient le coup devaient se réfugier ensuite chez les Orsini, ce qui donne quelque vraisemblance à la supposition du P. Marchese que Piero était l'instigateur. Voy. Bonsi aux Dix, 7 mars 1498 (*Arch. stor.*, append., VIII, 167, et notre *Jér. Savon.*, I, 477); 16 mars (Gherardi, p. 123). Cf. Gherardi, p. 104 et note 1.

2. Manfredi, 19 nov. 1497 (*Atti e mem.*, IV, 394).

3. Nardi, l. II, t, I, p. 135.

l'usage était que les seigneurs y allassent à l'offrande ; mais, cette année-là, vu l'interdiction qui pesait sur Savonarola, les plus simples convenances diplomatiques leur commandaient l'abstention. Ils ne s'en rendirent pas moins au couvent ; ils assistèrent à la messe célébrée par Fra Hieronimo; ils lui baisèrent la main à l'autel ; ils suivirent la procession dans l'église et sous les cloîtres [1], le tout, dit le *piagnone* attiédi Landucci, « non sans grande surprise des plus éclairés, aussi bien des amis que des ennemis du *frate* [2] ».

Par malheur, tout le monde n'était pas aussi sage que cet épicier, et les exaltés trouvaient dans l'impolitique démarche un encouragement. Ils espéraient bien que Savonarola reparaîtrait dans la chaire de la cathédrale le 2 février, jour de la Chandeleur [3]. Le prophète, qui l'avait annoncé, n'accorda qu'un délai aux amicales objurgations de Manfredi. — Je prêcherai, disait-il, par ordre de qui est supérieur au pape et aux autres créatures ; aucun scandale n'en résultera [4]. — Dès les derniers jours de janvier avait été obtenue l'autorisation de rétablir dans la cathédrale bancs et gradins [5]. Le 11 février, dimanche de la septuagésime, reparut sous les hautes voûtes l'excommunié. L'affluence était grande [6], non toutefois comme par le passé, car beaucoup s'abstinrent par crainte d'encourir eux-mêmes l'excommunication. — Juste ou injuste, disaient-ils, *timenda est.*

1. Modesto Rastrelli, Florentin, *Vita del P. Girolamo*, c. 23. Genève, 1781 ; Barsanti, l. IV, c. 19, p. 279 ; Landucci, p. 161 et n. 2.
2. Landucci, p. 161.
3. Note 3 à la p. 161 de Landucci.
4. Manfredi, 1er févr. 1498 (*Atti e mem.*, IV, 398).
5. Note 3 à la p. 161 de Landucci.
6. Manfredi, 13 févr., p. 399.

— « Je fus de ceux qui n'y allèrent pas », ajoute Landucci, meilleur catholique que *piagnone* [1].

Savonarola soutint, dès ses premiers mots, que la sentence qui l'avait frappé n'était point valable, et que toutes ses prédictions se vérifieraient. Il se disait résolu à prêcher tous les dimanches et jours de fête jusqu'à Pâques, malgré les « raisonnements sinistres » et le mécontentement des chanoines et prêtres de la cathédrale et des autres églises [2]. Le vicaire général de l'archevêché, Lionardo des Medici [3], ayant voulu interdire au clergé d'assister aux prédications annoncées, de refuser à qui y assisterait la communion, la confession même et la sépulture en terre bénite, les seigneurs lui signifièrent que, s'il ne se démettait dans les deux heures, il serait déclaré rebelle [4].

On comprend sans trop de peine pourquoi l'intraitable moine avait tenu à devancer le carême : il voulait préparer lui-même un nouvel autodafé pour le dernier jour du carnaval. Il espérait retenir ainsi ou attirer des adhérents qui devenaient de plus en plus rares [5], et l'on eût dit qu'il prenait plaisir à les éloigner par son séditieux langage. L'*Exode* lui fournissait ses textes, qu'il torturait pour les ramener à sa situation, à ses prédictions, à la nullité des décisions du Saint-Siège contre

1. Landucci, p. 161. Il répète, à la p. 163, qu'il n'y alla point. Somenzi accuse la seigneurie de complicité avec le *frate*. Voy. lettre du 13 février 1498 dans Villari, t. II, p. 50 des doc., nº XII, 1.

2. Manfredi, 13 févr., p. 399; Somenzi, 13 févr., *ibid.*, p. 50.

3. M. Villari (II, 76 de la première édition) faisait de ce Lionardo l'archevêque même. Or l'archevêque était, depuis 1474, le Romain Rinaldo Orsini. Il résidait peu. Voy. Ughelli, III, 234, et une lettre de Bonsi, 17 févr., dans *Arch. stor.*, Append., VIII, 164. L'erreur a, du reste, été rectifiée dans la deuxième édition. Voy. t. II, p. 85.

4. Nardi, l. II, t. I, p. 136.

5. « E manconne ancora più gente. » (Landucci, p. 162.)

lui. — Le pape ne peut pas tout, disait-il, et quand il fait mal, il n'agit pas en tant que pape. Quand l'agent supérieur se retire de lui, il n'en est plus l'instrument, il n'est plus qu'un fer brisé [1]. — Ces mots de *ferro rocto*, qui revinrent dès lors si souvent sur ses lèvres, parurent, à Rome, la plus sanglante des injures [2].

Le 27 février, dernier jour du carnaval, il donnait ostensiblement la communion à ses religieux, tandis que Domenico Buonvicini l'administrait aux laïques, qui étaient plusieurs milliers [3]. Puis, le saint-sacrement en main, il monta dans une chaire de bois, qu'il avait fait dresser devant la porte de l'église. — Si je n'ai pas toujours dit la vérité, s'écria-t-il, que Dieu présent sous les espèces du pain me frappe sur-le-champ! — A défier ainsi la divinité, il ne courait pas grand risque: il n'eût donné une sérieuse preuve de sa foi que s'il eût appelé, pour l'instant même, l'ire céleste sur ses ennemis. Mais visionnaire ou non, halluciné ou non, il ne hasardait jamais aucune prophétie, aucune menace immédiate ou précise: chez lui comme chez tous ses pareils, la prudence humaine corrigeait avec soin les écarts de l'inspiration.

La communion donnée, il bénit ces moines, ces laïques agenouillés qui s'époumonnaient à chanter leurs hymnes. Eut lieu ensuite la procession de l'autodafé, semblable à celle de l'année précédente, sauf que les fidèles portaient tous à la main un rameau d'olivier comme signe de reconnaissance, et que les adversaires,

1. Voy. les analyses dans notre *Jér. Savon.*, I, 298-303, et Villari, II, 87-89. Cf. Manfredi, 13 févr., p. 399.

2. Le card. Ascanio Sforza rapporte cette injure à son frère le duc de Milan. (1er mars. *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 24.)

3. Sanuto dit plus de dix mille (*Diarii*, I, 900).

plus hardis que par le passé, arrachaient aux enfants leurs crucifix rouges, jetaient sur le cortège des projectiles, des ordures, des chats morts[1].

L'incendie de la cabane où l'on avait entassé les objets à brûler n'eut pas lieu sans opposition; mais la seigneurie fit armer la garde de la place pour protéger les enfants tout de blanc habillés qui mettaient le feu[2]. Au retour, devant San-Marco, les *Piagnoni* plantèrent la croix au milieu de la place, et, tout autour, les gonfalons des quartiers; ils formèrent trois rondes concentriques: les religieux et novices accompagnés chacun d'un enfant vêtu en ange; de jeunes clercs et de jeunes laïques; des vieillards et des prêtres le front couronné de guirlandes d'olivier et donnant la main à autant de citoyens d'âge mûr. Tous chantaient des laudes ou quelques-unes des peu poétiques poésies de Girolamo Benivieni. D'un recoin obscur, Savonarola contemplait ces pieuses bacchanales avec une joie indicible, et, le lendemain, du haut de la chaire, il en faisait compliment à ses auditeurs. L'année précédente, il leur disait de ne pas les renouveler souvent. Sa folie, son infatuation étaient donc en progrès[3], et, en même temps, chose singulière! croissaient les espérances de ses ennemis. C'est que, la veille, avait eu lieu le tirage au sort pour la nouvelle seigneurie: les *Piagnoni* assuraient que le *frate* y comptait six de ses amis, c'est-à-dire la

1. Nardi, l. II, t. I, 139; Landucci, p. 163; Burlamacchi, p. 136; Rastrelli, c. 24.

2. Somenzi au More, 27 févr. dans Villari, t. II, p. 52 des doc., nº XII, 3. Ce témoin donne le détail de la journée, mais ne paraît avoir rien su du retour. Il énumère les objets qui furent brûlés et les dit de grand prix, sans mentionner aucun objet d'art proprement dit.

3. Nardi, l. II, t. I, p. 141; Burlamacchi, p. 135; Barsanti, l. IV, c. 21, p. 281; Landucci est muet sur cette fin de la journée.

majorité légale ; les *Arrabbiati* au contraire, que ces amis ne seraient qu'au nombre de cinq, et, par conséquent, ne pourraient faire la loi [1].

Le récit de cette journée n'était pas venu encore échauffer les oreilles d'Alexandre VI, que Leonardo Strozzi annonçait de Rome une guerre sérieuse, « de manière qu'on saurait bientôt si cette prédication était œuvre de Dieu ou œuvre du Diable [2] ». Moins naïf, le pape était fixé là-dessus. Il avait cependant toléré la frasque de Savonarola le jour de Noël, celle des seigneurs le jour de l'Épiphanie, puisqu'il continuait encore, quoique assez froidement, les pourparlers sur la levée de l'excommunication [3]; mais après la réapparition du *frate* dans la chaire de la principale église et la violence faite au vicaire général, il ne parla plus de supprimer ses foudres; il autorisa Fra Mariano de Ghinazzano à dire en chaire, à Rome, tout ce que lui dicterait sa vieille haine [4]. Après avoir vu son autorité méconnue, il voyait sa personne bafouée. — On me met donc en sonnets! s'écriait-il. Je ne sais quels Turcs, quels infidèles supporteraient de pareilles choses. Si l'on n'interdit pas la prédication à ce *frate*, j'interdirai Florence. — Et quand Bonsi ou Bracci voulaient répondre, il leur tournait le dos [5]. « Faites des excuses, écrivait Bonsi, la chose est très grave [6]! »

Le 26 février, en effet, partaient deux brefs, expé-

1. Somenzi au More, 27 févr., dans Villari, t. II, p. 52 des doc., nº XII, 3.

2. Leon. Strozzi à Fr. Fortunati, *pievano* de Cascina, ami des Medici. Rome, 24 févr. 1498. Texte dans notre *Jér. Savon.*, I, 492.

3. Bonsi aux Dix, 6, 8, 12 févr. (Gherardi, p. 102-103).

4. Lettre d'un anonyme dans Villari, t. II, p. 62 des doc. nº XIII.

5. Bonsi aux Dix, 22, 25 février 1498 (Gherardi, p. 104-106).

6. Bonsi aux Dix, 17 févr. (*Arch. stor.*, Append., VIII, 164.)

diés l'un aux chanoines du Dôme, l'autre à la seigneurie, ce dernier demandant que Savonarola fût arrêté et conduit à Rome, ou tout au moins tenu en chartre privée, sans pouvoir parler à personne, le tout sous peine de l'interdit et d'autres remèdes plus efficaces [1], « car, écrivait encore Bonsi, du plus grand au plus petit on est prêt à toutes les sévérités pour obtenir obéissance [2] ». Les marchands florentins de Rome, si les cardinaux n'eussent soutenu leurs supplications, auraient vu leurs biens confisqués [3]. Le 27 février, nouveau bref à la seigneurie, remis cette fois à Bonsi : le pape, sourd aux prières, maintenait ses résolutions contre ce « ver de terre [4] », et en donnait à l'orateur un commentaire verbal : — Que Florence accède à la ligue, disait-il, et je ferai tous mes efforts pour que Pise lui soit rendue. Que le *frate* s'abstienne de prêcher, et je lèverai toutes les censures; mais, si l'on persiste, mon indignation ne connaîtra plus de bornes [5]. —

Cette indignation au futur jette une vive lumière sur les vraies dispositions d'un pontife qui, malgré tant de griefs, menaça toujours de l'interdit sans le fulminer

1. Voy. ce bref à la seigneurie dans Villari, t. II, p. 66 des doc. nº XIV. L'original est aux Archives. Gherardi, p. 103. Cf. Nardi, l. II, t. I, p. 138.

2. Bonsi aux Dix, 26 févr. 1498. (Gherardi, p. 108.)

3. Nardi, l. II, t. I, 137.

4. Voy. ce bref dans notre *Jér. Sav.*, I, 481. Cf. Bonsi aux Dix, 27 févr. (Gherardi, p. 108.) Nous avions cru jadis que ce bref non daté était une réponse à la lettre de la seigneurie du 4 mars (voy. *Arch. stor.*, append., VIII, 93, et Quétif, II, 122); mais M. Gherardi ayant retrouvé le bref en réponse à cette lettre, celui dont il s'agit ici ne peut être autre que le bref remis à Bonsi le 27 février.

5. Bonsi aux Dix, 27 févr. Cf. du même aux mêmes, 1er mars. (Gherardi, p. 108-110.) Cf. Somenzi au More, 2 mars (dans Villari, t. II, p. 58 des doc. nº XII, 4).

jamais [1]. Il laissait ouverte la discussion sur Pise, dont la restitution, écrivaient les Dix, est « le repos et le salut de l'Italie [2] », et quand l'ambassadeur de Venise lui représentait qu'une suprématie nominale était tout ce que pouvaient prétendre les Florentins : — Je ne veux pas, répondait-il, pour quelque injure personnelle, empêcher le bien commun [3]. — Est-ce là le langage d'un prêtre irrité? Quand il enflait la voix, c'est donc qu'il le voulait bien.

Mais on n'entendait alors que les éclats de la voix. C'est de nos jours seulement qu'en déterrant les dépêches aux oubliettes des archives l'histoire a pu enfin rapprocher, comparer et comprendre. Quand, au 1er mars 1498, prit possession du palais une seigneurie où le *frate* comptait non pas six ou cinq amis, comme on l'avait cru, mais trois seulement; où le gonfalonier était Pier Popoleschi des Medici, qui s'était donné aux *Arrabbiati* [4], on put craindre que la crise suprême n'approchât. Savonarola était dans ces dispositions d'esprit où le sentiment du danger exalte, loin d'assagir. Le jour même où ses ennemis prenaient possession du

1. C'est ce qu'a très bien vu. M. Ant. Cosci, dans un article sur les documents publiés par M. Gherardi. Voy. *Arch. stor.*, 4a ser., IV, 449.

2. Les Dix à Bonsi, 10 mars (Gherardi, p. 121).

3. Bonsi aux Dix, 1er et 2 mars (Gherardi, p. 109-110).

4. Nerli, l. IV, p. 75; Nardi, l. II, t, I, p. 138; Sanuto, *Diarii*, I, 901. Le 2 mars, au lendemain de l'entrée en charge des nouveaux seigneurs, Somenzi écrivait : « Si affirma essere inimica del *frate*, cioè sei essere uniti contra di lui. » Ce sont évidemment les brefs pontificaux qui ont modifié les dispositions et fait que, dans une seigneurie où les adversaires eux-mêmes attribuaient au moins cinq amis à Savonarola, il ne s'y en trouve plus que trois. A la suite de la phrase citée plus haut, Somenzi parle des dits brefs. Les amis de Savonarola, au moment où cette seigneurie fut élue, se flattaient qu'elle lui serait favorable. Voy. le procès de fra Domenico Buonvicini, dans Villari, t. II, p. 218 des doc., 1re col., no XXVII.

pouvoir, il montait dans la retentissante chaire de la cathédrale, et, prenant plaisir à creuser de ses mains l'abîme, il prononçait les paroles suivantes :

— Il est venu des brefs de Rome, n'est-ce pas? On m'y appelle *filius perditionis*. Voici ce qu'il faut écrire : Celui que vous appelez ainsi n'a ni mignons ni concubines; il s'attache à prêcher la foi de Christ. Ses filles et ses fils spirituels, tous ceux qui écoutent l'exposition de sa doctrine, ne passent point leur temps à commettre des infamies; ils se confessent, ils communient, ils vivent honnêtement. Ce *frate* s'attache à élever l'Église de Christ, et non, comme vous, à la détruire. J'apprends encore que vous avez reçu des lettres d'État. C'est trop de bonté et de déférence de votre part que d'y faire réponse. Laissez-moi ce soin : ma parole retentira à leurs oreilles de manière qu'ils m'entendront. Le temps approche d'ouvrir la cassette; nous donnerons un tour de clef, et il sortira tant d'infection, tant d'ordure de la cité de Rome, que l'odeur s'en répandra dans toute la chrétienté, et que chacun en sera empuanti [1]. —

De telles audaces de langage peuvent soulager un tempérament colérique; mais elles ont leur lendemain. Le 2 mars, Savonarola prêche encore : c'est la dernière fois en public. — Certains brefs, dit-il, sont arrivés, qui ont enhardi les chanoines du Dôme à en fermer les portes [2]. Nous vous avons donné des preuves de cou-

1. Pred. 5ª sop. Exodo, 1ᵉʳ mars 1498. — La cassette et la clef sont une figure très souvent employée par Savonarola pour indiquer le secret de la corruption de Rome, qu'il menace de révéler.

2. Pred. 6ª sop. Exodo, 2 mars. En tête de ce sermon, on lit cette note du rédacteur Vivoli : « Partendosi di S. Liberata, per rispetto di certi brievi venuti alli canonici contra detto padre frate Gieronimo. » Landucci

rage quand c'était nécessaire; maintenant il convient plutôt d'user de modération[1]. — Plus modérée qu'on n'aurait cru, ou redoutant le nombre trop grand encore des *Piagnoni*[2], la seigneurie se tient pour satisfaite de voir le *frate* relégué dans son couvent; mais là, le 3 mars, c'est un tout autre langage; le naturel est revenu au galop : — Boniface VIII, qui a persécuté les dominicains, est entré comme un renard et mort comme un chien. D'autres papes, pour le même motif, ont eu le même sort[3]. — C'est donc le sanglier de San-Marco qui, traqué dans sa bauge, non seulement tient tête, mais déclare encore la guerre, et, cette fois, au pouvoir civil en même temps qu'à la curie.

La seigneurie hésitait à relever le gant. Fort embarrassée entre l'enclume et le marteau, elle demande, le même jour, à une Consulte ses lumières sur trois points : l'affaire de Pise, le manque d'argent, le parti à prendre sur le *frate*. Cette dernière question, en ce moment-là, primait les deux autres[4]; mais comment

(p. 162) est si émerveillé de l'exactitude des transcriptions de Vivoli, qu'il croit qu'elles n'ont pu avoir lieu que par permission divine.

1. Pred 6ª sop. Exodo, 2 mars. Sanuto (*Diarii*, I, 901) rapporte que le 1er dimanche de carême, 2 mars, fut faite une procession. L'on criait *Exultemus;* mais les *arrabbiati* rompirent l'ordre de la pompe ; peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux mains.

2. « Et perhò il frate non prediche. Pur ha gran seguito. » (Sanuto, *Diarii*, I, 901.)

3. Pred. 7ª sop. Exodo, 3 mars. Texte dans notre *Jér. Sav.*, I, 311, n. 2, 3. — Selon Somenzi (Lettre du 2 mars, dans Villari, t. II, p. 53 des doc., nº XII, 4), le *frate* aurait déjà prêché à San-Marco le 2, en présence de l'orateur de Ferrare, des Dix, des Huit, de la plupart des officiers publics, sauf la seigneurie.

4. C'est pour ce motif que nous passons sous silence ce qui fut dit sur les autres questions. Mais on peut lire dans Villari (t. II, p. 104) ce que dit Battista Ridolfi, au nom de ces Dix qui, restant six mois en charge, s'étaient maintenus partisans de Savonarola. Il accuse une dépense de 20,000 ducats; il montre les impôts ne rentrant pas; les ennemis croissant de nombre; les navires vénitiens bloquant Livourne, coupant les vivres et

l'eût-on résolue ? La séance ne fit qu'accuser les divisions, bien plus, les irrésolutions. Ceux-ci ne veulent rien changer, pour ne pas troubler la ville; ils tiennent le pape pour mal informé [1]; ils rappellent que, dans le malheur, Florence a été sauvée par les prières de Fra Hieronimo; mais il faut l'empêcher de prendre nulle part la parole, afin d'apaiser le Saint-Siège. Ceux-là, plus déterminés, veulent qu'on donne satisfaction à Sa Béatitude par tous les moyens : ainsi parle Giovanni Mariotti au nom de dix des seize gonfaloniers, dépositaires de la principale force armée. Amerigo Corsini, au nom du quatrième banc, résume en ces termes la pensée qui paraît dominer : — Nous avions pour ennemis tous les hommes; maintenant, en outre, pour ennemi nous avons Dieu [2] ! —

Quant à un bon conseil, l'ayant demandé en vain, cette seigneurie d'*Arrabbiati* ne se crut pas autorisée à sortir de sa réserve, ou, si elle en sortit, ce fut à l'instigation des Dix, toujours fanatiques de Savonarola. « Il a cueilli, écrit-elle le même jour à Rome, plus de fruits dans la vigne du Seigneur qu'aucun autre en son temps; on est tenté de le regarder comme supérieur à

tout ravitaillement par mer, les réparations nécessaires aux fortifications de ce port ne pouvant être faites, faute d'argent; Volterre, Pescia, Vagliano, la montagne et la plaine exposées aux attaques; les Pisans en Maremme; la contagion s'ajoutant à ces dangers. De toutes parts on crie : « De l'argent ! »

1. Somenzi (*loc. cit.*, p. 54) dit même qu'on accusait des Florentins d'avoir « mendié et acheté » les menaces du pape, mais que la seigneurie tenait à démontrer que c'était faux.

2. Voy. cette consulte dans *Arch. stor.*, 3a ser., III, part. 1, p. 30-33. M. Villari (II, 104) en donne une analyse où se trouve un passage du discours de Battista Ridolfi sur les fâcheuses conditions de la République, que M. Lupi avait négligé dans sa publication de doc. sur Savonarola (*Arch. stor.*, 3a ser., t. III, part. 1), peut-être parce qu'il n'y est pas question du *frate*. Voy. note 4 de la page précédente.

l'humanité. Qui l'accuse fomente les discordes civiles. On ne pourrait le récompenser si mal de ses éclatants services sans ingratitude et sans amener de graves désordres. Sa Sainteté est donc suppliée de revenir sur ses résolutions [1]. » Et les Dix, de leur côté, font remarquer que le *frate*, à peine la volonté du pape connue, a cessé de prêcher au Dôme et s'est retiré dans son couvent [2].

Le mérite n'était pas grand, puisque les chanoines avaient fermé leurs portes, et Alexandre VI ne pouvait prendre le change, éclairé, excité comme il l'était par Piero des Medici et l'orateur vénitien. Aussi appelle-t-il la lettre des seigneurs « une triste lettre [3] »; on ne voit pas que ce soit sur son ordre, pour lui complaire, que fra Hieronimo s'est retiré à San-Marco; et, au surplus, s'il y prêche, qu'importe que ce soit là ou ailleurs?

1. Voy. cette lettre, du 3 mars, dans *Arch. stor.*, append., VIII, 165, et Quétif, II, 122. M. Gherardi (p. 111, n. 4) a prouvé qu'elle est du 3, non du 4, comme le disent les auteurs. M. Villari, que cette lettre embarrasse fort, dit qu'elle est « très probablement » un artifice pour irriter le pape. (Voy. t. II, p. 106-107.) Combien n'est-il pas plus naturel de croire que les *arrabbiati*, entrés en majorité dans la seigneurie, ont déposé à la porte, en partie tout au moins, leur passion de secte, et que, se trouvant fort embarrassés parce qu'ils tiennent, comme on dit, « la queue de la poêle », ils auraient bien voulu se tirer d'embarras en ménageant, en réconciliant la chèvre et le chou! M. Villari se fonde sur un mot de Somenzi : « Questa litera se è scripta in nome de la signoria, et quella ha consentito la si scriva solum per questo effecto, *per quanto ho potuto intendere*, acciò la sua santità habi a procedere più ultra in questa cosa. » Mais outre que Somenzi, comme on voit, n'est pas sûr de son fait, il rapporte dans la même lettre les éloges que celle de la seigneurie fait du *frate*, et il ajoute : « Perchè loro non potevano in alcuno modo procedere contra frate Hieronimo, che non ne succedesse scandalo. » (Texte dans Villari, t. II, p. 54 des doc., n° XII, 4.) Voilà la vérité. Le parti de Savonarola était encore trop fort pour que la seigneurie ne craignît pas de mettre Florence sens dessus dessous. Ce n'est pas de la bienveillance, mais c'est encore moins de la malveillance; c'est de la politique.

2. Les Dix à Bonsi, 3 mars. (Gherardi, p. 112.)

3. Le mot *tristo*, en italien, a un sens très fort : il signifie méchant, pervers, dans le sens où nous disons : un triste homme.

Qu'importe, s'il ne veut toujours pas demander l'absolution? Et le pontife revenait sur ce mot de *ferro rocto*, qu'il avait sur le cœur. — Je tremble encore de peur, disait l'évêque de Parme, au souvenir des propos qu'a tenus Sa Béatitude, une fois les ambassadeurs partis[1]. — Le 9 mars, l'infortuné Bonsi, qui recueillait par devoir les éclats et les échos de ces violentes colères, envoyait à Florence un nouveau bref du jour même, où Alexandre VI, après avoir appelé sophismes les raisonnements par lesquels le *frate* essayait de prouver qu'il n'était pas valablement excommunié, en revenait à son ultimatum de l'envoyer à Rome sous bonne garde ou de le mettre au secret dans son couvent, jusqu'à ce que, venant à résipiscence, il méritât d'être absous. Mais, jusqu'en cette lettre menaçante, il laissait la porte ouverte aux accommodements : il promettait de recevoir le coupable avec bienveillance et de ne pas lui refuser l'absolution[2]. Le plus immoral, le plus vicieux des papes n'avait évidemment ni rancune ni méchanceté.

C'est donc à Florence que les difficultés pendantes pouvaient être dénouées; or elles s'y nouaient chaque jour davantage. Les *Arrabbiati* extrêmes, les *disperati*, comme les appelle l'orateur milanais Somenzi, soufflaient le feu à Milan et à Rome, provoquaient le More à demander qu'on en vînt, s'il le fallait, à l'interdit[3].

1. Bonsi aux Dix, 7 mars (*Arch. stor.*, app., VIII, 167, et notre *Jér. Sav.*, I, 477). Cf. du même jour une lettre de Bonsi à la seigneurie, où il signale les dangers de la situation. (Gherardi, p. 116.)

2. Bref à la seigneurie, 9 mars (Gherardi, p. 117). Cf. une lettre du card. Ascanio Sforza, Rome, 10 mars, qui confirme les dispositions du pape. (Texte dans Villari, t. II, p. 55 des doc., nº XII, 5.)

3. Somenzi au More, 1re moitié de mars. (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, p. 25.) Ant. Cosci doute de l'assertion, tant l'assertion, tant la chose lui

L'orateur du More venait au palais dénoncer au gonfalonier les menées fratesques des Dix et jeter ainsi de l'huile sur le feu [1]. La plupart des prêtres, par scrupule de conscience ou pour ne pas perdre leurs bénéfices, refusaient les sacrements, la sépulture, à qui croyait au *frate* ou allait à ses sermons [2]. Les *Piagnoni* résolus, dont Sanuto porte encore le nombre à vingt mille [3], soutenaient la résistance. Plusieurs venaient prendre l'habit à San-Marco; beaucoup y recueillir la manne de la parole céleste. Aux femmes, que l'exiguïté de l'église ne permettait pas d'admettre, Savonarola avait dû donner Fra Domenico Buonvicini, qui prêchait pour elles d'abord à San-Lorenzo, puis quand les chanoines en eurent, à leur tour, fermé les portes, à San-Niccolò de la rue du Cocomero [4]. Mais la monnaie du prophète ne leur suffisant point, le prophète lui-même dut prêcher pour elles le samedi [5]. Dans ces conférences, dont le texte était emprunté aux psaumes, il examinait comment un pape pouvait se tromper, et il annonçait son dessein d'en appeler au concile, dès que l'occasion serait favorable [6]. En même temps, il écrivait au pape une lettre, que deux contemporains appellent « fort ter-

paraît antipatriotique et infâme; mais c'était monnaie courante en ce temps-là.

1. Somenzi au More, sans date, dans Villari, t. II, p. 57 des doc. n° XII, 6. Cf. une autre lettre du 17 mars, p. 58, n° XII, 7.

2. Nardi, l. II, t. I, 139.

3. Sanuto, *Diarii*, I, 889-890, 900. Il appelle les *piagnoni pizacharoni*, corruption de *pinzocheroni*, gens qui, vivant dans le siècle, portent l'habit ecclésiastique; en d'autres termes : hypocrites.

4. Nardi, l. II, t. I, 138-139.

5. Burlamacchi, dans Villari, II, 107. — L'édition de Burlamacchi que nous avons sous les yeux ne contient pas cette assertion; mais certains passages y ont été supprimés.

6. Voy. Villari (II, 107-110), qui analyse ces prédications.

rible, fort raide[1] », où il disait que, ne pouvant plus espérer en Sa Sainteté, il ne comptait plus que sur Dieu pour soutenir son œuvre. Il déclarait souhaiter la mort, et il invitait enfin Alexandre VI à pourvoir à son salut[2].

Cependant l'arrivée d'un nouveau bref mettait les offices en demeure de délibérer à nouveau. Le 14 mars, ils s'adjoignirent vingt-cinq citoyens par quartier, selon l'usage[3]. Dans une discussion de six heures s'accusent avec plus de vivacité que jamais les dissentiments. Le nombre n'est plus du côté des *Piagnoni;* mais ils y suppléent par l'énergie. Un des gonfaloniers ayant dit qu'il ne se permettrait plus d'aller aux prédications du *frate,* où il était naguère assidu, Luigi des Corsi, au nom des sept membres de ce collège qui en forment la minorité, déclare que, le pape ne revînt-il pas sur ses résolutions, on ne peut agir sur « le serviteur de Dieu ». — Supprimer le Verbe de Dieu pour obéir à son Vicaire, ce n'est pas chose faisable, dit Tommaso Fortini. — Il faut, selon Pagolantonio Soderini, qui parle au nom des Dix, répondre en laissant de côté toute politesse, et caresser fra Hieronimo comme un joyau précieux, sans pareil en Italie. — On devrait, s'écrie Lorenzo des Lenzi, se laver la bouche toutes les fois qu'on parle de lui, car sa doctrine est parfaite et elle nous a sauvés. Si l'interdit vient, eh bien, qu'il vienne! — A son tour

1. « Molto terribile », — « Molto rigida ». Lettres de Simone del Nero et de Domenico Mazzinghi. Texte dans Villari, t. II, p. 68-70 des doc., n° XV, 1-2.

2. Voy. un fragment de cette lettre dans Villari, II, 129. Rudelbach et Meier en ont aussi parlé; ils en ont même cité des passages.

3. Nardi, l. II, t. I, 142.

parle pour son banc Francesco Valori, l'oracle du parti : — Nous sommes dans une ville libre, les citoyens doivent donc être libres d'aller à San-Marco, pourvu qu'ils n'y fassent rien contre la liberté. Le *frate*, d'ailleurs, est tout bien, et Dieu a horreur de l'ingratitude. Les brefs ont été mendiés, arrachés au pape. — Oui, ajoute Antonio Canigiani, l'excommunication vient d'ici. L'interdit n'a rien d'effrayant ; nous n'en sommes pas morts en 1478. — Ainsi, les *Piagnoni* parlent le langage de l'obstination, du fanatisme, et, si l'on veut, des principes. En proposant de résister au pape, ils provoquent « le scandale », ce qui n'empêche pas un d'eux, Bernardo Nasi, de retourner le mot et la chose contre leurs adversaires : — Dieu veuille, dit-il, que qui veut voir du scandale n'en voie pas tant que les pierres en aient compassion ! —

Ce sont les *Arrabbiati*, il faut bien l'avouer, qui font entendre la voix de la raison, de la politique. Le principal d'entre eux, Guidantonio Vespucci, parlant au nom des docteurs, annonce que cinq sur neuf, tout en regrettant de perdre la prédication du carême, sont d'avis de donner satisfaction au pape, car on ne peut, si on l'irrite, lui demander Pise, ni le droit de lever une décime, impôt nécessaire. Or, que le *frate* soit ou non injurieux, le pape le tient pour tel. Que l'interdit vienne, et vos biens sont une proie offerte à tous. Déjà, les marchands cessent d'envoyer des marchandises ; déjà, l'on refuse les sauf-conduits. La papauté doit tenir au respect de ses censures, ses seules armes. On dit qu'il faut respecter l'honneur de Dieu ? Mais le pape est son représentant sur la terre. S'il était certain, *omni certitudine*, que le *frate* est envoyé de Dieu, il faudrait le laisser prêcher,

mettre cela avant tout le reste; mais ce n'est pas certain *omni modo;* il faut donc contenter le pape. —

A ces derniers mots, les zélés crient au blasphème. — Quand fra Hieronimo, hurle Antonio Malegonelle, affirme qu'il agit par la volonté de Dieu, il faut absolument le croire. — Sa vie sainte, ajoute Enea de la Stufa, prouve qu'il est inspiré de Dieu. Je ne crains pas pour les marchands un interdit injuste : ils n'en travailleront pas moins. — Si vous aviez quelque chose à perdre, réplique avec aigreur Giuliano des Gondi, vous parleriez autrement! Nos marchands, déjà, n'osent plus envoyer leurs marchandises à Naples. Le *frate,* d'ailleurs, dit des choses qu'on ne dirait pas à un cuisinier. Il cédera, il nous demandera à s'en aller. — Capable, il l'est sans doute, dit Jacopo Schiattesi, se plaçant à un autre point de vue, et de bonne doctrine, et de vie vertueuse; mais sa prédication a divisé la ville, elle fait la femme ennemie de son mari, le père opposé à son fils. —

Les indécis, car il y en a, proposent d'en référer au Grand Conseil, moyen dilatoire; aussi trouvent-ils des contradicteurs parmi les gens pressés[1]. En somme, dans cette réunion importante, sur trente-deux orateurs, dix-sept sont pour suspendre la prédication, et huit s'y opposent, entre lesquels, toutefois, les plus modérés sont d'avis que Savonarola doit se taire quelque temps. Parmi les sept restants, deux inclinent à la suspension, deux à la résistance; deux s'en remettent à la seigneurie, ce qui n'est pas compromettant; un enfin, ce qui l'est

1. Voy. cette consulte dans *Arch. stor.*, 3a ser., III, 33-53. Cf. une note de Vivoli à la pred. 18a sop. Exodo, faite le 15 mars, dans notre *Jér. Savon.*, I, 317, n. 2.

moins encore, est assez habile pour qu'on ne sache pas ce qu'il veut, même après qu'il a parlé[1].

Malgré ces prudences et ces dissidences, il y avait une majorité ; la seigneurie *arrabbiata* pouvait dès lors lui obéir. Cependant, elle demeure hésitante, et, le 17 mars, elle demande encore l'avis de dix-neuf citoyens des plus qualifiés, qu'elle appelle « le cœur de la cité[2] ». Bien plus, pour laisser toute liberté à leur délibération, elle s'abstient d'y prendre part, elle se retire, et la réunion, en son absence, décide à l'unanimité « qu'il y a lieu de persuader à Fra Hieronimo de cesser toute prédication, mais que les autres demandes sont indignes de la République[3] ».

Cet avis, ce moyen terme, c'était la sagesse même. On n'avait pas tort de croire qu'Alexandre VI s'en pourrait contenter, car, la veille, sans rien savoir, par conséquent, de cette pratique restreinte, Bonsi écrivait de Rome : « Vous dites que vous avez pris plaisir aux paroles de Sa Sainteté sur Fra Hieronimo ; il n'y aura lieu d'être satisfait que s'il obéit en cessant de prêcher, au moins pour quelque temps. » Et il indique aussitôt que tel est le minimum des exigences pontificales : « Demander qu'il suspende ses prédications et cesse de mal parler du pape, c'est bien le moins qu'on puisse exiger. Si vous ne l'obtenez pas, vous aurez l'interdit. Si je m'avisais de soutenir ici que l'excommunication n'est pas valable, on se moquerait de moi, on me trai-

1. Statistique dressée par Ant. Cosci (*Arch. stor.*, 4a ser., IV, 452).

2. « Congregatis multis in audientia Dominorum... quia vos estis quasi cor civitatis, placuit petere consilium a vobis. » (Doc. n° 5, dans *Arch. stor.*, 3a ser., III, 53.)

3. Même doc., p. 54. Cf. Nardi, l. II, t. I, p. 142 ; Somenzi au More, 18 mars, dans Villari, t. II, p. 58 des doc., n° XII, 8.

terait fort mal. Le cardinal de Pérouse m'engage même à ne plus essayer de voir le pape, tant que la seigneurie n'aura pas fait réponse au bref[1]. »

Cette réponse attendue partait le 18 mars, tout ensemble de l'office des Dix et de la seigneurie. Celle-ci en excusait le retard sur la lenteur des délibérations; elle niait que divers *frati* de San-Marco parlassent mal de Sa Sainteté, ou disait du moins n'avoir rien appris de semblable; pour les détails, elle s'en remettait aux Dix[2]. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la lettre des Dix, c'est qu'ils y exprimaient le regret d'un grand nombre réconfortés par la prédication, et leur désir de se voir bientôt restituer « cette nourriture spirituelle[3] ». Entre l'office *piagnone* et l'office *arrabbiato,* il y a, c'est bien clair, une nuance; mais, à coup sûr, il n'y a point d'abîme. Tout espoir de conciliation n'est pas perdu, si chacun y met du sien et reste modéré.

Le mal était hors des offices. On s'attendait à une lutte pour attaquer et défendre Savonarola. « Si les *Arrabbiati,* écrit au More son orateur de Bologne Tranchedino, sont unis aux *Palleschi,* ils auront le dessus. Dans le cas contraire, ce sera un coup manqué, comme celui de Piero, que les *Arrabbiati* n'ont pas soutenu[4]. » Ce qu'ils feraient, cette fois, on l'ignorait encore; mais on savait bien que le *frate* ne transigerait pas. Averti, en effet, le 17 au soir, qu'il devait, pour quelque jours,

1. Bonsi aux Dix, 16 mars (Gherardi, p. 121-123). Cf. Nardi, l. II, t. I, p. 141, 142.
2. La seigneurie à Bonsi, 18 mars (*Arch. stor.,* Append., VIII, 170, 171).
3. Les Dix à Bonsi, 18 mars (Gherardi, p. 124).
4. Tranchedino au More. Bologne, 18 mars (*Arch. stor.,* n. ser., XVIII, part. 2, p. 26).

s'abstenir de prêcher, il promettait pour le lendemain sa réponse, et c'est du haut de la chaire qu'il la donnait : — Hier au soir, à nuit close, *quoniam qui male agit odit lucem,* la seigneurie m'a fait prier, pour une foule de raisons, de ne plus prêcher. Vous avez accompli, ai-je dit aux députés, la mission dont vos seigneurs vous ont chargés? Eh bien, moi, j'ai encore un seigneur. Je saurai sa volonté, et, demain matin, je vous donnerai ma réponse. Écoutez donc maintenant ce que dit le Seigneur : En priant le *frate* de renoncer à la prédication, c'est à moi que vous faites cette demande, c'est moi qui prêche, c'est moi qui vous ai exaucés et qui ne vous ai pas exaucés. La seigneurie vous a exaucés en supprimant la prédication, mais elle ne vous a pas exaucés quant à votre salut[1]. — Il semblait donc reconnaître que le nombre était désormais contre lui, et il se soumettait, mais non sans bravade : — Quand Dieu voudra que je prêche, quand il m'inspirera, je prêcherai, vous le verrez. Je n'ai pas attendu l'absolution pour reprendre la parole, il y a deux ans, malgré le bref qui me l'avait interdite. Quand il plaira à Dieu, personne ne pourra me fermer la bouche[2]. —

Toujours porté à la paix, Alexandre VI eût fait la sourde oreille à ces derniers mots, à ces mots de révolte, et n'eût entendu que les autres, qui sonnaient soumission. Malheureusement, par un retard inexpliqué, les lettres du 18 mars, annonçant que la prédication était,

1. Pred. 22a sop. Exodo, 18 mars, f° 273 r°. Cf. notre *Jér. Savon.*, I, 319, et Villari, II, 127, et la lettre de Somenzi, 18 mars, dont il donne le texte, t. II, p. 58 des doc., n° XII, 8.

2. *Ibid.* Voy. dans notre *Jér. Savon.*, I, 321, la suite assez attristée de ce sermon.

de fait, supprimée, n'arrivèrent à Rome que le 22 au matin[1]. Avant qu'elles arrivassent, les ennemis du *frate* mettaient sous les yeux du pape des paroles de ce téméraire, dont la violence contre les cardinaux et la curie dépassaient toutes les bornes; ils provoquaient d'une consulte des résolutions qu'approuvait le pontife : Florence livrera le coupable, faute de quoi, sans préjudice de l'interdit, on mettra la main sur les biens et marchandises de tout Florentin à Rome, et on fera à leur ville tous les maux possibles[2]. Ces trafiquants éperdus communiquent à Bonsi leurs alarmes. Non rassurés par lui[3], ils supplient la seigneurie de les sauver. Ils ne prennent point parti entre *Piagnoni* et *Arrabbiati;* ils appellent fra Hieronimo vénérable, ils ne l'accusent nullement; mais ils croient devoir dire que Sa Béatitude se conduit envers eux avec la plus paternelle bienveillance[4].

Et quand arrive enfin la réponse attardée, il est trop tard. Pourquoi, d'abord, est-elle adressée à Bonsi, et non au pape lui-même[5]? Puis, on a eu le temps d'ap-

1. Bonsi à la seigneurie, 23 mars, et aux Dix, 24 mars (Gherardi, p. 130, 131).

2. Bonsi aux Dix, 18 mars (Gherardi, p. 126).

3. *Id.*, 19 mars (Gherardi, p. 127).

4. « Excepto questo caso di fra Hier. prefato, non potria più paternamente nè cum maggiore benignità in ogni altra occurrentia nostra tractarci. » (Mercatores florentini curiam sequentes à la seigneurie. Rome, 19 mars, dans Gherardi, p. 127, 128.)

5. Pas plus que M. Cosci (*Arch. stor.*, 4a ser., IV, 453) et M. Gherardi (p. 130), nous ne parvenions à comprendre comment M. Villari (II, 101, 1re éd.) avait pu dire que le pape écrivit « lettere lietissime », où « lodava al cielo la signoria ». Les nouveaux documents publiés prouvent le contraire, et un apologiste moins déterminé aurait pu s'en douter. N'ayant pas reçu de réponse directe, il tombe sous le sens qu'Alexandre VI ne pouvait écrire à la seigneurie. Voy., sur son étonnement, la lettre de Bonsi à la seigneurie, 23 mars, dans Gherardi, p. 130. Au surplus, cette assertion a disparu de la seconde édition.

prendre que si le *frate* ne prêche plus, ses acolytes prêchent encore et pis que lui-même : Mariano Ughi, Silvestro Maruffi, Domenico Buonvicini, « homme présomptueux et bestial[1] ». Interprète de l'indignation générale, Fra Mariano de Ghinazzano, en chaire devant Alexandre VI et ses cardinaux, appelle Savonarola *ubbriacone*, grand ivrogne, qui serait brûlé quelque jour; il ose ajouter, avec un geste indécent de la main : — Alexandre, si je n'étais retenu par le respect, je te ferais deux cornes dans les yeux[2] ! — Ce pape politique tient bon pourtant encore; il lui répugne de s'interdire la clémence : — Si, disait-il, le *frate* et ses échos s'abstenaient quelque temps et demandaient l'absolution, non seulement je ne la refuserais point, mais encore je leur rendrais la parole[3]. — Il était loin de compte : les aveugles Dix, sans rien céder, réclamaient que l'interdiction de prêcher fût levée le plus tôt possible[4], rejetaient tout le mal sur les *Arrabbiati*, souhaitaient enfin que le pape comprît qu'un scandale à Florence n'était bon ni pour l'Italie ni pour lui-même[5].

Ce qui explique cet entêtement, c'est que Savonarola croyait, cette fois, tenir la victoire. Ayant dit à satiété que l'Italie exécuterait les desseins de Dieu par le bras de princes étrangers, il avait imaginé d'inviter l'empe-

1. P. Somenzi au More, 29 mars. Cf. Tranchedino au More. Bologne, 28 mars (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 29, 30). Landucci, p. 165; Sanuto, *Diarii*, I, 920, 929.

2. Landucci, p. 165. Au mot *cornes*, il faut substituer celui de *fiche* qu'emploie Landucci, si l'on veut comprendre comment il a pu parler de l'indécence du geste. Voy. dans Villari, t. II, p. 62 des doc., nº XIII, une lettre anonyme racontant tout au long les invectives de fra Mariano. Elles étaient bien connues à Florence.

3. Bonsi à la seigneurie, 23 mars (Gherardi, p. 131).

4. Les Dix à Bonsi, 24 mars (Gherardi, p. 129, nº 28).

5. Du même. Autre lettre à la même date (Gherardi, p. 129, nº 29).

reur, les rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, de Hongrie, à provoquer un concile général et la déposition d'un pape qui, par ses mœurs, n'était pas le successeur des apôtres, ni même un chrétien. L'acte, en soi, n'avait rien d'insolite : l'appel au concile était le recours ordinaire des fidèles mécontents du Saint-Siège. Mais pour se le permettre impunément, il ne fallait pas être surpris, et la lettre au roi de France, saisie par les agents du More, était envoyée à Rome[1]; ou bien il fallait être hors d'atteinte, et Savonarola, réclamé par la curie, n'était plus défendu, à Florence, que par des amis zélés, qui avaient cessé d'être légion, et que la légion grossissante de leurs adversaires battait vigoureusement en brèche, réduisait eux-mêmes à la défensive. Le 25 mars, on lisait, aux portes de Santa Croce et d'Or San Michele, des écriteaux provocateurs : « Peuple, ce n'est pas le *frate* qui est ta maladie, ce sont certains *pinzocheroni* (hypocrites). Allez brûler les maisons de Francesco Valori et de Pagolantonio Soderini. » Par là on n'en-

1. L'authenticité de ces lettres a été contestée par le P. Bayonne (p. 183), et leur envoi par M. Cipolla (p. 753). L'authenticité est hors de doute. Le P. Marchese (*Arch. stor.*, Append., VIII, p. 86-90, avvertim.), tout apologiste qu'il est, ne la nie point. M. Villari (t. II, p. 132, n. 1), non moins passionné, l'affirme cependant. Elles se trouvent, dit-il, dans des manuscrits très anciens et authentiques (Riccardiano, 2053 et autres); il en est fait mention dans les biographes, dans les dépositions des accusés, dans le procès, dans fra Benedetto (*Vulnera diligentis*), dans beaucoup d'autres auteurs contemporains. Quant à l'envoi, le temps manqua peut-être pour les expédier toutes; mais quelques-unes du moins furent très probablement expédiées. Voy. dans notre *Jér. Savon.*, append., I, 485-489, les lettres au roi de France, au roi d'Espagne, à l'empereur. On a la première et le brouillon des deux autres. Quant aux lettres aux rois d'Angleterre et de Hongrie, elles n'ont pas été retrouvées. Villari (*ibid.*, p. 135) affirme qu'aucune ne fut expédiée. Il semble difficile que tout au moins la lettre au roi de France ne l'ait pas été, puisque c'est sur le « syre très chrétien », comme dit Domenico Mazzinghi, que Savonarola fondait tout son espoir, ainsi que Villari (p. 134) le reconnaît. Voy. la lettre de Mazzinghi dans cet auteur, t. II, p. 70 des doc., n° XV, 2.

tendait certes point mettre Savonarola hors de la mêlée; mais on croyait le ridicule suffisant désormais à le rendre inoffensif. On plaisantait de sa *chiavicina* et *chiavetta*, la petite clef métaphorique dont il abusait; on allumait des torches, des flambeaux, et l'on parcourait les rues en disant : « Je cherche la petite clef qu'a perdue le *frate.* » Comme il répétait volontiers aussi que la rénovation de l'Église serait la vraie lumière, on forçait les gens à s'agenouiller devant une lanterne allumée, en leur disant : « Adore la vraie lumière[1] ! »

L'épicier Landucci appelait « petite jeunesse sans esprit » ceux qui se permettaient ces facéties[2] ; mais, dans le même temps, les pères, les frères aînés de ces jouvenceaux faisaient le siège de la curie, y multipliaient leurs ardentes instances, si bien qu'Alexandre VI, à la grande surprise de Bonsi, et au risque de « provoquer dans Florence les plus funestes désordres[3] », en revenait à exiger, comme tout d'abord, que le *frate* fût remis entre ses mains. Des désordres, Bonsi n'était pas seul à en prévoir : on annonçait même la chute prochaine du gouvernement populaire, par l'abandon des Français, par la lassitude et le mécontentement d'une ville qui perdait ses illusions, par l'énergie des futurs seigneurs, qu'on espérait, qu'on escomptait sans les connaître : ils ne pouvaient être d'aussi peu de cervelle que leurs devanciers ; tout le monde commençait à voir « l'hypocrisie, la vanité de ce *frate,* qui pouvait conduire Florence à une boucherie[4] ».

1. Landucci, p. 166.
2. « Giovanaglia di poco spirito. » (*Id., ibid.*)
3. Bonsi aux Dix, 31 mars (Gherardi, p. 133, 134).
4. Tranchedino au More. Bologne, 20, 28, 29 mars (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 27-29).

Il est certain, comme l'a remarqué un historien moderne, que Florence, gouvernée au nom du Christ par un moine prophète, en guerre avec le génie profane de la Renaissance, en proie aux amères déceptions de l'alliance française, à la guerre sans fin, aux négociations presque sans but, à la famine, aux maladies, présente un spectacle historique à peine imaginable et fait penser à « une île en feu au sein d'une mer stagnante[1] ». Mais pour les hommes de foi, il y avait encore quelques raisons d'espérer, quelques chances d'éviter, ou tout au moins de retarder la crise suprême. Dans cette mer stagnante de l'Italie, la ligue pouvait à peine se maintenir ou se reformer, sous la conduite des pygmées successeurs de Nicolas V, de Francesco Sforza, de Lorenzo des Medici. Ils ne savaient seulement pas, ces pygmées, se mettre d'accord pour attirer Florence dans la ligue, comme le voulaient Alexandre VI et Lodovico Sforza, ou l'en exclure afin de lui pouvoir refuser Pise, comme le conseillaient les Vénitiens[2]. Que si le désir de ravoir Pise, la crainte de l'interdit, la lassitude, leur donnaient chaque jour de nouveaux partisans dans Florence et détachaient de Savonarola, du gouvernement populaire par suite, puisqu'il en était le chef, ses amis du dedans et du dehors[3], il y avait pourtant chez un certain nombre des retours d'affection et d'enthousiasme. Pagolantonio

1. Cipolla, p. 753.

2. Voy. Romanin, V, 98. — Le 4 avril, le conseil des *pregadi* approuvait la résolution de continuer la guerre pour Pise (Malipieri, *Arch. stor.*, 1a ser., t. VII, part. 1, p. 499; Sanuto, *Diarii*, I, 926).

3. Le duc de Ferrare, jusqu'alors si favorable, proteste de son obéissance au Saint-Siège, sans aller toutefois jusqu'à attaquer Savonarola. (Ercole Ier à Felino Sandei, secrétaire du pape, 26 mars 1498, dans *Atti e mem.*, IV, 399. — Cf. du même une autre lettre, également du 26, adressée au pape. *Ibid.*, p. 400.)

Soderini, Giovanbattista Ridolfi, Piero Guicciardini reprenaient le chemin de San-Marco[1]. L'orateur de Milan à Bologne, qui voit les choses d'assez loin pour que les arbres ne l'empêchent pas de voir la forêt, constate, non sans dépit, que le *frate* trouve encore beaucoup de faveur, et qu'il méprise les menaces du palais, c'est-à-dire de la seigneurie, plus encore que celles de Rome[2].

C'est justement cette confiance en ses amis, comme en lui-même, que, par tempérament, il était porté à exagérer, qui l'embarqua dans une aventure où l'intelligence et le bon sens avaient peu de part. Maintes fois il avait vaguement dit, en chaire et dans ses lettres, qu'un jour ses paroles seraient confirmées par des signes surnaturels[3]; puis, voyant ses auditeurs désireux de précision, il en était venu à dire que ce signe pourrait être l'épreuve du feu, ce legs suranné du moyen âge, et à raconter des histoires où la vérité ne s'était fait jour que par des épreuves judiciaires[4]. Bien plus, dans

1. Parenti, dans Ranke (p. 292) et Cipolla (p. 754). M. Villari exagère beaucoup quand il dit (II, 137) que les amis de Savonarola ont disparu ou se cachent, que Florence est tout entière à ses ennemis.

2. « E se bene sono alchuni che se li dimostrano adversarii, nondimeno per chi intende è giudicato che tra li più potenti de quelli hano il governo in mano, el frate sii sostenuto et favorito... Che pocho estimi le minaccie del palazo e mancho quelle da Roma fin ad hora. » (Tranchedino au More. Bologne, 28 mars, *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 29.) Cf. deux lettres où Simone del Nero et Domenico Mazzinghi parlent de la lettre « molto terribile, rigida » que le frate a écrite au pape; ils annoncent son dessein d'écrire aux princes; Mazzinghi dit que si l'Église ne se renouvelle pas, il faudra avouer que Dieu l'a abandonnée. Texte dans Villari, t. II, p. 68-71 des doc. nº XV, 1, 2.

3. « Omnipotentem Dominum pariter evidentissimis miraculis ostensurum » (lettre de Savon. à l'empereur, texte dans notre *Jér. Savon.*, I, 487). — « Supernaturalibus signis Deum eamdem rem confirmaturum » (lettre au roi de France, *ibid.*, p. 488). — « Dominus ea supernaturalibus signis miraculisque ostensurum » (lettre aux rois d'Espagne, *ibid.*, p. 491).

4. Pred. 20ª sop. Amos, 8 mars 1496. Voy. notre *Jér. Savon.*, I, 325.

un opuscule, il s'était offert à entrer dans le feu[1]. Ces démonstrations-là ne se faisaient plus, mais on en parlait volontiers. Les imaginations chrétiennes ne trouvaient ni déraisonnable, ni invraisemblable que leur Dieu invisible fît des miracles sur la réquisition du premier venu. L'année précédente, à Prato, deux prédicateurs, l'un dominicain, l'autre franciscain, s'étaient provoqués à l'épreuve du feu; mais l'un des deux, et peut-être tous les deux, avaient lâché pied au moment décisif[2]. Cette reculade ridicule aurait dû rendre plus sages leurs deux religions. Il n'en fut rien. En 1498, à Florence même, nouveau défi, sans qu'on puisse dire qui en prit l'initiative[3]. On sait seulement que, le 27 mars[4], spontanément ou provoqué, Fra Domenico Buonvicini, prieur des dominicains de Fiesole, appelait à l'épreuve du feu Fra Francesco de Pouille, prédicateur franciscain à Santa-Croce; que plusieurs citoyens y portèrent le défi; que, le 28, Domenico le renouvela, ajoutant que beau-

1. « Infino per questa verità offertomi nel fuoco. » (*Esposizione sopra il salmo* VERBA MEA. Voy. notre *Jér. Savon.*, I, 326, n. 1.) Guicciardini va jusqu'à dire (*Stor. di Fir.*, c. 16, *Op. ined.*, III, 168) que déjà, deux ans auparavant, au Dôme, Savonarola aurait offert d'entrer dans le feu.

2. Burlamacchi, p. 137; Barsanti, l. IV, c. 25, p. 286. Voy. les détails dans notre *Jér. Savon.*, I, 324. Naturellement, les apologistes disent que l'épreuve de Prato manqua par la faute du franciscain.

3. Attribuent la provocation au franciscain, G. Cambi, Nardi, Burlamacchi, Barsanti, Vivoli, Rastrelli, les religieux de San-Marco (lettre au pape, 3 avril, dans Gherardi, p. 137), et Bonsi (4 et 8 avril, dans Gherardi, p. 136, 139) « per lo adviso hebbi da vostre signorie »; au dominicain, Nerli, Sanuto, Pitti, fra Dion. Pulinari, qui est mineur, et Landucci, qui est *piagnone*, quoique modéré et hésitant. On ne peut rien inférer des paroles que les ennemis de Savonarola mettent dans sa bouche (*Acta commentitia*, dans Quétif, II, 458). Un fragment de lettre de Gir. Benivieni, récemment publié par Al. Gherardi (*Nuovi documenti,* etc., 2e éd., p. 216), met ce fauteur de Savonarola au nombre de ceux qui attribuent la provocation au franciscain.

4. Gir. Benivieni, dans la lettre citée plus haut, qui est du 29 mars, dit que la provocation du franciscain est du dimanche précédent, c'est-à-dire du 25 mars. Voy. Al. Gherardi, *Nuovi docum.*, etc., 2e éd., p. 216.

coup de ses frères étaient prêts comme lui. Après quoi, se tournant vers les femmes : — Et ces femmes aussi, dit-il, en feront autant. — Beaucoup d'entre elles, se levant, répondirent à voix haute : — Je suis de celles-là! — Et le même jour, à Santa-Croce, le prédicateur franciscain relevait le gant, quoique sans enthousiasme. — Je crois bien, dit-il en pleine chaire, que je brûlerai; mais j'y consens volontiers pour délivrer ce peuple. Si Fra Hieronimo ne brûle pas, lui, croyez qu'il est vrai prophète[1]. — « On est confondu, écrit le *piagnone* Benivieni, de voir tant de séculiers, de femmes, de jeunes garçons, résolus, comme les religieux, à entrer dans ce feu. Vous diriez qu'ils vont à la noce. Je crois pourtant que tout cela s'en ira en fumée [2]. »

Fra Hieronimo le désirait plus peut-être qu'il ne le croyait : il tenait la chair d'un frère prêcheur pour si peu incombustible, qu'il marqua un grand déplaisir[3]. « Si Dieu, disait-il, ne fait sortir des flammes notre champion sain et sauf, notre communauté encourra la colère du peuple[4]. » En conséquence, il repoussait l'épreuve[5]; il obligeait Buonvicini à confesser qu'il s'était engagé sans l'aveu de son chef[6]; il faisait parler par-dessous main à Fra Francesco, pour qu'il déclinât la proposition[7]. Rien n'était plus propre que ces appréhensions visibles,

1. Landucci, p. 166, 167. L'éditeur de Landucci, M. Jodoco del Badia, émet, au sujet de ces provocations, des hypothèses qui semblent difficiles à justifier (p. 166, note). Voy. la lettre de Gir. Benivieni, citée plus haut. Elle confirme tous ces faits.

2. Lettre de Gir. Benivieni, *loc. cit.*, p. 216.

3. Procès, dans Baluze, *Miscell.*, IV, 560. Cf. Quétif, II. 458.

4. *Risposta a certe obbiezioni circa l'esperimento del fuoco*, dans Villari, II, 148. Cette réponse fut publiée du vivant même de Savonarola.

5. Premier faux procès dans Villari, t. II, p. 172 des doc., nº XXVI, 1.

6. Procès, dans Baluze, *Miscell.*, IV, 535.

7. Burlamacchi, p. 138.

que ces démarches compromettantes, à la faire accepter du mineur. Les *Compagnacci*, s'ils ne l'avaient poussé en avant[1], l'y maintenaient dans l'espoir d'une dispute, d'une bagarre. Que savait-on? Le *frate* y trouverait peut-être la mort, sans qu'on la pût imputer à personne, ou, en tout cas, tant de dégoûts qu'il quitterait Florence[2].

C'était bien joué, car plus on tenait ferme, plus Savonarola, si ardent d'ordinaire, reculait, cette fois. —A mon adversaire, disait-il, d'entrer dans le feu, s'il lui plaît, pour prouver que l'excommunication est valable ; quant à moi, j'ai prouvé par une foule de raisons qu'elle ne l'est pas[3]. — Et il déclarait se réserver pour des circonstances plus graves, où il serait prêt à donner sa vie[4]. Ses amis le poussaient-ils à se montrer conséquent aux paroles qu'il avait si souvent prononcées, il entourait son acquiescement de conditions propres à le rendre illusoire : la présence de tous les ambassadeurs étrangers, sans en excepter le légat, et l'autorisation, s'il sortait intact du bûcher, de commencer immédiatement la réforme de l'Église[5]. Belle occasion pour Fra Francesco de retirer personnellement du jeu son épingle, car c'est contre Fra Hieronimo qu'il entendait engager le duel du feu. Mais l'aventure a séduit le public ; il veut « le miracle ». Comment le priver de ce régal?

1. Vivoli, 4ª giorn. (dans Villari, t. II, p. 74 des doc., nº XVI, 1), en attribue l'idée à Doffo Spini, chef des *compagnacci*. Cf. un texte du même, *ibid.*, II, 115, n. 3. Cerretani décrit longuement les repas et festins où les *compagnacci* auraient ourdi ce complot.

2. Fra Benedetto, *Vulnera Diligentis*. Voy. les fragments que M. Villari publie de ce dialogue, t. II, p. 132-144 des doc., nº XXII.

3. Baluze, *Miscell.*, IV, 538.

4. *Risposta a certe obbiezioni*, etc. (Villari, II, 122).

5. Burlamacchi, p. 139.

Ceux qui lui en ont fait venir l'eau à la bouche dans tant de discours, et hier encore, sont perdus de réputation, s'ils n'ont fait qu'une vaine bravade. Buonvicini s'offre donc de nouveau, et il met l'adversaire en demeure, puisqu'il se dérobe, de désigner un de ses *frati :* à San-Marco on en trouvera cent, fût-ce des femmes, des enfants ; on trouvera même des franciscains[1]. Ainsi mis au pied du mur, Francesco de Pouille désigne un convers de Santa-Croce, Fra Giuliano Rondinelli, absent à cette heure[2], faible cervelle, mais âme dévouée, qu'on ne craignait pas d'engager[3].

Le 29 mars, s'étalait imprimé, aux portes des églises, l'acte du défi. Il contenait l'engagement de Buonvicini ; au-dessous, celui de Fra Francesco contre Fra Hieronimo, et les huit propositions à soutenir par l'épreuve[4]. Plus moyen de rompre désormais. « Je le fis, dit plus tard Savonarola, pour défendre mon honneur le plus que je pouvais[5]. »

La seigneurie n'était point restée étrangère à ces incidents. L'émotion populaire lui avait fait une loi de s'en mêler. Fra Francesco lui avait communiqué sa résolution de ne s'engager que contre Savonarola en per-

1. Doc. du 28 mars, dans *Arch. stor.*, 3a ser., III, 54, 55, no 6.
2. Doc. du 29 mars, dans *Giorn. degli arch. tosc.*, III, 47.
3. Voy. le doc. no 24 dans *Arch. stor.*, append., VIII, 173. Cf. Vivoli, 4a giorn., dans Villari, t. II. p. 81-83 des doc., no XVI, 2.
4. Somenzi au More, 29 mars (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, 30). L'acte de défi est dans *Arch. stor.*, append., VIII, 173, 174. Quant aux propositions, elles sont partout; voy. notamment Sanuto, *Diarii*, I, 930; Nardi, l. II, t. I, 143. Une nouvelle publication eut lieu le 5 avril, sans doute pour plus de publicité. Voy. lettre de Leon. Strozzi à cette date, dans notre *Jér. Savon.*, I, 492. Il avait entendu dire qu'on venait de « jeter le gant » pour le lendemain 6.
5. *Acta commentitia quæstionis ab adversariis Fr. Hier. edita,* dans Quétif, II, 458.

sonne[1]. L'engagement des deux champions avait été conclu dans la chambre du « magnifique *proposto*[2] ». Quelques instants avant d'afficher le défi, ils s'étaient présentés tous deux devant la seigneurie, le dominicain se disant prêt à l'épreuve « puisque les frères mineurs la voulaient[3] », tandis que les frères mineurs prétendaient n'y consentir « que sur les instances et les réquisitions des seigneurs florentins[4] ».

Quoique *arrabbiati*, ces seigneurs n'étaient point pour Savonarola d'irréconciliables ennemis. Ils l'avaient prouvé en prenant sa défense à Rome, en refusant d'obéir au bref du 26 février, en essayant encore de la persuasion après le bref du 9 mars[5]. Le 30, plutôt que d'autoriser eux-mêmes l'épreuve, ils réunissent une consulte, impartialement composée, puisque les avis y furent partagés. Pour les fanatiques qui y siègent, l'épreuve est une grande chose; la seigneurie n'a ni à la permettre ni à la défendre; elle doit seulement faire en sorte que ceux qui l'ont acceptée ne s'y puissent dérober. D'autres, et c'est le grand nombre, sont d'avis que ce serait affaire aux supérieurs ecclésiastiques. — Qu'un des

1. Voy. le texte de l'engagement des mineurs dans Villari, t. II, p. 91 des doc., n° 18.

2. Doc. n° 24 dans *Arch. stor.*, Append., VIII, 174.

3. « Stando questi frati minori in sententia di voler fare lo experimento, erano parati anchora epsi et feciono le soscriptioni. » (Les Dix à Bonsi, 4 avril, dans *Arch. stor.*, append., VIII, 174.) Une lettre de Somenzi (29 mars, p. 30) parle de cette entrevue au moment où elle avait lieu, avant que personne en pût connaître les résultats. Cf. Landucci, p. 167.

4. « Ad instantiam et requisitiones DD. Florentinorum. » (Instrument de la seigneurie, doc. n° 24 dans *Arch. stor.*, append., VIII, 173-175.)

5. M. Villari avoue lui-même que « fra Domenico dice nel suo processo che, fino all' ultimo, egli non volle credere che la signoria favorisse veramente e nemici di San-Marco ». (Voy. t. II, p. 167, n. 4, et le procès même, p. 199-220 des doc., n° XXVII.)

deux champions ou tous les deux meurent, s'écrie Braccio Martelli, quelle responsabilité! et que de dangers dans une telle affluence! Informez le pape : qui ne craint pas d'entrer dans le feu ne doit pas craindre d'aller à Rome. — Tommaso Capponi s'empare de cette idée : — Oui, dit-il, qu'on y envoie Fra Hieronimo et Fra Domenico. S'ils refusent, eh bien! qu'on leur accorde l'épreuve. — L'épreuve, en somme, dit Piero Guicciardini, peut avoir ses avantages : elle tirera Florence de ses doutes et la décidera pour l'une ou l'autre des deux factions. — Agnolo des Bardi abonde même à l'excès dans ce sens : — Étendons l'épreuve à tous les moines, s'écrie-t-il. Il en est des moines comme des... On en trouve l'été comme l'hiver[1]. —

Écoutons maintenant les adversaires résolus d'un si téméraire moyen de sortir d'embarras. Les uns se placent au point de vue de la raison. Girolamo Capponi, Guidantonio Vespucci ne veulent plus de miracles. — Ceux qui proposent des choses surnaturelles, dit ce dernier, devraient prouver qu'ils ne sont pas homicides. — Lorenzo Morelli parle en sceptique : — Qu'on doive obéir à Christ plutôt qu'au pape, chacun peut croire ce qu'il veut. Vous n'avez pas le droit de traiter des choses de foi. Qu'on croie ou qu'on ne croie pas, mais que l'union règne! — Selon Antonio Strozzi, il n'est défendu à personne de faire des expériences, mais qu'elles ne soient dangereuses ni pour l'âme, ni pour le corps. — L'eau tiède! crie Filippo Giugni[2]. — Agnolo Niccolini,

1. Le mot manque dans le procès-verbal.

2. Nerli, qui rapporte aussi ce propos, l'attribue à Giovanni Canacci. Voy. l. IV, p. 77. « Oui, ajoute-t-il, l'eau tiède! S'ils en sortent secs, ce sera véritablement le miracle. »

lui, prend avec gravité les choses : il veut qu'on ne permette rien avant d'avoir étudié les précédents, tant canoniques qu'historiques, et d'en avoir référé au pape, pour qu'il envoie des évêques, si l'épreuve doit avoir lieu. C'est déjà le langage des hommes pratiques; Carlo Canigiani l'accentue davantage : — Ce n'est pas ainsi que nous supprimerons les discordes. Occupons-nous de guerre et de finance; laissons ces affaires-là à Rome, qui canonise les saints. Que n'a-t-on obéi au pape en lui envoyant le *frate !* — Supprimons donc, conclut Girolamo Rucellai, *frate* et *non frate, arrabbiato* et *non arrabbiato*. Pensons à la ville et non aux *frati*. Si le feu pouvait aider à la concorde, il y faudrait aller, et aussi dans l'eau, dans l'air, dans la terre. — Par le feu, l'eau ou l'air, interrompt Giovanni Canacci, que les seigneurs nous tirent de là ! Que diraient nos pères, s'ils nous voyaient la risée du monde entier [1] ? —

Ainsi, dans la consulte, les hommes sensés tenaient tête aux autres; mais dans la rue il en allait tout autrement : les pouvoirs publics se sentaient entraînés [2]. L'orateur milanais à Bologne, Francesco Tranchedini, qui n'entendait que de loin tout ce bruit, croyait qu'il n'avait d'autre but que de préparer une révolution nouvelle [3],

1. Pratique du 30 mars. Procès-verbal dans *Arch. stor.*, 3a ser., III, p. 55-65.

2. M. Villari, qui tient cette seigneurie pour très hostile à Savonarola, dit pourtant (II, 167, n. 4) que, jusqu'au dernier moment, Domenico Buonvicini ne voulut pas croire qu'elle favorisât les ennemis de San-Marco. Antonio Cosci l'a très bien défendue contre ces accusations de parti pris. Voy. *Arch. stor.*, 4a ser., IV, 455.

3. « Pare che habi adviso che ad Firenze bollino l'animi de alcuni de quelli principali, che hanno fino ad hora governato; et che, per questa cosa del frate o sia per altra caussa, fra pochi giorni se ne habia riuscire a qualche movimento o tumulto per mutare forse quel stato in altra forma, et ognuno teme non possi durare il presente governo. » (Fr. Tran-

c'est-à-dire la ruine du *frate*. Doffo Spini, qui réunissait ses gens dans la boutique du peintre Sandro Botticelli, disait plus tard que tel était le but, et qu'on ne songeait nullement à envoyer le franciscain dans le feu[1]. Pour résister, la seigneurie attendait quelque bref de Rome ou quelque autre obstacle d'aventure[2]. Par malheur, le hasard n'est pas toujours secourable, et la cour de Rome, avertie « du cas survenu entre les religieux », nullement sollicitée d'approuver[3], blâmait sans se mouvoir, ni s'émouvoir : elle ne croyait pas qu'on en vînt à cette extravagance. C'est pourquoi, malgré Bonsi, qui la soutenait comme moyen de couper court aux discordes, et qui ne pensait pas qu'on pût l'empêcher sans absoudre le *frate*[4], Alexandre VI aima mieux laisser couler l'eau : ou l'on reculerait au dernier moment, ou les deux champions seraient brûlés; dans les deux cas, il aurait gain de cause. Mais la curiosité était grande autour de lui[5].

Qu'on juge de ce qu'elle pouvait être à Florence!

chedini, Bologne, 20 mars 1498, dans Villari, t. II, p. 59 des doc., nº XII, 9.)

1. Voy. un fragment de l'Apologie due à la plume de Lorenzo Vivoli, dans Villari, t. II, p. 73, 74 des doc., nº XVI, 1. Le texte dit : « Sandro di Botticello. » M. Villari, dans une note, t. II, p. 142, dit : Simone Botticelli. Vivoli a beau être un apologiste, il semble digne de créance sur ce point.

2. Lettre de Leon. Strozzi, 6 avril, dans notre *Jér. Savon.*, I, 493.

3. Les Dix à Bonsi, 31 mars (Gherardi, p. 135).

4. Bonsi aux Dix, 4 avril (Gherardi, p. 136, 137). Une autre lettre de Bonsi aux seigneurs (même jour, p. 137) montre, comme les actes, qu'il n'y a pas de désaccord appréciable entre eux et les Dix.

5. Du même aux mêmes, 7 avril (Gherardi, p. 139). On ne comprend pas que M. Villari (II, 145) ait vu le Saint-Siège favorable à l'épreuve. Cet auteur, dans toute cette affaire, est extrêmement partial. M. Gherardi, dans sa deuxième édition des *Nuovi Documenti* (p. 215), se prononce dans le même sens et fait remarquer que M. Villari, dans sa nouvelle édition, s'est maintenu au sens contraire, malgré la publication des documents irréfragables qui semblent lui donner tort.

Si les patients désignés, par crainte pour leur peau, éprouvaient, à la dernière heure, quelque hésitation[1], les dominicains de San-Marco, dans leur ardeur sans péril personnel, étaient bien résolus à ce qu'un des leurs allât pour eux jusqu'au bout[2]. Leurs partisans les eussent poussés au besoin : « Il y aura des miracles, écrit un *Piagnone;* on verra des choses grandes et stupéfiantes. Ici on ne parle pas d'autre chose, on ne pense pas à autre chose[3]. »

Ne voyant toujours rien venir de Rome, la faible seigneurie édictait enfin une provision autorisant l'épreuve. Elle y annonçait qu'en considération de la discorde qui régnait dans la ville, Fra Hieronimo serait exilé, si le champion des dominicains mourait dans le feu, et Fra Francesco, si c'était celui des franciscains. Elle commettait à dix citoyens, pris en nombre égal dans les deux partis, le soin de tout régler et de fixer le jour[4]. On désigna le samedi 7 avril[5]. La journée de la veille fut employée aux préparatifs. Était confirmé le décret du 30 mars sur l'exil du chef de l'ordre qui serait vaincu, mais en laissant entrevoir, cette fois, quelque hostilité contre Savonarola[6].

1. Somenzi au More, 7 avril (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 32).
2. « Ora questi di S. Domenico ci sono molto caldi. » (Lettre de Leon. Strozzi, 5 avril, dans notre *Jér. Savon.*, I, 492.)
3. Lettre de Leon. Strozzi, 6 avril, *ibid.*, p. 493.
4. 30 mars. Doc. dans *Giorn. degli arch. tosc.*, III, 46-48. Autre de même sens, 6 avril, dans Villari, II, 150.
5. Nous avions déjà fixé cette date dans notre *Jér. Savon.* (I, 334, note). M. Villari (II, 123, 1re éd.) a cru pourtant pouvoir dire que le 7 était un lundi. On peut voir, dans l'*Art de vérifier les dates*, qu'en 1498, Pâques tombait le 15 avril, et que, par conséquent, le 7 était bien un samedi. L'erreur, au reste, a disparu de la seconde édition.
6. Délibération des seigneurs, dans Villari, II, 150. Elle est intitulée : *Contra fratrem Hieronymum.*

De son côté, Savonarola, semblant enfin prendre son parti, prononçait à San-Marco un très vif discours où il promettait le miracle et répondait aux objections[1]. Il affirmait, comme ses lieutenants, que non seulement ses religieux, mais deux milliers de séculiers, de femmes, d'enfants, étaient prêts à entrer dans le feu, ce que confirmaient aussitôt les personnes présentes[2]. Toutefois, le lendemain matin, avant l'heure de l'épreuve, après avoir célébré la messe, donné la communion, prié longtemps, il trahit dans un nouveau discours ses secrètes perplexités : — Autant que cela m'a été révélé, si l'épreuve se fait, la victoire est à nous. Mais se fera-t-elle? Voilà ce que le Seigneur ne m'a pas révélé. Si vous me demandez ce que j'en pense, je dis, au moyen de mes lumières purement humaines, qu'il est plus probable qu'elle se fera[3]. — Évidemment, il comptait sur quelque moyen imprévu d'empêcher l'épreuve. Au besoin, il en susciterait, et ses adversaires tout comme lui. Dans leur âme se livraient une confuse bataille la foi aveugle du moyen âge et le scepticisme éclairé des temps modernes. C'est le fait d'un âge de transition.

Les mesures d'ordre public avaient été rapidement et sagement prises. Toutes les forces disponibles des confins de Sienne et du camp de Pise occupaient les postes assignés, avec défense d'en bouger sans commandement exprès. Les vicaires du territoire avaient ordre de ne laisser venir personne à Florence, et les étrangers qui s'y trouvaient, de s'en éloigner. Les portes de la ville

1. Lettre de Leon. Strozzi, 6 avril, dans notre *Jér. Savon.*, I, 493.
2. Landucci, p. 168.
3. *Esortazione*, etc., à la suite des Prediche sop. Exodo, f° 275, dans Burlamacchi, p. 145, et dans notre *Jér. Savon.*, I, 336.

étaient fermées, les issues de la place barricadées, sauf trois, et gardées, comme le palais, par des hommes sûrs. On ne passait que sans armes, deux à deux. Les seize gonfaloniers, chacun suivi de vingt-cinq hommes armés, devaient parcourir leurs quartiers respectifs, pour empêcher que personne n'y prît les armes. Doffo Spini était bien à la tête de cinq cents *Compagnacci*, et Marcuccio Salviati de trois cents *frateschi;* mais on les tenait à distance. Les vrais chefs de ces derniers avaient été appelés auprès de la seigneurie, qui les gardait sous son regard. Enfin, les femmes et les enfants avaient reçu défense de paraître sur la place et même de suivre la procession des dominicains, quand ils y viendraient. L'orateur Somenzi, qui nous fait connaître ces dispositions, admire qu'on les eût si bien prises en si peu de temps[1].

Sur la place s'élevait un bûcher de quarante brasses de long, cinq de large, deux et demi de haut. Entre deux murailles de bois arrosé d'huile, un étroit sentier d'une brasse, recouvert de briques, de terre, de sable, pour qu'on y pût poser les pieds[2]. A la demande de Savonarola, on avait coupé en deux, par une cloison, la *loggia*, plus tard dite des Lanzi, afin que les deux ordres y pussent trouver place, tout en y restant séparés. Dans leur compartiment, les dominicains avaient fait élever un autel avec un grand crucifix. Quatre commissaires étaient désignés, deux pour chacun des ordres rivaux[3].

1. Somenzi au More, 7 avril (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 32). Cf. Burlamacchi, p. 147.

2. Nardi, l. II, t. I, 146; Landucci, p. 168; Burlamacchi, p. 148; Sanuto, *Diarii*, I, 931.

3. Nardi, l. II, t. I, 146; Burlamacchi, p. 149, 150; procès, déposition

A l'heure fixée, les franciscains arrivèrent les premiers, « sans cérémonie, sans rien dire[1] ». Puis, deux cents dominicains débouchèrent sur la place, en procession. Savonarola et Buonvicini marchaient les derniers, tenant aux mains celui-ci un crucifix, celui-là l'hostie consacrée. Suivaient une centaine de laïques portant des torches et une petite croix rouge. En route et sous la *loggia*, où ils célébrèrent la messe, ils psalmodiaient, ils chantaient à tue-tête : *Exsurgat Deus, et dissipentur inimici ejus*[2]. Leur assurance jetait, dit-on, la terreur dans l'âme des franciscains, à moitié morts de faim et de froid, insultés par les *Piagnoni*, mais obstinés dans leur silence[3]. Le bruit des insultes est venu aux oreilles des *Compagnacci*. Doffo Spini et les cinq cents jeunes hommes de sa bande forcent une des issues de la place ou obtiennent qu'on la leur livre, et s'y établissent, dominant la foule du haut de leurs chevaux bardés de fer[4].

Trois heures cependant s'écoulent, et le peuple attend toujours. Les conjectures se multiplient sur ce long retard, et aussi les murmures, surtout contre Savonarola,

de Fr. Davanzati, dans notre *Jér. Savon.*, I, 501; Vivoli, 4a giorn., dans Villari, II, 192 des doc.; Fra Benedetto, *Vulnera diligentis*, dans Villari, II, 227 des doc. On peut lire dans Al. Gherardi (*Nuovi Docum.*, 2e éd., p. 222) une note détaillée des dépenses que coûta l'épreuve du feu. Le total en est de 662 l., 15 s., 8 d. A la p. 224, il y a encore une note supplémentaire.

1. Somenzi au More, 7 avril (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 32); Landucci, p. 169; Nardi, l. II, t. I, 146. Ces trois auteurs s'accordent sur cette assertion, quoiqu'ils soient de parti différent, et presque tous les autres avec eux. Burlamacchi (p. 146) et Vivoli (4a giorn. dans Villari, II, 192 des doc.) prétendent seuls que les dominicains arrivèrent les premiers, mais ils avouent que les franciscains étaient venus sans pompe.

2. Nardi, l. II, t. I, 147; Burlamacchi, p. 146, 147; Landucci, p. 169.

3. Landucci, p. 169; Dion. Pulinari, *Cron.* (*Arch. stor.*, 3a ser., XIII, 373).

4. Dion. Pulinari, *ibid.*, p. 374.

parce que son refus était connu d'entrer personnellement dans le feu[1]. La seigneurie lui envoya enfin demander ce qu'il attendait. — J'attends des ordres, dit-il, je suis prêt. — Mais son champion continue de rester à genoux devant l'autel. Quant à celui des mineurs et à leur chef, on ne les voyait point : ils étaient en pourparlers avec la seigneurie[2], lui représentant que le prieur de Fiesole se préparait à entrer dans le feu avec des habits sacerdotaux, peut-être enchantés, et qu'il fallait empêcher ce sacrilège[3]. Agenouillés et en prières dans la chapelle du palais, ils tenaient leurs bras en croix, selon la coutume de leur ordre; ils pleuraient et sanglotaient[4]. Les quatre commissaires, faisant la navette, transmettaient les demandes et les réponses. On finit par mettre en présence Fra Francesco de Pouille et Savonarola. Comment ce dernier eût-il refusé le changement d'habits? Buonvicini, dont la langue était longue, avait dit précédemment, peut-être par bravade, qu'il jetterait les siens sur la place[5]. Pour lui faire revêtir les habits d'un autre dominicain, on le conduisit dans le palais; pour s'assurer qu'il n'avait eu recours à aucune incantation, on exigea qu'il se mît complètement nu[6]. Après quoi, deux mineurs le gardèrent entre eux, tant leur

1. Nardi, l. II, t. I, p. 146; Vivoli, 4ª giorn., dans Villari, t. II, p. 81-83 des doc., nº XVI, 2.

2. Fra Benedetto, *Vuln. dilig.*, dans Villari, t. II, p. 83, 84 des doc., nº 17; Burlamacchi, p. 149, 150.

3. Nardi, l. II, t. I, p. 147; Burlamacchi, p. 150; Fra Benedetto, *ibid.*, p. 84; Sanuto, *Diarii*, I, 931.

4. Dion. Pulinari, *Cron.* (*Arch. stor.*, 3ª ser., XIII, 374, 375.)

5. Burlamacchi, p. 151. Voy. le texte dans notre *Jér. Savon.*, I, 338, n. 2; Fra Benedetto, dans Villari, t. II, p. 84 des doc., nº XVII.

6. Les mêmes; Nardi, l. II, t. I, p. 147; Landucci, p. 169; Sanuto, *Diarii*, I, 931.

ordre craignait que Savonarola ne le touchât, ne lui jetât quelque charme[1].

Cette difficulté levée, il en fallait susciter une autre. Nous continuons de voir les franciscains à l'œuvre. Fra Domenico tenait entre ses mains la petite croix rouge des *Piagnoni*, et ne voulait pas la déposer pour entrer dans le feu. — C'est une profanation ! — s'écrient en chœur ses adversaires. Ici, Savonarola paraît encore céder; mais c'est une dérision, car il ne propose de renoncer à la croix rouge que pour y substituer l'hostie consacrée, ce qui fut repoussé « avec des cris d'horreur et des rugissements[2] ». Et alors éclate la divergence inconciliable. Les dominicains ne transigent plus : le visionnaire Maruffi a déclaré que le prieur ne doit pas entrer dans le feu sans le saint-sacrement[3]. — Envoyez votre champion à votre guise, dit Fra Hieronimo : nous voulons même liberté pour le nôtre[4]. —

Ce sont ces débats sans franchise et sans dignité qui avaient pris trois heures et même bien davantage. A chaque difficulté soulevée, on voyait Buonvicini redescendre du palais vers la *loggia*, où le *frate* se tenait à genoux devant l'autel, prendre ses ordres, recevoir sa bénédiction et remonter[5]. Des deux parts, on ne cherchait donc, sans doute, qu'à gagner du temps. Quelle nécessité, pour le dominicain, de porter avec soi le corps du Sauveur, puisque le fransciscain pouvait faire

1. Burlamacchi, p. 152.

2. Dion. Pulinari, *Cron.* (*Arch. stor.*, 3a ser., XIII, 374).

3. Nardi, l. II, t. I, 147; Burlamacchi, p. 153; Vivoli et Fra Benedetto, dans Villari, t. II, p. 77, 78, 87-90 des doc., nos 16 et 17; Procès, dans Baluze, *Miscell.*, IV, 542.

4. Fra Benedetto, dans Villari, t. II, p. 89 des doc., n° XVII.

5. Dion. Pulinari, *Cron.*, p. 375.

de même? Et quelle apparence que les mineurs crussent l'hostie consacrée susceptible de brûler, puisqu'ils croyaient à la présence réelle? La vérité, que dissimulent de leur mieux les apologistes, c'est qu'un gros orage s'amassait à l'horizon. Qu'il éclatât sur la ville et mouillât le bois du bûcher, tout était sauvé. La nuit approchait, lorsque tombe une pluie « cruelle », dit Machiavel [1], « un déluge, le plus grand qu'on ait jamais vu », écrit plus tard Dionisio Pulinari, frère mineur [2]. Dieu ne voulait donc pas l'épreuve! La foule se sauve, trempée jusqu'aux os. La seigneurie, enchantée, congédie les deux ordres, et les mineurs, de retour à Santa-Croce, y entonnent un *Te Deum* de victoire, écrivant aussitôt partout que la victoire a été pour eux [3].

Moins fiers de beaucoup étaient les dominicains. Non qu'ils ne fussent charmés, eux aussi, d'échapper au péril de l'épreuve; mais ils voyaient le peuple déçu dans son espoir du miracle, et porté à en rendre responsables ceux qui le lui devaient, à perdre sa foi au

1. « Piovve crudelmente. » Voy. Oreste Tommasini, *la Vita e gli scritti di Niccolò Machiavelli*, I, 163.

2. *Id.*, *ibid.*; Nardi, l. II, t. I, 148. Nardi, il est vrai, dit que la pluie tomba soudainement, le ciel ayant été serein ce jour-là; mais si rapide que fonde un orage, il faut bien que le ciel, au moins à l'horizon, se soit couvert quelques heures auparavant. C'est le *Deus ex machina* que, secrètement, tout le monde attendait. Dion. Pulinari, d'ailleurs, s'il parle de la pluie torrentielle, ne dit point qu'on ne l'eût pas vue venir. Quant aux auteurs *piagnoni*, Burlamacchi, Benedetto, Vivoli, Landucci, ils ne soufflent mot de la pluie. A part cette réticence singulière, ils concordent dans leur récit avec les autres, sauf pourtant qu'ils renvoient aux Mineurs la responsabilité de toutes les difficultés soulevées. M. Villari, sans aller jusqu'à affirmer qu'il ne plut point, dit que ce fut un ordre de la seigneurie qui empêcha de donner suite à l'épreuve. C'est possible, après tout; mais les autorités citées sont uniquement les apologistes. Si l'ordre fut donné, la pluie en dut être l'occasion. Voy. Villari, II, 159, n. 2.

3. Dion. Pulinari, *Cron.*, p. 375; Nardi, l. II, t. I, p. 148; Fra Benedetto, dans Villari, t. II, p. 90 des doc., nº XVII.

prophète [1], qui aurait dû, disaient-ils, faire l'épreuve sans tant de disputes [2]. Les ennemis acharnés de San-Marco et de Savonarola, qui s'étaient en vain flattés de les confondre, n'allaient-ils pas profiter du mécontentement public pour faire à la procession de retour un mauvais parti? Doffo Spini voulait l'essayer, et déjà le *frate* avait fait demander une escorte à la seigneurie, « pour ne pas tenter Dieu », lorsque Marcuccio Salviati, chef des *Piagnoni* armés, traça sur les dalles, autour des dominicains, une ligne avec son épée, menaçant de mort quiconque la franchirait. Ainsi soutenu, Fra Hieronimo refusa l'escorte dérisoire de deux massiers que lui envoyait la seigneurie, et finit ainsi par en obtenir « toute la garde de la place avec le capitaine [3] ». A cette escorte officielle se joignit Salviati, avec vingt-cinq de ses hommes les plus déterminés [4], et l'on se mit en marche, le prophète entre les deux capitaines, et tenant aux mains, comme à l'aller, le saint-sacrement. Ses moines le précédaient et chantaient : *Salvum fac populum tuum, Domine* [5] !

« Sans le saint-sacrement, dit le bon Nardi, Fra Hieronimo eût été fort maltraité [6]. » Il entendait les plus malsonnantes paroles : — Excommuniés! hypocrites! sodomites! *gabbadei* [7]! — Méchant homme, pose, pose

1. Landucci, p. 169.
2. Nardi, l. II, t. I, 149.
3. Burlamacchi, p. 154, 155.
4. Fra Benedetto, dans Villari, t. II, p. 90 des doc., n° XVII.
5. Nardi, l. II, t. I, 148; Burlamacchi, p. 155; Fra Benedetto, *ibid.*
6. Nardi, l. II, t. I, 148. Un curé du *contado*, en plein moyen âge, passant un torrent grossi avec le viatique au bout d'un bâton, croyait lui avoir été beaucoup plus secourable que le viatique à lui. Voy. notre t. III, p. 319.
7. Traduction de *Gabbadei* : Trompe-Dieu. Florence avait tout un vocabulaire pour railler ou injurier les dévôts.

ton saint-sacrement! — Il est temps! — dit un autre. Et cet autre, pour ce simple mot, reçoit d'un *Piagnone* un bon soufflet. — Tombons-leur dessus! Que faisons-nous donc [1] ? — Les pacifiques, les tièdes se bornaient à blâmer : sûr de sa doctrine, le *frate* aurait dû en passer par toutes les exigences de ses adversaires, entrer dans le feu lui-même, ou du moins y envoyer son représentant, celui des mineurs eût-il reculé. Qu'importait à la preuve que l'épreuve ne fût pas contradictoire, que ce pauvre convers de Rondinelli ne périt pas? Pourquoi avoir attendu la pluie? Pourquoi ne pas recommencer le lendemain? Le peuple n'entendait rien à ces distinctions subtiles sur l'inopportunité de l'aventure, sur la mauvaise foi des adversaires, et, la bêtise humaine brochant sur le tout, il crut ce que répandait la malveillance, que Savonarola avait voulu faire brûler le saint-sacrement [2]. Rien ne détacha de lui plus de monde que cette accusation saugrenue.

Rentré à San-Marco, il monta en chaire. L'église était pleine de fidèles qui, n'ayant pu pénétrer sur la place du palais, accouraient curieux de connaître les incidents de la journée. Il leur dit tout, *de verbo ad verbum* [3]. Mais ces fidèles n'étaient, au demeurant, qu'une poignée d'hommes, et leur nombre, dans toute la ville, venait, en quelques heures, de diminuer sensiblement. La seigneurie, qui avait jusqu'alors tenu de son mieux, et au prix de notoires déchirements dans son

1. Nardi, l. II, t. I, 149; Burlamacchi, p. 155; Fra Benedetto, dans Villari, II, p. 234 des doc., n° XXIX.
2. Sur cette dernière accusation, voy. Burlamacchi, p. 156.
3. Fra Benedetto, *Vuln. dilig.*, dans Villari, t. II, p. 90 des doc., n° XVII; Burlamacchi, p. 156.

sein, la balance égale entre les deux factions[1], devient impuissante à cette tâche laborieuse, ou, pour mieux dire, ne veut plus, ne peut plus la remplir : dans cette journée critique, la majorité s'est déplacée, parmi les citoyens et parmi les seigneurs. L'unique question est désormais de savoir comment Florence échappera au joug théocratique, et ce qui adviendra de l'ardent religieux qui l'a un moment transformée.

1. Dès l'année 1853, dans notre *Jér. Savon.*, nous avions indiqué qu'à notre avis cette seigneurie n'avait pas été acharnée après Savonarola, comme le prétendaient les apologistes. M. Villari s'est nonobstant rangé à leur sentiment contre le nôtre; mais les documents publiés depuis confirment pleinement notre intuition de la première heure, et Antonio Cosci, un des meilleurs critiques de l'Italie actuelle, qui les a lus, en tire les mêmes conclusions que nous. Voy. *Arch. stor.*, 4e ser., IV, p. 451.

CHAPITRE VII

CHUTE DU GOUVERNEMENT THÉOCRATIQUE ET DE SAVONAROLA

1498

Prépondérance des ennemis de Savonarola dans le gouvernement. — Les dominicains et les *piagnoni* résistent aux ordres reçus. — Tentative vaine de prédication. — Les *compagnacci* instruments de la seigneurie. — Assaut donné à San-Marco (8 avril). — Sommation à Savonarola et à ses défenseurs. — Meurtre de Francesco Valori. — Nouvel assaut au couvent. — Savonarola livré avec deux de ses *frati*. — Défections du lendemain. — Arrestations et pacification. — Négociations avec le Saint-Siège sur le sort des prisonniers. — Consulte (9 avril). — Commission pour le procès (11 avril). — Savonarola à la question. — Ses aveux extorqués et dénaturés. — Lecture du procès (19 avril). — Soumission des dominicains. — Nouvelle seigneurie (1er mai). — Accord avec le Saint-Siège sur la conclusion du procès. — Commissaires pontificaux à Florence (19 mai). — L'instruction recommencée. — La sentence lue aux condamnés (22 mai). — Le supplice (23 mai). — Culte posthume et dispersion des *piagnoni*. — Sentiments divers de la postérité sur Savonarola.

Les vicissitudes décevantes de cette déplorable journée, en changeant les dispositions des esprits, donnaient au gonfalonier Piero Popoleschi, jusqu'alors tenu en bride dans sa haine, la prépondérance au sein de la seigneurie et le moyen de l'entraîner à sa suite. C'est sous son impulsion qu'elle charge Savonarola seul de tous les méfaits : il a tenu le peuple tout le jour sur ses pieds en pure perte ; il a multiplié les subterfuges et les exceptions ; il a refusé d'entrer dans le feu [1]. Et poussant désormais la malveillance jusqu'au mensonge, la

1. La seigneurie à Giovacchino Guasconi, orateur en France, 9 avril, dans *Arch. stor.*, Append., VIII, 178, et dans notre *Jér. Savon.*, I, 344, n. 2.

seigneurie donne à entendre qu'il s'était obligé à y entrer[1]. Rien, dans les dépêches où elle communique sommairement à ses orateurs les résultats de cette fameuse épreuve, qui fasse aux franciscains, dans la déception publique, leur légitime part de responsabilité. Loin de là, elle leur alloue, quelques jours plus tard, pour vingt-cinq ans, une somme annuelle de vingt-cinq livres, récompense du service qu'ils ont rendu le 7 avril, en démasquant « certaines choses qui ne troublaient pas médiocrement le peuple[2] ». Appliquant dans toute leur vigueur ses provisions des 30 mars et 6 avril, qui condamnaient le vaincu de l'épreuve à quitter le territoire de la République, elle entend que le *frate* s'éloigne dans les douze heures, et que tous les religieux de sa communauté s'abstiennent de paraître dans la chaire.

Allaient-ils obéir? Tout était là. Dans l'attente de leur résolution, la matinée de ce dimanche, qui était celui des Rameaux, ne fut point troublée. A San-Marco, Savonarola prononça un bref discours où il semblait prendre congé de ses auditeurs. Mais s'il voulait partir, ses amis le retinrent, par crainte du danger[3], et, puisqu'il restait, ses religieux crurent devoir tenir tête à l'orage. Un d'eux, Fra Mariano Ughi, qui s'était offert à entrer dans le feu, avait même fait annoncer qu'il prêcherait, l'après-midi de ce jour, à la cathédrale. Les *Piagnoni* encore fidèles, quoique ébranlés, étaient accourus, et les *Compagnacci* pareillement, résolus à

1. La seigneurie à ses orateurs à Milan et à Rome, 8 avril. (*Arch. stor.*, Append., VIII, 175.)

2. Voy. le doc. dans notre *Jér. Savon.*, I, 513.

3. Nardi, l. II, t. I, 149-151.

prêter main-forte au décret qui interdisait la prédication. Antonio Alamanni monte sur un banc et invite l'assemblée à se retirer, parce que, dit-il, le sermon n'aura pas lieu. Ses compagnons frappent sur l'épaule des femmes et crient : — Allez-vous-en avec Dieu (c'est-à-dire au diable), *piagnonacci !* — Un de ces « vilains *Piagnoni* » veut résister : il est entouré, menacé, chassé de l'église. La panique pousse les autres aux portes ; ils s'y étouffent, l'épée aux reins, car on a tiré les armes de dessous les habits : plusieurs sont blessés, et un des *Compagnacci* tombe mort. La vue du sang produit son effet ordinaire : on crie : Aux armes ! A San-Marco ! Le feu ! Toute la ville, bientôt, est en émoi et sur pied[1].

La désobéissance était flagrante, puisque Mariano Ughi voulait prêcher et que Savonarola restait. La seigneurie était donc en droit de les appréhender au corps. Mais pourquoi, quand elle avait ses *fanti* sous la main, chargeait-elle de l'arrestation ces désordonnés *Compagnacci* qui n'avaient rien d'une milice régulière ou simplement raisonnable[2] ? Partis de la place des seigneurs pour cette expédition, ils rencontrent, chemin faisant, un certain Pecori qui allait à l'Annunziata en récitant des psaumes : ils transpercent « l'hypocrite » d'un coup de lance. Un pauvre homme « qui faisait des lunettes » veut prêcher la paix, ils lui fendent la tête d'un coup d'épée[3]. Ils arrivent ainsi à San-Marco, avec une escorte d'enfants armés de pierres. Bon nombre de *Piagnoni*,

1. Sanuto, *Diarii*, I, 931 ; Landucci, p. 170 ; G. Cambi, *Del.*, XXI, 119 ; Nardi, l. II, t. I, 150 ; Barsanti, l. IV, c. 34, p. 298, qui renvoie, outre Nardi, à des auteurs de seconde main.

2. Pier Delfino, l. V, ep. 68, du 11 avril, dans *Ann. eccl.*, 1498, § 14, t. XXX, p. 299. Le texte est dans notre *Jér. Savon.*, I, 349, n. 2.

3. Burlamacchi, p. 157.

réunis pour les vêpres, étaient en prières, sans armes, mêlés aux femmes. Ils cherchent leur salut dans la fuite, par le jardin, par la porte de derrière, par-dessus les murs. Landucci, qui s'y trouvait, prétend que, s'il ne se fût enfui, il était peut-être mort[1].

Restaient seuls une trentaine d'hommes, résolus à défendre San-Marco, et, au besoin, à y soutenir un siège[2]. La résistance, à la rigueur, était possible. Depuis huit jours environ, comme on craignait que les dominicains ne fussent brûlés à domicile, Fra Silvestro Maruffi, bien pratique pour un visionnaire, et Fra Francesco des Medici, un dissident de la famille proscrite, avaient fait introduire dans le couvent des armes, et jusqu'à de l'artillerie[3]. Francesco Valori et Francesco Davanzati, deux laïques[4], dirigent la défense, entourés de seize moines casque en tête, la cuirasse sur le froc, une longue pertuisane à la main. Ils se répandent à travers les cloîtres et les corridors, criant *Viva Cristo !* et appelant aux

1. Nardi, l. II, t. I, 151; Landucci, p. 170; G. Cambi, *Del.*, XXI, 119, 120.

2. Sanuto, mal renseigné, porte à 300 le nombre de ces défenseurs. Voy. *Diarii*, I, 931.

3. Première déposition d'Andrea Cambini (dans notre *Jér. Savon.*, Append., I, 499); déposition de Nicholaio le bonnetier (*ibid.*, p. 506); la seigneurie à Bonsi, 8 avril; à Gioachino Guasconi, 9 avril (*Arch. stor.*, Append., VIII, 174, 179); Nardi, l. II, t. I, 150; Sanuto, *Diarii*, I, 931. — D. Buonvicini atténue le plus qu'il peut ces préparatifs (voy. son *vrai* procès dans Villari, t. II, p. 200-202 des doc., nº XXVII). Burlamacchi les nie. M. Villari voudrait entendre le mot *artiglieria* dans le simple sens d'armes à feu. Malheureusement, on lit dans la *Cronaca del convento :* « Ad mortem restiterunt armis et tormentis in conventum prius importatis ad hujus tumulti suspicionem » (note 1 à la p. 84 de l'*Arch. stor.*, Append., t. VII. Voy. ces textes dans notre *Jér. Savon.*, I, 351, n. 2); or, au mot *tormentum*, Du Cange renvoie à *bombarda.*

4. Les principaux défenseurs laïques sont nommés dans la déposition de Nicholaio (voy. notre *Jér. Savon.*, I, 507), et ceux qui fréquentaient San-Marco dans le *faux* procès de D. Buonvicini (voy. Villari, II, 202 des doc., nº XXVII).

armes [1]. Quant au *frate*, qui avait permis, encouragé peut-être ces préparatifs, il ressentait, au moment du danger, cette défaillance physique dont son courage moral ne put jamais le préserver. Prosterné devant le saint-sacrement, il reculait devant la lutte [2], il disait à ses religieux qu'ils n'avaient pas besoin de se défendre, puisqu'ils devaient être sauvés [3]. Jusqu'en ces extrémités, il soutenait son rôle de prophète, de fataliste catholique, qui n'a rien à envier au luthérien, au musulman. Mais, pour la première fois, ces hommes échauffés ne l'écoutaient point. Un d'eux, Fra Benedetto, peintre en miniature, qui écrivit plus tard, à la gloire de son chef, un curieux poème, était monté sur le toit, et, sans entendre à rien, lançait des pierres, jetait en bas des pans de muraille [4], héros d'Homère sous la bure, et qui pouvait bien, dit Gino Capponi, avoir sur la conscience, quand il prit la plume, quelque meurtre commis dans cette terrible mêlée [5].

Vers les quatre heures, la seigneurie, voulant en finir, renouvelait les deux provisions qui enjoignaient au *frate* de quitter la ville dans les douze heures, et en rendait trois autres contre ceux qui n'évacueraient pas l'église de San-Marco ou qui s'y rendraient. La peine édictée n'était autre que la potence [6]. A ce coup décisif,

1. Déposition de Nicholaio, dans notre *Jér. Savon.*, I, 507.
2. Procès de D. Buonvicini, dans Villari, t. II, p. 201-203 des doc., n° XXVII.
3. Fra Benedetto, *Cedrus Libani*, c. 8 (*Arch. stor.*, Append., VII, 85).
4. *Ibid.* C'est ce même Benedetto qui est l'auteur du dialogue intitulé : *Vulnera diligentis*, et publié par M. Villari. Voy. le récit de Somenzi, lettre du 8 avril 1498, dans Villari, t. II, p. 95-97 des doc., n° XX, 1.
5. G. Capponi, II, 247, note.
6. Voy. ces décrets dans *Giorn. arch. tosc.*, III, 48; *Arch. stor. lomb.*,

les armes tombent des mains ; les *Piagnoni* s'éloignent, même Valori qui ne désespère pas de poursuivre au dehors la défense impossible au dedans [1]. Mais la foule devenue *arrabbiata*, et vraiment enragée, au sens non affaibli du mot, a fait de lui et de Soderini ses bêtes noires. Sur les murs de la ville, on lisait des affiches ainsi conçues : « Si vous voulez recouvrer votre honneur, coupez la tête à Paulo Antonio Soderini et à Francesco Valori [2]. » Ces perspectives sourient à la cupidité comme à la haine. On court mettre à sac la maison de ce dernier, chef laïque des *Piagnoni*. De la fenêtre, sa femme implore miséricorde : une flèche la frappe mortellement à la tête. On entre, on pille, on étouffe dans son berceau un petit enfant qui dormait. On trouve Valori tapi dans un coin obscur et qui demande en grâce d'être conduit vivant au palais. On y consent, mais en chemin, protégé seulement par un massier, il est outragé par la multitude qui naguère l'acclamait, attaqué et tué par Vincenzo Ridolfi et Simone Tornabuoni, qui vengent sur ce chef populaire leurs parents suppliciés avec Bernardo del Nero. Luca Pitti, dans son acharnement, vient frapper le cadavre. Après la maison de Valori, celle d'Andrea Cambini, son « référendaire », un des plus chauds *Piagnoni*. Celles de Gianbattista Ridolfi et de Pagolantonio Soderini, qui s'étaient mis de leur personne en sûreté, auraient eu le même sort, si la seigneurie ne les eût fait garder, si l'évêque de Volterre, frère de Pagol-

ann. I, fasc. 3, p. 351 (Milan, 1874), et Villari, t. II, p. 94, 95 des doc., n° 19. Cf. Bonsi aux Dix, 10 avril (Gherardi, p. 141).

1. Nardi, l. II, t. I, 151, 159.

2. Sanuto, *Diarii*, I, 943. Cf. Somenzi au More, 8 avril, dans Villari, t. II, p. 96 des doc., n° XX, 1.

antonio, n'eût revêtu ses habits sacerdotaux et harangué les assaillants. Sans attendre la fin, Somenzi expédie les nouvelles à son maître, et il les commente : « Le peuple obéit merveilleusement à la seigneurie. Le *frate* pris ou mort, tout s'éclaircira dans cette pauvre ville que le coquin a plongée dans les ténèbres. Cette République ne cherchera plus à attirer les Français en Italie[1]. » On le voit par ce dernier mot, la question intérieure, si grave pour les Florentins, se compliquait de la question extérieure, grave pour toute l'Italie.

Ces tragiques épisodes n'avaient pas détourné de San-Marco l'attaque principale. Tandis qu'on met le feu aux portes, les impatients escaladent d'un autre côté les murs et pénètrent dans les cloîtres, dans le réfectoire, où le repas servi et encore intact les retient un moment. Ayant tout englouti, ils courent à la sacristie et au chœur dont ils forcent les portes. Dans ce réduit sacré se tenaient les dominicains, en prières, mais résolus à repousser l'attaque. Quand elle arrive, elle les trouve armés de crucifix en bois ou en métal, de chandeliers allumés. Avec ces armes improvisées, ils frappent en aveugles, à la tête, au visage ; ils allument, sans le vouloir, les draperies autour d'eux. Au milieu de ces flammes, dans leurs habits noirs et blancs, on eût dit des

1. La seigneurie à Bonsi, 8 et 11 avril (*Arch. stor.*, Append., VIII, 176-179 ; Nardi, l. II, t. I, 151 ; G. Cambi, *Del.*, XXI, 120-121 ; Landucci, p. 170-171 ; Burlamacchi, p. 159-160 ; Sanuto, *Diarii*, I, 931 ; Nerli, l. IV, p. 79 ; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 16, t. III, p. 171-172 ; Machiavel, *Discorsi*, l. I, c. 54. Somenzi écrit la lettre citée plus haut après la mort de Fr. Valori, mais avant la prise de San-Marco, et il l'expédie à Milan sans attendre la fin. Pour mieux dire, il veut l'expédier ; mais il y faut la permission de la seigneurie, et avant de l'avoir obtenue, il a le plaisir de voir Savonarola conduit au palais. En conséquence de quoi il ajoute pendant la nuit un post-scriptum à sa lettre. Voy. Villari, t. II, p. 97-98 des doc., n° XX, 1-2.

fantômes. Francesco del Pugliese « soufflait comme un bœuf ». Au mélange des hymnes sacrées et des imprécations profanes, au bruit des arquebuses déchargées, aux cris des blessés et des mourants, dans ce feu et cette fumée, on se serait cru en enfer. On eût même étouffé, si un novice, d'un coup de lance, n'eût brisé les vitraux au-dessus de l'autel. Les dominicains avaient fait des prisonniers, qu'ils enfermaient au *campanile*, en les forçant à recevoir une petite croix rouge et à crier : *Viva Cristo !* Un moine allemand, nommé Heinrich, s'était établi dans la chaire, et, de là, il déchargeait son arquebuse, en chantant à tue-tête, à chaque coup de feu, ce verset familier à son ordre : *Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hereditati tuæ.*

Victorieux dans l'église, mais épuisés par la lutte et le jeûne, les religieux se font apporter de la sacristie des figues sèches, du vin, qui leur rendent quelques forces. Puis, la nuit étant venue, ils se retirent en procession, avec le saint-sacrement, dans leurs cellules [1]. Une dizaine de morts, une trentaine de blessés étaient victimes de cet original combat [2] ; mais on ne cite qu'un mort et un blessé de marque : Francesco Valori, tué dans la rue, et Jacopo des Nerli, atteint au visage alors qu'il voulait entrer de force dans San-Marco [3].

Il y eut comme une accalmie de quelques instants.

1. Dépositions de Luca della Robbia, Naldo Inghirami, Nicholaio, dans notre *Jér. Savon.*, I, 497,506 ; Dépêche de l'orateur de Mantoue, 9 avril (*Arch. stor. lomb.*, 1re ann. fasc. 3, p. 347); Fra Benedetto, *Cedrus Libani*, c. 8, *Arch. stor.*, Append., VII, 83-84); Burlamacchi, p. 162-165 ; Landucci, p. 171.

2. Pier Delfino (l. V, ep. 68, 11 avril, dans *Ann. eccl.*, 1498, § 14, t. XXX, p. 299) parle de 6 morts dont 2 religieux, et de 40 blessés; Burlamacchi (p. 164) dit qu'il n'y eut aucun mort parmi les religieux ; Somenzi (9 avril, *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, 2e part. p. 35), 12 morts.

3. Somenzi au More, *ibid.*

Mais, tout à coup, la cloche du couvent ayant été mise en branle, on n'a jamais su par qui, les pouvoirs publics crurent à un nouvel appel aux *Piagnoni*. Le capitaine Giovacchino della Vecchia vint aussitôt avec la garde du palais, menaçant les *frati* de son artillerie, s'ils n'obéissaient aux seigneurs, s'ils ne livraient les trois principaux coupables, Fra Hieronimo, Fra Domenico, Fra Silvestro. Ces belliqueux cénobites, si rudement éprouvés, et leurs derniers amis laïques, hésitaient encore; ils proposaient même à Savonarola de le faire évader, et, soit pour lui en donner le temps, soit pour user de tous les moyens de résistance, ils objectaient au commissaire de la seigneurie l'absence de toute commission écrite. Ils avaient, toutefois, perdu de leur assurance, car l'accord ne régnait plus au couvent. Deux d'entre eux vinrent dire qu'ils livreraient « le père Fra Hieronimo », si l'on promettait de le conduire sain et sauf au palais, comme si pareille condition avait sauvé les jours de Valori! En tout cas, les délégués de la seigneurie revenaient bientôt porteurs de l'ordre écrit et de la promesse demandée[1]. Il fallait prendre un parti. Les uns voulaient, les autres ne voulaient pas livrer leur chef. Qui l'emportera? Il suffit d'un rien en pareille circonstance, d'un homme plus résolu que les autres, qui établit un courant irrésistible. Fra Malatesta Sacromoro, un de ceux pourtant qui s'étaient offerts à entrer dans le feu, prononce ces simples paroles : — Dans les tempêtes, le pasteur doit exposer sa tête pour ses brebis[2]! —

Le sort en était jeté. Savonarola se retira un moment

1. Burlamacchi, p. 166; Landucci, p. 171.
2. Fra Benedetto, *Cedrus Libani*, c. 9 (*Arch. stor.*, Append., VII, 87).

avec ses fidèles dans la librairie grecque, prononça un discours en latin, communia et descendit avec Domenico Buonvicini [1]. « Grâce au triple Judas, écrit Fra Benedetto, trois Jésus furent pris en deux jours. » Le troisième Jésus, Silvestro Maruffi, qui, depuis plusieurs heures s'était caché, fut pris le lendemain, grâce au même Malatesta, qui n'avait pas voulu être « judas » à demi [2].

Il était huit heures du soir quand on emmena les deux prisonniers principaux, les mains liées, à travers une foule immense. On dut protéger leur vie, en leur faisant comme un toit des armes et des boucliers. Mais on ne sut ou on ne voulut les protéger contre les outrages, contre les mauvais traitements. Tel leur tordait les doigts, tel autre leur poussait au visage une torche enflammée. Plus d'un frappa Savonarola, en lui disant : — Prophétise qui t'a frappé ! — L'infortuné reçut un coup de pied par derrière, suivi de ces paroles : — C'est là qu'il a la prophétie [3] ! —

La foule est toujours lâche. Elle l'avait été, le soir, sous la protection des piques ; elle le fut, le lendemain, d'une autre manière, quand la victoire des *Arrabbiati* fut bien avérée : les défections se multiplièrent [4]. Pour

1. Burlamacchi, p. 168, qui donne le résumé de ce discours.

2. *Cedrus Libani*, c. 9-10, ibid.; Burlamacchi, p. 170, une lettre de la seigneurie datée du 8 parle bien de l'arrestation des trois *frati;* mais M. Gherardi a prouvé (p. 140 note) que cette lettre porte par erreur la date du 8 et qu'elle est du 9. — Cf. Lettre de la seigneurie à Gioachino Guasconio, 9 avril (*Arch. stor.*, Append., VIII, 179), où l'on mentionne la triple capture *in globo*. Sur la trahison non démontrée, mais probable, de Malatesta, voy. notre *Jér. Savon.*, I, 359, n. 2.

3. « Egli ha la profezia nel forame. » (Burlamacchi, p. 170.) Cf. Nardi, l. II, t. I, 153. On voit ici, comme on a vu plus haut, que les attiques Florentins ne craignaient pas le mot salé, ni même le mot sale.

4. Voy. Gherardi, p. 185.

n'en citer qu'une, Ugolino Verini, notaire et poète [1], jusque-là bon *piagnone*, adresse à la seigneurie, après l'assaut de San-Marco, une déclamation où il appelle son ancien maître *archypocrita singularis*, où il l'accuse de s'être arrogé le monopole de la sainteté, où il lui reproche, dans un récit dénigrant de sa vie, l'alliance française, les discordes des familles, la tyrannie des enfants, en un mot tout ce que lui reprochaient ses plus anciens adversaires. Dans sa prose, où l'on sent les membres épars d'un mauvais versificateur, il va jusqu'à dire : *Pereat Savonarola nephandus... cives nunc pace quiescant... Depositis odiis, sancta caritate fruantur!* Et il demande que le 8 avril, jour de la bataille, soit désormais un jour de fête [2]. Est-ce pourtant un habile qui s'oriente au vent du succès, ou un fidèle, dès longtemps ébranlé comme Landucci, et à qui les dernières péripéties ont fait tomber les écailles des yeux ? On ne saurait le dire ; mais, à l'entendre, sa défiance daterait de loin, car il se vante d'avoir fait jadis, au sujet des enfants, ses représentations à Savonarola, sans autre résultat

1. Ugolino Verini (1438-1516) est auteur d'un ouvrage connu intitulé *De illustratione urbis Florentiæ.*

2. Voy. cet opuscule dans Gherardi, p. 197-201. M. Gherardi a publié aussi d'autres écrits du même Verini (p. 185,189), et, dans sa 2e éd. du même recueil, p. 268, n° 36, une note des dépenses faites à l'occasion de la capture de Savonarola. On y voit dominer les cierges, les pains, le vin. Le total est de 651 l. 9 s. 6 d. A la p. 270, n° 37, autre note des dépenses faites pour annoncer cet événement. Ici on compte en florins : le total en est de 61 fl. 8,14. A la p. 271, n° 38, troisième note de légumes, de vin rouge et de vin blanc pour les citoyens, les gardes, les moines, les « esaminatori », leurs *famigli*, etc. On y trouve cet article singulier : « E a dì detto, l. VIII, s. vj, paghati al chapitano de' fanti, per vestire el fanciullo che fece in palazo chiedere a figliuolo di Marzocho, che si vestì chome tavolaccino, 8, 6. » Total, 692 l. pour le compte du seul Chimenti Sciarpelloni, qui n'oublie pas son serviteur : « ducati uno d'oro in oro donato al chorteccia mio donzello, per havere lui auto molte brighe par servire e provedere e cittadini e frati per l'esamina, l. 6, 14. »

que d'être renvoyé par lui à ses *frati*, c'est-à-dire à ses complices, pris pour caution [1].

Plus sincère probablement en sa palinodie de désabusé, Landucci avait blâmé les excès de Savonarola; mais il constate que sa défaite n'a point rétabli l'union. « On posa les armes, dit-il, non la langue. On ne pouvait se rassasier de dire : voleur, traître ! A parler en faveur du *frate*, en eût risqué la mort. L'enfer semblait béant [2]. » C'est la vérité même. La victoire de la seigneurie n'avait point rétabli ce qu'on a appelé, de nos jours, l'ordre moral. La preuve en est que, dans des pratiques ultérieures, plusieurs citoyens, nous le verrons, demandèrent qu'on fît l'apaisement. Dès lors, en effet, selon Sanuto, étranger et peu favorable au gouvernement populaire, « les nobles gouvernent et le peuple est chassé au fond [3] ».

Les assertions contraires, il est vrai, ne sont pas moins formelles; mais elles sont intéressées. Le Milanais Somenzi est suspect quand il écrit au More : « Tout le monde a posé les armes, comme s'il n'y avait jamais eu de tumulte. On y voit le doigt de Dieu [4]. » La seigneurie l'est plus encore, quand elle informe Bonsi en ces termes : « Cela paraît vraiment œuvre divine qu'à peine le *frate* pris, chacun s'en retourna paisiblement à son travail, comme si tout le mal était dans le *frate* [5]. » Et nonobstant tout n'était pas faux dans ce langage.

1. Al. Gherardi, *Nuovi Docum.*, p. 199.
2. Landucci, p. 171-172.
3. Sanuto, *Diarii*, I, 942.
4. Somenzi au More, 9 avril (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 35).
5. La seigneurie à Bonsi, 14 avril (*Arch. stor.*, Append., VIII, 181). M. Gherardi (p. 151) rectifie la date. Le P. Marchese avait donné celle du 18.

Un calme trompeur régnait, auquel n'avaient pas médiocrement contribué la stupeur générale devant l'idole brisée et dix-sept arrestations[1]. Mais quiconque a vu des révolutions sait ce que vaut le silence des vaincus de la veille, et ce qu'il présage pour le lendemain[2].

L'important, pour l'heure, était de réconcilier Florence au Saint-Siège, et de se mettre d'accord avec lui sur ce qu'on ferait des prisonniers. En même temps donc qu'elle écrivait aux princes[3], à ses divers orateurs[4], et qu'elle en envoyait de nouveaux, notamment Vespucci, choix significatif, et Gualterotti à peine élargi[5], la seigneurie faisait demander au pape l'absolution, pour avoir si longtemps toléré un fauteur d'hérésie et de zizanie, et tout ensemble pour avoir incarcéré des religieux. Elle demandait l'autorisation de les juger, d'où des lenteurs irritantes pour les gens pressés[6], et elle renouait déjà, quoique avec discrétion, les affaires pendantes, celles notamment de la décime ecclésiastique et de Pise, dont elle espérait désormais une heureuse solution[7].

Alexandre VI, en effet, n'a plus rien à refuser aux

1. Voy. le procès dans l'appendice de Villari, et les principaux noms dans notre *Jér. Savon.*, I, 361.

2. On peut voir dans le post-scriptum de la lettre de Somenzi du 13 avril (Villari, t. II, p. 105 des doc., n° XX, 5) que l'agitation ne tarda pas à reparaître.

3. Par exemple la seigneurie au More, 19 avril (*Arch. stor.*, Append., VIII, 183).

4. La seigneurie à Francesco Pepi, orateur à Milan, 19 avril (*Ibid.*, p. 181).

5. Voy. Somenzi au More, 11 avril, p. 36 et note aux p. 35-36.

6. « Cominciandosi a dire per la ciptà che sue signorie non volevano fare justicia et punire quello scelerato frate heretico. » (Somenzi au More, 10 avril, dans Villari, t. II p. 99 des doc., n° XX, 3.)

7. La seigneurie à Bonsi, 9 avril (*Arch. stor.*, Append., VIII, 177). Cf. la lettre n° 29, du 11 avril.

hommes qu'il appelle maintenant « vrais fils de la sainte Église[1] ». Apprenant de Bonsi qu'on enverrait difficilement les trois *frati* à Rome, il expédiait l'autorisation de les juger à Florence, et en même temps une indulgence plénière pour le passé[2]. Il résolvait ainsi, dans le sens le plus agréable aux Florentins, une question qu'ils agitaient, en ce moment-là même, au sein d'une pratique importante, chargée, en outre, de dire s'il fallait remplacer les Dix et les Huit favorables à Fra Hieronimo, quoique leurs pouvoirs ne fussent pas expirés.

Sur le premier point, les avis, dans la pratique, étaient à peu près unanimes. Il ne faut pas envoyer le *frate ;* il faut tout au moins attendre que la curie le réclame de nouveau. Alors on verra. — Beaucoup de citoyens, dit Bernardo Rucellai, peuvent se trouver compromis. Il ne faut pas aigrir les dissentiments. César ne voulut point jeter les yeux sur les écritures de Pompée[3]. — Résolution opportune, malgré le bon vouloir du pape, car on semblait se raviser à Rome, par crainte d'un retour de l'opinion vers les *Piagnoni*. Atermoyer, ne laisser l'espoir de l'envoi des détenus que contre l'autorisation de lever sur le clergé une décime de cinquante mille florins, telle est la politique qui prévaut. Le cardinal de Pérouse avait insinué qu'on pourrait s'entendre avec le pape en lui donnant le quart de cette somme, et Florence, toujours marchandeuse, offrait le

1. Doc. nº 28, 9 avril, dans *Arch. stor.*, Append. VIII, 179. Cf. Gherardi, p. 147.

2. Bref du 12 avril, dans Gherardi, p. 145. Cf. Bonsi à la seigneurie, 11 avril, *ibid.*, p. 142.

3. Le sentiment du refus prévaut à ce point, qu'on l'annonce dans Florence par des lettres particulières. « Per opinione mia, non si li daranno. » (Fragment de lettre. Flor. 21 avril, *Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 37.)

cinquième. Encore Alexandre VI, rallié au sentiment de son entourage, disait-il toujours : — Quand le *frate* sera ici, nous examinerons de près la chose[1].

Sur le second point, tout intérieur, les membres de la pratique se mirent également d'accord pour reconnaître impossible de laisser en fonctions les Dix, si résolument *frateschi*, et surtout les Huit, chargés de la justice criminelle, mais à qui l'on ne pouvait permettre de juger des amis. On devait les remplacer deux mois plus tard[2] : n'importe; pour ne pas attendre jusque-là il y avait des précédents[3]. On imagina seulement, combinaison singulière, de joindre les nouveaux élus aux anciens, au lieu de supprimer ces derniers. Des membres de la consulte osèrent même dire que si l'élection ne tournait pas au profit de la seigneurie, il faudrait la recommencer[4]. Ainsi préparée, elle ne pouvait tourner mal. Le gonfalonier de justice Popoleschi, le meneur des *antifrateschi*, est nommé des Dix, illégalité flagrante[5]. Les nouveaux Huit sont tous hostiles au *frate*. Plus d'inquiétudes dès lors sur l'issue du procès[6]. Aussi émet-on publiquement le vœu que Florence ne plonge

1. Bonsi aux Dix, 17-19 avril, et à la seigneurie, 25 avril (Gherardi, p. 153,166). Le 13 avril fut tenue une nouvelle pratique sur cette question. Voy. Gherardi, p. 167.

2. Somenzi au More, 11 avril (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 36).

3. Le 2 décembre 1494 on avait supprimé les Huit en exercice. Voy. Rinuccini, p. 155, et plus haut, ch. 3.

4. Consulte du 9 avril (*Arch. stor.*, 3a ser., III, 65-67).

5. Voy. Villari, II, 217, n. 3. Popoleschi parle pour les Dix dans la consulte du 5 mai. (*Arch. stor.*, 3a ser., III, 75-77.)

6. Somenzi, 11 avril, p. 36; Nardi, l. II, t. I, 153. L'élection eut lieu le 10 avril. Voy. G. Cambi (*Del.*, XXI, 121) qui donne les noms des nouveaux Dix, et Gherardi, p. 147, n. 4. Une feuille incluse dans la lettre de Somenzi du 10 avril (Villari, p. 100 des doc.) donne aussi ces noms.

pas ses mains dans son propre sang[1]. C'est, en effet, l'avis qui prévalut. On décida de punir les citoyens seulement par la bourse, *videlicet in ere*[2].

Le lendemain 11 avril, est nommée la commission qui a charge d'instruire : il faut battre le fer tant qu'il est chaud. Tous les commissaires sont, à l'égal des Huit, hostiles aux détenus : Doffo Spini, c'est tout dire, est de ces deux offices[3]. Deux chanoines sont adjoints par le pape à la commission[4], dûment autorisée à infliger la torture[5].

On n'avait pas, au reste, pour y procéder, attendu l'autorisation. Dès le 8 au soir, en arrivant au palais, Savonarola avait subi un premier interrogatoire. Le 9, contre lui commençait l'instruction, avant que les instructeurs fussent nommés[6]. Le 10, conduit au *bargello*, les mains liées, des fers aux jambes, il reçoit trois légers coups de corde, et, faible comme il est devant la douleur physique : — Cessez, dit-il. J'écrirai toute ma vie. Vous tentez Dieu[7]! — C'était un acte hardi que de don-

1. Somenzi au More, 10 avril, dans Villari, t. II, p. 99 des doc., nº XX, 3.

2. Fr. Tranchedini au More, 12 avril. De Bologne il donne le détail des faits, tels qu'ils lui ont été racontés. Texte dans Villari, t. II, p. 103 des doc., nº XX, 4. Cf. p. 104 et 107, deux lettres de Somenzi du 13 avril et du 3 mai. Celle-ci montre qu'on s'en tint en effet aux peines pécuniaires.

3. Voy. le doc. dans Villari, t. II, p. 145 des doc., nº 23. Cf. Quétif, *Additio IX de examine*, tirée de Timoteo Bottonio de Pérouse, II, 368-369.

4. Quétif, *ibid*.

5. « In dicta examinatione prosequantur eorum auctoritate quolibet remedio opportuno. » (Doc. dans Villari, t. II, p. 145 des doc., nº 23.) On peut voir dans *Giorn. Arch. tosc.*, III, 50-51, divers documents sur ces affaires. Au t. II, p. 193-238, Passerini a publié nombre d'interrogatoires.

6. Vivoli, 6ª Giorn. dans Villari, t. II, p. 115 des doc., nº 21.

7. Nardi, l. II, t. I, 153-154. Le supplice de la corde consistait à passer des cordes sous les aisselles, et à laisser retomber le patient, sans toutefois qu'il touchât terre. Il faut se défier du témoignage des *frateschi* sur le nombre de coups de corde. Vivoli prétend qu'un jour Savonarola en

ner, sans permission de la curie, la torture à des clercs, et Bonsi en demandait l'absolution au pape [1]; mais il était bien sûr de l'obtenir. Alexandre VI, charmé, y mettait cette seule condition que les membres de la seigneurie éliraient un confesseur pour les absoudre, eux et leurs instruments [2].

Ainsi couverte du côté de Rome, la justice florentine pouvait aller de l'avant. Au début, Savonarola n'avait été mis à la corde que parce qu'il s'enveloppait d'une obscurité calculée [3]. Il y fut remis, il en reçut jusqu'à sept coups : les fibres de l'aisselle commençant à se déchirer [4], la souffrance lui arrachait aveux et rétractations, dont il déclinait, avant de les faire ou après les avoir faits, la responsabilité [5]. Sort digne de pitié sans aucun doute; mais moins pourtant qu'il n'a plu aux apologistes de le dire : le supplice de la corde n'était très douloureux que donné très fort et à plusieurs reprises. Savonarola lui-même le tenait pour moins grave que la prison, puisqu'il réclamait naguère la prison contre les femmes que la corde n'aurait pas corrigées des propos libres, et la corde contre des gens uniquement coupables de jouer malgré ses injonctions [6]. *Patere legem quam fecisti.*

subit 14, mais il dit avoir lu dans une chronique qu'un homme digne de foi disait l'avoir vu. (Vivoli, *ibid.*, p. 197.) Lui-même ne parle *de visu* que de 4 ou de 6. Sanuto (*Diarii*, I, 946) de 7.

1. Bonsi aux Dix, 17-19 avril (Gherardi, p. 153).

2. Bref du 17 avril (Gherardi, p. 155).

3. « Reddit Hieronymus ambigua obscuraque verba. » (Pico, c. 17, dans Quétif, I, 77.)

4. Sanuto, *Diarii*, I, 946. — Un jour qu'on lui donnait la corde en chemise, Giovanni Manetti voulut s'assurer s'il était le prophète hermaphrodite dont il avait vu, dans une de ses lectures, la venue annoncée à Florence. (Ms. du P. Marco della Casa, dans Barsanti, p. 316, n. 1.)

5. Nardi, l. II, t. I, 158.

6. Pred. 2a et 5a sop. Michea, 12 et 20 mai 1496, f° 15 et 30 r°. Le

Le plus grave de l'affaire, c'est que les aveux ainsi extorqués, si contraires qu'ils fussent à la vérité, en accréditaient de plus invraisemblables encore. La malveillance, l'imagination, la crédulité publique répandaient qu'il avait voulu donner à Florence « un doge à la vénitienne », Francesco Valori, et affirmé faussement ses révélations; que ses moines lui communiquaient le secret des confessions; qu'il les divulguait en chaire comme d'inspiration divine; qu'il empoisonnait une lamproie, et en donnait à un chien qui en mourait, pour pouvoir se dire informé de Dieu qu'elle contenait du poison; que pourtant, sans parler de ses nombreuses hérésies, il avouait ne pas croire en Dieu et ne consacrait plus, depuis deux ans, l'hostie à la messe; qu'il thésaurisait enfin dans son couvent, et qu'on y avait saisi six mille ducats[1]. Et de tous ces beaux contes le peuple comptait bien qu'il allait publiquement faire confession[2].

Chose cruelle! ses deux compagnons de captivité eux-mêmes, troublés de ce qu'ils entendaient dire et par lui et de lui, ébranlés par le miracle manqué et les prophéties non vérifiées, n'étaient pas loin de le désavouer. Tout ce que Buonvicini ose affirmer pour le soutenir encore, c'est qu'il n'a jamais eu le moindre soupçon

second de ces textes est dans notre *Jér. Sav.*, I, 365, n. 2. M. Villari exagère singulièrement dans cette phrase équivoque : « undici giorni di continue interrogazioni e di tortura » (t. II, p. 197). La seigneurie dit seulement : « Multaque et assidua questione, multis diebus, per vim, vix pauca extorsimus » (ibid., n. 1). *Per vim* pourrait s'entendre d'un seul coup tout aussi bien que de plusieurs.

1. Fragm. de lettre, Flor., 21 avril (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 37); Sanuto, *Diarii*, I, 942, 945, 946.

2. Nardi, l. II, t. I, 159.

d'une tromperie[1]. Quant à Maruffi, ce fils de chaussetier, ce brouillon bavard, nerveux, maladif, ne pensait qu'à sauver sa vie, fût-ce aux dépens du maître dont il avait partagé, alimenté les visions. La lecture publique du procès[2] en Grand Conseil, le 19 avril, enleva leurs illusions aux derniers défenseurs d'une cause perdue[3]. Bonsi, qui l'avait soutenue au péril de sa vie, la désavoue[4]. Landucci, présent à la lecture, croit de très bonne foi tout ce qu'il entend. Ainsi son rêve d'une nouvelle Jérusalem dans Florence ne reposait que sur le mensonge! Il en était confondu. « J'ai pris la médecine », écrit-il[5]. Le couvent de San-Marco, soit qu'il partageât le sentiment commun, soit qu'il se voulût soustraire aux persécutions, crut ou feignit de croire qu'il avait été dupe d'un fourbe. Fra Benedetto qui, revenant plus tard à résipiscence, devait narrer en vers apologétiques les dernières scènes du terrible drame, par dégoût et découragement se retira à Viterbe[6]. Fra Nic-

1. Procès vrai de Fra Dom. Buonvicini, dans Villari, t. II, p. 216 des doc., 1re col., n° XXVII.

2. Il y a trois « procès », comme on disait alors, c'est-à-dire trois séries de papiers, les uns vrais, les autres faux. (Nardi, l. II, t. I, 154,170.) Guicciardini connaît la version des procès falsifiés (*Stor. d'Ital.*, l. III, c. 6, t. I, p. 484). De l'aveu même des Dix, il y eut des pressions (les Dix à Pepi, dans Gherardi, p. 163). Sur tous ces procès, qu'a publiés Villari (II, doc., 26-29; t. II, p. 147-285 des doc.) voy. notre *Jér. Savon.*, I, 367-370. Pour se reconnaître dans ce fatras (Somenzi, 17 avril, p. 37), la seigneurie commit le notaire ser Ceccone, *pallesco* d'origine, compromis dans le coup de main de Piero, réfugié à San-Marco, où il faisait le *piagnone*, tout en servant d'espion au More. On lui promit 400 ducats (Tim. Bottonio, c. 49, *Additio IX de examine*, dans Quétif, II, 379; Burlamacchi, Fra Benedetto, Vivoli, dans Villari, II, 163, et 207 des doc.). Le vrai procès de Savonarola n'a jamais été vu. On a été plus heureux pour ceux des comparses.

3. Les Dix à Pepi, 21 avril (Gherardi, p. 162).

4. Bonsi aux Dix, 22 févr., 25 avril, dans Gherardi, p. 105,167.

5. Landucci, p. 173.

6. C'est le *Cedrus Libani*, déjà cité. Cf. Marchese, *Scritti vari, Della vita e delle opere di Fra Benedetto Fiorentino*, p. 423.

colò de Milan, qui avait tenu la plume pour les lettres aux princes[1], reconnaît « l'incroyable fraude de ce grand séducteur[2] ». Fra Ruberto Ubaldini de Gagliano, faisant amende honorable, déclare que la communauté, si on lui renvoie Fra Domenico et Fra Silvestro, les rejettera comme scandaleux[3]. Et tous ces moines ensemble écrivent au pape une lettre d'excuses où ils reconnaissent avoir été trompés, où ils mettent sur le compte des plus jeunes d'entre eux la rébellion de la bataille, où ils demandent que leur congrégation ne soit pas détruite, et ils font appuyer leur requête par la seigneurie[4]. « Comme les corporations religieuses, écrit Gino Capponi, ils pensaient surtout à la grandeur de leur couvent; l'individu n'était rien, ils le sacrifiaient[5]. » Deux d'entre eux partaient même pour Rome, chargés d'y plaider la cause commune, et munis de lettres pour Bonsi[6]. Ils ne devaient obtenir qu'une demi-satisfaction. Alexandre VI envoyait à Florence le général des dominicains, avec mission de juger le *frate* et de lever l'interdit qui pesait sur San-Marco; mais il refusait de rendre son autonomie à cette maison si éprouvée : elle restait noyée dans la province romaine[7].

Cependant, à Florence, les *Arrabbiati*, désormais les maîtres, avaient à tenir en échec deux sortes d'adversai-

1. Voy. Villari, t. II, p. 270 des doc., n° XXVI, 1, « premier faux procès » de Savonarola.
2. Fra Niccolò aux commissaires, Milan, 22 avril (Gherardi, p. 202).
3. Villari, t. II, p. 262 des doc., n° XXIX, 11.
4. 21 avril. Voy. cette lettre dans notre *Jér. Savon.*, Append., I, 508, et celle de la seigneurie à l'appui dans *Arch. stor.*, Append., VIII, 184.
5. G. Capponi, II, 250.
6. 24 avril. Voy. cette lettre dans *Arch. stor.*, Append., VIII, 186.
7. 14 mai. La réponse du pape est dans notre *Jér. Savon.*, I, 511. Cf. Bonsi à la seigneurie, 25 avril (Gherardi, p. 166).

res : d'une part, les *Piagnoni*, désormais peu redoutables, mais pour qui l'on redoutait quelque soudain retour de fortune; d'autre part, les *Palleschi* qui s'agitaient dans l'ombre, et, peu sûrs de leur terrain, le tâtaient par de puérils jeux de mots, faisant circuler des bulletins où on lisait : *Si vis rempublicam salvam fore, reddite Medicos infirmis* [1]. La réponse aux *Palleschi* était de lever le ban de rebelles qui pesait sur Lamberto et Alessandro de l'Antella, révélateurs des projets de Piero [2]. Contre les *Piagnoni* se multipliaient les pratiques [3]. Quelques-uns y proposent de poursuivre tous les signataires des fameuses pétitions, ces pelés, ces galeux qui avaient fait tout le mal [4]; mais ils ne trouvent pas d'écho. — Il faut faire le calme dans la ville, dit sagement Ridolfo Ridolfi; c'est le seul moyen d'avoir de l'argent. — Beaucoup, ajoute Vespucci, y sont allés comme des bêtes [5]. Il faut s'en tenir à la loi, et, puisqu'on n'est pas bien éclairé, punir ou absoudre tout le monde. Or mieux vaut absoudre un coupable que punir un innocent. — Le mot de miséricorde est dans toutes les bouches, sans qu'on l'étende, bien entendu, à ceux qu'on appelle les coupables, c'est-à-dire aux trois détenus [6].

1. Sanuto, *Diarii*, I, 943.
2. Provision du 23 avril, votée dans le conseil des Quatre-vingts par 60 fèves noires contre 23 blanches, et dans le grand Conseil par 706 contre 305. Voy. Villari, II, 216 et n. 4.
3. Voy. ces pratiques dans *Arch. stor.*, 3a ser., t. III.
4. Les pétitions se trouvent dans Villari, t. II, p. 42-43 des doc., n° VII, 1, 2.
5. « Come pecore. »
6. Pratique du 26 avril. *Arch. stor.*, 3a ser., III, 69-72. Voy. dans Al. Gherardi (*Nuovi Docum.*, 2e éd., p. 259-260) deux lettres de Pier Francesco des Medici à Fr. Fortunati, pievano de Cascina, en date des 25 et 26 avril, qui montrent une vive joie de ce que « Dieu nous a tirés des mains de ce *frate* qui avoue ses méfaits ».

Deux jours plus tard, dans une réunion nouvelle, l'idée qui domine, c'est qu'il faut en finir au plus vite, à l'instant même, avant de sortir de la salle [1]. Est-ce pour ce motif, est-ce par miséricorde que, le lendemain 30 avril, le Conseil condamnait une vingtaine de citoyens à l'*ammonizione* et à des amendes de cent, deux cents, mille florins [2]?

Le point capital était d'élire, pour le 1er mai, une bonne seigneurie, c'est-à-dire dans les idées de la précédente. En vue d'y parvenir, on avait arbitrairement exclu du Grand Conseil deux cents *Piagnoni*. L'opération marcha donc à souhait. Un des quatre Medici qui portaient alors le nom de Veri, et qui se distinguait des autres en ce qu'il était un *arrabbiato* déterminé, remplaçait Popoleschi comme gonfalonier de justice. Qu'allait faire la nouvelle seigneurie, entre le public florentin qui souhaitait de voir les trois *frati* jugés sous ses yeux, et le pape qui les voulait à Rome, qui pouvait seul rendre légale et fructueuse la décime sur les clercs? Faut-il même continuer le procès? Toutes ces questions sont agitées dans la consulte du 5 mai. Girolamo Rucellai, au nom des gonfaloniers, et Giovanni Canacci, au nom des *buonuomini*, sont d'avis qu'on n'a encore vu que l'écorce, et qu'obéît-on à Sa Béatitude, il faudrait encore, avant d'envoyer les prisonniers à Rome, les examiner. — Assez d'examens, d'interrogatoires, de scandales, dit au contraire Popoleschi, parlant pour les Dix [3]. — Mais

1. Pratique du 28 avril. *Arch. stor.*, 3a ser., III, p. 73-75.
2. Landucci, p. 174.
3. M. Villari (t. II, p. 217, n. 3) fait remarquer que les nouveaux Dix avaient été élus au commencement du procès, et que Popoleschi s'était fait élire étant encore gonfalonier : « Sempre nuove e più enormi illegalità! » ajoute-t-il.

que répondre au pape? Les timides s'en rapportent à la seigneurie, les résolus veulent réclamer de la curie un commissaire pour assister à la fin du procès[1]. A ce dernier avis se range la seigneurie, et elle le traduit à sa manière dans ses missives : le peuple florentin tout entier désire voir le supplice des hommes qui l'ont tant trompé par leurs promesses. C'est le seul moyen d'ôter aux *Piagnoni* tout espoir de revanche. Il serait, d'ailleurs, dangereux de laisser sortir un personnage qui connaît et pourrait révéler les secrets de l'État. Que Sa Béatitude envoie donc des commissaires[2].

Sur ces bases s'établit ce qu'on a appelé un marché, et ce qui n'est qu'une transaction politique. Alexandre VI en avait déjà pris son parti, d'autant plus volontiers qu'il voyait bien affermie la faction opposée à Savonarola[3]. Les Florentins auront donc le régal du supplice; lui, il y présidera par ses délégués. Il promet d'autoriser la levée de trois décimes, ce qui dépend de sa volonté, et de procurer la restitution de Pise, ce qui n'en dépend point. Mais la transaction parut vraiment un marché dès lors à plus d'un contemporain. « Ce *frate*, écrivait Landucci, a été vendu trente deniers, comme le Sauveur, parce que trois fois dix font trente[4]. » Il jouait sur les mots : trois décimes font trente, en effet.

1. Voy. cette pratique dans *Arch. stor.*, 3a ser., III, 75-77.

2. La seigneurie à Bonsi, 5 mai, et au pape, 6 mai (*Arch. stor*. Append., VIII, 187, 188).

3. C'est ce que M. Gherardi (p. 168) a très bien montré.

4. Landucci, p. 175. Voy. dans Gherardi (p. 172) le bref accordant aux Florentins les autorisations nécessaires. Le 11 mai, le pape écrivait au dominicain florentin fra Benedetto Paganotti, évêque de Vaison, pour lui annoncer l'envoi de ses deux commissaires. Voy. cette lettre dans notre *Jér. Savon.*, Append., I, 519. Cf. Nardi, l. II, t. I, 160, et G. Cambi, *Del.*, XXI, 126.

Le 19 mai, firent leur entrée dans Florence les deux commissaires pontificaux, Fra Gioacchino Turriano de Venise, général des dominicains, qui passait pour sage, intègre et bienveillant[1], et Francesco Remolino, de Lerida, docteur en droit civil et canon, auditeur du gouverneur de Rome, futur cardinal, «homme fait, dit Cambi, pour être justicier[2] ». Sur leur passage, la populace criait: — Mort au *frate!* — Le modéré Turriano gardait le silence; mais Remolino répondait : — A coup sûr il mourra ! — Et un peu après aux magistrats : — Nous ferons un beau feu : j'ai sur moi la sentence[3]. — Comme dit Burlamacchi, « en ce qui concerne les deux commissaires, Savonarola fut d'abord condamné, puis examiné[4] ». Girolamo Benivieni avait écrit de Rome qu'ils venaient avec ordre de le faire mourir, fût-il un saint Jean-Baptiste[5]. Quant aux dominicains de San-Marco, le général de l'ordre avait mission de « les consoler pleinement[6] ».

Le lendemain, 20 mai, tandis que la seigneurie remerciait le pape, louait les commissaires et insistait sans tarder sur la décime, son principal objectif[7], recommen-

1. Voy. *Osservazioni d'un erudito anonimo,* dans Baluze, *Miscell.*, t. III, Append., p. 521, et dans notre *Jér. Savon.*, I, 379. Pico (c. 21 dans Quétif, I, 112) parle de Turriano avec dédain, au point de vue de son savoir.

2. Français par sa mère, qui était de Carcassonne, Remolino avait fait ses études à Pise, était marié, ambassadeur d'Aragon auprès du Saint-Siège. Il fut fait cardinal du vivant de sa femme et évêque d'Albano, mais postérieurement à sa mission de Florence. Voy. G. Cambi, *Del.*, XXI, 126; Pico, c. 21 (Quétif, I, 112); Ciacconi, t. III, col. 202. Les auteurs italiens le font, avant sa mission, évêque d'Ilerda (Lerida), d'où il était originaire. Le premier qui ait fait l'erreur, c'est Guicciardini (*Stor. d'Ital.*, l. III, c. 6, t. I, p. 463). Les autres ont emboîté le pas.

3. Burlamacchi, p. 177, 178; Landucci, p. 176.

4. Burlamacchi, p. 178.

5. Barsanti, l. IV, p. 324.

6. Bonsi à la seigneurie, 10 mai (Gherardi, p. 173).

7. La seigneurie au pape, 20 mai (*Arch. stor.*, Append., VIII, 190).

çaient devant les nouveau-venus interrogatoires, menaces, tortures[1]. Les chefs d'accusation ne manquaient pas. On ne pouvait nier que Savonarola eût soutenu des doctrines téméraires, désobéi, prodigué les injures à la curie et au pape, troublé Florence, résisté aux ordres de la seigneurie, entretenu des relations avec l'étranger, permis de réunir des armes dans son couvent, causé la mort de bien des citoyens. On décidait, en outre, contre lui les points de droit contestés, notamment s'il était ou non licite de faire signer des pétitions en faveur de personnes privées ou d'écrire aux princes[2]. Les *Arrabbiati*, qui avaient à compter avec les mécontentements et les révoltes possibles d'une partie de la population florentine, montraient, dans l'examen de ces griefs, plus de modération et de prudence qu'Alexandre VI, qui était à l'abri[3].

Le soir du 22 mai, dernier jour des interrogatoires, la sentence déjà rédigée fut communiquée aux condamnés. Un moment, on avait pensé à épargner Buonvicini; mais sur l'observation qu'il suffirait de lui pour recommencer la schismatique, l'hérétique campagne, Remolino mit fin au débat par ces mots : — Un mauvais *frate* (*frataccio*) de plus ou de moins, peu importe : envoyez-le, lui aussi, à la mort[4]. — On ne crut, néanmoins, pouvoir procéder à l'exécution sans expédier les

1. C'est le troisième procès. Voy. Villari, t. II, p. 184-190 des doc., n° XXVI, 3. Cf. Nardi, l. II, t. I, p. 157.

2. Voy. les paroles de Vespucci dans la pratique du 28 avril (*Arch. stor.*, 3e ser., III, 73-75).

3. Nous sommes heureux de nous rencontrer dans ce jugement, si différent de ceux des apologistes, avec Ant. Cosci. Voy. *Arch. stor.*, 4e ser., IV, 460.

4. Burlamacchi, p. 178. M. Villari (II, 234) parle d'une dernière pratique où l'on aurait essayé de sauver Savonarola; mais il renvoie à Burlamacchi qui n'est pas sûr, et cette pratique, qu'il n'a pas retrouvée, ne figure pas au recueil publié par M. Lupi dans *Arch. stor.*, 3e ser., t. III.

pièces du procès à Rome et à Milan : Sforza, comme Alexandre VI, avait manifesté le désir de les voir[1].

En présence de l'irrémédiable, Savonarola et ses deux compagnons d'infortune avaient retrouvé cette résignation qu'on nomme chrétienne, quoique bien des hommes qui n'étaient pas chrétiens l'aient connue et pratiquée, avant comme après eux. Les apologistes en ont mené grand bruit[2]. Elle ne fut pourtant pas complète. Le nerveux Maruffi resta toujours agité. Savonarola demanda à n'être livré ni au pape, son ennemi, ni à ces enfants dont il avait fait les tyrans de la ville, et enfin à n'être pas brûlé vif. Il fut fait droit à cette triple requête *libentissime*[3].

Le supplice était fixé au mercredi 23 mai, veille de l'Ascension. Il eut lieu entre neuf et dix heures du matin, sur la place de la seigneurie, à l'endroit même où, par deux fois, le *frate* avait fait brûler les « vanités », et où il avait reculé devant l'épreuve du feu. Sur la *ringhiera*, trois tribunaux ou autels, un pour l'évêque de Vaison[4], chargé de procéder à la dégradation, un pour les commissaires apostoliques, un pour le gonfalonier de justice et les Huit. De là partait, dans la direction du « toit des Pisans », qui est en face, un échafaud à hauteur d'homme, occupant le quart de la place, couvert de matières combustibles, et d'où s'élevait la po-

1. La sentence, datée du 23 mai, se trouve dans *Giorn. arch. tosc.*, III, 59, et Villari, t. II, p. 286 des doc., n° 30. — Sanuto, *Diarii*, I, 947, 955.

2. Voy. Burlamacchi, p. 178 sq., qui est très touchant; Pico, Fra Benedetto, Vivoli, Barsanti, résumés dans notre *Jér. Savon.*, I, 381 sq., et Villari, II, 236 sq.

3. Sanuto, *Diarii*, I, 947.

4. Sur ce prélat, voy. plus haut, p. 339, n. 4.

tence, dont la forme, qui était celle d'une croix, fit scandale. — On veut crucifier! — disait la foule. Déjà elle entreprenait de scier en partie la traverse qui faisait tout le mal. Il fallut l'arrêter dans son œuvre superstitieuse[1]. Cette construction grossière était si mal gardée que des enfants purent se glisser sous le pont en bois qui unissait la *ringhiera* à l'échafaud, et passer des bâtons pointus entre les fentes des planches, pour entraver les derniers pas des condamnés et leur piquer les pieds[2].

La place regorgeait de curieux, les uns mornes et atterrés, comme l'historien Nardi, les autres, en plus grand nombre, attestant par des clameurs leur insolente joie. Les trois *frati*, ayant descendu le grand escalier du palais, furent dépouillés de leurs habits, sauf la chemise, par Fra Sebastiano Buontempi, prieur de Santa Maria Novella, et conduits devant le premier autel, où, selon les us de l'Église, on les revêtit des ornements sacerdotaux, pour les en dépouiller un instant après. L'évêque de Vaison prit alors Savonarola par la main : — Je te sépare, lui dit-il, de l'Église militante et triomphante. — Triomphante, non! ce n'est pas en votre pouvoir, — répondit le patient[3]. Dépouillés et dégradés, on les conduisit tous les trois au tribunal des commissaires apostoliques, où on lut devant eux leur arrêt de mort « pour cause d'hérésie ». L'absolution leur fut offerte, et ils l'acceptèrent humblement. Enfin, au troisième tribunal,

1. Landucci, p. 176.
2. Burlamacchi, p. 189; Somenzi au More, 23 mai (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, 2e part., p. 39).
3. Nardi, l. II, t. I, 161, qui ne rapporte ces paroles que comme un bruit, mais elles sont reproduites par tous les biographes et auteurs. Voy. Landucci, p. 77; Sanuto, *Diarii*, I, 968, 969, et, pour plus de détails, notre *Jér. Savon.*, I, 384, et Villari, II, 239.

le gonfalonier et les Huit confirmèrent la sentence d'une voix unanime, car le seul d'entre eux qui la désapprouvât, Francesco Cini, ne protestait que par son absence. Il était formellement dit dans l'arrêt qu'ils seraient pendus et brûlés, « afin que leurs âmes fussent séparées de leurs corps[1] ».

Arrivés au pied du gibet, ils s'agenouillèrent, puis se livrèrent aux bourreaux, sans obtenir qu'on leur attachât décemment la chemise aux genoux. Maruffi mourut le premier; après lui Buonvicini : tous deux pendus aux extrémités de la traverse, qui, malgré les efforts faits pour la scier, donnait toujours à l'appareil du supplice la forme d'une croix. En rendant le dernier soupir, ils répétaient encore « le doux nom de Jésus[2] ». Ce fut enfin le tour de Savonarola. Il parlait bas, et comme on avait négligé de lui bander les yeux, de lui lier les mains, quand il eut la corde au col et qu'il fut suspendu en l'air, sa main droite, s'agitant dans les convulsions, semblait bénir les forcenés qui déjà se ruaient au bûcher pour y mettre le feu. Ils lui criaient : — Prophète, c'est le moment de faire le miracle! — et beaucoup crurent voir le miracle, quand, le bourreau ayant mis le feu au bois sec semé de poudre à bombarde et la flamme enveloppé les trois corps, un coup de vent l'écarta et les offrit au regard, « si noirs, écrit Cambi, qu'on aurait dit

1. La sentence, qui fait mention de l'absence de Cini et de l'unanimité, est dans *Giorn. arch. tosc.*, III, 59, et Villari, t. II, p. 286 des doc. n° 30. Les frais de l'exécution se montent à 451 l. 7 s. 8 d. Voy. Al. Gherardi, *Nuovi Docum.*, 2e éd., p. 275, n° 39. Il y est question de chandelles, de paille, de verres, de vin, de pain, de viandes pour 45 l., et de poulets pour 72. Les exécutions judiciaires donnaient donc lieu à des ripailles. Il ne faut pas oublier que la volaille était alors le mets par excellence des repas de réjouissance. Il n'y a qu'à parcourir les *Lettere di un notaro*.

2. Landucci, p. 177.

des rats[1] ». Les enfants, les garçons de la populace, des « meurt-de-faim » leur jetaient des pierres, approchaient des échelles pour les décrocher, car ils étaient si haut pendus qu'une lance ne pouvait les atteindre. Peine inutile : la chair brûlée, le foie, le cœur, les entrailles sanglantes, les bras mêmes et les jambes se détachaient, tombaient du gibet[2]. Comme des *Piagnoni* fidèles, et surtout des dames, vêtues en servantes ou en femmes du peuple, s'approchaient pour dérober quelques-unes de ces humaines reliques, les commissaires du pape ordonnèrent de couper la potence par le pied, et de tout brûler, de jeter tout dans l'Arno. Mais l'ordre ne fut pas si promptement exécuté qu'il empêchât de pieux larcins. Des débris plus ou moins authentiques de la potence, du bûcher, des cadavres, se transmirent plus tard en héritage et ne manquèrent pas de faire des miracles[3].

L'heure seule du dîner avait arraché la foule à cette horrible partie de plaisir. Les hommes de ce temps-là n'avaient point la fibre sensible comme est la nôtre. Informant Bonsi du dénouement de la tragédie, les nouveaux Dix pouvaient écrire : « Ils ont été condamnés

1. Somenzi au More, 23 mai (*Arch. stor.*, n. ser., XVIII, part. 2, p. 40); G. Cambi (*Del.*, XXI, 127); Nardi, l. II, t. I, 161; Burlamacchi, p. 191; Landucci, p. 177; Pico, Fra Benedetto, Cerretani, Parenti, Razzi, etc. — Guicciardini (*Stor. d'Ital.*, l. III, c. 6, t. I, p. 484) loue la constance de Savonarola.

2. Somenzi, 23 mai, *ibid.*, p. 40; Landucci, p. 178.

3. Somenzi, *ibid.*; *Cedrus Libani*, c. 11 (*Arch. stor.*, Append., VII, 92, 93); G. Cambi (*Del.*, XXI, 127). — Pico raconte sérieusement que, deux jours plus tard, le cœur de Savonarola fut repêché dans l'Arno, et il se glorifiait d'en posséder un morceau, naturellement fertile en miracles, guérisons de maladies, expulsions d'esprits malins. Le récit de ces miracles est très amusant. Voy. *Vita di Savon.*, c. 28 (Quétif, I, 170). Le même Pico dit qu'un enfant déroba un os pendant qu'on les portait à l'Arno, et le remit à sa mère (c. 19, p. 95). Après le bûcher, un os est plus vraisemblable que le cœur; mais si c'était un os de Buonvicini ou de Maruffi?

comme hérétiques, schismatiques, contempteurs du siège apostolique, à l'universelle satisfaction de tout ce peuple, qui remplissait la place. Ainsi ont pris fin les cérémonies desdits *frati*, fin qui convenait à leur pestilentielle sédition[1]. » Les commissaires du pape font mieux : ils envoient à leur maître, sur les malheureuses victimes, des injures et des accusations posthumes, accompagnées de plaisanteries : « Le *frate*, écrivent-ils, *omnipedum nequissimus*, se faisait révéler les confessions, appelait Dieu en témoignage de ses prophéties, disait que si elles n'étaient pas véritables, il consentait à mourir au gibet et que ses cendres fussent dispersées au vent et à la pluie. Cette prophétie-là, nous avons fait en sorte qu'elle fût vérifiée[2]. » Plaisanterie déplacée sans doute, mais assez naturelle, et qui vient aussi sous la plume de l'orateur Somenzi : « Ces seigneurs aujourd'hui, écrit-il au More, ont fait faire des miracles au vénérable père Fra Hieronimo, ces miracles qui devaient stupéfier le monde entier[3]. »

On n'avait pas pris, pourrait-on dire, le temps de la réflexion; mais on le prit ensuite et l'on continua de railler, d'injurier. La haine ne désarma pas vite. Un mois plus tard, à la fête patronale de la Saint-Jean, dans un feu d'artifice se voyaient des chiens, un géant mort, un porc. Les chiens, ce sont les *Piagnoni;* le géant mort, Valori; le porc, « ce porc de *frate*[4] ». Les dominicains de San-Marco, malgré l'intention du pape de les

1. Les Dix à Bonsi, 23 mai (*Arch. stor.*, Append., VIII, 191).
2. 23 mai. Les commissaires au pape. Lettre trouvée et publiée par Meier. Un fragment en a été reproduit par Villari, II, 247-248.
3. Somenzi au More, 23 mai, p. 39, 40.
4. Landucci, p. 180.

« consoler pleinement[1] », étaient confinés, et, selon l'usage, tenus de se présenter régulièrement devant les magistrats de leur résidence obligatoire, déclarés rebelles pour avoir rompu leur ban[2]. Les *Piagnoni,* inquiets ou inquiétés, se retiraient à la campagne[3]. Peut-être se fussent-ils un peu rassurés, s'ils avaient su que la seigneurie, répondant à la cour de France, qui demandait un sursis au supplice[4], renvoyait au pape toute la responsabilité[5]. Mais comme elle continuait de faire sa victime très noire, comme à en parler on courait risque de la vie[6], ils s'enveloppaient de secret, dans leur culte persistant, pour frapper des médailles, graver des portraits[7], ébaucher la légende[8]. Plus tard, eux ou leurs héritiers reprirent plus de hardiesse, et jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, chaque année, au jour anniversaire de cette triple exécution, l'on en trouvait l'emplacement couvert de fleurs[9].

Ainsi, la discorde, semée par ce passionné visionnaire, continuait, après sa mort, sur son nom et sa mémoire. Le chroniqueur Parenti, mêlé dans les Conseils à tout ce drame, Machiavel, qui en a été le spectateur, le jugent fort sévèrement, et surtout le prota-

1. Voy. plus haut, p. 340.
2. 27, 29 mai, 4, 8, 19 juin (*Giorn. arch. tosc.*, III, 60-63); Villari, t. II, p. 287-291 des doc. n° 32; Landucci, p. 178-180.
3. Sanuto, *Diarii*, I, 969.
4. Sur ces démarches, voy. Gherardi, p. 157 sq. et une lettre de Louis XII à la Seigneurie, Soissons, 4 juin, dans *Arch. stor.*, Append., VIII, 192, et Desjardins, II, 13.
5. « Quo fit ut nec mortis ejus nos auctores fuerimus » (la seigneurie à Louis XII, 30 juin, dans *Arch. stor.*, Append., VIII, 193).
6. Landucci, p. 178.
7. Villari, II, 247.
8. Voy. dans notre *Jér. Savon.*, Recherches supplémentaires, n° 2, une étude sur cette légende (t. I, p. 436).
9. Nardi, l. II, t. I, 162, note; *Osserv. fiorent.*

goniste[1]. Giovanni Garzoni, grand lettré, grand médecin de Bologne, grand ami des dominicains, refuse d'écrire la vie de Savonarola, n'en pouvant parler à son gré, *quia tantis fuerit erroribus lapsus*[2]. D'autre part, Comines, qui l'avait un peu connu, le tenait pour saint. Bartolommeo della Porta, qui le voyait de très près, révère en lui un martyr. Fra Benedetto, Burlamacchi, ont écrit son panégyrique. Raphaël le place parmi les grands théologiens. Guicciardini, esprit avisé et madré, flotte entre les deux opinions : assez dur dans son histoire de Florence, œuvre de jeunesse, il l'est moins dans son histoire d'Italie, œuvre d'âge mûr[3]. Le Saint-Siège, qui a fait condamner Savonarola, ne sait plus, depuis longtemps, que penser de sa victime. Le pape Benoît XIII disait : — Si Dieu me fait la grâce d'arriver en paradis, j'aurai la curiosité de rechercher ce qui en est de Savonarola. — Et Pie VII : — Dans le ciel, j'aurai la solution de ce problème[4]. — De nos jours enfin, il ne serait pas difficile de montrer dans les plus récents auteurs la persistance de ce désaccord[5].

Pour juger avec impartialité Savonarola, il faut ne pas confondre les mots avec les choses et être exempt de préjugés, lire théocratie où l'on dit démocratie, et ne

1. Voy. dans Tommasini, t. I, pour Mach., p. 161, 166, n. 3, et pour Parenti, p. 164, n. 2.

2. Lettre 3e de Garzoni dans Gherardi, Doc., p. 10.

3. *Stor. di Fir.*, c. 17 (*Op. ined.*, III, 178-180); *Stor. d'Ital.*, l. III, c. 6, t. I, p. 484.

4. Voy. un article sur l'ouvrage du P. Bayonne dans la *Revue des questions historiques*, t. XXV, p. 587.

5. Malgré l'apologie systématique de M. Villari, et par une réaction naturelle, les plus récents écrivains de l'Italie, parmi ceux qui comptent, se sont prononcés contre Savonarola. Ainsi M. Antonio Cosci, dans les articles souvent cités, et M. Tommasini, dans son livre sur Machiavel (I, 164), conséquence de la publication de tant de précieux documents.

pas prendre des visions pour des réalités. D'une honnêteté incontestable, d'une éloquence qui plut à son temps, d'une foi sincère en ses hallucinations, cet homme étonnant répondait par sa prédication et ses desseins au besoin très réel de réformer les mœurs corrompues et l'Église corruptrice, d'enrayer dans ses voies la Renaissance païenne, de donner un gouvernement à un peuple qui n'en avait plus. Ces mœurs, il les améliore; cette renaissance, il la refoule; ce gouvernement, il le crée ou le fait adopter, et n'oublions pas que les institutions vraiment démocratiques auxquelles il a mis la main sont, au jugement des plus grands Florentins, les meilleures que leur patrie ait connues. Il a la noblesse de l'âme et l'activité de l'intelligence, il est un grand caractère.

Mais il lui manque la largeur, la force, l'esprit pratique dans la conception et l'exécution. Il vit au seuil des temps modernes et il ne les pressent pas. Il a les regards tournés vers le moyen âge. Son gouvernement démocratique est un leurre, car il aboutit à la monarchie du Christ, au règne du prophète, des moines, des prêtres, des enfants fanatisés. Il ne comprend pas que modeler l'État sur le couvent, c'est faire abstraction des passions humaines. Il gouverne, de fait, du fond de sa cellule, tout en affirmant qu'il ne gouverne pas, soit par son action directe sur les officiers publics, s'ils sont ses amis, soit, s'ils ne le sont pas, en pesant sur eux par ses auditeurs sans plus de jugement et de raison que les enfants. Il en vient à prendre des visions pour des idées, et ce qui est pis, ce qui n'a pu toujours être sincère, à présenter ses idées comme des inspirations d'en haut. Entouré d'ennemis religieux et politiques, il s'en crée comme à plaisir dans ce clergé, dans cette curie, dans

ce pontife qu'il insulte et menace, dans ces *Compagnacci* dont il gêne les plaisirs, dans ces *Arrabbiati* moins enragés que les *Piagnoni*, et qui ne méritent guère plus leur nom que les Gueux de Hollande le leur. Il a troublé l'Église pour l'empêcher de courir aux abîmes, et l'État pour s'en faire un instrument. Dans la cité devenue semblable à un cloître, il ne voulait que des citoyens voués à la vie contemplative, extatique; il faisait de l'extase, l'essentielle condition de la vie et du bonheur; le travail, déjà compromis par ses doctrines, il l'arrêtait net par ses éternelles menaces de fléaux, d'invasions, de guerres, de famines, de pestes; l'énergie patriotique et belliqueuse, il l'énervait, il la supprimait en affirmant que, pour se défendre, suffisait la prière[1].

Il est ainsi tombé enseveli sous les ruines du fragile et monstrueux édifice élevé par ses soins. La bonne foi, la foi en ses visions n'est qu'une circonstance atténuante. Les hallucinés et les fous, pour être sincères, n'en sont pas moins quelquefois malfaisants. Il n'est donc pas un grand homme, et il a fait autant de mal, plus de mal que de bien. Mais il a tenu avec éclat le premier rôle dans une des plus saisissantes crises, et dans la plus originale assurément, de l'histoire florentine. C'est assez pour sa gloire. On sait aujourd'hui où en sont les ombres. Si l'on en veut disputer encore, ce sera faute de connaître les documents ou par esprit de parti. Sur Savonarola il n'y a plus de problème.

1. Parenti lui faisait déjà ces deux derniers reproches, qui sont donc un des griefs des *Arrabbiati*. Voy. le texte dans Tommasini, I, 164, n. 2, et p. 165.

LIVRE IV

CHAPITRE PREMIER

DE LA MORT DE SAVONAROLA
A L'INSTITUTION DU GONFALONIER A VIE

— 1498-1502 —

Ferveur persistante des *piagnoni.* — Gouvernement modéré des *arrabbiati.* — Excès des *compagnacci.* — Anarchie, difficultés extérieures. — Défaite des Florentins à San-Regolo (20 mai 1498). — Paolo Vitelli relève leurs affaires. — Accord avec Sienne (13 septembre). — Vaine tentative des Vénitiens et des Medici contre Marradi (octobre). — Les ennemis à Bibbiena. — L'Arétin défendu par Vitelli. — Mécontentement des Florentins. — Vitelli suspect. — Arbitrage du duc de Ferrare (6 avril 1499). — Pise y résiste. — Vitelli rappelé dans le Pisan (juin). — Son échec devant Pise (10 août). — Paolo Vitelli décapité (1er octobre). — Alliance renouée avec Louis XII (12 octobre). — Opposition aux conditions de l'alliance. — Hugues de Beaumont devant Pise. — Inutiles assauts contre Pise (29 juin, 3 juillet 1500). — Mutinerie des Gascons et des Suisses. — Pourparlers entre Louis XII et Florence. — Troubles de Pistoia (11 août 1500. — 11 août 1502). — César Borgia dans le Mugello (2 mai). — Émotion à Florence. — Dévastations de César. — Lâcheté des pouvoirs publics. — Départ de César (27 mai). — Soulèvement d'Arezzo (4 juin 1502). — Les Arétins soutenus des ennemis de Florence (14, 16 juin). — César Borgia réclame des Florentins un changement de gouvernement. — Florence protégée par Louis XII. — Arezzo remis aux Français (29 juillet), et remis aux Florentins (25 août). — Malaise à Florence. — Critiques contre la forme du gouvernement. — Opposition croissante. — Le tribunal de la *Ruota* (15 avril 1502). — Création d'un gonfalonier à vie (26 août). — Election de Pier Soderini (22 septembre). — Son entrée en charge (1er novembre). — Opposition naissante.

Les gouvernements, comme les peuples, se repaissent de chimères. Celle des *Arrabbiati* au pouvoir fut de croire qu'en suppliciant trois moines, ils rétabliraient la concorde dans leur ville. La mort violente passe aisément pour martyre et réchauffe les dévouements attiédis. Dans les familles persistaient les dissentiments entre femmes et maris, entre pères et enfants. Les *Piagnoni*

criaient dans les rues que le *frate* avait fait des miracles, et ils ajoutaient : — Malheur à toi, Florence ! — On leur faisait l'honneur de les craindre : le 19 juin, on en avait frappé d'*ammonizione* vingt-huit. Le 21 octobre, défense était faite par Tommaso Gaetani, *maestro generale,* aux religieux de San-Marco de pousser personne à prendre parti pour les *Piagnoni*... ou pour les *Arrabbiati*[1], impartialité qui n'était qu'une vaine apparence. Les *Piagnoni* seuls paraissaient à redouter. Et en effet, à Ferrare, Gioacchino Turriano, ce vicaire général des dominicains qui avait ôté l'habit à Savonarola, faillit être écharpé[2]. Cette ferveur posthume n'était point un feu de paille. En l'année 1500, l'on mettait devant la porte des seigneurs un grand crucifix, pour leur rappeler que le Christ était roi de Florence. En 1503, comme la foule tuait à coups de pierres le bourreau qui s'y était pris à trois fois pour décapiter un meurtrier : — Juste châtiment, disaient les *frateschi,* après avoir pendu et brûlé les trois *frati*[3] ! — En 1534, le 16 mars, les Huit de garde condamnaient à une amende de vingt-cinq florins d'or un certain Georgio de Stefano, cordonnier, pour avoir eu par devers lui un bâton « et duo birreta », lesquels il disait tenir « d'un certain fra Hieronimo de Savonarola, brûlé pour ses méfaits », le pouvoir de chasser la fièvre, de guérir beaucoup de maladies, et de faire accoucher facilement les femmes[4]. Super-

1. Voy. le texte dans Gherardi, *Nuovi Docum.*, 2e éd., p. 336, n° 29. Dès le 24 mai une recommandation de ce genre avait été faite. *Ibid.*, p. 332, n° 24.

2. Sanuto, *Diarii*, I, 995 ; Landucci, p. 180 ; Parenti dans Landucci, note à la page 180.

3. Landucci, p. 255.

4. Voy. le texte de la sentence dans Gherardi, *Nuovi Docum.*, 2e éd., p. 338, n° 31. — On pourrait ajouter qu'en 1545, les *frati* de San-Marco

stition et persécution avaient également la vie longue.

Très politiquement donc, les *Arrabbiati* s'étudiaient à paraître modérés et dévots, pour ramener à eux les mécontents : ils renouvelaient ces processions traditionnelles de l'Impruneta, dont Savonarola avait abusé et qui passaient pour la sauvegarde de la République [1]. Mais, par là même, ils provoquaient les manifestations contraires des libertins *Compagnacci*. « Pour montrer, dit Cambi, que, le *frate* mort, on pouvait tout faire », ils faisaient des horreurs, et, selon Landucci, des horreurs « sans nom même au lupanar ». A la Noël, pendant la messe de minuit, ils allumaient des feux dans les églises, y brûlaient de l'assa fœtida en guise d'encens, y mettaient de l'encre dans les bénitiers, des ordures dans la chaire. Ils faisaient courir à Santa Maria Novella des chèvres, à Santa Maria del Fiore un affreux petit cheval qu'ils excitaient par leurs cris, par des blessures, et en lui enfonçant un bâton par derrière, jusqu'à ce que, sanglant et mourant, ils le traînèrent sur les marches au dehors, où chacun put le voir tout le jour. Le bruit courait que, dans San-Marco rouvert le 4 juillet, ils avaient enlevé sa couronne à la Vierge très sainte, pour la poser sur la tête d'une femme de mauvaise vie [2]. Ces mécréants semblaient vouloir se prouver à eux-mêmes qu'ils avaient secoué le joug

furent expulsés pour quelque temps. Le détail de cette affaire et les documents ont été publiés dans les deux éditions de ce même recueil, p. 225 du premier et 339 du second. A la p. 353 de ce dernier (n° 40), M. Gherardi reproduit un fragment d'un écrit du franciscain Dionisio Pulinari, en date de 1578, et où il est encore parlé de « questo tristo di Fra Girolamo » avec une passion nullement apaisée et qui s'en prend à l'inconsistance des Florentins.

1. Landucci, p. 193; Ammirato, XXVII, 254.

2. Cambi, *Del.*, XXI, 136; Landucci, p. 181, 190, 191.

monacal, et prouver aux autres qu'ils ne se le laisseraient pas de nouveau imposer. Mais de jour en jour ils devenaient plus rares et plus odieux. Le 21 juillet 1501, un certain Antonio de Giovanni Rinaldeschi, joueur, et qui avait perdu au jeu, ayant jeté de la fiente de cheval sur une de ces madones de bois ou de plâtre dont les Florentins, encore aujourd'hui, ornent le coin de leurs rues, et dont le crime était de ne l'avoir point exaucé dans ses invocations de joueur en déveine, il est appréhendé par les Huit, pendu aux fenêtres du podestat, et l'on brûle force cierges devant la figurine outragée [1]. Savonarola n'était pas mort tout entier, et les pouvoirs publics n'avaient pas tort de s'en souvenir.

Mais la religion n'était pas, tant s'en faut, l'unique cause de discorde. On ne s'entendait sur rien : ni sur les relations sociales entre grands et petits, ni sur les plus urgentes nominations, celles par exemple des capitaines de guerre. Point de patriotisme, et la misère partout, malgré des récoltes exceptionnellement belles. Dans les Conseils, le tumulte était à demeure : on y faisait tant de bruit de la voix, des mains et des pieds, que le gonfalonier Vespucci en était réduit à faire sonner sa sonnette, pour lever la séance. Sans respect pour sa dignité, on le poursuivait d'avanies jusqu'à son logis, on peignait des potences à sa porte, on se moquait de sa calvitie. Dans la ville, les indisciplinés, les mauvaises têtes circulaient en armes, l'épée nue, et, la nuit, frappaient, blessaient, tuaient. Au *Mercato Nuovo*, malgré les défenses, un jeu effréné, le soir, aux flambeaux. Et « malheur à qui aurait voulu comprimer les vices. C'était

1. Landucci, p. 233. Son éditeur, qui a vu la sentence des Huit, rectifie le nom du condamné, même page, note 2.

l'enfer[1] ». Le nom de l'enfer, nous l'avons vu, revient souvent sous la plume des contemporains : c'est qu'il est le mot de la circonstance; c'est que les Florentins, si accoutumés aux situations troublées, voyaient dans celles du passé, par souvenir et par comparaison, le paradis.

Même désaccord, même désarroi, quant aux relations extérieures et aux alliances. A qui s'allier ? Le roi de Naples était faible et le pape méprisé. Charles VIII venait de mourir, un mois avant Savonarola, pour n'avoir pas tenu ses promesses, disait le *frate*, et on le regrettait cependant. Son successeur Louis XII ne prétendait-il pas régner à Milan comme à Naples? Lodovico le More n'était pas sûr et il était trop voisin. Depuis Fornovo, il passait pour l'arbitre des affaires d'Italie, et Florence jalouse le chansonnait :

Le Christ au ciel, le More sur la terre
Connaissent seuls la fin de cette guerre.

Lui-même, pour montrer qu'il en était le maître comme de la paix, il avait fait frapper une médaille d'argent avec le feu d'un côté et un vase d'eau de l'autre ; il avait fait dessiner sur une muraille de son palais la carte d'Italie avec beaucoup de coqs, de poulets, de poussins, et un More qui s'en débarrassait à grands coups de balai. — Prenez garde, disait l'orateur florentin Francesco Gualterotti invité à admirer, que ce More n'attire sur soi les balayures ! — propos d'ami de la France, qui eût aliéné Sforza au gouvernement popu-

1. Landucci, p. 181, 180; Nardi, l. III, t. I, 188-191; Sanuto, *Diarii*, I, 995, 1002; Ammirato, XXVII, 254.

laire [1], si ses intérêts ne l'eussent forcé à s'en rapprocher : ne pouvant avoir Pise pour lui-même, il l'aimait mieux à Florence qu'à Venise, suspecte de vouloir aussi Livourne et Gênes, Gênes qui dépendait de Milan [2].

Mais Florence préférerait-elle son amitié à celle de Louis XII ? Ce n'était pas impossible, quoique ce fût fort douteux. Engagée dans des négociations avec le nouveau roi [3], elle le savait sollicité par les Pisans résolus à s'ensevelir sous les ruines de leur ville [4], par les Vénitiens qui leur offraient leur aide pour défendre la liberté pisane [5], et elle goûtait peu ses conditions, son langage : il faisait espérer Pise quand il aurait conquis Milan et Naples, et il demandait que la République prît auparavant part à la conquête [6] ; il proposait de remettre provisoirement Pise aux mains du pape [7], et il faisait entendre ces paroles presque comminatoires : « Si promptement, et dans le temps que Pier Soderini (orateur en France) vous a fait sçavoir, vous n'y avez pris finalle résolution, nous ne laisserons à poursuivre nos dites affaires, et tellement faire que nous espérons les

1. Nardi, l. III, t. I, p. 209.

2. Malipiero, *Arch. stor.*, 1a ser., VII, part. I, p. 506 ; Nardi, l. III, t. I, 173 ; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 1, t. II, p. 8 ; Romanin, V, 101.

3. Instructions à Cosimo des Pazzi, évêque d'Arezzo, Lorenzo des Medici et Pier Soderini, 28 juin 1498 (Desjardins, II, 15), et analyse de quinze dépêches sur l'affaire de Pise, du 1er décembre 1498 au 18 juin 1500 (Desjardins, II, 34-38). Cosimo des Pazzi était fils de Bianca des Medici. Voy., sur sa carrière, Desjardins, II, 14.

4. Louis XII à la République, 26 juin 1499 (Desjardins, II, 35). Cf. sur l'ambassade Perron des Baschi, dès le 26 mai 1498, une lettre de l'évêque de Lombez dans Boislisle, *Et. de Vesc*, p. 184, et Sanuto, *Diarii*, II, 64, 112 (12 oct., 3 nov. 1498).

5. Doc. indiqués dans Romanin, V, 101, 102. Cf. Sanuto, *Diarii*, I, 1012 ; II, 30, 64, 111, 150.

6. Dép. de juillet 1499. Desjardins, II, 35.

7. 1er décembre 1498, dans Desjardins, II, 34.

faire conduire et garder à nos intencions, et nous justiffier de sorte que ung chacun pourra clèrement et véritablement congnoistre que la faulte et rompture sera venue et procédée de vous et par vostre négligence, et non de nous, ainsi que le scet le Créateur [1]. » Et il signifiait aux ambassadeurs que leur patrie devait s'obliger, par un écrit secret, à ne pas secourir le More [2].

Le choix entre eux dépendait des événements de la guerre. Or, au moment où Florence nerveuse en finissait avec Savonarola, ses mercenaires étaient battus (20 mai) à San Regolo, sur les collines pisanes, par les Stradiots vénitiens [3]. Pour en punir son capitaine, le comte Rinuccio de Marciano, elle partageait, sur les conseils de Sforza, le commandement entre plusieurs : à défaut de Giovanni Bentivoglio de Bologne, qui refusait pour ne pas se mettre Venise à dos [4], elle engageait Ottaviano Riario, fils de « Madame de Forlì », la veuve du fameux comte Girolamo Riario, secrètement remariée à Giovanni de Pierfrancesco des Medici, précieuse alliée pour recevoir, dans sa situation de poste avancé, les premiers coups des Vénitiens [5] ; puis Paolo et Vitellozzo Vitelli de Città di Castello, capitaines renommés et

1. Blois, 14 janvier 1499. Desjardins, II, 22. Cette lettre ne porte pas la date de l'année, mais la conquête du Milanais était accomplie dans l'automne de 1499.

2. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 4, t. II, p. 177.

3. Nardi (l. III, t. I, 173) et Sanuto (*Diarii*, I, 966) donnent les détails. Ce dernier y ajoute (I, 973-976) deux lettres de Pisans en date du 22 mai. Cf. Machiavel, *Estratti di lettere ai Dieci*, 1498, p. 154 A; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 1, t. II, p. 9.

4. Sanuto, *Diarii*, I, 989.

5. Nardi, l. III, t. I, 176. Pour la maintenir fidèle, on lui envoyait Machiavelli. Voy. *Legazione alla contessa Cat. Sforza*, 12 juillet 1499, p. 548. Sur Caterina, voy. Ant. Burriels, *Vita di Cat. Sforza*, Bologne, 1795; A. Trollope, *A decade of Italien women*. London, 1859.

prudents, à qui l'on ne reprochait que de prendre, avant d'agir, conseil des astrologues [1].

C'est Paolo surtout qui relevait les affaires. Il suffit de son arrivée pour « faire rentrer les cornes aux Pisans [2] ». Luttant contre eux sous le regard de leurs protecteurs vénitiens, il ne pouvait que marcher d'accord avec le More : il s'entendait avec lui pour garnir les passages des montagnes, non sans donner par là bien de l'ombrage à Florence. Ainsi assuré sur ses derrières, il se jetait sur le territoire pisan, battait l'ennemi à Cascina, puis à Buti [3], et, en coupant la main à ses prisonniers, décourageait la résistance. Vico Pisano, Librafatta tombaient à leur tour [4]. Inférieure en nombre, spectatrice humiliée de ces succès et de ces conquêtes, mais toujours arrogante [5], Venise affectait pourtant de ne rien convoiter du territoire pisan ou florentin, de ne vouloir que rétablir Piero des Medici, qu'elle avait dans les bagages de son armée. Elle se bornait, pour l'heure, à soulever les voisins ; mais son ambition étant plus suspecte encore que celle de Florence [6], tous se tenaient en garde. A Sienne même, le capitaine de la garnison, Pandolfo Petrucci, se laissait gagner par l'habile abandon de Montepulciano, éternel sujet de contestation entre les deux Républiques, et par le droit de construire entre cette

1. Nardi, l. III, t. I, 176, 177; Sanuto, *Diarii*, I, 1011, qui donne (p. 989, 1004) la note des forces florentines. Cf. Machiavel, *Il principe*, c. 12, p. 305 B.

2. Voy. une lettre des Pisans, 7 juin 1498, dans Landucci, p. 179, note.

3. 27 juillet 1498. Landucci, p. 182, et Sanuto, *Diarii*, I, 1026, qui donne le sommaire de deux lettres sur ce sujet.

4. 22 août-3 octobre. Landucci, p. 183, dont l'éditeur donne en note des fragments de lettres, p. 185, 186; Nardi, l. III, t. I, 177, 178; Ammirato, XXVII, 249, 251.

5. Sanuto, *Diarii*, I, 1028, 1034, 1040, 1065; Romanin, V, 104.

6. Nardi, l. III, t. I, 179; Sanuto, *Diarii*, I, 1063.

place et le lit de la Chiana autant de forteresses qu'il voudrait [1]. C'était un véritable sacrifice à l'alliance siennoise, car, le 18 juillet précédent, Montepulciano avait chassé les *fanti* étrangers et crié *Marzocco!* A qui lui apportait un tel présent, qu'aurait pu refuser Sienne? Le 11 septembre donc, Petrucci s'y empare du palais et de la place, tandis que les Florentins du comte Rinuccio occupent une des portes de la ville, et, le 13, est conclue entre les deux Républiques une trêve de cinq ans [2]. Ainsi, Venise, qui voyait déjà fermés devant ses troupes les passages de l'Apennin, ne pourrait pas davantage entrer en Toscane par la frontière siennoise. Le tour était bien joué. « Les choses de Pise vont mal, écrivaient les Vénitiens ; l'entreprise devient de plus en plus difficile, les passages se resserrent [3]. »

Il en restait un pourtant, celui du val de Lamone, à Marradi, localité située au versant de l'Apennin qui regarde la Romagne vénitienne et ferme l'accès de la Romagne toscane, entre Borgo San Lorenzo et Faenza. Ce défilé dépendait du seigneur de Faenza, qui ne pouvait le fermer aux Vénitiens, dont il avait reconnu la protection. Carlo Orsini et Bartolommeo d'Alviano arrivent devant Marradi, traînant à leur suite les deux frères Piero et Giuliano des Medici. Un mois auparavant, Piero avait reçu des Vénitiens six mille ducats pour entrer d'un autre côté en Toscane; mais il aimait mieux profiter de l'effort d'autrui, si confiant d'ailleurs dans le

1. Lettre de Vicenzo Valier, Borgo di Pisa, 10 sept. 1498, dans Sanuto, *Diarii*, I, 1093; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 1, t. II, p. 25.
2. Landucci, p. 181, 184 et note 3.
3. 27 août, 10 septembre. Sanuto, *Diarii*, I, 1064, 1093.

succès, qu'il allait, disait-il, manger des figues et des raisins à Florence.

C'est toujours l'histoire de l'ours et de sa peau. Piero n'avait aucun allié sûr. Les Orsini s'étaient mis en paix avec les Colonna. Les *Arrabbiati* triomphants se rapprochaient des *Piagnoni* et de la France, pour lui faire échec ainsi qu'aux Borgia. Alexandre VI, ne faisant plus état de cette tête sans cervelle, interdisait à son infanterie de recevoir une solde du cardinal Medici et de s'acheminer vers le camp vénitien[1]. Trouverait-on du moins des amis chez les Florentins commandant les châteaux, dans cette région de Marradi que Piero disait pleine de *Palleschi*[2] ? Il s'en portait garant auprès des chefs vénitiens, et, de fait, le 22 septembre, Marradi était livrée sans résistance[3]. Mais la citadelle, qui commandait la route, fut défendue par quelques hommes énergiques, dont Veri des Medici, si hostile à son sang qu'on avait cru pouvoir l'opposer aux rebelles.

Le 3 octobre, les Vénitiens procèdent au bombardement : sous leurs bombes les assiégés font entrer des vivres. L'eau manque, et les heures de la résistance semblent comptées : ils font vœu d'élever à la Vierge un tabernacle d'argent si elle leur envoie la pluie; ils recueillent la somme nécessaire, et, le 6, du ciel leur sont tombés cinquante barils d'eau. Ils peuvent ainsi attendre les secours qu'envoient le More et « Madame de Forlì[4] ». Comme, d'ailleurs, le comte Rinuccio est en

1. Sanuto, *Diarii*, I, 1014, 1037, 1094, 1106, 1113.
2. « Per esser molto palleschi. » (Nardi, l. III, t. I, 179.)
3. Lettre de Giuliano des Medici, Marradi, 22 sept., dans Sanuto, *Diarii*, I, 1109. Cf. Landucci, p. 185.
4. Landucci, p. 185, 186; Nardi, l. III, t. I, 180; Machiavel, *Estratto*

observation à Dicomano, gardant les approches de Florence, l'entreprise est manquée.

Peut-être les agresseurs seront-ils plus heureux d'un autre côté? Florence apprend, le 24 octobre, que Piero est près de Bibbiena, dans le Casentino[1]. Un cadet des Malatesti lui avait livré passage par son château de Sogliano, sur la frontière d'Urbino[2], et son chancelier Pietro de Bibbiena entretenait dans sa patrie des intelligences. Le Medici, pourtant, ne peut entrer qu'avec cent hommes, et encore par tromperie, parce qu'on le prit pour un capitaine florentin (24 octobre)[3]. Ce médiocre succès est le dernier. Piero peut bien, quelques jours de plus, concevoir et surtout inspirer de meilleures espérances[4]; mais il ne goûtera ni aux raisins de sa vigne, ni aux figues de ses jardins.

En effet, l'Alviano, bien plus habile, ne réussit pas mieux. Il comptait prendre Poppi, comme Piero avait fait Bibbiena. Tenant cette clef de l'Arétin et du val d'Arno, il serait descendu sans difficulté aux plaines toscanes. Mais à Poppi commandait Antonio Giacomini, homme résolu, et, pour ce motif, aimé du peuple, le seul des Florentins, peut-être, qui eût alors quelques capacités militaires[5]. Il sut déjouer les plans de l'en-

di lettere, etc., p. 156 A; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 2, t. II, p. 26; Ammirato, XXVII, 251.

1. Landucci, p. 185, 187

2. P. Bembo, *Historia veneta*, l. IV, p. 57 v°. Venise, 1511.

3. Nardi, l. III, t. I, 181; Machiavel, *Estratto di lettere*, etc., p. 156 B; Ammirato, XXVII, 252.

4. Lettres de Piero à Venise, Bibbiena, 15 nov., dans Sanuto, *Diarii*, II, 145.

5. Voy. les textes de Pitti, *Vita di Ant. Giacomini*, dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. 2, p. 124, et de Giovanni del Nero, *Priorista* ms., dans Tommasini, I, 151, n. 3.

nemi[1], et Piero put mesurer sa prodigieuse impopularité. Essaye-t-il de parler aux ambassadeurs, aux trompettes mêmes que Giacomini envoie de Poppi au camp vénitien? Trompettes comme ambassadeurs s'y refusent[2], et un certain abbé des Camaldules, Don Basilio, parcourt la montagne pour soulever contre lui les paysans[3].

Dans cette province âpre et stérile, dans ces montagnes déjà couvertes de neige, Paolo Vitelli, rappelé en hâte du territoire pisan, où ne restent que les garnisons des forteresses, venait d'ailleurs au secours de Poppi, et déjà opposait sa prudence à la fougue d'Alviano. Éviter les combats, quoique supérieur en nombre et sans cesse accru de renforts, mettre à l'abri d'une attaque les villes pourvues de vivres, les passages, les débouchés par où l'ennemi aurait pu s'en procurer, et attendre la famine, son alliée certaine, telle était sa tactique[4]. Le temps perdu mettait la discorde au camp vénitien. Le duc d'Urbino voulait repasser les montagnes; l'Alviano et Piero persister dans l'entreprise. L'un craignait tout, les autres promettaient d'avoir assez de vivres, d'être, cet hiver même, sous les murs de Florence. Il faut saisir du différend le Conseil des Dix, et quelle est la réponse du Doge? — Vous y devriez être déjà, poursuivez virilement[5]. —

Au fond, pourtant, c'est Urbino qui avait raison. Venise et les Medici trouvant si peu de faveur en Tos-

1. Machiavel, *Estratto di lettere*, etc., p. 157 A; Ammirato, XXVII, 252. Voy. l'éloge de Giacomini dans Machiavel, *Nature di uomini fiorentini*, p. 160 A; Pitti, *Vita di Ant. Giacomini*, loc. cit.

2. 16 août. Sanuto, *Diarii*, II, 142.

3. Machiavel dans Villari, *N. Mach.*, I, 321 et note.

4. Nardi, l. III, t. I, 183, 184; Bembo, *Hist. ven.*, l. IV, f[os] 58, 59; P. Jove, *Vita Leonis X*, l. I, p. 23. (*Opera omnia*, t. II, Bâle, 1678.)

5. 10 déc. Sanuto, *Diarii*, II, 179-180, 188.

cane, avoir détourné de Pise le gros des forces florentines, c'était un succès, on devait momentanément s'y tenir : car s'avançait-on au dehors de Bibbiena, il y fallait rentrer au moindre échec[1], s'y renfermer comme assiégés. Ce raisonnement juste était d'un chef démoralisé. Urbino voulut s'éloigner et s'estima heureux que Vitelli lui permît de sortir. Vitelli l'eût permis à bien d'autres : les Florentins ne cherchaient qu'à diminuer le nombre de leurs ennemis[2].

Des deux parts donc même dégoût de la guerre. Avec trois armées à Pise, à Bibbiena, à Elci, les Vénitiens n'avaient rien pu pour Pise, rien obtenu des princes ou seigneurs qui les séparaient de la Toscane. Florence, malgré son demi-succès, était, comme l'écrivait la sœur de Piero, « en de grandes extrémités ; elle ne peut trouver d'argent et n'ose emprisonner ceux qui lui en refusent. On fouille les maisons de campagne, on enlève pour les vendre les bestiaux des *contadini*. La cité voudrait rappeler Piero, et, si elle ne craignait ses vengeances, elle se réduirait à *quia*[3]. » Une autre lettre envoyée à Piero montrait le Conseil composé d'un petit nombre de personnes nullement d'accord entre elles, le produit des taxes et gabelles allant dans la poche des citoyens, si bien que « les choses étaient en combustion[4] ». Tout semblait désorganisé. Faute d'argent ou par l'effet des

1. Le 18 janv. 1499, les Vénitiens en essuyaient un. Voy. Landucci, p. 192.
2. Nardi, l. III, t. I, 182, 186-188; Guicciardini, *Stor. d'Ital.,* l. IV, c. 2, t. II, p. 34. Sur l'entreprise du Casentino, voy. une lettre de Pietro Dolfino, gén. des Camald., Flor. 5 déc. 1498, dans Malipiero, *Arch. stor.*, 1ª ser., t. VII, part. 1, p. 519-526.
3. La sœur de Piero à Piero. Flor. 20 nov. 1498, dans Sanuto, *Diarii,* II, 155.
4. 25 décembre 1498, dans Sanuto, *Diarii,* II, 163.

soupçons ordinaires aux démocraties, Vitelli ne recevait pas les sommes dues pour sa *condotta*, pour l'entretien de ses troupes[1]; on l'accusait de s'appuyer à l'aristocratie contre son rival le comte Rinuccio, préféré du parti populaire[2]; on lui retirait, pour le reporter sur le camaldule Don Basilio, tout l'honneur de la campagne autour de Bibbiena[3]; on lui reprochait les sauf-conduits accordés à Urbino malade et au rebelle Giuliano pour sortir de cette place, les présents qu'il était supposé faire aux Medici, les conférences qu'il avait eues avec eux, d'une rive à l'autre de l'Arno, en présence des deux armées; on le suspectait de correspondre avec Petrucci, de négocier avec Louis XII pour entrer à son service, de s'entendre avec le More pour prolonger la guerre[4]. Hypothèses sans doute, calomnies peut-être : c'est qu'on ne s'expliquait pas sa persistante inaction. — Ils sont en prison, disaient des ennemis les *contadini* du Casentino; laissez-nous seulement faire[5]! — Pour agir et par là en finir plus vite, il fallait donc congédier un chef rétif à l'action, renouveler l'office qui, de loin, le dirigeait, ces Dix trop chargés d'attributions, et s ruineux qu'on les appelait *i Dieci spendenti*. La seigneurie les remplaçait, aidée de quelques-uns des principaux citoyens, mais sans profit. Les Dix avaient au moins

1. Lettre de la sœur de Piero, dans Sanuto, *Diarii*, II, 155.
2. Voy. Guicciard., *Stor. di Fir.*, c. 19, III, 197; Machiav., *Disc.*, II, 16, p. 235 B; Ranke, *Historisch biographische Studien*, p. 328; Tommasini, I, 148.
3. « Cujus fuit summa manus in bello et amor et fides in patriam. » (Machiav., *Estratti di lettere*, éd. Passer., II, 149.)
4. 12 févr. 1499. Landucci, p. 192, 193; Nardi, l. III, t. I, 187; Nerli, l. IV, p. 84; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 3, t. II, p. 57; Ammirato, XXVII, 254.
5. Landucci, p. 193. Voy. dans cet auteur, p. 189-193, les preuves du mécontentement, de l'impatience.

l'avantage de rester six mois en charge, et, quant à l'argent, qui veut l'épargner n'a qu'à renoncer à la guerre[1]. Or Florence voulait que Pise fût le prix de la paix.

Plus que personne Sforza souhaitait une fin, un accord entre Venise et Florence, car il vivait sous la menace et la terreur d'une invasion. Que pouvait-il attendre du puissant Louis XII pour qui le roi de Naples n'était que « Don Frédéric », et le duc de Milan, que « le seigneur Ludovic[2] » ! — Si Venise ne veut pas y entendre, disait-il, je donnerai Gênes à la France et Milan aux électeurs de l'Empire; il y aura en Italie des Français et des Allemands[3]. — Mais Venise, qui l'avait sauvé deux fois de la ruine totale[4], l'eût voulu tout de son côté contre les Florentins, et, ne pouvant le décider, elle concluait avec le roi de France la ligue de Blois (9 février 1499)[5].

C'est justement ce coup de partie qui fit accepter de tous, pour l'affaire de Pise, la médiation du duc Ercole d'Este, repoussée jusqu'alors comme trop favorable aux Vénitiens[6]. Le 17 mars, Ercole se rendait à Venise, où l'avaient précédé les ambassadeurs de Milan et de Florence[7]. Le 5 avril, la seigneurie florentine prenait connaissance de lettres desdits ambassadeurs, où les demandes des Vénitiens étaient présentées comme si

1. Provvisioni. Reg. 186, p. 4, dans Villari, I, 323, et notes 2, 3.
2. Sanuto, *Diarii*, II, 749; Louis XII aux Florentins, Blois, 16 avril 1498. Voy. Desjardins, II, 12.
3. Sanuto, *Diarii*, II, 212. Cf. I, 1038; II, 210-215.
4. Voy. Cherrier, II, 430.
5. Voy. le texte latin dans Sanuto, *Diarii*, II, 522-526.
6. Les conditions de cette première médiation sont dans Malipiero, *Arch. stor.*, 1a ser., t. VII, part. I, p. 527.
7. Landucci, p. 192, 193; Nardi, l. III, t. I, 536; Malipiero, p. 536; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 3, t. II, p. 60.

malhonnêtes que tout espoir d'accord semblait perdu[1]. Le 6, pourtant, Ercole prononçait son *lodo* ou arbitrage. Venise, y était-il dit, ayant fait tout ce qu'elle doit pour la liberté des Pisans, elle n'a plus qu'à retirer ses troupes, et Pise qu'à rentrer dans l'obéissance. Pour la lui rendre moins lourde, des dispositions spéciales sur le trafic et les impôts, sur le droit reconnu aux Pisans d'être jugés chez eux en première instance et d'élire leurs magistrats, à condition de les prendre dans la juridiction florentine. Sauf pour la ville même, Florence conservait, par tout le territoire, la nomination des officiers publics, et même dans la ville la perception si importante des recettes. Mais elle devait payer, en douze ans, aux Vénitiens cent quatre-vingt mille ducats, à raison de quinze mille par an[2].

Attendu de tous avec impatience, ce *lodo* ne satisfit personne[3]. A Florence, le Conseil des quatre-vingts était d'avis de le rejeter. — Ce n'est pas nous, disait-on, qui devions financer; ce sont les Vénitiens que nous tenions prisonniers à Bibbiena. Nous avons été provoqués à cette guerre et nous en payons les frais! Et on laisse les forteresses aux mains des rebelles! — On blâmait fort les orateurs[4], quoique quelques amis prétendissent qu'en s'abstenant de paraître à la conclusion du *lodo*, ils avaient fait entendre comme une muette protestation[5].

1. Landucci, p. 192.
2. Le texte du *lodo* est dans Sanuto, *Diarii*, II, 584. Cf. Malipiero, p. 538; Nardi, l. III, t. I, 193; Landucci, p. 192, 193; G. Cambi, *Del.*, XXI, 139; *Diario ferrarese anonimo*, XXIV, 363; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 3, t. II, p. 63; Ammirato, XXVII, 254.
3. Voy. Sanuto, *Diarii*, II, 581, 679.
4. Landucci, p. 193, 195; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 25, *Op. ined.*, III, 272-276; *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 4, t. II, p. 68.
5. G. Cambi, *Del.*, XXI, 139.

Non moins vif était le mécontentement à Venise. On y faisait au Doge le reproche tout opposé, d'avoir permis « contrairement au devoir », que ces orateurs fussent présents. On y alléguait que les conditions étaient iniques et tendaient à « mettre aux Vénitiens le Turc sur le dos » ; que les Pisans seraient plus esclaves que jamais, et qu'abandonnés de la République des lagunes, ils se livreraient au roi de France. Nul ne voulait plus voir « les Ferrarais mangeurs », comme on les appelait. Venise fit au Duc, quand il repartit, l'injure inusitée de visiter à la douane ses bagages et ceux de sa suite[1]. Évidemment, dans sa mauvaise humeur, elle avait tort. A l'heure même où elle s'assurait, par le traité de Blois, la plus puissante alliance, elle se tirait, en emplissant ses coffres, d'une affaire inextricable. Mais ayant violé, par nécessité politique, les promesses faites à Pise, elle eût voulu que la trace de son manque de foi ne se retrouvât dans aucun acte public.

On criait donc, et très fort, des deux parts ; des deux parts, toutefois, on se soumit. En vain les ambassadeurs pisans se jetèrent aux pieds des seigneurs vénitiens, pleurant, se lamentant, se disant assassinés, jurant leurs grands dieux qu'ils n'obéiraient pas. « Le seigneur Dieu qui guide tout » fit que lesdits seigneurs acceptèrent la paix et répondirent à ces plaintes, à ces prières, par un ordre aux stradiots de Pise et de Bibbiena d'être, sous peine de confiscation, de retour dans un mois[2].

Pise, alors, ne pleura plus et ne supplia plus. Elle ferme ses boutiques, pousse des cris de colère, ôte la

1. Malipiero, p. 537 ; *Diario ferrarese,* XXIV, 363 ; Romanin, V, 107.
2. Malipiero, p. 551.

garde de ses portes et forteresses aux Vénitiens suspects de les vouloir livrer, les chansonne comme on fait à Florence, injurie San-Marco de Venise, « qui n'a que la bourse, tandis que d'autres ont la cervelle », arbore la bannière française, décide de dépouiller les églises pour subvenir aux frais de la lutte, et n'en déploie pas moins deux images de la Vierge et de saint Marc transformées en étendards. Le provéditeur Martinengo peut bien faire tomber cinq têtes ; il n'en est pas moins obligé de retourner à Venise (27 avril). Pise s'est donné le céleste plaisir de la vengeance; mais quel profit en retire-t-elle? Les Vénitiens partis, les Florentins reparaissent (2 juin) : leurs troupes ne sont plus nécessaires dans l'Arétin [1].

Il est vrai que Paolo Vitelli n'est pas bien ardent à la lutte et qu'il se dit sans argent. On lui ôtera donc ce prétexte à l'inaction. La seigneurie florentine prend de l'argent partout où elle en trouve, aux *richiesti*, aux anciens débiteurs de la ville, aux marchands « qui ont toujours défendu la liberté », aux officiers du *Monte*, et, comme dit la provision, « à qui la seigneurie voudra ». Elle offre aux citoyens imposés un escompte de quatorze pour cent [2]. Grand effort qui aboutit à la prise d'une bicoque! Vitelli et Rinuccio se réunissent pour s'emparer de Cascina (26 juin) [3]. Ils ont du moins ainsi dégagé les abords de Pise. Vitelli peut tracer son camp

1. Sanuto, *Diarii*, 648, 663, 668, 727, 812; Landucci, p. 194-196; Nardi, l. III, t. I, 195; Malipiero, p. 551; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 4, t. II, p. 69; Ammirato, XXVII, 255.

2. Consulte du 14 juin 1499, publiée dans les *Opere di Machiavelli* de Passerini et Milanesi, t. III, p. 37-40.

3. Landucci, p. 197; Nardi, l. III, t. I, 196; Neri Rinuccini, frère et continuateur d'Alamanno, p. 162; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 4, t. II, p. 91; Ammirato, XXVII, 255.

sous les murailles, sur la rive gauche de l'Arno (31 juillet) : il a pris Cascina en vingt-six heures, il prendra Pise en quinze jours, il le promet du moins à ceux qui le payent. Devant lui point de fossés; mais des talus et de pauvres remparts sont une protection contre une artillerie gauchement maniée. L'attaque porte sur un seul point, le fort de Stampace, — *Sta in pace*, dit Nardi, — et l'on y veut de larges brèches avant de donner l'assaut. Or il y faut du temps, et, ce temps, les assiégés savent l'employer. « Artisans, femmes de la ville et de la campagne travaillent toute la nuit comme chiens[1]. » Derrière le mur battu en brèche s'élève un parapet et se creuse un fossé. Les actes d'héroïsme abondent, même chez des filles de seize ans, mais aussi, et des deux parts, les actes féroces[2].

Le 10 août, l'assaut est donné avec succès. Avides de butin, les soldats réclament « la bataille générale », comme on disait alors. Mais le prudent Paolo craint la lutte des rues. Avec son frère Vitellozzo, il crie : *A dietro!* en arrière! et tous deux font reculer leurs hommes à coups de bâton. « Les Pisans, dit plus tard dans son procès un des leurs, Piero Gambacorti, les Pisans croyaient tout perdu; ils s'abandonnaient au désespoir. Tout le samedi et la moitié du dimanche, Pise fut entre vos mains. Mais, voyant que vous ne poursuiviez pas votre victoire, ils retournaient aux bastions et aux murs[3]. » Le travail de la nuit boucha la brèche. Le

1. Portoveneri, *Memoriale*, *Arch. stor.*, 1a ser., t. VI, part. 2, p. 342.

2. Landucci, p. 198; Nardi, l. III, t. I, 196; Portoveneri, p. 341; *la Guerra del* 1500, *Arch. stor.*, 1a ser. t. VI, part. 2, p. 375, et la chronique qui suit; Jacopo Arrosti, *Chroniche di Pisa*, Arch. pisano, f° 210, dans Sismondi, VIII, 150.

3. Ce procès, qui est de juin 1501, est publié dans les *Op. di Mach.*, éd. Passerini, III, 77-84. Voy. la p. 78.

lendemain, il eût été trop tard, si l'on en avait eu la pensée, pour renouveler l'assaut [1].

Ce fut une explosion sans pareille à Florence contre Paolo Vitelli. *Piagnoni* et *Palleschi* renouvelaient contre cet ami des *Arrabbiati* leurs accusations du Casentino [2], et en ajoutaient d'autres fort naturelles : il était d'accord avec le More pour prolonger la guerre et forcer les Florentins à l'aider dans la défense de ses États, inculpation, dit Nardi, qui fut reconnue véritable [3]. Pise, disait-on, est la sépulture de notre avoir, de notre honneur, de notre vie, le tout par le fait du traître capitaine [4]. Les pouvoirs publics, tenus à plus de réserve, ne parlaient guère moins haut. « Le capitaine, écrivaient les seigneurs, arrête l'armée quand Pise semblait dans sa main ! Nous ne voulons plus être menés à travers les ténèbres [5]. » Et aux commissaires du camp, par la plume du secrétaire Machiavelli [6] : « Nous avons donné au capitaine tout ce qu'il a voulu, et cependant, nous voyons nos efforts vains, grâce à ses ruses, à ses tromperies [7]. » Et sur la marge du registre où se trouve la minute de ces lettres, une main contemporaine a écrit : *O quantus mœror* [8] !

On essaye pourtant de ne pas désespérer. Les sei-

1. Portoveneri, p. 342; *la Guerra del* 1500, p. 379, 380; Nardi, l. III, t. I, 197, 198; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 20 (*Op. ined.*, III, 207); *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 4, t. II, p. 94-96.

2. Voy. plus haut, p. 362.

3. Nardi, l. III, t. I, p. 198.

4. Parenti, sept. 1499, dans Tommasini, I, 151.

5. Lettre du 14 août. Sign. miss., dans Villari, I, 334.

6. Nous disons Machiavel, comme tout le monde en France, quand il s'agit de l'écrivain; le nom est consacré. Mais quand il s'agit de l'homme public, jouant son rôle dans le drame humain, nous croyons devoir laisser à ce grand nom, comme à tous les autres, sa forme italienne.

7. Villari, I, 334.

8. *Id.*, *ibid.*

gneurs adjurent encore Paolo, lui promettent, s'il prend Pise, « l'admiration de l'Italie, et aussi du monde entier[1] ». Mais l'espoir ne dure pas et le découragement augmente : « Nous ne voyons pas la terre, nous ne savons vers quel port diriger notre barque[2]. » — « Nous ne savons comment nous excuser devant un peuple qui croira que nous l'avons repu de fables, en lui promettant de jour en jour la victoire. A l'inaction nous aurions préféré une défaite[3]. » Que faire pour stimuler l'armée? L'autoriser à mettre Pise à sac? La proposition en fut faite par les seigneurs et collèges ; mais le Grand Conseil la repoussa[4]. D'ailleurs, la nature s'opposait à l'action : par ce temps de canicule, les vents de mer soufflaient des maladies nombreuses : les commissaires Pier Corsini et Pagolantonio Soderini revenaient mourir à Florence[5]. Paolo Vitelli lui-même était malade : bon prétexte pour gagner du temps et s'orienter sur la victoire ou la défaite des Français. Si cette politique était blâmable, comment les Florentins l'osaient ils blâmer? ils la suivaient eux-mêmes entre le More et Louis XII[6]. Quant à une trahison, Guicciardini la nie et Nardi l'affirme; celui-ci prétend même la démontrer[7]. Le principal tort de Vitelli fut peut-être de rester trop *condottiere*, en ne révélant pas à la République les complots tramés contre elle.

1. Lettre du 15 août 1499, dans Villari, I, 549, append., nº 7.
2. Lettre de la seigneurie aux commissaires, 20 août. *Ibid.*, p. 551, append., nº 8.
3. Les Dix aux Commissaires, 25 août. *Ibid.*, p. 553, append., nº 9.
4. 19 août. Landucci, p. 199.
5. *La guerra del* 1500, p. 379, 380 ; Landucci, p. 199.
6. « Temporeggiando coll' uno e coll' altro, usando il benefizio del tempo. » (Lettre de Machiav., Flor. 6 juillet 1499, p. 851 B.)
7. Guicciard., *Stor. di Fir.*, c. 20 (*Op. ined.*, III, 211); Nardi, l. III, t. I, p. 203. Voy. les textes et la discussion de Tommasini, I, 149, note.

Mais la passion raisonne-t-elle? On voulait punir le traître présumé, et vite, pour que le triomphe des Français en Lombardie ne mît pas obstacle à la justice. Les commissaires florentins, Antonio Canigiani et Braccio Martelli, mandent les deux frères, sous prétexte de conférer avec eux. Après dîner, on les arrête. Vitellozzo parvient à s'échapper et se réfugie à Pise; Paolo, conduit à Florence, y subit la question, la corde, les brodequins, l'eau dans bouche, sans rien avouer : « on eût dit un sac mis à la torture[1] ». Plus d'un le voulait sauver; on les mit en demeure de prendre, pour ce faire, la parole devant un peuple furieux qui criait : *Impicca!* A la potence! Sur la place (1er octobre), ce peuple craignait qu'à sa proie on n'eût substitué quelque prisonnier obscur : il fallut descendre du gibet, exposer à la lueur des torches la tête et le corps du supplicié[2].

Quoique arbitraire et bien expéditif, ce châtiment n'avait rien d'insolite : il rappelait Cosimo tuant Baldaccio d'Anghiari, et en jetant les misérables restes par les fenêtres; il rappelait Venise immolant Carmagnola, bien moins coupable que Vitelli; c'était une preuve de force dans un temps qui prisait la force. Tandis que la seigneurie s'en excusait auprès du roi de France, qui aimait et estimait la victime[3], le peuple, enchanté de sa vengeance, prétendait l'autoriser des conseils reçus de

1. Parenti, dans Tommasini, I, 153.

2. Parenti, *loc. cit.;* Nardi, l. III, t. I, 202-206; G. Cambi, *Del.*, XXI, 144; J. Pitti, *Arch. stor.*, 1a ser., I, 67; Fra Giuliano Ughi, *Cron. di Fir.*, l. I, dans *Arch. stor.*, Append., VII, 117; Neri Rinuccini, p. 164; Portoveneri, p. 349; *la Guerra del* 1500, p. 382; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 4, t. II, p. 98; Ammirato, XXVII, 257.

3. Lettre de la seign. à Louis XII, oct. 1499, analysée dans Desjardins, II, 35.

Louis XII et de Trivulzio[1], portait aux nues le justicier, le gonfalonier de justice Giovacchino Guasconi, « homme sage, bon, sévère, de grand cœur[2] », l'excitait par là à récidiver, en obtenait (11 octobre) la pendaison d'un messer Cherubino, complice supposé[3]. Vengeance impolitique, satisfaction imprévoyante! Désormais, les seigneurs de Città di Castello sont d'implacables ennemis; les généraux français, compagnons de Vitelli dans la campagne de Naples, se montrent irrités, et l'auteur anonyme d'un récit de cette guerre le termine par ces mots : « Illustrissimes seigneurs italiens, qui, par vos qualités militaires, méritez le bâton (de commandement), vous pouvez voir quelles récompenses, quels honneurs vous attendent chez les Florentins. Et maintenant, si le cœur vous en dit, combattez sous leurs ingrates bannières[4] ! »

Il est vrai qu'avec le caractère léger des Français, et dans une affaire qui les touchait si indirectement, la mauvaise humeur ne pouvait être de durée. Mis au contraire en belle humeur par la conquête du Milanais accomplie en vingt jours[5], et avant de repartir pour son royaume, Louis XII, en prévision d'une prochaine campagne sur Naples, renouait son alliance avec les Florentins. L'acte, signé le 12 octobre à Milan par Cosimo des Pazzi, évêque d'Arezzo, et Pier Soderini, obligeait le roi à fournir six cents lances et quatre mille hommes de

1. Landucci, p. 202.
2. Nardi, l. III, t. I, 202; Landucci, p. 202.
3. Landucci, p. 203.
4. *La guerra del* 1500, p. 383. Cf. diverses épigrammes rapportées par Tommasini, I, 155, n. 1.
5. Voy. sur cette conquête, Nardi, l. III, t. I, 206-212; Sismondi, VIII, 156-160; Cherrier, II, 431; Capponi, II, 260; Cipolla, p. 769, 770.

pied pour la défense de la République, si elle était attaquée, et celle-ci à donner quatre cents hommes d'armes et trois mille hommes de pied pour la défense de Milan ou de tout autre État français en Italie. Quant à l'attaque, quant à l'entreprise de Naples, Florence promettait cinq cents hommes d'armes et cinquante mille écus d'or en trois mois, pour la solde de cinq mille Suisses. En retour, et conformément aux promesses de son prédécesseur, « le Roy en ung mois rendra aux Florentins Pise en l'estat où elle estoit avant l'entrée du dit Roy défunt », avec les autres places, excepté celles que désirent les seigneurs de Gênes, fallût-il employer la force. La République s'engage à pardonner aux Pisans, « et les traictera en tout amour, dillection et bienvoulance, sans leur faire, à cause de ce, aucunes extorses, forces ne violances ». En cas d'infraction, le roi recevra les plaintes et les Florentins se soumettront à son jugement. Si Pise n'est pas rendue quand le roi marchera sur Naples, il emploiera, pour la réduire, toute son armée. S'il ne fait pas l'expédition, il enverra une armée spéciale, à laquelle seraient alors destinés les cinquante mille écus d'or fournis par Florence[1].

Les Florentins étaient aux anges, ils voyaient l'avenir couleur de rose. « On voulait, écrit Landucci, que nous rentrassions dans notre bien avant d'avoir rien à payer[2]. » C'était interpréter trop librement les textes, et il y a loin, en tout cas, de la coupe aux lèvres. Pendant

1. Voy. le texte de ce traité dans Molini, *Documenti di storia italiana*, t. I, p. 32, nº 14. Flor. 1836. Ce volume est un recueil de documents copiés à Paris. Cf. un résumé dans Desjardins, II, 26, n. 1; Nardi, l. III, t. I, 212; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 4, t. II, p. 101; Ammirato, XXVII, 258.

2. Landucci, p. 203.

que Florence, tout entière attachée au décevant mirage de sa proie, fait, en prévision de la résistance prévue, un trésor de guerre de deux cent cinquante mille florins[1], de grands événements s'accomplissaient en Italie, qui font paraître bien mesquine cette éternelle affaire de Pise : César Borgia, devenant, par la volonté de son père et la faiblesse du consistoire, seigneur de la Romagne érigée en duché, et, par la grâce du roi de France, duc de Valentinois; la conquête et la perte de Milan par les Français; la nouvelle lutte qui conduit Lodovico Sforza à Loches, où il terminera tristement ses jours; la triomphale rentrée de l'Italien Trivulzio à Milan, en tête de l'armée française, enfin le traité secret de Grenade, garantie pour Louis XII contre une famille de princes qui pouvaient, pour lui disputer Naples, invoquer leur sang et d'anciens droits[2].

La recouvrance de Pise serait-elle au bout? On pouvait le croire. Ces succès de la France étaient bien vus de Venise et de Rome. En attendant qu'il pût envahir le royaume de Naples, Louis XII avait besoin d'occuper ses troupes, de les faire vivre aux dépens de ses alliés, et l'étape de la Toscane lui était commode. Georges d'Amboise, cardinal archevêque de Rouen, qui dirigeait alors sa politique, avertissait Pier Soderini que l'heure avait sonné pour Florence de fournir la solde des hommes de pied. — Je veux, disait-il, qu'elle parte du 1er mai : nous entrerons en deux jours. — Sur cette question d'intérêt commun, tous les partis auraient dû s'entendre; mais ils s'abandonnaient aux incurables dis-

1. Janv. 1500. Desjardins, II, 35.
2. Mars-avril 1500. Voy. Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. IV, c. 4, l. V, c. 1-3, t. II; Cipólla, p. 774-776; Sismondi, VIII, 170-193; H. Martin, VII, 300 sq.

cordes des peuples en décadence. Les *Compagnacci*, ce succédané, ce résidu turbulent des *Arrabbiati*, troublaient les Conseils du bruit de leurs voix et de leurs pieds, si bien « qu'on ne pouvait faire que zéro[1] ». A côté de cette opposition factieuse sans but ni motifs, une opposition politique, ayant pour chef Gianbattista Ridolfi, parlait au nom de l'économie, représentait qu'outre la solde, il y aurait des frais énormes pour les vivres, pour gagner les capitaines; qu'on se brouillerait avec le roi, qu'on n'aurait pas Pise, et qu'on perdrait Florence. Ce n'est pas sans peine que l'espoir de l'inconnu prévalut sur ces prévisions pessimistes; mais, finalement, la République décidait d'entretenir quatre mille Suisses et deux mille Gascons[2]. Comme la bourse, le cœur lui en saignait.

Pour chef des troupes françaises, elle avait réclamé Hugues de Beaumont, parent d'Amboise, le seul de sa nation qui inspirât confiance : il avait, dans la précédente guerre, rendu Livourne au terme convenu. Mais la loyauté de sa parole ne compensait pas la médiocrité de ses talents[3]. Il arrivait avec six cents lances et six mille fantassins[4], empêché d'agir dès son premier pas. C'est que Pise, en même temps qu'elle se prosternait « aux bienheureux pieds de la sérénité du doge véni-

1. Nov. déc. 1499. Sanuto, *Diarii*, III, 95.

2. Biagio Buonaccorsi, coadjuteur de la secrétairie des Dix, *Diario*, p. 30. Flor. 1568; du même, *Impresa fatta dai sign. fior. l'anno* 1500 *con le genti francesi per espugnare la città di Pisa*, dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. 2, p. 404, 405; Nardi, l. IV, t. I, 223; G. Cambi, *Del.*, XXI, 150; Sanuto, *Diarii*, III, 292, 341; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 1, t. II, p. 137; Ammirato, XXVII, 259.

3. Nardi, l. IV, t. I, 224; Machiavel, *Discorsi*, I, 38, p. 205 B; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 1, t. II, p. 138; Ammirato, XXVII, 259.

4. 24 avril 1500. Desjardins, II, 36; Sanuto, *Diarii*, III, 292.

tien[1] », offrait au roi, rubis sur l'ongle, cinquante mille francs, pareille somme dans six mois, à titre de cens annuel, non sans lui rappeler insidieusement qu'elle était, comme Livourne et Piombino, une ancienne possession du duché de Milan[2]. Quel contraste avec la lésine des Florentins, qui se faisaient tirer sou par sou, et après des pourparlers interminables, les sommes promises! Aussi les prévisions étaient-elles en faveur de Pise : « Monseigneur de Beaumont, écrivait le Vénitien Sanuto, va à Pise. On dit qu'il fera zéro. Les Florentins conviennent de lui fournir de l'argent : ils ne sont pas sûrs de le recouvrer, ni le reste[3]. » Sommés à distance d'ouvrir leurs portes, les Pisans n'y consentent qu'à la condition de n'être jamais remis sous le joug florentin[4]. Pour Florence, ce début n'était pas encourageant.

Elle allait en voir bien d'autres! Hugues de Beaumont s'est fait livrer Pietrasanta et Motrone ; au lieu de les remettre à la République, sur l'ordre d'Amboise il annonce qu'il les retient jusqu'à la fin de la guerre, le roi se réservant de prononcer entre Florence et Lucques, qui les revendiquaient simultanément[5]. Quand le capitaine arrive devant Pise, il y voit flotter les bannières françaises, il entend crier : France! France! Les portes s'ouvrent isolément à ses hommes, ils entrent et sortent à volonté, on les accable de supplications, et Florence se croit jouée[6]. De ses deux commissaires,

1. 11 mai. Sanuto, *Diarii*, III, 359.
2. 22 mai. Desjardins, II, 36.
3. Sanuto, *Diarii*, III, 341.
4. 8 juin. Landucci, p. 210; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, ibid., p. 141.
5. 10, 13 juin. Doc. indiqué dans Desjardins, II, 37; Landucci, p. 211; Nardi, l. IV, I, 224; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 1, t. II, p. 139; Ammirato, XXVII, 259; Sanuto, *Diarii*, III, 369.
6. 18, 21 juin, Desjardins, II, 37; Landucci, p. 211.

l'un, Luca des Albizzi, jeune encore, courageux, téméraire[1], écrit *ex terribilibus Gallorum castris*[2]*;* l'autre, Gianbattista Ridolfi, homme d'âge, désabusé, mécontent, revient rendre compte de la situation aux Dix, et ne veut plus retourner à l'armée[3].

Ils se trompaient, l'un et l'autre, dans leur méfiance. Louis XII était sincère, puisque bientôt les Pisans demandaient qu'avant de les livrer à leurs ennemis, on leur laissât un répit de quatre mois, ou au moins de deux[4]. Mais les fers étaient au feu; on ne pouvait les y laisser indéfiniment. Le 29 juin, est ouverte la tranchée. Le lendemain, sous les bombardes tombent trente brasses de mur. Quatre fois l'assaut est donné sans succès : Gascons et Suisses ont rencontré un fossé dont ils ne soupçonnaient pas l'existence. Le 3 juillet, autre brèche, celle-ci de deux cents brasses : encore le fossé. Onze jours les assiégeants restent sans savoir que faire, et les Pisans, à loisir, prennent mulets et chariots, qu'ils vendent à l'encan, « de sorte que tel villain a pu se donner du bon temps aux dépens de l'ennemi[5] ». Luca des Albizzi prodiguait les congés : « Moins nous serons, écrivait-il, plus nous en sauverons[6]. »

1. Buonaccorsi, *Impresa fatta dai sign. fior.*, etc. (*Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. 2, p. 418.)

2. Lettre de la main de Machiavel, dans Villari, I, 346, note. — Un annotateur marginal a écrit en regard du nom d'Albizzi : *Immo temerarie.* Cf. d'autres lettres des mêmes dans Tommasini, I, 204.

3. Buonaccorsi, *Impresa*, etc., p. 409, 410. Cf. *Opere di Machiav.*, éd. Passer., III, 42-50, un fragment de chronique par le même, qui semble écrite pour l'usage de la chancellerie des Dix.

4. Buonaccorsi, *Impresa*, etc., p. 411; Machiavel, *Discorsi*, I, 38, p. 205 B.

5. Lettre sans nom ni date dans Sanuto, *Diarii*, III, 533. J. Pitti, *Arch. stor.*, 1a ser., I, 68; Nardi, I, 225; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 1, t. II, p. 141; Ammirato, XXVII, 260.

6. Lettre du 2 juillet 1500, dans Tommasini, I, 205, n. 2.

Trop souvent, on le sait, les soldats humiliés prennent leur revanche sur la discipline. Gascons et Suisses mettent à sac les vivres du camp, réclament insolemment leur paye, incarcèrent Luca des Albizzi, rendu responsable du retard de l'argent, et dont ses concitoyens devront racheter la liberté au prix de treize cents ducats. Il faut, pour contenter ces mutins, livrer à leurs déprédations le plantureux val de Nievole (8 juillet)[1]. « Je ne sais, écrivait encore Luca, si, à la dernière heure de ma vie, et plaise à Dieu qu'elle vienne bientôt, j'éprouverai le quart de l'affliction et douleur que j'éprouve à présent[2]. » Plus que jamais les Florentins se disaient trompés[3] : ils se plaignaient à Louis XII « des manières bestiales de ces fous français[4] ».

Louis XII était fort contrarié. Il craignait de perdre, du coup, l'alliance florentine. Il écrivait lettres sur lettres, pour exprimer son regret de l'arrestation du commissaire[5]. Dans ce fait de Pise, disait-il, « il y va de nostre honneur et reputacion ». Il envoyait son maître d'hôtel, Duplessis, sieur de Courçon, pour enquérir sur les causes[6]. Il rejetait toute la faute sur les Gascons et ordonnait à Philippe de Clèves, seigneur de Ravens-

1. Landucci, p. 212; Buonaccorsi, *Impresa*, etc., p. 415, et fragm. de chron. dans *Op. di Mach.*, éd. Passer., III, 50; lettre dans Sanuto, *Diarii*, III, 533-535; Nardi, l. IV, t. I, 226 ; J. Pitti, p. 69; Cambi, *Del.*, XXI, 150; Machiav., *Disc.*, I, 38, p. 205 B; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 1, t. II, p. 143; Ammir., XXVII, 260.

2. Lettre de Luca des Albizzi, à la seigneurie, 9 juillet 1500, dans Machiav., éd. Passer., III, 56.

3. Lettre du 16 juillet, Ferrare, dans Sanuto, *Diarii*, III, 513.

4. 9 juillet. Landucci, p. 213.

5. Voy. cinq lettres du roi traduites en italien dans *Op. di Mach.*, éd. Passer., IVe Légation, nos 9, 10, 11, 12, 14, t. III, p. 65-72.

6. Louis XII aux Florentins. Rouen, 27 juillet, Desjardins, II, 38. C'est la lettre no 9 dans le *Mach.* de Passerini, t. III, p. 66.

tein, gouverneur de Gênes, de ne pas permettre que les Pisans reçussent aucun secours[1].

De son côté, pour irritée qu'elle fût, Florence savait se faire une raison, ne pas repousser les avances, en faire elle-même, et de formelles. Elle s'empresse de répondre au roi[2]; les ambassadeurs s'ajoutent aux ambassadeurs : mieux vaut les doubler et les tripler que d'aventurer sur les routes infestées de simples courriers porteurs d'instructions écrites. A Cosimo des Pazzi et Pier Soderini avaient succédé Francesco Gualterotti et Lorenzo des Lenzi[3]. Sans remplacer ceux-ci, on leur adjoint Francesco della Casa, d'une habileté depuis longtemps éprouvée, et Niccolò Machiavelli, secrétaire de la seigneurie depuis 1498. Tous deux, étant au camp, avaient vu toutes choses[4]. « Vous accuserez, disent leurs instructions, Trivulzio, les Gascons, les Suisses ; vous vous plaindrez de l'incarcération du commissaire, des autres vilenies et opprobres que nous avons eu à supporter des moindres personnes. Vous ménagerez Monseigneur de Beaumont, protégé du cardinal de Rouen. Toutefois, si vous remarquez quelque disposition à supporter qu'on en dise du mal, si vous pouvez l'accuser de lâcheté ou de corruption, dire que, dans sa tente, à sa table, il avait constamment de ces Lucquois qui conseillaient les Pisans et en guidaient les délibérations, vous le ferez vivement[5]. » En octobre,

1. Lettre n° 14, *Op. di Mach.*, éd. Passer., III, p. 72.
2. 5 août, dans Desjardins, II, 40.
3. Leurs instructions (18 sept. 1499) et leurs dépêches sont dans Desjardins, II, 24 sq.
4. Lettre de la seigneurie au roi, sans date, Desjardins, II, 38.
5. Instructions à Fr. della Casa et Nic. Machiavelli, 18 juillet 1500, dans *Op. di Mach.*, éd. Passer., III, 90-94.

ces quatre orateurs sont rejoints par Pier Francesco Tosinghi, qui vient moins pour accuser au nom de la République que pour la défendre des accusations dont on la poursuit. Il n'était pas vrai qu'elle eût offert à l'empereur deux cent mille ducats pour qu'il descendît en Italie, ni qu'elle eût appelé le Turc contre les Vénitiens. Si elle refusait d'admettre sur son territoire les gens de pied de l'armée française, c'est qu'ils s'étaient rendus coupables de désordres graves. Après tout, elle ne devait rien aux Suisses [1]. Puis, il fallait bien dénoncer les complots contre la sûreté de l'État [2], et poursuivre surtout l'éternelle besogne de marchandage, obtenir que le roi commençât la guerre, mais à ses frais, ou en exigeant le moins possible. — Ainsi ne font pas les Pisans, les Lucquois, les Génois, dit Amboise. Tout le jour ils sont aux oreilles du roi pour lui offrir de grandes sommes d'argent, sans retard ni conditions [3]. — Comment l'accord serait-il facile entre gens qui, de part ni d'autre, ne veulent financer ?

Chez Louis XII cette prétention se comprenait : il avait en main les atouts. De toutes parts on le sollicitait, on lui faisait la cour. La diète d'Augsbourg avait beau décider qu'on lèverait une armée pour reconquérir en Italie les terres d'empire [4], Maximilien concluait aussitôt une trêve avec le roi de France et s'engageait à ne pas assaillir le duché de Milan [5]. Les exilés napo-

1. Instructions à Pierfranc. Tosinghi, 10 oct. 1500. Desjardins, II, 43.

2. Voy. *Op. di Mach.*, éd. Passer., III, 217, 227, 233, 241, dépêches de Machiav., Légation V, n° 48, 53, 56, 59, Nantes et Tours, 4, 12, 21, 24 nov. 1500.

3. Dép. de Machiav. Blois, 11 oct. 1500. Légat. V de France, n° 42, éd. Passerini, III, 201-207.

4. Juillet 1500. Sanuto, *Diarii*, III, 564.

5. 16 août 1500. Voy. le texte de la trêve dans Sanuto, *Diarii*, III, 676.

litains sollicitaient de l'héritier de la maison d'Anjou leur rétablissement dans le Royaume. Alexandre VI lui demandait des secours, pour que César Borgia pût s'emparer de Faenza [1]. Lucques, Gênes, Mantoue, Ferrare faisaient aussi, comme Pise et Florence, leur partie dans ce discordant concert, car, écrivait Machiavelli, « chacun a plus peur de ce roi que confiance dans les autres[2] ».

Florence, au contraire, devait plus que personne se montrer malléable. A ses puissants ennemis du dehors s'ajoutaient ses turbulents ennemis du dedans, ses sujets, qui rêvaient tous d'émancipation, préparaient la révolte ou s'abandonnaient à la discorde. Pistoia donnait l'exemple. La tradition florentine était, suivant le vieux dicton d'un machiavélisme avant la lettre, de maintenir Pise par les forteresses et Pistoia par les factions[3]. Ainsi s'était éternisée l'hostilité fameuse des Panciatichi et des Cancellieri. Sous Lorenzo et son fils, avec leur appui, les Panciatichi avaient opprimé leurs rivaux. Ceux-ci, Piero chassé, reprenaient le dessus, car ils représentaient le parti populaire. Puis l'équilibre se rétablissait, parce que l'une et l'autre faction trouvaient des amis à Florence parmi les *Palleschi* et les *Arrabbiati*, chacun ne se guidant plus que par ses préférences et relations personnelles[4]. Avec l'équilibre, et à propos d'une misérable question de taxe, reparaissent les querelles, les batailles même (11 août 1500), sans résultat

1. Dép. de Machiavel, Nantes. 25 oct. Légation de France, n° 46, éd. Passerini, III, 212.

2. Blois. 11 oct., n° 42, éd. Passerini, III, 206.

3. Voy. Tommasini, I, 143 et n. 3.

4. Tommasini (I, 213) donne les noms des principaux tenants de l'une et l'autre faction.

décisif, mais toujours meurtrières. Le travail est suspendu, le grain hors de prix, les maladies déciment l'infortunée ville, on n'entend plus que les plaintes des pauvres et des affamés. Les Panciatichi sont enfin chassés de leur patrie. Ils dominent dans la campagne[1]. Il faut réprimer ce désordre. La seigneurie appelle et retient dans Florence les chefs des deux partis; elle charge trois commissaires, dont Machiavelli, de faire rentrer les comparses et de les défendre[2]. Mais rien n'y fait. Les batailles continuent et les atrocités augmentent: on promène douze têtes sur des lances, on joue à la balle avec ces têtes. Plusieurs des Panciatichi sont pendus, sur l'ordre des Cancellieri, par un prêtre de la faction vaincue, contraint ensuite à se pendre lui-même[3]. La République multiplie en vain les *capitoli*[4] et les pendaisons officielles[5]. « Il n'y a plus de remède, écrit Landucci; il faut les laisser se casser la tête entre eux : ils ont soif de sang[6]. » Des pouvoirs publics, cependant, ne peuvent jeter ainsi le manche après la cognée. — Puisque les onguents et les emplâtres n'y peuvent rien, s'écrie Alamanno Salviati, il y faut mettre le feu! — Cinquante chefs sont sommés de comparaître, sous peine d'être déclarés rebelles et de voir leurs biens confisqués. La perception des gabelles est retirée aux habitants. C'était leur couper les vivres, moyen dont on aurait pu

1. Landucci, p. 214-221.
2. 28 avril 1501. Voy. cette délibération dans *Op. di Mach.*, éd. Passer., III, 279-285. Cf. Tommasini, I, 214.
3. Landucci, p. 233, 235.
4. Voy. de nouveaux *capitoli* du 21 oct. 1501, dans Salvi, *Dell' Istorie di Pistoia*, l. XVIII, t. III, p. 15-18. Cf. Machiav., Commissions à Pistoia, éd. Passerini, III, 246-359.
5. Landucci, p. 239.
6. *Id.*, p. 238.

s'aviser plus tôt, car il rendit le feu inutile (11 août 1502) [1] : « il mit fin, dit une chronique, à tout ce qui avait fait de Pistoia une caserne[2]. »

Durant ces troubles de deux longues années, les événements avaient marché. César Borgia s'était emparé de Faenza[3], et Alexandre VI négociait avec Louis XII une nouvelle organisation de l'Italie : Pise et Lucques à Florence, Ferrare à Venise, Bologne à l'Église, Sienne à César, avec les villes de Romagne, avec Faenza et Rimini[4]. Pour tailler ainsi en plein drap, l'épée du Saint-Siège, le fils du pape, s'avançait vers la Toscane (2 mai), descendait dans le Mugello, s'établissait à Barberino, poussait jusqu'à Sesto et Peretola. Ses desseins n'étaient pas connus; mais il menaçait de prendre et de saccager Campi. — Qu'avons-nous à faire avec le duc de Valentinois? disaient les Florentins étonnés; nous ne sommes pas en guerre avec lui. — Ils avaient tous, nonobstant, reçu l'ordre de tenir, la nuit, une lumière sur leur fenêtre, et, quand ils entendraient deux coups de canon, trois coups de cloche deux fois répétés, de courir en armes à leur gonfalon, sous peine d'être déclarés rebelles[5].

1. Ce ban est aux Délibérations des seigneurs et collèges, *ad annum*. Landucci, p. 248, 249; Nardi, l. IV, t. I, 236; Cambi, *Del.*, XXI, 152; Guicciard., *Stor. di Fir.*, c. 24 (*Op. ined.*, III, 270); *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 1, t. II, p. 144; Ammirato, XXVII, 262.

2. Fragm. de chron. dans *Op. di Mach.*, éd. Passer., III, 247.

3. 12-25 avril 1501. Landucci, p. 221.

4. Doc. du 23 avril 1501, analysé dans Desjardins, II, 69, note.

5. Landucci, p. 222, 223, et Délib. de la seign., *ibid.*, p. 223. n. 1; Nardi, I, 245. — Au moment où César Borgia entre de plain-pied dans l'histoire florentine, il convient peut-être de renvoyer à l'apologie qui a été tentée de lui par M. Alvisi, *Cesare Borgia, duca di Romagna, notizie e documenti*, Imola, 1878, et à un article de M. Alf. Maury sur cet ouvrage dans la *Revue historique*, mai 1880, p. 81. Cf. *Lucrèce Borgia d'après les*

Ces desseins, qu'on ignorait à Florence, avaient été concertés avec Louis XII. Le Borgia devait opérer sa jonction, sur le territoire de Piombino, avec Aubigny et le bailli de Caen qui s'avançaient, le premier par la Romagne, le second par la Lunigiane. Déjà il se regardait comme le roi de la Toscane, et, quittant le ton doucereux pour le ton rogue, il réclamait, en vue de conserver ses États, l'alliance et l'amitié des Florentins, toute liberté de marcher, à travers leur territoire, contre le seigneur de Piombino, une solde à titre de capitaine, et le retour des Medici. Pour rendre ces proscrits maîtres de Florence, tout était déjà combiné : deux lieutenants de César, membres des familles conjurées, vaincues en 1478, Raffaello des Pazzi et Marco Salviati, devaient réparer la faute des leurs en s'emparant des portes pour rétablir leurs anciens ennemis, tandis qu'à l'intérieur les *Palleschi* occuperaient le palais [1].

Mais le duc de Valentinois tenait peu à cette partie de son programme. Il se serait contenté de « nettoyer le terrain des mauvaises herbes [2] ». Il ne jouait des Medici que comme moyen de marchandage, quand on lui faisait des difficultés. Se montrait-on coulant? il ne parlait plus de rien renverser [3]. C'est qu'il craignait que Piero ne fût trop ami de Vitellozzo et des Orsini ; c'est qu'il pensait n'avoir que peu de temps à rester en Toscane, — il y resta trois semaines, — et que ce temps était mieux

documents originaux et les correspondances contemporaines, par Ferd. Gregorovius, trad. annotée par Paul Regnaud. Paris, 1876.

1. P. Jove, *Vita Leonis X*, l. I, p. 25, *Op. omn.*, t. II; Nardi, I, 241; J. Pitti, p. 71; Buonaccorsi, *Diario*, p. 44; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 2, t. II, p. 158.

2. Voy. J. Pitti, *Arch. stor.*, 1a ser., I, 72.

3. *Id.*, p. 81.

employé à pressurer, à extorquer. Il pou vait se montrer insolent, car il voyait partout la confusion, la division, l'inertie, l'impuissance[1]. Ce peuple, « à la fois superbe et sot, ne s'exaltait que pour les honneurs[2] », n'avait d'autres hommes de pied que ses paysans, tremblait au voisinage de Piero et de ses alliés, sans savoir se réunir contre eux[3]; il prenait pour préparatifs de l'assemblée à parlement, interdite par les institutions nouvelles, les plus simples précautions de la prudence; il menaçait les offices non seulement de la rigueur des lois, mais aussi de l'incendie de leurs maisons, châtiment révolutionnaire au premier chef[4].

Révolutionnaire, en effet, était la situation, et surtout anarchique, très favorable à l'aventurier qui pêchait en eau trouble. Dès l'année précédente, l'agitation, l'inquiétude étaient telles, que, le jour de saint Bernard, patron de la chapelle du palais (20 août), qu'on célébrait par de grands fêtes, on n'avait osé sonner la cloche, de peur d'émotion et de « scandales ». La foule avait pris la garde du palais et de la place. Elle délivrait les prisonniers et tuait les *fanti* du podestat, menaçait de mort le bourreau, s'il ne torturait les condamnés avant de les pendre, si les fers n'étaient pas assez rouges pour leur arracher de terribles cris de douleur[5]. Dans un seul jour, trois fois le tumulte éclate sur la place, pour empêcher les Huit de s'emparer d'un banni, pour venger une

1. Lettre adressée de Florence à Venise, oct. 1500, dans Sanuto, *Diarii*, III, 968. Cf. Pitti, p. 71.
2. Nardi, l. IV, t. I, 245.
3. Voy. Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 2, t. II, p. 159.
4. Nardi, l. IV, t. I, 245-246.
5. Nardi, l. IV, t. I, 243; Landucci, p. 215, 218, 220. Landucci parle en témoin oculaire.

sorte de bravo exécuté, dont le père, au moment de l'exécution, avait, d'un coup de couteau, fait tomber une oreille et « un morceau de la tête » à Piero Cambi, qui était des Huit; enfin sans motifs, uniquement parce que le désarroi général permettait tout. Et, chaque fois, les boutiques se ferment[1]. On manquait de pain, le blé était hors de prix, comme à Pistoia; les seigneurs ne savaient plus, comme jadis, approvisionner cette Florence qui, selon Landucci, « noyait sa tristesse comme dans un verre d'eau[2] ».

Où aurait-elle pris l'énergie de résister à César? Elle accepte d'entrer dans la ligue, elle concède au pontifical scélérat la *condotta* qu'il demande, elle tolérera qu'il conquière Piombino, et elle ne s'offense point quand il exige une caution, « la foi publique du gouvernement ne lui suffisant pas[3] ». Un seul citoyen semble ressentir l'injure, accuser quelque vigueur : Gregorio Ubertini, gonfalonier de compagnie, quitte la salle du Conseil pour ne pas prendre part à la vente de sa patrie. Les autres se contentent de clabauder par les rues, de dire « qu'un peuple qui n'a pas craint le roi de France avec trente mille hommes, ne doit ni craindre une poignée de va-nu-pieds, ni céder au bâtard défroqué d'un prêtre[4] ». Envoie-t-on une nouvelle ambassade à Louis XII[5]? On n'attend pas la réponse, on n'attend pas que le roi ait blâmé l'invasion de la Toscane, « de laquelle chose ne

1. 18 mai 1501. Landucci, p. 227. Cf. Parenti, *Stor. di Fir.*, ms.
2. Landucci, p. 228.
3. J. Pitti, *Arch. stor.*, 1a ser., I, 71.
4. Parenti, dans Tommasini, I, 230.
5. 6 mai 1501. Instructions à G.-B. Ridolfi, Lorenzo de Pierfranc. des Medici, Benedetto Nerli, dans Desjardins, II, 51.

nous pouvons trop esmerveiller[1] » ; on cède à César (15 mai), et l'on en trouve de bons prétextes : il sait, disent les ambassadeurs, saisir aux cheveux les occasions, à l'égal de son père ; il a les meilleurs soldats d'Italie, il sait maintenir un grand ordre et garder ses secrets[2]. Sa *condotta* sera donc de trois ans, avec une solde annuelle de trente-six mille ducats, sous condition qu'il n'aidera pas les Pisans et ne demandera pas à être aidé contre Piombino[3]. Le même jour, comme il était aux portes de Florence, la seigneurie envoie sa musique lui faire honneur[4]. Qu'est devenue la fierté des ancêtres? L'insolent César allait la mettre encore à bien rude épreuve.

Sa *condotta* partant du 1er mai, il exige sur-le-champ neuf mille florins. Il ne veut pas qu'on lui demande compte de ses actes, depuis son retour d'Imola. Il rôde et ravage au dehors, dans l'espoir d'une émeute au dedans. Les Florentins lui ont tout abandonné, sauf leur ville même, qu'ils protègent en tuant les soldats qui veulent y entrer l'épée à la main, ou en leur donnant la chasse dans le *contado*, quand ils s'y risquent isolés. Ils ne s'y risquent guère ; mais en corps, près de leur camp, leur audace est sans bornes. Ils réclament quatre-vingts paires de bœufs, dépouillent les commissaires qui les leur viennent promettre s'ils s'éloignent, enlèvent leurs masses aux massiers, et les maltraitent pour leur résistance. Cet allié de Louis XII n'obéit point quand il

1. Louis XII à la République, 28 mai 1501, dans Desjardins, II, 54, note.

2. Voy. les indications dans Tommasini, I, 228, 230.

3. Convention avec Cés. Borgia, dans *Arch. stor.*, 1a ser., XV, 269. Cf. Nardi, l. IV, t. I, 239-245 ; J. Pitti, p. 72 ; Landucci, p. 223.

4. Délibération de la seigneurie, *ad. ann.*, Landucci, p. 223.

reçoit de lui l'invitation de s'éloigner[1]. Ce fils de pape prend les églises pour écuries, y enlève les jeunes filles qui s'y sont réfugiées, pour les conduire à Rome par troupeaux et les vendre comme le Turc fait les chrétiens. Il brûle des tours pleines de femmes et d'enfants, met la tête aux gens dans un étau ou les pend par les parties sexuelles, pour savoir où est leur bien. Il renouvelle toutes les horreurs débauchées du moyen âge, et trouve dans son lieutenant Vitellozzo un digne émule[2]. Quel contraste avec ces barbares Français au passage desquels on n'avait ouï parler « du moindre cas de femmes, et qui logeaient dans les maisons honnêtes, sans qu'on leur pût reprocher un geste, un signe qui ne le fût pas[3] » !

Que des brigands soient atroces, c'est dans l'ordre : un pommier porte des pommes. Ce qui confond, c'est la lâcheté des pouvoirs publics et du peuple florentin. « Nous pouvions, écrit Landucci, nous défaire du Valentinois, ayant trois fois plus de monde que lui; mais je connais mes concitoyens : ils ne sacrifient pas une de leurs commodités à la crainte du plus grand mal[4]. » Nardi, qui aime mieux n'accuser que le gouvernement, dit que la ville était épouvantée de la patience *asinina* de ses chefs[5]. Si la seigneurie menace quelqu'un de la potence, ce sont ceux qui feront dommage aux envahisseurs. Si les Huit parcourent la campagne, c'est pour y prévenir les rixes[6]. Tout l'effort de la résistance porte

1. 17 mai. Landucci, p. 225.
2. Voy. Landucci, p. 224-228, cf. p. 212; Nardi, l. IV, t. I, 248.
3. Landucci, p. 226.
4. *Id.*, p. 225.
5. Nardi, l. IV, t. I, 243.
6. Landucci, p. 225. Cf. Neri Rinuccini, p. 166.

sur les demandes d'argent, lesquelles, il faut le dire, sont incessantes. Borgia fait de faux départs pour qu'on lui paye encore le vrai au prix de huit mille florins, et ses retours offensifs coûtent la vie aux *contadini* qui ont cru pouvoir rentrer chez eux, ou les ramènent en ville ruinés, désespérés[1].

Pour l'éloigner enfin, il fallut l'approche des Français en route vers Naples, car il était tenu de les suivre. Le 27 mai, il prend la route de Rome, emmenant, dit Pitti, dix-neuf cents bœufs et autant de bêtes de somme chargées[2]. Stuart d'Aubigny, passant par Florence avec quinze mille hommes « parfaitement disciplinés[3] », y parut un sauveur. Ce sauveur réclamait de la République les quatre cents hommes d'armes qu'elle s'était obligée à fournir. Ils n'étaient pas prêts. Si l'invasion de César était une excuse, la vérité n'en est pas moins que jamais on ne trouvait Florence prête, ni pour les hommes, ni pour l'argent. Aubigny ne se plaignit point; il poursuivit sa route[4]. Les Français étaient des alliés accommodants.

Tant que durèrent les hostilités dans le Royaume, on respira en Toscane. Mais Naples et Gaëte ayant été prises sans coup férir (19 août)[5], les Italiens auxiliaires retrouvaient leur liberté d'action. César s'empare de Piombino (3 septembre)[6] et rejette la responsabilité du coup

1. Landucci, p. 227-229; Nardi, l. IV, t. I, 246-248. Ce ne sont point là des exagérations de chroniqueurs ou d'historiens. Leurs assertions sont confirmées par les *bandi* de la seigneurie, qu'a vus l'annotateur de Landucci. Voy. note 1 de la p. 229.

2. J. Pitti, p. 71, 72; Nardi, l. IV, t. I, 247-248; Landucci, p. 229.

3. Nardi, l. IV, t. I, 250.

4. *Id.*, ibid.

5. Voy. Sismondi, t. VIII, 216.

6. Voy. Nardi, l. IV, t. I, 254; Ammirato, XXVII, 264; Sismondi, VIII, 208.

sur Vitellozzo, vengeur de son frère[1]. En réalité, ayant des intérêts semblables, ils étaient, dit un chroniqueur florentin du temps, « quasi d'accord[2] » : pendant que César s'empare du duché d'Urbino[3] et attend les révolutions qu'il espère en Toscane, Vitellozzo les provoque en s'approchant d'Arezzo.

Sujette malgré elle, comme tant d'autres villes, Arezzo était prête pour la révolte. Le 4 juin 1502, les partisans qu'y comptaient les Medici prétextent que le commissaire Guglielmo des Pazzi, père de l'évêque Cosimo, a fait arrêter deux hommes suspects de complot, et ils soulèvent les Arétins au cri de : Vive la liberté! César n'en reçut pas sans impatience la nouvelle : s'il attisait le feu[4], il n'eût pas voulu sitôt l'explosion. C'est vers Camerino qu'il souhaitait de pousser Vitellozzo[5], car il avait à cœur moins Arezzo que Pise[6]. Il protestait donc de n'être pour rien dans l'affaire[7], et pour lui se portait garant Alexandre VI, qui imputait tout « aux passions privées de Vitellozzo contre Florence[8] ». Mais qui garantirait le garant?

1. C'est ce que César dit à Machiavelli, qu'on lui avait envoyé en ambassade. Voy. *Op. di Mach.*, éd. Passer., Lég. X, doc. 7, t. IV, p. 3 sq. Cf. Antonio Giustinian, *Dispacci*, Rome, 6, 9 juin 1502. Nos 6, 7, éd. Villari, t. I, p. 17, 19. Flor., 1876.

2. Fra Giuliano Ughi, *Cron. di Fir.*, dans *Arch. stor.*, Append., VII, 118.

3. Voy. Sismondi, VIII, 237.

4. Le 7 juin, Giustinian écrit de Rome que l'affaire d'Arezzo est « pratica vecchia del duca » (n° 7, t. I, p. 19).

5. *Id.*, 6 juin, I, 19.

6. Le pape et César, apprenant que les Pisans offraient à ce dernier la seigneurie, donnaient au messager « une forte bonne main ». (Giustinian, n° 10, 10 juin, I, 22.) Il est vrai que, quelques jours après, certaines difficultés étant sans doute survenues, ils se vantent d'avoir repoussé les offres réitérées des Pisans. (*Id.*, n° 15. 15 juin. Cf. n° 21. 21 juin, I, 25, 30.)

7. Fr. Soderini et Machiavelli à la seigneurie, 26 juin. Lég. X, n° 7, *Op. di Mach.*, éd. Passer., IV, 11.

8. Giustinian, n° 9, 9 juin, I, 20.

Au surplus, il importait peu : les événements suivaient leur cours. Le commissaire veut sévir contre les mutins? on le jette en prison. L'évêque et les autres Florentins n'ont que le temps de se réfugier dans la citadelle. Vitellozzo, arrivé le 7 juin, les y assiège; bientôt rejoint par son frère, l'évêque de Città di Castello, par Gianpaolo Baglioni, par Piero des Medici, qu'accompagnent cent prêtres armés et à cheval, criant *Marzocco* et *Palle*[1] ! De Sienne, Petrucci leur envoie argent et artillerie. Devant ce déploiement de forces, la citadelle se rend le 18 juin; les villes du val de Chiana se soulèvent au nom de Piero, sans comprendre que Piero ne peut rien par lui-même, et que Vitellozzo n'a cure que de s'arrondir dans son petit État de Città di Castello[2].

Ces nouvelles, qui affolaient les offices, remplissaient de joie les *Palleschi* et n'attristaient guère les oligarques, qu'on appelait alors *ottimati*, car ensemble ils se flattaient de renverser le gouvernement. Vain espoir, puisque les *Palleschi* ne s'accordaient pas même entre eux sur la personne de Piero[3], mais espoir entretenu par l'insuffisance, par la puérilité souvent des précautions prises. Qu'on redouble les gardes, qu'on ferme

1. Fr. Pezzati, chanoine d'Arezzo, *Diario della ribellione della città d'Arezzo* (*Arch. stor.*, 1ª ser., I, 214-226). Cf. Landucci, p. 243; Nardi, I, 259-262; Matarazzo, *Cronaca della città di Perugia* (*Arch. stor.*. 1ª ser., XVI, part. 2, p. 192); J. Pitti, *Vita del Giacomini* (*Arch. stor.*, 1ª ser., IV, part. 2, p. 104-270); Arcangelo Visdomini, *Racconto*, publié, en 1755, à la suite de la *Relazione sopra lo stato antico e moderno della città d'Arezzo*, par Giov. Rondinelli; Giustinian, nº 18, 19 juin, I, 27; Buonaccorsi, *Diario*, p. 55; Sanuto, *Diarii*, IX, 278. Les auteurs ne sont pas toujours d'accord sur les dates et ils rapportent bien des faux bruits.

2. Nardi, l. IV, t. I, 262; G. Cambi, *Del.*, XXI, 177, 178; Ammirato, XXVII, 267.

3. Giustinian, nºs 21, 24, — 22, 25 juin, I, 30, 36; Nardi, l. IV, t. I, 259; Pitti, *Arch. stor.*, 1ª ser., I, 75.

cinq portes, qu'on change les serrures aux autres, qu'on mette aux ordres des gonfaloniers cinquante *fanti* étrangers par quartier, « pour ne pas armer le peuple », dit le chroniqueur inédit Parenti[1], qu'on interdise de courir le *palio* à la Saint-Jean, pour éviter les grandes agglomérations, qu'on défende aux habitants du Lungarno de tendre des échelles à qui viendrait par la rivière[2], il n'importe : « tout va de mal en pis[3] ». Borgo San Sepolcro, Anghiari tombent aux mains de Vitellozzo, malgré les protestations pontificales dont il se moque ; Castel della Pieve est en danger[4]. « Il semblait que les Florentins eussent leurs boyaux dans la casserole[5]. » Cortone a beau rentrer dans le devoir, Guglielmo des Pazzi et son fils l'évêque obtenir leur liberté par un échange[6], César se sent assez fort pour lever le masque. Son langage doit être noté, car il allait singulièrement influer sur les destinées de Florence.

Que ce langage fût inquiétant, il le faut bien, puisque la seigneurie édictait des peines très sévères contre quiconque, intervenant aux pratiques, en révélerait quelque chose. Ce qu'on en savait ou croyait savoir, c'est que Borgia proposait son alliance et laissait quatre jours pour se décider[7]. Les principaux citoyens, une minorité, conseillaient de s'appuyer à lui; d'instinct, la majorité y répugnait. Confiante, dit Parenti, en son nombre, en son droit et en Dieu, — bon moyen pour tout perdre,

1. Parenti, dans Landucci, p. 243, n. 2, et Landucci, p. 243.
2. Landucci, p. 245.
3. Giustinian, n° 36, 7 juillet, I, 50.
4. Landucci, p. 245; Giustinian, nos 35, 36, — 6, 7 juillet, I, 50.
5. Landucci, p. 245.
6. *Id.*, p. 245, 247. La délibération des seigneurs pour cet objet est du 4 juillet. *Ibid.*, n. 1.
7. Landucci, p. 244, 245 et n. 1.

— elle peignait, la nuit, des potences à la porte de ceux dont elle repoussait les conseils : Pier Soderini, les Salviati, Francesco Taddei, gonfalonier de justice dans la seigneurie précédente[1]. César n'ignorait ni ces passe-temps d'oisifs, ni les divisions qui affaiblissaient Florence. Aux orateurs qui le félicitaient de ses victoires, il répondait avec hauteur : — Je connais trop bien votre ville. Elle est mal disposée à mon égard. Elle m'abandonnera comme un assassin. Elle m'a suscité de grands embarras avec le pape et le roi de France. Votre gouvernement ne me plaît pas; je ne puis me fier à lui; il faut que vous le changiez, que vous me marquiez la déférence promise. Si vous ne me voulez pas pour ami, vous m'aurez pour ennemi[2]. — Ainsi devait, trois siècles plus tard, parler Napoléon.

Ces ordres impérieux, ces menaces insolentes ne s'adressaient point à des sourds, on l'allait voir avant peu. Deux jours après cette algarade, les Dix, avec une bassesse surprenante, consentaient à discuter le renversement des institutions. Ils ont consulté de nombreux citoyens, qui s'y montrent tous opposés. « Nous jugeons que c'est fort difficile, surtout dans le peu de temps que Son Excellence nous laisse pour nous décider[3]. » L'évêque de Volterre lit à César cette lettre, « laquelle, dit-il, ne pouvait être meilleure ». Mais César n'en juge pas ainsi. — Ce ne sont, répond-il, que de bonnes paroles pour me refroidir. Je me verrai forcé de m'assurer votre puissance, et pour plus d'un jour. Si leurs

1. Parenti, dans Landucci, p. 246, note. Landucci confirme.

2. Fr. Soderini et Machiavelli à la seigneurie, 26 juin. *Op. di Mach.*, éd. Passerini, Lég. X, doc. 7, t. IV, p. 10.

3. Les Dix à Fr. Soderini, 28 juin. *Op. di Mach.*, éd. Passerini, Lég. X, doc. 10, t. IV, p. 22.

seigneuries ne s'exécutent pas, j'y pourvoirai par tous les moyens. Qu'elles ne s'exaltent pas sur l'approche des troupes françaises. Je connais leur nombre et leur qualité, l'esprit du roi et du cardinal de Rouen : ils feront plus état du pape et de moi, qui pouvons les soutenir, que de vous qui ne pouvez leur donner que de l'argent. Si vous jouez franc jeu avec moi, comme vous me le promettez, je me tournerai vers quelque autre entreprise[1]. —

Au fond, César craignait plus les Français qu'il ne voulait le laisser paraître[2], et c'est ce qu'auraient dû deviner les politiques florentins. Mais, les voyant reculer devant lui, il marchait sur eux. S'il recommence à négocier le renouvellement de sa *condotta*, il ne traitera qu'argent sur table. — De la langue et de l'esprit, dit-il, on en a tant qu'on veut. — Il admet à peine une suspension d'armes de trois jours[3]. Et comme l'évêque de Volterre lui représente qu'il faut diminuer la somme ou donner du temps, il répond : — Je ne suis pas marchand. Il faut remettre l'affaire au pape et au roi. Je ne peux plus retenir Vitellozzo[4]. — Mais c'est encore là une forme du marchandage. On le voit bien quand se rencontre par hasard un Florentin de cœur haut et de parole ferme. L'orateur Pepi se rend, *non vocatus*, auprès d'Alexandre VI. — Pour rentrer dans son bien, lui est-il dit, Florence n'aura qu'à payer quinze mille ducats. — Je ne suis pas venu, réplique-t-il, pour en-

1. Fr. Soderini à la seigneurie. Urbino, 1er juillet. *Op. di Mach.*, Lég. X, doc. 13, p. 27.
2. Voy. Cipolla, p. 785, qui indique les sources.
3. Fr. Soderini à la seigneurie. Urbino, 9 juillet. *Op. di Mach.*, éd. Passer., Lég. X, n° 21, t. IV, p. 44.
4. *Id.*, 15 juillet, n° 25, p. 55.

trer en composition. Si Sa Sainteté insiste, je pars immédiatement[1]. — Et aussitôt César abandonne Vitellozzo, les Orsini[2]; son père en regrette comme lui les entreprises. Sur celle même de Borgo San Sepolcro, terre d'Église, donnée aux Florentins, prétendait-il, seulement en gage sous le pontificat d'Eugène IV, il s'en remet à la volonté du roi très chrétien[3]. Tous les deux ne parlent de rien moins que d'attaquer cet indiscret Vitellozzo, jusqu'à sa mort et totale destruction[4].

Après tout, Pepi n'est peut-être si raide, le pape et son fils ne sont si flexibles que parce que les Français s'annoncent à l'horizon. Louis XII fait dire à la République par « Messire Lucque de Anthoine d'Albicy », un des orateurs accrédités auprès de lui, qu'il la veut aider, qu'il lui envoie « une bonne bande de gens de guerre, tant de cheval que de pié, et de l'artillerie en bon nombre avecques nostre cher et amé cousin le seigneur de la Trémouille[5] », car il ne pourrait supporter, dit Sanuto, que Valentinois se fît seigneur de Florence[6]. Florence est donc sous la protection de Louis XII, cela suffit à sa sûreté, et personne n'en ignore. — Sans la volonté obstinée du roi à défendre les Florentins, dit à Pepi Alexandre VI, les Medici seraient déjà rentrés très facilement, par la peur que les vôtres ont du duc de Valentinois; mais puisque le roi ne veut pas, cela ne peut se faire[7]. — A vrai dire, il en prend sans peine son parti,

1. Giustinian, nº 44, 15 juillet, I, 57.
2. Nardi, l. IV, t. I, 268; Buonaccorsi, *Diario*, p. 54; Matarazzo, *Arch. stor.*, 1ª ser., XVI, part. 2, p. 201.
3. Giustinian, nº 77, 17 août, I, 93. Cf. nº 82, 22 août, p. 98.
4. Lettere alla balia, *ad ann.* en note à la p. 57 du t. I de Giustinian.
5. Louis XII aux Florentins. Asti, 24 juillet. Desjardins, II, 70, 71.
6. Sanuto, *Diarii*, IV, 289.
7. Giustinian, nº 57, 28 juillet, I, 74.

car il sent bien que la force des Medici ferait celle des Orsini, ses ennemis. Il reconnaîtra même bientôt que toute la Toscane appelle les Français, sans autre but que de se préserver des Medici, haïs à ce point qu'elle aimerait mieux tout souffrir que de les recevoir[1].

Et, cette fois, les actes suivent les paroles. Pendant que s'avancent La Trémouille avec cent lances, Charles de Chaumont avec quatre cents[2], à un capitaine nommé Imbault parvient de Louis XII l'ordre de recevoir les places perdues par les Florentins[3]. Vitellozzo était devant Poppi, il rentre précipitamment dans Arezzo, il n'en sort plus que pour faire d'humbles visites au camp français, il craint que le roi ne le veuille châtier d'une lettre impertinente échappée à sa plume[4]. En conséquence, il traite avec Imbault, et, le 29 juillet, il lui remet Arezzo, avec tout ce qu'il a conquis en Toscane[5]. Quoiqu'il ait stipulé le droit de ne point évacuer avant que Louis XII ait décidé ce qu'il fera des places remises, il ne s'y fie guère, et, deux jours plus tard, il se sauve chez lui, à Città di Castello, avec Piero, avec l'or du mont-de-piété et les cloches de la citadelle, pour se payer de ce qu'il dit lui être dû par les Arétins[6] : ce qu'il craint, c'est que, pour plaire au roi, César ne lui

1. Giustinian, nos 35, 63, — 6 juillet, 4 août, I, 50, 80.

2. Sanuto, *Diarii*, IV, 289; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l, V, c. 3, t. II, p. 195; Cerretani, dans Capponi, II, 268. — Chaumont était neveu d'Amboise.

3. 31 juillet. Cette lettre se trouve, traduite en italien, dans Pitti, *Arch. stor.*, 1a ser., I, 84.

4. Giustinian, nos 39, 42, 63, — 10, 13 juillet, 4 août, I, 54, 56, 81; Pezzati, *Diario della ribellione*, etc., p. 219.

5. Les Dix aux commissaires; Ant. Giacomini, 24 juillet, dans Villari, I, 567, Append., no 15; Pezzati, *Diario*, etc., p. 220; Nardi, I, 272-274; G. Cambi, *Del.*, XXI, 180; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 3, t. II, p. 194; Ammirato, XXVII, 268.

6. Parenti, dans Landucci, p. 248, n. 1.

joue « un vilain tour[1] », et il connaît les tours de César. Ses complices d'Arezzo, pareillement, se sauvent tous, chacun de son côté[2], car Imbault, par ban du 31 juillet, vient d'autoriser les Florentins de toute condition à piller et tuer[3]. Mille chevaux de France entrent dans Arezzo, et César court à Milan se disculper auprès du roi, soutenir hypocritement que tout le mal fait à la République l'a été contre sa volonté[4]. L'hypocrisie d'un hercule, quoi de plus révoltant?

Malgré ces départs, qui dégageaient le terrain comme la situation, les Florentins n'étaient point satisfaits. Ils auraient voulu que Vitellozzo se retirât purement et simplement, sans traiter avec le capitaine français. Ils répugnaient à rentrer dans leur bien par la grâce d'un intermédiaire, vaniteuse susceptibilité d'amour-propre, car Louis XII, c'était certain, ne garderait pas pour lui ce dépôt : nul, dans son temps, ne l'égalait en loyauté. Ils auraient dû, d'ailleurs, ne s'en prendre qu'à eux-mêmes. « Imbault, écrit Machiavel, voyant qu'ils s'y entendaient peu, qu'ils ne comprenaient rien, qu'ils étaient fous, traita directement, sans s'inquiéter d'eux, les renvoyant au roi, s'ils voulaient Arezzo. Ils blâmèrent Imbault, jusqu'au jour où ils comprirent que si Beaumont lui avait ressemblé, ils auraient eu Pise comme ils eurent Arezzo[5]. » Ils l'eurent, en effet, et sans compensation, d'un autre capitaine français, M. de Langres, qui remplaçait Imbault et qu'ils portent aux nues, quoi-

1. Giustinian, n° 63, 4 août, I, 81.
2. Landucci, p. 249.
3. Pezzati, *Diario*, etc., p. 220.
4. Nardi, l. IV, t. I, 273.
5. *Discorsi*, I, 38, p. 205 B.

qu'il ne fît que continuer son prédécesseur (25 août).

Langres exigea des Arétins le serment de fidélité à la seigneurie florentine. Ce bon chanoine Pezzati de qui nous tenons le plus détaillé récit de l'affaire, et qui appelait, la veille, les Florentins « nos ennemis », jure comme les autres, et prend son serment si fort au sérieux, qu'aussitôt, parlant des commissaires florentins, il s'écrie : « Que Dieu les sauve et les maintienne[1] ! » Le principal de ces commissaires, c'est Pier Soderini. Il reçoit livraison des places, remise de l'artillerie, que Vitellozzo consigne par ordre entre ses mains. La partie est momentanément perdue pour les Medici, ils n'ont plus, l'oreille basse, qu'à regagner Rome[2].

Grâce donc à l'alliance française et à la droiture de Louis XII, tout tournait à merveille pour « ces fous de Florentins », comme Imbault les appelait, bien avant Machiavel. Aussi renouvelaient-ils, sans se faire trop prier, cette alliance au prix de cent vingt mille ducats, payables à raison de quarante mille par année. Ils ne faisaient pas un mauvais marché, car le roi, pour les détourner de l'empereur, leur concédait tout droit de se tourner contre Pise, de combattre quiconque détiendrait des places florentines[3]. Valentinois, de son côté, leur faisait de plates avances. Sentant sur sa gorge, ainsi que son père, le couteau de ses lieutenants, qui craignaient d'être dépouillés par lui au nom de l'Église[4], il protestait, quoique Espagnol de naissance et Français par son titre comme par son mariage, d'être Italien; il se

1. Pezzati, *Diario*, etc., p. 218, 219, 221.
2. J. Pitti, p. 85; Landucci, p. 249; Giustinian, nº 86, 26 août, I, 160.
3. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 3, t. II, p. 179.
4. Giustinian, nº 147, 25 octobre, I, 174.

déclarait prêt à nouer avec la République une amitié indissoluble, dont ils retireraient tout le fruit[1]. Les Florentins, connaissant leur monde, tournaient en risée offres et protestations[2]. Ils demandaient du secours, promettaient le leur et ne faisaient rien[3]. Les promesses coûtant peu, ils les prodiguaient, même à ce Petrucci de Sienne, ennemi manifeste qui disait ne voir le salut pour Florence que dans le retour des Medici[4].

Malgré tout, l'inquiétude régnait dans les esprits : ils apercevaient à l'horizon des points noirs. Louis XII, reprenant la route de son royaume, avait de nouveau traité avec César, laissé à sa disposition des milices françaises[5], négligé de rien stipuler pour les petits princes qui lui avaient fourni leurs petits contingents. Le pape et son impitoyable fils pouvaient donc reprendre leur trame scélérate. Que Florence devînt leur proie, la France pouvait reconnaître le fait accompli, abandonner son alliée, comme elle abandonnait et les princes et Pise. Si du moins Florence pouvait se relever par la conquête de Pise d'avoir recouvré Arezzo sans honneur! Mais, épuisée par huit ans d'une guerre stérile et ruineuse, par l'invasion, par les calamités générales, elle

1. Machiavel aux Dix. Imola, 20 octobre. Lég. X, n° 18, éd. Passer., IV, 105-107. Cf. Giustinian, n° 134, 13 octobre, I, 150, et les longs fragments des dépêches de Fr. Soderini, orateur auprès de César à Urbino, 29 juin, 9, 15, 20 juillet, en append. à Giustinian, I, 493-507; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 4, t. II, p. 207.

2. Giustinian, n° 150, 28 octobre, I, 181.

3. Les Dix à Machiavel, 3 novembre. Lég. XI, éd. Passer., IV, 147-150. Cf. nos 42, 43, p. 168-170.

4. Nardi, l. IV, t. I, 271.

5. Fragments de dépêches de Gianvittorio Soderini aux Dix, du 25 au 31 décembre, dans Giustinian, aux doc., I, 509-513. Cet autre frère de Pier Soderini était élu orateur à Rome au lieu et place de Pepi en septembre 1502; il n'arriva que le 7 décembre. A partir du 22 octobre, Braccio avait fait l'intérim. Voy. note de Villari à Giustinian, I, 181.

se sentait impuissante; elle n'avait pas seulement un capitaine digne de sa confiance[1].

De cette impuissance, de ces humiliations, de ces inquiétudes, on rendait les pouvoirs publics responsables. Les opposants, selon l'usage, leur imputaient tous les maux : la cherté des denrées, la suspension des payements aux *monti*, le travail ralenti, la lourdeur des impôts[2], les caprices mêmes de la mode qui supprimait le capuchon si gênant, si lourd à la tête[3]. Les amis du gouvernement large ou démocratique se bornaient à en critiquer les actes ; ses ennemis allaient jusqu'à en attaquer l'institution, où ils voyaient la cause de tant de disgrâces. Les uns reprochaient aux Dix de durer six mois — une éternité — et d'accaparer tous les pouvoirs, malgré les garanties dont, depuis 1499, on entourait leur élection[4]. Les autres, plus judicieux, s'en prenaient à ces offices de deux mois que déjà condamnait Dante, et qui n'avaient plus, comme jadis, la faction oligarchique pour support, pour inspiratrice, pour gardienne des traditions. La tradition semblait même suspecte, puisqu'on imposait de longs *divieti* aux officiers sortant de charge et aussi à leur famille. Elle n'était plus que dans le chancelier ou secrétaire, lettré à la plume dorée, mais employé subalterne, dont le rang dépréciait les conseils, son seul droit[5]. La réforme démocratique de 1494 avait supprimé tout correctif aux excès de la démocratie, et comme au moindre acte politique il

1. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 4, t. II, p. 203-205.
2. Landucci, p. 236; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 25, III, 276.
3. Parenti, septembre 1501, texte dans Tommasini, I, 169, n. 1.
4. J. Pitti, *Arch. stor.*, 1ª ser., I, 76, 77, 83.
5. Voy. ce que dit Nardi (l. IV, t. I, 276) du secrétaire Marcello Virgilio.

fallait plus de deux mois pour développer ses naturelles conséquences, la responsabilité, ainsi qu'une balle, se renvoyait d'un office à l'autre, car entre eux ils n'admettaient aucune solidarité.

C'est surtout dans la politique extérieure que le mal était et paraissait grave. Nardi signale le secret impossible, et Guicciardini l'action lente, si lente que partout on arrivait trop tard, que l'argent voté avec peine était souvent dépensé d'avance, ou, passant par trop de mains pour arriver à destination, s'égarait en route, de sorte qu'où cent ducats eussent suffi, il en fallait cent mille [1]. Ce défaut, vraiment florentin, était moins grave, quand Florence, simple commune, ne prenait contact qu'avec les communes voisines, moins fortes qu'elle ; mais il devenait un danger de tous les jours en présence d'un petit nombre de princes absolus que ne gênaient les entraves d'aucun contrôle, et qui traitaient les affaires du fond de leur cabinet. Bien plus, ils disaient, ces princes, ne trouver personne à qui parler, à qui se confier. Louis XII lui-même s'en était plaint plus d'une fois. Ainsi, l'on ne communiquait rien aux Dix, ni aux seigneurs : n'étaient-ils pas incapables de secret, toujours à la veille de quitter leur office ? Ils ne pouvaient donc ni préparer les coups sur l'échiquier, ni seulement les parer.

Les auteurs qui représentent la situation sous ces couleurs peu riantes sont pourtant les mêmes qui ont proclamé le gouvernement de 1494 le meilleur qu'ait eu Florence. Mais ils n'ont pas plus tort dans leur blâme que dans leurs éloges. C'est qu'on ne savait pas

1. Nardi, l. IV, t. I, 275; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 25, III, 273.

manier ce mécanisme délicat. Le Grand Conseil, rouage fondamental, n'était que confusion. Lui qui votait en dernier ressort, lui qui faisait les élections, il n'avait que des majorités de hasard, si difficiles même à obtenir qu'on avait dû renoncer non seulement à la vieille majorité légale des deux tiers « des volontés », comme on disait, mais encore à la majorité absolue de la moitié plus un des membres du Conseil, pour se contenter de la majorité relative parmi les membres présents. Puisque, d'ailleurs, et avec raison, le Grand Conseil ne dirigeait pas, où le pouvoir dirigeant de la seigneurie pouvait-il prendre son point d'appui? Les collèges étaient discrédités comme trop anciens, comme n'ayant rien prévu, rien empêché, comme éprouvant toujours le besoin de s'adjoindre des *richiesti*, pour diminuer leur propre responsabilité. Le Conseil des Quatre-vingts aurait dû être l'âme de la République et la tradition vivante, parce qu'il était restreint, et qu'on pouvait, comme à Venise, tout en le retrempant par l'élection, y renommer toujours les mêmes personnes; mais la jalousie démocratique lui reprochait sa trop longue durée, qui aurait dû, pour bien faire, être plus longue encore; elle en prenait les membres dans des catégories trop nombreuses et ne choisissait pas les plus capables, tandis que les offices, jaloux, eux aussi, de leurs prérogatives, contrecarraient, annulaient ce précieux sénat, le réduisaient à n'être plus qu'un grand conseil diminué, qu'une doublure en raccourci[1].

Que ce gouvernement si mal équilibré se tînt encore

1. Voy. Guicciardini, *Discorsi intorno alle mutazioni e riforme del governo fiorentino*. Disc. 1 et 2, *Op. ined.*, II, 237-261.

debout, c'eût été miracle, s'il n'avait toujours eu l'appui du grand nombre, de ceux qu'on appelait alors *popolani*, en détournant ce vieux mot de son sens primitif et bourgeois. Les *Arrabbiati*, n'ayant plus devant eux le *frate* fanatique qu'ils avaient combattu, s'étaient rapprochés des *Frateschi*, et, un an à peine après sa mort, les avaient rappelés dans les offices. Ce parti populaire, soutien du nouveau régime, se composait, avec les petites gens, des gens de bonne famille qui avaient, dans leur famille même, plus grands et plus riches qu'eux. Le gouvernement large était leur revanche, car il leur ouvrait accès au premier rang. Ce n'était encore, toutefois, qu'une aristocratie marchande dans le goût florentin, car les arts majeurs entraient pour trois quarts au Grand Conseil. Magnats et gros marchands, anciens et nouveaux *popolani* ne formaient plus qu'un groupe, assuré de la prépondérance. Ce groupe avait cru faire assez de concessions à l'esprit aristocratique, en lui réservant le Conseil bientôt déprimé des Quatre-vingts, et à l'esprit démocratique en introduisant dans la vie publique bien des gens du *contado*, qui disaient que, payant les impôts, ils devaient être éligibles aux offices.

Cette dernière concession était trop peu dans le génie traditionnel de Florence pour ne pas mécontenter ceux des citoyens dont l'esprit fidèle aux vieux us en conservait le respect et, autant que possible, le dépôt. Les plus capables se tenaient à l'écart. Guidantonio Vespucci, Gianbattista Ridolfi, Bernardo Rucellai, Piero Guicciardini, père de l'historien, laissaient la place libre à des hommes de bonne volonté, mais médiocres, tels que Pier Corsini, Guglielmo des Pazzi, Giovacchino Guasconi, Luigi della Stufa et autres qui n'étaient ni sages ni

connus[1]. Non pas que ces mécontents prissent plaisir à bouder; mais, au premier mot qu'ils prononçaient sur des remèdes par eux jugés nécessaires, on les accusait de vouloir changer le gouvernement, on menaçait de brûler leurs maisons, et ainsi, de tièdes on les faisait opposants, désireux en effet de changer l'État, afin d'y compter autrement que pour leur bourse[2]. Ils se rapprochaient ainsi des *ottimati*, qui ne voyaient le salut que dans le gouvernement étroit, et qui, selon Jacopo Pitti, dépréciaient ce qu'on faisait de bien, se réjouissaient des échecs, des maux publics, propres à hâter la révolution, objet de leurs vœux.

Mais l'accord dans leur camp ne régnait que pour renverser. S'agissait-il de réédifier sur des ruines, les uns ne voulaient que du gouvernement étroit des Albizzi; les autres se fussent résignés aux Medici, pour fuir le gouvernement large, et se trouvaient dès lors alliés aux *Palleschi*, plus portés au régime populaire qu'au régime oligarchique, pourvu qu'ils pussent replacer à leur tête cette famille, « sous laquelle, dit un contemporain, ils avaient les honneurs, les privilèges, laissant au peuple les impôts[3] ».

Or, grâce aux malheurs publics, grâce à des mécontentements non justifiés, mais aigris avec empressement et exploités avec adresse, ce parti composite grossissait tous les jours. Louis XII disait qu'à cause du grand

1. On peut juger des progrès de la médiocrité par la lecture des dépêches diplomatiques. La diplomatie florentine, sauf quand Machiavel tient la plume, n'est plus qu'une agence médiocre de renseignements, qui pâlit au regard non seulement des Vénitiens, mais aussi des diplomates de Lorenzo, légués par lui à son fils Piero.

2. Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 25, III, 274-276; J. Pitti, I, 72, 73; G. Capponi, II, 277.

3. J. Pitti, I, 72.

nombre d'amis que les Medici avaient à Florence, il ne pouvait faire aucun état du gouvernement de cette ville. Petrucci, César indiquaient le retour de ces proscrits comme la meilleure solution de tant d'embarras. Alexandre VI accueillait très gracieusement Giuliano, parlait souvent avec lui de son rappel [1], et quand les Orsini négociaient avec le pape, une de leurs conditions était qu'il s'obligeât à le procurer avec eux [2].

Ceux donc qui voulaient échapper aux Medici et maintenir le gouvernement populaire sentaient bien qu'il y fallait quelque modification, et notamment un chef réel, incontesté, autorisé par conséquent à parler au nom de ses concitoyens, et assuré de tenir longtemps en ses mains l'écheveau emmêlé de leurs affaires. L'expérience était faite des remèdes anodins. Dans la conviction surannée que « tout le mal venait de la justice non rendue [3] », on avait, tout récemment, le 15 avril, remplacé la vieille institution du podestat et du capitaine par un tribunal dit de la *Ruota,* parce que chacun de ses cinq membres y devait présider à tour de rôle, sous le titre de podestat. On avait cru relever et ce tribunal en exigeant l'accord de quatre sur cinq pour la validité de ses décisions, et ces magistrats eux-mêmes, tous pris au dehors, en leur accordant le salaire énorme de cinq cents ducats ; mais il eût fallu ne pas élire des incapables, des gens qui, à peine en place, s'y gâtaient [4]. Quand le

1. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. V, c. 2, t. II, p. 155.

2. Al. Bracci aux Dix. Rome, 2 nov., dans *Op. di Mach.*, éd. Passerini, IV, 150-152 note.

3. « Perchè in Firenze non si facieva punto di giustizia. » (G. Gambi, *Del.*, XXI, 183.) Voy. sur l'administration de la justice à Florence, surtout dans les premiers siècles, d'après le témoignage des anciens écrivains, deux articles de M. Chiappelli dans *Arch. stor.*, 4e sér., t. XV, 1885, disp. 1, p. 34, disp. 2, p. 180.

4. La *Ruota* n'était créée que pour trois ans ; mais on la prorogea, sans

mandataire est mauvais, à qui la faute première, sinon aux mandants ?

Par ces expériences, par ces leçons, s'ancrait peu à peu dans les cervelles cette croyance que, pour obtenir bonne justice et conserver le gouvernement large, il lui fallait assurer la stabilité. Mais comment ? Dans une pratique de quarante citoyens réunis pour en délibérer, et plusieurs jours prolongée parce que personne n'y jouit d'une autorité suffisante pour conduire les débats, toutes les opinions se font jour, ce qui n'est pas un mal ; aucune ne prévaut, ce qui en est un. On se lasse donc, on cesse d'y venir. Tout semble perdu, d'autant plus que les fauteurs du gouvernement populaire, pour ne pas lui donner un maître, élisaient, au Grand Conseil, comme gonfalonier de justice devant entrer en charge le 1er juillet, un homme de peu, Giovanni de Battista de Giovanni[1]. Mais le remède s'allait trouver, dans cette seigneurie, à côté du mal : le hasard y faisait entrer quelques citoyens capables, forts de leurs traditions de famille : un Acciajuoli, un Morelli, et surtout Alamanno Salviati, énergique entre tous[2].

C'est Alamanno Salviati qui mit en avant, « la République n'ayant personne qui veillât au bien commun », l'innovation d'un gonfalonier de longue durée. Il fut soutenu par ceux des *ottimati* qui voulaient tout ensemble des institutions durables et la proscription

autre garantie que de soumettre ses membres à un syndicat composé de huit membres du Grand Conseil. Voy. Consigli Maggiori, Provvis. Reg. 194, p. 1. Cf. Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 23, III, 250 ; G. Cambi, *Del.*, XXI, 172 ; N. Rinuccini, p. 166 ; Ammirato, XXVIII, 270.

1. On sait que ceux qui étaient désignés par ces cascades de noms personnels et patronymiques étaient les petites gens, à qui manquait un nom de famille.

2. J. Pitti, p. 85, 86 ; G. Capponi, II, 279.

maintenue des Medici [1]. Il fut même dépassé par Gianbattista Ridolfi, qui réclama un gonfalonier à vie, n'ayant plus rien à désirer, tout entier par conséquent au bien public. Cette idée obtenait aussitôt l'appui de quiconque préférait le *statu quo ;* en poussant aux extrêmes, tout devait échouer, pensaient-ils. Comment le peuple accepterait-il une magistrature viagère? En effet, ce qui passe, au vote, c'est un gonfalonier pour trois ans. Mais, de divers côtés, on réclame un nouveau tour de scrutin, et Salviati, par une brusque évolution, s'associant à ceux qui veulent le gonfalonier à vie, le rend agréable aux petites gens, en faisant insérer dans la provision qu'il pourra être pris dans les arts mineurs [2]. Cette habile manœuvre, évidemment, dénotait un politique.

Au Conseil des Quatre-vingts, la provision fut bien accueillie, malgré Bernardo Rucellai, qui redoutait l'élection de Pier Soderini, son ennemi. Au Grand Conseil, grâce aux gens « de moyenne qualité », elle ne fut pas votée le premier jour. Mais les meneurs chapitrent les membres de cette assemblée populaire, font miroiter à leurs yeux un siège parmi les Quatre-vingts; qui sait même? le gonfalon de justice, en d'autres termes la première place à perpétuité. Et voilà que, pour un motif ou pour un autre, ceux qui s'abstiennent d'ordinaire affluent au Grand Conseil. Quatorze cents membres et plus sont présents. Avec les délégués de chaque office prennent la parole Piero Guicciardini, Jacopo Salviati, Piero Ardinghelli surtout, membre du collège des *buon-*

1. J. Pitti, I, 85-86.
2. Guicciard., *Stor. di Fir.*, c. 25, III, 279.

uomini, jeune homme de trente-deux ans qu'on récompense de son zèle[1]. Le vote est enfin enlevé. Désormais, le gonfalonier à vie, âgé d'au moins cinquante ans, partagera l'initiative avec le *proposto*, dont la présidence ne dure toujours pas une moitié de semaine; il aura le droit d'intervenir à tous les conseils, de siéger à tous les tribunaux pour les causes criminelles, afin d'y stimuler au besoin les juges et de les contraindre à observer la loi. Il sera logé au palais, appointé à cent ducats par mois. Il n'exercera aucun autre office. Responsable de ses actes, il pourra être déposé, puis jugé, condamné à mort par les Huit, les Dix, les seigneurs, les collèges, les capitaines de la *parte*, aux trois quarts des fèves. Ses enfants, et, s'il n'en a pas, ses frères charnels et les fils de ces frères, auront le *divieto* des trois principaux offices. Malgré cette sorte de proscription politique, il leur sera défendu de faire le trafic, où l'on craint qu'ils n'aient trop de facilités pour servir leurs intérêts[2].

En même temps était fixée la procédure pour l'élection. Tout membre du Conseil, présent à la séance où elle a lieu, peut voter pour qui il veut. Tout citoyen qui aura recueilli ainsi au moins la moitié plus un des suffrages sera soumis à un second tour de scrutin, et, s'il y réussit encore, à un troisième. On n'avait eu garde de remettre l'élection au peuple : il y aurait eu trop de chances qu'elle n'aboutît pas[3].

Au dehors, cette grande innovation fut très favora-

1. Il fut nommé commissaire à Castiglione Aretino.

2. Cette provision, qui se trouve aux Consigli Maggiori, Provvis., Reg., 194, p. 50, a été publiée par L. Banchi, *Raccolta di scritture varie*, Turin, 1865. Cf. J. Pitti, I, 86; Nardi, l. IV, t. I, 275-276; Guicciard., *Stor. di Fir.*, c. 25, III, 279-282; G. Cambi, *Del.*, XXI, 181.

3. Guicciard., *Stor. di Fir.*, c. 25, III, 281.

blement accueillie, comme très utile aux Florentins. « La provision, écrivait de Rome l'orateur Pepi, a donné beaucoup plus de déplaisir à vos ennemis que n'a fait leur expulsion[1]. » — « Elle a donné, dit de son côté Machiavelli, tant de réputation à notre ville que personne ne le pouvait croire[2]. » A la cour de France, on disait que si l'élection portait sur une personne qui inspirât confiance, la République se trouverait bien d'avoir mis le timon en des mains amies de cette couronne, car le moment était venu, aux yeux du roi, « d'aider cette ville à retourner dans sa chair[3] ». A Florence, au contraire, ne régnait point l'enthousiasme, comme le prouvent ces votes péniblement arrachés. Ceux mêmes qui étaient contents d'avoir fait enfin « un doge à la vénitienne[4] » comprenaient les dangers d'une magistrature à vie, et, tout en admettant que le gonfalonier au sommet, le Grand Conseil à la base, fussent deux bonnes institutions, ils se demandaient si les institutions intermédiaires, moins bien conçues, ne pourraient causer la ruine de l'État, et, si en voulant tout changer à la fois, on ne courrait pas risque de ne réussir en rien. Prenant un moyen terme, ils proposèrent d'exiger, des citoyens en ligne pour recevoir le gonfalon, la promesse d'introduire les réformes nécessaires. « On ne réfléchit pas, dit

1. Pepi aux Dix, Rome, 1er sept., dans Giustinian, I, 106. A cette date, et même trois jours plus tard, l'orateur vénitien est encore mal informé : il ne parle des faits que comme d'un on-dit ; il croit qu'on commencera par nommer le gonf. pour cinq ans à l'essai. Voy. n° 95, 4 sept., I, 106.

2. Machiavel aux Dix, Imola, 13 août 1502, lettre 10, éd. Passerini, t. IV, p. 85.

3. Lettre de Luigi della Stufa, orateur en France, aux Dix. Lyon, 28 sept. 1502. Publiée par Aless. Gherardi dans *Arch. stor.*, 5a ser., t. I, 1888, 1er fasc. Tirage à part, p. 4.

4. Landucci, p. 249.

Guicciardini, que si les suffrages se fixaient sur un gonfalonier ambitieux, il ne voudrait pas en sa compagnie d'hommes de réputation, parce qu'il ne les pourrait manier à son gré[1]. On y avait réfléchi peut-être plus que ne le croit l'historien, puisque le vœu public était que l'élection désignât « un citoyen juste et timoré, apte à « réprimer les hommes vicieux, à élever ceux qui désirent « vivre civilement et chrétiennement[2]. »

L'élection était fixée au 22 septembre. La veille, on fit venir en ville le tableau fameux de Santa Maria Impruneta, « afin, dit Landucci, que Dieu nous accordât un doge bon et sage[3] ». Des processions eurent lieu aussi, par ordre, dans le *contado* et dans les châteaux[4]. Au Grand Conseil étaient présents « deux mille deux cents citoyens au plus[5] ». Le premier tour de scrutin mit en avant deux cent vingt-six noms, dont dix seulement des arts mineurs. Sur ce grand nombre, il ne s'en trouva que trois qui eussent obtenu la moitié plus une des fèves. C'étaient Giovacchino Guasconi, candidat des *frateschi* obstinés à venger leur *frate*, gonfalonier de la seigneurie qui avait présidé au châtiment de Vitelli[6]; Antonio Malegonelle, juge, candidat des *Palleschi;* enfin Pier Soderini, pour lors commissaire à Arezzo[7]. Soderini partageait avec Malegonelle les voix des adversaires de

1. Guicciard., *Stor. di Fir.*, c. 25, III, 278.
2. N. Rinuccini, p. 168.
3. Landucci, p. 250.
4. Parenti, sept. 1502, dans Tommasini, I, 237.
5. Lettre de Luigi della Stufa, orateur en France, aux Dix, Lyon, 28 sept. 1502, *Arch. stor.*, 5ª ser., t. I, 1888, fasc. 1, p. 3 du tirage à part. Un document en latin du 22 sept., dans Razzi, *Vita di Pier Soderini*, p. 129, porte le nombre des présents à 1,992.
6. Voy. même chap., p. 373.
7. Une dépêche à cette date est adressée à Soderini, à Arezzo. Voy. Guasti, *Mss. Torrigiani,* dans *Arch. stor.*, 3ª ser., XIX, 24.

Savonarola, ceux que Nerli, en cette occasion, appelle *Bigi* ou Gris[1], et avec Guasconi les voix des *Piagnoni :* pour lui se prononçaient ceux qui avaient moins souci de la vengeance que d'un bon choix.

Entre ces trois concurrents, pas de comparaison possible. Les deux premiers étaient de simples comparses. Le troisième seul avait un nom, une réelle importance dans l'État. Neveu de Niccolò Soderini, le grand naïf des temps passés, il était fils de ce Tommaso qui, marié à Dianora Tornabuoni, avait déserté la cause de la liberté pour faire la courte échelle à Lorenzo des Medici, son beau-frère. Piero Soderini, marié lui-même à la fille du marquis Gabbriele Malaspina de Fosdinovo, sage personne, belle encore sur le retour et de manières royales, atteignait tout juste l'âge légal de cinquante ans. Rompu, comme ses frères, et dès le temps de Lorenzo, aux emplois publics, aux ambassades, il s'était plus tard dévoué au gouvernement populaire, se jetant dans la mêlée des partis, acceptant les charges dont se détournaient ses pareils, et, pour ce motif, aimé des petites gens. On l'avait vu d'ailleurs à l'œuvre, en mars 1501, comme gonfalonier de justice : s'abstenant alors de convoquer ces pratiques où l'usage était de ne réunir que les citoyens les plus qualifiés, il aimait mieux communiquer les affaires aux collèges, où les hommes de condition modeste avaient accès par l'élection, préférence très démocratique, très conforme à l'esprit des institutions florentines, mais qui le privait du complément heureux qu'elles avaient reçu. Ainsi était devenu populaire ce fils de la haute bourgeoisie, cet ancien serviteur des Medici,

1. Nerli, l. V, p. 92.

facilement reconnaissable à sa face large et jaune, à sa tête grosse et chauve, à peine garnie de quelques cheveux noirs persistants. Doué d'une éloquence grave, de mœurs religieuses, économe, quoique riche, et sans enfants, il offrait de sérieuses garanties : n'ayant rien à désirer, il ne donnait pas l'ombrage; il en donnait d'autant moins qu'on le savait peu lettré, sans conceptions propres, sans énergie[1]. Les démocraties portent volontiers au pinacle la médiocrité.

Au second tour de scrutin, Pier Soderini obtint un si grand nombre de voix que le troisième n'était plus qu'une formalité sans intérêt. La satisfaction fut générale, immense chez le peuple, assure Parenti. « Comme le Grand Conseil a bien jugé! écrit Landucci. Vraiment ç'a été l'œuvre de Dieu[2]. » En envoyant l'heureuse nouvelle à l'élu, que retenaient dans Arezzo ses fonctions de commissaire et aussi peut-être sa discrétion, l'organe des offices publics qui tenait la plume se félicitait d'avoir « un si bénigne seigneur[3] ». On tenait pour impuissants désormais les ennemis du gouvernement populaire[4].

1. Le procès-verbal de l'élection est dans Razzi, *Vita di P. Soderini*, Append. Cf. J. Pitti, I, 86; Nerli, l. V, p. 92; Guicciard., *Stor. di Fir.*, c. 26, III, 287; Cerretani, dans Villari, *Mach.*, I, 432; Sanuto, *Diarii*, II, 620. Pour le détail de la carrière de P. Soderini, voy. Desjardins, II, 318; *Famiglie celebri italiane, I Soderini di Firenze*, par Passerini, et un article sur ce livre dans *Arch. stor.*, n., ser. XVI, part. 2.— Bien des années auparavant, Fr. della Casa écrivait à Piero des Medici que Pier Soderini, un de ses ambassadeurs, demandait à être rappelé, et il ajoutait : « Rappelez-en un, vous leur ferez plaisir et vos affaires en seront mieux faites. » (Fr. della Casa à Piero. Tours, 9 nov., 1493, Desjardins, I, 263.) Cela signifie peut-être surtout qu'avec moins d'ambassadeurs on ferait mieux, mais ce n'est toujours pas un éloge pour Soderini.

2. Landucci, p. 250; Parenti, dans Tommasini, I, 238. C'est ce qui explique que Luigi della Stufa put dire à la cour de France que l'élection avait eu lieu « con grandissima unione, con gran concorso di oppinioni ». (Lettre aux Dix, *loc. cit.*, p. 3.)

3. Lettre du 23 oct., dans *Arch. stor.*, 3e ser., XIX, 24.

4. Neri Rinuccini, p. 169.

Louis XII, donnant son audience de congé à l'orateur Luigi della Stufa, félicitait les Florentins : « Nous luy avons donné expresse charge vous dire le grant plaisir que avons eu de ce que avez esleu et choisy pour vostre confallonnier nostre très-cher et grant amy Pierre Soderin[1]. »

Georges d'Amboise, archevêque de Rouen et cardinal, principal ministre de Louis XII, ne laissait pas Luigi della Stufa terminer sa courte harangue : « Joyeux, la barrette en main et les mains au ciel, il rendait grâce au Très-Haut, s'assurait que Florence se réorganiserait sous cette forme de gouvernement, qu'il jugeait excellente, surtout avec un gonfalonier tel que Soderini, qui lui était depuis longtemps connu comme craignant Dieu, aimant sa patrie, jaloux de l'honneur et homme prudent[2]. » Le cardinal disait vrai. Envoyé plusieurs fois en ambassade auprès du roi de France[3], Pier Soderini en avait été si apprécié que son successeur, Francesco della Casa, le déclarait dès son arrivée à la cour, ajoutant qu'on l'y tenait pour homme de bien et prudent,

1. Extrait dans Desjardins, II, 71, note (sans date), mais avec texte inexact. Nous avons donné le texte exact, relevé par Al. Gherardi aux archives de Florence. La lettre est du 13 décembre. (Note à la lettre de Luigi della Stufa, etc., p. 8.)

2. Luigi della Stufa aux Dix, Lyon, 28 sept. 1502, *loc. cit.*, p. 4.

3. En avril 1500, quand Georges d'Amboise vint au Milanais, Soderini avait été envoyé au-devant de lui. En juillet 1502, il revint à Milan auprès de Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont. Il vit le roi à Asti. C'est pour recevoir des commissaires royaux le territoire d'Arezzo qu'il se trouvait dans cette ville quand il fut élu gonfalonier. (Al. Gherardi, note à la lettre de Luigi Stufa, p. 7.) On peut voir le texte de la lettre de félicitations adressée par Louis XII, Lyon, 24 oct. 1502 (*ibid.*, p. 5). Le roi y fait les mêmes éloges de « Pierre Souderin, gonfalonier à la vie, pour la bonne et grande congnoissance que nous avons de luy et de ses sens, vertuz, droicture, et grande expérience tant des affaires d'Ytalie que des nostres deçà les monts ». Suivait une lettre du card. d'Amboise, en latin, non moins élogieuse et joyeuse (p. 6).

connaissant mieux que personne les affaires françaises[1]. Grand éloge, à coup sûr, pour qui prenait les rênes du gouvernement.

Le 1er novembre, entra en charge, avec son gonfalonier perpétuel, la nouvelle seigneurie, qui ne devait, comme les précédentes, durer que deux mois. Les Florentins affluaient sur la place, attirés par la grande nouveauté qui donnait un chef à l'État. « Il parut à chacun, écrit à part lui notre bon et candide épicier, qu'on avait l'espoir de bien vivre[2]. » Mais l'unanimité n'était qu'apparente, ou tout au moins elle dura peu. Quand les oligarques virent le gonfalonier ne rien tenter contre le gouvernement populaire, perdant l'espoir de le tirer à eux, ils démasquèrent leur mécontentement, ils refusèrent d'assister au banquet d'inauguration auquel ils étaient conviés. Opposition peu dangereuse au début, car, de ses chefs, l'un, Lorenzo de Pier Francesco des Medici, était enlevé par la mort, et l'autre, Bernardo Rucellai, s'éloignait. Mais le danger ne tarda pas à paraître : la nostalgie ramenait bientôt ce riche propriétaire des jardins *Oricellari*, où se réunit dès lors, sans être inquiété par le débonnaire Soderini, une jeunesse mécontente qui couvrait de son amour pour les lettres ses projets de renversement. En outre, de ceux-là mêmes qui, dans des vues très diverses, avaient voté pour le gonfalonier, une partie lui reprochèrent bientôt de ne pas gouverner au gré de ses électeurs[3], d'autres de manquer d'énergie, reproche peut-être mérité, et qui, en tout cas, le devait poursuivre jusque dans la tombe.

1. Dép. de Fr. della Casa, Milan, 6 oct. 1502. *Ibid.*, p. 7.
2. Landucci, p. 251.
3. Nerli, l. V, p. 98-100; Sanuto, *Diarii*, IV, 549.

Mais les objections et les attaques portaient sur ses actes et sur son caractère, non sur le principe de l'institution nouvelle, dont on cherchait à se dissimuler le danger. Florence venait d'instituer quelque chose de pire peut-être que la monarchie déguisée des Medici, puisque cette monarchie du gonfalonier était légale, officielle. Florence avait son stathouder, son premier consul. Que Soderini eût un successeur moins honnête, que ce successeur eût des enfants à établir, l'usurpation devenait possible, probable même : la République aurait ainsi tendu sa tête au joug, fourni les verges pour qu'on la flagellât. Mais on ne prévoit guère de si loin les malheurs. A chaque jour suffit sa peine. En créant une magistrature à vie, les Florentins, accoutumés aux magistratures de deux mois, croyaient s'être assuré des destinées stables, comme celles de Venise, et avoir fait un pacte avec l'éternité.

CHAPITRE II

PIER SODERINI GONFALONIER DE JUSTICE JUSQU'A LA SOUMISSION DE PISE

— 1502-1509 —

Le pouvoir personnel. — La cour du gonfalonier. — Francesco Soderini cardinal (31 mai 1503). — Modération et bonne administration du gonfalonier. — Guerre sur le territoire pisan (mai-juin). — Pontificat de Jules II (31 octobre). — Défaite de César Borgia. — Mort de Piero des Medici (28 décembre). — Le cardinal Medici chef de la famille. — Opposition naissante. — Crise financière. — Reprise des hostilités contre Pise (mai 1504). — Travaux pour détourner l'Arno (août). — Négociations avec Louis XII. — Victoire des Florentins à San-Vincenzo (17 août 1505). — Inutiles assauts donnés à Pise (8 13 septembre). — Progrès de l'opposition. — Réorganisation militaire : les milices de Machiavelli. — Le chef des milices (1er avril 1506). — Les Neuf de la milice (6 décembre). — Les forces florentines paralysées par la discorde. — Négociations avec l'empereur (1507). — Lenteur des affaires de Pise. — Négociations avec la France et l'Espagne pour acheter Pise. — Traité avec la France (13 mars 1509). — Pise réduite aux extrémités. — Pourparlers à Piombino entre Machiavelli et les Pisans (14 mars). — Soumission des Pisans (20 mai). — Entrée des Florentins dans Pise (8 juin). — Leur modération envers les vaincus. — Appui donné aux Florentins par Louis XII. — Mauvais vouloir des Florentins envers les Français.

L'âme de tout gouvernement est ce qui y constitue une tradition. Quoique Soderini fût « très timide de nature[1] », comme il était seul stable parmi tant d'offices mobiles, sa volonté propre devait sans retard se substituer aux volontés publiques. Dès le premier jour il était hors de pair, plus que n'avaient jamais été, extérieurement du moins, les Medici. S'appuyant sur le Grand Conseil, il néglige le Conseil des Quatre-vingts et il empiète même sur les droits du Grand Conseil. Guicciardini reproche à la seigneurie, c'est-à-dire au gonfalonier, de nommer des chanceliers, des notaires, ce qui

1. Belcari, l. XIII, p. 399.

n'appartient qu'au peuple réuni dans cette assemblée, et un tel empiétement, selon lui, n'est point sans gravité [1]. Logé au palais, Soderini y occupe les chambres des Dix. Le balcon est orné de plantes, de fleurs devant les fenêtres de sa femme Argentina, dont le rang et les manières « royales » relèvent encore son exceptionnelle dignité. Dans ce sombre et austère édifice on remarque une affluence inusitée. Jadis on n'y voyait point de femmes; les auteurs parlent maintenant d'un perpétuel va-et-vient de dames dans les escaliers [2]. Francesco Soderini, frère du gonfalonier, évêque de Volterre, convoite déjà le chapeau de cardinal, se fait envoyer ambassadeur à Rome, où il poursuivra mieux cette négociation personnelle [3]. Les Florentins s'y intéressent peu : ils n'ont cure de rien, disait le pape, sinon de Pise, pour quoi, quittant le roi de France et tout le monde, ils donneraient leur âme au diable [4]. Mais le gonfalonier finit par s'y intéresser beaucoup, et comment le Saint-Siège lui refuserait-il cette faveur, dans le moment même où Rome sollicite si vivement l'alliance florentine que les frères Medici craignaient d'être livrés [5] ?

S'il en coûta plus de dix mille ducats [6], les huit autres cardinaux conjointement créés ne s'en tiraient point à meilleur compte. Cardinal le 31 mai 1503, Francesco

1. Guicciard., *Disc. III intorno alle mutazioni e riforme*, dans *Op. ined.*, II, 283. Voy. Tommasini, I, 136.

2. Parenti, dans Villari, *Mach.*, I, 432. Cf. Tommasini, I, 273.

3. Giustinian, n°s 162, 179. 10 et 26 novembre 1502, I, 207, 235. On peut voir dans Tommasini (I, 170) un fragment de lettre de Francesco Soderini qui montre de nobles sentiments, semblables à ceux de son frère.

4. Giustinian, n°s 164, 165. 12 et 13 novembre, I, 208, 210.

5. *Id.* n° 228. 6 janvier 1503, I, 315.

6. G. Cambi, *Del.*, XXI, 190. Giustinian dit 20,000 ducats (n° 401, 31 mai 1503, II, 29).

Soderini faisait, le 16 juillet suivant, son entrée solennelle dans Florence, avec non moins de pompe que naguère le cardinal Giovanni des Medici. Comme lui, il recevait de la seigneurie un présent de quinze cents écus [1]. Comme pour lui, la couronne de France envoyait ses compliments : « Nous l'avons, écrivait Louis XII, veu et congneu... très saige, prudent et de telle réputacion qui est digne et mérite bien avoir la dite dignité cardinalle [2]. » Si le gonfalonier n'avait pas d'enfants, il avait frères et neveux : ce pouvait être assez, les circonstances aidant, pour créer une dynastie, en admettant qu'il s'y prêtât.

Mais dans l'enivrement même des premiers jours, parmi les adulations des courtisans, il restait prudent, sage, modeste. Ce n'est pas à lui, c'est à la seigneurie que sont adressées les dépêches des ambassadeurs. Il s'efforce de donner aux principaux citoyens toutes les satisfactions qu'ils demandent, se persuadant que leur cupidité, leurs envahissants appétits pourront avoir un terme [3]. Sa politique extérieure, par une extrême réserve, agréait aux Florentins : fidèles à leurs étroites habitudes communales ou provinciales, ils ne s'étaient vus qu'à regret engagés par Lorenzo dans les grandes aventures européennes. Entre les ennemis confédérés de César Borgia, qu'ils tenaient pour de méchants hommes, et César Borgia lui-même, qu'ils ne pouvaient tenir pour bon, qu'ils redoutaient par surcroît, ils étaient heureux de rester neutres, jusqu'au jour où le duc de Valenti-

1. G. Cambi, *Del.*, XXI, 194. Cf. Landucci, p. 256; Nardi, l. IV, t. I, 295.
2. Louis XII à P. Soderini. Lyon, 12 juin 1503, dans Desjardins, II, 76.
3. J. Pitti, I, 80; Fra Giul. Ughi, *Cron. di Fir.*, l. I (*Arch. stor.*, Append., VII, 121).

nois ayant mis à mort, dans son intérêt, quelques-uns de leurs mortels ennemis, ils ne craignirent pas de mettre leur main dans sa main ensanglantée[1].

L'honneur de Soderini, en ces premières heures de son pouvoir, c'est sa gestion intérieure. Il avait trouvé Florence endettée, envers ses citoyens, de plus de quarante mille ducats : il la libère en peu d'années[2]. Provision contre les sodomites; provision pour porter devant les seigneurs et collèges les causes que les Huit n'auraient pas connues ou sur lesquelles ils ne prononceraient pas; provision pour ouvrir un troisième mont-de-piété[3] : telles sont, pour corriger les mœurs, pour rendre une meilleure et plus expéditive justice, pour soulager la misère, les sages mesures que lui suggérait l'honnête sentiment de son devoir et que lui permettait un heureux moment d'accalmie.

Reporter sa pensée vers Pise, ce n'était pas sortir du domaine, et c'était se rendre populaire. Soderini se montrait, dit un contemporain, « très diligent à faire des capitaines et des armées[4] ». Rien n'était plus nécessaire, si Florence voulait rentrer dans ce qu'elle osait appeler son bien. Pise avait beau n'être soutenue que moralement par Lucques, Sienne, Gênes, qui ne pouvaient rien; par le pape, qui, faisant bon visage aux Florentins, permettait à peine qu'elle levât à Rome

1. Vitellozzo Vitelli et Oliverotto de Fermo, le 31 décembre 1502; Paolo Orsini, un peu plus tard. César disait avoir droit à la reconnaissance des Florentins, et Giov. Salviati venait en leur nom le féliciter, nouer alliance. Voy. Razzi, *Vita di P. Soderini*, p. 7. Cf. Nardi, l. IV, t. I, 280. Sur la lutte de César avec les confédérés, voy. Sismondi, VIII, 245-261, et Cipolla, p. 791, 792.

2. « Col suo ingegno. » (Fra G. Ughi, *Arch. stor.*, App., VII, 122.)

3. Landucci, p. 251-255.

4. Fra G. Ughi, *ibid.*, p. 121.

quelques *fanti* [1]; elle avait beau n'obtenir que de vaines promesses de Louis XII et de César Borgia qui aurait pu quelque chose [2], elle résistait de son mieux aux *guasti* du bailli de Caen dans le val d'Arno, et lui fermait le val de Serchio. Soderini se flattait pourtant que ces dévastations, qu'on recommençait chaque année, aux premiers beaux jours, et qui couvraient maisons comme routes d'herbes, de vignes et de figuiers sauvages, finiraient par faire du pays un désert, par propager la famine, par déterminer la soumission [3]. Quelques succès, plus brillants que de coutume, semblaient même devoir hâter ce résultat, rouvrir la terre promise. Le bailli de Caen désarmait les cent Suisses à la solde de Pise qui défendaient Vico Pisano, en menaçant de les pendre, s'ils portaient les armes contre le roi de France (13 juin) [4]; Vico Pisano pris découvrait et livrait la forteresse autrement importante de la Verrucola, qui, du haut de sa montagne, dominait toute la plaine, et, aux mains des Pisans, les empêchait d'être surpris (18 juin) [5]. Que La Trémouille, déjà descendu en Lombardie, se joignît aux Suisses d'Antoine de Bissey, bailli de Dijon, pour seconder l'armée florentine au passage de la Toscane, ce pouvait être un coup de partie. La réalité, malheureusement, arrêtait vite dans leur vol les espérances : Louis XII pensait au terme d'arrivée, non aux

1. Giustinian, nos 379, 382, 384. 11, 14, 16 mai 1503, II, 13-15.

2. Nardi, l. IV, t. I, p. 292.

3. Landucci, p. 255; G. Cambi, *Del.*, XXI, 175, 187; Fra G. Ughi, p. 120; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. VI, c. 1, t. II, p. 258; Ammirato, XXVIII, 271.

4. Landucci, p. 266, qui dit qu'on apprit le 14, à Florence, la reddition de Vico Pisano. Nardi (l. IV, t. I, 305) dit donc par erreur qu'elle eut lieu le 16.

5. Landucci, p. 256; Nardi, l. IV, t. I, 306; G. Cambi, *Del.*, XXI, 193; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. VI, c. 1, t. II, p. 259; Ammirato, XXVIII, 271.

pays intermédiaires. Loin de donner, il demandait. Il exigeait des Florentins « pouldres, victuailles et autres municions pour Naples[1] ».

Des événements imprévus, ces hasards de l'histoire auxquels on fait rarement assez leur part, allaient singulièrement modifier ces conditions. D'abord les revers des Français en Italie[2]; puis la mort d'Alexandre VI[3], remplacé pour quelques jours par Pie III (22 septembre)[4], et pour une longue durée par Jules II. Ce belliqueux pontife, cet homme de fer et de feu, déjà si connu sous le nom de cardinal de la Rovere, coiffé de la tiare autant par ses adversaires que par ses amis (31 octobre)[5], rendait moins redoutable pour Florence ce César Borgia contre lequel elle n'avait pu jusqu'alors se défendre qu'en luttant avec lui de duplicité[6]. Il avait promesse d'être maintenu gonfalonier de l'Église, et il est dépouillé par le nouveau pape, réputé franc et véridique, mais qui savait très bien promettre sans tenir. Pendant ce temps, Florentins et Pérugins détruisaient son armée aux confins des deux républiques, et emprisonnaient

1. Louis XII aux Florentins. Mâcon, 8 août 1503, dans Desjardins, II, 77.

2. Avril-juillet 1503. Voy. le détail dans Sismondi, VIII, 263-277.

3. Sur la maladie et la mort d'Alexandre VI, voy. Giustinian, n°s 479-487. 13-18 août, II, 107-120.

4. *Id.*, n°s 551, 593. 22 septembre, 18 octobre, II, 199, 253. Cf. Nardi, l. IV, t. I, 315; Landucci, p. 260; *Ann. eccl.*, 1503, § 13, XXX, 416.

5. « Summa et incredibili omnium cardinalium concordia... quod pene inauditum est cunctis sæculis. » (Gairdner, *Letters and Papers illustrative of the reigns of Richard III and Henry VII*, t. II. p. 120, dans Heidenheimer, *Machiavelli's erste römische Legation*, p. 13, n. 5. Darmstadt, 1878. Cf. Dumesnil, *Histoire de Jules II*, Paris, 1873, ouvrage de troisième main; Landucci, p. 262; Nardi, l. IV, t. I, 315; *Ann. eccl.*, XXX, 419; Ammirato, XXVIII, 272; Tommasini, I, 284-288.)

6 Le 22 septembre 1503, César remerciait la seigneurie de ses dispositions à lui conserver les États de Romagne (lettre publiée en appendice à Giustinian, II, 470); or, dès le 18 mars précédent, Machiavelli avertissait du passage des troupes de César et conseillait de les dépouiller. (Lég. 13 à Rome, n° 42, éd. Passer.. IV, 377.)

son lieutenant espagnol, Don Michel de Corella, — le Micheletto des contemporains, — un scélérat comme son maître, que les Florentins sans vergogne devaient bientôt, on le verra, prendre à leur solde [1].

Plus heureuse encore parut la mort de Piero des Medici. Habitué à rouler dans les fourgons de quelque armée étrangère, enveloppé dans les revers des Français, il s'était embarqué sur le Garigliano, près de l'embouchure, avec quatre pièces d'artillerie qu'il se flattait de conduire à Gaëte; mais de trop nombreux fugitifs s'étant jetés dans sa barque, elle sombra et il fut noyé avec tous ceux qu'elle portait [2]. En rapportant ce fait, Nardi n'ajoute aucune réflexion; Landucci se borne à remarquer que la chose tourna mal « pour les Français »; Cambi seul s'écrie : « Dieu soit loué! » Des trois, il était le moins clairvoyant. La disparition d'un homme exécré et abandonné de tous, nullement à craindre, mettait à la tête de la famille et du parti le cardinal son frère, qui ne lui ressemblait point.

A peine âgé de trente-sept ans, mais depuis vingt ans déjà cardinal et malade, Giovanni des Medici était un des anciens, passait pour un des vieux du sacré collège. Après avoir sagement fait le mort sous Alexandre VI, il retrouvait la vie dès l'interrègne : il avait reçu alors la garde de Rome et s'y était fait un renom de

1. Landucci, p. 274, 275; Machiav., Lég. 13 à Rome, 1er décembre 1503, éd. Passer., IV, 429. — On sait comment César s'échappa, pour aller finir misérablement en Espagne sa vie d'aventurier. Voy. Nardi, l. IV, t. I, 322, 326, 395; Sismondi, VIII, 327; Cipolla, p. 799. — Sur sa mort, rapportée au 10 mars 1506, et qui est du 12 mars 1507, voy. un document nouveau et détaillé, une lettre signée Hier. Magnanimus, Ferrare, 22 avril 1507, dans *Atti e mem.*, VIII, 183.

2. Senarega, XXIV, 579; Nardi, l. IV, t. I, 317; Nerli, l. V, p. 94; Landucci, p. 265; G. Cambi, *Del.*, XXI, 199; Gucciard., *Stor. d'Ital.*, l. VI, c. 2, t. II, p. 306; Ammirato, XXVIII, 273.

prudence. Fort avant dans les bonnes grâces de Pie III, il semblait se désintéresser de sa patrie, n'avoir plus même le désir d'y rentrer, depuis que le gouvernement y paraissait solide. Mais il faisait bon accueil à tout Florentin en résidence, en séjour ou de passage dans cette Rome, source de tant de faveurs. De ses compatriotes il se formait ainsi une sorte de cour, principalement des ennemis de son frère, qu'il s'étudiait à gagner. Dans leurs lettres ou, au retour, dans leurs propos, des gens si bien reçus ne pouvaient que célébrer ses louanges, aussitôt répétées, exagérées par les ennemis du régime populaire.

C'est ainsi, sans effrayer, qu'il relevait sa fortune. Les profondes racines que son nom avait poussées au sol toscan y reprenaient une nouvelle vigueur. Les Pazzi, les Salviati, ces vaincus de 1478, voyant avec déplaisir pour longtemps fermé l'accès de la plus haute charge, commençaient à préférer la domination d'une famille devenue princière, dont la prépondérance ne les humilierait pas, comme faisait celle d'un de leurs pairs. Avec d'autres mécontents, avec Bernardo Rucellai, avec les *Palleschi*, ils formaient dès lors un grand et redoutable parti[1]. Un Florentin, qui n'était qu'à moitié avisé, disait craindre également les deux cardinaux, l'un, Soderini, ennemi secret, l'autre, Medici, ennemi déclaré[2]. Il avait tort de voir un danger dans l'inoffensif évêque de Volterre; mais il avait raison de signaler, sous son masque transparent, le fils de Lorenzo, ambitieux pour lui et pour les siens.

1. Nardi, l. IV, t. I, 454; J. Pitti, I, 87; Guicciard., *Stor. di Fir.*, c. 27, 32, III, 310, 367-382.
2. Nardi, l. IV, t. I, 296.

On surprend donc dès lors, se formant et grossissant, le noyau d'une faction hostile au gonfalonier, composée surtout des hommes *majoris momenti*, qu'un peuple léger appelait, par une sorte de dérision menaçante, *maggiori momentanei*[1]. Ils trouvaient des motifs sans cesse renouvelés de plaintes dans la triple menace des Pisans, de César Borgia, d'une armée française, amie sans doute, mais par trop exigeante. De l'argent et encore de l'argent ! il en fallait toujours. En février et en mars 1503, sept demandes d'argent étaient faites par les Français, transmises au Grand Conseil par la seigneurie : aucune n'était admise, les fèves blanches remplissaient la boîte au scrutin. On repoussait de même les gros impôts, et l'insuffisance des petits forçait de tendre la main aux riches, devenus, de contribuables, prêteurs malgré eux. La commune leur devait quatre cent mille florins, dont dix-huit mille à Pier Soderini et à ses neveux, qui avaient prêché d'exemple et fait, les premiers, acte de patriotisme. Les protestations abondaient contre ces expédients extraordinaires qui faisaient baisser les *monti*, beaucoup plus qu'ils n'avaient monté à l'avènement du gonfalonier. On réclamait un impôt ordinaire, général, pesant également sur tous. Le gonfalonier tenait la réclamation pour juste et l'appuyait ; mais au Grand Conseil, les non riches, formant la pluralité, murmuraient qu'il n'avait d'autre but que de se faire rembourser, lui qui touchait un si gros salaire. Faisaient chorus ceux que lésaient les réformes introduites pour réaliser des économies. Manquant à la fois d'invention

1. Pitti, *Apologia de' cappucci*, dans *Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. 2. p. 313; Tommasini, I, 273.

et d'initiative, Soderini se bornait à exposer éloquemment les difficultés, les périls, et s'en remettait au Grand Conseil du soin d'y trouver un remède. On finit par voter une décime universelle sur tous les immeubles, y compris ceux des ecclésiastiques, si Rome le permettait. On y joignit une taxe sur l'exercice des professions, qu'on appelait *arbitrio*, parce qu'on la fixait sans règle bien déterminée [1]. Voter des impôts n'est jamais et nulle part le moyen de fermer la bouche à l'opposition.

Loin de là, malgré l'heureuse fin de la crise financière, elle s'attaquait plus encore que précédemment au gonfalonier. Dans une ville qui avait vu successivement au pouvoir et au supplice ou à la mort violente, en si peu de temps, Bernardo del Nero, Niccolò Ridolfi, Lorenzo Tornabuoni, Francesco Valori, Hieronimo Savonarola, Paolo Vitelli, personne ne croyait à la durée, même d'une charge viagère; tous ou presque tous, jusque dans le Grand Conseil composé d'amis, se plaignaient que l'élu du peuple ne gouvernât pas au gré du peuple, car chacun, comme c'est l'ordinaire, voyait le peuple en soi-même. Le Conseil des Quatre-vingts, citadelle des opposants, à la moindre mesure contraire à ses intérêts ou favorable à l'ordre établi, faisait ce que, dans le langage tout moderne de la politique, on appelle « de l'obstruction [2] ». La multitude même prenait ombrage de ce qu'il y avait d'involontairement autocratique dans les allures du gonfalonier. Un homme « de bonne vie et discrétion », rapporte Parenti, lui alla signifier que l'universalité se tenait pour mal

1. Parenti, dans Villari, *Mach.*, I, 432.
2. Voy. J. Pitti, I, 87.

servie, et l'avertit des périls auxquels il s'exposait en procédant ainsi, ajoutant que, s'il n'avait pas assez d'énergie pour gouverner autrement, il renonçât à sa charge et rentrât dans la vie privée[1].

Ces discordes persistantes servaient les Medici, avant même qu'ils fussent en état de les fomenter de nouveau. Grâce à elles, rien n'aboutit[2], tout tombe en dissolution. Le corps des arts est détruit, les industries languissent, regrettent, comme les lettres et les beaux-arts, le luxe nourrissant des cours. Dans les Conseils, dans les votes, les abstentions sont de plus en plus nombreuses; la vie politique, pour ceux qui en usent encore, n'est désormais qu'une parure, elle n'est plus un besoin. Entre les grands qui regrettent le pouvoir ou les richesses, et les petits qui ont souvenir de la vie grasse, des fêtes sous Lorenzo, le rapprochement doit s'opérer : un jour de disette, les femmes du peuple accourent sur la place, criant *Pane e Palle*[3] !

Très lents, malgré tout, étaient les progrès de la famille bannie. Le Vénitien Giustinian nous montre les Medici fort découragés, fort abattus, et le cardinal Ascanio Sforza, leur protecteur, fort mécontent[4]. La mort de ce prince de l'Église rompt pour longtemps la ténébreuse trame. Les Orsini mettent en vain pour condition à toute entente avec Florence le retour des proscrits[5]. Gonsalve de Cordoue pense à les rétablir[6], quand

1. Parenti, 1503, dans Tommasini, I, 274.
2. « Lì, in Fiorenza, non si fa provisione e non si vince partito di danari e provedimenti. » (Sanuto, *Diarii*, IV, 687, février 1503.)
3. Cerretani, dans Capponi, II, 303.
4. Giustinian, n° 761, 22 février 1504, II, 446.
5. J. Pitti, I, 88; Giustinian, n° 718, 18 janvier 1504, II, 379.
6. Giustinian, n° 716. 16 janvier 1504, II, 397 et note.

les Florentins, compromis avec éclat par d'excessifs honneurs rendus au cardinal d'Amboise[1], sont isolés en Italie par la défaite des Français sur le Garigliano (27 décembre) et la prise de Gaëte (1er janvier 1504) qui en est la conséquence. Mais sans argent depuis une année, il ne peut pas même poursuivre les vaincus, empêcher Louis d'Ars de ramener fièrement ses troupes, enseignes déployées, à travers toute la péninsule[2].

Le danger n'était donc point imminent; mais on ne craint pas toujours en raison des motifs qu'on a de craindre. La République est éperdue après la déconfiture de son seul allié. Elle recherche l'alliance du pape[3]; elle envoie Machiavelli renforcer, à la cour de France, Niccolò Valori, l'orateur ordinaire, représenter la situation plus grave qu'elle ne l'est, et fixer les bases d'une nouvelle alliance[4], bien inutile à l'heure où la trêve conclue entre la France et l'Espagne allait aboutir à la paix[5].

Cette déconvenue, au reste, n'était pas sans compensation. Le calme produit par la trêve et l'impuissance de Gonsalve permettait aux Florentins de se retourner vers Pise. On ne dira jamais assez la place que tenait dans les pensées publiques cette voisine affranchie. N'avait-on pas vu, quatre ans auparavant, un chanoine confiné pour cinq ans, parce que les *frateschi*

1. 18 décembre 1503. Landucci, p. 263 et n. 2.
2. Belcari, *Comment. Rer. gall.*, l. X, p. 282.
3. Lettres des Dix, 1503-1507, p. 21 v°, note à Giustinian, II, 397; Giustinian, n° 716, 16 janvier 1504, II, 397. Cf. d'autres textes indiqués en note à cette même page.
4. Instructions à Machiavelli, *Opere*, éd. Passer., V, 3-7.
5. Machiavel aux Dix, Lyon, 25 février 1504. Lég. 14, n° 35, éd. Passer., V, 79. Cf. Giustinian, 22 février, II, 446; Nardi, liv. IV, t. I, 320; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. VI, c. 3, t. II, p. 325.

l'accusaient d'avoir dit que les Pisans avaient raison de tenir à leur liberté[1]? Or jamais les circonstances n'avaient été plus favorables. Sans parler davantage de l'accalmie, Louis XII, dans ses conventions avec l'Espagne, venait de reconnaître les Florentins pour ses alliés, tandis que Ferdinand le Catholique n'avait point mentionné les Pisans comme les siens. L'alarme était chaude, et non sans fondement, dans la malheureuse cité, objet de si ardentes convoitises. Par l'intermédiaire de Giustinian, elle implorait Venise : les Florentins, disait-elle, allaient mettre en campagne cinq cents hommes d'armes ; le pape se préparait à bloquer l'embouchure de l'Arno[2].

Sur ce dernier point, c'était exagérer beaucoup. Il ne plaisait guère à Jules II de venir en aide à ces alliés de la France dont il n'obtenait rien[3]. Le cardinal Medici s'employait, d'ailleurs, à le « refroidir », à lui montrer les Pisans portés vers les exilés, à lui promettre qu'ils viendraient confirmer son dire, à lui faire espérer que Gonsalve perdrait patience, et qu'Alviano, avec l'Espagnol, assurerait leur salut[4]. Mais sur le premier point les Pisans étaient véritables quand ils annonçaient la reprise des hostilités. Après quelques *guasti*, Baglioni s'avançait, venant de Pérouse. Ripafratta succombait (29 mai), et déjà les Florentins parlaient partout comme s'ils avaient eu Pise en leurs mains[5].

1. Parenti, juillet 1500, dans Tommasini, I, 147, n. 2.
2. Giustinian, n° 863, 15 avril, III, 61. Cf. n° 825, 17 avril, III, 63.
3. *Id.*, n° 851. 12 mai, III, 93; Lettre de Giov. Acciajuoli aux Dix, Rome, 11 mai, texte en note à Giustinian, III, 94.
4. Giustinian, n°s 793, 1006, 1086, 16 mars, 12 octobre, 22 décembre, III, 23, 258, 344.
5. Giustinian, 21, 28 mai, 3, 4, 6 juin, III, 118, 125, 132, 133, 136. Cf.

C'était, à vrai dire, aller vite en besogne, et les illusions s'évanouirent en fumée. Comment auraient-elles pris corps, quand on n'obtenait pas même de Lucques qu'elle consentît à ne plus ravitailler l'ennemi [1] ? On put reconnaître que Florence ne savait à quel saint se vouer, quand elle remit sur le tapis cette longue, difficile, dispendieuse entreprise qui avait échoué jadis, le détournement de l'Arno dans un étang voisin de Livourne [2]. Cette idée saugrenue paraît être éclose dans le cerveau de Soderini, et, ce qui surprend davantage, du pénétrant Machiavelli, l'homme de sa confiance, quoique, par le jugement et l'esprit, ils ne fussent pas toujours d'accord [3].

Ce ne fut partout qu'un cri contre ce projet, mis par les Dix en délibération. Les plus sages citoyens n'y voyaient qu'une folie [4]. Bentivoglio montrait qu'il y faudrait au moins deux cent mille journées de travail pour retirer huit cent mille brasses carrées de terre ; il ajoutait d'autres raisons « toutes palpables et certaines », dit Buonaccorsi [5]. Une de ces raisons était, notamment, que Pise pourrait suppléer au fleuve par un autre petit

des extraits de lettres des Dix aux ambassadeurs à Rome et à Naples, en note à Giustinian, p. 133.

1. Lettre de Giov. Acciajuoli, Rome, 21 août, à l'append. de Giustinian, III, 530. Dans les dépêches mêmes du Vénitien il est parlé plusieurs fois de ces difficultés.

2. Landucci, p. 271, n. 1.

3. Machiavelli était secrétaire ou chancelier de la seigneurie depuis le 15 juin 1498. En août, on lui commandait de l'être aussi des Dix. Voy. Tommasini I, 138, qui fait remarquer qu'après le temps légal de sa charge, si Machiavelli continue de l'exercer, c'est de fait et d'une manière précaire, plutôt que de droit. Cf. du même Tommasini les p. 171-174 sur les rapports de Machiavelli et de Soderini.

4. « Piutosto ghiribizo che altro. » (Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 28, III, 315.)

5. Villari, *Mach.*, I, 476 et note 2.

et moindre cours d'eau[1]. Antonio Giacomini, commissaire au camp, signalait, avec sa compétence militaire incontestée, les inégalités du terrain, les crues de l'Arno, l'artillerie ennemie, et, comme on ne l'écoutait pas, il demandait son remplacement sous prétexte de fièvre[2]. On lui substitue Tommaso Tosinghi[3], et l'on en vient à l'exécution, car Soderini le veut. Mais les eaux détournées inondent bientôt la plaine et empestent tout. L'ouvrage à moitié fait est détruit par une pluie violente. Il en coûta inutilement plusieurs milliers de ducats[4]. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, trois galères de don Dimas de Requesens, ancien serviteur de Naples que Florence avait pris à sa solde, sont détruites par un fort coup de vent (9 novembre)[5].

Que faire pour se relever de ce double échec? Ne pas prendre Pise, c'était perdre le pouvoir. Soderini le sentait; mais, peu inventif de son naturel, il prêtait l'oreille aux faiseurs de plans[6], et il n'en adoptait ou il n'en suivait aucun. Ravoir son bien et vivre en paix avec tout le monde, tel est, disait-il, l'unique désir de Florence. Pourquoi les Français ne donnent-ils que de bonnes paroles? On n'a qu'à perdre avec eux[7]. A peine

1. Voy. Giustinian, n° 975, 11 septembre, III, 228, qui, pour ce motif, prédit l'échec.

2. Giacomini aux Dix, 25 août, 15 septembre, dans *Arch. stor.*, 1a ser., XV, 296, 306.

3. Voy. Villari, *Mach.*, I, 476, qui donne d'intéressants détails.

4. Buonaccorsi, p. 92; Nardi, l. IV, t. I, 324-328; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 28, III, 315; *Stor. d'Ital.*, l. VI, c. 4, t. II, p. 331; Ammirato, XXVIII, 274. Villari (*Mach.*, I, 476, n. 2) donne un fragment de la relation de Buonaccorsi.

5. Ammirato, XXVIII, 275.

6. Giustinian, nos 1055, 1114, 25 novembre 1504, 19 janvier 1505, III, 312, 377.

7. *Id.*, n° 1101, 6 janvier 1505, III, 360.

cependant apprenait-on que Louis XII, si longtemps à la mort, se reprenait à la vie, et qu'il pourrait bien reparaître dans la péninsule, chacun relevait la crête, dans l'entourage du gonfalonier, et jusqu'à Rome, où le cardinal son frère, où ses orateurs redevenaient arrogants : — Les Florentins, à les entendre, étaient plus diligents que personne[1]. — Plus diligents peut-être ; mais à quoi bon, où manque l'accord ? Tandis que s'assemblent et se concertent leurs ennemis, l'office des Dix propose de prendre à la solde de la République Bartolommeo d'Alviano, le hardi et vaillant chef des Vénitiens. Soderini préférerait Marcantonio Colonna. De nouveaux Dix entrent en charge, qui ne veulent ni de l'un ni de l'autre, et qui font donner au marquis de Mantoue le bâton du commandement[2]. Jamais, à vrai dire, un capitaine général n'avait été moins nécessaire. La ligue de Cambrai, en attendant qu'elle déchaînât la tempête, procurait cette bonace qui si souvent l'annonce[3]. Du 1er novembre 1504 au 12 octobre 1505, Landucci, qui enregistre les événements jour par jour, n'en mentionne aucun qui soit d'importance. C'est à peine si l'on pourrait noter l'autorisation accordée aux médecins par les Huit de garde de disséquer dans les chambres de Santa-Croce le cadavre d'un pendu[4].

1. Giustinian, nos 1117, 1137, 1147, 1188, 22 janvier, 8 et 14 février, 23 mars 1505, III, 381, 405, 415, 460.

2. Instructions à Machiavelli, *Opere*, éd. Passer., V, 103. Les clauses du contrat de la *condotta* sont publiées en note, p. 105. Nardi, l. IV, t. I, 339-342 ; Neri Rinuccini, p. 169 ; Belcari, l. X, p. 288 ; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. VI, c. 4, t. II, p. 349.

3. Voy. sur la ligue de Cambrai une très curieuse lettre de Niccolò Valori, Blois, 22 septembre 1504, en append. à Giustinian, III, 533. Cf. le no 999 de Giustinian, 5 octobre 1504, III, 248 et la note.

4. 24 janvier 1506. Landucci, p. 271-273. Le texte de la délibération des Huit de garde est à la n. 1 de la p. 273.

Seules, pendant ce temps, les négociations ne chômaient point. Francesco Pandolfini, un vétéran des fonctions publiques[1], successeur de Valori à la cour de France, y avait pour principale, presque pour unique mission de pousser le roi sur les affaires de Pise[2]. Les paroles, les intentions sont excellentes[3]; mais pourra-t-on, enfin, en venir à l'action? Louis XII craignait, dans Florence, le parti des Medici, opposé au sien. — Il n'y en a qu'un, répondait Pandolfini. — Je crois bien, reprenait le roi, que celui des Medici est peu de chose. — Sire, il n'est rien[4]! — Et l'orateur s'évertuait à montrer qu'on ne devait point faire état de gens ruinés; que de leurs biens ils conservaient à peine ceux qui se trouvaient sur le territoire de Pise, lesquels ne rapportaient rien à cause de la guerre, et ne pourraient être vendus qu'au dixième de leur prix[5]. Erreur d'aveugles qui ne voyaient pas ces remuants exilés à Rome s'opposer en tout aux Soderini, cardinal contre cardinal, et à Pise gagner les habitants, en leur inspirant l'horreur d'une démocratie qui leur donnerait pour maîtres des artisans, des bouchers[6]!

Louis XII rassuré sur ce point, restait l'éternelle question d'argent, sur laquelle il ne l'était pas. Il reprochait toujours aux Florentins leurs mesquins marchandages. « Il veut dire, ajoute Pandolfini qui suppose à ses correspondants officiels l'intelligence courte, que vos

1. Né en 1466. Voy. sa notice dans Desjardins, II, 89.
2. Voy. ses instructions, 14 avril 1505, dans Desjardins, II, 90.
3. Pandolfini et Valori aux Dix. Blois, 30 mai 1505, dans Desjardins, II, 93.
4. Pandolfini aux Dix. Blois, 20 juin, Desjardins, II, 101.
5. Du même aux mêmes, Tours, 26 juillet, Desjardins, II, 111.
6. Sanuto, *Diarii*, V, 1030, mars 1504; Tommasini, I, 527.

provisions sont faibles et tardives. » Ses ministres en viennent aux menaces : — Sachez, dit le trésorier Robertet, qu'il ne se passera pas quinze jours que Chaumont n'aille protester auprès de la seigneurie, et qu'à Lyon, l'on ne retienne quelqu'un de vos marchands[1]. — Heureusement le maître est magnanime : — Vous m'avez manqué de parole, dit-il, et je ne suis plus tenu envers vous ; mais je suis Florentin de cœur[2]. — Et il le prouve, en invitant Ferdinand le Catholique à empêcher Gonsalve de secourir les Pisans[3], et en promettant que, la paix conclue, ce prince ne se mêlera point des affaires de Pise[4].

Pour peu donc qu'on délie les cordons de la bourse, on peut compter sur Louis XII, grâce à une réelle communauté d'intérêts. C'est ailleurs qu'est le péril, et Machiavelli est chargé de le conjurer. Il démêle la fourbe chez Gianpaolo Baglioni, qui, loin d'envoyer les hommes d'armes promis, s'entend avec Petrucci, Gonsalve, les Orsini et l'Alviano[5]. Il détache Petrucci de cette alliance hostile[6]. Plus fin que le gonfalonier et le gros de ses compatriotes, il démêle que Gonsalve sera paralysé par sa haine de l'Alviano, et il l'endort par

1. Pandolfini aux Dix. Blois, 28 août. Desjardins, II, 120, 121.

2. Du même aux mêmes. 10-15 septembre. Desjardins, II, 128.

3. La lettre de Louis XII au roi d'Espagne (sans date) est dans Desjardins, II, 132.

4. Pandolfini aux Dix. Blois, 25 août. Desjardins, II, 117.

5. Voy. Buonaccorsi, *Diario*, p. 101. Machiavelli, *Opere*, 16e lég., éd. Passer., V, 93. Les instructions données par les Dix les montrent de la même école que Machiavelli à qui ils les donnent (voy. p. 95). Le doc. 3, lettre de Machiavelli datée de Pérouse le 11 avril (p. 95-103), est une merveille d'exposition et de pénétration.

6. Instructions à Machiavelli, 16 juillet, 18e lég., doc. 1. Machiavelli aux Dix, 18 et 20 juillet, éd. Passer., V, 110, 116, 127. Cf. Nardi, l. IV, t. I, 348.

l'assurance verbale que, de l'année, la République n'attaquera les Pisans[1].

Non secouru, presque seul, l'Alviano devenait moins redoutable. Il était entré sur le territoire par la maremme de Volterre. Le capitaine-général, marquis de Mantoue, refusait pourtant de se mesurer avec lui, et les Colonna, quoique à la solde de Florence, ne se hâtaient pas d'accourir[2], temporisation d'autant plus intempestive que le chef vénitien, ne pouvant vivre dans un district malsain et dépeuplé, avait résolu de s'ouvrir un passage vers Pise. Giacomini fit alors « non pas seulement l'office de commissaire, mais aussi celui de capitaine et de soldat[3] ». Tandis que Bentivoglio, *condottiere* au service des Florentins, campe sur les hauteurs, près de Campiglia, lui, il dissimule le reste de ses troupes derrière les bois de Cascina, de Bibbona, sur un terrain dont il connaît tous les replis. L'ennemi devait passer entre les collines et la mer. Parvenu, le matin du 17 août, jusqu'à la tour de San Vincenzo, sur le rivage, il est attaqué en tête et en queue; il prend la fuite, laissant sur le sol nombre de blessés et de morts. L'Alviano accourt alors avec ses cent hommes d'armes d'élite; il fait faire volte-face aux fuyards et regagne le terrain perdu; mais les fauconneaux portent le désordre dans ses rangs; Bentivoglio descend en plaine, et, en deux heures, la victoire est complète. Rien n'y manque, ni butin ni prisonniers : les enfants mêmes et les pâtres de Bibbona en ont fait. L'armée de l'Alviano n'existe

1. Nardi, l. IV, t. I, 346-349.
2. J. Pitti, I, 88, 89; Nardi, l. IV, t. I, 352.
3. J. Pitti, *Vita di Ant. Giacomini*, dans *Arch. stor.*, 1a ser., IV, part. 2, p. 222. Cf. Fra Giul. Ughi, *Arch. stor.*, Append., VII, 122.

plus, et ce vaillant capitaine, toujours malheureux, blessé au visage, se réfugie au galop, avec huit ou dix cavaliers, sur le territoire siennois[1].

Dans la joie du triomphe, attaquera-t-on Pise? C'était l'avis général. Du camp, Giacomini et Bentivoglio le donnaient; à Florence, Soderini et ses amis le partageaient. Ils montraient Pise terrifiée, Lucques et Sienne découragées, Petrucci offrant même de participer à l'expédition. Convaincus que les Pisans ne pensaient plus qu'à se soumettre, ils avaient fait rendre une provision promettant le pardon de leurs « crimes », la restitution de leurs biens, la remise de leurs dettes envers l'État à tous ceux qui, dans un temps déterminé, se rendraient sur le territoire florentin[2]. Mais les « sages », comme disent les historiens qui en parlent après et d'après l'événement, combattaient le sentiment du « nombre[3] ». Ce serait, selon eux, attirer en Toscane les princes et Gonsalve, dont les forces étaient déjà à Piombino. Le cardinal Soderini n'avait-il pas promis au nom de son frère que les Pisans ne seraient pas attaqués de si tôt? On allait, en outre, exposer l'armée aux maladies des plaines pisanes, si malsaines en été et en automne. Ce qu'on pouvait faire, c'était de punir Lucques pour son immixtion, et surtout Petrucci pour avoir livré passage à l'Alviano, de se ravitailler aux

1. Giacomini aux Dix, Bibbona, 17 août, dans Villari, *Machiav.*, I, 625, Append.; Nardi, I, 357, et du même *Vita d'Ant. Giacom.*, p. 53, Flor., 1597; J. Pitti, *Vita d'Ant. Giacom.*, dans *Arch. stor.*, 1a ser., IV, part. 2, p. 219; Fra G. Ughi, *Arch. stor.*, Append., VII, 122; Buonaccorsi, p. 113; Belcari, l. X, p. 289; Nerli, l. V, p. 95; Machiavelli, *Decennale* II, p. 522 A; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. VI, c. 4, t. II, p. 355; Ammirato, XXVIII, 280.

2. Nardi, l. IV, t. I, 362; Nerli, l. V, p. 97; Buonaccorsi, p. 115; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 28, III, 315.

3. Ammirato, XXVIII, 281.

dépens de Sienne, de prendre quelques châteaux, qu'on échangerait ensuite contre Montepulciano. Mais Soderini et les siens accusaient leurs adversaires d'avoir pour unique but de ravir au gouvernement nouveau la gloire de prendre Pise. Avec leurs souvenirs de Tite-Live, ils rappelaient qu'un général doit profiter de la victoire, ce qu'Annibal n'avait pas su faire. Il s'appuyait sur l'opinion du commissaire et des capitaines du camp. Le gonfalonier promettait que tout serait fini en huit jours. Ainsi furent votés, au Grand Conseil, cent mille écus pour la guerre (19 août) [1].

On vit, dès le début, combien les opposants avaient raison. Pise n'avait profité de la provision qui appelait ses habitants sur le territoire florentin, que pour jeter dehors les bouches inutiles et prolonger la défense [2]. Trois semaines s'écoulèrent avant que le camp fût porté devant Pise. A peine y est-il enfin (8 septembre), qu'on abat trente-six brasses de murailles et qu'on tente un assaut. Si l'assaut est repoussé, l'échec n'est pas grave : on n'avait engagé que le tiers des forces florentines. Mais trois cents *fanti* espagnols, venant de Piombino, sont entrés dans Pise par la porte de mer : c'en est assez pour glacer les courages. Trois jours ont suffi pour ouvrir une large brèche de cent trente-six brasses, moins facile à défendre que la première; les *fanti* florentins refusent par trois fois de descendre dans le fossé; ils aiment mieux être tués par leurs officiers que par l'ennemi. Cette lâcheté de trois mille hommes est contagieuse pour les sept autres mille, et des bruits, les uns

1. Nerli, l. V, p. 96, 97; Nardi, l. IV, t. I, 362; Buonaccorsi, p. 115; Ammirato, XXVIII, 281.

2. Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 28, III, 315.

vrais, les autres grossis ou faux, propagent partout la démoralisation : deux mille Espagnols, dit-on, sont entrés à Pise; d'autres, partis de Naples, vont arriver. A un désastre certain les chefs n'exposeront pas leurs soldats. Dans la nuit du 14 septembre, ils lèvent le siège. Les arrivants de Piombino n'ont plus qu'à y retourner. En octobre, les Pisans rassurés, enhardis, tiennent la campagne, s'avancent jusqu'en Lunigiane. « Nos affaires de Pise, écrit Nardi, n'étaient plus difficiles, elles étaient désespérées[1]. »

Un si grand mécompte accablait ceux qui avaient voulu la piteuse expédition. Soderini, qui l'avait fait voter, en vit son autorité fort ébranlée. Il ne servit de rien à ses amis de prétendre que les opposants s'étaient entendus avec l'ennemi : les récriminations de ceux-ci, fondées sur les faits, étaient si vives qu'elles couvraient toute autre voix. Les lettrés des *Orti Oricellari* lâchent la bride à leur éloquence envenimée. Dans les Conseils prévalent, forts par leurs alliances, Alamanno et Jacopo Salviati. Grâce à eux, on ne peut plus faire de *condotte*, élire ni capitaines ni officiers publics. Grâce aux jeunes gens et à leurs gaies, mais hostiles mascarades, le ridicule se déverse sur la personne, toujours respectable pourtant, du gonfalonier[2].

Le ridicule ne tue ni partout ni du premier coup. Ce qui sauvait, pour le moment, cet homme de peu d'initiative, ou d'initiative mal inspirée, c'est que, par la force des choses, il était conduit, lui qui aimait à

1. Nardi, l. IV, t. I, 363-365; Nerli, l. V, p. 97; J. Pitti, *Vita di Ant. Giacomini*, *Arch. stor.*, 1a ser., IV, part. 2, p. 229-238; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 28, III, 321; *Stor. d'Ital.*, l. VI, c. 4, t. II, p. 361.
2. Nerli, l. V, p. 98, 99.

prendre l'avis de tout le monde, à ne le prendre de personne. Entre tant de suggestions contradictoires, il était comme écartelé, et il commençait à n'en plus faire qu'à sa tête, mauvaise voie, même pour le talent, même pour le génie. La multitude alors lui en savait gré, car elle ne tenait qu'à une main ferme pour assurer l'état populaire. Les services rendus, l'économie et l'ordre remis dans l'administration pesaient moins, aux plateaux de la balance, que cette satisfaction donnée à la passion démocratique, dominante chez les petites gens. On lui tenait même peu de compte des sages et volontaires économies, tandis qu'on le blâmait des dépenses que nécessitaient les difficultés pisanes. Il ne les pouvait surmonter, cependant, que par le secours des Français ou par la réorganisation des forces florentines, et les deux choses exigeaient beaucoup d'argent. On voulait atteindre le but sans en fournir les moyens. Des deux moyens qu'entrevoyait le gonfalonier, l'un, le secours français, lui semblait peu sûr, eût-il compté sans barguigner les sommes que Louis XII et ses ministres lui reprochaient sans cesse de ne verser ni assez tôt ni assez largement[1]. De beaucoup donc il préférait l'autre, c'est-à-dire consacrer les ressources publiques à une réorganisation militaire qui était le vœu général.

Plusieurs fois, depuis 1494, l'idée en avait été mise en avant. Une milice remplaçant les aventuriers mercenaires, c'était une conception des *Piagnoni*. Un d'eux, Domenico Cecchi, en 1496, l'avait développée dans un ouvrage aujourd'hui très rare[2]. On en avait, d'ailleurs,

1. Voy. Pandolfini aux Dix, Blois, 10 octobre, 10 novembre, Desjardins, II, 142, 145.

2. L'ouvrage a été publié une fois sous ce titre : *Provvedigioni e leggi*

le modèle dans les anciennes milices du *contado*, tombées en désuétude. Il ne s'agissait que d'y revenir, et c'est Machiavelli qui, estimant « qu'on avait assez écorché les ânes pour nourrir les vautours », en fit à Soderini la formelle proposition. Des citoyens élus pour être enrôlés, en laissant de côté la ville qui fournirait plus tard la cavalerie, et même les « gros nids » ou villes murées, afin d'en éviter les résistances, là peut-être serait le salut. Aujourd'hui, disait le secrétaire, si un fils refuse d'obéir à son père, s'il a grandi dans les mauvais lieux, il se fait soldat. Qu'il sorte d'écoles honnêtes, il pourra honorer soi-même et la ville[1]. Pour gagner à ses vues le gonfalonier, dont il avait cependant l'oreille, il dut faire intervenir le cardinal Soderini et le très compétent Antonio Giacomini. « Tout dépend, lit-on dans une lettre du cardinal, de la discipline, qui assure l'obéissance et a son fondement dans une stricte justice[2]. » Après le gonfalonier, il fallait encore gagner les Conseils, et l'on y rencontra beaucoup d'opposition[3].

Aux derniers mois de 1505 et aux premiers de 1506, Machiavelli organisait enfin la nouvelle milice dans le Mugello, le Casentino et le val d'Arno supérieur[4].

da osservarsi dalla Rep. fior., 1496; une autre, sous celui-ci : *Riforma sancta et pretiosa.* Voy. Tommasini, I, 145, qui constate l'identité des deux textes et en donne une analyse; puis p. 341, 346.

1. Relation de Machiavelli dans Villari, *Mach.*, Doc. 37, t. I, p. 636-641. Cf. Tommasini, p. 347 sq.

2. Lettre du card. Soderini, publiée par Passerini dans le *Periodico di numismatica e sfragistica,* ann. VI, fasc. 6, p. 303-306, dans Villari, *Mach.*, I, 516, n. 1.

3. Nerli, l. V, p. 99; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 29, III, 324.

4. On trouvera 14 doc. sur ce sujet dans la lég. XIX, éd. Passer., V, 139-152. Voy. notamment n° 8, un ordre des Dix, 26 février 1506, p. 148, annonçant aux autorités du Casentino l'envoi de Machiavelli : « Cittadino e segretario nostro mandato... per scrivere e armare sotto le bandiere dell'ordinanze nostre tutti quelli uomini che a lui parrà e piacerà », et

Des défiances, des répugnances il vint à bout en menaçant les réfractaires de vingt livres d'amende et de quatre coups du supplice de la corde[1]. Il ne fallut pas moins pour leur ôter de la tête qu'on en voulait à leurs personnes et non à leur bourse. Dès le 15 février, pouvaient être passés en revue quatre cents *fanti* de ces campagnes, formant un premier « bataillon », avec sa bannière et son connétable, chargé d'instruire les hommes, aux jours de fête, à la manière suisse, tudesque ou romaine. On admira leur belle ordonnance. Ils étaient tous vêtus d'un pourpoint blanc, de hauts-de-chausse mi-partis blanc et rouge, d'un béret bleu, d'un plastron de fer; armés les uns de la lance, les autres de l'escopette. Ils touchaient une solde, restaient chez eux, mais étaient tenus de se présenter au premier appel et pouvaient être répartis en quatre compagnies mobiles. Deux fois par an on en faisait la revue : après avoir dit la messe en un lieu découvert, on leur rappelait, dans des harangues, leurs devoirs et les peines graves qu'ils encouraient pour la moindre faute, sans en excepter les blasphèmes et le jeu. « Ce fut, dit Landucci, la plus belle ordonnance qu'on eût jamais vue en notre ville[2]. » On finit par arriver au chiffre de cinquante-cinq bannières ou vingt mille hommes, que beaucoup voulaient

n° 11 une dép. de Mach., Poppi, 5 mars 1506, p. 150, où on lit : « Io non ci fò più nulla se l'armi non vengono, e perdo tempo. »

1. Bando ordinato dal vicario e commissario di Mugello, autographe de Machiavel, Bibl. nat. de Flor., dans Tommasini, I, 355.

2. Landucci, p. 273; Relation de Machiavel dans Villari, *Mach.*, I, 639; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 29, III, 324, 325. Voy. dans *Arch. stor.*, 1a ser., XV, 453-493, une série de lettres et de documents, de nov. 1508 à févr. 1409, et *Scritti inediti di Mach.*, recueillis sans trop de soins par Canestrini, Flor., 1857, le discours préliminaire et les deux chapitres sur l'organisation de l'infanterie et de la cavalerie, p. 281-395.

réduire à six mille, soit pour ne garder que les plus exercés et les plus zélés, soit par crainte que ces milices ne devinssent pour le gonfalonier une garde prétorienne[1]. Aux uns, Machiavelli répondait par cette parole sensée qu'il fallait appeler beaucoup d'hommes pour en garder peu[2]. Aux autres, Soderini opposait ses actes, preuve irréfragable de ses honnêtes intentions. Il n'avait qu'un but, que la République pût *fare da se*, se suffire à elle-même. Conséquent à son dessein, il refusait cinq cents lances, deux mille Suisses, que Louis XII lui offrait contre Petrucci, en même temps que, pour désarmer l'opposition, il consentait à diminuer le nombre des bannières. Plutôt que d'emprunter le bras d'autrui ou d'engager le sien avant de l'avoir armé de toutes pièces, il prolongea de trois ans la trêve avec Sienne, sous condition que Sienne ne se mêlerait pas plus aux affaires de Pise que Florence à celles de Montepulciano. « Ce conseil, écrit Nardi, parut meilleur et plus sage que de mettre en travail tous les États de Toscane pour une douteuse espérance et par un appel nouveau aux ultramontains[3]. »

Un signe du temps fut la nomination du « capitaine de la garde du *contado* », autrement dit des milices. A Giacomini impopulaire depuis sa défaite, écarté en outre parce qu'il était citoyen[4], on préféra, sur le conseil de

1. Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 29, III, 323-325.

2. Tommasini, I, 353, 359, et à l'append., n° 7, p. 682, le texte de Machiavel, sous ce titre : *Giribizzi d'ordinanza*.

3. Nardi, l. IV, t. I, 369. Cf. Ammirato, XXVIII, 282; Tommasini, I, 359, 360.

4. Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 29, III, 323; Villari, *Mach.*, I, 516-521. Il y a beaucoup de lettres sur ce sujet aux Archives florentines, cl. X, dist. 3, n. 120, 121. Tommasini (I, 353) expose, avec les textes à l'appui, les vicissitudes de cette *condotta*.

Machiavelli, qui l'avait vu à l'œuvre près de César, l'Espagnol don Michel de Corella[1], incarcéré jadis par les Florentins[2], puis livré à Jules II comme assassin, étrangleur, monstre d'iniquité, ennemi de Dieu et des hommes. Étant cruel et sanguinaire, il saurait, pensait-on, se faire obéir. On lui voulait même donner le titre de *Bargello*, quoique ce titre, écrivait de Rome l'orateur Acciajuoli, révolte les hommes de cœur et tout le monde[3], et le choix qu'on fit de ce scélérat était si résolu qu'il est antérieur à l'organisation des milices (30 décembre 1505). On avait un chef avant d'avoir des soldats. Pour faire exécuter ses ordres et ses sentences, don Michel disposait de trente *balestrieri* à cheval et de cinquante *fanti*. Il pouvait donc avoir la main lourde; il l'eut entreprenante, car on ne lui avait donné le droit que de punir ceux qui auraient encouru le ban de rebelles, et il se permettait de prononcer des bans. Son excuse, c'est la mission à lui confiée de parcourir le territoire, et, tout en y passant des revues, de le purger des voleurs, des rebelles, des condamnés à mort qui l'infestaient impunément[4]. Les formalités de la justice sont des entraves que brisent souvent les justiciers.

Au surplus, pour tenir don Michel en bride, comme pour rassurer les démocrates, qui craignaient un attentat contre la liberté, et les nobles ou *ottimati*, qui craignaient d'être opprimés par les démocrates, le Grand Conseil

1. Nous l'appelons du nom dont il signe le plus souvent, mais ce nom a des variantes, jusque dans sa signature même. Voy. Villari, *Mach.*, II, 488-493, doc. 5.

2. Landucci, p. 274.

3. « Voi sapete che hoc nomen Bargelli apud strenuos viros odio est, et omnes stomachantur. » (Rob. Acciajuoli à Machiavelli, Rome, 4 déc. 1507, dans Tommasini, I, 355 n.)

4. Landucci, p. 275 et note; Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 29, III, 324.

approuvait, par 841 fèves noires contre 317 fèves blanches, la création d'un nouvel office, « les neuf officiers de l'ordonnance et de la milice », qu'on appelle plus brièvement « les Neuf de la milice » (6 décembre 1506). Élus pour la première fois en janvier 1507, ils entrèrent en charge le 13 de ce mois. Machiavelli fut leur chancelier. Nous avons leurs statuts écrits de sa main[1]. Il allait souvent, en leur nom, passer la revue des milices. Une fois de plus, Florence cédait à sa dangereuse manie de multiplier les offices, sans voir que c'était multiplier les causes de conflit. Son aveuglement, à cet égard, était incurable : le cardinal Soderini tenait pour divine cette institution des Neuf de la milice[2].

Voilà donc la République armée à son gré. Que fera-t-elle de ces nouveaux moyens d'action? Peu de chose. Pour essayer ses jeunes troupes, elle expédie quelques centaines d'hommes devant Pise. S'ils se comportaient bien au feu, apparaissaient aussitôt des agents de compagnies d'aventure ou de princes voisins, pour provoquer à la désertion par de belles promesses[3]. Bientôt manquent les chefs. Giacomini, vilipendé, pauvre, vieilli, à la veille de perdre la vue, va tristement finir ses jours dans sa maison, victime d'une ingratitude dont Machiavel fait honte à sa patrie[4]. Don Michel commet tant d'excès qu'il faut le congédier, et qu'on reproche à

1. Nerli, V, 99; Capponi, II, 288; Cipolla, p. 805; Villari, *Mach.*, I, 511-523, II, 55, qui renvoie aux doc. A son appendice, t. II, p. 477-483, doc. 1, on peut voir plusieurs lettres relatives à ces affaires. Mais c'est dans Tommasini (I, 365-377) qu'on trouvera réunis les détails dans une intéressante analyse.

2. « Parci veramente che cotesta ordinanza sit a Deo. » (*Periodico di numismatica*, dans Villari, *Mach.*, I, 523.)

3. Villari, *Mach.*, II, 54.

4. *Decennale* II, p. 522 A. Cf. Nerli, l. V, p. 97.

Soderini de ne l'avoir pas mis à mort, ce qu'allaient faire les Espagnols[1].

Ainsi les milices n'y ont rien fait : même devant Pise, les Florentins restent impuissants. A plus forte raison le sont-ils dans l'écheveau emmêlé des affaires européennes[2]. Comme aux plus mauvais jours de leur histoire, ils sont absorbés, paralysés par leurs dissensions. Soderini est accusé d'étendre sa main sur toutes choses, de ne laisser de la liberté que le nom, de s'appuyer au *popolo minuto*, de mettre de côté les citoyens considérables du *popolo grasso*. On retourne contre lui les imprudentes flatteries d'amis compromettants, d'un officier de la *Zecca* ou monnaie, par exemple, faisant frapper un florin où le lis était remplacé par le portrait du gonfalonier. Le gonfalonier, mécontent, retirait aussitôt de la circulation ces pièces malencontreuses ; mais il n'évitait ni les reproches ni les railleries[3]. Comme il s'appuyait au roi de France, la faction adverse recherchait l'appui du roi des Romains, dont les agents promettaient un prompt remède à la tyrannie du gonfalonier[4]. Il fallait donc négocier en Allemagne, et, jusque dans le choix du mandataire, on surprend les luttes sournoises d'autorité, d'influence. Soderini et la seigneurie voulaient envoyer Machiavelli ; les Quatre-vingts font préférer Francesco Vettori, un des leurs. Mais la seigneurie se rattrape sur le titre : Vettori ne sera pas ambassadeur, il n'est qu'un émissaire[5].

1. En février 1508. Voy. Parenti, dans Villari, *Mach.*, II, 64.
2. Sur ces affaires, voy. Sismondi, VIII, 329-400, et Cipolla, p. 805-812.
3. Juin 1507. Parenti, dans Villari, *Mach.*, II, 64.
4. Id., *ibid.*, p. 63.
5. Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 30, III, 342-346; Cerretani, dans Cap-

De la cour aulique, à peine arrivé, il lance d'alarmantes dépêches, parle d'effrayants préparatifs de guerre, transmet d'insupportables demandes d'argent[1]. Maximilien, réputé n'en avoir jamais, réclame cinq cent mille ducats pour venir en Italie ceindre la couronne impériale, et si, de rabais en rabais, il descend à cinquante mille, il les veut sur-le-champ, faute de quoi il défend à Vettori de se représenter devant lui. Qu'à cela ne tienne, semble-t-il. Le gonfalonier et ses amis ne désirent pas plus un voyage impérial en Italie qu'une nouvelle saignée au trésor florentin[2]. Mais refuser l'argent, c'est se mettre à dos le futur voyageur; l'accorder, c'est déplaire à Louis XII, selon qui Florence n'est tenue à rien. Comme on espère, toutefois, qu'il fermera les yeux si l'on accorde quelque satisfaction à ce mendiant auguste[3], on décide d'envoyer à Maximilien deux véritables ambassadeurs, Alamanno Salviati, très bien vu de lui[4], et Piero Guicciardini. Or Piero entrave tout : son pénétrant esprit a démêlé que sa mission est inutile, s'il n'est autorisé à conclure une alliance, et il tient l'alliance pour funeste, parce qu'elle aliénerait la France sans gagner l'Allemagne. Il refuse donc, et le gonfalonier en profite pour ga-

poni, II, 291; J. Pitti, I, 91; Préface à la 24e légation de Machiavelli, éd. Passer., V, 250; Tommasini, I, 379-396.

1. On a publié en 1837, à Paris, la *Descrizione del viaggio nella Magna*, de Fr. Vettori.

2. Sanuto, *Diarii*, VI, 314.

3. Nasi et Pandolfini aux Dix, Peschiera, 12, 17 juin, Blois, 6 nov. 1509, dans Desjardins, II, 368, 372, 433, montrent les sentiments du roi, des Florentins, et aussi que les choses traînèrent en longueur. Cf. Parenti, dans Villari, *Mach.*, II, 63.

4. Guicciardini (*Stor. di Fir.*, c. 30, p. 345) a même prétendu qu'un messager impérial, venu à Florence, était porteur de lettres de créance adressées non à Soderini, mais à Salviati, son ennemi. Tommasini (I, 395) affirme que l'assertion, non reproduite dans la *Storia d'Italia*, ne trouve aucune confirmation dans les archives.

gner du temps, ce qui est l'alpha et l'oméga de sa politique : il porte l'affaire au Grand Conseil, il laisse chacun libre de dire son avis, contrairement à l'usage de ne donner la parole qu'à une personne par office ou par banc, nouveauté qui surprend cette démocratie, et lui paraît, chose étrange, une restriction à la liberté[1]. De débats en débats on finit par ne rien faire, par ne pas envoyer d'ambassadeurs. Vettori reste près du césar teuton, avec l'autorisation, s'il est poussé dans ses derniers retranchements, de conclure un accord sur des bases restées secrètes. Mais quelle confiance pouvait inspirer au chef de l'État un de ses ennemis?

Une consulte donc est réunie le 17 décembre 1507, où l'on voit le dessous des cartes aussi bien que le dessus. Y a-t-il lieu d'envoyer à Vettori des instructions secrètes et supplémentaires? Telle est la question posée dans cette réunion. Piero del Nero, dévoué à Soderini, apparenté à Machiavelli, émet l'avis de donner à l'orateur en Allemagne « une compagnie qui soit au courant des choses ». Un ou deux membres à peine appuient la motion; presque tous la combattent, car ils ont vu de quoi il retourne, et ils émettent l'avis d'envoyer à tous risques des instructions écrites. Comment donc, devant cette quasi unanimité, Machiavelli est-il, le même jour, désigné pour partir? Y eut-il un revirement, dont se tait le procès-verbal de la consulte? Soderini prit-il sur lui de ne pas tenir compte des avis sollicités? Ce serait aussi humain que peu correct. On murmura, on insinua que le secrétaire était son agent secret[2]; mais on se rési-

1. C'est ce que dit formellement Parenti. Voy. Villari, *Mach.*, II, 66.
2. Voy. le procès-verbal de cette consulte dans Tommasini, I, 676, Append., n° 6. Cf. lég. 24, à Maximilien, et surtout le *proemio*, où l'on

gna au fait accompli, d'autant plus que les bonnes raisons ne manquaient pas pour justifier la résolution prise : ne valait-il pas mieux, en des circonstances si graves, charger un exprès d'instructions verbales, que d'exposer aux périls de la route des instructions écrites? La sincérité de Soderini finit par éclater à tous les yeux. Parenti, Cerretani, Guicciardini ont beau lui être hostiles, ils ne peuvent la mettre en doute, et ses dépêches dans cette affaire font bien voir qu'il recherchait l'intérêt public, plus que la satisfaction mesquine de surveiller Vettori[1].

Machiavelli partit sans retard, en décembre. Il avait mission d'offrir trente mille ducats et d'accorder, s'il le fallait absolument, les cinquante mille que réclamait Maximilien. En chemin, il dut déchirer ses papiers, car, comme il le prévoyait, on le fouilla minutieusement en Lombardie[2], justification éclatante du gonfalonier. Cette affaire devait, au reste, traîner en longueur : l'Allemagne méritait alors cette réputation de tout éterniser qu'elle n'a perdue que de nos jours.

Florence semblait bien, dans ses opérations contre Pise, mériter le même reproche. Pendant deux années, jusqu'en juin 1508, elle restait sans même donner le *guasto* et se bornait au blocus de l'Arno par un certain

voit, d'après Parenti et Cerretani., les conditions de Florence. *Opere di Mach.*, éd. Passer., V, 249; Guicciard., *Stor. di Fir.*, c. 30, III, 342-345; et Villari, *Mach.*, II, 66.

1. Capponi (II, 291), plus hostile que personne au chef du parti populaire, prétend que si le card. Soderini était français, c'est qu'il avait de grands bénéfices en France. Mais son frère n'était pas dans ce cas. Capponi reconnaît, d'ailleurs, qu'ils suivaient tous les deux la tradition florentine.

2. Dieci di Balia, *Leg. e comm.*, n. 31, c. 131 ; Vettori aux Dix, Bolsano, 17 janv. 1508, lég. 24, nº 4, éd. Passer., V, 259. — Le 29 janvier, les Dix exprimaient le regret de la perte de ces lettres qui auraient mieux permis de faire entendre leur dessein (Les Dix à Vettori, nº 9, p. 272). Cf. Tommasini, I 401.

Bardella, corsaire de Porto-Venere[1]. Le blocus prenait même brusquement fin, car, le 25 août, Gênes rappelait les trois navires qui croisaient à l'embouchure[2]. Par cette inertie, Soderini s'exposait à de vives attaques; une opposition sotte préférait lui reprocher les maux, les misères de ces insignifiantes hostilités[3]. Son motif d'atermoyer, c'est qu'il attendait les secours de Louis XII et de Gênes[4]. Le roi, irrité contre les Pisans, à cause de leur attitude dans les affaires générales, leur faisait dire par un héraut qu'ils eussent à se garder de lui, et que si Florence ne réussissait pas à les soumettre, il ferait lui-même l'expédition, si bien qu'elle n'aurait à dépenser qu'un « pourboire » en faveur de Chaumont[5]. Que faire donc, sinon attendre, et, en attendant, conclure avec Lucques, pour isoler Pise, une trêve de trois ans[6]? Mais « le secours de Pise » ne venait toujours point, et il avait même fini par passer en proverbe[7]. On était donc mécontent, aigri, à Florence, et on ne l'était pas moins autour de Louis XII. —Vous n'avez pas su, disait Amboise aux orateurs de la République, vous attacher le roi en l'assistant contre Gênes; vous ne savez jamais rien conclure; vous marchandez sans cesse les hommes et l'argent; vous réduisez vos offres primitives,

1. Nardi, l. IV, t. I, 324; Ammirato, XXVIII, 284.
2. Nardi, l. IV, t. I, 398; Ammirato, XXVIII, 295.
3. Guicciard., *Stor. di Fir.*, c. 30, III, 351.
4. Paroles de Robertet. Pandolfini aux Dix, Bourges, 5 mars 1507. Desjardins III, 223.
5. Pandolfini aux Dix, Blois, 30 déc. 1506, 2 janv. 1507; La Palice, 17 mars 1507. Desjardins, III, 204, 227.
6. Voy. les actes de cette ligue ou trêve dans Razzi, *Vita di P. Soderini*, p. 168-176.
7. Cipolla, p. 812.

loin de les augmenter[1] ! — Ce n'est pas ainsi, en effet, qu'on s'assure des amis.

Et la faute était d'autant plus grave que Florence ne pouvait pas plus compter sur ses fameuses milices, espoir d'un jour, que sur les mercenaires qu'elle entretenait encore, par une dure nécessité. Il lui revenait du camp de singuliers bruits d'anarchie. Ainsi, comme un notaire comptait leur paye aux *fanti* d'un Allemand et y regardait de près, pour ne pas donner plus qu'il n'était dû, l'homme du nord grogne et insulte : — Regardez-moi bien, dit-il. Vous croyez que je trompe, que je vole, comme vous faites? — Je ne comprends pas, dit le notaire, un des pires sourds, de ceux qui ne veulent pas entendre. — L'autre, alors, s'approche de très près, le regarde dans les yeux, et lui crie : — Tu me parais une bête, toi! — Le chancelier du commissaire le réprimande, et c'est aussitôt contre cet autre scribe qu'il dirige ses aménités tudesques[2]. Ne pouvant faire état de pareilles brutes, l'idée vient et bientôt s'impose de racheter Pise. « Ce rachat, écrit Jacopo Pitti, était regardé comme l'union de l'âme et du corps[3]. »

C'est que l'expérience avait porté ses fruits et le temps usé les haines. On avait vu, non sans une admiration secrète, Pise prolonger indéfiniment sa résistance en faisant de ses *contadini* des soldats, mieux encore, des citoyens, admis aux offices, comme tous les autres. Cette nouveauté, sans précédent en Italie, avait même servi d'argument à Machiavelli pour créer ses milices

1. Pandolfini aux Dix, Asti, 15 avril, Gênes, 28 avril, 1er mai 1507 ; Desjardins, III, 235-242.
2. Lettre du notaire Francesco de San Gemignano, du camp, 19 mai 1508, dans Razzi, p. 103.
3. J. Pitti, I, 96.

indigènes. Que les rebelles se soumissent sans condition, et la République promettait d'être clémente [1]. Comme, de son côté, Pise était lasse, tout pouvait s'arranger, pourvu qu'on désintéressât à prix d'argent les rois de France et d'Espagne, ses anciens protecteurs. Les négociations engagées à ce sujet sont caractéristiques : nous ne saurions les passer sous silence.

Pour désireux qu'ils fussent, chacun, de posséder Pise, ces deux souverains souhaitaient plus encore de ne la point voir aux mains d'un rival. — Si Ferdinand me jouait ce tour, disait Louis XII, je ne me fierais jamais plus à lui, et il pourrait perdre plus avec moi qu'il n'aurait gagné avec Pise [2]. — Il se disait, en conséquence, prêt à mettre les Florentins en possession. Mais à peine est-il à Gênes, qu'il change de langage, qu'il ne sait plus s'il fera l'entreprise [3]. C'est peut-être qu'il entrevoit la possibilité de la faire pour lui-même. Et quand Pandolfini rappelle les dispositions de la veille : — Il fallait, lui dit-on, conclure un traité avant l'affaire de Gênes. Vous en pourriez maintenant réclamer l'exécution. — Mais, répond Pandolfini, le légat (c'est-à-dire le cardinal d'Amboise) avait dit d'attendre que cette affaire fût terminée! — « Ces gens, ajoute-t-il dans sa dépêche, n'agissent qu'en vue de leur intérêt [4]. » Assurément il n'a pas tort; mais ce n'est point là ce qui distingue « ces gens » des Florentins, et sous cette plume florentine le reproche surprend.

1. Guicciardini, *Stor. di Fir.*, c. 33, III, 383-391.
2. Pandolfini aux Dix, Blois. 11 janv. 1507; Desjardins, II, 213. Cf. du même, Bourges, 16 févr. 1507, p. 221.
3. « Se farò pensiere pigliare l'impresa... se io pigliassi l'impresa. » (Du même, Gênes, 28 avril, 1er mai 1507, p. 241.)
4. *Ibid.*, p. 247-248.

Pandolfini n'a pas réussi; Pierfrancesco Tosinghi et Giovanni Ridolfi seront peut-être plus heureux. Ils partent pour la cour de Louis XII[1] : c'est la procédure, l'expédient ordinaire. Les conseillers de ce prince ne sont pas incorruptibles[2] : par eux n'obtiendra-t-on pas que leur maître renonce à interdire, comme il vient de le faire, toutes hostilités contre Pise[3]? Hélas! s'ils sont corruptibles, ils sont insatiables. Chaumont rêve d'une principauté en Toscane, avec Lucques, Pise et Piombino[4]. Il faudrait des montagnes d'or pour gagner un gros seigneur tel qu'Amboise. — Les Florentins, dit-il, ont été mieux traités qu'ils ne méritaient : personne n'ignore qu'ils n'auraient pu se comporter plus mal pendant la guerre contre le roi des Romains. Après nous avoir refusé leurs hommes d'armes, ils ont eu avec lui des pratiques secrètes. Nonobstant, je leur ferai tout le bien possible, comme je l'ai déjà fait, pourvu qu'ils ne manquent pas au devoir. Je passe pour Florentin, et on l'attribue plus à mon profit particulier qu'à l'intérêt du roi. — En rapportant ces paroles, les deux ambassadeurs, Ridolfi et Nasi, car Nasi a déjà remplacé Tosinghi, les commentent et y joignent un bon avis : « Vos Seigneuries imputeront ce changement à la nature de ces cervelles. Quiconque, étant inférieur aux Français, veut

1. Leurs instructions, du 14 avril 1507, sont dans Desjardins, II, 248.

2. Robertet reçoit « la *mancia* accoutumée »; il remercie et s'offre *in omnibus ad posse suum.* (Alessandro Nasi et Giov. Ridolfi aux Dix. Blois, 2 janv. 1509. Desjardins, II, 258.) Amboise, à son lit de mort, dit au roi : « Et m'ont fait les dicts Florentins plusieurs présents et dons. » (*La triomphante mort de M. le légat*, dans Tommasini, I, 443, n. 3.)

3. Louis XII à la Rép. Lyon, 19 mai 1508. Desjardins, II, 252.

4. C'est ce que Robertet dit en confidence à Nasi, et il ajoute que Chaumont l'eût essayé, si Amboise, son oncle, ne s'y fût opposé. (Nasi aux Dix, Blois, 16 nov. 1509. Desjardins, II, 442.)

s'accorder avec eux et n'accepte pas leurs premières conditions n'en obtient que de pires, comme nous l'avons vu dans toutes nos négociations depuis 1494[1]. » Ils s'évertuaient bien inutilement à démontrer que l'expédition de Pise ne pouvait alarmer les voisins, et que la République, par son traité de 1502 avec le roi très chrétien, s'était réservé le droit de la poursuivre[2]. Le tout était de comprendre ce que, en ce moment-là, voulait Louis XII. Il voulait que Florence entrât contre Venise dans la ligue conclue à Cambrai le 10 décembre 1508. Comme il ne lui réservait aucune part dans les dépouilles vénitiennes, il entendait la payer de son concours en la laissant libre de mettre la main, si elle pouvait, sur cette insaisissable Pise qu'il aurait dû lui-même réduire à merci. Encore faudra-t-il acheter cher cette faveur : le roi de France et le roi d'Espagne recevront chacun de la République cinquante mille ducats, sans préjudice de cinquante mille autres, qui seront remis au premier de ces princes en secret[3].

Les ambassadeurs se récrient; on aurait crié à moins. Mais quand ils allèguent tant de sacrifices antérieurs, on leur répond « avec ces gestes que Vos Seigneuries peuvent imaginer, les ayant souvent expérimentés : le roi le veut! Si vous dites que vous ne pouvez pas, il comprendra que vous ne voulez pas, et il se détournera de vous. » C'est la raison du plus fort; aussi les infortunés diplomates en reviennent-ils à leur désolant refrain :

1. Nasi et Ridolfi aux Dix, Blois, 10 janv. 1509. Desjardins, II, 263.
2. Nardi, l. IV, t. I, 396; Belcari, l. XI, p. 310; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. VII, c. 4, t. II, p. 473; Ammirato, XXVIII, 284.
3. Nasi et Ridolfi aux Dix, Blois, 11 janv. 1509. Desjardins, II, 265; J. Pitti, I, 93; Nardi, I, 396; Belcari, l. XI, p. 310; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. VII, c. 3, 4, t. II, p. 431, 473-75; Ammirato, XXVIII, 283.

« Les conditions faites ne peuvent être améliorées, et elles peuvent empirer[1]. Qu'aux foires de *Resurrexi* et d'août Florence paye vingt-cinq mille ducats chaque fois : le roi les rendra si Pise n'est pas réduite dans l'année, et il défendra les Florentins contre tous. Ils perdront bien plus, s'ils ne sont pas avec lui. Qu'ils pensent que Pise offrait trois cent mille ducats pour être soutenue contre eux. Avec Florence, le roi se contente de la moitié. Aucun argument ne les ébranle. Vos Seigneuries peuvent penser que ces gens sont Français, comme ils l'ont toujours été[2]. » Ce dernier mot, dans la bouche des orateurs, n'est pas précisément un éloge.

Comme ils résistent toujours, Robertet les intimide : — Si le cardinal sait ce que vous dites, il entrera en colère et s'écriera : Vite, vite, qu'on écrive aux Espagnols, aux Génois, qu'on ravitaille Pise, et quand nous serons en Italie, nous verrons comme ça ira[3] ! — L'épée ainsi aux reins, Nasi et Ridolfi font donc un pas en avant : la République financera, pourvu que le roi s'engage à la défendre *contra quoscumque sine aliqua exceptione*. — Soit, leur dit-on, *dummodo* que ce soit réciproque. — Mais quel besoin peut avoir le roi de cette réciprocité, avec une ville qui ne saurait fournir que trois cents hommes d'armes ? —

Quand la négociation se prolonge trop au gré des Français, de nouveau ils jouent d'Amboise. — Le cardinal est connu pour si tendre et si sensitif, qu'il vaut mieux lui écrire que de lui parler[4]. — L'arme est bien

1. Nasi et Ridolfi aux Dix, Blois, 11 janv. 1509. Desjardins II, 268.
2. Les mêmes, Blois, 16 janv. 1509. Desjardins, II, 271.
3. Les mêmes, Blois, 5 févr. 1509, p. 279.
4. Les mêmes, Blois, 10 févr. 1509, p. 281.

trempée, elle porte des coups sûrs. Les Florentins ne discutent plus que pour ajourner le premier payement à la foire d'août : la cour de France s'y refuse[1]. Ils demandent que le roi des Romains soit expressément nommé parmi les potentats qui ne pourront, en couvrant Pise de leur amitié, empêcher l'œuvre de restitution. — Les mots convenus suffisent, dit Amboise ; et l'insistance de ses interlocuteurs le met en si grand courroux qu'il en vient aux menaces : « C'était une rupture, écrivent les orateurs, si Dieu n'avait tout réglé. Nous ne crûmes pas devoir couper le fil. » Pour donner une réponse définitive, on ne leur laissait que dix jours. L'ambassadeur d'Espagne se fâchait. Il fallut lui promettre, Pise recouvrée, quinze cents ducats, car il ne voulut pas se contenter de mille. « C'est, disent-ils tout net, une tête bestiale, une vieille rosse[2]. »

Volontiers nos Florentins en eussent dit autant de Louis XII et de ses serviteurs, qui ne voulaient, eux non plus, entendre à rien. Mais la nouvelle envoyée par Chaumont, gouverneur du Milanais, que Pise était sur le point de succomber, ne permettait plus lenteur ni marchandage. Tout en envoyant Trivulzio avec trois cents lances pour empêcher qu'elle ne se rendît avant que l'accord fût conclu entre Florence et la France[3], le roi hâtait la conclusion. Le 13 mars, « par la grâce du Dieu tout-puissant, qui a levé toutes les difficultés », le traité recevait les signatures[4]. Les contractants étaient libres dès lors, Louis XII d'envahir l'État vénitien,

1. Nasi et Ridolfi aux Dix, Blois, 19 févr. 1509, p. 283.
2. Les mêmes. Blois, 22 févr., p. 289-293.
3. Nardi, l. IV, t. I, 398 ; Belcari, l. XI, 314.
4. Nasi et Ridolfi aux Dix, Blois, 13 mars 1509. Desjardins, II, 293.

Florence d'en finir avec Pise. Aussi, comme la joie éclate dans les notes quotidiennes de Luca Landucci! Le 21 avril, apprenant que l'invasion est commencée, il écrit : « O pauvres Vénitiens, que ferez-vous? Sur quatre points vous avez un camp. Vous ne riez plus des Florentins, de leurs tribulations. Vous ne pensez plus à soutenir Pise, dont vous avez fait tous les maux! » Les sentiments qu'il exprime sont ceux de tous ses compatriotes. Peu de jours après, à la nouvelle d'une défaite des Vénitiens, Florence allume des feux de joie et célèbre des fêtes[1]. La grande partie bien engagée laisse les coudées franches pour la petite. Ces fanfares, ces cloches joyeuses sonnent le glas funèbre de l'infortunée Pise.

Avant même la conclusion du traité, les Florentins la serraient de près, escomptant, en quelque sorte, l'heureux moment où ils seraient libres d'agir. Les *guasti*, le corsaire Bardella, trois camps en observation rendaient tout ravitaillement impossible. Lucques ne pouvait même plus violer ses engagements à cet égard. Qui eût essayé d'introduire des vivres se fût soi-même voué à la mort[2]. C'est à ces circonstances, à ces conditions aggravées que faisait allusion le gouverneur du Milanais, quand il écrivait que Pise était réduite aux extrémités. Et il n'avait que d'incomplètes informations. Les assiégés manquaient de vin, d'huile, de vinaigre, de sel. Le blé se vendait deux écus d'or le boisseau[3]. Plus de cuir

1. Landucci, p. 291-292.

2. 11 janvier 1509. La trêve avec Lucques fut publiée le 20. Voy. Landucci, p. 289; Fra G. Ughi, *Arch. stor.*, Append., VII, 123; G. Cambi, *Del.*, XXI, 222; Nardi, l. IV, t. I, 402; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. VIII, c. 1, t. III, p. 18.

3. 60 francs le quintal, selon Sismondi (VIII, 409).

pour les souliers, même des soldats[1]. S'il y avait encore des énergies, elles n'étaient plus que l'exception. Landucci parle d'une femme qui vint au camp demander du pain pour sa mère mourante. On lui en donne; mais la moribonde, le voyant blanc, demande d'où il provient, et lorsqu'elle le sait : — Emportez-le, dit-elle, ce pain des maudits Florentins! J'aime mieux mourir[2]. — Elle sacrifiait à peine quelques jours. Quant à ceux qui auraient perdu davantage, ils y regardaient à deux fois. Les pauvres gens qui meurent littéralement de faim demandent à traiter, disent tout haut que si les magistrats s'y refusent, c'est que le peu qui reste à mettre sous la dent est pour eux, c'est qu'ils s'enrichissent de la misère publique, c'est qu'ils ne veulent pas rendre les biens pris aux Florentins[3].

Il fallut, finalement, céder à ces plaintes, accepter la médiation qu'offrait Jacopo d'Appiano, seigneur de Piombino. Le 14 mars 1509, avant donc que fût connu le traité de la République avec la France, Machiavelli arrivait à Piombino. Il n'était qu'un simple secrétaire et ne venait même pas directement de Florence. Aussi parut-il à l'ambassade pisane, composée de citoyens et de *contadini*, un négociateur insuffisant. Les Pisans n'avaient pas plus tort dans leur défiance que les Florentins dans la leur : ceux-ci croyaient que les assiégés ne cherchaient encore qu'à gagner du temps[4], et les pro-

1. G. Cambi, *Del.*, XXI, 225; Ammirato, XXVIII, 286.
2. 8 mai 1509. Landucci, p. 292.
3. Landucci, p. 294; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. VIII, c. 3, t. III, p. 64.
4. Voy. la lettre et la commission des Dix, 10 mars 1509, dans Machiavel, *Opere*, éd. Passer., V, 384.

positions de ceux-là n'étaient point de nature à dissiper les soupçons. Ils offraient de céder, à titre légal, le territoire pisan possédé de fait par l'ennemi, tout en maintenant l'indépendance de leur ville. Blessé du peu de cas qu'on faisait de lui, le négociateur florentin tenait sa revanche. Pas plus que lui, les Pisans n'avaient de pleins pouvoirs pour conclure, et ils osaient poser des conditions, demander des garanties pour leur vie, leurs biens, leur honneur! — Je ne réponds rien, disait Machiavelli au seigneur de Piombino, parce qu'ils n'ont rien dit; s'ils ne sont pas décidés à remettre Pise comme avant la rébellion, ce n'était pas là peine de venir ennuyer vous et d'autres. On se moque de vous. Il n'y a pas moyen de traiter, s'ils ne veulent s'en remettre aux Florentins, avoir foi en leur parole. Notre seigneurie n'a cure ni de leur vie, ni de leurs biens, ni de leur honneur. Ils peuvent croire à sa parole, elle n'a pas besoin de caution. — Puis, s'adressant aux *contadini* de l'ambassade : — Je m'étonne, leur dit-il, de votre simplicité. Vous jouez un jeu où vous ne pouvez gagner : les Pisans vous veulent non pour concitoyens, mais pour esclaves. Si Pise est prise de force, vous perdez tout. — On veut nous diviser! s'écrie un Pisan, Federico del Vivaio. — Et comme les *contadini* ne soufflaient mot : — Vous voulez la guerre? reprend Machiavelli, vous l'aurez plus que vous ne voulez. — Alors, par deux fois, Giovanni de Vico s'écrie avec véhémence : — Nous voulons la paix! nous voulons la paix, ambassadeur! — C'étaient les *contadini* qui parlaient enfin par sa bouche. Mais le secrétaire s'éloigne sans en écouter davantage; rien de plus propre à mûrir leurs résolutions. Après son départ, le seigneur de Piombino reprocha aux Pisans de l'avoir trompé; il

leur « lava la tête », ce sont les propres paroles de ce seigneur, écrit Machiavelli[1].

Quelques jours encore s'écoulèrent ; mais les Vénitiens étaient vaincus et les affamés menaçants. Le 20 mai, Tarlatino, qui avait dirigé avec tant de bravoure la résistance, envoyait au camp demander les sauf-conduits des douze citoyens élus pour « aller aux pieds de la seigneurie[2] ». Neuf seulement partent pour Florence, dont quatre *contadini*[3]. Les pourparlers y durèrent huit longs jours ; des gens les entravaient, qui, selon Cambi, « secrètement ne voulaient pas qu'on recouvrât Pise, de crainte que le gonfalonier n'en tirât quelque gloire et ne parvînt à rétablir la cité dans son assiette ». On ne parlait pas sans permission aux délégués pisans, et ils ne se produisaient point hors du gîte. Un d'eux dit à Pier Soderini : — Quand vous serez maître de Pise, je vous montrerai des lettres de plus de quarante citoyens qui m'exhortent à empêcher l'accord ; mais je veux être fidèle[4]. — Il faisait bien, car tel était le vœu des Pisans ; dans leur hâte d'en finir, ils affluaient au camp florentin[5]. Mais ce n'est pas d'hier, on le voit,

1. Mach. aux Dix, 15 mars 1509, lég. XXVIII, *Opere*, éd. Passer., V, 390.

2. Les commissaires aux Dix. « Ex castris Vallis Serchii. » 20 mai 1509, Mach., éd. Passer., V, 413. — Ces commissaires sont loués de la soumission de Pise, en oubliant Giacomini, « ce qui, dit Nardi (I, 410), n'étonnera pas les hommes d'expérience ».

3. Lettre n° 58, du 21 mai, écrite par Machiavelli et signée par Antonio de Filicaia, un des trois commissaires au camp, et lettre de créance des seigneurs de Pise, éd. Passer., V, 415 et n. 2.

4. G. Cambi, *Del.*, XXI, 229-231.

5. « Qui vorrebbe venire ogni dì quasi tutta Pisa, chi perchè stima la cosa sia per avere effetto, chi per mostrare di essere amico. » (Les commiss. Alam. Salviati et Nic. Capponi aux Dix, n° 64, Machiav., éd. Passer., V, 421.)

que l'esprit d'opposition et les haines de parti étouffent dans certaines âmes la sainte voix du patriotisme.

C'est encore un Italien qui, dans ce moment même, conseillait à Louis XII de prendre Pise et de la garder, comme point d'appui dans les affaires de Gênes. — Il fut un temps, répondit ce prince loyal, où Pise se serait donnée à moi si j'avais voulu ; mais j'ai décidé qu'elle reviendrait aux seigneurs florentins, et j'irai en personne au besoin[1]. — Et quelques jours plus tard, il conseillait de ne pas différer davantage l'accord, car les Pisans pourraient bien être soutenus par l'empereur[2].

Soderini n'avait pas attendu ce sage conseil. Le 2 juin, les Pisans ratifiaient les conventions arrêtées[3], et aussitôt trois cents affamés venaient au camp chercher du pain, imités, le lendemain, d'un si grand nombre de personnes, qu'on dut les faire rentrer en ville, de peur qu'ils ne portassent le désordre dans les rangs de l'armée[4]. On y voulait, en effet, maintenir une discipline rigoureuse. Pour prévenir tout excès des soldats, pour empêcher qu'entrant à Pise ils ne se payassent de leurs mains, on leur avait compté le tiers de la paye[5] ; encore n'était-on pas très rassuré sur les incidents possibles de cette entrée. Les chefs l'avaient d'abord fixée au jeudi 7, fête du *Corpus Domini*. A Florence, pendant les vêpres, arrive un messager. Tous aussitôt de déserter les églises pour courir aux nouvelles,

1. Nasi et Pandolfini aux Dix, Brescia, 27 mai 1509. Desjardins, II, 347.
2. Les mêmes, Peschiera, 1er et 3 juin, p. 355, 361.
3. Landucci, p. 293.
4. Lettre du commiss. Ant. de Filicaia, 3 juin, Mach., éd. Passer., V, 423.
5. Les Dix à Machiav., 5 juin, éd. Passer., V, 427.

si absorbés par leur curiosité légitime, que les prisonniers des *Stinche* purent s'échapper. La nouvelle était une déception ; l'occupation de Pise se trouvait différée au lendemain [1]. Elle eut lieu, du reste, sans encombre, sans scandales. Les rangs ne furent point rompus dans les rues. Nul ne cria *Marzocco !* Pas la moindre violence sur les personnes et sur les biens. Résignés d'avance au sac de leur ville, les Pisans n'en revenaient pas [2]. Même mesure, même loyauté, les jours suivants, dans l'exécution des accords. Les offenses furent pardonnées, les biens-fonds rendus, et aussi les rentes, les fruits, le prix des termes de l'année. Nardi, qui fut chargé de régler ces comptes, assure que la seigneurie florentine semblait subir la loi plutôt que l'imposer. Les autres conditions ne furent ni moins libérales, ni moins libéralement exécutées. Tous les anciens privilèges étaient confirmés, toutes les magistratures rétablies, les franchises du trafic et des manufactures restituées ; un appel était ouvert, pour les causes criminelles, devant les mêmes offices qui jugeaient les Florentins [3].

Que ce fût un effet de l'adoucissement des mœurs, on peut en douter : moins violentes en Italie au XV[e] siècle, elles y étaient plus perfides, et la méchanceté noire, la cruauté meurtrière n'y perdaient rien. La douceur même

1. Landucci, p. 295; Nardi, l. IV, t. I, 410. Cf. Lattanzio Tedaldi à Machiavelli, 5 juin, dans Tommasini, I, 458, n. 3.

2. Lettres des commissaires, 6 juin, n[os] 72-74. Machiav., éd. Passer., V, 429-432; Fra G. Ughi, *Arch. stor.*, Append., VII, 123.

3. Nardi, l. IV, t. I, 409-411; Cambi, *Del.*, XXI, 231; Belcari, l. XI, p. 323; Buonaccorsi, *Diario*, p. 141; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. VIII, c. 3, t. III, p. 65; *Stor. di Fir.*, c. 33, III, 389; Ammirato, XXVIII, 288; *Capitolazione per la resa della città di Pisa,* dans Flaminio dal Borgo, *Raccolta di diplomi pisani*, p. 406-428; c'est le texte pisan. *Submissio civitatis Pisarum,* dans Tommasini, I, 685-701, App., n° 9; c'est le texte florentin.

du gonfalonier, quoique très réelle, ne se fût pas imposée à ses concitoyens, si elle n'eût été une nécessité politique. Mais on avait jadis usé de la rigueur sans se concilier les Pisans ; peut-être réussirait-on mieux par la mansuétude et par la justice. — Ils craignent votre justice, disait Robertet, dès l'année 1507. Comme garantie, on pourrait, outre la parole du roi, établir chez eux, pour trois ou quatre ans, un Français qui les gouvernerait[1]. — Un bon averti en vaut deux. Ce Français, une fois entré, serait-il sorti ? Le doute à cet égard dut singulièrement pousser à la modération.

Pour être équitable, toutefois, il faut reconnaître que les Florentins ne regrettèrent pas trop le surplus de la vengeance : ils s'estimèrent vengés par le succès, par un succès si longtemps attendu, si chèrement acheté. A la nouvelle de l'entrée des troupes, la joie fut même immense. Les boutiques se ferment, on allume des feux de joie dans les rues, des falots sur toutes les tours et au palais public. On lit, dans un manuscrit de la SS. Annunziata, qu'il fut dépensé, ce jour-là, dans ce couvent, pour trois livres dix sous de fusées[2]. Ser Agostino Vespucci, coadjuteur du secrétaire Machiavelli, lui écrit le même jour : « Chacun est fou d'exaltation ; des feux flambent par toute la ville ; jugez ce que ce sera la nuit ! *Nisi crederem te nimis superbire,* j'oserais dire que, vous et vos bataillons, *tam bonam navastis operam ita ut, non cunctando sed accelerando, restitueritis rem florentinam.* Je ne sais ce que je dis. Je jure Dieu, si grande est notre exultation, que je te ferais une Tulliana,

1. Pandolfini aux Dix, Gênes, 1er mai 1507. Desjardins, II, 247.
2. Landucci, p. 295 et n. 3.

si j'avais le temps. *Sed deest penitus* [1]. » Ajoutons que, dans ses notes marginales aux lettres des Dix, ce plumitif rapporte au gonfalonier le principal honneur du triomphe [2]. Hommage de subordonné, peut-être, plus que de juge impartial ; joie exubérante sans doute, mais fondée en somme, quoiqu'on ne vît pas dès lors toute la portée de l'événement, à savoir la fin des guerres de ville à ville par l'épuisement des haines municipales, par le découragement définitif des vaincus, par l'exode des plus acharnés d'entre eux, c'est-à-dire des nobles, chez qui restait vivant encore le patriotisme communal [3].

La postérité seule a pu, d'après les conséquences, mesurer l'importance du fait. Pour les hommes du temps, c'en était un comme tant d'autres, peut-être sans lendemain. S'il y eut un lendemain, la bonne foi de Louis XII y contribua pour une large part. A l'heureuse nouvelle qui lui parvint le 9 juin, à Peschiera, il dit aux ambassadeurs florentins, empressés de la colporter partout : — Ce sont victoires sur victoires. J'en suis aussi aise que la seigneurie de Florence. — Puis, ajoutent les ambassadeurs, en riant il nous dit à l'oreille : — En outre, je ne suis plus votre débiteur, je n'aurai plus à vous donner de gages. Vous êtes devenus la première puissance d'Italie. Comment vous appellerez-vous désormais ? Sérénissimes ou illustris-

1. Lettre du 8 juin 1509, Machiav., éd. Passer., V, 431 note.
2. Voy. ce texte dans Tommasini, I, 459.
3. Voy. à ce sujet une note intéressante de Sismondi (VIII, 412). « Quand le grand-duc Cosimo Ier, dit-il, ouvrit, en 1566, un registre des Pisans qui pourraient prouver que leurs ancêtres participaient, avant 1494, aux honneurs de la ville, on ne trouva que 727 noms, en y comprenant tous les mâles et même les hommes des conditions les plus basses. » Flaminio dal Borgo publie le document et la liste des noms (*Diplomi pisani,* p. 433-452). Cf. Capponi, II, 294.

simes [1] ? — Quelques jours plus tard, il adressait directement ses félicitations aux Florentins : « Nous la tenons et repputons autant nostre propre fait et affaire, et comme tousjours le savez et entendez, nous avons tousjours eu bon désir et singulier vouloir que la chose advînt à vostre souhait et intencion [2]. » Bien plus, l'empereur, alors allié du roi, voulait lui faire des représentations, l'amener à revenir sur les faits de Pise. — C'est chose résolue, lui dit Amboise. Le roi très chrétien ne peut vouloir le contraire. En parler, ce serait troubler tout. — Et comme Maximilien sollicitait son consentement, pour agir contre Florence : — Ce ne sera pas tant que je vivrai, répondit ce bon prince. Je ne les abandonnerai point. J'y mettrai plutôt la vie [3]. — Feu de paille, dira-t-on, de la mobilité française. Nullement. Les ministres savent bien arrêté le dessein de leur maître, et ils s'y conforment. Les orateurs impériaux disant que l'empereur pourrait vendre à des seigneurs allemands mainte localité de juridiction impériale, possédée par les Florentins, Robertet les interrompt : — Expédient difficile et déshonnête, dit-il ; en tout cas, le roi très chrétien ne le permettra point [4]. — Ne se contentant même pas d'approuver le fait accompli, la cour de France se montrait disposée à en favoriser d'autres du même genre. — Si vous avez besoin du cardinal de Rouen pour recouvrer Montepulciano, disait encore

1. Nasi et Pandolfini aux Dix, Peschiera, 10, 11 juin. Desjardins, II, 366, 367.

2. Louis XII à la seigneurie, Pesquière, 15 juin. Desjardins, II, 367, note.

3. Nasi et Pandolfini aux Dix, Brescia, 20 juin; Crémone, 24 juin. Desjardins, II, 375, 380.

4. Nasi aux Dix. Blois, 11 novembre 1509. Desjardins, II, 438.

Robertet, cette fois aux orateurs florentins, il y est tout disposé. — Ce sont les orateurs qui font preuve de réserve à cette offre inattendue. — De Montepulciano, disent-ils, il ne saurait être question tant que durera la trêve avec Sienne. — Robertet, alors, leur parle de Pietrasanta, de Sarzana, de Sarzanello [1], quoique, dit-il, on doive pour quelque temps laisser comme elles sont ces deux dernières places, les Génois étant sujets du roi [2]. — Ce zèle pour les intérêts florentins venait, il faut le dire à l'honneur du gonfalonier, de l'estime qu'il inspirait. Louis XII croyait à sa parole « comme un bon chrétien croit à l'évangile [3] ».

Cette solide alliance devait, semble-t-il, consolider Soderini et faire rentrer Florence, si longtemps isolée, dans le grand courant de la politique européenne. Il n'en fut rien. Les jaloux de l'institution viagère, les ennemis de l'honnête homme qui en profitait si peu, les adversaires du gouvernement large et démocratique, les partisans des Medici s'unirent contre le gonfalonier sur le terrain d'une commune haine de la France [4], et par là le réduisirent à concentrer sur Florence même tous ses efforts. Guicciardini, leur organe, représente les Français très humbles dans la mauvaise fortune, insolents dans la bonne, vains et légers, tracassiers, imprudents [5]. Bien plus, jusque parmi les agents et les familiers de Soderini se propagent ces sentiments hostiles. On les

1. Cette forteresse, commencée en 1493, fut terminée par les Génois. Voy. à ce sujet un article de M. Neri, dans *Arch. stor.*, 4a ser., t. XV, disp. 3, ann. 1885.
2. Nasi et Pandolfini aux Dix, Milan, 2 juillet 1509. Desjardins, II, 386.
3. Dép. de Nasi, 3 avril 1510. Fragm. dans Desjardins, II, 448, note.
4. J. Pitti, I, 97.
5. Guicciard., *Relazione di Spagna. Op. ined.*, VI, 277.

trouve chez les ambassadeurs, à chaque page de leurs dépêches, et chez Machiavel, malgré son ordinaire impassibilité : « Les Français, écrit-il, sont humbles et obéissants. Ils ont leur roi en grande vénération, chacun d'eux possède quelque chose [1]. Ils s'habillent grossièrement, de gros drap et non de soie. Ils désirent le bien d'autrui, mais pour le prodiguer comme le leur, habiles à voler pour détruire ou pour se divertir avec le volé [2]. » Le jugement est dur, mais pas plus que bien d'autres. Les Italiens, pour ne parler que d'eux, sont prodigues envers nous de telles aménités.

Qu'il serait facile de leur rendre la pareille ! L'histoire d'alors est celle d'hier. Ils ont obtenu de Louis XII tout ce qu'ils en attendaient, ils se rapprochent donc de Maximilien. On jette l'orange quand on en a exprimé le jus. Leur habileté fut, en cette occasion, de saisir le moment où, ces deux princes étant alliés, faire la cour à l'un n'était pas se prononcer contre l'autre. Dès que l'empereur est en Italie, deux ambassadeurs florentins, des plus autorisés, s'attachent à ses pas : Piero Guicciardini, père de l'historien ; Giovan Vittorio Soderini, frère du gonfalonier. Ils se disent envoyés pour régler toutes les prétentions de la Chambre impériale, au sujet desquelles on n'avait pu s'entendre l'année précédente [3]. Apprenant qu'ils arrivent les mains vides, Maximilien refuse de les recevoir. — On ne vit pas ici sans argent ! dit-il avec humeur. — Il en voulait à titre de cens pour son voyage vers Rome, et, *risum teneatis*, pour la guerre contre les

1. Ainsi déjà existait alors chez nous la petite propriété, cause de prospérité, grâce à notre sol fertile, qu'admirait Machiavel.
2. Machiavel, *Della natura dei Francesi*. Voy. Villari, II, 89.
3. Siège de Padoue, 15 septembre-3 octobre 1509. Voy. Villari, II, 75.

infidèles. A Vérone, où il se retire après avoir échoué devant Padoue, ses ministres reviennent sans pudeur à la charge, demandent en son nom soixante mille ducats, plus la valeur de dix mille en drap de soie et d'or, pour habiller sa cour. Les orateurs avaient des pouvoirs suffisants pour accorder cette somme ; mais, ayant fait leur métier en conscience, ils traitèrent à quarante mille ducats. En retour, par un traité en date du 24 novembre, dont on a le texte, la majesté de l'empereur déchargeait Florence de tous les cens non payés et des investitures qu'elle pouvait devoir ; il lui concédait, outre l'usage de ses libertés, « la possession de tout l'état dont elle jouit actuellement », paroles qui impliquaient l'abandon des droits impériaux sur Pise, double confirmation faite *ad omnem cautelam et quemlibet juris effectum*. On en riait, on en plaisantait à Florence, mais on y était charmé de l'avoir en poche. C'était la sûreté, la sécurité dans la possession [1].

Qu'il y ait eu, au cours de ces sept années, des ingratitudes, des maladresses, des fautes, on aurait mauvaise grâce à le nier ; mais Pier Soderini, en si peu de temps, a rétabli la paix intérieure si souvent, si cruellement troublée ; restauré les finances, mises au plus bas par l'anarchie, et aussi nécessaires, en ce siècle de cupidité éhontée, pour conclure la paix que pour continuer la guerre ; rendu Pise à sa patrie et satisfait

1. Commission de Machiav., 10 novembre 1509. Legaz. 30 à Mantoue, éd. Passerini, V, 433, n° 1, et *proemio* de Passerini ; Buonaccorsi, p. 144 ; Nardi, l. IV, t. I, 503 ; Ammirato, XXVIII, 289 ; *Notizia della vera libertà fiorentina*, 1724, t. II, p. 269-310, c. 16 : « Delle cose più osservabili avvenute tra l'Imper. Massimiliano I e la città di Firenze. » — C'est un ouvrage de polémique gibeline, dont l'objet est de réfuter les écrits qui contestent les droits souverains des empereurs sur Florence.

par là au vœu le plus ardent des Florentins ; obtenu l'alliance des deux plus puissants princes de la chrétienté. Malheureusement, il a atteint son apogée, il n'a plus qu'à descendre, et il descendra plus rapidement qu'il n'a monté. Déjà même on a pu voir jusque dans l'éclat de ses succès les prodromes de la décadence, qu'accusent des discordes persistantes, incoercibles. S'il vient à tomber, ce sera un peu sa faute, puisqu'il est médiocre autant que respectable ; mais ce sera surtout celle des circonstances, plus fortes que les hommes, et dont le génie aussi, à son heure, subit l'inexorable loi.

CHAPITRE III

PIER SODERINI GONFALONIER DE JUSTICE DEPUIS LA SOUMISSION DE PISE JUSQU'AU RETOUR DES MEDICI

— 1509-1512 —

Décadence florentine. — Florence portée à la paix. — Guerre entre Jules II et Louis XII. — Soderini rend ses comptes (22 décembre 1510). — Complot contre lui. — Châtiments. — Propositions de Soderini repoussées. — Son discours au Grand Conseil (29 décembre). — Provision contre les coups d'Etat (20 janvier 1511). — Concile convoqué à Pise (16 mai). — Première réunion du concile (1er septembre). — Efforts de Soderini pour l'empêcher. — Interdit jeté sur Florence (23 septembre). — La sainte ligue (5 octobre). — Résistance à l'interdit. — Impôt sur le clergé. — Les cardinaux dissidents à Pise. — Leurs sessions (5-12 novembre). — Le concile transféré à Milan. — L'interdit levé. — Neutralité obstinée de Soderini entre le pape et le roi de France. — Intrigues du pape à Florence (11 juillet 1512). — Congrès de Mantoue (juillet, août). — Medici et Soderini en présence. — Ramon de Cardona en Toscane (21 août). — Mesures défensives à Florence. — Négociations avec Ramon de Cardona. — Harangues de Soderini au Conseil. — Réponse à Ramon de Cardona (27 août). — Les Espagnols devant Prato. — Prise de Prato (29 août). — Rôle du cardinal Medici. — Horreurs du sac. — Consternation à Florence. — Exigences de Ramon. — Complot contre Soderini (31 août). — Il quitte Florence. — Sa déposition. — Accord avec Ramon. — Rentrée des Medici. — G.-B. Ridolfi gonfalonier. — Soumission de Florence à la ligue et départ des Espagnols.

Tout s'explique en ce monde, même l'invraisemblable. Il y a des raisons pour qu'un chef d'État qui a rendu de signalés services et qui semble assuré du lendemain manque de prestige et d'autorité. Homme d'affaires, Soderini n'avait rien d'un prince, pas même la prétention de le devenir. Il vivait modestement, entouré d'une poignée d'amis, sans avoir su ou voulu grouper autour de lui une faction. Faute de goût pour les lettres et les arts ou d'argent pour les encourager, faute peut-être de réfléchir qu'ils dispensent la gloire, il les laissait

dans un oubli qui a singulièrement nui à la sienne. Cet ordre public, qu'il avait su faire régner alors que, sur la fin d'une période de troubles, la cité en était comme affamée, ne régnait plus comme aux premiers jours. Les condamnés, les femmes de mauvaise vie ne respectaient plus les lois. On voyait celles-ci sortir des rues infâmes où elles devaient vivre confinées, se répandre dans la ville, tantôt vêtues en religieuses, tantôt accompagnées d'une femme à l'extérieur décent, surtout d'une veuve, si bien qu'on les confondait avec les plus honnêtes, et qu'elles pouvaient librement propager « le mal français ». Poussant l'audace plus loin encore, elles faisaient menacer les Huit, s'ils tentaient de les ramener à l'obéissance, par les hommes abjects qui partageaient leur vie et soutenaient leurs vices. Perdus dans leur santé ou dans leurs mœurs, les jeunes gens ne voulaient plus se marier, ou ils mettaient leurs précieuses personnes au prix d'une dot de trois mille florins comptant, et ainsi, grâce au prix exorbitant de cette marchandise masculine, on évaluait à plus de trois mille le nombre des jeunes filles de dix-huit à trente ans, qui, malgré leur beauté ou l'ancienneté de leur race, revenaient bredouille de ce marché[1].

Mais que faire quand on a les mains liées par des institutions démocratiques, par des seigneuries qui changent tous les deux mois, par des *consulte* ou *pratiche* auxquelles on ne peut se fier, par un « Sénat » hostile, par un Grand Conseil variable et faible? Le gonfalonier, en somme, n'avait que sa voix; il devait exécuter les

1. Cambi, *Del.*, XXI, 253 sq.; Landucci, p. 307, Fragment de provision dans Landucci, note à la p. 307.

décisions prises, même quand il y voyait un piège ou un danger, et il était, en ce cas, tenu au silence, sans quoi l'on eût cru qu'il agissait pour son propre compte[1]. Dans des conditions analogues, les Medici avaient su s'imposer, devenir des princes; mais ne voyait-on pas où leur usurpation les avait menés? Au fond, c'est la société florentine qui était malade, et c'est son chef qui de ce mal séculaire, de jour en jour plus grave, portait la lourde responsabilité.

Ce qu'il perdait de terrain, les Medici le regagnaient sous ses yeux, un peu par sa faiblesse, beaucoup par la force des choses. Il tolérait la présence et les intrigues d'Alfonsina, veuve de Piero, venue pour réclamer sa dot: visiteuse assidue de la démocratie et de Soderini, provocatrice insinuante qui faisait miroiter les mâles de sa famille aux yeux des filles de bonne maison en détresse[2], embaucheuse de jeunes hommes, malgré la loi qui interdisait de prendre femme chez un rebelle. Dès 1508, le cardinal Giovanni avait réussi à marier sa nièce Clarice, fille de Piero, à Filippo Strozzi, l'héritier de cette immense fortune gagnée à Naples par les siens exilés sous les Medici, le somptueux bâtisseur du magnifique palais qui porte encore son nom. Le scandale de cette union avait été grand. Pour en prévenir le retour, Lorenzo de Piero des Medici, âgé de dix-huit ans, était déclaré rebelle; Filippo Strozzi, condamné à l'*ammonizione*, à une amende de cinq cents écus d'or, moins lourde pour lui que pour d'autres un simple écu, confiné enfin pour cinq ans au royaume de Naples. C'était peu,

1. Voy. sur le gouvernement de Florence, Guicciardini, *Op. ined.*, II, 280; Pitti, *Apologia de' cappucci*, p. 307; Tommasini, I, 533.
2. Tommasini, I, 529.

et cette dernière partie de la peine, seule effective, était encore abrégée : trois ans écoulés, Strozzi rentrait à Florence, par la permission ou la tolérance des magistrats[1].

Faible au dedans, Soderini ne l'était pas moins au dehors. Les traités conclus avec l'empereur et le roi de France, la ligue avec l'Espagne, la bonne amitié du pape lui permettaient de reprendre la politique large de Lorenzo des Medici. Mais, comme tous ses concitoyens, il n'aspirait qu'à la paix, qu'au repos. La trêve de Sienne expirée, qui lui servait de prétexte pour ne pas reconquérir Montepulciano, il trouve d'autres raisons de se dérober : Pandolfo Petrucci est en bons termes avec l'empereur; qui voudrait « pour un Montepulciano » fournir l'occasion d'une querelle[2]? Il se trouva, dans l'espèce, que cette mesquine prudence n'eut pas tort : plus tard, Jules II, pour amadouer les Florentins, devait persuader aux Siennois de leur rendre cette place[3]. Mais la tendance est manifeste, et elle n'est pas glorieuse. N'est-il pas clair que, plus habile, Florence aurait pu vendre son concours? N'est-ce pas ainsi qu'elle avait recouvré Pise? Rester neutre, quand tout le monde prend parti, est une chimère; ni Jules II, ni

1. Cambi, *Del.*, XXI, 221-223; Nerli, V, 100. *Cf.* Pitti, *Apologia de' cappucci*, *Arch. stor.*, 1a ser., t. IV, part. 2, p. 315; et Tommasini, I, 528, qui semble voir dans cette affaire une tracasserie du gonfalonier, auquel il se montre, du reste, peu favorable.

2. Nasi aux Dix. Troyes, 24 avril 1510. Desjardins, II, 497.

3. Les Florentins entrèrent dans Montepulciano le 3 septembre 1511, avant même la signature des *capitoli*, qui n'eut lieu dans leur ville que le 10. Les documents sont aux archives florentines. Voy. Landucci, p. 310, 311; Buonaccorsi, p. 162; Nardi, I, 448; Fra G. Ughi, *Arch. stor.*, Append., VII, 124. — Cette faveur du pape est d'autant plus significative, qu'il se disait mécontent des Florentins qui n'avaient donné aucun signe d'allégresse lorsqu'il avait recouvré Bologne en 1506. Voy. Nardi, I, 378, 477.

Louis XII, au moment de leur célèbre rupture, n'étaient d'humeur à le permettre, et c'est pourtant sur cette carte unique que Soderini met son enjeu.

Entouré des hostiles Baglioni et Colonna, nullement sûr de la fidélité des villes sujettes, notamment de Livourne et de Pise, ne sachant que résoudre, il envoie Machiavelli à la cour de France pour prendre des renseignements, donner des conseils, protester de sa fidélité, solliciter cette improbable autorisation de rester neutre. Le clairvoyant émissaire, trouvant un traité déjà conclu par lequel l'empereur et le roi se partagent l'Italie[1], avertit le gonfalonier que la cour de Blois n'aura pas confiance tant qu'elle ne verra pas ouvertement les armes florentines à côté des armes françaises[2]. Lui-même, d'ailleurs, malgré son génie de penseur, il ne sait quel avis émettre en des circonstances si graves. Il se flatte, jusqu'au dernier moment, qu'on évitera entre le pape et le roi une guerre qu'il pressent formidable, si elle éclate[3]. C'est qu'il n'entendait qu'une cloche et qu'un son. Mais Soderini en entendait deux. Le souverain pontife s'étonnait déjà que la République ne lui fournît pas de suffisants secours pour chasser d'Italie les barbares[4]. Et il n'y avait jamais loin, on le savait, des étonnements de ce prêtre guerrier à ses terribles

1. Machiavelli aux Dix. 21 juillet, 9 août 1510, éd. Passer., VI, 19, 55. Lég. XXXII. Les instructions des Dix manquent. Celles de Soderini, en date du 2 juin, sont à la p. 2. Le *moi* y tient sensiblement plus de place que dans les documents antérieurs émanés de Soderini. Le pouvoir personnel faisait peu à peu son œuvre sur le plus modeste des hommes. Sur cette légation, voy. Tommasini, I, 493 sq.

2. Machiavelli aux Dix. Blois, 9 août, p. 56.

3. Le même. Blois, 18 août, p. 70.

4. Les Dix à Roberto Acciajuoli et à Machiavelli. 27, 29 août, 2 septembre, éd. Passer., VI, 89, 94, 95, 108.

colères. En proposant sa médiation aux deux passionnés antagonistes[1], le gonfalonier perd du temps et ne contente personne. Il n'est pas toujours facile, il est moins sûr encore, de ménager la chèvre et le chou. Cinq cardinaux ont rompu avec Jules II[2]. Pour joindre Louis XII à Milan, ils doivent passer par Florence; Jules II se déclare offensé que Florence leur accorde asile et sauf-conduit[3]. Il aura bientôt contre elle de plus sérieux griefs.

Ainsi, au dehors comme au dedans, Soderini en était réduit à la défensive, à une situation amoindrie, presque humiliée. Les questions extérieures étaient sans doute les plus graves; mais c'est aux questions intérieures qu'il devait surtout donner son attention, car sur ce point, dans la ville, les coups étaient portés de près et tous les jours. Attaqué dans sa probité comme dans son énergie, sur sa gestion financière comme sur tout le reste, il eut une idée d'honnête homme, alors toute nouvelle : il rendit ses comptes. Le 22 décembre 1510, il présenta au Grand Conseil les états de recettes et de dépenses des huit années de son administration. Le chiffre des dépenses s'élevait à 908,300 florins, soit plus de dix millions de francs, somme considérable encore, mais bien au-dessous de ce que Florence avait pu dépenser sans se plaindre, dans ses guerres contre les Scala

1. Voy. sur ce projet de médiation, provoqué par le nonce pontifical Camillo Leonini, évêque de Tivoli, apparenté aux Medici, Tommasini, I, 499-502.

2. Ce sont l'Espagnol Bernardino Carvajal, cardinal de Santa Croce; Briçonnet, cardinal de Saint-Malo; Federico de San Severino; les cardinaux de Bayeux et de Cosenza.

3. 26, 30 septembre 1510. Landucci, p. 303; Cambi, *Del.*, XXI, 241. Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. IX, c. 3, t. III, p. 197; Ammirato, XXVIII, 290.

ou les Visconti. Il ordonna que ses livres fussent désormais conservés dans la chambre de la commune, sous une triple clef[1]. « Tous virent clairement, dit un historien moderne des plus autorisés, que jamais la République n'avait eu une administration plus réglée, plus économe[2]. »

Mais on ne convertit que qui veut être converti. Le lendemain même du jour où le gonfalonier donnait un si loyal et si noble exemple, on découvrait contre lui un complot meurtrier. Déjà l'on avait eu vent de semblables projets. En 1508, Neri Capponi, étant de la seigneurie, avait sondé là-dessus son collègue Ugolino Mazzinghi et promis l'appui des plus nobles citoyens. Mazzinghi, en homme de bien qu'il était, l'avait détourné de son dessein, sans le trahir ni le désigner à la vindicte publique. Un neveu de Soderini était frappé d'un coup de poignard au col, ensuite de quoi les portes de la ville restaient deux jours fermées[3]. Cette fois, envers l'oncle, les choses n'allèrent pas aussi loin ; mais elles auraient pu aller plus loin encore, et surtout avoir de sérieuses, de politiques conséquences. Prinzivalle della Stufa, jeune homme de vingt-cinq ans, fils d'un partisan résolu des Medici[4], se trouvant à Bologne, en pleine

1. Nardi, l. VI, t. II, 17; Cambi, *Del.*, XXI, 242; Ammirato, XXVIII, 291; Sismondi, IX, 46.

2. Villari, *Mach.*, II, 135.

3. Sigismundi Titii *Annales Sanenses*, t. VII, p. 134, dans Tommasini, I, 531, 532.

4. Luigi della Stufa, père de Prinzivalle, était apparenté aux Medici et si dévoué à cette famille qu'il fut au nombre des quatre citoyens qui, après la conjuration des Pazzi, accompagnaient en armes Lorenzo partout où il allait. Il fut membre des deux *balie* de 1512 et 1530 qui rétablirent les Medici. Léon X l'arma chevalier aux éperons d'or. La mère de Prinzivalle, Guglielmina des comtes Schianteschi de Montedoglio, était au contraire une admiratrice fervente de Savonarola, dissentiment qui ne paraît pas

cour du pape, où il entendait très mal parler de « ce Français de gonfalonier », s'offrit pour le mettre à mort. Il fut convenu que Marcantonio Colonna, aussi dévoué au Saint-Siège alors qu'il l'avait été naguère à la République, quand il en empochait la solde, fournirait dix hommes. De retour à Florence, Prinzivalle s'ouvrit bien légèrement du complot à Filippo Strozzi, trop récemment revenu de l'exil pour s'embarquer dans cette galère, et devenu si prudent qu'il renverrait, disait-il, sa femme aux Medici ses frères, si on lui parlait jamais des choses d'État. Il ne prêta donc qu'avec déplaisir l'oreille à l'ouverture, conseilla au jeune fou de se sauver au plus tôt, mais ne voulut pas, comme Mazzinghi, garder pour soi la dangereuse confidence. Il en parla avec indignation à sa belle-mère Alfonsina Orsini, veuve de Piero des Medici ; il prit conseil de Lionardo Salviati, son *consorte*, qui était des Dix, et de Matteo, son cousin, qui s'en ouvrit de son côté à la femme de Jacopo Salviati, sœur des Medici, pour qu'elle prît ses précautions personnelles. Ainsi colporté, le secret devint bientôt celui de la comédie. Les Conseils furent saisis de l'affaire ; ils déclarèrent rebelle le coupable absent, s'il

avoir empêché les deux époux de vivre en parfaite intelligence. Une lettre de la femme au mari, alors que celui-ci était commissaire à Arezzo, l'entretient des faits et gestes du *frate*. Ils avaient six enfants, trois filles et trois garçons. Ce que valait Prinzivalle l'aîné, dans son enfance, on ne saurait le dire ; mais on voit que le cadet, Francesco, était « déplaisant à gouverner au point de faire renier la foi » (lettre citée de Guglielmina), et, devenu grand, il était resté le même, à en croire une lettre qu'adresse à la mère Maso des Albizzi, son gendre, en 1512. Le troisième garçon, Giovanni, ne valait guère mieux, car on a une lettre fort longue à lui adressée par son père et pleine d'acerbes reproches, d'exhortations vraiment découragées et désolées. Toute la vie de Prinzivalle prouve qu'il ne valait pas mieux que ses frères. Voy. pour tous ces renseignements et pour la lettre de Guglielmina, Al. Gherardi, *Nuovi documenti*, etc., 2e éd., p. 124-129. Les sources y sont indiquées.

ne comparaissait dans les trois jours (28 décembre); ils émirent l'avis de livrer aux Huit, à condition de ne le point mettre à la torture, le père de Prinzivalle, Luigi della Stufa. Ce vieillard fut relégué à Empoli, pour cinq ans, sous peine, s'il rompait son ban, d'être, lui aussi, déclaré rebelle[1].

C'était trop, assurément, au point de vue de nos idées modernes, puisque nous n'admettons plus la solidarité du crime par le fait de la parenté; mais c'était trop peu dans un temps qui professait des idées toutes contraires, et l'on pouvait, sur cette répression insuffisante, mesurer le terrain perdu par Soderini. Un chef d'État qu'on tente d'assassiner en retrouve d'ordinaire, pour quelques jours au moins, un regain de popularité : Soderini n'en obtenait pas même cet avantage. Ses amis auraient voulu livrer Strozzi jadis, et maintenant Prinzivalle, non aux Huit, juges quotidiens de trop petites causes pour bien juger les grandes, mais à un office qu'ils voulaient introduire, la *Quarantia* vénitienne, qui prononçait, à Venise, sur les crimes d'État[2]. Jusque-là, il n'y avait point consenti, pour ne pas encourir le reproche d'illégalité; maintenant, sur les instances de la seigneurie et des collèges, il soumet aux Conseils une provision portant que des crimes de ce genre seraient, de droit, déférés à la *Quarantia*, et le « Sénat », autrement dit le Conseil des Quatre-vingts, repousse inju-

1. Nerli, V, 100; Cambi, *Del.*, XXI, 223, 245-248; Nardi, l. VI, t. II, 15; Landucci, p. 304, 305; J. Pitti, I, 97; Guicciard., *Stor. di Fir.*, c. 32, III, 37; Ammirato, XXVIII, 291.

2. On peut voir plus haut, p. 420, que la juridiction des Huit ne donnant pas satisfaction, l'on avait déjà essayé d'y substituer celle de la seigneurie et des collèges, médiocre innovation qui donnait des pouvoirs judiciaires au pouvoir exécutif.

rieusement la proposition[1]. Par mauvaise humeur ou peut-être par besoin de santé, le gonfalonier demande l'autorisation d'aller quelques jours au dehors, prendre des bains : il se heurte à un refus[2].

Le cœur ulcéré, il se présenta, le 29 décembre, devant le Grand Conseil réuni pour élire les gonfaloniers de compagnies. Il prononça une « longue et lamentable harangue », exposant les complots noués pour le tuer, d'abord en pleine assemblée, puis au palais, dans les rues, par le fer ou le poison. L'émotion lui tirant des larmes, il ne pouvait presque plus parler. Il fit effort toutefois; il prit Dieu à témoin de n'avoir jamais offensé personne. Il en conclut qu'on attaquait en lui le Grand Conseil, pour le supprimer. Il déclara donc qu'il ne prendrait aucune précaution personnelle, parce que « cette cuirasse de sa dignité », c'était le peuple qui la lui avait donnée[3]. L'assistance pleura comme l'orateur[4], et l'effet immédiat de ce discours fut le vote d'une provision, jusqu'alors repoussée, pour empêcher qu'en cas de mort du gonfalonier ou de destruction des bourses, on ne sanctionnât la révolution par l'escamotage du parlement. Le parlement était bien supprimé depuis 1494; mais on craignait sans cesse qu'en un jour de troubles, les grands offices étant empêchés de se réunir en nombre légal, une minorité n'en profitât pour recou-

1. J. Pitti, I, 100. Voy. dans Cambi (*Del.*, XXI, 222) la définition peu explicative et peu claire de la *Quarantia*. Machiavelli (*Disc.*, I, VII, p. 184 B) blâme nettement ce refus. Il croyait nécessaire un grand nombre de juges.

2. Nerli, V, 100.

3. Nardi, l. VI, t. II, 17; Cambi, *Del.*, XXI, 246, 247. Ammirato (XXVIII, 292) fait, selon son habitude, le discours d'après Cambi, et Sismondi (IX, 48) le résume.

4. Cambi, p. 247.

rir de nouveau à ce banal, mais sûr moyen de donner le change sur la volonté ou l'assentiment populaire. La nouvelle loi décidait que si, en pareil cas, les bourses étaient encore intactes, ou qu'on eût seulement conservé le registre des noms, les officiers en charge procéderaient sans retard aux élections par voie de tirage. Si bourses et registres avaient disparu, le Grand Conseil devait s'assembler, et, à sa seconde réunion, le nombre des présents suffire pour procéder aux élections (20 janvier 1511)[1]. Mesure prudente sans doute, mais qui accusait une de ces situations troublées où l'on peut prévoir coups de tête et coups de main.

La politique de Louis XII venait, en ce moment même, accroître ces cruels embarras. Dans sa lutte ardente contre le Saint-Siège, ce prince de peu de cervelle ne pouvait manquer de brandir la plus naturelle et la plus efficace des armes, en provoquant la convocation d'un concile. Déjà, d'un concile national réuni à Tours (14 septembre 1510), il avait obtenu licence de repousser les attaques pontificales, et de porter devant un concile œcuménique ses plaintes concertées avec celles de l'empereur, par l'intermédiaire du chancelier impérial, Mathæus Lang, évêque de Gurck[2]. En janvier 1511, le roi avait secrètement écrit aux Florentins pour obtenir d'eux qu'ils permissent de convoquer à Pise cette grande assemblée[3]. Ce fut, dans un ciel bien

1. Consigli Maggiori, Provvisioni, Reg. 201, p. 41-43, dans Villari, II, 137, note, qui rapporte le préambule. On y voit comment Cambi (XXI, 248-250) et Ammirato,(XXVIII, 293) qui le répète, ont pu croire et dire que cette provision abolissait le parlement. Cf. Pitti, I, 97.

2. Lettre de Machiav., 10 sept. 1510. Lég. 32, n° 55, éd. Passer., VI, 118; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. IX, c. 3, t. III, p. 187, 196. — Belcari (l. XII, p. 348) donne des détails sur les débats du concile de Tours.

3. Louis XII à la Rép. Blois, 27 janv. 1511. Desjardins, II, 526. Cf.

sombre, comme un coup de foudre inattendu. Soderini signala en vain les dangers d'une ville aux passions à peine assoupies. Le 16 mai, les rebelles de l'Église, Carvajal, cardinal de Santa-Croce, Francesco Borgia, cardinal de Cosenza, Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, au nom de leurs collègues, qu'ils se disaient chargés de représenter, communiquaient à tous, même au pape, la convocation pour le 1er septembre. Le même jour, par un acte signé à Milan, Louis XII et Maximilien se déclaraient protecteurs du concile[1]. L'appel aux prélats et aux princes fut affiché aux portes de diverses églises, et Jules II put le lire de ses yeux, le 28 mai, sur celle de la principale, à Rimini[2].

Dans son juste courroux, il envoie à ces Florentins, dont on disposait malgré eux, l'évêque de Cortone, leur compatriote, pour les détourner d'ouvrir Pise à l'injurieux, à l'impie conciliabule. Ainsi entre deux feux, que pouvait faire Soderini, sinon, pour les tenir à distance, gagner du temps? Les lenteurs ordinaires des Conseils et l'équilibre des partis vinrent tout d'abord en aide à son système de temporisation, qui était alors de circonstance. Mais les anciens fauteurs de Savonarola le for-

Ann. eccl., 1511, § 1, t. XXX, p. 569. — Voy. sur le concile de Pise P. Lehmann, *Das Pisaner Concil von* 1511, *Inaugural Dissertation*. Breslau, 1874. — On trouve des détails sur ce concile au t. XIII encore inédit des *Diarii* de Marin Sanuto. Brosch en a cité quelques passages (p. 236, 356, n. 1).

1. Labbe, *Concilia*, XIX, 565-568. Voy. dans Goldast, *Politica imperialia*, p. 1194, la *Convocatio generalis concilii apud Pisam*, et dans Tommasini (I, 702, app., nº 10) des instructions de Maximilien à son secrétaire Pigello Portinari, envoyé à Florence, qui a mission, si les Florentins lui accordent 50,000 ducats, d'offrir que le concile soit tenu à Florence même, comme si tel avait pu être le désir du gonfalonier qui le craignait à Pise. Richer, *Historia concilium generalium*, l. IV, contient tous les actes relatifs à ce concile.

2. Villari, II, 146.

çaient bientôt à se porter tout d'un côté. Croyant toujours aux prophéties de leur *frate*, qui avait annoncé la prochaine convocation du concile, comment ne l'auraient-ils pas accueillie[1]? La réponse du pape ne se fit pas attendre. Par bulle du 18 juillet, il condamnait le concile de Pise et en convoquait un autre pour le 19 avril 1512, dans la basilique de Latran[2]. Signe manifeste de son mauvais vouloir envers Florence, il ne convoquait pas le cardinal Soderini, et il convoquait le cardinal Medici, bientôt même nommé légat de Bologne, « pour povoir par ce moyen, dit une lettre du temps, plus nuyre es dits Florentins[3] ».

Les schismatiques reculeraient-ils? Soderini se berçait de cet espoir. Il commença de respirer plus librement, quand il vit qu'à la date fixée, le 1er septembre, personne ne se présentait à Pise, sauf un commissaire civil au nom du roi et de l'empereur, et un ecclésiastique au nom des prélats et abbés. Le capitaine florentin, Piero del Nero, à qui ils demandaient son agrément, déclara avoir ordre de ne point s'immiscer dans leurs opérations. Ils purent donc faire chanter, au Dôme, la messe du Saint-Esprit et les litanies pour ouvrir le concile; mais tous les prêtres italiens quittaient incontinent Pise par crainte de l'interdit[4]. Bonne occasion, semblait-il, de demander aux princes un nouvel ajournement ou

1. Nerli (V. 103), partisan des Medici, accuse Soderini d'avoir désiré le concile, mais à tort, comme le prouvent tant de démarches faites auprès de Louis XII pour obtenir que, du moins, il renonçât à Pise.

2. Labbe, *Concilia*, XIX, 687; *Ann. eccl.*, 1511, § 9, t. XXX, p. 573-578; Nardi, l. V, t. I, 447.

3. Ferry Carondelet à Marguerite d'Autriche, Rome, 10 oct. 1511, dans *Lettres de Louis XII*, t. III, p. 78. Bruxelles, 1712.

4. Cambi, *Del.*, XXI, 26; Buonaccorsi, p. 163; Ammirato, XXVIII, 295.

le choix d'une autre ville. Jamais, disaient les instructions de Machiavelli, envoyé de nouveau à la cour de France par les Dix[1], jamais on n'a vu un concile convoqué seulement par trois cardinaux. Ceux dont ils invoquent le nom dissimulent leur adhésion ou diffèrent leur venue. Rien que le projet de remplir Pise d'hommes d'armes et d'y occuper la forteresse y a causé des désordres. Les chefs des « religions » se sont déclarés contre cette assemblée. Si l'on ne peut réconcilier le roi et le pape, il faut au moins obtenir un délai de deux ou trois mois[2]. En même temps, l'ambassadeur ordinaire, Roberto Acciajuoli, était invité par les Dix à empêcher qu'on n'envoyât des troupes françaises, car la mauvaise récolte ne permettait pas de les nourrir[3]. Pour ce motif et pour ne pas attirer contre la Toscane les forces du souverain pontife et du roi catholique, Giovanni de Poppi allait signifier aux cardinaux schismatiques et à Odet de Foix, sieur de Lautrec, chef de leur escorte, qu'on ne les recevrait point en armes[4]. On se flattait que, la seule protection des milices florentines leur paraissant insuffisante, ils ne viendraient pas.

Mais il fallut bientôt déchanter. Arrivé le 14 septembre à Milan, présenté au vice-roi Gaston de Foix, Machiavelli lui dit-il, pour calmer sa fougue impa-

1. Par les Dix seuls : « Per ordine nostro solo e ex motu proprio e non d'altri. » (Ed. Passer., VI, 153, 15 sept. 1511. Les Dix à Pier Fr. Tosinghi, orateur à Rome.) Cf. Tommasini, I, 541. Ainsi, même sous le gonfalonier à vie, les Dix conservent cette indépendance qui a été si souvent un embarras. Mais dans l'espèce il ne devait pas y avoir désaccord.

2. Instructions à Machiavelli, 10 sept. 1511, éd. Passer., VI, 132-137,

3. Les Dix à Acciajuoli, 13 sept. 1511, dans Mach., éd. Passer., VI, 148.

4. Voy. les instructions de Giov. de Poppi (25 sept. 1511) dans Tommasini, I, 547, note.

tiente, que Florence ne refuse point des sauf-conduits aux cardinaux, il entend d'un capitaine cette menaçante réponse : — Les sauf-conduits, ce seront cinq ou six cents lances[1] ! — Il n'y a donc rien à faire à Milan, et mieux vaut recourir à Dieu qu'à ses saints. Machiavelli poursuit son voyage, trouve Louis XII obstiné au concile pour arriver à la paix, et ne parvient pas à lui faire comprendre que c'est pousser le pape à la guerre. Mais il arrache du moins la promesse que la réunion n'aura lieu qu'à la Toussaint et qu'elle sera transférée dans une autre ville[2]. Les Florentins respirent, croient qu'ainsi tout peut être sauvé, partagent la foi de leur gonfalonier dans les atermoiements. « Si Vos Seigneuries, écrivait l'orateur Pandolfini, pouvaient habilement gagner encore un mois, il serait facile ensuite d'éviter le concile, car il est probable qu'un grand feu s'allumera quelque part ailleurs[3]. »

Espoir chimérique! A Florence, dès le 20 septembre, on sait par le nonce qu'il a ordre de prononcer l'interdit[4]. La seigneurie, qui s'en doutait, essaye de parer le coup par une protestation préventive, par un appel au futur concile de l'Église universelle, sans spécifier si elle entend celui de Pise ou celui de Rome. Rien n'y fait. Deux jours plus tard, au jour dit (23 septembre), l'interdit est fulminé[5], et les prêtres en train de dire leur messe ne l'achèvent même pas[6]. C'est à peine si Jules II

1. Pandolfini aux Dix. Milan, 15 sept. 1511. Desjardins, II, 531.
2. Rob. Acciajuoli aux Dix. Blois, 24-27 sept. 1511, dans Mach., éd. Passer., VI, 164-168.
3. Pandolfini aux Dix. Brescia, 15-17 oct. 1511. Desjardins, II, 540.
4. Les Dix à Acciajuoli, 20 sept., dans Mach., éd. Passer., VI, 159.
5. Landucci, p. 311.
6. Cambi, *Del.*, XXI, 266.

accorde un sauf-conduit aux marchands florentins qui se trouvent sur les terres de l'Église et qu'il a menacés de spoliation[1]. Il conclut contre la France, avec l'Espagne et Venise, la sainte ligue (5 octobre)[2], et il se flatte d'y attirer cette république qu'il malmène si fort, en haine de ce qu'il nomme « le diabolique conciliabule[3] ».

La réponse de Soderini ne se fit pas attendre. Mais cet homme timide autant qu'irrésolu ne sut prendre qu'un moyen terme. Il aurait dû ou forcer tout le clergé à l'exercice du culte, ou montrer que les Florentins savaient s'en passer. Il n'ose tant exiger ni d'une population attachée à ses rites religieux, ni moins encore d'un clergé séculier qui craignait la perte de ses bénéfices, car il aurait irrité les familles nobles, qui comptaient toutes quelque prêtre dans leur sein. L'archevêque Cosimo des Pazzi, transféré naguère du siège d'Arezzo au siège de Florence, a pris sur lui d'enjoindre aux mineurs de Santa-Croce, aux ermites de San-Gallo, au chapitre même de San-Lorenzo, de continuer, malgré l'interdit, les *sagre funzioni*. La seigneurie étend cette injonction aux six couvents d'ordres mendiants, qui n'ont rien à perdre, en les menaçant d'expulsion, s'ils n'obéissent[4]. Elle adopte, et après elle les Conseils, une provision qui imposait aux clercs un prêt forcé de cent vingt mille florins remboursables en un an si l'on

1. Nardi, l. V, t. I, 450; les Dix à Acciaj., 20-21 sept., p. 159-164.

2. Une lettre de Jules II au card. Medici, légat à Bologne, 5 oct. 1511, annonce la promulgation de la ligue (dans Desjardins, II, 550). Voy. le traité dans Rymer. *Fœdera*, t. VI, part. I, p. 23.

3. Bern. de Bibbiena au card. Medici. Rome, 15 oct. 1511, dans Desjardins, II, 551.

4. Cambi, *Del.*, XXI, 266; Ammirato, XXVIII, 296.

conservait la paix, en cinq, si l'on avait la guerre. Mais cette mesure, qui avait passé maintes fois dans les temps antérieurs, sans trop de difficultés, en soulève alors de fort graves, parce que, à la résistance économique du clergé s'ajoute la résistance politique d'un grand nombre d'ennemis du gonfalonier. L'emprunt ne fut voté par le Grand Conseil qu'au sixième tour de scrutin. Des huit commissaires nommés pour le percevoir, les uns refusèrent de remplir cet office, les autres se firent prier. Soderini manquant d'énergie pour recouvrer les sommes votées, la malignité publique prétend que c'est pour ménager son frère le cardinal, de tous les clercs le plus imposé[1]. L'archevêque, jadis dévoué, fait sonner haut son mécontentement, par convoitise, dit-on, du chapeau. Ceux des prêtres qui ne refusent pas le sacrement de pénitence y mettent pour condition l'engagement de ne plus voter d'impôts sur le clergé et les établissements pieux. Les autres, pour défendre leur bourse, comme le Siennois Petrucci pour détourner de lui des hostilités dont il pouvait être la première victime, répondaient que l'emprunt était inutile, que le pape pousserait son armée vers Bologne, sans passer par la Toscane, et le Siennois en donnait même le conseil à Jules II[2].

Par malheur, les cardinaux schismatiques, quoique fort refroidis[3], approchaient, prudemment escortés de trois cents lances françaises sous les ordres de Lautrec.

1. Le card. Soderini, s'étant retiré dans le *contado*, s'excusait, prétendait-on, de ne pas aller à Rome, sur ce qu'il avait « le mal français ». (Cambi, *Del.*, XXI, 272.)

2. Nardi, l. V, t. I, 479-482; Cambi, XXI, 268-271; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. X, c. 2, t. V, p. 315; Ammirato, XXVIII, 297.

3. Pandolfini aux Dix, Brescia, 22 oct. Desjardins, II, 541.

Si faible que fût cette escorte, elle pouvait suffire aux Pisans pour secouer le joug. Devant ce danger, Soderini agit enfin avec vigueur. Il fit garnir Pise et les environs de six cents *fanti*, utile renfort aux trois cents des milices qui occupaient la citadelle, et il fit venir à Florence, comme otages, quelques-uns des principaux Pisans. Machiavelli fut envoyé au cardinal de Santa-Croce et Vettori au cardinal de Saint-Malo, pour leur représenter les difficultés du lieu et du temps, pour leur confirmer la résolution prise, s'ils venaient avec des gens d'armes, de les traiter en ennemis[1]. Louis XII, cette fois, consentit à réduire de moitié l'effectif de Lautrec. Le reste et plus encore saurait bien entrer en temps opportun. Déjà, depuis le 23 octobre, Jules II, content des Florentins ou mécontent des résultats de l'interdit, l'avait spontanément levé jusqu'à la mi-novembre[2]. Les cardinaux schismatiques, solennellement privés du chapeau, ne voyaient donc autour d'eux que le désert : aucun prélat ne venait d'Allemagne, et les vingt-quatre qui, par ordre de leur roi, venaient de France, se hâtaient lentement, sans courage[3]. A Pise, ils veulent s'assembler dans la cathédrale, et le peuple ameuté leur en ferme les portes, comme de toutes les autres églises. S'ils en trouvèrent une pour dire leur première messe, c'est que la seigneurie florentine, pour ne pas brouiller la République avec le roi très chrétien, avait intimé aux

1. Les lettres de créance auprès des cardinaux et de Lautrec sont du 2 novembre. Mach., éd. Passer., VI, 176. — Machiav. aux Dix, 6 nov., p. 177. Pour celles de Vettori (29 sept.), voy. Tommasini, I, 550.

2. Cambi, *Del.*, XXI, 266-272 ; Nardi, l. V, t. I, 451-452 ; Landucci, p. 311 ; Belcari, l. XIII, p. 374 ; Ammirato, XXVIII, 296-298.

3. Buonaccorsi, p. 164 ; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. X, c. 2, t. III, p. 306, 318.

Pisans de ne refuser ni les églises, ni les vêtements, ni les vases sacrés[1].

Ce concile fut un avortement. Dans sa première session, tenue le 5 novembre, il ne sut décréter que la condamnation anticipée du concile annoncé de Latran[2], *telum imbelle sine ictu*, faible parodie de Constance. Plusieurs rixes tournant au tumulte[3] déterminèrent les schismatiques, au lendemain de leur seconde session (7 novembre), à faire de Milan le siège de leur assemblée. Ils en tinrent encore une troisième le 12[4], mais ils partirent le même jour[5]. Triste voyage, triste arrivée, qui firent paraître l'aversion profonde des peuples et du clergé. Le clergé, convoqué pour recevoir les cardinaux à Melegnano (Marignan), s'abstient, et l'entrée solennelle s'en trouve ajournée. Les prélats milanais attendent d'être contraints, et quoique ce soient les Français qui règnent à Milan, c'est de Florence qu'ils se plaignent[6]. Les prêtres ne célèbrent plus les saints offices. Le peuple rend plus d'honneurs au cardinal Medici prisonnier[7] qu'aux pères du concile. Ceux-ci, quand il les voit, il les raille, les injurie, les maudit; ambitieux, disait-on, qui devraient se réformer eux-

1. Cambi, *Del.*, XXI, 266-272; Belcari, l. XIII, p. 374; Ammirato, XXVIII, 296-298.

2. Lettre de Pise, 5 nov., en note à la commiss. de Machiav., éd. Passer., VI, 178-180.

3. Voir le détail dans Ammirato, XXVIII, 299. Deux de ces rixes avaient des filles pour objet.

4. Lettre des commiss. dans Mach., éd. Passer., VI, 180, note.

5. Landucci, p. 312.

6. Pandolfini aux Dix. Milan, 1-7 déc., Desjardins, II, 545.

7. Le card. Medici, légat à Bologne, avait été amené prisonnier à Milan. Plus tard, il s'échappa, tomba aux mains de Bernabò Malaspina, et fut remis en liberté sur l'ordre de l'avisé Trivulzio (12 juin 1512). Voy. Cambi, *Del.*, XXI, 268; Landucci, p. 318; Cipolla, p. 827.

mêmes avant de réformer l'Église. C'est à peine si Gaston de Foix suffit à protéger ces impopulaires personnages. L'armée française les allait bientôt emporter dans son mouvement de retraite, rêvant encore, dans leur frénésie impuissante, de se réunir à Lyon[1].

Incident sans portée dans la grande querelle qui allait se décider par les armes, le conciliabule de Pise n'était un événement grave que pour les Florentins, dont il avait démasqué la politique forcément équivoque. Aucun parti, c'est bien clair, ne peut compter sur eux, et tous les traitent tantôt en amis, tantôt en ennemis. Jules II leur « rend la messe » le 1er décembre, la leur retire de nouveau le 15[2], puis, se rappelant qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre, lève tout à fait l'interdit, sans autre exigence qu'une demande de pardon *in camera,* sous forme privée[3], sauf à le fulminer de nouveau plus tard, pour les besoins de la lutte[4]. Il est en paix avec eux quand, le 26 décembre 1511, il envoie l'épée et le bonnet bénit à Ramon de Cardona, chef militaire de la sainte ligue, « qui n'est ni roi, ni duc, ni marquis, auxquels seuls on a coutume de les envoyer, *utpote dominia lata habentibus*[5] », mais qui s'apprêtait à marcher contre la Toscane. C'est que le

1. Nardi, l. V, t. I, 468; P. Jove, *Vita Leonis X*, l. II, p. 49, *Op. omn.*, t. II; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. X, c. 2, 5, t. III, p. 323-24, 404; Cipolla, p. 828.

2. Landucci, p. 312.

3. Lettre de l'ambass. Ant. Strozzi, Rome, 28 déc. dans Mach., éd. Passer., VI, 181-188.

4. « Consideri e carichi in che noi siamo stati *e siamo* ancora dello interdetto e delle censure per conto del concilio. » (Instructions à Nic. Capponi, 1er mars 1512. Desjardins, II, 578.)

5. Jules II au card. légat Medici. Rome, 26 déc. 1511. Desjardins, II, 561.

pontife, s'il pardonnait aux Florentins obscurs, humbles membres de la grande famille chrétienne, tenait rigueur du diabolique conciliabule à Soderini, sans lui savoir gré de tant d'efforts pour l'empêcher ou l'éloigner.

La bourrasque passée, Soderini, malgré son confident Machiavelli, était rentré dans l'ornière de sa neutralité, chère aux Florentins non moins qu'à lui-même. Niccolò Capponi avait mission d'en excuser auprès de Gaston de Foix la République, « attendu qu'il était difficile de manier un peuple dans les choses spirituelles, et de le faire, contre sa conscience, délibérer autrement qu'il ne veut, surtout en temps de carême[1] ». Or ce langage était véritable. L'historien Belcari dit formellement que les adversaires du gonfalonier voulaient rester neutres, sans prévoir qu'ils préparaient par là le retour des Medici[2]. Et cette politique dangereuse n'était point un mystère. « D'après ce que me dit Notre Seigneur, écrivait de Rome au cardinal Medici Bernardo de Bibbiena, les Florentins veulent la neutralité. L'orateur français insistant pour qu'ils se découvrissent contre Sa Sainteté, comme ils s'y refusaient avec de sages réponses, il a demandé avec fureur son congé[3]. » Ainsi, en suivant sa pente naturelle, le gonfalonier servait, sans le vouloir, les intérêts des *Palleschi*, qu'il tenait, non sans raison, pour contraires à ceux de la République.

De plus en plus il s'enfonçait dans sa fâcheuse erreur. S'il envoie, aux premiers jours de 1512, à Ferdi-

1. Instructions à Nic. Capponi, 1er mars 1512. Desjardins, II, 578.

2. « Soderini æmuli, invidia cæci, Mediceorum reditum non prævidentes, ut neutris se darent consulebant. » (Belcari, l. XVII, p. 377.)

3. Bern. de Bibbiena au card. Medici. Rome, 19-22 mars 1512. Desjardins, II, 577.

nand d'Aragon Francesco Guicciardini, *jure consultus adolescens*[1], le futur historien, c'est pour excuser Florence d'avoir fourni des armes à l'ennemi de ce prince. L'Espagnol rancunier fut plus diplomate que le diplomate en herbe ne fut pénétrant[2] : il protesta d'avoir uniquement en vue le bien de l'Église et de l'Italie[3], de vouloir la conservation de tous les États d'Italie[4], de n'avoir jamais voulu offenser les seigneurs florentins[5]. Cette ambassade, compromettante pour une puissance neutre, faisait croire qu'elle penchait vers l'Espagne et la ligue : l'orateur de Ramon de Cardona ne bougeait plus de Florence[6]. Mais Soderini ne se livre toujours à personne. Nardi avoue que si Gaston de Foix, sur le champ de bataille de Ravenne (11 avril), eût disposé des lances florentines, la victoire eût été moins sanglante et plus décisive. En vue de ménager le pape, on avait décidé qu'elles se borneraient à tenir garnison en Lombardie[7], et si c'était assez pour que la République parût aux confédérés une fidèle alliée de la France, c'était trop peu, malgré le renouvellement du traité pour cinq ans, malgré l'augmentation du nombre des lances florentines,

1. Belcari, l. XIII, p. 377.

2. « Sed cum his mandatis quæ fœderatos nullo modo placarent. » (Belcari, l. XIII, p. 377.) Voy. les instructions à Guicciardini dans ses *Opere inedite*, VI, 3-10, *Legazion di Spagna*, 23 janv. 1512. Elles avaient été déjà publiées un peu incorrectement par M. Eug. Benoist, *Guichardin, historien et homme d'État italien au* XVIe *siècle*. Append., n° 1, p. 383. Marseille, 1862.

3. Guicciard. aux Dix, 2-3 avril 1512. *Op. in.*, VI, 19-27. Tommasini (I, 560, n. 2, 569 et n. 1) montre par les doc. la conduite peu loyale des Guicciardini dans cette ambassade.

4. Le même aux mêmes, 10-15 juillet, p. 69.

5. *Id.*, 18-22 juillet, p. 77. Cf. Carlo Gioda, *Guicciardini e le sue opere inedite*, Bologne, 1880.

6. Belcari, l. XIII, p. 384.

7. Nardi, l. V, t. I, 469.

porté de trois cents à quatre cents, pour que Louis XII ne se crût pas trahi[1]. Le pape demande-t-il des processions pour obtenir du ciel l'expulsion des Français? La seigneurie ne les ordonne point, mais elle laisse l'archevêque les faire, sans lui permettre de sonner les cloches, sans y paraître elle-même, non plus que les autres offices, les compagnies, les séculiers et les enfants, si avides de ces divertissements pieux. A la fête patronale de la Saint-Jean, elle n'invite pas, selon l'antique usage, les ambassadeurs étrangers à dîner; elle se contente, la veille, de leur envoyer leur repas. Dans ce moment où elle se conforme au vœu presque unanime, elle n'ose pourtant pas se produire en public, elle ne va pas à l'offrande traditionnelle, tant elle craindrait d'être mise en pièces[2]. L'équivoque, les demi-mesures, voilà donc le signe de cette politique timorée. Les hommes avisés — ils sont rares — la blâment : « Si les Français perdent la Lombardie, écrit Jacopo Guicciardini à son frère Francesco, alors en Espagne, nous restons à discrétion. L'on ne pourvoit à rien, et l'on voit pourtant les mauvaises dispositions du pape[3]. »

On les voyait, en effet, et, un mois à peine écoulé, on allait les voir bien plus encore. Le 11 juillet, arrivaient séparément à Florence une lettre et un messager de Jules II. La lettre contenait l'ordre de renvoyer chez lui le gonfalonier, d'où cette conclusion, qui fut bientôt tirée, que Sa Béatitude voulait remettre les Medici[4],

1. Belcari, l. XIII, p. 377; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. X, c. 3, t. III, p. 335.

2. Cambi, *Del.*, XXI, 297-298; Nardi, l. V, t. I, 477; Ammirato, XXVIII, 303.

3. Jac. Guicciard. à son frère Francesco. Flor., 12 juin 1512. *Legaz. di Spagna, Op. ined.*, VI, 66.

4. Landucci, p. 319.

« grande sottise à lui, écrivait Cambi, de se croire vainqueur comme Charles VIII, quand les Florentins avaient pour forteresse leur espoir en Dieu[1] ». Le messager, c'était Lorenzo Pucci, dataire pontifical, d'une famille florentine très anciennement dévouée aux Medici[2].

Pucci s'arrêta à un mille des murs, « en homme qui savait bien qu'il venait en ambassadeur ennemi[3] ». Sa mission apparente était d'attirer la République à la sainte ligue; sa mission réelle, de dire que ce pas fait ne suffirait point, et qu'il fallait ou rappeler les Medici, ou réformer le gouvernement d'une autre manière[4]. Une grande pratique fut tenue, qui repoussa les injonctions du pape; les Conseils opinèrent qu'entrer dans la ligue, ce serait abandonner les Français, et le gonfalonier répondit que rappeler les bannis, ce serait détruire la liberté. Tant de résolution surprend tout d'abord; mais le cardinal-évêque de Gurck était là, qui soufflait ces réponses. En même temps, il insinuait d'envoyer à l'empereur, son maître, quarante mille ducats pour s'assurer sa protection; mais il insinuait d'une parole brève et superbe, d'un ton altier, arrogant. Ce n'était pas le moyen d'arracher leur argent à des gens avares, de persuader aux moins clairvoyants esprits qu'en donnant satisfaction à l'empereur, qui était loin, on se débarrasserait du pape

1. Cambi, *Del.*, XXI, 301.

2. Jules II aux Flor., 31 août 1512. Lettre publiée par Guasti, *Il sacco di Prato*, II, 141, dans la collection intitulée *Scelta di curiosità letterarie*, Bologne, 1880; Nardi, l. V, t. I, 480; J. Pitti, I, 98-99; *Priorista* de Paolo Paoli, continuation des Rinuccini de 1502 à 1530, p. 171; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. XI, c. 1 t. III, p. 428. Les deux volumes de Guasti sur le sac de Prato sont un recueil de relations en prose et en vers, puis de documents officiels, lettres, etc.; mais tout ou presque tout avait été déjà publié séparément. Du savant éditeur il n'y a que la préface.

3. Cambi, *Del.*, XXI, 301; Landucci, p. 319.

4. Nerli, V, 106.

et des Espagnols qui étaient près[1]. Pas plus Maximilien que Jules II n'obtint de Soderini ce que Lorenzo Pucci et Mathæus Lang venaient réclamer[2].

De là le dessein, formé spontanément par les ennemis de Florence, concerté entre eux au congrès de Mantoue, si elle restait seule à soutenir Louis XII, de changer son gouvernement[3]. Siégeaient dans ce congrès Mathæus Lang pour l'empereur; Ramon de Cardona pour le roi d'Aragon; les orateurs du Saint-Siège, des Vénitiens, des Suisses. Deux des Medici, traités comme princes, Lorenzo de Piero et Giuliano, troisième fils du magnifique Lorenzo, représentaient le cardinal Giovanni. Soderini avait envoyé un de ses frères, Giovan-Vittorio, « plus fort, écrit Paul Jove, sur la science du droit et la justice que dans l'art des négociations[4] ». Accueilli avec dédain, tenu à l'écart[5], il aurait dû, pour prendre sa revanche, parler haut et promettre beaucoup. Or il n'était chargé de faire aucune proposition, et quand on lui en fit, quand on lui donna du moins à entendre que qui fournirait de l'argent serait l'ami, attendu que Ramon en manquait, et que ses troupes, à Bologne, refusaient de faire en avant un pas de plus, ni l'ambassadeur, ni le gonfalonier, ni les Conseils ne comprirent qu'on eût

1. Nardi, l. V, t. I, 477, 478, 485; Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. IX, c. 5, t. III, note à la p. 239 et p. 248; l. XI, c. I, t. IV, p. 1-7.

2. Nerli, V, 107.

3. Voy. Francesco Vettori, *Sommario della Storia d'Italia dal* 1511 *al* 1527. *Arch. stor.*, append., VI, 288.

4. P. Jove, *Vita Leonis X*, l. II, p. 51, *Op. omn.*, t. II. Cf. dans Tommasini (I, 574, n. 2) un extrait d'un ms. du Vatican constatant que l'envoi d'un frère du gonfalonier fut une malheureuse inspiration.

5. Lang, représentant de l'empereur, consentait rarement à recevoir Vittorio. Celui-ci ne savait les choses que vaguement et par ouï-dire. Voy. neuf dépêches de lui publiées par Tommasini, I, 715-726, app. n° 14, et surtout celle du 29 juillet, p. 716.

préféré leur argent comptant aux promesses des Medici, subordonnées à leur restauration[1]. Loin de là, Giovan-Vittorio Soderini, se retranchant dans le droit strict, soutint que sa patrie ne devait rien, qu'elle n'avait commis aucune faute dont elle dût être punie, et, d'accord avec le gonfalonier, il refusa de financer. C'était tout perdre[2]. Mieux inspirés, les *Palleschi*, pour que les promesses des Medici eussent sans retard un commencement d'exécution, leur envoyèrent à Modène un acompte de dix mille ducats, promettant pour plus tard monts et merveilles[3]. Trop souvent on ne se gouverne bien que dans l'opposition.

Par son économie obstinée, Florence venait de décréter la mort de son gouvernement[4]. L'ordre est donné à Cardona d'y substituer celui des Medici[5], en même temps que Massimiliano Sforza, fils du More, sera remis en possession de Milan. Les préparatifs de la marche en avant, faits à Bologne, furent, comme les pourparlers

1. Voy. une consulte du 25 juillet, où l'on discute la question de savoir si l'on gagnera Lang par un présent, puis une réunion des Quatre-vingts (30 juillet), où l'on se demande si l'on pourra aller jusqu'à 25 ou 30,000 ducats, dans Tommasini, I, 727-730, app., n° 15. Dans une consulte du 12 août, Nic. Altoviti dit le fin mot : « Cominciando a dar danari allo Imp. tutti li altri ne vorrebbono. » La plupart sont d'avis que la neutralité est dangereuse, qu'il faut incliner à la ligue (*Ibid.*, p. 732). Le 15 août, on en est encore à demander une assemblée plus nombreuse pour prendre des résolutions, « et che si plachi Dio ad ciò vi illumini ad pigliare buon partito ». Ainsi parle Carlo del Benino. (*Ibid.*, p. 736.)

2. « Totam spem rei componendæ fœde corrupit, quum dubitanti avaroque animo tenacius quam oporteret pecuniis parcendum arbitraretur. » (P. Jove, *ibid.*, p. 51.)

3. Nardi, l. V, t. I, 485; Pitti, I, 99; Nerli, V, 107; P. Jove, p. 51, 52; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. XI, c. 1, t. III, p. 430; Ammirato, XXVIII, 303.

4. Voy. les neuf dépêches de Giov. Vitt. Soderini aux Dix, publiées par Tommasini, I, 715, append., n° 14. Voy. surtout celles des 7, 11 et 14 août.

5. P. Jove, *ibid.*, p. 52.

de Mantoue[1], tenus si secrets que Soderini les apprit non de l'ambassadeur, son frère, mais d'un simple mercier florentin, par hasard[2]. Il n'y crut qu'à moitié; il avait pour douter d'assez bonnes raisons. Les orateurs d'Espagne lui disaient que leur maître ne voulait ni le pape trop puissant, car il rêvait de mettre les Espagnols hors d'Italie, ni le cardinal Medici seigneur de Florence, car il était inféodé au pape. Jules II, de son côté, prétendait haïr les Espagnols autant que les Français, et que si le cardinal rentrait dans sa patrie, ce serait comme l'obligé du vice-roi. Propos en l'air peut-être; mais on y ajoutait foi, le pontife passant pour véritable, pour incapable de dissimulation[3].

Au pis aller, d'ailleurs, Machiavelli avait communiqué au gonfalonier sa confiance aveugle dans les milices. Ces milices venaient d'être accrues, en mars, de cinq cents chevau-légers, dont dix sur cent porteraient la lance, et les autres l'arbalète ou l'escopette; seulement, on n'avait pu encore exercer tout ce monde, ni même su se mettre d'accord pour élire un chef militaire. On se flattait sans doute d'y parvenir plus aisément, quand on aurait l'épée dans les reins, grave erreur que ne partageait point le sagace Guicciardini[4]; et d'autant plus grave que ces miliciens, mal éprouvés jusqu'alors, pouvaient douter d'eux-mêmes, en présence des mercenaires étrangers du pape et des Véni-

1. Voy. un fragment d'une lettre de Machiavelli *a una signora*, dans Tommasini, I, 575, n. 1.
2. Nardi, l. V, t. I, 486.
3. Fr. Vettori, *Sommario*, etc. (*Arch. stor.*, Append., VI, 290.)
4. Voy. Villari, II, 165, et Tommasini, I, 561, qui renvoient aux documents.

tiens, surtout des farouches Allemands, tout barbouillés de poudre, et des Espagnols déjà si renommés.

Comme leur gonfalonier, à cet égard, pensaient tous les Florentins. Ils ne croyaient ni au projet de rétablir les Medici [1], ni à une prochaine entrée des ennemis en Toscane ; ils ne parlaient que d'un accord avec le vice-roi et refusaient de voter le moindre subside [2]. Machiavelli avertit les Dix que l'avant-garde des envahisseurs est déjà à Loiano, sur la route de Bologne à Florence, et presque à moitié du chemin ; les Dix ne lui envoient pourtant trois cents florins qu'avec recommandation de ne les point dépenser, s'il ne prévoit pas qu'on l'attaque. « Nous ne voulons pas, lui écrivent-ils, lever d'autres bannières, si l'on n'entend parler d'autre chose [3]. » Le Conseil des Quatre-vingts, quand lui sont lues les lettres de Machiavelli, approuve les Dix, demande l'envoi d'un commissaire homme d'importance [4]. Si l'on en croit un biographe de Giacomini, ce vieillard aveugle et malade, « le dernier des Florentins », a dit un bon juge [5], se leva furieux, parla en public et en particulier, s'offrit, si on lui donnait quelques *marraiuoli* ou sapeurs, trois mille *fanti* et cent cinquante chevaux, à aller lui-même dans le Mugello, construire sur la haute montagne de

1. « Circa le cose de' Medici monstrare loro quanto se ne ingannino, dichiarando per che chagione non ne debbe esser tenuto conto alcuno... Non per conto de' Medici, che si è veduto per experientia la città havere poca paura vi sieno rimessi. » (G. V. Soderini aux Dix, Mantoue, 7 et 14 août, dans Tommasini, Append., 14, t. I, p. 718, 720.)

2. Vettori, *Sommario*, p. 290. Voy. plus haut, p. 494, n. 1.

3. Les Dix à Mach., 28 juillet, éd. Passer., VI, 201, et Tommasini, I, 578.

4. « Huomo di conto. » Consulte du 30 juillet, dans Tommasini, I, 730, append., n° 15.

5. « Acquistò riputazione in quella città dove tutti gli altri chiari et riputati cittadini l'avevano perduta. » (Machiavelli, *Nature di huomini fior.*, p. 160 B.)

la Futa, au sud-ouest de Firenzuola, une forteresse que l'ennemi ne dépasserait point. Mais chez les Dix, dans la pratique, il ne trouva qu'esprits obstinés et parti pris [1].

Les écailles enfin tombèrent des yeux quand on apprit, le 21 août, que Ramon était déjà dans le val de Marina, à Barberino, c'est-à-dire à quinze milles de Florence, avec deux canons et deux cents hommes d'armes, suivis de près par cinq mille des valeureux combattants de Ravenne. L'effroi se répandait par tout le pays. De la plaine de Prato on déménageait à l'envi vers la capitale. Aux portes, à travers des files de charrettes d'un mille de long, se pressaient tant de fugitifs qu'on ne pouvait même percevoir les gabelles [2]. Il n'était que temps de prendre quelques mesures défensives, d'ordonner la levée de quinze mille hommes de pied, huit cents chevau-légers, six cents hommes d'armes, dont la moitié furent prêts en six jours, de couvrir Florence, d'envoyer à Prato, réputée favorable aux Medici [3], quatre mille hommes de pied et cent hommes d'armes, de voter un emprunt de cinquante mille ducats. Mais à cette force armée on donnait pour chef Luca Savello, vieux et incapable, qui n'inspirait pas confiance [4], et, jusqu'en ce moment critique, les deux partis, en opposition sur tout le reste, tombaient d'accord de tempo-

1. Pitti, *Vita d'Ant. Giacomini*, p. 257. Il est à noter que ni le procès-verbal de la Pratique, ni Nardi dans la vie du même ne font mention de cette intervention du vieillard.

2. Landucci, p. 320, 321.

3. Baldassare Castrucci aux Dix, Appiano, 24 août, dans Tommasini, I, 743, append., 16.

4. Paolo Paoli, suite aux Rinuccini, p. 171; Landucci, p. 321; Jacopo Guicciardini à son frère, Flor., 3 sept. 1312, *Op. in.*, VI, 97. Tommasini, I, 579, indique d'autres sources.

riser encore, de négocier avec Cardona, de représenter à Louis XII que c'était dans son intérêt. Et ce prince feignait de le croire, il donnait son consentement. C'est qu'il ne pouvait, sur l'heure, secourir son alliée [1].

Mais s'entendre avec le vice-roi était-ce possible ? On l'espérait. S'il parlait de remettre l'État au cardinal Medici, pour que cet habile homme le gouvernât selon les traditions de Lorenzo son père, on le savait « avide par nature et par nécessité » ; on pensait « qu'avec quelque somme d'argent pour son armée et quelque petite chose à part pour lui en propre, on pourrait s'entendre [2] ». C'était le cas, alors, de faire vite, car l'attente, en augmentant les besoins, augmente les exigences; par malheur, Florence, quand il fallait mettre la main à la bourse, se hâtait toujours lentement.

A la frontière, du côté de Firenzuola, dès que Ramon s'y présente, les commissaires de la République, soutenus de toutes les forces disponibles, lui demandent ce qu'il prétend. — Exécuter, répond-il, les délibérations des confédérés, déposer le gonfalonier, établir un gouvernement non suspect d'être français, rétablir les Medici en leur état de simples citoyens, me faire remettre quatre-vingts ou cent mille ducats pour la sainte ligue [3]. — La guerre de Florence, disaient nettement aux ambassadeurs florentins les chefs de

1. Nerli, V, 107. Une dépêche de Roberto Acciajuoli faisait connaître l'acquiescement de Louis XII.
2. Vettori, *Sommario*, p. 288, 289.
3. Jacopo Guicciardini à son frère, 3 sept., *Op. in.*, VI, 96; le nouveau gouvernement à Fr. Guicciardini, 24 sept., dans Benoist, append., p. 389; Nardi, liv. V, t. I, 487.

l'armée ennemie, la guerre de Florence est l'entreprise de la ligue entière[1].

C'était vrai; mais il ne l'était pas moins, et Soderini en avait le sentiment, que si Florence comptait les ducats et cessait d'être française, il ne serait plus question de renverser le gonfalonier, l'état populaire, ni même de réintégrer les Medici dans leurs palais. C'est dans la ville même que cette dernière question était brûlante. Les *Palleschi* ne voulaient pas renoncer à leurs espérances; ils réclamaient bruyamment un vote public qui prononçât sur le sort de leurs bannis. Au risque d'être accusé de se cramponner au pouvoir[2], le gonfalonier fit incarcérer une vingtaine des principaux[3]. Pas de liberté possible, a écrit plus tard Machiavel, si l'on n'immole les fils de Brutus[4].

Mais aussitôt les *Palleschi*, subordonnant l'intérêt de leur patrie à leur passion politique, échauffent les autres ennemis du gonfalonier, poussent à refuser tout accord avec le vice-roi, dans l'espoir que, furieux, il marchera sur Florence[5]. Calcul abominable, quoique assez ordinaire, et que dépasse seule l'abomination du lendemain. Soderini tombé, ils oseront accuser « quelqu'un qui était ici et qui n'y est plus aujourd'hui », de n'avoir pas fait alors ce qu'on fit plus tard, non sans

1. Baldassare Carducci, orateur auprès du vice-roi, Appiano, 24 août, dans Guasti, *Il sacco di Prato*, II, 43, et Tommasini, I, 741, app., n° 16.

2. Nerli, V, 108.

3. P. Jove, *Vita Leonis X*, l. II, 52. Voy. dans Tommasini, I, 745, append. 17, un doc. qui montre une soixantaine de citoyens mandés au palais, sur lesquels on retint les plus suspects.

4. Voy. *Discorsi sopra la prima deca di T. Livio*, l. I, c. 16, p. 192 A; l. III, c. 3, p. 255 B, 256 A.

5. J. Pitti, I, 101.

désordre et sans danger [1]. S'il est vrai que l'homme est toujours le même, n'en dira-t-on pas autant des partis ?

Voyant les Conseils troublés par ces menées, par ces intrigues, que pouvait Soderini ? Il essaya de les remettre dans la bonne voie ; il y prononça plusieurs discours [2]. Un de ces discours a laissé des traces. Guicciardini l'a rapporté, c'est-à-dire refait, avec beaucoup d'élégance, et suffisamment d'exactitude sans doute, puisque l'historien Nerli, qui l'avait ouï de ses oreilles, et qui en mentionne la reproduction fourbie, ne dit point qu'elle soit inexacte. Le gonfalonier y rappelait toutes ses actions depuis dix ans ; il s'offrait, lui, ses biens, sa vie, pour le salut de Florence, pour y maintenir le libre gouvernement. Il s'en remettait à la volonté du peuple, qui l'avait mis à ce poste [3]. Il disait des Medici « tout ce qu'on peut dire [4] », ce dont « beaucoup d'hommes de bien », c'est-à-dire d'hommes riches et importants, n'étaient point satisfaits, pas plus que de le voir gouverner « à l'ordinaire et à son gré [5] » ; mais ils ne pouvaient rien, car « l'universalité » mettait en lui sa confiance [6].

Ce mot d'universalité a de quoi nous surprendre. Il faut bien pourtant qu'il exprime tout au moins la réalité

1. Lettre du nouveau gouvernement à Fr. Guicciardini, 24 sept., dans Benoist, Append., p. 389.

2. « Fece in consiglio più dicerie. » (Jac. Guicciardini à son frère, 3 sept., *Op. in.*, VI, 98.)

3. Nerli, V, 108. Cf. Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. XI, c. 2, t. IV, p. 6-8; Ammirato, XXVIII, 305.

4. « Parlando dei Medici quello che se ne poteva parlare. » (Jac. Guicciardini à son frère, 3 sept., p. 98.)

5. « Come pareva a lui. » (*Ibid.*)

6. *Ibid.*, p. 97, 98.

d'une heure, puisqu'il échappe à une plume peu bienveillante, celle de Jacopo Guicciardini, frère et correspondant de l'historien, alors que celui-ci était orateur en Espagne. Le gonfalonier, d'ailleurs, selon un autre témoignage, voyant, lui aussi, « la grande unité qui se montrait[1] », croyait l'occasion favorable pour mettre au Grand Conseil, comme on dit, le marché à la main. Un matin, il propose aux membres présents de décider, avant de sortir de la salle, si l'on veut le retour des Medici et son départ, auquel il se déclare prêt. Les seize gonfaloniers de compagnies réunissent chacun les hommes de son gonfalon, pour en délibérer selon l'usage. « Ils répondirent unanimement qu'ils voulaient lui et non les Medici, avec infiniment de bonnes et affectueuses paroles sur l'homme qui en avait dit sur les Medici de laides et déshonnêtes autant qu'on en pouvait dire[2]. » C'est un ennemi, cela se voit, et encore le même, qui rapporte ainsi les choses ; raison de plus pour le croire, quand il affirme ce général consentement à maintenir Soderini. Au surplus, les actes officiels confirment. Le 27 août, il est décidé « unanimement, sans contradiction d'un seul », de repousser les deux premières demandes du vice-roi, à savoir l'exclusion du gonfalonier et le rappel des Medici, fût-ce comme simples citoyens[3].

Ils mentaient donc ceux qui, un mois à peine écoulé, maîtres du pouvoir, écrivaient que « le gonfalonier allait toujours différant, contrairement à l'universelle dispo-

1. Paolo Paoli, p. 172.
2. Jac. Guicciardini à son frère, 3 sept., *Op. in.*, VI, 98.
3. Les Dix à Ant. Strozzi, orateur à Rome, 28 août, dans *Il sacco di Prato*, doc. 78, II, 111.

sition de la ville[1] ». Il n'était point alors en opposition avec le sentiment public, et il en différait moins que ses ennemis n'eussent voulu, car, fort du vote des Conseils, il congédiait l'envoyé de Ramon avec ces fières paroles: « Si toutes les puissances du monde me voulaient tirer d'ici, je ne m'en irais pas, à moins que le peuple de Florence, qui m'a mis à ce poste, ne m'en retirât lui-même[2]. » Et ce qu'il disait là, il le fit, en honnête homme, sauf qu'il prit pour la volonté du peuple celle de quelques intrigants.

Pour en venir à ce point, l'étape fut dure et cruelle. Ramon manquait de tout. Ses soldats, non payés, mouraient de faim, car les récoltes étaient à l'abri dans les châteaux ou même dans Florence. Soderini s'était engagé à fournir des vivres, tant que dureraient les pourparlers; mais ou il put, ou il crut, en ne fournissant plus rien, grâce à la rupture des négociations, forcer l'ennemi à la retraite. « Nous leur avions coupé les vivres, écrit Landucci ; avant trois ou quatre jours, ils devaient tous mourir de faim, être tués ou faits prisonniers[3] .» Il en fut tout autrement: au lieu de rétrograder, les affamés avancèrent. Le 27, Ramon, descendu dans la plaine de Prato, renouvelait ses sommations et demandait, en outre, que les portes de cette ville lui fussent ouvertes. — S'il veut « la terre », répondit le capitaine Savello, qu'il la prenne à la pointe

1. Le nouveau gouvernement à Fr. Guicciardini, 24 sept., dans Benoist, Append., p. 389.

2. Paolo Paoli, p. 172. — Nerli (V, 109) regrette qu'on ait joué sur l'échiquier si grave partie, quand on pouvait la gagner avec de l'argent. Mais l'ennemi, si on lui en eût donné, n'en aurait-il pas demandé davantage? On pouvait tout au moins le craindre.

3. Landucci, p. 324.

de l'épée ! — Défi inconsidéré, car si Prato contenait environ quatre mille hommes de pied, plus les *contadini*, d'artillerie, de munitions, de vivres, point [1], et partout l'ahurissement, la défiance, la trahison. Les miliciens et les soldats armés d'escopettes en étaient réduits, pour faire des balles, à prendre du plomb sur le toit des églises. Certains faisaient tout exprès tomber en route la poudre qu'ils étaient chargés d'amener dans la place. Des deux commissaires que Florence y entretenait, l'un tout au moins était suspect de trahir. Quant aux habitants, loin de courir aux murs, ils restaient prudemment enfermés chez eux [2].

A Florence, sans rien savoir de Prato, on vivait dans l'inquiétude : le bruit s'était répandu, probablement par le fait des *Palleschi*, que le vice-roi n'entendrait à aucun accord, si les Medici n'étaient rappelés [3]. Et en effet, après l'échec d'un premier assaut, en réduisant ses exigences, Ramon maintenait celle-là. Il réclamait, en outre, l'envoi immédiat de trois mille ducats et de cent charges de pain. Soderini eut-il tort de croire que, s'il tenait bon, il se débarrasserait de l'ennemi sans bourse délier? On lui reproche de n'avoir pas saisi le moment propice; s'il avait réussi, on admirerait son héroïsme. La parole de l'Espagnol était-elle donc parole

1. Le nouveau gouvernement à Fr. Guicciardini, 24 sept., dans Benoist, Append., p. 389; Ser Simone Brami, Relation du sac de Prato, dans *Arch. stor.*, 1e ser., I, 256, et *Il sacco di Prato,* I, 115, 118; Lettres de Bonaventure Pistofili, dans *Atti e mem.*, t. III, et *Il sacco di Prato,* II, 117; Nardi, l. V, t. I, 487; Landucci, p. 323; Belcari, l. XIII, p. 399; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. XI, c. 2, t. IV, p. 8; Ammirato, XXVIII, 308.

2. J. Pitti, I, 101, et *Apologia de' cappucci,* p. 310; Brami, *Arch. stor.*, 1a ser., I, 254, 257. M. Guasti déclare pourtant n'avoir vu nulle part la trahison patente. Voy. *Il sacco,* proemio, I, 38.

3. Pistofili à Ercole d'Este, 29 août (*Il sacco,* II, 121).

d'Évangile ? Personne d'ailleurs qui ne crût qu'il était réduit aux extrémités, qu'il serait possible de lui donner « une bastonnade[1] » ; et les *Palleschi*, dans la crainte, s'il obtenait des vivres, qu'il ne se montrât trop coulant sur ses autres conditions, ne contribuèrent pas médiocrement à monter les esprits, à faire prévaloir l'avis de l'affamer. Il n'avait plus qu'à déguerpir, s'il ne réussissait dans quelque coup de main. A point nommé, une trahison lui ouvre les portes de Campi. Il y trouve ces victuailles dont il a tant besoin, et avec des hommes réconfortés il peut attaquer Prato.

De ses deux canons, l'un éclate, l'autre fait peu, mais, à la fin, ouvre une brèche[2]. Les Espagnols donnent un nouvel assaut avec une ardeur « admirable », disent les Italiens[3], tandis que les milices lâchent pied derrière la brèche et se défendent mollement aux portes encore fermées (29 août)[4]. A Florence, on fut confondu qu'une place si forte eût pu être prise en un jour. « Nous avions dix-huit mille hommes, dit Landucci, plus de monde qu'eux. Ce fut la volonté de Dieu si les nôtres y allèrent si doucement[5]. »

Le cardinal Medici en écrit au pape le jour même. *Proposto* de l'église de Prato dans sa jeunesse, et vou-

1. Du même, 26 août (*Ibid.*, p. 102). Voy. les témoignages contemporains sur la situation dans Tommasini, I, 585.

2. Nardi, l. V, t. I, 487-490; Buonaccorsi, p. 181; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. XI, c. 2, t. IV, p. 10.

3. Pistofili, dans *Il sacco*, II, 118.

4. Les auteurs varient sur la date, mais elle n'est pas douteuse : une lettre du card. Medici, du 29, dit : « Hoggi... hanno messo la terra ad sacco (dans Sanuto, ms., t. XV, p. 14. Voy. Villari, p. 171, note 2 de la p. 170) ». Jacopo Guicciardini (lettre à son frère, p. 99) donne aussi le 29.

5. Landuci, p. 324.

lant, disait-il, tant de bien à cette ville qu'il lui donnait « la médecine de la main des Medici[1] », il avoue que « la victoire ne fut pas obtenue sans quelques cruautés et tueries. On n'a pu faire moins. On a pris Luca Savello et son fils. La prise de Prato, si rapide et si rude, dont j'éprouve du déplaisir, aura eu ce bon effet de servir d'exemple, d'inspirer la terreur[2] ». Or, légat apostolique, le cardinal pouvait empêcher. Plus tard, il versera des larmes de crocodile[3]. C'était une tradition à Prato, sans qu'on en trouve la preuve écrite, que Léon X mourant prononçait, répétait ces paroles : *Pratum me terret*[4] ! Le savant Cesare Guasti, natif de Prato, accuse les Medici d'être les premiers auteurs de ce désastre dont ils dissimulent les horreurs. Celles de Ravenne et de Brescia sont, en effet, dépassées. Le sac dura jusqu'au 19 septembre, jusqu'au départ de ces « effrénés barbares », comme les appelle un témoin oculaire[5]. Il y eut, assure-t-on, plusieurs milliers de morts[6]. L'évaluation la plus modérée est celle de Vettori, qui en porte le nombre à cinq cents « après le combat », mais qui reconnaît qu'on croyait générale-

1. Jeu de mots intraduisible. On sait que Medici veut aussi dire médecins. Voy. Guasti, *Il sacco*, proemio, p. IX.

2. Sanuto, ms., t. XV, p. 14, dans Villari, *loc. cit.*

3. « Dio ne paghi chi ne à cagione. » (Lettre du cardinal publiée par Baldanzi, *Della chiesa cattedrale di Prato*, etc. Prato, 1846, p. 190, et dans *Il sacco*, proemio, p. XL.)

4. *Il sacco*, proemio, p. X. Il faut se défier de Guicciardini, car dans son histoire, il arrange tout en l'honneur des Medici, quoiqu'on ne trouve rien de pareil dans sa lettre au pape. Cette juste remarque a été faite par M. Villari (II, 171).

5. Jacopo Modesti, *Il miserando sacco*, etc., dans *Arch. stor.*, 1a ser., I, 242-246, et *Il sacco*, I, 109.

6. 4,000, selon Jacopo Guicciardini (Lettre à son frère, 3 sept.); 5,600 selon Modesti, *Arch. stor.*, I, 239); 6,000 selon Fra G. Ughi (*Arch. stor.*, App. VII, 127).

ment à bien davantage[1]. On flambait les gens à la paille, comme des porcs. Les rues, les églises étaient pleines de cadavres, et pas un de soldat. Sous le chœur de la cathédrale, on a retrouvé, en 1847, un puits plein d'ossements[2]. Les enfants au maillot qu'on ne tuait pas, on les taxa comme des hommes faits[3]. On les traita, quels que fussent leur âge et leur sexe, comme dans les villes prises d'assaut on traitait les femmes. Les couvents devinrent de véritables lupanars : le mot est dans tous les auteurs, et plus cru encore[4].

Vint enfin, pourtant, l'heure de la satiété et même de la honte. Un Jésus de marbre, dans les bras de sa mère, lui avait posé la main sur la tête, qui se couvrit de tant de sueur que personne ne pouvait l'essuyer[5]. Ce miracle fit rentrer chacun en soi-même. Le cardinal daigna sauver la vie de quelques femmes qui s'étaient réfugiées dans son palais; mais il les rendit, selon le narrateur, « telles qu'on peut s'imaginer[6] ». Les coupables en vinrent à chercher des excuses, et ils en trouvèrent. Parmi les morts ils découvrirent quelques circoncis : plus de doute, ce sont les juifs, les maures, les

1. Fr. Vettori, *Sommario*, etc., p. 291.

2. Le mineur observant Francesco Frediani, qui a édité et annoté la chronique de Fra Giuliano Ughi, ne craint pas de dire que dans un seul puits on avait jeté douze cents cadavres! Fra Giuliano se borne à dire qu'on en avait rempli tous ou presque tous les puits de Prato. Voy. *Arch. stor.* Append., VII, 127 et note 3.

3. Pistofili au cardinal Ippolito d'Este, 29 août (*Il sacco*, II, 120); Fra G. Ughi, p. 127, n. 3; *Calendario pratese*, 1848, fasc. 15; Brami, Modesti, *loc. cit.;* Nardi, I, 492; Nerli, V, 109; P. Jove, p. 52; Paolo Paoli, p. 172; Guicciardini, *Stor. d'Ital.*, l. XI, c. 2, t. IV, p. 10.

4. Jac. Guicciardini à son frère, 3 sept., p. 100; Stefano Guizzalotti, *Il sacco*, etc., in terza rima, dans *Arch. stor.*, 1a ser., I, 266.

5. Jac. Modesti, dans *Arch. stor.*, 1a ser., I, 240 et note 20.

6. Le même, p. 243.

musulmans qui ont commis atrocités et profanations[1]. Quant à la responsabilité première du tout, on la rejeta sur celui qui en devait être la plus considérable victime, sur le gonfalonier de justice[2].

La prise et le sac de Prato avaient plongé la Toscane dans la terreur. Dès le lendemain, les habitants de Pistoia apportaient à Ramon les clefs de leur ville[3]. A Florence, partout la consternation, les rumeurs sinistres, les larmes. Boutiques et maisons se vident. Les couvents se remplissent de femmes. Les riches, avec leurs familles, vont vivre sous un ciel plus serein. Aucune bonne provision de défense; aucune confiance dans ces milices et ces mercenaires qu'ont déshonorés à Prato leurs lâches camarades[4]. Soderini seul restait imperturbable : il croyait aux promesses faites au nom de ce peuple qui, selon Machiavel, offrait son sang de loin et se révoltait à l'heure du danger[5].

Qu'importaient, au demeurant, les dispositions de l'âme ? Devant un vainqueur sans pitié qui était presque aux portes, les Florentins, inquiets ou rassurés, ne pouvaient qu'offrir leur soumission, négocier par ambassades. En un jour, vont et reviennent Niccolò del Nero, Ormanno Dati, Niccolò Valori, Baldassare Carducci, et

1. Nardi, l. VI, t. II, 18. Cet auteur conte l'histoire d'une femme emmenée au loin par un Espagnol, qui, parvenue quelques années plus tard à lui couper la gorge, revint auprès de son mari, à Prato, où elle fut comparée aux plus illustres femmes de Rome et à Judith (I, 494).

2. « La dureza e lungheza d'altri ha facto di quella povera terra victima di suoi pensieri. » (Les Dix à Fr. Guicciardini, 24 sept. *Op. ined.*, VI, 113, et Benoist, p. 389.)

3. Landucci, p. 324.

4. Jac. Guicciardini à son frère, 3 sept., p. 100; Vettori, *Sommario*, p. 291; P. Jove, *Vita Leonis X*, p. 53.

5. Machiavel, *Il Principe*, c. 17, p. 309 B. Sur l'attitude de Soderini en ce moment décisif, voy. les doc. dans Tommasini, I, 587, n. 3.

si saisissant est l'horrible tableau qu'ils font de Prato, « qu'on peut dire, écrit un contemporain, que Messer Baldassare, ennemi des Medici, fit plus pour leur retour qu'aucun de leurs amis[1] ». La terreur fit loi.

Ramon de Cardona avait reçu ces ambassades avec la courtoise réserve qui lui était habituelle; mais il s'obstinait au retour des Medici, et il exigeait la somme énorme de cinquante mille florins. La sagesse commandait de céder. Si le sacrifice pécuniaire était gros, s'il était dur de recevoir ces proscrits qui, un pied dans la maison, en auraient bientôt mis quatre, il fallait faire, au lendemain de la défaite, la part du feu, et l'on devait tenir compte de ce qu'il n'était plus question de renverser le gonfalonier. Mais tel était le trouble, et tel le désordre dans la ville, qu'on n'y pouvait aboutir à une délibération[2].

C'est sur un terrain ainsi bouleversé que germent et mûrissent rapidement les complots. Qu'il y en eût un alors, et plusieurs peut-être, on ne saurait le nier. Fra Giuliano Ughi, partisan de Soderini, dénonce même des pratiques, nullement invraisemblables, avec l'armée ennemie[3]. Des jeunes gens de bonne famille, mais perdus de dettes, au nombre de vingt-cinq ou trente, des *giovinastri, tutti di male affare,* comme les appellent leurs contemporains[4], souhaitaient les uns la chute d'un

1. Vettori, *Sommario*, p. 291. Voy. leurs dépêches dans *Il sacco*, II, 132-156.

2. Vettori, *Sommario*, p. 291; Pistofili au card. Ippol. d'Este, 29 août (*Il sacco*, II, 121); P. Jove, *Vita Leonis X*, p. 53; Nardi, l. V, t. I, 495; Landucci, p. 324.

3. Fra G. Ughi, *Arch. stor.*, Append., VII, 127.

4. Jac. Guicciardini à son frère, 3 sept., p. 101. Voy. aussi Nardi, l. V, t. I, 496; Nerli, V, 107; Ammirato, XXVIII, 307. — Seul, Paul Jove (p. 53) appelle Albizzi et les Vettori, mais ceux-là seulement, « præstantissimi animi juvenes ».

gonfalonier peu capable, les autres la restauration d'un régime de privilèges, de fêtes, de plaisirs. Parmi eux, Simone Tornabuoni, apparenté aux Medici, les fils de Bernardo Rucellai et leurs familiers des *Orti Oricellari*, les Vespucci, Benedetto Buondelmonti, Gino Capponi, Antonfrancesco des Albizzi, Francesco et Paolo Vettori, qui s'étaient rapprochés du gonfalonier et passaient alors pour ses amis; enfin, on a peine à le croire, Baccio Valori, qui avait épousé sa nièce et qu'il regardait comme son gendre[1]. Ces derniers, conspirateurs imprévus, prétendirent plus tard n'avoir voulu renverser leur ami, leur bienfaiteur, que pour préserver sa vie[2].

Soderini avait bien eu vent de leurs menées; mais, humain et irrésolu par nature, doué de plus de prudence civile que d'énergie de cœur[3], ballotté par les circonstances comme par les ondes de la mer[4], il était, en outre, découragé par le rejet de sa proposition pour instituer la *Quarantia*[5], et intimidé par le souvenir de Bernardo del Nero, dont le supplice, au temps de Savonarola, avait produit un si fâcheux effet. Les gouvernements affaiblis n'ont plus la force de sévir. Il cédait donc à la fatalité inéluctable, la colorant de beaux dehors. S'il fallait tomber, se disait-il, les cervelles mobiles des Florentins ne tarderaient pas à regretter, à rappeler ce gouvernement paternel[6]. C'était la consolation

1. Jac. Guicciardini, Nardi, Nerli, Ammirato, *loc. cit.*
2. Fr. Vettori à Machiavelli, Rome, 21 avril 1513. *Lettere familiari*, n° 16, p. 858 A. L'édition Passerini n'en est pas parvenue à cette partie.
3. P. Jove, p. 53.
4. Ammirato, XXVIII, 307.
5. Voy. plus haut, p. 477.
6. J. Pitti, I, 101 ; Landucci, p. 324.

anticipée d'une défaite dont il renonçait à se défendre.

Le matin du 31 août, Antonfrancesco des Albizzi, Paolo Vettori, Gino Capponi et Baccio Valori se présentent en armes au palais, forcent presque les chaînes, courent à la chambre du gonfalonier et lui signifient de prendre un parti pour que Florence n'ait pas le sort de Prato. Il répond « des paroles agréables et humaines, mais sans en venir à une conclusion ». Alors, Albizzi, le plus jeune et le plus hardi de la bande, le saisit par la veste et lui déclare qu'avant de s'éloigner il faut qu'il signe l'ordre d'élargir les vingt-cinq *Palleschi* par lui incarcérés[1], et le menace de mort s'il n'abandonne son office. Soderini avait trop souvent et trop spontanément offert sa renonciation pour la refuser quand on la lui demandait. Après avoir, une dernière fois, essayé de gagner du temps, il envoie Machiavelli solliciter d'un asile Francesco Vettori, dont la maison lui semblait plus sûre que la sienne. Francesco nous apprend lui-même que, « ne pouvant être contre son frère dans un manifeste péril, et ne voulant point être contre le gonfalonier, contre le palais, il était sur le point de monter à cheval pour quitter la ville[2] ». Il se rend auprès de Soderini, prend ses instructions, s'assure que les conjurés n'attenteront pas à sa vie, et l'emmène dans sa maison du Lungarno, d'où, après l'y avoir gardé tout le reste du jour et presque toute la nuit suivante, il l'emmena avant l'aube, par une poterne, hors de Flo-

1. Cet ordre fut donné. Il est daté du 31 août, au nom des seigneurs et du gonfalonier. Voy. le doc. dans Tommasini, I, 747, app., 17.

2. Tommasini (I, 589, n. 5) remarque que tous les contemporains qui ont écrit sur ces événements semblent prendre à tâche de se disculper de a part peu honorable qu'ils y ont prise.

rence, non sans le faire escorter ensuite, avec vingt chevau-légers, jusqu'à Sienne[1]. Ses ennemis, croyant qu'il se rendrait chez ses parents de Lunigiane, lui avaient dressé un guet-apens sur la route[2]. Il en craignait autant du pape, qui, dans sa rancune vraiment cléricale du diabolique conciliabule, faisait saisir les biens du fugitif hors de Florence; il tourna donc bride sur Ancône, et, de là, se rendit à Raguse. Comme lui, d'autres citoyens se mirent par la fuite en sûreté[3].

Le bouc émissaire n'était pas parti encore, que « les auteurs et acteurs de la farce », comme Nardi les appelle, assemblaient la seigneurie, les collèges, les capitaines de la *parte*, les Dix, les Huit, les Conservateurs des lois, tous ceux, en un mot, qui avaient qualité pour le déposer. Sur soixante-dix personnes environ, qui se trouvèrent présentes, neuf seulement en étaient d'avis. Francesco Vettori en décida quelques autres : « il mettait les bras en croix; l'insolence, la bestialité de cette jeunesse lui faisaient craindre pour la vie du gonfalonier innocent[4] ». Malgré ses efforts, dont il altère peut-être l'intention, la pluralité légale des fèves n'eût point été obtenue, si la jeunesse bestiale dont il parle n'avait

1. Fr. Vettori, *Sommario*, p. 292; Nardi, l. V, t. I, 495. Le récit de Jacopo Guicciardini à son frère (3 sept., p. 100) est d'un homme moins mêlé aux événements et paraît moins exact : il fait entrer les conjurés dans la salle où se trouvaient, avec le gonfalonier, la seigneurie et les collèges.

2. J. Pitti, I, 102.

3. Nerli, V, 109; Cambi, *Del.*, XXI, 309; Nardi, l. V, t. I, 497; Landucci, p. 325; P. Jove, p. 54; les Dix à Fr. Guicciardini, 24 sept., *Op. ined.*, VI, 111-116. Argentina, femme de Soderini, « qui n'était ni une Mme Roland, ni même une Alfonsina des Medici », se réfugia dans un couvent. Voy. Tommasini, I, 590.

4. Vettori, *Sommario*, p. 292; Nardi, I, 498.

occupé la place et même le palais[1]. De nouveaux ambassadeurs sont dépêchés au vice-roi, l'archevêque Cosimo des Pazzi, Jacopo Salviati, Paolo Vettori, qui n'eurent point trop de peine à traiter[2]. Florence, par sa révolution, ayant donné des gages, Ramon se montra bon prince. Il promit qu'on ne laisserait pas les Medici « lever la tête en aucune chose, mais qu'on les contiendrait par la force et la justice, par le bras de Sa Majesté Catholique, qui ne permettrait, en aucun cas, qu'ils eussent aucune grandeur[3]. »

Mais comment croire que des gens qui avaient régné en maîtres soixante années rentreraient en simples citoyens[4] ? Les habiles en riaient dans leur barbe; les zélés, et parmi eux plus d'un qui applaudissaient, la veille, aux invectives de Soderini, préparaient déjà leur soumission. Le retour des bannis était fixé au lendemain, 2 septembre. On ne les attendit point. On courut en foule à Prato les saluer, les féliciter de ce retour sans scandale, sans effusion de sang[5]. Le 1er septembre, sur le soir, Antonfrancesco des Albizzi prit Giuliano en croupe et le ramena, non au palais de ses pères, mais d'abord à la cathédrale, puis à sa propre maison. Cette entrée subreptice fut comme un triomphe. La foule courut sous les fenêtres, poussant à tue-tête le vieux cri :

1. J. Pitti, I, 103; Jac. Guicciardini à son frère, 3 sept., p. 101; le cardinal et Giuliano des Medici à Pietro de Bibbiena, à Venise, Prato, 31 août, dans Villari, II, 519, append., doc. XII, n° 2, d'après Sanuto, ms., t. XV, p. 27 v°.

2. Les mêmes, plus : les Dix à Fr. Guicciardini, 24 sept., *Op. in.*, VI, 114, et Vettori, *Sommario*, p. 293.

3. Bald. Castrucci aux Dix, 31 août (*Il sacco*, II, 146). Cf. du même, dans le même sens, p. 148.

4. J. Pitti, I, 103.

5. Le cardinal et Giuliano à Pietro de Bibbiena, *loc. cit.*

Palle! Palle! Elle était si compacte, si houleuse, que Bernardo de Bibbiena, familier des Medici, ne pouvait joindre les arrivants, qu'il fut jeté à bas de son cheval, qu'il pensa être étouffé. Il ne vit que serrements de main, baisers, embrassades. Tout le monde le reconnaissait ou disait le reconnaître, et, lui, il ne reconnaissait personne[1].

Toutefois l'audace était grande. Émus et inquiets, les principaux des Albizzi coururent protester auprès de la seigneurie contre le coup de tête du jeune étourdi qui portait et compromettait leur nom[2]. Giuliano sentit la nécessité de se faire pardonner l'esclandre. Il se fit petit et courtois. Il coupa sa barbe, pour se conformer à l'usage florentin. Il sortit en simple robe violette, doublée de taffetas, sans être suivi d'aucun familier. Il déclara bien haut n'être que l'égal de tous, qu'un citoyen et qu'un frère[3]. Ses amis abondaient dans son sens et parlaient même, pour assurer la paix dans la ville, de le marier à une nièce du gonfalonier déchu[4]. Mais les visiteurs n'en affluaient pas moins à sa porte, et les *Palleschi* en armes occupaient la place, entouraient le palais, prêts à le livrer au pillage, à se poster où il serait besoin[5]. Presque rien n'était changé en apparence, tout l'était en réalité : Florence avait retrouvé ses maîtres.

1. Bern. de Bibbiena à son frère Pietro, à Venise, Rome, 6 sept., d'après Sanuto, ms., dans Villari, II, 529-532, doc. 13.
2. Cambi, *Del.*, XXI, 311; Nardi, l. V, t. I, 498; Nerli, V, 110; P. Jove, p. 54.
3. J. Pitti, I, 103; Cambi, *Del.*, XXI, 311; P. Jove, p. 54; Ammirato, XXIX, 312.
4. Bern. de Bibbiena à son frère Pietro, *loc. cit.*
5. Jac. Guicciardini à son frère, 3 sept., p. 101; Landucci, p. 325. Fra G. Ughi (p. 128) dit qu'on mit à sac le palais des seigneurs, qu'on livra aux soldats les dépouilles et l'argenterie.

Telle fut la fin lamentable de cette période de dix ans, qu'on pourrait dire honorable, si l'on en pouvait supprimer les derniers jours. Mais ces derniers jours ont trop fait oublier ceux qui les avaient précédés. On a trop vu la faiblesse d'un homme dans ce qui était surtout la force des choses. Soderini a manqué sans doute de résolution, d'énergie, de génie, tort grave pour un chef d'État, et qui a tourné contre lui l'histoire comme l'épigramme[1], mais que l'une et l'autre ont injustement exagéré. S'il fut temporisateur, ce défaut n'est pas rare : nos pères, malgré leur furie proverbiale, disaient qu'il faut « laisser temps au temps », et c'était, tout au moins dans cette période, nous l'avons vu, la tactique en honneur chez les Florentins[2]. Il avait rétabli le bon ordre, si gravement troublé sous Savonarola, et il l'avait maintenu plus de neuf ans. S'il manquait d'énergie pour l'action, il n'en manquait pas pour la résistance : il sut résister à ceux qui l'avaient nommé, affranchir d'eux son gouvernement. L'administration sous lui était régulière et vigilante, la gestion financière honnête et économe. On prétend, bien à la légère, que, dans la crise suprême, il sacrifia son pays. Il ne pouvait tenir bon

1. Voy. dans Tommasini, I, 591, n. 2, les principaux passages des contemporains qui ont jugé Soderini. Après sa mort, cette épigramme, attribuée à Machiavel, fit fortune à Florence :

> La notte che morì Pier Soderini,
> L'alma n'andò dell'Inferno alla bocca,
> E Pluto le gridò : Anima sciocca,
> Che Inferno? Va nel Limbo tra i bambini !

On a contesté que ces vers pussent être de Machiavel, qui devait tant à Soderini ; M. Tommasini ne paraît pas douter qu'il en soit l'auteur et il ne le lui reproche même pas, tant il prend plaisir à dauber sur le gonfalonier, comme fait en divers endroits son héros.

2. On peut lire dans Tommasini (I, 144, note) des extraits des *Consulte e pratiche,* indiquant nombre de citoyens qui s'en remettent au temps.

qu'à la condition d'être soutenu, et il ne l'était pas, puisqu'on exigeait qu'il se démît, la menace à la bouche et la dague au poing. L'unanimité de la dernière heure, dont parlent les textes, n'était qu'une apparence ou ne provenait que d'une illusion bien vite dissipée. N'étant plus maître des événements, ne pouvant plus appeler ses concitoyens affolés au conseil, au scrutin, il ne lui restait qu'à s'en aller, comme il avait si souvent — trop souvent peut-être — proposé de le faire, et il le fit modestement, sans tambour ni trompette, en sorte qu'on vit bien qu'il n'avait jamais subordonné à ses intérêts personnels ceux de la liberté. Sa principale erreur fut de croire à l'efficacité de la mansuétude pour gouverner les hommes, de la patience pour triompher des difficultés. Le génie même l'eût peu servi, en des circonstances si critiques, pour sauver une république si faible, luttant seule contre plusieurs grandes puissances. Nous savons par une expérience cruelle que le génie n'empêche ni les coalitions, ni les catastrophes, ni les restaurations.

On a, d'ailleurs, abusé contre Soderini de quelques mots mordants ou malicieux, écrits à son sujet. Ses contemporains ne tardèrent pas à lui rendre justice. Filippo des Nerli et Paul Jove, qui sont loin de lui être favorables, reconnaissent néanmoins non seulement le bien qu'il avait fait, mais sa volonté de le faire, son équité souveraine, sa modération et son honneur, sa vie privée et publique sans tache, dans un temps où régnait le vice et triomphait le crime[1]. Francesco Vettori, qui ne fit rien pour lui conserver le pouvoir et qui

1. Voy. Nerli, V, 109 et Paul Jove, p. 54.

se borna à protéger sa vie, lui rend un témoignage qui mérite d'être rapporté : « Homme assurément bon, prudent et utile, il ne se laissa jamais transporter hors du juste, ni par l'ambition, ni par la cupidité. Mais la mauvaise fortune — je ne veux pas dire la sienne, je dis celle de notre malheureuse ville — ne permit pas que lui ou tout autre vît le moyen d'obvier aux insultes des confédérés[1]. » Le cardinal Giovanni, devenu pape, disait qu'il n'avait jamais connu qu'un homme souverainement sage et un notablement fou qui lui eussent, avec instances, recommandé sa patrie. Celui qu'il appelait souverainement sage, c'était Pier Soderini[2].

Plus tard, en 1537, à la suite de l'affaire de Montemurlo[3], comme on conduisait au *bargello*, pour y être décapités, Baccio Valori et Antonfrancesco des Albizzi, deux des hommes qui, dans leur jeunesse, avaient contraint le gonfalonier à se démettre, Antonfrancesco disait à Baccio : — Ce ne sont pas nos péchés d'aujourd'hui, quand nous voulions délivrer notre patrie, ce sont nos péchés d'autrefois, quand nous la faisions esclave, qui nous ont justement conduits ici[4] ! — Ainsi, les conjurés de 1512 faisaient amende honorable. N'étant pas *Palleschi*, ils avaient introduit le loup dans la bergerie, un loup affamé, et qui ne voulait plus s'exposer à l'être : ils avaient raison de se le reprocher. Si sévèrement qu'on juge jamais Soderini, il faudra juger plus sévèrement encore ceux qui l'ont abattu et chassé.

1. Vettori, *Sommario*, p. 289.
2. Nardi, l. VI, t. II, 33.
3. Voy. sur cette affaire, Nardi, l. X, t. II, 372, Reumont, *Tav. cron.*, ad annum, et notre prochain volume, ann. 1537. Voy. à l'index, reporté au troisième volume, au mot *Montemurlo*.
4. Nardi, l. X, t. II, 384.

Mais leur erreur était celle d'un grand nombre. Les partis ont de ces aveuglements, et la jeunesse fait de ces bévues, dont elle verse plus tard des larmes de sang. Quand a sonné l'heure de l'irrémédiable décadence, tout favorise la décomposition, et déjà la République florentine pouvait prévoir sa tragique fin. Comment eût-elle échappé au sort de toutes les autres ? L'œuvre de destruction dédaignera Sienne et Lucques, quantités infinitésimales ; mais elle n'épargne pas Gênes et Pise. Venise elle-même semblait toucher au fond de l'abîme, où la coalition européenne la voulait précipiter.

ERRATA

Page 140, note 5 : au lieu de 1589, lisez 1539.

Page 161, note 2 : au lieu de *Gadia,* lisez *Gadio.*

Page 441, note 2 : au lieu de 1409, lisez 1509.

SUPPLÉMENT AUX *ERRATA* DU TOME PREMIER

Page 62, ligne 21 : au lieu de *Taliano réclame Furlano, Bosco,* lisez *Taliano Furlano réclame Bosco.*

Page 565, ligne 11 : au lieu de *la nencia (quenouille) di Barberina,* lisez *la Nencia da Barberino.*

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE III

CHAPITRE PREMIER.

Piero des Medici jusqu'à l'expédition française (1492-1494).

CHAPITRE II.

L'expédition de Charles VIII jusqu'à son départ de Florence (1494).

CHAPITRE III.

La réforme du gouvernement et des mœurs (1494-1495).

CHAPITRE IV.

Les négociations et la guerre au sujet de Pise (1494-1498).

CHAPITRE V.

La domination de Savonarola et la lutte contre le parti des Medici (1495-1497).

CHAPITRE VI.

Déclin du gouvernement théocratique. — L'épreuve du feu (1497-1498).

CHAPITRE VII.

Chute du gouvernement théocratique et de Savonarola (1498).

LIVRE IV

CHAPITRE PREMIER.

De la mort de Savonarola à l'institution de gonfalonier à vie (1498-1502).

CHAPITRE II.

Pier Soderini gonfalonier de justice jusqu'à la soumission de Pise (1502-1509).

CHAPITRE III.

Pier Soderini gonfalonier de justice depuis la soumission de Pise jusqu'au retour des Medici (1509-1512).
